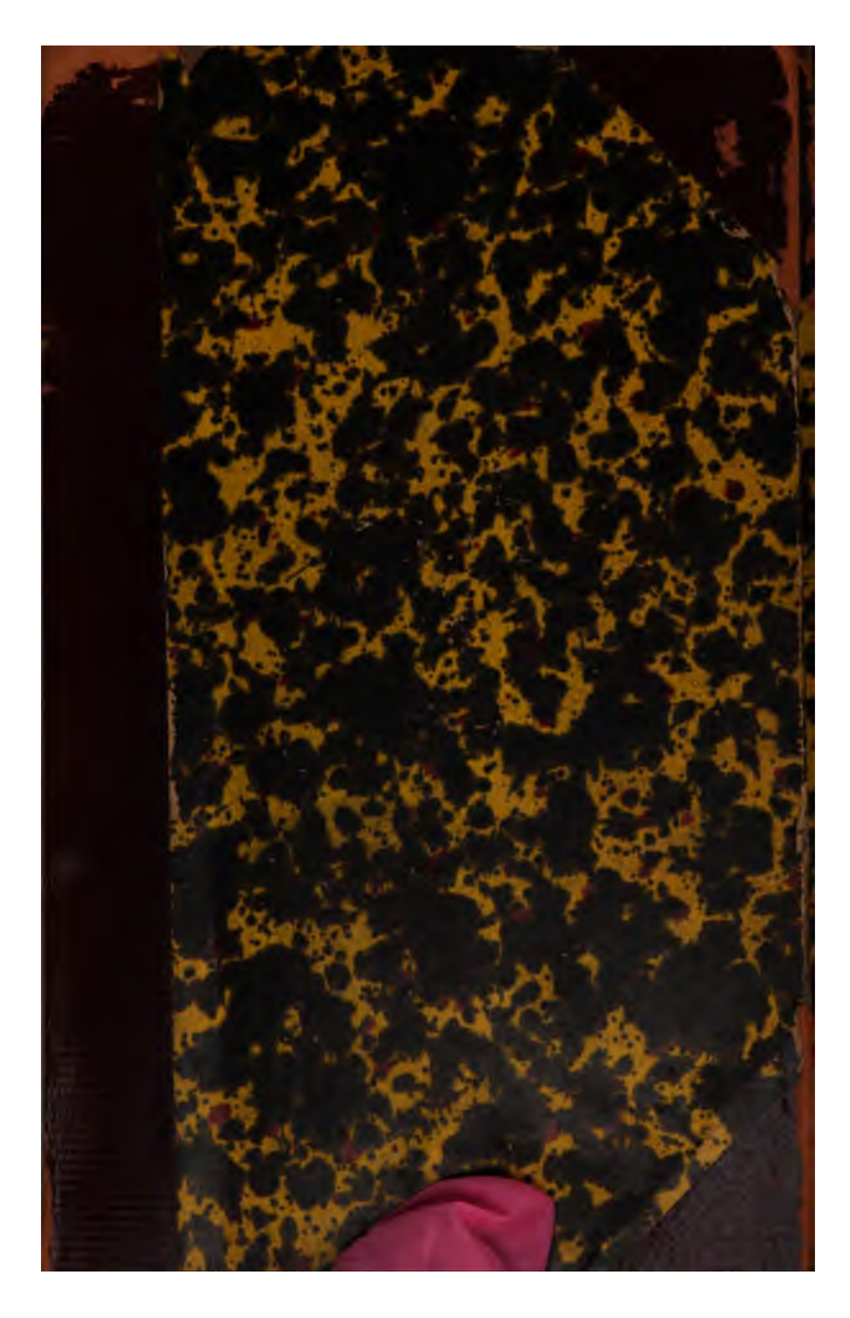
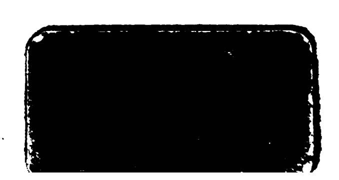




OFFICE

DE

SAINT-VIVIEN.

OFFICE

DE

SAINT-VIVIEN,

ÉVÊQUE

DE SAINTES.



ROUEN,

Imprimerie de A. SURVILLE, Imprimeur de la Cour Royale

Rue des Bons-Enfants, 40.

1845.

OFFICE

DE

SAINT-VIVIEN,

ÉVÊQUE

DE SAINTES.



ROUEN,

Imprimerie de A. SURVILLE, Imprimeur de la Cour Royale

Rue des Bons-Enfants, 40.

1845.

OFFICE

DE

SAINT-VIVIEN.



TIERCE.

Pseaumes du Dimanche.

Ant. - Non rapuit episcopatum sed ad episcopatum raptus est, quæsitus latuit et virtutibus pollens non accedit nisi coactus.

Capitule. Eccl. 35. 1. 2.

Qui conservat legem multiplicat oblationem, sacrificium salutare est attendere mandatis.

R. Deo gratias.

R. - *br.* Justitiam tuam non abscondi in corde meo. Alleluia, alleluia.

On répète : - Justitiam. V. Veritatem tuam, et salutare tuum dixi. Alleluia, alleluia. V. Gloria. *On répète* Justitiam.

V. Deus meus, volui, alleluia.

R. Et legem tuam in medio cordis mei, alleluïa.

Oraison de la Messe.

PROCESSION.

R. Egressus vir Dei vidit exercitum in circuitu civitatis et dixit : * Nolite timere, plures enim nobiscum sunt, quàm cum illis. V. Astitit Viviano pro mœnibus cœlestis militiæ præsidium, cujus aspectu perculsi barbari fugerunt. Nolite. Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Nolite.

A *la Station*. - Ecce sacerdos magnus, qui, in diebus suis, corroboravit templum, adeptus est gloriam in conversatione gentis. * Curavit gentem suam, et liberavit eam à perditione. V. Introïvit in cœlum Vivianus, ubi semper interpellat pro nobis, qui in terris positus. * Curavit.

V. Repleatur os meum laude, alleluia.

R. Ut cantem gloriam tuam, alleluia.

Oremus.

Deus, qui per sanctum Vivianum magnificatus es, concede nobis in sancto templo tuo congregatis, ut, qui crucem tuam, per quam operatus es mirabilia, supplices veneramur, jugis orationis, quam fundit pro populo, salutarem consequamur effectum, qui vivis et regnas, etc. Amen.

A l'entrée du chœur : l'Introït de la Messe, ou l'antienne de Magnificat.



A LA MESSE.

Introït.

Statuit ei Dominus testamentum pacis, et principem fecit eum : ut sit illi sacerdotii dignitas in æternum. *Ps.* Misericordias Domini. * In æternum cantabo. R. Gloria Patri. Statuit.

Oremus.

Deus qui beatum Vivianum Confessorem tuum ad Pontificatûs honorem dignatus es, per incrementa ducere virtutum : præsta quæsumus, ut ejus exemplis edocti et adjuti patrociniis, tuis semper valeamus obedire præceptis et cœlestibus jugiter inhiare doctrinis. Per Dominum nostrum, etc. Amen.

Lectio libri Sapientiæ.

Ecce sacerdos magnus, qui, in diebus suis, placuit Deo, et inventus est justus, et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio. Non est inventus similis illi, qui conservaret legem Excelsi. Ideò jurejurando fecit illum Dominus crescere in plebem suam. Benedictionem omniun gentium dedit illi, et testamentum suum confirmavit super caput ejus. Cognovit eum in benedictionibus suis, conservavit illi misericordiam suam et invenit gratiam coràm oculis Domini. Magnificavit eum in conspectu regum, et dedit illi coronam glo-

riæ. Statuit illi testamentum sempiternum et dedit illi sacerdotium magnum, et beatificavit illum in gloriâ. Fungi sacerdotio, et habere laudem in nomine ipsius, et offerre illi incensum dignum in odorem suavitatis.

Graduel.

Juravit Dominus et non pœnitebit eum : tu es Sacerdos in æternum secundùm ordinem Melchisedec. v. Dixit Dominus Domino meo : sede à dextris meis.

Alleluia, alleluia. Posui adjutorium super potentem et exaltavi electum de plebe meâ.

PROSE.

Piæ motus lætiæ,
Fides suscitet cordibus,
Præsul, compos victoriæ,
Cumulatur honoribus.

Longâ sollicitudine
Functus, quiete fruitur.
Gaudiis, quasi flumine,
Usque novis immergitur.

Incassùm error assidet
Nascenti; Christus excipit
Nascentem, natum confovet,
Cum lacte verum suggerit.

Puer, jàm calcat regios
Fastus, temnitque gaudia:
Sensus ut foveat pios,
Clerici subit munia.

Ad aram dignus rapitur,
Fitque sacerdos humilis.
Virtus ascendet : petitur
Successor voto Præsulis.

Infulæ pondus metuit;
Fugit, latere cogitat.
Fugisse nihil profuit:
Abditum virtus indicat.

Gregis indefessus comes,
Exulis dulci patriâ
Exul sinu portat oves;
Verbo demulcet in viâ.

Gothus, lenitâ rabie,
Minanti cœlo, territus,
Santones reddit patriæ,
Præsulque redit socius.

Umbraculum die gregis,
Nocte lux, in exilio,
Fidi natos instar ducis
Reportat, ovans gaudio.

Hostis Pontifici novus
Parat superbus vincula.
Adest, pugnat, sternit Deus
Plena mortis per jacula.

Servatus Pastor eripit
Morti prædam; ipse necis
Fit præda. Sanctum arguit
Sanans VIVIANI cinis.

Servi fidelis præmium,
Fidelis serve, recipis.
Posce nobis auxilium,
Ut ovemus cum Superis.
Amen. Alleluia.

Sequentia sancti Evangelii secundùm Matthæum. 24, 41.

In illo tempore, dixit Jesu discipulis suis : Vigilate, quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit. Illud autem scitote, quoniam si sciret paterfamiliâs quâ horâ fur venturus esset, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam. Ideò et vos estote parati : quia quâ nescitis horâ filius hominis venturus est. Quis putas est fidelis servus et prudens quem constituit Dominus suus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore? Beatus ille servus quem cùm venerit Dominus ejus invenerit sic facientem. Amen dico vobis, quoniam super omnia bona ·ı constituet eum.

Offertoire.

Veritas mea, et misericordia mea cum ipso, et in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

Secrète.

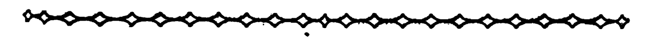
Cœlesti benedictione, omnipotens Pater, populum tuum sanctifica et beati Viviani Confessoris tui atque Pontificis solemnitate gaudentes per intercessionem ejusdem protectoris nostri, fac nos in æternâ cum sanctis gloriâ gaudere. Per Dominum, etc.

Communion.

Fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram.

Post-Communion.

Cœlestia sumentes mysteria, Domine, supplices quæsumus, ut qui beati Viviani Confessoris tui atque Pontificis meritis gloriamur, et perceptis mereamur tueri sacramentis, et eo suffragante cœtibus dignanter adjungi supernis : Per Dominum, etc.



SEXTE.

Pseaumes du Dimanche.

Ant. - O Pastorem non mercenarium, quem cum populo suo exulem fecit, non tyranni sententia, sed charitas gregis.

Capitule. Tim. 2. 15.

Sollicitè cura teipsum probabilem, exhibere Deo, operarium inconfusibilem, rectè tractantem verbum veritatis. R. Deo gratias.

R. *bref.* - Circuivi et immolavi in tabernaculo ejus, Alleluia, alleluia. *On repète* Circuivi.

V. Hostiam vociferationis. * Alleluia, alleluia.

V. Gloria. * Circuivi.

V. In sancto apparui tibi, alleluia.

R. Ut viderem virtutem tuam, alleluia.

Oraison de la Messe.



NONE.

Pseaumes du Dimanche.

Ant. - Barbaris civitatem obsidentibus ascendit ex adverso Propheta sapiens, et murum pro domo Israël opposuit.

Capitule 1. Tim. 4, 16.

Attende tibi, et doctrinæ, insta in illis. Hoc enim faciens teipsum salvum facies et eos qui te audiunt. R. Deo gratias.

R. *bref.* - Sacerdotes tui induantur justitiam. Alleluia, alleluia.

On répète : Sacerdotes. V. Et sancti tui exultent. Alleluia, alleluia.

v. Gloria. Sacerdotes.

v. Sacerdotes ejus induam salutari, alleluia.

R. Et sancti ejus exultatione exultabunt, alleluia.

Oraison de la **Messe**.



VÈPRES.

Pseaumes du Dimanche, excepté le dernier, à la place duquel on dit : Memento Domine David, *qui se trouve au jeudi à Vêpres ; on dit les Antiennes suivantes :*

1re *Ant.* — Dominus à dextris Viviani hostes Santonum finibus infestos confregit et sancti sui exaltavit caput.

2e *Ant.* — Initium sapientiæ timorem Domini amplexus, Christum aulæ præposuit intellectus bonus illi, laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

3e *Ant.* — In æternum justus non commovebitur; urbem barbari obsident, cives exulant, sperat Vivianus in Domino, confirmatum est cor ejus donec despiciat inimicos.

4e *Ant.* — Qui in altis habitat et humilia respicit, humilem Vivianum collocavit cum principibus populi sui.

5e *Ant.* — Laudemus Dominum qui sacerdotem suum salutari et inimicos ejus induit confusione.

Capitule. Act. 20. 28.

Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. ℟. Deo gratias.

℟. Ecce sacerdos magnus. *Comme à la station en y ajoutant le* Gloria Patri.

HYMNE.

JUBILANS orbis modulante linguâ
Civibus voces societ supernis,
Et triumphanti sacra VIVIANO
Carmina pangat.

Ethnico quamvis genitus parente,
Fulsit ut vili rosa nata dumo;
Et suos cives superosque dulci
Mulsit odore.

Infulæ claros fugiens honores,
Abditas frustrà latebras petivit;
Prodidit sese proprio latescens
Lumine sidus.

Dùm sacrâ supplex Cruce signat ægros,
Mox sibi morbos facit obsequentes,
Atque primævo resoluta reddit
Membra vigori.

Lurido serpens tumidus veneno,
Parvulum linguâ perimit trisulcâ :
Præsul at vitæ gelidis redonat
Munera membris.

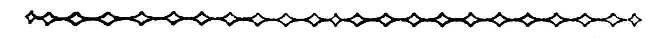
Christe pastorum radians corona
Sit tibi semper decus, ac parenti.
Par sit amborum tibi laus per omne
Spiritus ævum.
Amen.

℣. Deduxit eos in viam rectam, alleluia.
℟. Ut irent in civitatem habitationis. Alleluia.

A Magnificat.

Ant. - Beatus Vivianus Santonum Præsul, gregis obsessi propugnator exulantis socius, virtutibus et meritis plenus, hodiè altero triumpho ex hoc exilio ad cœlestem patriam evolavit, ubi assiduè pro nobis deprecatur, alleluia.

Oraison de la Messe.



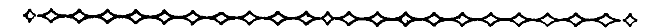
COMPLIES.

Tout comme aux Fêtes des Saints

SALUT.

Panis Angelicus.........
Immolabit...............
Ego sum................
Piæ motus lætitiæ.......

Virgineis titulis.........
Domine salvum.........
Tantùm ergò..........
Te Deum..............



LE DIMANCHE, DANS L'OCTAVE DE SAINT ROMAIN, FÊTE DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT VIVIEN.

Tout comme au jour de la Fête, excepté ce qui suit :

A Magnificat.

Ant. - Mulier quædam cujus manus aruerant ad beati Viviani sepulcrum devota prosternitur, et oratione factâ manus redintegratas ad agendas Deo gratias meruit elevare. Nunc quoque exoratus crebrò languentibus tribuit sospitatem, alleluia.

Oremus.

Omnipotens, sempiterne Deus qui hunc diem honorabilem nobis, in beati Viviani Confessoris tui atque Pontificis Translatione tribuisti : da Ecclesiæ tuæ quæsumus, in hâc celebritate lætitiam ; ut, cujus corpus pio amore veneramur in terris, ejus intercessione sublevemur in cælis. Per Dominum, etc.

SALUT.

O salutaris.............
Sacris solemniis.........
O quàm...............

Piæ motus lætitiæ......
Salve regina............
Domine salvum.........
Laudate...............

CANTIQUE

POUR LA FÊTE DE SAINT VIVIEN,

CALQUÉ SUR LA PROSE DE CE SAINT.

Air : *Je le tiens ce nid de fauvettes*

Livrons nos cœurs à l'allégresse,
En ce jour où le Roi des Cieux
Répand ses dons avec largesse
Sur un Pontife glorieux.
Assis sur un trône de gloire,
Vivien, après de longs travaux,
Jouit en paix de sa victoire
Et de plaisirs toujours nouveaux.

Plus pur que son malheureux père,
Jamais il ne suivit l'erreur;
En vain un culte héréditaire
Menace de souiller son cœur,
Dieu veille sur sa tendre enfance;
Il croît, et suce avec le lait
Ce goût de l'aimable innocence,
Son bonheur, son unique attrait.

Introduit dès le premier âge
Au sein du faste et des grandeurs,
Son cœur dédaigne avec courage
La cour et ses charmes trompeurs.
Il fuit, et dans le sanctuaire
Dérobe aux regards des mortels
Une vertu modeste, austère,
Digne d'approcher des autels.
Tout est prêt : La victime auguste
S'immole, et son sang répandu
Confirme un choix heureux et juste
Que redoute une humble vertu.
VIVIEN tremblant est créé prêtre,
Et le prélat, pour successeur,
Choisit celui que Dieu fait naître
Orné des vertus d'un Pasteur.
Du trône où l'évêque réside,
Il craint le dangereux éclat;
Mais Saintes le veut pour son guide,
Et l'honneur de l'Episcopat
Poursuit jusqu'au sein des ténèbres
VIVIEN, ardent à l'éviter.
Vains efforts. Ses vertus célèbres
Brillent, le forcent d'accepter.

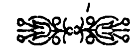
Aux Chrétiens, que Dieu lui confie,
Jurant un amour éternel,
Il s'exile de sa patrie
Pour partager leur sort cruel.

Suivi du troupeau qu'il console,
Il fuit, et toujours bon pasteur,
Donne le pain de la parole
A ceux qu'affaiblit le malheur.
Mais Théodoric qu'alarme
La menace d'un Dieu vengeur,
Cède au ciel ; un ange désarme
Son impétueuse fureur.
Triomphez, brebis fugitives,
VIVIEN est sauvé du trépas,
Des lieux où vous fûtes captives,
Sortez, il va guider vos pas.

Bannis de l'aimable patrie,
Il fut la nuit votre flambeau ;
Le jour il exposa sa vie
Pour défendre son cher troupeau.
Guide fidèle, il vous ramène
Au doux pays de vos ayeux,
Et compagnon de votre peine,
Il l'est de votre sort heureux.
Mais, quelle nation barbare
Vient renouveler vos malheurs ?
Quel orgueil insolent prépare
Des fers au plus doux des pasteurs ?
Ne craignez point, peuple fidèle,
Le Dieu fort défend ses élus,
Il descend, son glaive étincelle,
Et vos ennemis ne sont plus.

Vivien, resplandissant de gloire,
Commande à la mort, et sa voix
Arrache au trépas sa victoire ;
Mais lui-même il subit ses lois.
Mortels ! espérez : sa puissance
S'étend au-delà de ses jours,
A son tombeau la confiance
Obtient de précieux secours.

Du serviteur, bon et fidèle,
Grand Saint ! vous recevez le prix.
Puisse votre gloire immortelle
Elever vers Dieu nos esprits !
Nous gémissons sur cette terre ;
Ecartez de nous le péril,
Que votre puissante prière
Nous délivre de cet exil.



Rouen. — A. SURVILLE, imprimeur de la Cour royale, rue des Bons-Enfants,

SAINS

ET

SES MARTYRS



SAINS

ET

SES MARTYRS

SAINS

ET

SES MARTYRS

ACTES

DES

SAINTS FUSCIEN, VICTORIC ET GENTIEN

publiés par

A. MESSIO

Curé-Doyen de Sains

AMIENS

~~TYPOGRAPHIE~~ LAMBERT-CARON

~~Imprimeur-Libraire~~ de Monseigneur l'Évêque

PLACE DU GRAND-MARCHÉ

1869

AU PIEUX LECTEUR,

Ce petit volume n'ambitionne que l'utilité des fidèles. Si l'Archéologie, dont nous empruntons souvent le témoignage, avait été notre but, il eut été nécessaire de donner ici le texte original des Actes, et d'appuyer nos affirmations sur les plus amples documents; mais elle n'est qu'un moyen, entre nos mains, pour instruire la foi chrétienne; et nous pouvons épargner des pages nombreuses. Nous ne saurions avoir trop de reconnaissance pour M. Ch. Salmon, qui a publié les Actes, à peu près introuvables, de nos saints Martyrs, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Le style accuse volontiers le cinquième siècle, et cet état des esprits, où les erreurs d'Arius troublaient l'Eglise, en attendant celles qui attaquèrent ensuite le Saint-Esprit: car on y voit la préoccupation de réfuter les unes, et l'absence entière des autres. Ces actes vénérables sont d'une grande beauté; c'est pourquoi nous n'avons pas voulu composer un récit du martyre, qui n'eut été qu'un pâle reflet d'une œuvre si lumineuse. Il nous a semblé que les pièces liturgiques feraient plus de plaisir traduites en vers français, et nous avons essayé cette forme, sans espoir d'y réussir. Puisse le Seigneur bénir ce petit travail!

ORDRE DES MATIÈRES :



Permis d'imprimer.

Amiens, le 15 Octobre 1869.

† JACQUES-ANT., *Ev. d'Amiens.*

NOTICE SUR SAINS

PREMIÈRE PÉRIODE

Ce village est le chef-lieu de canton le plus rapproché d'Amiens : car il est assis, à deux lieues seulement de distance, au sud de cette ville, contre la ligne méridienne de Paris, qui passe à l'est, sur un plateau fertile, dont les rampes onduleuses descendent vers les vallées de la Selle, de la Somme, de l'Avre et de la Noye. Son origine précède les temps historiques : d'abord, il fut appelé Sama, parce que ses habitants étaient une colonie de Samarobrive, la cité voisine; ensuite, il reçut le nom chrétien de Sains, en l'honneur des illustres martyrs Fuscien, Victoric et Gentien, qui l'arrosèrent de leur sang, à la fin du troisième siècle. L'ancienne voie romaine de Lutèce donne, du côté de l'orient, la base d'un triangle à peu près isoscèle, qui s'allonge dans la direction de

l'occident, et forme l'aire des habitations, en ouvrant ses trois pointes écourtées, qui sont les entrées de Sains, comme elles furent les portes de Sama. Cette superficie, médiocre par l'étendue, mais grande par le souvenir, fut entourée de murailles, sinon assez fortes pour arrêter les armées, du moins suffisantes pour empêcher les pillages, les incendies, les insultes, qui désolèrent autrefois nos contrées, sous les pas des coureurs barbares. Les Actes de nos Saints racontent que le gouverneur de la Gaule, Belgique, « s'asseyant sur son siége « de pestilence, fit assembler, pour lui servir d'as-« sesseurs, les gens de justice et les foules du « peuple. » Cette circonstance suppose que Sama possédait une organisation judiciaire, *viros judiciarios*, et les éléments d'une importante population : car on n'imagine pas que, dans sa course précipitée, le persécuteur ait pris la peine insensée d'amener avec lui des juges et des spectateurs. Volontiers nous oserions fixer la demeure du Magistrat de la colonie dans les terrains où s'éleva depuis la résidence seigneuriale du Gard, désormais sanctifiée par la douce mémoire de Madame la marquise de Lameth. La principale hôtellerie occupait un enclos, devenu légendaire, en dehors de l'enceinte, afin de recueillir le voyageur attardé qui trouvait les bar-

rières closes, mais rapprochée du corps de garde qu'on avait établi pour lui venir en aide, et pour veiller sur les tombeaux disséminés alentour. C'était la maison de saint Gentien. Celui qui veut reconnaître ces choses, peut consulter le relief du sol, les débris et objets divers qui en jaillissent, les substructions qu'on y rencontre, les constantes traditions.

Il est impossible de toucher à l'histoire de nos trois saints Martyrs, sans évoquer la sinistre apparition de Rictiovare, et dessiner une figure qui remplit ici l'imagination populaire. Les savants ont dédoublé son nom, pour en faire on ne sait quel Riccius-Varus, rejeton quelconque du triste général qui sema, sur le sol de la Germanie, les os des plus belles légions romaines; comme si les monstres, à qui la nature refuse une postérité, ne pouvaient pas également se passer d'ancêtres. Son pouvoir s'étendait sur une province immense. La saison d'automne, si souvent agréable dans notre climat, semblait de préférence attirer ce cruel président, pour la double chasse des chrétiens et des bêtes fauves, qu'il poursuivait ensemble; aussi, les dates de ses visites sont presque toutes gravées en lettres de sang au martyrologe, dans les journées automnales. Rictiovare porte un masque à part sur la scène des tyrans : lui seul employa ces

tringles et ces tarières qu'il enfonçait dans les épaules des martyrs, croisait en sautoir sur leur dos, et faisait ressortir à travers les cuisses ; lui seul avait combiné ces harpons qui, perçant la gorge, ainsi que les cartilages du cou, fixaient la langue immobile et muette à la voûte du palais ; lui seul sut inventer encore ces trépans à deux branches, dont il plongeait l'une au centre de la tête, par les commissures de l'os frontal, tandis que l'autre, chauffée entre des charbons ardents, forçait la moëlle à bouillir dans le crâne. Quelle volupté, quand ce valet orgueilleux des Césars philosophes vissait toutes ses spirales sanglantes, déchiquetait le sein des vierges, tailladait nos apôtres en prières, et créait des supplices inédits ! Cette originalité terrible eut pourtant ses défaillances, et subit le charme de ses victimes ; vainement il affectait le calme d'une conscience incorruptible, et d'un cœur patriote jusqu'au déshonneur ; on le vit, le lendemain des meurtres, courir sous le fouet d'ombres vengeresses, et pousser d'affreux sanglots. La fin ne fut pas indigne de cette vie ; il avait ordonné de brûler saint Crépin et saint Crépinien, dans un bain de poix et de plomb fondus. La joie des serviteurs de Dieu livrés à ce tourment le mit en fureur ; dans sa rage, il saisit un croc de fer pour attiser lui-même le feu ; mais tout-à-coup, un jet du

liquide embrasé lui saute à la face et le précipite dans la fournaise. On montre, entre Reims et Soissons, de vastes ruines du XVIe siècle, établies sur d'autres ruines, et nommées dans la contrée, le château de Rictiovare. Mourut-il sur place, ou fut-il emporté mourant à ce château? Peu nous importe. On y célèbre tous les ans un pélerinage, au puits qui reçut les corps de saint Rufin et de saint Valère (1).

A son arrivée dans Sama, le persécuteur eut sans doute un mouvement de satisfaction; car le premier édifice qui frappa ses regards, était un temple dédié aux dieux immortels en train de mourir. Ce temple, d'ordre dorique, haut de trente pieds, étroit comme le sentiment païen, abritait un autel thuribulaire, d'un style encore classique, dont les faces montraient les quatre principales divinités de la colonie. Vaines apparences : déjà ce petit olympe chancelait, ébranlé par le souffle apostolique des Firmin, des Quentin et des messagers inconnus de l'Évangile, qui s'attachaient aux flancs du colosse romain. Or, nous avons retrouvé cet autel, et nous lui demanderons le mystère de la religion pratiquée par nos pères, il y a tantôt deux mille ans.

---

(1) M. Jacquin, curé de Bazoches (Basilicæ) nous écrit une belle et savante lettre, contenant le plan de la paroisse et du château. Merci!

Cette pierre mesure environ quatre pieds en hauteur, et le tiers de cette dimension en largeur. Les quatre façades sont ornées d'autant de niches, où se tiennent, dos à dos, deux dieux et deux déesses. Le tailloir, posé sur les archivoltes, se creuse en forme de demi-sphère, pour recevoir les charbons et les parfums : mais le bord s'est exfolié, sous la violence des flammes, et l'on y voit une teinte rouge de calcination. Hercule paraît dominer : car il a plus de saillie, et l'artiste a plus caressé ce personnage ; la massue, la peau de lion, les membres puissants et solidement attachés, ne sont pas étrangers aux meilleurs poncifs grecs. Mars lui fait équilibre, si l'on doit donner ce titre aux parties inférieures d'un guerrier fruste et mutilé. Pour un village agricole et forestier, il était prudent, ce semble, de se concilier des protecteurs capables d'effrayer les bêtes et les gens nuisibles. Les deux autres n'appartiennent plus à la théogonie antique : depuis l'invasion de l'Idée chrétienne, l'idolâtrie cherchait à s'assainir, et voulait ranger un peu le ménage du haut séjour. Les sexes divins deviennent donc des couples logiques. Ce progrès nous est signalé par toutes les discussions de l'époque, dans les écrits d'Origène et de Tertullien ; saint Augustin consacre un curieux chapitre de sa *Cité de Dieu*, à cette dernière

métamorphose du paganisme ; et nous lui empruntons une explication très-probable du thème qui nous arrête en ce moment. Hercule ayant dompté lès animaux féroces, Lévana se présente, et lève paisiblement de terre les fruits, les pampres et les autres attributs de la fécondité, pour en doter les hommes, Cependant il existe des dangers, même de leur part : Mars y pourvoit ; et ses armes victorieuses ont permis à la bonne Educa de se livrer aux soins de notre éducation physique et morale, symbolisée par des pains ; observons le signe de la croix dont ils sont marqués, de même que ceux de Pompéï.

Auprès de l'autel gisait un Sacrifice d'une sculpture rudimentaire. C'est un tableau de sept figures alignées méthodiquement, trois à droite, trois à gauche, par rang de taille, la plus petite au centre. Le but visible de toute la composition, un enfant emmailloté, se trouve en quelque sorte flanqué de ses proches, qui tiennent à deux mains, des amphores et des corbeilles levées vers le ciel, pour attirer sur un être chéri la bienveillance céleste. Des deux côtés, le culte exclut les images sanglantes : le premier monument nous enseigne que la campagne, protégée par les dieux, est alimentée par les déesses ; le second, plus spiritualiste, supprime la forme plastique de la divinité. Nos ancê-

tres firent vraiment un choix assez raisonnable dans l'affreux chaos de la mythologie (2).

Les Apôtres de la Morinie, ayant appris le supplice de saint Quentin, se réfugièrent à Sama. Combien de temps y dura leur séjour ? Cette question intéresse vivement nos esprits, par sa liaison avec nos institutions chrétiennes. Le texte des Actes et des anciennes légendes parle constamment de la course hâtée du persécuteur, ce qui suppose, à première vue, que le séjour n'eut qu'un petit nombre d'heures. Mais Rictiovare ne put-il pas se hâter d'accourir, quoiqu'il eut été averti tardivement ? Ce délai n'eut-il pas été même un motif de se précipiter ? Si le martyre de saint Quentin avait daté d'un mois, lorsque saint Fuscien et saint Victoric arrivèrent, ils n'auraient pu l'ignorer, à cause du retentissement de ce fait cruel qui ébranla rapidement toute la province ; selon notre manière de peser les choses, à peine quelques jours s'étaient écoulés, depuis ce martyre, au moment où le vénérable Gentien rencontra ses hôtes. Comme ils ne reçurent la couronne du sang que quarante jours après saint Quentin, il reste un temps assez long pour le ministère des Apôtres de

(2) L'Autel et le Sacrifice ont été donnés au Musée d'Amiens ; ce sont des monuments uniques.

la Morinie chez nos pères. La locution des Actes qui fait venir Rictiovare « par aventure en ces jours-là » d'une marche indéterminée, favorise notre opinion. Une autre question excite aussi notre curiosité : Les saints n'ont-ils pas été traînés dans le temple de Sama pour y sacrifier? Il est difficile d'en douter : la loi prescrivait aux proconsuls de forcer les fidèles, et surtout les prêtres, à brûler de l'encens en l'honneur des dieux ; or, le temple projetait ici son ombre sur la maison de Gentien ; il suffisait de faire quelques pas ; les divers récits liturgiques mentionnent la circonstance de l'offrande qu'ils refusèrent. Qui sait ? nous lisons que les autels des dieux éclatèrent quelquefois devant les Martyrs, qui sait si l'autel thuribulaire ne s'est pas brisé sous les anathèmes de nos célestes visiteurs ? Certes, il ne pouvait mieux achever son service, qu'en se faisant le piédestal de leur gloire, ainsi qu'on le verra dans la suite.

Ce serait ici le lieu de raconter les tragiques scènes qui terminèrent la vie mortelle de nos illustres protecteurs : mais nous préférons renvoyer le lecteur au récit admirable des Actes, dont nous publions la première traduction française.

Lorsque Rictiovare jeta l'épouvante au milieu de Sama, cette colonie était prospère, sous la tutelle des lois. Bientôt les incursions des Barbares

renversèrent ses faibles murailles et la ruinèrent. La Gaule septentrionale, de plus en plus abandonnée par les empereurs, devint une arène foulée par toutes sortes de guerriers aux mœurs farouches. Les forêts remplacèrent la campagne cultivée, les chevaux menaçants, la brebis et l'agnèau, les sauvages équipements, le luxe délicat des beaux-arts. Ce fut une généalogie de calamités, un engrénage de malheurs, dont la rotation ne suspendit son mouvement que trois siècles, (du sixième au neuvième) depuis les derniers Césars païens jusqu'au temps des croisades. Le berceau de la nation française fut un lit de longues douleurs. Mais l'Église baptisa tour-à-tour les envahisseurs, et prépara ces fortes races européennes qui, les moins nombreuses, dominent toutes les autres populations du globe. Les Francs brûlèrent, à l'exemple de leur roi Clovis, ce qu'ils avaient adoré, pour adorer ce qu'ils avaient brûlé. Dans la ferveur de leur conversion, ces vigoureux frondeurs lançaient leur framée bien loin, et mesuraient ainsi la longueur des nouveaux sanctuaires. On ne parlait plus que de vases précieux restitués, de saintes effigies retrouvées, de reliques révérées, avec la pompe de solennités également chères aux habitants anciens et nouveaux de la commune patrie.

Le ministère ecclésiastique, pendant cette époque agitée, fut réduit à l'état d'un pays de missions. Les cathédrales possédaient leurs évêques, environnés de prêtres qui devaient rayonner aux alentours; les chorévêques ou évêques d'arrondissement, parfois honorés de l'onction épiscopale, siégeaient dans les villes secondaires de chaque diocèse, aidés aussi par des clercs inférieurs. Aux jours chômés, les auxiliaires munis du ferment, qui était une portion du pain à consacrer de l'église principale, s'en allaient, avec ce symbole d'unité, vers les bourgades voisines, offrir le divin sacrifice. Saint Honoré, évêque d'Amiens, gouverna son troupeau dans ces conditions; et saint Lupicin était de temps en temps envoyé aux habitants de Sama. Tel fut le motif qui lui donna le désir de recouvrer les reliques de nos illustres Martyrs. Il était nécessaire de rappeler la situation du Clergé, dans le sixième siècle, pour comprendre le rôle du premier curé de Sains. De fait, il n'existait point encore dans la hiérarchie de pasteurs de cet ordre ; les curés ont commencé de paraître quand les chorévêques disparurent; soit parce que l'on ne pouvait assez multiplier ces hauts dignitaires, pour satisfaire aux besoins croissants d'une foule de bourgades, à qui ne suffisaient plus des services transitoires; soit à cause

de l'embarras qu'ils occasionnèrent. Le dixième siècle, surtout, leur fut fatal. Après l'invention des saints Martyrs, Sama reprit une certaine importance, les pèlerins affluèrent, la visite périodique d'un clerc devint insuffisante. La tradition appuyée sur le bon sens, dit que saint Honoré fut alors heureux de laisser, auprès du tombeau révéré, l'ange gardien déjà désigné par le ciel, et de lui conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de la charge pastorale. Cela nous paraît si raisonnable, qu'un procédé contraire semblerait étrange. Voilà ce que nous affirmons, en répétant que saint Lupicin était curé de Sains. Il peut être utile de redire que le titre curial est d'origine essentiellement rurale, et que le premier prêtre connu qui l'ait exercé dans le nord de notre patrie, fut saint Lupicin : c'était un curé de village.

Noble père, souffrez que je défende ici votre auréole de sainteté, contre des téméraires qui, l'on ne sait à quel profit, s'efforcent de l'offusquer. Selon toute probabilité, les restes de ce grand serviteur de Dieu furent donnés à l'Abbaye de Saint-Riquier, en même temps que des ossements considérables de saint Fuscien, à la fin du neuvième siècle. C'est là que le grand pontife, à qui la ville d'Amiens doit ses franchises, canonisa l'humble curé de Sains, le

vingt-huitième jour de juillet de l'année 1113 de l'ère chrétienne, en déposant son précieux corps dans une châsse. Les reliques ayant péri, le culte périt également : mais le temps a consacré le vocable de saint Lupicin, depuis l'acte solennel de saint Geoffroi (3). Nous ajouterons que, dans la région empyrée du portail de la cathédrale d'Amiens, dit de la Vierge dorée, la statue de saint Lupicin est posée sur la même ligne que celles des saints Martyrs, de saint Honoré, de saint Domice. Chacun doit comprendre la valeur de cette assimilation. Or, nous serions jaloux de savoir ce qu'étaient nos cités d'Abbeville, de Péronne, de Doullens, de Montdidier, lorsque Sama sortit de ses cendres et renoua le fil de sa vieille histoire, entre les mains de son vénérable curé; si ces villes avaient des chorévêques, on aimerait à connaître leurs noms ; mais tout cela couvait dans les ténèbres de l'avenir.

---

(3) *Anno millesimo centesimo decimo tertio, quinto idûs Julii, Sanctus Geofridus, Ambianensis episcopus, è terrâ levavit corpus beati Lupicii (sic) presbyteri, qui prius invenit corpora sanctorum Fusciani, Victorici, et Gentiani, martyrum, illudque in decenti feretro recondidit.* (*Chronici centulensis Monasterii continuatio. Bibl. imper.* fonds S. Germ. des Prés, nº 592.) Cette note vient de M. Roze, curé de Tilloy. Merci !

Saluons à présent le plus ancien monument du christianisme dans la France septentrionale; voici le sarcophage de nos saints Martyrs, âgé de seize cents ans! Ce cercueil est une grande caisse de marbre brut de Flandre, bordé de hautes parois, d'une capacité qui put suffire à trois personnes. Peut-être, en lisant que Childebert fit ensevelir les trois corps saints en tout honneur, il vous viendra la pensée que le sarcophage pourrait être un don de la munificence royale : mais regardez attentivement, et ce soupçon s'évanouira. Non, Childebert n'a pas donné ce bloc à peine dégrossi, qui accuse si énergiquement la précipitation des ouvriers. Si l'honneur qu'il voulut rendre aux Martyrs s'était étendu jusqu'à ce lit funèbre, on y remarquerait des moulures, un essai quelconque de décoration, enfin, la signature du puissant prince. Et puis, conçoit-on que l'on eût pris soin de creuser à la fois rapidement et lentement un monolythe de huit pieds, pour y loger quelques ossements? Ce serait une contradiction, une absurdité. Le seul signalement du sarcophage fait connaître son antiquité. Ce marbre répugne donc au sixième siècle autant qu'il convient au troisième. Ne dédaignons pas l'objection qui nous représenterait l'indigence des persécutés de Sama, comme un obstacle à la dépense. Est-il certain que saint Gentien fut pauvre?

La tradition affirme qu'il était un personnage dans son pays (1). Les fidèles furent toujours riches, dès qu'il s'agit des obsèques de leurs martyrs. Mais le temps a respecté la margelle de la Citerne où l'héroïque vieillard a caché, pour un moment, les Apôtres de la Morinie; et cette pierre n'éveille pas du tout une idée de pauvreté; bien loin de là, c'est un objet presque somptueux. Nous voulons, s'il est possible, fermer toutes les portes au doute. Les Actes parlent d'une crypte où saint Lupicin trouva les corps saints. Nous avons manié quelques débris calcinés de cette crypte, en nous disant que, malgré l'économie de sa construction, elle exigea sûrement des frais notables. Qui peut plus, peut moins: ceux qui ne reculèrent pas devant l'érection d'une crypte n'ont pu reculer devant l'acquisition d'un sarcophage.

Les vases de ce genre perdent beaucoup par le déplacement; on comprend, dès lors, que nous attachons un grand intérêt à montrer que le cercueil des Martyrs n'a jamais changé de place. Avant saint Lupicin, la chose n'est et ne peut être contestée; saint Gentien décapité devant sa porte, fut inhumé contre l'enceinte de Sama, sur le lieu

(1) *Vir insignis Gentianus.* (*E prosâ antiquâ, ad calcem* page 90.)

même de sa mort, à quelques pas du temple; d'autant mieux qu'il y avait là grand nombre de tombeaux, le long de la voie romaine, où la sonde les retrouve encore. Il était tombé, pour ainsi dire, dans un cimetière. Childebert, après le miracle qui le force à respecter le domicile élu par les Martyrs, les fait ensevelir de nouveau dans le même endroit, n'osant rien déranger à ce domicile honoré par des prodiges éclatants. S'il surgissait quelque doute ce serait uniquement pour le temps qui a suivi la translation des reliques dans la cathédrale, au neuvième siècle : mais les hommes du nord, au lieu de remuer la vénérable pierre, n'ont fait que la river dans le sol. Aussitôt venus, ils brisèrent le couvercle, et le pignon tourné vers l'orient, pour fouiller à l'intérieur : puis, trompés dans leur convoitise, ils incendièrent le temple royal. Répondons de suite aux difficultés que l'on voudrait nous opposer. Qu'en savez-vous, dira quelqu'un? les fragments du tombeau ne sont-ils pas aussi bien l'effet du zèle inconsidéré des pélerins, qui s'en firent des amulettes? L'objection serait très-grave, si elle ne se retournait contre son auteur. Tous les morceaux du sarcophage sont restés alentour : donc ils n'ont pas été changés en reliques; et ce n'est pas la piété, mais la fureur qui les a multipliés par centaines. Les vestiges de l'incendie et

de l'écroulement sont manifestes : le poids des ruines a fendillé le marbre dans le sens des pressions, qui n'est pas le fil de la pierre ; tellement qu'il serait à peu près impossible de mouvoir ce bloc sans l'émiéter. Quand nous eûmes le bonheur d'en faire la découverte, plusieurs personnes considérables proposèrent de le soulever seulement, pour voir s'il n'y aurait pas au-dessous quelques inscriptions, il fallut refuser, pour éviter un accident irréparable. Ainsi l'infortune est parfois la meilleure sauvegarde. Sans ce malheur, le sarcophage serait débité, peut-être, en belles marches pour un hôtel-de-ville, utilisé comme abreuvoir au fond d'une écurie, étiqueté dans la collection d'un opulent antiquaire ; rendons grâce aux barbares du nord qui nous ont préservés des autres ! Donc, nous pouvons, s'il nous plaît, étendre nos membres chétifs, dans la couche seize fois séculaire des Martyrs, sans crainte qu'on l'ait jamais remuée ; cette tombe virginale sent encore le contact des premiers chrétiens de Sama. On aimerait baiser aussi le cercueil de saint Firmin. Hélas ! le culte du passé n'est que le privilége des pauvres et des petits ; les riches et les grands ont assez d'or pour se passer des souvenirs.

L'histoire d'Amiens parle plus fort que juste, en déclarant que saint Honoré transféra, sans plus

25

attendre, les corps des saints Fuscien, Victoric et Gentien, dans sa cathédrale, pour obéir aux ordres de Childebert. Quelle distraction ! Il en est venu qui, jugeant un monastère inutile dans un village si lestement dépouillé de ses reliques, ont emporté la royale Abbaye dans un hameau voisin ; mais le chef-d'œuvre qui ne sera pas dépassé, ce fut de prétendre que, n'ayant ni reliques, ni couvent, Sains n'est qu'un mythe. Sama sera désormais Saint-Fuscien-au-Bois ; et la tombe miraculeuse, le lieu qui reçut les têtes des Apôtres de la Morinie (5). Pour un peu, nous aurons le sort des enfants malnés qu'on a oubliés de déclarer à la mairie ; et nous serons forcés de plaider notre existence. Oh ! les savants terribles ! Eh bien ! nous plaiderons.

Tout d'abord, débarrassons-nous des prétentions légitimes de Saint-Fuscien-au-Bois, puisqu'elle sont conciliables avec les nôtres. Nous ne nions pas qu'il ait été fait une antique fondation sur ce point du territoire de Sains, naguère détaché de la paroisse. Ne serait-ce pas même accuser la foi des ancêtres, d'imaginer que nos pères ont laissé sans honneur un lieu tout imbibé du sang des Saints ? Plus il y aura de sanctuaires, plus nous triompherons. Donnons à nos frères séparés par la loi, mais

(5) Voir M. Parenty d'Arras, et plusieurs autres.

non par les cœurs, la faculté de rechercher quels princes ou quels seigneurs ont doté leur sanctuaire. Ce que nous voulons pour nous seuls, c'est la fondation royale de Childebert, qui précède toutes les institutions monastiques de notre France septentrionale.

Cela dit, nous demanderons à ceux qui se passent la fantaisie de nous prendre, avant l'heure, nos saints, nos religieux et notre nom, s'ils ont conscience de leurs paroles. Quoi ! ces ossements si lourds que rien au monde ne peut les tirer de leur domicile d'élection, même pour contenter un roi, vous les faites si légers que vos plumes, pour s'enfuir de ce même domicile, sur le commandement de ce même prince, à cette même époque ? Nous admettons le miracle de leur énorme pesanteur ; car il vient de Dieu : mais nous rejetons le miracle de leur mobilité ridicule ; car il vient de vous. Si les choses avaient pu revêtir ce changement à vue, Childebert eût été le jouet d'un stratagème misérable, et nous douterions des vertus de saint Honoré. La translation immédiate dans la cathédrale est une fable aussi contraire au récit des Actes qu'au sens commun. Or, la permanence prolongée des reliques dans leur tombeau, nous assure la possession du temple bâti pour les abriter par le pieux monarque, et le collége de clercs assi-

gnés pour y vaquer aux divines louanges, et l'importance historique attachée au renom d'un monastère qui devance les autres Abbayes. Les auteurs que nous réfutons racontent cependant que les saints ossements ont pris tout-à-coup une si grande lourdeur qu'on ne pût les ébranler : mais en ajoutant qu'ils s'envolèrent aussitôt de la tombe qui les retenait invinciblement. Abstenons-nous des réflexions.

Les évêques d'Amiens savaient le compte des châsses de la cathédrale, car c'était l'usage de les poser sur la table de leur autel, et sous leurs yeux, à toutes les fêtes. Toutefois, ils reconnaissent, dans un titre valable entre tous, le long séjour des Martyrs dans l'église de Sains. Qu'on lise les leçons de la liturgie diocésaine, analysées de documents antiques, on y verrra briller ces mots : « Le roi Childebert, ayant appris l'événement, « envoya des prêtres, et voulut que les reliques « fussent transportées vers lui : mais comme une « force divine l'obligea de renoncer à ce projet, il « contenta son pieux désir en décorant le tombeau ; « puis, il assigna, *dans ce même lieu*, quelques « clercs pour y vaquer aux divines louanges. » C'est toujours en ce lieu, jamais ailleurs. Poussons jusqu'au bout la démonstration. Les Actes de l'Invention s'expriment avec une vigueur surprenante :

« Les saints corps prirent soudainement une si « énorme pesanteur que, par aucun moyen, il ne « fut possible de les mouvoir. Aussitôt, on fit « savoir au roi que les restes des Martyrs, qu'il « avait ordonné de lui amener, se refusaient à « quitter *le lieu de leur élection*. Alors le très- « pieux prince décida qu'on ensevelirait, en tout « honneur, les ossements des Martyrs, *dans ce « lieu même;* et il y fit bâtir, *au-dessus de leur « tombe*, l'enceinte d'un temple, en suivant l'élan « de sa fidèle dévotion. » La tradition invariable donne quelques détails de plus. Les reliques, posées sur un char attelé de quatre bœufs, consentent à s'acheminer vers Paris ; mais elles s'arrêtent à la limite du territoire de Sains, qu'elles ne veulent pas quitter. Le roi fait planter, en mémoire de ce nouveau prodige, une croix monumentale (6) que le droit d'asile rend célèbre. Nous osons porter aux plus difficiles le défi de révoquer en doute la réalité d'un établissement royal sur le sépulcre de nos trois saints Martyrs, après des témoignages si concluants. Donc, à supposer qu'un jour le vieux sol de Sama produise des ruines mérovingiennes

(6) Cette croix se nommait la croix du Mawo (malheur et Mawais mauvais), à cause des malheureux dont elle était la seule protection.

autour de ce sépulcre, il faudra les attribuer au roi Childebert. Voilà ce que nous pensions, il y a quelques années, en fouillant le cimetière abandonné qui environnait l'église. L'événement ne tarda point à justifier nos espérances.

L'ancien cimetière, peuplé successivement de Celtes, de Gaulois, de Romains, de Francs, indiqués à nos regards attentifs par des silex, des fibules, des vases lacrymatoires, des poteries et des médailles, fut enlevé tout entier jusqu'à la racine, et nous révéla tous ses secrets. Lorsqu'on eut ouvert tour à tour les feuillets de ce livre, et mis à nu ces différents mondes superposés, il apparut des vestiges du plus vivant intérêt, que nous allons étudier, en commençant par la couche inférieure, suivant l'ordre des stratifications.

La première assise est un ruban de fondations, fait de pierres empruntées d'une construction antique ; parmi ces blocs divers, on saisit des profils d'ordre dorique, les uns de soubassement, les autres de corniche ; le module permet de supposer une élévation de trente pieds environ : car l'échelle grecque s'évalue facilement. Ce sont là, sans doute, les débris d'un temple d'Hercule ; puisque l'autel représentant ce dieu principal de Sama s'y mêle, en compagnie d'un sacrifice sculpté. Mais, pourquoi un temple plutôt qu'un autre bâtiment ? Ce

serait une exagération de prêter à la médiocre colonie plusieurs édifices d'un style aussi solennel; non, c'est bien un temple ; et nous marchons ici dans une région sacrée, où le culte vaincu porte sur ses épaules le culte vainqueur. Les divinités, détronées à jamais, ont été condamnées à servir de marchepied aux saints Martyrs; leurs effigies deviennent l'angle du sanctuaire chrétien. Une intention visible préside à leur dépôt séculaire. La victoire des Apôtres de la Morinie s'est affirmée, en s'asseyant sur l'idolâtrie, dans le lieu même où l'erreur avait triomphé. Nous cherchons, et nous trouvons bientôt un ruban parallèle, sous le pavé de l'église (7); voilà les deux côtés d'un vaisseau mérovingien. Considérez, en effet, à l'état de blocs erratiques, au dessus et autour de la fondation, ces entonnoirs évasés, d'un seul morceau, gisant à des distances égales. Tous les habitants les ont vus et palpés, sans deviner quel put être leur emploi ; qu'ils s'en consolent ; — plusieurs archéologues n'ont pas été plus heureux. — Voici les fenêtres ! mesurez la largeur des trumeaux par les intervalles, et l'épaisseur par la taille des parpaings. La lumière, à cette époque, pénétrait, avare et rare, par

---

(7) Nous lui promettons de l'interroger quelque jour, si le Seigneur nous laisse faire.

des trémies coniques, afin de ne pas introduire trop abondamment la pluie, le vent et le froid d'un ciel rigoureux. Depuis lors, le progrès fut si rapide, que l'aspect des fenêtres mérovingiennes étonne les yeux comme une énigme. Cependant, un autre problème nous attend : la ligne des substructions n'enferme pas le tombeau miraculeux, qui demeure sur le flanc méridional du bâtiment, à l'extérieur de l'œuvre, contrairement au texte des Actes. L'hypothèse d'un transsept nous tirerait de peine ; mais le jet continu de la maçonnerie repousse cette explication ; si nous ne savons pas en obtenir une autre, il faudra convenir que le Sarcophage a quitté l'enceinte de Childebert. Cherchons encore ! Des pierres angulaires, volumineuses, taillées de moulures antiques, percées de trous où paraissent les dents de la louve, sortent de terre, et nous apprennent que l'édifice fut flanqué de deux chapelles closes, ou chalcidiques, dont l'une recouvrait le sarcophage. Ainsi, le service du pélerinage était indépendant de l'office du chœur ; et saint Lupicin était chez lui, tandis que les clercs assignés par le roi vaquaient aux divines louanges. Il est temps d'opérer la restitution du monument royal.

L'Église, que les Actes nomment, *Aulam templi*, c'est-à-dire, un temple avec des dépendances, était

assez bien orientée; sa longueur totale comportait une centaine de pieds, en y joignant un portique de quinze pieds; sa largeur en dedans était de vingt pieds; la saillie des chalcidiques était de quinze pieds; les fenêtres s'ouvraient à dix pieds l'une de l'autre, sur un diamètre moindre de deux pieds; l'épaisseur des murs atteignait presque trois pieds; la hauteur seule nous est inconnue. Il faut résoudre, en ce moment, une question que nous tenons suspendue, celle du portique à jour qui donnait accès dans le vaisseau. Vers le bout occidental, la fondation change de forme et devient très-légère, pour buter contre un épais massif. Cet espace est rempli de cercueils de pierre, posés à double étage, absolument pareils. Quelle famille! ce sont des personnes de grande stature, qui n'ont jamais perdu d'enfants: car l'égalité règne ici jusque dans ce dernier logement. Chaque cercueil est composé de quatre pièces, ajustées à feuillure dans un tore crucial, bien parementé, vide absolument des bijoux si nombreux dans les sépultures de cette période, dépourvu d'inscription.

Maintenant, comptons les clercs assignés ici, pour vaquer aux divines louanges; ce sera facile; pas un ne nous échappera. Le clergé perd annuellement un de ses membres sur cinquante environ. Soixante prêtres, répartis entre trois siècles, don-

29

neront un nombre ordinaire de douze. Tel fut le collége sacerdotal de notre église mérovingienne. Ce chiffre mystique n'était-il pas tout indiqué par les douze apôtres venus de Rome? Ces hommes de prière ont été rongés par leur enveloppe calcaire; mais la sainte virginité caractérise leurs sarcophages nus, froids, silencieux. Après avoir cessé leurs chants, ils ont mis le signet sur le livre, pour reprendre plus haut l'hymne éternel. Notre calcul est assez hardi; peut-on l'accuser d'être téméraire? C'est possible, tout d'abord : mais la réflexion gagnera notre cause. Nous quittons à regret le sol et ses explorations, pour entrer dans la sphère des conjectures : une simple probabilité repose quelquefois l'intelligence fatiguée de certitude.

Sous quel régime vécurent les clercs institués à Sama? Childebert vit le commencement des grandes fondations monastiques de la France, et les sut favoriser, parce qu'il avait l'instinct de leurs fins sociales. On a l'air de s'étonner aujourd'hui des largesses immenses versées sur les moines : c'est qu'on ne médite point assez. L'institution monarchique et l'institution monastique ont des affinités naturelles et surnaturelles très-étroites. Des deux côtés s'élève le dogme de l'obéissance comme à Dieu lui-même, s'étend et s'enracine l'être dans la propriété foncière, se perpétue le pouvoir par

une transmission de droit divin. L'une et l'autre devaient naître, prospérer, souffrir, cesser ensemble. Les rois qui méprisent la couronne des moines compromettent leur propre couronne. Encore une fois, Childebert sentait cela. Nous ne pensons pas qu'il ait eu recours à l'ordre naissant de saint Benoit. Les domaines donnés dans cette occasion, ne devinrent pas la propriété des clercs, car ils étaient trop éloignés pour servir à leur exploitation, mais ils entrèrent parmi les biens de la cathédrale. Il s'agit donc de clercs pensionnés sur la Mense capitulaire, situation que n'eussent pas acceptée les Bénédictins. Comme il n'y avait à leur tête, ni évêque, ni chorévêque, pour diriger les douze clercs, et que d'ailleurs ils n'avaient point à remplir le rôle d'auxiliaires dans les campagnes d'alentour, on est bien forcé de les ranger sous la conduite d'un abbé. La dignité d'abbé n'était pas nouvelle; on la retrouve aux premiers âges de l'Église; les idées d'alors ne pouvaient comporter, dans ces conditions, qu'une abbaye. Or, n'est-il pas intéressant, à l'heure où surgissait le privilége des religieux exempts, destinés à couvrir tout l'occident, d'entrevoir ici le principe d'un couvent diocésain, absolument sous la main de saint Honoré? Nous regrettons amèrement la perte des Archives épiscopales d'Amiens. Au lieu de simples hypothèses,

les documents jetteraient une vive clarté sur la marche des instituts religieux, dans leurs rapports avec le gouvernement des évêques. Observons que les monastères de Saint-Riquier, de Corbie, de Saint-Valery, les premiers qui figurent dans nos contrées, ne se montrent pas encore. Trois paroles vont résumer notre thèse historique : le nom de Sains se rattache au plus ancien monument chrétien, au plus ancien curé, au plus ancien couvent du nord de la France. Pour un pays relégué dans le monde des chimères, il y a de quoi se consoler.

Combien a duré l'abbaye de Sains? Déjà nous avons supposé trois siècles; nous devons les trouver. La date de fondation remonte à Childebert, fils de Clovis et de sainte Clotilde, roi de France, mort en 558. Deux autres rois de même nom pourraient nous être objectés, mais vainement, l'un n'ayant pas eu Paris en son pouvoir, l'autre n'étant venu dans cette capitale que deux cents et des années plus tard. Le portrait de ce très-pieux prince, que nous tracent les Actes, manquerait d'exactitude si nous le rapportions à l'âge mûr de Childebert; c'est un vieillard; saint Honoré, quel que soit le dissentiment sur le temps de sa naissance et de sa fin, ne saurait attendre Childebert II, ni surtout Childebert III. Toutes ces raisons, et plusieurs motifs qu'il serait trop long d'exposer, nous autorisent

à placer en 555 l'évènement, sinon un peu plus tôt. La date de destruction doit se confondre avec la grande invasion normande que Charles-le-Chauve ne sut ou n'osa combattre, occupé qu'il était par une guerre de famille. Les petits-fils de Charles-le-Grand offrirent de l'or aux Barbares; l'amorce réussit, et l'année 853 vit la France livrée au pillage.

Cette époque fut une des plus calamiteuses dont on ait gardé mémoire. Un nuage de sauterelles à face humaine couvrit nos contrées, consumant, dévorant, souillant toute chose. Le peuple des champs creusa ces souterrains qu'on voit dans notre voisinage, pour s'y cacher avec ses troupeaux; les nobles se rachetaient, mettant un fol orgueil à se payer bien cher, avec l'espoir de se rétablir au moyen des prestations énormes qui retombaient sur leurs pauvres serfs; les prêtres, les religieux, les vierges, chantant des psaumes douloureux, emportaient les ossements des Saints, les vases de l'autel, les images vénérées dans les forteresses, au milieu des nuits sombres : mais à tout moment, l'incendie embrasait le ciel et trahissait leur fuite.

Amiens vit alors saint Honoré revenir dans ses murs, en compagnie de nos saints Martyrs. Sans doute, ils échangèrent de tendres salutations. L'ancienne liturgie picarde raconte d'une manière touchante ces entrevues des Saints du diocèse. Le

DEUXIÈME PÉRIODE.

Le nom de notre Picardie n'apparaît guère avant cette époque de confusion qui finit. Son étymologie est obscure : mais sa révélation est glorieuse. D'abord, c'est un Picard de Fouilloy, saint Anschaire, qui va changer les mœurs scandinaves et pacifier les frontières des peuples : Plus heureux que les Camille, les Marius, les César, les Charlemagne, dont le glaive, en versant des flots de sang, n'opposait qu'un obstacle provisoire aux invasions septentrionales, cet apôtre des nations voisines du pôle apprit à les fixer sur leurs terres glacées, en y répandant quelques gouttes d'eau baptismale. Ensuite, c'est un autre Picard, enfant d'Amiens, notre Pierre l'Hermite qui prit en ses mains l'Europe et la jeta sur l'Asie, pour enrayer à jamais les progrès du Croissant. On eut dit que, dès son berceau, la Picardie, étendait ses bras puissants vers le nord et vers le sud, et refoulait un double déluge de barbares ; ce qui ne l'empêchait pas de goûter les nobles plaisirs de l'art, et de bâtir sa belle cathédrale. Une phrase toute faite a flétri ce temps qu'on nomme, les ténèbres du moyen-âge ;

mais alors notre Picardie voyait assez clair pour rendre service à toute l'humanité.

Cependant, bornons nos visées au petit horizon de Sains. Quand les martyrs s'en allèrent, les constructions royales s'écroulèrent; la crypte éventrée devint un monceau de débris, et le sarcophage outragé s'affaissa sous le poids des décombres. Longue fut la tempête. Pareille aux vagues de la Genèse, l'inondation sauvage vint et revint sur notre infortuné pays. Mais l'Église profitait des moindres éclaircies, et se montrait à nos pères, sous des sanctuaires empruntés aux chênes de la forêt; c'est en se réfugiant derrière ces murailles de bois que le clergé sauva la patrie chrétienne, et préserva la nation d'un nouveau règne de l'idolâtrie. On se traînait ainsi dans la misère jusqu'au douzième siècle.

Alors les seigneurs de Boves enrichirent leurs nombreux domaines d'abbayes, de prieurés, d'églises, d'hospices rentés largement, sans compter les châteaux, qui sont parfois, comme le donjon de Coucy, des merveilles d'architecture. Cette dynastie de preux et d'artistes ne pouvait oublier nos saints Martyrs.

Or, les opulents barons se trouvaient en face de deux lieux consacrés par le sang des Justes, l'un à Sains, l'autre dans la forêt voisine. Sains prouve

par les documents, et surtout par des témoins matériels, que l'abbaye primitive lui appartient, sans contester que cette première abbaye de Saint-Fuscien ait produit un appendice, pour ainsi dire, nécessaire, à l'endroit où furent décapités les apôtres de la Morinie, appendice qui, se développant plus tard, devint l'établissement définitif. Deux couvents distincts, dans une même paroisse, ayant un but semblable, ne s'expliquent pas ensemble. Le nom de Saint-Fuscien n'indique nullement que le monastère ait été fondé là plutôt qu'ici; mais il a désigné le nouveau village, lorsque des maisons se sont groupées autour des moines, après leur seconde installation. A ce titre, nous réclamons saint Evrols, abbé de Saint-Fuscien, comme habitant de Sama; nous pensons avoir notre large part dans son histoire, sinon toute son histoire.

Pourquoi Sains fut-il abandonné? Nous apercevons des causes diverses, dont voici peut-être la plus influente. Les religieux de l'abbaye royale étaient, sous la main de l'évêque, une sorte de protestation contre les religieux exempts; les sires de Boves, en guerre continuelle avec les successeurs de saint Honoré, devaient préférer des cénobites ne relevant que de la papauté. Pour mieux accentuer leurs sentiments, ces fiers personnages n'ont pas voulu se donner l'air de reprendre en

sous-œuvre une institution condamnée à leurs dédains. Quoi qu'il en soit, vers l'année onze cent-cinq, ils édifièrent à Sains une église parcimonieuse, et sur la crête de la montagne, qui s'appellera désormais Saint-Fuscien, une église somptueuse, accompagnée de tous les bâtiments d'une abbaye de Bénédictins. Autour du couvent, ils donnèrent de vastes propriétés aux enfants de Saint Benoît, avec les droits et redevances de seigneurs sur le territoire. Ces deux églises ont cessé d'exister; il ne reste rien de la principale, que des débris de restaurations à peu près modernes; et de l'autre, qu'une arcade de portail épaulée par une pile de maçonnerie. Ces chétifs morceaux démontrent pourtant l'excellence du style employé. Nous éprouvons une forte sympathie pour les hommes qui savent marquer d'un sceau de goût leurs plus modestes constructions; un ongle de lion suffit pour dénoncer le roi des animaux; un simple profil décèle toute la beauté d'une architecture. On conçoit que l'église romane de Sains ne cacha qu'une partie de l'ancienne surface : son vaisseau prit la forme d'un rectangle, posé sur la chapelle du sépulcre et prolongé vers le couchant.

Toutefois, le tombeau, que l'on croyait veuf de ses reliques, en conservait de très-importantes, et continuait aux alentours son influence salutaire.

Un moment, il sembla que la grâce, longuement accumulée dans l'isolement, fit explosion, et remplit une circonférence de sainteté. Quelle floraison de vertus vraiment héroïques ! Sans compter saint Fuscien et saint Victoric, étrangers par leur naissance terrestre, quoique nos compatriotes par leur naissance céleste, nous voyons ici : saint Gentien, le vieillard qui trouva tout simple de donner sa vie avec son hospitalité ; saint Lupicin, le modèle achevé du curé de village ; saint Hild-de-Ver, évêque de Meaux, né dans le lieu dont il emprunte le nom ; saint Evrols, choisi par la trop célèbre Frédégonde pour diriger notre Abbaye ; ce qui confirme notre opinion sur le régime de ce monastère ; sainte Godeberte, native de Boves probablement ; saint Domice et sainte Ulphe. L'infatigable chanoine habitait cette retraite si bien située, que l'on n'est pas surpris, en la visitant, s'il parcourut plusieurs lieues chaque nuit, durant une carrière de patriarche, pour ne reposer jamais que dans ce nid de prière. Il n'a qu'à revenir, ainsi que sa noble compagne, leur Thébaïde les attend, et les deux cellules sont gardées intactes sur une terre amie des pieuses traditions. L'hermitage de saint Domice, au milieu des côteaux abruptes, des arbres entrelacés, des eaux vives, sollicite un nouvel hôte qui voudrait n'apercevoir que le ciel.

La case de sainte Ulphe est toujours environnée de ce merveilleux et profond silence qu'il lui plut d'imposer aux raines de la vallée, si nous en croyons le témoignage unanime du pays. Cette énumération atteint le nombre sacré du septenaire; c'est une pléïade brillante qui luit sur notre territoire, et nous plaignons les historiens de la Morinie, assez infortunés pour n'avoir pas découvert la constellation où resplendissent leurs apôtres.

« Si Sains n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Le monument, qui recouvre le sarcophage, se compose de trois assises formant le socle renouvelé naguère, six groupes de quatre colonnettes du treizième siècle, la table qui va seule obtenir une description. Cette Tessère est antérieure à l'architecture ogivale, et remonte aux procédés byzantins; mais on y remarque plutôt la vigueur d'un art juvénile que la recherche d'un style en décadence. La table contient deux tableaux, le premier pris en largeur, et le second développé dans le sens de la hauteur.

Les Actes nous racontent que saint Fuscien et saint Victoric reçurent le coup mortel dans la forêt, sur le chemin d'Amiens. L'imagier a marqué l'entrée de cette forêt par un arbre, et la sortie par une feuille : mais l'arbre promet des compagnons,

car c'est un chêne qui ne vit bien qu'en famille. On ne saurait être plus sobre d'expression. Rictiovare, l'épée haute, préside à l'exécution, du côté gauche des spectateurs; il est placide, son licteur placide, le patient placide: car ils sont également faits à l'idée de la mort; pour le tyran, c'était une habitude; pour son aide, un métier; pour le martyr, un but. Déjà, saint Fuscien est décapité, saint Victoric va tomber aussi: comment rendre, avec le ciseau, le bonheur humble de périr pour sa foi? Peut-être un artiste moderne eut illuminé d'un sourire, qui ferait mal à voir, la tête à demi coupée du martyr. Le sculpteur s'est tiré de ce pas difficile avec une adresse inouïe: le supplicié, plein d'une gravité solennelle, soutient de ses deux mains jointes, le glaive qui lui scie le cou, pour empêcher qu'il ne s'égare. Au delà du bois, les deux Apôtres ont repris leurs têtes, et les maintiennent assez élevées pour que leur attitude n'ait rien d'effrayant; ils sont revêtus de la dalmatique; le préfet et son bourreau sont habillés d'une robe largememt fendue pour le passage des bras, et coiffés d'un casque à mentonnière. L'étage supérieur présente un triple portique, dont les arcades égales encadrent trois niches méplates, à peine séparées par un petit nerf, qui produit une palmette à la naissance des archivoltes. Les arcs circonscrivent au dedans les

nimbes des Martyrs, et s'appuient au dehors sur quatre coupoles byzantines. Saint Gentien occupe le milieu ; car il est chez lui ; ses deux convives s'inclinent vers le vieillard ; tous trois dorment doucement leur sommeil séculaire ; outre leur dalmatique, ils portent la chlamyde, infibulée à l'épaule et relevée sur le bras. Tout le costume est historique. Une belle frise de feuillage court sur l'épaisseur de la tessère par trois faces ; la quatrième, qui regarde l'occident, n'ayant été décorée qu'au quatorzième siècle, lorsque l'on dégagea le monument de l'autel-fixe jusque là contigu, pour que les pélerins eussent la faculté d'en faire le tour trois fois, selon une dévotion du moyen-âge, dont l'origine remonte pour le moins à l'Arche d'Alliance. Le sarcophage et la pierre sacrée demeurèrent en place. La même époque ajouta sur le sépulcre, un cénotaphe recouvert de courtines, soutenu par des scellements encore visibles, et compléta le système décoratif par un candélabre, dont le triangle lumineux éclairait tout le sanctuaire.

Les pélerinages faisaient partie de la religion populaire, dans le moyen-âge : on dépensait son surcroît d'énergie sur les routes parfaitement connues de Jérusalem, de Rome, de Compostelle ; et les vieillards, les faibles ou les tièdes tâchaient

au moins, d'accomplir leur petite croisade à l'intérieur du pays. La charité chrétienne arrangea les hommes et les choses, de manière à satisfaire cet universel besoin de pieuses pérégrinations. Dans notre temps de progrès matériel, nous allons et plus vite et plus loin, si nous avons la fortune de voyager: car voyager devient un véritable privilége pour la noblesse de l'or. Celui qui n'a pas une quantité notable du précieux métal, n'a pas le droit de voir et de savoir: mais il peut contempler la fumée des machines qui favorisent l'aristocratie du mouvement. Le pauvre du moyen-âge parcourait, à petites journées, tous les pays chrétiens; et les signes lapidaires des mêmes ouvriers, gravés sur des édifices très-éloignés, prouvent cette heureuse faculté. Chaque soir, l'enfant du peuple était assuré de trouver un religieux prosterné à ses pieds pour le servir; chaque nation, un interprète pour le piloter; chaque péril, un chevalier tout armé pour le conduire au nom de Notre-Dame; nous avons eu raison de détruire ces usages surannés; mais cela ne nous autorise point à penser que l'Église a plongé nos pères dans les ténèbres; ce sont les yeux qui donnent la vue claire, et non les flambeaux: saint Thomas lisait, à la lueur de l'huile, sa Somme prodigieuse; Bossuet a lu ses immortels ouvrages, sous une chan-

delle; nous lisons nos misérables feuilles, entre les rayons du gaz; nos poètes échevelés réclament l'étincelle électrique; moins on éclaire, plus on éblouit. Nous n'avons donc nullement à rougir de l'époque des pélerinages, qui fut autrefois une époque de progrès aussi.

Le tombeau des Martyrs devait les attirer : Là, disent les Actes : « Les aveugles ont obtenu de « voir ; les muets, de parler ; les paralytiques, de « marcher ; les personnes nouées, qui ne pouvaient « se tenir, de reprendre la solidité de leurs mem- « bres ; les possédés, d'échapper à l'influence des « démons. » En conséquence, on s'organisa selon les besoins populaires. Le sépulcre reçut un monument de premier ordre : les stations du martyre obtinrent des croix de pierre d'un style imposant ; l'antique voie romaine se détourna du tertre consacré par le trépas des apôtres, afin d'y respecter le silence de la prière ; la maison de saint Gentien reprit sa fonction hospitalière. Essayons de la décrire, d'après un dessin levé au moment de sa démolition à la fin du siècle dernier. On peut regretter que la ville d'Amiens n'ait pas eu cette attention facile; un édifice dessiné n'est jamais aboli : mais les villes anéantissent jusqu'à leurs propres souvenirs ; et les pauvres villages seuls semblent avoir souci de l'histoire monumentale.

Le centre de la maison de saint Gentien présentait une tour carrée terminée en terrasse, un peu enfoncée sur le devant et saillante sur le derrière ; dans le vide antérieur gironnait un escalier accédant au logis construit à main gauche, et s'étendait un vestibule couvert en appentis. Le logis, à double étage, avec des fenêtres inégales et coupées de meneaux en croix, avait sa porte auprès de la tour, abritée par un balcon. De ce côté, s'allongeaient les dépendances, vers le couchant. Du côté droit, jusqu'à la route, et portant sur des piliers de bois, s'ouvrait une halle, plantée au-dessus du cellier légendaire, où l'on peut voir encore l'orifice de la citerne, qui servit un moment de refuge aux apôtres de la Morinie. A L'aplomb de la margelle s'élançait un joli petit clocher. L'ensemble avait un caractère pittoresque, à la fois sévère et gracieux, qui tenait de la chapelle, du donjon, du couvent et de la ferme.

Les destinations diverses sont si nettement écrites dans ce plan, qu'on les devine au premier coup d'œil ; et vraiment il serait superflu de les indiquer. La marche du pélerinage n'est pas moins visible.

D'abord, on descendait dans le cellier (voûté depuis) par un escalier débouchant sur la route, et l'on priait un instant autour de la margelle vé-

nérable, en baisant les annaeux où la tradition veut que les martyrs aient été liés : ce fait supposerait que saint Gentien n'a subi sa peine que sous les yeux de ses hôtes, et après leur arrestation. Les Actes que nous publions sont conformes à cette formalité. Le courageux vieillard n'a donc pas été frappé précipitamment : mais il fut saisi, désarmé, chargé de chaînes, jugé, condamné. Rien n'empêche qu'il ait été requis, selon la loi, de sacrifier aux dieux, en même temps que ses deux compagnons. Quoi que l'on pense de ces détails au moins probables, les pélerins n'en doutaient pas. Ensuite, on allait à la porte extérieure, où saint Gentien fut décapité. Puis, on s'acheminait sur la voie douloureuse, en s'arrêtant aux croix stationales. De là, revenant quelques pas, on pénétrait dans l'église de l'abbaye pour méditer un peu de temps au pied de l'autel érigé sur le tertre du dernier supplice. Enfin, on retournait par la même route, ainsi que saint Fuscien et saint Victoric, au point de départ : mais on ne marchait point à reculons, ainsi qu'un savant a pu le penser, en prenant lui-même à l'envers le sens des Actes (9).

(9) *Passu remigero* marque le pas du retour et non une progression de rameur, le dos en avant, selon l'idée d'un antiquaire.

Arrivé devant le tombeau miraculeux, on en faisait trois fois le tour, suivant un rite que nous trouvons dans la plus haute antiquité, chez les Juifs. Alors, le curé venait imposer son étole, et réciter un évangile, sur le front des pieux visiteurs. Mais tout-à-coup, les tintements de la clochette retentissaient aux oreilles; c'était un signal : on quittait donc l'église, et l'on voyait s'avancer un vénérable vieillard, vêtu de la robe de Saint-Benoît, nommé le père Gentien par la voix populaire; il disait à ses hôtes les paroles prononcées à la même place par son devancier du troisième siècle : « Mes Maîtres et mes pères, faites-nous, s'il vous « plaît, l'honneur de descendre sous le toit de « votre serviteur, afin de vous y réconforter d'une « bouchée de pain et d'un peu de repos. »

Cette sainte Maison était une appartenance naturelle de l'Abbaye. Outre son utilité pour les temps de pélerinages, elle servait, au besoin, à loger le religieux faisant fonction de chapelain, qui célébrait une messe à Saïns tous les jours de fêtes et de dimanches, pour remplir une ancienne fondation. La philosophie implacable et la révolution impitoyable ont changé tout cela. Le paysage nivelé comme nos conditions sociales, a perdu ses sveltes pyramides aux gentils carillons; les routes ont perdu leurs files pittoresques et animées de

pélerins aux bourdons symboliques; les avenues de Sains ont perdu leurs moines aux perpétuelles prières. Qu'avons-nous gagné ? L'horizon est dégarni de ses bois où chantaient tous les oiseaux du ciel, démantelé de ses feuillages qui protégeaient nos vergers désormais stériles, découronné de ces pommes rouges qu'on croyait une petite Normandie: mais nos yeux se fixent avec ennui sur le contour aride et chauve d'un plateau monotone, où mugissent des vents horribles. Le pays est dépoétisé. Pour achever son œuvre insipide et plate, le progrès nous enlace de voies ferrées sans que nous puissions nous en servir, et nous fatigue, ô suprême dérision, par ses odieux et continuels sifflets.

TROISIÈME PÉRIODE.

Au commencement du dix-septième siècle, le clergé de France, qu'il plaît à l'ignorance de croire étranger aux charges publiques, fut réduit à d'immenses sacrifices par les taxes de guerre. En effet, c'est lui qui prêtait à la nation : mais il ne réclamait pas ce qu'il avait prêté. Depuis que l'on a tué, pour employer le mot de Charles-Quint, la poule aux œufs d'or, notre fortune nationale étouffe sous le poids des emprunts. Alors, la cathédrale d'Amiens se dépouilla de ce rétable d'argent que nos pères ont pleuré; les églises donnèrent leurs vases précieux; l'abbaye vendit la maison de saint Gentien, moyennant trois mille cinq cents livres de principal, et la redevance annuelle d'une paire d'éperons d'argent, portables au seigneur abbé, le jour de la fête des Martyrs. Le domicile légendaire, en congédiant les Bénédictins recevait du moins un maître honorable. Le nom de la famille Rogeau se trouve dans un nombre de bonnes positions de la magistrature et du clergé; nous l'avons salué dans la personne d'un curé de Corbie, dont le souvenir est en bénédiction. Autant

qu'il est possible d'en juger aujourd'hui, les évêques d'Amiens avaient, pour la pauvre cure de Sains, une affection qui les portait à choisir des curés pleins de mérite, appartenant à des familles respectables et presque nobiliaires. Un chanoine de la cathédrale installa donc son neveu dans l'église de Sains, puis dans la demeure vénérée qu'il possédait depuis longtemps; nous parlons d'Antoine Rogeau, qui réunit à son titre de curé de Sains celui de doyen de Moreuil, et les porta tous les deux ensemble.

L'église romane de la paroisse avait été démolie, au siècle précédent, et remplacée par celle que nous voyons, plus ou moins modifiée dans toutes ses parties. Antoine Rogeau remania presque tout l'édifice. Nous avons déjà décrit la trace du sanctuaire roman, bâti en onze cent-cinq par Enguerrand de Boves, sur le sol de la chapelle mérovingienne du Tombeau, mais accrue dans la direction occidentale, d'une superficie nouvelle.

La place du vaisseau de Childebert fut reprise, moins un étroit ruban, pour une nef latérale décorée de l'autel de la chapellenie ; de sorte que le terrain où s'éleva jadis le temple d'Hercule, ainsi que le sol de l'église royale, sont renfermés dans l'enceinte actuelle, sauf ce ruban long de quatre-vingt pieds et large de quatre, et le lieu de la

chapelle chalcidique du nord. Il faut laisser à ceux qui nous suivront ces indications précieuses; afin que jamais il ne vienne à personne la pensée de porter ailleurs la Maison de Dieu. Nulle part dans le diocèse, on ne saurait montrer en toute certitude, un autre endroit et dire : Ici l'on adore depuis deux mille ans! Or, l'addition, que nous venons de rappeler, produisit une disposition semblable à celle des chalcidiques. Les deux vaisseaux juxtaposés furent séparés par un plein mur dans le chœur, tandis que le reste était en communication par des arcades. Le service de la chapellenie et l'office paroissial purent ainsi s'accomplir sans se froisser. En effet, on devait prévoir et prévenir toute confusion entre le régulier et le séculier. Les moines n'oublièrent jamais ces sages mesures. Curés primitifs de Sains, il leur appartenait de fixer des limites infranchissables. Outre le bourg, la paroisse comprenait les villages et fermes de Saint-Fuscien-au-Bois, du Petit-Cagny et de Cambos, établis tour-à-tour au bout de son territoire : mais les fidèles externes furent distingués des fidèles internes; et l'église reçut au nord ceux du nord, comme elle s'ouvrit au sud pour ceux du sud. Ce partage durait à la vie, à la mort, dans le cimetière non moins que dans le sanctuaire. Toutefois, quelques familles avaient droit de sépulture

chez les religieux. Le curé les conduisait jusqu'à la porte du monastère, qu'il ne pouvait franchir, qu'après avoir déposé l'étole et le surplis. En ce cas, le chapelain se chargeait du service.

Mais Antoine Rogeau prolongea son église à l'est, pour l'agrandir d'un chœur. Ce travail fit que l'ancien autel-fixe se trouva bientôt au milieu des sièges occupés par les fidèles, et fort incommode pour les cérémonies.

Une époque respectueuse des souvenirs eut laissé là ce bloc de pierre, et n'eut pas craint de se gêner par reconnaissance; ou du moins, l'antique monument, déplacé par nécessité, se fut caché dans l'abside, avec ses vénérables cicatrices, sous la boiserie de l'autel nouveau; c'était la mode alors des autels de bois et des rétables gigantesques, où le chêne prend tour-à-tour, les formes du marbre et du bronze, sans jamais avoir les siennes propres. Aujourd'hui, c'est le métal qui veut imiter le bois, par un contre-sens renversé. Hélas! le jour n'était pas loin, qui ne comprendrait pas la différence entre changer et broyer. Aussi la masse de pierre où saint Honoré, saint Lupicin, saint Evrols, et beaucoup d'autres personnages pareils, avaient offert la grande victime, s'en alla dans les gravois, sans que nul s'en aperçût, ni soupçonnât que cette destruction fut un malheur irréparable. Un cube d'or du

même volume ne valait pas cet autel. Sous la base, Antoine Rogeau trouva des richesses inespérées (10).

Les premiers chrétiens avaient coutume d'établir leurs églises sur les sépulcres des martyrs; et la pierre sacrée n'était autre que le couvercle de leurs tombeaux. L'usage de fixer quelques petites reliques, dans une excavation de cette pierre sacrée, date du moyen-âge; conséquemment, il y a toute certitude qu'un autel, dépourvu du dépôt dont nous parlons, remonte aux temps primitifs. L'autel détruit à Sains, dans le dix-septième siècle, ne renfermait aucune relique: mais il recouvrait une boîte contenant elle-même deux autres boîtes, qui conservaient plusieurs ossements de nos saints protecteurs. La grande logeait les petites; saint Gentien donnait toujours l'hospitalité à saint Fuscien et à saint Victoric. Il est donc indubitable, d'abord, que saint Honoré, par une sage inspiration, mit ces ossements précieux au bout occidental du vieux sarcophage, lorsqu'il bénit le temple de Childebert; ensuite, il est également certain que l'on n'a pas pu les mettre après cette époque : car le rite liturgique n'aurait nullement permis de les placer ainsi dans la terre;

---

(10) C'est donc le bas-relief, non l'autel, qui avait été reculé pour faire le passage à la tête du tombeau.

enfin, il est incontestable que ces os sont des reliques, puisqu'il en fallait à l'autel, et qu'il ne s'en trouvait point ailleurs ; des reliques de nos saints martyrs, accusées; celles de saint Gentien, par leur ton brun, leurs fortes insertions, les caractères d'une verte vieillesse; celles de saint Fuscien, par une teinte jaunâtre, et des dimensions médiocres; celles de saint Victoric, par leur couleur blanche et leur petitesse; toutes qualités conformes aux restes des mêmes saints gardés à la cathédrale. Puis, où le pontife consécrateur eût-il pris ailleurs tant de saints ossements, lorsque les trois corps étaient là, dans sa main, et que l'autel leur devait être dédié?

Un écrivain anonyme qu'on devinait être l'abbé de Saint-Acheul, essaya vainement quelques objections sans portée; la science et le bon sens le réduisirent au silence. Cette seconde invention occasionna des fêtes magnifiques; et pendant six semaines, à partir du 27 juin 1664, on ne ferma l'église de Sains ni le jour, ni la nuit, tant fut grande l'affluence des pieux visiteurs.

Un autre Honoré vint féliciter un autre Lupicin, en lui disant aussi : «Mon Frère, pour quelle cause prenez-vous si haut le ton de vos antiennes? » L'un était l'évêque Faure, illustre orateur, en un temps qui ne manquait point de prélats célèbres; l'autre

était Antoine Rogeau, prêtre zélé, digne du rôle que lui donnait la Providence. L'événement retentit au loin; les diocèses de Boulogne, de Saint-Omer, d'Arras et de Tournay s'ébranlèrent et envoyèrent des députations; toutes les nobles familles de Picardie furent représentées autour du Tombeau; l'Autorité constata des guérisons miraculeuses; l'évêque d'Amiens décréta que désormais la fête des saints Martyrs serait solennisée chaque année, dans toutes les églises de sa juridiction; et son grand-vicaire Robeville (11) scella les saintes Reliques dans une belle châsse d'argent, offerte par la reconnaissance de deux époux qui leur devaient une grâce insigne (12).

---

(11) Les écrivains l'appellent Roberville : mais il signe : Robeville.

(12) *Nomenclature des Reliques de Sains.*

Un fémur de chaque martyr.
Une vertèbre cervicale de chacun, celle qu'on croit touchée par le glaive.
Un tibia de saint Gentien, apporté de Corbie en 1868.
Un cubitus de saint Fuscien.
Deux petites côtes de saint Gentien.
Un côté d'os maxillaire id.
Un radius de saint Victoric.
Une apophyse du même.
Quelques fragments d'os qu'il est assez difficile de distinguer.

Excepté le tibia, les autres ne sont pas infailliblement de nom propre.

Hélas! dans notre pays de France, toujours ne dure pas longtemps !

Malgré ce que nous voyons de mépris pour le passé, nous ne pouvons comprendre l'immensité de ce mépris chez nos pères. Ainsi que des enfants robustes, ils se sont rués sur toutes les vieilles choses, pour les renverser, ou du moins les ébranler. Le bonheur ce fut d'insulter; la manie, de blasphémer; la rage, de démolir. Tout y passa, l'Église, la Société, la civilisation; si Dieu resta, c'est qu'on ne put l'atteindre; si l'homme survécut, c'est que, sans doute, il n'a pas le pouvoir de s'anéantir. La démolition, érigée en système, devint une sorte d'art qui daigna viser au sublime et rêver l'idéal.

Un Picard est toujours beau dans sa cathédrale, quand il relève la tête, et se sent fier de ses ancêtres: mais sait-on assez combien les ciseaux du dix-huitième siècle nous ont rogné de fêtes populaires dans la liturgie, et coupé de pages superbes dans l'iconographie? Sait-on que les Actes sculptés de nos saints Martyrs, unis à ceux de saint Firmin et de saint Jean-Baptiste, formaient, au pourtour du chœur, une ceinture merveilleuse? Sait-on que les clôtures modernes, les autels modernes, les rétables modernes, dont la matière ment presque toujours à son emploi, se sont plantés

sur un ensemble décoratif logique, en détrônant des tombes précieuses, des sculptures élégantes, des peintures uniques, et des poèmes qui montraient toute la végétation historique de notre patrie? Si encore on eut dit à nos habitants de la campagne d'emporter tous ces chefs-d'œuvre qu'on mettait en poussière, il n'est pas une église du diocèse qui n'eut aujourd'hui son monument et son intérêt; Sains tout entier s'agenouillerait devant ses patrons glorieux : mais il fallait détruire, et prendre ses précautions contre l'avenir. Œil pour œil, dent pour dent! Ceux qui ont abusé du marteau périssent par le marteau. Consolons-nous de ces débauches de l'art, en pensant à ce juste talion; puis, réchauffons nos cœurs, aux froides grilles dont les barreaux emprisonnent Dieu lui-même, et venons cogner nos yeux, contre cette chose nuageuse, qui décapite la perspective!

Déplacez, s'il le faut; ne brisez pas. Cependant on ne doit jamais déplacer ce qui tire valeur de sa place. Au bord de la révolution, le digne curé Andrieu voulut déplacer le tombeau. La lourde pierre fut bientôt mise sur des rouleaux, engagés eux-mêmes sur un rail de madriers, pour suivre la direction voulue. Tout étant disposé, le bon prêtre mène ses ouvriers prendre un peu de forces chez lui, non sans clore soigneusement l'église.

Mais on entend un bruit sourd; on se précipite; il n'y a rien dans le chœur autre chose que le tombeau remis sur sa base et sur ses colonnettes. Le récit de ce fait causa tant d'impression que nul n'osa profaner le monument, sous la domination des idées révolutionnaires.

Les profanateurs ont toujours, outre leur crime principal, des péchés accessoires fort laids : premièrement, ils affichent une impiété d'incrédules, qui n'est pas sincère, pour s'autoriser à faire du scandale; secondement, ils sont d'une cupidité sauvage, qui leur fait fondre des métaux cent fois plus riches par le travail que par la matière. Les prétendus patriotes décidèrent que la patrie était en danger de périr de misère, si tous les vases sacrés de France ne venaient la rassasier : mais, comme ils s'étaient constitués ses pourvoyeurs, ils n'oublièrent pas leurs propres appétits de cannibales. La châsse d'argent fut donc dirigée vers Amiens. Est-elle allée là? Nous en doutons : mais le pur citoyen qui l'emporta pendit ce qu'il appelait le hochet du fanatisme au cou de son cheval, en guise de sonnette, ce qui ne l'a pas rendu plus heureux. Trois grands os en avaient été retirés par le gardien de la sacristie; on sauva de même un petit reliquaire antique : mais il périt dans le pillage sacrilége du 14 janvier 1852, qui

enleva calices, ciboire, ostensoirs, hosties consacrées. Ce dernier malheur ne laissant plus une seule relique des Martyrs, dont le nom fut absolument certain; nous implorâmes la charité du vénérable abbé Douillet, doyen de Corbie; son amitié nous permit de choisir. Ce ne fut pas une petite émotion de ramener, pour ainsi dire, saint Gentien dans son domicile, après une absence de seize siècles; le vieillard, un peu causeur, semblait vouloir quelques nouvelles des dieux romains et de leur sanguinaire défenseur. Justement on venait de ramasser dans un coin ces divinités fort endommagées; quant au président Rictiovare, son nom était :

« Aux plus mauvais sujets une mauvaise injure. »

Le retour du saint vieillard toucha les personnes qui détenaient les ossements laissés dans la châsse d'argent, par le gardien dont nous avons parlé; ces ossements, on les croyait perdus avec les authentiques : mais ils devaient nous revenir. Nous les avons trouvés sous l'autel, la veille de l'Assomption 1868, en ôtant le marche-pied, pour la pose d'un dallage de marbre.

Quelle époque étrange que celle des pirateries révolutionnaires! A force d'assister à toutes sortes de pillages, on s'y accoutumait, au point de con-

fondre le juste et l'injuste. Nous ne connaissons pas, de cette oblitération morale, un exemple plus singulier que celui de l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois. Cette abbaye fut vendue par la nation, avec réserve expresse de l'avant-cœur déclarée banale, d'un vaste terrain garni de bâtiments pour école et presbytère, de l'église, proportionnée à la population, et donnée à la commune. En fait de précaution, rien ne fut oublié. L'acte présente un plan bien teinté, pour qu'on ne puisse prétendre ignorance des limites, à moins d'être aveugle ; des bornes apparentes marquèrent les bouts et lais ; des actes possessoires ordonnés par le préfet se faisaient constater jusqu'en 1810. Eh bien! cela fut inutile. Tout fut pris, et le sol fut annexé. La dévastation devint une exploitation.

Quel avantage d'avoir une carrière de pierres toutes taillées, une forêt de poutres toutes dressées, une mine de plomb tout laminé! Un jour, le Saint-Sacrement s'en alla dans une écurie ; un autre jour, au péril de sa vie, le plus ingénieux maçon du lieu, parvint à extraire les clefs de voûte pour un mince salaire. Ce fut le coup de grâce. Pourtant l'édifice ne tombait pas ; probablement la poudre en eut raison, car les anciens disent que l'écroulement fut comme une décharge d'artillerie. L'Autorité ne sut rien, sans doute ; si

ce n'est qu'un amateur de points-de-vue prétendit qu'il lui manquait quelque chose sur la montagne. Les fils de leurs pères ne les admirent pas: mais ils se saigneront à blanc pour construire une église! A chacun sa part.

Le Paraclet-des-Champs fut changé de même en carrière par ses propres religieuses, avant la révolution, et ses colonnettes bornent les propriétés à Cottenchy. Le château de Boves n'est plus une belle montre. Les Enguerrands ne reconnaîtraient, aux environs d'Amiens, que la pierre du tombeau des Martyrs; c'est le souvenir de nos saints qui sauve aujourd'hui la mémoire des preux, comme leur protection sauva jadis l'âme de ces puissants sires.

Le pélerinage a décliné, dans notre saison d'hiver et sur nos routes pénibles, comme a décliné le pélerinage de saint Jean, malgré les chemins de fer et le soleil de l'été. Cependant la fête des saints Martyrs appelle toujours une assistance très-nombreuse, et surtout très-édifiante. Plus heureuse que la cathédrale, qui ne se souvient plus du seigneur de Beaugency, la paroisse de Sains ne se laisse pas protester une dette de reconnaissance, mieux écrite dans les cœurs, assurément, que la charte féodale du célèbre donateur. Donc, on admire tous les ans trois nouveaux cierges,

véritables mâts de cire, qui portent, vers le ciel du sanctuaire, la gloire des saints Fuscien, Victoric et Gentien.

Le premier doyen de Sains (13) fut l'abbé Jean-Louis Andrieu, d'Amiens. Sa conduite, en des jours mauvais, fut admirable; il put traverser l'épreuve, caché par ses fidèles paroissiens. Trompé, comme beaucoup d'autres, par la formule captieuse du serment, il le prêta, sous la réserve des droits de l'Église, et se rétracta, dès qu'il connut la volonté du Saint-Siège. Les amis qu'il avait en haut lieu ne furent point étrangers à l'érection de Sains en chef-lieu de canton.

Le second fut l'abbé Carette, ancien curé de Villers-Bretonneux, qui termina son ministère à

(13) Curés de Sains :

1600	Le Clerc	1652	1771	Cordier	1772
1652	Le Clerc	1656	1772	Andrieu	1813
1656	Rogeau, Antoine	1679	1813	Carette	1816
1679	Rogeau, Fuscien	1721	1816	Patte	1836
1721	Belhomme	1761	1836	Beuvin	1857
1761	Martin	1771	1857	Félix	1861

Dom Robert le Forestier, curé de Sains, a comparu à la rédaction des coutumes d'Amiens, en 1567. Du XII[e] au XVII[e] siècle, les moines, curés primitifs de Sains, en ont rempli la charge par eux-mêmes; et ces religieux furent ainsi les prédécesseurs des prêtres qui ont depuis gouverné la paroisse. Cela nous permettrait de remonter fort loin.

l'hospice Saint-Charles, dont il devint aumônier; il était d'Amiens comme le précédent et le suivant.

Le troisième fut l'abbé Patte, descendant de ce Jehan Patte, qui a laissé des Mémoires si intéressants pour la ville d'Amiens, et frère d'une dame qui s'établit à Saint-Fuscien-au-Bois. Il voulut empêcher la ruine de l'église : mais on profita d'un voyage qu'il était obligé de faire, pour accomplir l'œuvre de destruction. Le presbytère de Sains ayant besoin de réparation, M. Patte se retira dans l'abbaye, qu'il avait habitée déjà. Ce fut une attaque d'apoplexie foudroyante qui tua cet homme robuste. Il était docteur en Sorbonne et chanoine honoraire.

Le quatrième fut l'abbé Beuvin, ancien curé de Cottenchy. L'esprit de bienveillance et de charité faisait le fond de son âme; donner était sa joie; soulager, son bonheur; se priver, sa passion. Sous des dehors faciles, se cachaient des vertus sévères. Ses successeurs lui doivent un beau presbytère qui lui a coûté des sacrifices considérables. Une fièvre typhoïde a fini sa carrière : mais sa mémoire vivra longtemps au cœur de ceux qui l'ont connu.

Le cinquième a quitté Sains pour Crécy. L'histoire ne doit pas toucher aux vivants.

On ne nous pardonnerait pas cette pauvre petite Notice, si nous gardions le silence sur un phénomène que tout le monde peut vérifier, chaque printemps, sur le territoire de Sains. Celui qui se promène alors, dans la plaine du Cambos, remarque une étroite et longue bande de végétation d'une teinte puissante, d'une hauteur double des autres graminées. Le ruban vert se dédouble parfois, se contourne, escalade les coteaux à pic, mais il court de l'est à l'ouest, entre Saint-Acheul et Sains et les villages d'alentour. Demandez ce que cela signifie ; on vous dira : « C'est le chemin de nos saints Martyrs ! » Pour peu que vous ayez étudié la nature et le sol terrestre, les explications ne vous manqueront pas, et vous direz tout bas : c'est un vieux sentier rebouché, c'est un fossé recomblé, dont la couche productive a plus de profondeur et donne une pousse différente. Cependant, un sentier, gaulois ou romain, serait-il si bien effacé qu'il n'en resterait nulle part une dépression, pas même sur l'arrête des rideaux ? Mais un fossé de délimitation ne doit-il pas enfermer un domaine, au lieu de s'allonger indéfiniment ? Quoi qu'il en soit, le chemin de nos saints Martyrs est l'expression vive et saisissante de la foi populaire au séjour des Apôtres de la Morinie dans nos contrées, et l'affirmation séculaire de leurs

liaisons avec le centre chrétien de l'Abladène, où dormait le corps de saint Firmin. Ce commentaire des Actes réfute les historiens qui font arriver Rictiovare à Sama de suite, sans qu'il reste un jour pour la prédication de l'Évangile.

Le chemin des Martyrs se trouve partout; et toujours il est verdoyant, au milieu d'une terre ingrate, « sous le règne de J.-C., qui dirige et « conduit tous les événements, selon le bon plaisir « de Sa Majesté Sainte. A qui soit, avec le Père et « le Saint-Esprit, honneur et gloire, dans tous les « siècles des siècles. Amen. » (Actes.)



ACTES

DES

SS. FUSCIEN, VICTORIC ET GENTIEN

MARTYRS

Lorsque le cours de ce monde matériel, et les objets qui en font l'ornement, furent achevés en vue de notre destinée, Dieu résolut de former l'homme, pour le couronner de gloire et d'honneur, en le préposant sur les autres œuvres de ses mains. Il le créa susceptible de mourir, et cependant immortel, même en cas de péché : car il dépendait de son libre arbitre, d'atteindre au bonheur d'un monde où l'on ne peut plus ni pécher ni mourir. Placé dans un jardin délicieux, il se vit comme en suspens, sous le précepte de ne point toucher à l'arbre de la science du bien et du mal ; afin d'accroître la dignité de son état par sa soumission, et de monter un jour à la céleste patrie des anges, sans passer par la dissolution de son corps ; mais à condition de resserrer avec Dieu les liens de la fidélité par l'obéissance.

Hélas! l'homme se laissa séduire par la ruse de l'antique ennemi ; puis, il tomba dans le piége de ses propres passions. Dès lors, il fut le jouet de la mort, exilé du paradis des délices, condamné à la peine du travail. Plût au ciel que le châtiment n'eut fait qu'une victime! mais le détestable attentat fut inoculé, comme une sève contagieuse, à toute la race humaine. La chair portait en soi quelque principe d'infirmité qui causa sa chute, sous l'effort d'une malice étrangère ; c'est pourquoi le Seigneur, la prenant en pitié, daigna la racheter. Du sein de la Vierge très-pure, il embrassa donc les abaissements du corps, les faiblesses de l'enfance, les humiliations de ses langes et les misères de sa crèche. Dans sa course rapide au milieu des âges, il opéra divers miracles, jusqu'à ce que, cloué sur une croix, et donnant le spectacle d'un trépas volontiers accepté, il produisit de son côté du sang et de l'eau ; puis, il se suscita, comme une épouse virginale, son Église immaculée, rachetée dans ce sang et purifiée dans cette eau, sans contracter aucune souillure de crime, aucune ride de mensonge.

Lorsque le Sauveur eut célébré le mystère de sa mort, le troisième jour il ressuscita, pour s'entretenir avec ses disciples, se manifesta, puis, le quarantième jour, dans le Ciel il monta sous leurs

yeux. Après cette ascension, Pilate, n'ignorant rien de ces choses, les consigna dans une lettre adressée à Tibère César, en donnant le détail des vertus du Christ, de sa passion et de sa résurrection. Tibère fit tenir ce rapport au Sénat; mais les sénateurs, blessés de n'avoir pas été tout d'abord saisis de l'affaire, ne s'en occupèrent que pour la repousser avec indignation. C'est pourquoi la haine des Romains s'alluma contre les chrétiens, malgré leur innocence.

Hérode fut cependant le premier persécuteur, et sa colère tomba sur les apôtres du Seigneur; mais Néron mit à mort leurs chefs Pierre et Paul, l'un par le supplice de la croix, l'autre par le tranchant du glaive. Domitien, qui lui succéda, transporté de la même frénésie, frappa saint Jean de la peine de l'exil. Trajan vint ensuite, et poussé par la même haine aveugle, livra aux dernières tortures saint Clément, le troisième pontife de Rome depuis saint Pierre, et saint Siméon évêque de Jérusalem, qu'il fit crucifier. L'empereur Adrien parut à son tour. Celui-ci s'abandonna contre l'Église des Gaules, à de si horribles cruautés que, sur les places et dans les champs, il coulait partout des ruisseaux de sang chrétien. Saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'évangéliste, n'échappa nullement en Asie, à ses poursuites; malgré son âge

octogénaire, il fut brûlé vif, comme un pur holocauste devant le Seigneur. Dèce, en arrivant à l'empire, tâcha d'y joindre l'éclat extérieur du pouvoir : mais il ne trouva point la prospérité de son règne, en continuant le système des persécutions. De son temps, le massacre des fidèles fut si général, qu'il devint impossible de compter les victimes. Entre autres, sa fureur immola saint Sixte, pontife de Rome, et saint Laurent, son archidiacre, de même que l'illustre soldat saint Hippolyte. Valérien l'imita. Dans le carnage, il faut signaler ici saint Corneille et saint Cyprien, qui périrent de son consentement. Mais il était réservé à Dioclétien de mettre le comble à cette rage. Cet empereur, du reste, fut autant secondé dans ses persécutions que dans ses nombreuses guerres, par Maximien-Hercule, qu'il avait élevé du rang de César à celui d'Auguste, afin de s'en faire un appui. De peur que son règne ne parut refroidir les autels des dieux, il lâcha Rictiovare sur la préfecture des Gaules, en lui recommandant d'être impitoyable aux chrétiens. Celui-ci déploya son génie pour bien obéir. On peut croire qu'il s'embrasait aux torches des furies, tant il trouvait de supplices, et laissait derrière lui des monceaux de victimes.

A cette époque, les saints personnages, Fuscien et Victoric, associés à d'autres saints, ayant quitté

Rome, vinrent d'un pied diligent, et d'un cœur plus ardent encore, combattre pour la cause de Jésus-Christ. On les nommait, Quentin et Lucien, Crépin et Crépinien, Piat et Rieul, Marcel et Eugène, Ruffin et Valère. Semblables à des guerriers bien équipés des armes de la foi, guidés par le Seigneur, pour assurer le triomphe de l'Évangile, on les vit arriver à Paris, ville située dans le territoire des Gaules. C'est là que, sous l'inspiration de la grâce divine, ils choisirent chacun la contrée qu'ils devaient remplir de leurs prédications, après leur départ. La Providence leur assigna les points convenables, selon la variété des langages nés de la même langue, dont ils allaient se servir. Séparés désormais par la distance des lieux, autant que leur esprit était inséparable, ils se mirent à prêcher les merveilles du Seigneur; car la charité faisait mouvoir ensemble ceux que la différence des pays forçait à ne plus rester ensemble.

Les hommes de Dieu, Fuscien et Victoric se rendirent donc promptement à la cité de Térouenne, tandis qu'un ordre du Ciel conduisait saint Quentin vers la ville d'Amiens, dont il fut alors l'illustre prédicateur. Un autre serviteur de Jésus-Christ, saint Lucien pénétra dans les environs de Beauvais, pour y répandre sur le peuple les feux de la divine

parole. Saint Rieul s'étant avancé jusqu'à Senlis, n'y eut pas plutôt pris position, que Dieu bénit son zèle, au point de gagner de suite une population autrefois plongée dans l'idolâtrie. Ayant reçu la grâce et la plénitude du sacerdoce, il y fixa le siége d'une église et le centre de son ministère épiscopal. Le Seigneur multiplia les prodiges par l'entremise de ses saints; aussi, l'annonce de leurs prédications était comme une promesse de miracles. En effet, ils rendaient la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets; et les paralytiques recouvraient l'usage d'organes qui avaient perdu la souplesse nécessaire à leurs fonctions. Adonnés à des jeûnes fréquents, à des oraisons continuelles, à des vigiles prolongées, ni le jour ni la nuit, ils n'interrompaient les divines louanges.

La persécution déchaînée partout ravageait donc la sainte Église, avec une telle barbarie que, si tôt qu'on pouvait mettre la main sur les chrétiens, on les égorgeait au milieu des tortures. Rictiovare écrasa du poids de tout son pouvoir préfectoral ces infortunés, ne leur laissant la vie qu'autant que ce tigre altéré de sang ne pouvait les atteindre tous. Lorsqu'il fit son entrée dans la ville de Trèves, qui est sur les bords de la Moselle, il y eut une telle tuerie que le sang en ruissela jusqu'au fleuve, et forma dans les eaux un courant rou-

geâtre ; de sorte qu'on ne savait trop qui l'emporterait, ou la limpidité naturelle de ce fleuve, ou cette couleur extraordinaire. Le lit de la rivière devint le tombeau d'une quantité de saints qui n'en auront jamais d'autre ; et c'est de là que les tronçons mutilés reprendront leurs places, quand leurs corps se représenteront au dernier jugement. Les agents du cruel Rictiovare couraient de tous côtés munis de sa commission ; et si quelque fidèle était découvert quelque part, on le traînait publiquement à la boucherie, en veillant bien à ce qu'il ne put ni se cacher, ni s'enfuir, ni se soustraire d'aucune manière aux plus horribles tourments.

Les saints Fuscien et Victoric après être venus à Térouenne, comme nous avons dit, éprouvèrent un vif désir de revoir leur compagnon et ami saint Quentin, qu'ils chérissaient avec une tendresse toute fraternelle, pour s'entretenir et se réjouir d'avoir converti heureusement une nation païenne. Mais bientôt ils apprirent que ce grand serviteur de Dieu n'était plus dans la même ville où l'avait appelé son zèle.

Ici, nous avons une relation historique où l'on voit qu'un vieillard, nommé Gentien, courbé sous la charge des années, habitant un lieu voisin d'Amiens, encore souillé des erreurs de l'idolâtrie, ayant connu les immenses merveilles opérées par

les saints Fuscien et Victoric, vint un jour au devant d'eux, pour leur adresser des questions, tandis qu'ils commençaient à cheminer sur la route de Paris.

Mes Maîtres, leur dit-il, de quelle ville et de quelle nation êtes-vous? A vos manières comme à votre langage, qui diffèrent des nôtres, il est visible que nous ne sommes pas de la même patrie. Veuillez me dire qui vous êtes, d'où vous venez, où vous allez, et ce que vous voulez ?

Les serviteurs de Dieu lui firent cette réponse: Nous avons reçu à Rome notre vie et notre éducation; c'est là que nous fûmes imbus des principes de la vérité, dressés aux règles de la foi catholique, instruits des dogmes heureux de la religion chrétienne. C'est de là que nous sommes venus dans vos pays, pour vous enseigner les voies de la vie et les sentiers du salut éternel. Car, trompés que vous êtes, par la fraude diabolique, vous adorez des figures privées de sentiment, et vous leur rendez un culte divin qui ne saurait vous porter bonheur. Mais vous méconnaissez le Dieu qui a créé le monde selon sa volonté, vous donnant l'existence, non pour que vous tombiez dans un supplice éternel, quand il vous propose d'éternelles félicités.

Frère, contemplez ce ciel, où resplendissent le soleil, la lune, les nombreuses constellations;

considérez cette terre si bien pourvue de toutes les choses nécessaires à nos besoins; puis, demandez-vous si vous ne devez pas ces biens à la bonté d'un Dieu qui nous aime, plutôt qu'à tous vos simulacres aussi fragiles que tristement insensibles. Dans cette belle ordonnance de la nature, dans cette marche mystérieuse des êtres, sachez découvrir un créateur, en songeant quel doit être en soi-même le grand ouvrier qui pondère cet équilibre dans l'espace. C'est lui qui suspend les cieux sur un fluide subtil; lui qui affermit le globe sur ses bases; lui qui emprisonne l'océan dans le sable mobile; lui qui, accomplissant ces merveilles comme il lui plaît, les assure par son Verbe, et les confirme par son Saint-Esprit. Si maintenant nous avons entrepris de vous annoncer le Christ, qui est sa puissance même et sa vertu, sa grâce et sa sagesse, c'est que nous avons été pénétrés d'amour pour vous, et touchés du désir de vous sauver, en vous épargnant une perdition irréparable. Mais, nous cherchons en ce moment notre vénérable compagnon, le très-noble Quentin, qui est sorti de Rome avec nous et pour la même cause que nous.

A ces mots, le vieillard fut saisi de stupeur, et tirant de sa poitrine une voix entrecoupée de soupirs, il dit: depuis trois jours, je suis sollicité in-

térieurement d'embrasser la foi du Dieu que vous servez ; je désire me convertir de toute mon âme à sa sainte religion. Pour ce qui regarde l'homme de Dieu que vous cherchez, voici ce que j'en puis savoir. Tandis qu'il annonçait au peuple de notre ville les oracles de la vérité, Quentin fut pris par ordre du préfet, broyé par une infinité de tortures, entraîné hors de la cité sur la route du municipe qu'on appelle l'Auguste des Vermandois. C'est là qu'il eut la tête tranchée après un délai de quarante jours. Déjà les satellites du persécuteur ont eu vent de votre apparition ; et si vous tombez dans leurs mains, ils ne manqueront pas de vous jeter en prison, comme ennemis des dieux et du gouvernement. Mais, ne craignez pas de vous réfugier sous le toit de votre serviteur, et faites-moi l'honneur d'y prendre un peu de nourriture et de repos.

Pendant ces jours-là (14), le préfet Rictiovare arrivait dans Amiens, et le bruit public apportait à ses oreilles les faits éclatants que Fuscien et Victoric venaient d'accomplir pour la gloire de Notre-Seigneur. Cette nouvelle agita son esprit en excitant sa colère ; aussi, se mit-il de suite à leur recherche. Tandis que le respectable vieillard, après

(14) His forte diebus... Repente Rictiovarus advenit.

avoir recueilli dans sa maison les saints prédicateurs, faisait son possible pour leur rendre tous les services de l'hospitalité, tout-à-coup paraît Rictiovare, qui donne ses ordres, pour qu'on arrête aussitôt Fuscien et Victoric, les doux serviteurs de Dieu.

En ce moment Gentien ne put contenir sa douleur; mais, enflammé de l'amour que les saints lui inspiraient, il se précipite, en dégaînant son glaive, et menaçant de frapper le persécuteur. Ce n'est pas qu'il en eut l'intention; son unique désir était de ne pas manquer une pareille occasion de mourir pour le nom de Jésus-Christ. Rictiovare lui dit alors : D'où te vient cette fureur, Gentien? Tu es bien téméraire de vouloir ainsi me passer ton fer dans le corps! Gentien répondit : Va, tu ne le mérites que trop, toi qui, contre toute raison, persécutes les adorateurs du Dieu qui est le créateur et le conservateur de ce monde. Certes, je n'ai pas peur de mourir pour sa cause; et tu ne prendras ses serviteurs qu'en prenant ma vie : car je le sers aussi, et je m'en fais honneur.

Le préfet, irrité par cette belle profession de foi, fit décapiter le bienheureux Gentien, en présence de saint Fuscien et de saint Victoric. Ensuite s'étant assis sur son siége de pestilence, il commanda qu'on fît venir, en qualité d'assesseurs, les gens de

justice ; et même on assembla la foule du peuple. Voici quel fut son langage devant cette multitude en parlant aux serviteurs de Dieu : Je ne doute pas si vous êtes Romains ; car je reconnais dans vos personnes la tournure des Romains. Cependant il faut nous avouer quels sont votre culte et vos dieux. Les saints lui firent cette réponse : Tous les dieux des nations sont des démons indignes de notre culte et de notre respect. Hommes de cœur et de bon sens, ce n'est pas nous qui baisserions la tête sous ces êtres mauvais, ou devant leurs vaines figures. Nos adorations et nos hommages s'adressent à Dieu le Père, qui possède seul l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible. En lui, jamais de métamorphose, pas l'ombre d'une vicissitude. Son être c'est d'être éternellement ce qu'il est. A vrai dire, il est seul réellement existant, puisque seul il est permanent dans son mode d'existence. Sans se modifier, il modifie tout ; sans se diversifier, il diversifie tout ; sans varier ses plans, il varie à l'infini la forme des choses. Il est partout, et tout entier sans occuper l'étendue. Il est au-dessus et au-dessous, au dedans et au dehors des créatures ; au-dessus en les gouvernant, au-dessous en les maintenant, au dedans en les remplissant, au dehors en les enveloppant. A son jugement ressortissent tous les droits de la toute-puissance ; sa

force domine essentiellement la nature, car sa divinité règne à de telles hauteurs qu'il n'y a pour elle ni commencement ni fin, ni berceau ni tombeau. Le Père engendre le Fils, hors du temps, de sa propre substance. Nous pouvons bien admirer qu'il est né, non savoir de quelle manière il est né. En effet, il n'est pas possible de définir comment l'éternel produit le coéternel, comment l'être antérieur aux âges engendre son égal, et comment le Fils n'est pas moins ancien que le Père. C'est que le Père engendre tout ce qu'il est lui-même : Dieu un Dieu, lumière la lumière, immense l'immense, incompréhensible l'incompréhensible, tout-puissant le tout-puissant, seul avec soi-même l'éternel avec soi-même. Le Fils est donc né du Père en dehors du temps, et de sa Mère dans la durée du temps. Comme un aimant céleste, unique en sa double nature, et de sa double nature, il reste Dieu dans les embrassements du Père, et devient homme dans le sein d'une mère. C'est ainsi qu'il a pu opérer notre rédemption. Or, la vertu du Saint-Esprit a couvert cette mère de son ombre, et l'a garantie de tout sentiment de passion, lorsqu'il lui fut donné d'enfanter le Seigneur J.-C. que nous confessons de bouche, ainsi que nous le croyons de cœur.

Le président, ayant entendu ce discours, leur dit : Vous êtes des insensés. Abandonnez ces fo-

lies, et sacrifiez aux dieux. Si vous résistez, j'ai assez de supplices pour vous réduire. Les saints lui répondirent de nouveau : La constance de ceux qui servent le vrai Dieu ne redoute pas l'épouvantail de votre colère. Nous serons trop heureux si nous pouvons souffrir et mourir pour lui. Cette terre, qui n'est pas notre cité permanente, ne saurait nous empêcher de soupirer vers notre patrie de l'avenir, dont Dieu lui-même est l'ordonnateur et l'ouvrier. Nous osons vous exhorter à quitter vos superstitions et vos idoles ; sauvez votre âme, convertissez-vous au Dieu vivant et véritable, dont la miséricorde vous accordera le pardon de vos péchés et la vie éternelle. Si vous y mettez de la négligence, la séduction diabolique, dont les attaches vous entraînent au culte des faux dieux, vous précipitera dans un feu éternel. Pourquoi, s'il vous plaît, ne pensez-vous pas que des effigies de matière, incapables de voir ou de sentir, sont des objets fort inutiles ?

En cet instant, le préfet, soulevé par un esprit de folle fureur, fit serrer les hommes de Dieu dans ses chaînes, et commanda de les traîner du côté d'Amiens, pour les y jeter dans un sombre cachot. Mais, tandis qu'on les conduisait sous bonne garde, les saints étaient tout rayonnants de joie et triomphaient d'avoir été jugés dignes de souffrir

pour le nom de J.-C. A peine furent-ils éloignés d'environ un mille, ou un peu plus, du lieu de leur mise-aux-fers, qu'ils cessèrent de marcher. Toujours pleins de constance dans leur foi, prosternés sur leurs genoux, élevant au ciel leur âme vraiment céleste, ils firent cette prière en versant des larmes d'attendrissement : Seigneur Jésus, lumière véritable, vous qui êtes, et qui étiez avant l'arrangement du monde ; vous qui mesurez les cieux dans le creux de votre main, et renfermez le globe terrestre dans un pli de doigt ; vous qui êtes assis sur les ailes des Chérubins ; vous qui sondez le fond des abîmes ; vous qui tirez les vents de vos trésors ; vous qui faites lever votre soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes ; Nous vous supplions en toute vérité, ô Dieu saint, en vous présentant l'hommage de notre foi, nous qui soupirons après le bonheur de vous contempler, dans toute l'ardeur de notre cœur et de notre âme, Daignez recevoir et agréer notre dernier soupir. Ne nous oubliez pas dans l'éternité !

Leur prière terminée, ils dirent au préfet : ô Ricliovare, si les efforts de notre parole pouvaient vous persuader d'embrasser notre religion, nous serions tout consolés, nous qui sommes si contristés de votre perdition ; mais, comme vous courez

obstinément à votre malheur éternel, nous ne pouvons que vous plaindre de ce que vous êtes impitoyable à vous-même. Mais, quel est votre projet? Quelle espérance avez-vous dans votre infortune? Cessez, malheureux, d'accroître votre infidélité, pour obtenir grâce et pitié devant Dieu.

Rictiovare leur dit : Puisque vous m'avez si libéralement promis les supplices de l'autre monde je vais vous en accabler dans celui-ci ; à moins que vous ne consentiez à sacrifier aux dieux. Les saints répliquèrent : Celui qui n'est pas bon pour soi ne peut être bon pour les autres, il n'est guère étonnant que vous nous donniez la mort dans le siècle présent, vous qui ne craignez pas de tomber dans une mort éternelle. A présent, épuisez sur nous les supplices à votre fantaisie, et ne retardez pas notre épreuve.

Alors Rictiovare fit enfoncer à coups de marteau des broches de fer dans leurs oreilles et dans leurs narines ; il ordonna de leur percer le cou avec des poinçons rougis au feu, de manière à traverser leurs langues, pour empêcher l'usage de la parole ; on arracha les yeux de leurs orbites. Puis, le préfet, brandissant une lance, la dirigea de façon à fouiller leur corps ; enfin, tandis qu'il leur restait encore quelques palpitations, il commanda de leur abattre la tête. Après les avoir ainsi achevés, le

persécuteur éprouva plus de plaisir qu'il ne s'en était promis d'une exécution dont il avait pris l'habitude. Ce fut donc, en s'applaudissant comme d'une victoire, qu'il se hâta de rentrer dans la ville d'Amiens. La vengeance du ciel l'y attendait : Tout-à-coup, il ressentit des douleurs atroces dans les entrailles, et se prit à crier par toute la cité : Oh! oh! oh! que ferai-je? quel ressource à mon sort? Moi, qui viens de torturer les serviteurs de Dieu Fuscien et Victoric, c'est pour cela que je souffre à mon tour des tortures intolérables.

Le jour où ces saints gagnèrent la palme du martyre, une si vive clarté resplendit sur eux, que les personnes qui les approchèrent n'eurent pas de peine à remarquer une double source de lumière; et dans l'astre du soleil qui éclairait la terre comme c'est l'ordinaire, et dans un signe qui resplendissait au ciel. Les prodiges ne manquèrent point à leurs restes inanimés : car, les corps étendus et décapités, par un effet de la puissance divine, se redressèrent sur leurs pieds, et prenant leurs têtes dans leurs propres mains, s'acheminèrent d'un pas ferme et droit vers la maison hospitalière du bienheureux Gentien, d'où le préfet les avait emmenés; tellement que l'ayant fait leur compagnon de foi par leurs pieuses leçons, ils se firent les compagnons de sa tombe; et que, réunis à jamais dans les de-

meures célestes, ils demeurent inséparables dans leur dernier asile sur la terre. Il n'y a pas plus à contester ce miracle que d'autres; le Dieu qui a soutenu la marche de saint Pierre sur les flots de la mer, peut aussi bien rendre le mouvement à des hommes que le supplice vient de frapper.

Vers le crépuscule, au moment où la nuit étend ses voiles sur le sol, plusieurs fidèles vinrent à l'endroit où gisaient ensemble les trois corps, en attendant la sépulture. Ils les ensevelirent avec respect en chantant des hymnes, autant que le permettait la circonstance, et glorifiant Dieu de ce qu'il avait donné à ses serviteurs la grâce et la constance de remporter la couronne du martyre. Ils disaient : ô Christ, vous qui brillez plein de beauté dans la pompe de votre toute-puissance ; vous qui êtes la gloire des saints et le foyer de leurs sublimes sentiments, c'est vous qui nous accordez la faveur de célébrer les mérites de vos généreux témoins, Fuscien, Victoric et Gentien. Daignez nous fortifier de leur protection, autant que vous êtes honoré de leur passion. Celui qui se plaît au récit de leur combat doit humblement souhaiter leur courage de soldat ; c'est beau de les vanter, c'est plus beau de les imiter. Prions donc leur âme compatissante, qui triomphe maintenant au port de l'éternité pacifique, d'intercéder pour nous qui sommes ballotés

par les flots de la tempête diabolique ; et, puisse leur secours, si nous sommes encore indignes de la couronne, nous obtenir du moins que Dieu nous pardonne.

Or, les bienheureux Fuscien, Victoric et Gentien consommèrent le cours de leur vie terrestre et de leur martyre le troisième jour des ides de décembre, sous le gouvernement du préfet Rictiovare; sous l'empire de Dioclétien et de Maximien; mais sous le règne de J.-C. qui dirige et conduit tous événements selon le bon plaisir de sa majesté sainte. A qui soit, avec le Père et le Saint-Esprit, honneur et gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

ACTES DE L'INVENTION

Après plusieurs siècles, Dieu permit que les restes des saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien fussent tirés du sépulcre inconnu qui les avait longtemps cachés, à la suite d'éclatantes merveilles.

Lupicin, prêtre de la ville d'Amiens, homme d'une vie digne de louanges, se livrait la nuit aux pieuses vigiles ; et les terminait, comme pour récompense de ses saintes occupations, en prenant un peu de repos, lorsqu'il reçut la visite d'un ange qui lui apparut dans son sommeil, en disant : Prêtre Lupicin, il faut vous lever et aller au lieu que je vous indiquerai ; là, vous trouverez une crypte recouverte de broussailles, qui renferme les corps des saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien. Le vénérable prêtre se réveilla, tout saisi de crainte, et, s'armant d'une bêche, se rendit au lieu que l'ange lui avait montré. Dès qu'il eut creusé le sol et fait une tranchée, tout d'un coup, il trouva la crypte annoncée, de même que les corps des saints martyrs. Alors, transporté d'allégresse, il pleura de bonheur et se mit à prier le Seigneur en ces termes : ô Dieu qui avez daigné vous ser-

vir de moi, malgré mon indignité, pour recouvrer les précieux restes des saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien, jusqu'à ce jour couchés dans une tombe inconnue, je ne saurais vous exprimer ma reconnaissance. Ayant fini son oraison, il se mit à chanter une antienne en l'honneur des martyrs, en y joignant les jubilations de la plus vive joie.

Saint Honoré, alors évêque d'Amiens, s'employait, selon sa coutume, dans son église, à célébrer le divin sacrifice, ainsi qu'à payer son tribut quotidien de louanges au Seigneur, lorsqu'il entendit, malgré une distance de quatre milles, le cantique de Lupicin ; ce qui lui donna l'occasion de s'informer avec une sollicitude paternelle du pays où le digne prêtre s'en était allé. Il n'avait pas cessé ses questions que déjà le vénérable Lupicin rentrait. Saint Honoré lui dit : Frère Lupicin, vous chantiez bien haut tout-à-l'heure? Je vous ai entendu. Aussitôt l'humble prêtre demanda qu'on voulût bien se retirer dans un endroit moins public, pour écouter ce qu'il avait à raconter. Lorsqu'il eut obtenu cette précaution, il fit le récit, non sans verser quelques larmes, de tout ce qui s'était passé, disant de quelle manière le Dieu de miséricorde lui avait manifesté les corps des saints martyrs, et les circonstances de leur invention.

A la nouvelle de cet événement merveilleux, saint Honoré se prosterna sur la terre, adorant le Seigneur, et s'adressa bientôt à son peuple, en disant : Rendez grâce à Dieu comme moi, car il paraît assez que l'on a eu le bonheur, de retrouver dans notre diocèse les corps des saints Fuscien, Victoric et Gentien. Le bruit du prodige eut, en quelques moments, ébranlé toute la ville, et mis les fidèles en mouvement ; de sorte que chacun témoignait au Seigneur Jésus sa gratitude avec une immense joie, pour la grâce qu'il avait faite en illustrant le territoire d'Amiens par le sang des martyrs.

Le très-pieux évêque Honoré, rassemblant alors le troupeau des fidèles, et plusieurs groupes pour la psalmodie, se rendit par la route convenable au sépulcre où reposaient les corps des Saints ; mais on y semblait attiré par les doux parfums qui s'en échappaient, et l'on eut dit que ce lieu ne contenait pas autre chose. Le récit du miracle s'envola, si on peut le penser, sur les ailes de la renommée, jusqu'à la ville de Paris, et parvint aux oreilles de Childebert qui était sur le trône des Francs à cette époque. Dès qu'il eut appris la nouvelle, le prince fléchit les genoux et leva les mains au ciel, en priant et remerciant le Seigneur, avec des larmes de joie ; puis, se relevant, il se

tourna vers les prêtres qu'il entretenait à sa cour: Allez, leur dit-il, sans perdre une heure, et tachez de ramener dans nos murs les corps des saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien, qui ont été retrouvés dans le voisinage de la ville d'Amiens; afin que je puisse leur rendre les honneurs d'une sépulture magnifique. Aussitôt ces personnages se hâtèrent d'exécuter la volonté royale et vinrent au lieu qui possédait les saintes reliques. Après avoir levé de terre les ossements des martyrs, ils rangèrent à l'entour un chœur de psalmodié, et l'on donna le signal du départ: mais les saints corps prirent soudainement une si énorme pesanteur que nulle force ne parvint à les mouvoir. Aussitôt l'on fit savoir au religieux prince que les restes des martyrs, qu'il avait ordonné de lui apporter, se refusaient à quitter le lieu de leur élection. Alors, le pieux roi décida qu'on ensevelirait, avec tout l'honneur dont ils étaient dignes, dans ce lieu même, les ossements des trois martyrs; et il fit bâtir au-dessus de leur tombe, en suivant le mouvement de sa fidèle dévotion, l'enceinte d'une église, où le Seigneur multiplia les miracles qu'il daignait y faire par l'intercession des saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien. Là, les aveugles ont obtenu de voir, les muets de parler, les paralytiques de marcher, les personnes nouées, qui ne

pouvaient se tenir, de reprendre la solidité de leurs membres, les possédés d'échapper à l'influence des démons.

O louable constance des martyrs qui, foulant aux pieds les illusions du monde, ont échangé des plaisirs d'un instant contre un bonheur éternel!

O combats qu'il faut imiter et dont la gloire rejaillit sur les restes inanimés des combattants, après les avoir enrichis de grâces et couronnés d'une gloire immarcessible! Combien sont précieux devant Dieu les hommes qui ne craignirent pas de passer par la route des souffrances, pour aller de cette vie à l'éternelle félicité!

Or, nous devons célébrer la chère solennité de ces illustres Martyrs, afin que, si nous ne suivons pas leurs vestiges, nous obtenions du moins leur protection; par la bonté de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il!..

AUTHENTIQUES
DES RELIQUES DE NOS SAINTS MARTYRS.

(TRADUCTION.)

I.

Pour qu'on en garde un perpétuel souvenir.

L'an du règne de notre Sauveur 1664, le 27 juin, en la fête de la Translation des bienheureux Martyrs Fuscien, Victoric et Gentien; l'illustrissime et révérendissime notre Père en Dieu, seigneur François Faure, évêque d'Amiens, après avoir solennisé le divin sacrifice, a très-respectueusement déposé dans la présente châsse, donnée par Lui-même à cette fin, les ossements de ces glorieux Martyrs, découverts un an et quelques mois avant ce jour, sous le maître-autel de l'église de cette paroisse; ils s'y étaient conservés dans un cercueil de marbre, selon l'ancien rite, et cachés depuis un grand nombre de siècles. Mais en divers temps, beaucoup de fidèles, qui les avaient vénérés, ont obtenu la guérison d'une foule de maladies; comme il est certifié par leurs témoignages.

Ainsi, la foi constante et la plus heureuse expérience montrent que ces pieuses dépouilles sont bien vraiment des Saintes Reliques, et que Dieu même y met une grâce de guérisons miraculeuses. C'est pourquoi le

révérendissime seigneur évêque a fait rédiger cet instrument, et daigné le confirmer par l'apposition de sa signature et de son sceau, en ordonnant que le tout soit renfermé dans la châsse.

Ont été requis à cette occasion : l'illustre et révérend messire Charles d'Ailly, abbé de St-Fuscien-au-Bois ; — le scientifique homme, maître René Robeville, chanoine de la Cathédrale, théologal, archidiacre et vicaire-général ; — le vénérable messire Henry Rogeau, chanoine de la même église ; — Nicolas Leleu, garde-des-sceaux à la cour d'Amiens ; — Jean Buille, second chapelain dans cette église ; — Antoine Rogeau, curé de Sains ; — l'illustre seigneur Julien Piettre, conseiller secret du roi très-chrétien ; — le très-honorable monsieur François Rogeau, juge ordinaire à Amiens, pour le présidial de Beauvais ; — ainsi que beaucoup d'autres fidèles qui ont marqué leur présence soit par les actes soit par les écrits. Suivent les signatures de tous lesdits ; plus celle de Michel Ducastel, bailly de Boves.

II.

L'an du règne de notre Sauveur 1665, le 17e jour d'août, les reliques des saints Martyrs Fuscien, Victoric et Gentien ont été reposées dans la présente Châsse d'argent, que noble homme, monsieur Pierre Le Billon, seigneur de Gros-Tison, conseiller du roi en

la cour d'Amiens, et noble dame Catherine Creton, son épouse, ont vouée et donnée aux glorieux Martyrs. Cette opération fut faite par nous, Réné Robeville, professeur de théologie, archidiacre, chanoine, théologal d'Amiens, et vicaire-général du seigneur François Faure, évêque d'Amiens; tandis que nous assistaient de leur présence : Maître Antoine Rogeau, curé de cette paroisse; — Oudard Forcebras, prêtre; — très-noble homme, Jean Creton, seigneur de Herleville, conseiller du roi; — M. Vincent de Barastres, bourgeois d'Amiens; — Jean Bernard, orfèvre d'Amiens: — ainsi que beaucoup d'autres fidèles convoqués à cette occasion. Suivent les signatures de tous lesdits; plus celles de Jean-Bénoni Guidé, et de Pierre Picard, marguillier.



PROSA ANTIQUA.

Athletarum Christi victoria
Recolatur jugi lætitiâ,
Cujus dulci semper memoriâ
Exultabunt Sancti in gloriâ;
Alleluia !

Roma quondàm bissenos comites
Christianæ cohortis milites
Misit, per quos divinâ gratiâ
Gallicana fulget Ecclesia.

Ab his missus ad gentes ultimas
Possidentes oras maritimas,
Fuscianus effulsit, sociâ
Victorici fultus constantiâ,

Quibus virtus adfuit
Christi tàm magnifica
Quòd gens illa respuit
Fana diabolica ;

Et per fidem roboratam
Doctrinâ catholicâ
Messem dedit Deo gratam
Cultura Dominica.

Post hæc Sancti non cedentes
Minis nec pressuris,
Nec tormentis diffidentes
Sociorum diris;

PROSE ANTIQUE.

Athlètes saints, puisse votre Victoire
Donner un jour du ciel à ce bas lieu,
Et les élus tressaillir en mémoire
De vos combats, au faîte de la gloire;
Béni soit Dieu!

Rome autrefois envoya douze apôtres
Dont ce pays a vu triompher deux;
Grâce au Seigneur, ces héros sont les nôtres;
L'Église en France est belle et fière d'eux.

Fuscien prêcha le peuple maritime
Qui de la Gaule alors tenait le bord,
Et Victoric, en son zèle unanime,
Vint seconder son ami dans le nord.

L'Esprit-Saint les favorise;
Déjà l'immortelle Église
Comme une reine est assise
Sur la ruine des dieux

Et la semence d'Évangile,
Dans cette primeur virile,
Produit une moisson fertile
Qui du ciel séduit les yeux.

Et l'âme des Saints attendrie,
Sous l'infernale furie,
Console une foule meurtrie
Que Satan met dans les cieux.

62

Ambianis redierunt,
  Quâ Quintini socii
Gloriosum audierunt
  Examen martyrii.

Quos ut senex suburbanus
Vir insignis Gentianus
  Collegit hospitio.

Præsul ferox et insanus,
Et armata secum manus,
  Venit è vestigio.

Et, dùm adstans in ostio,
Senex, extracto gladio,
Sanctos tueri voluit

A cœtu tentus impio,
Mortis sacræ compendio,
Vitam beatam meruit.

Et post Dei famulis
Arctatis in vinculis
Sævus instans scapulis,
Præses dùm regreditur.

In viâ desæviens
Moræ jàm impatiens,
Et cruore sitiens,
Illos mox aggreditur.

Qui, constantissimis
Sanctorum animis,
Cum pœnis plurimis
Vexasset corpora;

Puis, auprès d'Amiens ils reviennent :
  Compagnons de saint Quentin,
C'est là que bientôt ils apprennent
  Son héroïque destin.

Un vieillard voisin de la ville,
Gentien, leur offre en sa famille
  La douce hospitalité.

Le préfet survient à la piste :
C'est un monstre à l'œil fauve et triste,
  D'autres monstres escorté.

Gentien prend le glaive, à sa porte,
Pour défendre les Saints, il part,
Et fait de son cœur un rempart.

Mais il tombe dans la cohorte
Et mérite à l'instant le sort
De monter au ciel par sa mort.

Les apôtres, ses convives,
Sont chargés de lourds liens,
Et de ses verges hâtives
Le préfet leur montre Amiens.

Soudain, il suspend sa course :
Quel atroce repentir,
S'il tardait, tenant la source,
A boire un sang de martyr!

Mais leur divin courage
Épuise les efforts
D'une savante rage,
On n'atteint que les corps!

Transversis naribus,
Mersis et auribus,
Clavis candentibus
Affixit tempora.

Post, evulsis oculis,
Abscissis capitibus,
Victuros in sæculis
Pœnis solvit omnibus.

Quos donum Dei gratiæ
Quàm dignæ forent hostiæ
Monstravit post martyrium.

Nàm cunctis admirantibus,
Suis uterque manibus,
Caput erexit proprium.

Et sui corpus hospitis,
Jàm animabus præditis
Supernâ cœli gloriâ;

Visitaverunt denuò,
Ut exultarent mutuò
De sepulturâ sociâ.

Undè viri timorati
Signis tantis excitati,
Venerunt ad exequias.

Benedicentes Domino,
Viventi sine termino,
Et referentes gratias.

Dans leur nez, leurs oreilles,
Leurs tempes, de longs clous
Et des broches pareilles
Flambent au fond des trous.

Puis, les yeux arrachés tombent,
Et leurs chefs tranchés succombent;
La mort, pour vivre toujours,
De leurs maux finit le cours.

Combien du ciel ils étaient dignes,
On le sait par les faits insignes
Qui suivent ces coups inhumains.

Tous les spectateurs admirèrent
Comment nos saints Martyrs portèrent
Leurs têtes dans leurs propres mains.

Ces morts sont un vivant spectacle ;
Ils s'en vont au pas du miracle
Saluer Gentien de nouveau.

Dans cette suprême visite,
Tous les trois on se félicite
De dormir au même tombeau.

Un groupe pieux que dirige
L'étonnement de ce prodige
Prend soin de les ensevelir.

Tout remplis de reconnaissance,
Ces Chrétiens chantent la puissance
De Celui qui ne peut mourir.

Et nos, Ipsorum dulcia
Precemur per suffragia,
Ut festa post hæc annua
Ducamur ad continua.

Ubi Dei fulti præsentiâ,
Exultantes in cœli curiâ,
Decantemus omnes : Alleluia !

PROSA HESTERNA.

Exultate, Morini,
Plaudat et certamini
Nostra tellus Martyrum !

Roma bellum renovat ;
Furit, ardet, æstuat
In gentem Christiadûm.

Edictis propositis,
Necantur suppliciis,
Qui Christo deserviunt.

Romanis è sedibus
Ut prosint nutantibus
Plurimi diffugiunt.

Galliis hi pugiles,
Appulerunt celeres
Spiritu veridico.

Prions nos protecteurs fidèles
Après ces fêtes annuelles,
D'étendre sur nous leurs tutèles
Au séjour qui n'a point d'adieu.

Là pénétrés de la Majesté Sainte
Et triomphants dans l'éternelle enceinte,
Nous dirons tous en chœur : béni soit Dieu.

PROSE MODERNE.

Tressaillez, ô Morinie,
Applaudis, terre bénie,
Nos saints Martyrs triomphants !

Rome retourne au carnage,
En fureur, en flamme, en rage,
Du Christ meurtrir les enfants.

Les édits de sang résonnent ;
Partout les tourments moissonnent
Le champ de l'Église en fleur.

Pour fixer ceux qui balancent
Du Capitole s'élancent
Plusieurs héros pleins de cœur,

Au fond de la Gaule arrive
Bientôt leur recrue active,
Où l'Esprit-Saint la conduit.

65

Fuscianus Morinos
Erudit, sternit deos,
Suffultus Victorico.

Ambianum propè tendunt
Et Quintinum læti quærunt,
Ut gratentur invicem.

Gentianus, Deo ductus,
Dicit: Hunc Rictiovarus
Nuper fecit martyrem.

Gratulantur, collætantur,
Invicem se consolantur;
Advenæ pleni gaudio
Excepti sunt hospitio.

Felix domus, ubi semen
Satur, undè Christi germen
Surget, in nostramque gentem
Fausta decurrent omnia!

Christi fides nuntiatur,
Di mendaces ejurantur,
Nostratûm mòx baptizantur
Quotquòt mota sunt pectora.

Tartari sed livor dirus
Indolet tot faustis rebus;
Plebs, sacerdos, magistratus
Mòx deos ulciscitur.

Truncat præses Gentianum
Defensorem advenarum,
Fuscianum, Victoricum
Tormentis aggreditur.

Fuscien abat les idoles
Des Morins sous ses paroles ;
Victoric l'aide et le suit.

Un jour, vers Amiens ils s'avancent,
Où près de saint Quentin ils pensent
Ensemble se réjouir.

Gentien, à qui Dieu se déclare,
Vient et leur dit : Rictiovare
Naguère en fit un martyr.

C'est le bonheur, c'est l'allégresse,
A ce message, qui les presse ;
Les Saints, dans leur félicité,
Reçoivent l'hospitalité.

O Maison heureuse où commence
A germer la Sainte Semence
Qui, de ses fruits épanouis,
Couronne un fortuné pays !

La foi du Christ est célébrée,
L'idolâtrie est abjurée,
Touchés au cœur, les citoyens
Vont au baptême et sont chrétiens.

Mais le feu de l'enfer s'attise
Contre les succès de l'Église ;
Peuple, pontife, magistrat,
Des dieux vengent le sénat.

Le Préfet, que Gentien arrête,
Sur place lui tranche la tête ;
Et les apôtres enchaînés
Aux tourments sont condamnés.

Patri maxima laus, maxima Filio,
Amborumque sacro maxima Flamini,
Cujus præsidio prælia sustinent,
Spreto funere, Martyres.

HYMNUS.

Hæc dies terris Tibi, Fusciane,
Sacrata est nec-non socio laborum,
Hospiti vestro quoque Gentiano;
Plaudite, cœli!

Impias mentes tenet obstinatus
Error, et densis fruitur tenebris;
Prædicant vulsis meliora spinis,
Semina mandant.

Sæva tortoris rabies minacis
Æstuat frustrà, potiùs dolorum,
Pro sacris aris, genus omne constans
Præco vorabit.

En lupos interjacet immolandus
Nuntius Verbi geminus; parantur
Jàm sudes, ignis, gladius, flagellum,
Vincula, clavi.

Horret avulsâ nuda caro veste,
Nec tamen squallens, sed amœna vel sic
Gestit, et sparso meliùs cruore,
Tecta superbit.

Quid furis, lictor, sociosque diro
Pertinax cædis pugiles flagello?
Perdis incassum scelus, ac inanes
Concipis iras.

Père, Fils, Esprit-Saint, à vous trois gloire unique,
Car vous êtes le Dieu des célestes combats,
Et c'est votre vertu que la foi communique
A vos religieux soldats.

HYMNE.

Cieux, applaudissez une triple couronne :
L'apôtre Fuscien dans ces lieux écouté,
Victorie son aide, et Gentien qui leur donne
L'hospitalité.

O peuple aveuglé, follement tu t'obstines,
Dans l'affreux désert où l'erreur est ta loi ;
Les Saints vont semer, en ôtant tes épines,
Le grain de la foi.

L'ongle des bourreaux inutile s'aiguise :
Pour l'honneur de Dieu, la pieuse valeur
Saura tout souffrir, fallut-il qu'elle épuise
Le fiel de douleur.

Mais déjà la mort menace ses victimes :
Contre deux agneaux, c'est un troupeau de loups ;
Des broches, des crocs, des lanières, des limes,
Des chaînes, des clous.

L'effroi les saisit, quand on ôta leur robe :
Mais un voile rouge alors drape leur flanc ;
Ce voile à la fois les montre et les dérobe
Dans les plis du sang.

Licteur, pourquoi donc, sur leur chair virginale,
Fais-tu rebondir une grêle de plomb ?
Va, pauvre bourreau, sous ta verge infernale,
Leur âme est d'aplomb.

Carnifex truncos ferus in jacentes
Ergò sævîsti? geminando pœnas
Nobiles Christi sociis triumphos
Invitus auges.

Nostra sacrato natitans cruore
Gaudeat tellus, scatet indè nobis
Spes et exemplum, super hæc clienti
Grande levamen.

Gloriam Sanctæ Triadi canamus;
Gloriam Patri, genitoque Verbo;
Æqua sit semper, Tibi laus per omne,
Spiritus, ævum!

DIE XXVII[a] JUNII

IN FESTO

Translationis sanctorum trium Martyrum FUSCIANI, VICTORICI ET GENTIANI.

HYMNUS.

Quæ nos pompa vocat? cœlica Martyres
Nostros à tumulo gloria suscitat;
Virtus tanta viget, nec violabitur
Seris tradita sæculis,

Vincendi genus hoc martyribus novum:
Victis est sua laus, sunt sua præmia;
Victi, dùm caditis, funeris è sinu,
Victâ morte, resurgitis.

Pourquoi taillader leurs corps foulés par terre?
Mais tu ne sais pas que ce dernier affront
Sertira de plus une divine pierre
A leur noble front.

Sains, réjouis-toi, Terre de sang pétrie,
Où ruissellent encore et l'exemple et l'espoir;
L'amour des Martyrs pleut dans cette patrie;
Mais sachons vouloir!

Chrétiens, louons Dieu dans sa Trinité Sainte;
Le Père infini, l'Eternel engendré,
Leur commun Esprit soit toujours avec crainte
Partout adoré!

---

27 JUIN

EN LA FÊTE DE

La Translation de nos trois saints Martyrs
FUSCIEN, VICTORIC ET GENTIEN.

HYMNE.

Quelle pompe du Ciel en ce lieu nous convie?
La cendre du tombeau semble ici rajeunir,
Sous le souffle puissant d'une nouvelle vie
A l'épreuve de l'avenir.

Nos Saints ont renversé le char de la victoire:
Vaincus, leurs bras atteint des prix hauts et mouvants;
Vaincus, leur front se lie aux lauriers de la gloire;
Vaincus, la mort les voit vivants.

Ultor nempè Deus corpora Martyrum
Condi pulvereo non patitur sinu,
Tristes relliquias, opprobrium necis
Sacris pensat honoribus.

Exultat Pietas tincta cruoribus,
Quæ, parcente manu pignora colligit;
In templo Domini corpora Martyrum
Urnis hospitibus locat.

Hìc libant Domino, semper et immolant,
Truncum corpus adhùc : Non satis est sis
Unâ morte mori, sed Deum, ut sibi
Nos semper societ, rogant.

Fusus pro Domino fumat adhùc cruor ;
Sacris pignoribus spirat adhùc Fides ;
Præcones fidei frigida pectora
Linguâ sanguinis excitant.

Qui lucis Pater est, gloria sit Patri ;
Qui lux ipsa Patris, gloria Filio ;
Amborumque Tibi, nexus amabilis,
Sit et gloria, Spiritus.

HYMNUS.

O vos unanimes Christiadum chori,
Sanctorum tumulos et cineres patrum,
Dulces exuvias, pignora Martyrum,
Lætis dicite cantibus.

Vobis quanta venit de nece dignitas;
Quæ delubra Deo surgere cernimus
Altis vestra ferunt nomina frontibus,
Christi gloria, Martyres.

Après tant de combats Dieu leur devait ce change,
De ne pas infliger à leurs restes mortels
L'injurieux oubli d'une vulgaire fange :
Mais de leur ouvrir ses autels.

La Piété reprend ces restes du supplice,
D'une main qui frémit en touchant son trésor;
Et dans le sanctuaire, au lieu du sacrifice,
Les dépose en des châsses d'or.

Là, ces corps mutilés s'immolent, sollicitent :
C'est peu d'avoir offert leur martyre une fois;
Pour s'unir avec nous, saintement ils s'excitent
A nous protéger tous les trois.

Dans la tombe le temps n'a pas séché leurs veines;
La Foi n'a pas non plus glacé ses feux vainqueurs;
Ils répandent sur nous la grâce à coupes pleines;
La voix du sang parle à nos cœurs.

Gloire au divin Soleil, Père de la lumière;
Gloire au Verbe divin, qui rayonne de Lui;
Gloire au divin Esprit, doux nœud de leur mystère;
Demain, hier, comme aujourd'hui!

HYMNE.

O chœurs mélodieux, dans vos chants unanimes,
Célébrez ce Tombeau, ces sacrés monuments;
Où dorment des Martyrs les dépouilles opimes,
Et triomphent leurs ossements.

Ils ont écrit de sang nos lettres de noblesse :
Ce saint temple en produit et la date et le sceau,
Dans l'antique cercueil dont la fruste vieillesse
Fait l'honneur du pieux vaisseau.

Fumans sanguis adhùc supplicat, et Deo
Plus quàm thura litant hospes et advenæ ;
Mactatis pariter corporibus rogant,
Hi tres vim faciunt Deo.

Constans Relliquiis spirat adhùc Fides ;
Ardens fervet adhùc mutua Charitas ;
Si nos, fida parùm pectora, vivimus,
Vivos his cinis arguet.

Vos, quorum cineres supplicibus pia,
Tutum præsidium, plebs colit osculis,
Si vos nostra movent subsidium, boni,
Vestris ferte clientibus.

Ut, cùm nostra novis splendida dotibus
Surget, juncta choris Spirituum, caro,
Indivisa Trias sit Deus omnia
Nobis semper in omnibus.

Ce sang, mieux que l'encens, fume et supplie encore :
L'Hôte et les voyageurs immolés en ce lieu,
Sous la pourpre de sang que le martyre arbore
Font violence même à Dieu.

Oui, la Foi vit toujours dans cette auguste poudre ;
Et l'Espérance embrase ici la Charité ;
Si nous vivons sans cœur, ces morts lancent leur foudre
Sur notre indigne lâcheté.

Baisons pieusement ces insignes Reliques :
On y vient gémissant, on s'en va soulagé ;
Ce peuple, en ses douleurs intimes ou publiques,
Est leur fidèle protégé.

Puisse, au dernier des jours, quand notre humble poussière
Comme Elles revivra brillante de clarté,
Dieu nous donner aussi l'éternelle lumière
Dans l'ineffable Trinité !

72

AD MISSAM.

Introitus : Intret in conspectu tuo, Domine, gemitus compeditorum ; redde vicinis nostris septuplum in sinu eorum ; vindica sanguinem Sanctorum tuorum qui effusus est. *Ps.* Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum, posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam.

Oremus : Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut qui gloriosos Martyres Fuscianum, Victoricum atque Gentianum, fortes in suâ confessione cognovimus, pios apud Te in suâ intercessione sentiamus.

LECTIO LIBRI SAPIENTIÆ.

Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. Visi sunt oculis insipientium mori, et æstimata est afflictio exitus illorum ; et quod à nobis est iter, exterminium ; illi autem sunt in pace. Et si coràm hominibus tormenta passi sunt, Spes illorum immortalitate plena est. In paucis vexati, in multis benè disponentur, quoniàm Deus tentavit illos, et invenit illos dignos se. Tanquàm aurum in fornace, probavit illos ; et, in tempore, erit respectus illorum. Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrent. Judicabunt nationes, et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum.

Graduale : Gloriosus Deus in Sanctis suis, mirabilis in majestate, faciens prodigia. ℣. Dextera tua, Domine, glorificata est in virtute, dextera manus tua confregit inimicos. Alleluia. Corpora Sanctorum in

A LA MESSE.

Introït : Puisse, Seigneur, le gémissement de vos captifs entrer devant Vous! Rendez dans le sein de nos voisins le septuple de leurs insultes; vengez le sang versé de vos Saints. *Ps.* : O Dieu, les nations ont envahi votre héritage, profané votre saint temple, et réduit Jérusalem à l'état misérable d'un parc à fruits.

Prions : Faites, ô Dieu tout-puissant, qu'en louant le courage des saints Martyrs Fuscien, Victoric et Gentien, dans la confession de leur foi, nous sentions auprès de Vous leur pieuse intercession.

LECTURE PRISE AU LIVRE DE LA SAGESSE.

Les âmes des Justes sont aux mains de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera point. Ils ont eu l'air de mourir aux yeux des insensés, et leur départ semblait une affliction; on les crut exterminés quand ils nous quittèrent: mais ils sont en paix. Quoiqu'ils aient souffert devant les hommes, leur espérance est pleine d'immortalité. Leurs peines ont été courtes, grande sera leur récompense; car c'est Dieu qui les essayait, il les trouvait dignes de lui. Comme on essaie l'or au creuset, il les éprouvait, et le temps de leur gloire arrivera. Les Justes brilleront et s'étendront comme la flamme qui luit dans le chaume aride. Ils jugeront les nations, ils domineront les peuples, et leur Seigneur régnera pendant l'éternité.

Graduel : Dieu est glorifié dans ses Saints, admirable en sa majesté, l'auteur des prodiges. ℣ Votre droite, Seigneur, est glorifiée par sa vertu, votre main droite a brisé vos ennemis. Louez Dieu. Les corps des

pace sepulta sunt, et nomina eorum vivent in generatione et generationem. Alleluia.

SEQUENTIA SANCTI EVANGELII SECUNDUM MARCUM.

In illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis: Antè præsides et reges stabitis propter me in testimonium illis ; et in omnes gentes primùm oportet prædicari Evangelium ; et cùm duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini ; sed quod datum fuerit in illâ die id loquimini. Non enim estis vos loquentes, sed Spiritus Sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium, et insurgent filii in parentes, et morte afficient eos ; et eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem salvus erit.

OFFERTORIUM : Mirabilis Deus in Sanctis suis, Deus Israel ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ. Benedictus Deus. Alleluia.

SECRETA : Suscipe nos, Domine, propitius, cum oblationibus hostiarum, ac beatorum Martyrum Fusciani, Victorici, et Gentiani intercedentibus meritis, perfices ut dilectionis tuæ igne quos ipsi indesinenter æstuarunt, corda nostra repleantur.

COMMUNIO : Et si coràm hominibus tormenta passi sunt, Deus tentavit eos ; tanquàm aurum in fornace probavit eos, et quasi holocausta accepit eos.

POSTCOMMUNIO : Semper, Domine, quæsumus, fac populum tuum Sanctorum Martyrum Fusciani, Victorici et Gentiani patrocinio gloriari ; ut beneficia tua quæ propriis obsecrationibus obtinere non valet, justorum tuorum suffragiis incessanter accipiat.

Saints dorment en paix, et leurs noms vivent de génération en génération. Louez Dieu.

SUITE DE L'ÉVANGILE SELON SAINT MARC.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Vous comparaîtrez devant les préfets et les rois, pour leur rendre témoignage de moi ; mais il faut d'abord prêcher l'Évangile parmi tous les peuples. Et quand on vous emmènera pour vous livrer, ne prévoyez pas ce que vous direz : mais dites ce qui vous sera donné sur l'heure. Car ce n'est pas vous qui parlerez : mais l'Esprit-Saint. Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils, et les enfants s'insurgeront contre les parents et les feront mourir, et vous serez haïs de tous pour mon nom. Qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

Offertoire : Dieu est admirable en ses Saints. Le Dieu d'Israël donnera lui-même force et vertu à son peuple. Dieu soit donc béni. Louez Dieu.

Secrète : Seigneur, daignez nous agréer avec l'offrande de ces hosties, et par les mérites des bienheureux Martyrs Fuscien, Victoric et Gentien, faites que nos cœurs se remplissent du feu de votre charité dont les leurs furent sans cesse embrasés.

Communion : Quoiqu'ils aient été tourmentés devant les hommes, Dieu les essaya, comme l'or s'essaie au creuset. Il daigna les agréer comme des holocaustes.

Post-Communion : Faites, nous vous en prions, Seigneur, que votre peuple s'honore du patronage des saints Martyrs Fuscien, Victoric et Gentien ; afin que, s'il est peu digne de votre grâce par ses prières, il la reçoive bientôt par le secours de vos justes.

AD II VESPERAS.

1. Isti sunt Sancti qui pro testimonio Dei sua corpora tradiderunt, et in sanguine Agni laverunt stolas suas.

Ps. 109.

Dixit Dominus Domino meo : * sede à dextris ;

Donec ponam inimicos tuos * scabellum pedum tuorum.

Virgam virtutis suæ emittet Dominus ex Sion * dominare in medio inimicorum tuorum.

Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus Sanctorum * ; ex utero antè luciferum genui te.

Juravit Dominus, et non pœnitebit eum ; * tu es sacerdos in æternum secundùm ordinem Melchisedech.

Dominus à dextris tuis, * confregit in die iræ suæ reges.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas, * conquassabit capita in terrâ multorum.

De torrente in viâ bibet, * propterea exaltabit caput.

---

2. Sancti per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones.

Ps. 110.

Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo, * in concilio justorum, et congregatione.

Magna opera Domini, * exquisita in omnes volontates ejus.

AUX II VÊPRES.

1. Voici les Saints qui donnèrent leur vie pour l'alliance de Dieu; Ils ont lavé leurs étoles dans le sang de l'Agneau.

Ps. 109.

Le Seigneur dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite;

Jusqu'à ce que j'aie posé vos ennemis comme un escabeau sous vos pieds.

Le Seigneur retirera de Sion le sceptre de sa vertu, pour dominer dans la capitale de vos ennemis.

A vous l'autorité, au jour de votre force, dans les hauteurs sacrées; je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore.

Le Seigneur l'a juré, il n'en aura repentir: Vous êtes son prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Le Seigneur est à votre droite; au jour de sa colère, il brisera les rois.

Il jugera les nations, les remplira de ruines, broiera les chefs sur un vaste espace.

Dans sa route il boira l'eau du torrent; c'est pourquoi il lèvera la tête.

---

2. Par la foi, les Saints ont vaincu les royautés, opéré la justice, acquis les récompenses.

Ps. 116.

Je vous louerai, Seigneur, de tout mon cœur, dans le conseil des justes et dans leur assemblée.

Grandes sont les œuvres du Seigneur et conformes à toutes ses volontés;

Confessio et magnificentia opus ejus, * et justitia ejus manet in sæculum sæculi.
Memoriam fecit mirabilium suorum ; * misericors et miserator Dominus escam dedit timentibus se.

Memor erit in sæculum testamenti sui, * virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.
Ut det illis hæreditatem gentium * opera manuum ejus veritas et judicium.
Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi, facta in veritate et æquitate.
Redemptionem misit populo suo, * mandavit in æternum testamentum suum.
Sanctum et terribile nomen ejus * initium sapientiæ timor Domini.
Intellectus bonus omnibus facientibus eum, * laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

---

3. Sanctorum velut aquilæ juventus renovabitur, florebunt sicut lilium in civitate Domini.

Ps. 111.

Beatus vir qui timet Dominum, * in mandatis ejus volet nimis.
Potens in terrâ erit semen ejus, * generatio rectorum benedicetur.
Gloria et divitiæ in domo ejus, * et justitia ejus manet in sæculum sæculi.
Exortum est in tenebris lumen rectis ; * misericors et miserator et justus.

Gloire et magnificence est son œuvre, et sa justice demeure dans les siècles des siècles.

Il a fait un mémorial de ses merveilles ; le Seigneur bon et miséricordieux a donné un aliment à ceux qui le craignent.

Eternellement il se souviendra de son alliance ; il montrera la richesse de ses œuvres à son peuple.

Pour lui donner les nations en héritage ; les œuvres de ses mains sont justice et vérité.

Tous ses préceptes sont fidèles, et confirmés d'âge en âge, établis sur la sincère équité.

Il a envoyé un rédempteur à son peuple, il a renouvelé son testament éternel.

Son nom est saint et terrible ; la crainte du Seigneur est le début de la sagesse.

L'esprit droit fait honneur à ceux qui le servent ; sa louange demeure dans les siècles des siècles.

---

3. Les Saints rajeuniront comme l'aigle, ils fleuriront comme le lys dans la cité du Seigneur.

Ps. 111.

Voici le bonheur de l'homme qui craint le Seigneur et fait sa joie des divins préceptes.

Sa race sera puissante en ce monde, car la postérité des justes sera bénie.

L'honneur et la fortune seront en sa maison, et son légitime renom sera loué d'âge en âge.

La lumière du jour éclaire la nuit des justes, c'est le Seigneur bon, doux, équitable.

Jucundus homo qui miseretur et commodat; * disponet sermones suos in judicio, quià in æternum non commovebitur.

In memoriâ æternâ erit justus * ab auditione malâ non timebit.

Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus, * non commovebitur, donec despiciat inimicos suos.

Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi; * cornu ejus exaltabitur in gloriâ.

Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet; * desiderium peccatorum peribit.

---

4. Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis Sanctorum, et jam non erit ampliùs neque luctus, neque clamor, sed nec ullus dolor, quià prima abierunt.

Ps. 112.

Laudate, pueri, Dominum, * laudate nomen Domini;

Sit nomen Domini benedictum, * ex hoc nùnc et usquè in sæculum.

A' solis ortu usquè ad occasum * laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus, * et super cœlos gloria ejus.

Quis sicut Dominus Deus noster? qui in altis habitat, * et humilia respicit in cœlo et in terrâ.

Suscitans a terrâ inopem, * et de stercore erigens pauperem.

Ut collocet eum cum principibus, * cum principibus populi sui.

La joie luit à celui qui sait compâtir et secourir; il met ordre à ses affaires, jamais sa position ne sera ébranlée.

Sa mémoire est éternelle, il ne craindra pas les messagers de malheur.

Son cœur est prêt à se fier au Seigneur, son cœur est affermi; du haut de son assurance il méprisera ses ennemis.

Il a semé ses dons parmi les pauvres, sa justice vivra toujours, sa force sera couronnée de gloire.

L'impie verra, s'irritera, grincera des dents et se dessèchera; mais le désir des pécheurs périra.

---

4. Dieu séchera toutes les larmes des Saints, et il n'y aura plus ni deuil, ni clameur, ni douleur, car le temps d'épreuve sera passé.

Ps. 112.

Louez, enfants, le Seigneur; louez le nom du Seigneur.

Le nom du Seigneur soit béni maintenant et dans tous les siècles.

De l'orient à l'occident, on doit bénir le nom du Seigneur.

Le Seigneur domine toutes les nations, sa gloire surpasse les cieux.

Qui ressemble au Seigneur? il habite des sommets d'où il voit à ses pieds le ciel et la terre.

Il relève l'indigent de sa poussière, et le pauvre d son fumier.

Pour l'asseoir au rang des princes avec les chefs de son peuple.

Qui habitare facit sterilem in domo,* matrem filiorum lætantem.

5. In cœlestibus regnis Sanctorum habitatio est, et in æternum requies eorum.

Ps. 115.

Credidi propter quod locutus sum * ego autem humiliatus sum nimis ;
Ego dixi in excessu meo : * Omnis homo mendax.
Quid retribuam Domino * pro omnibus quæ retribuit mihi ?
Calicem salutaris accipiam, * et nomen Domini invocabo.
Vota mea Domino reddam coràm omni populo ejus, * pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus.
O Domine, quià ego servus tuus, * ego servus tuus et filius ancillæ tuæ.
Dirupisti vincula mea ; * tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo.
Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, * in atriis domus Domini, in medio tui, Jerusalem.

CAPITULUM : Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis ; visi sunt oculis insipientium mori ; illi autem sunt in pace.

Il rend féconde en sa maison l'épouse stérile et lui donne les joies maternelles.

5. Le séjour des Saints est dans les royaumes célestes; ils y reposent éternellement.

Ps. 115.

J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; mais je suis trop humilié.

Dans mon trouble, j'ai dit : Tout homme est trompeur.

Que redonnerai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a donnés?

Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur.

Je rendrai mes vœux au Seigneur devant tout son peuple ; la mort des justes est précieuse à ses yeux.

Seigneur, je suis votre serviteur, oui, votre serviteur et le fils de votre servante.

Aussi vous avez rompu mes fers, je vous immolerai une hostie de louange et j'invoquerai votre nom.

Je rendrai mes vœux au Seigneur en présence de tout son peuple, dans les parvis de son temple, au milieu de Jérusalem.

Capitule : Les âmes des Justes sont en la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touche pas; ils ont eu l'air de mourir aux yeux des insensés; mais ils sont en paix.

HYMNUS.

Sanctorum meritis inclyta gaudia
Pangamus, socii, gestaquè fortia ;
Gliscens fert animus promere cantibus
Victorum genus optimum.

Hi sunt quos fatuè mundus abhorruit ;
Hunc fructu vacuum, floribus aridum,
Contempsere tui nominis asseclæ,
Jesu, rex bone cœlitûm.

Hi pro te furias atque minas truces
Calcàrunt hominum sævaquè verbera ;
His cessit lacerans fortiter ungula,
Nec carpsit penetralia.

Cæduntur gladiis, more bidentium ;
Non murmur resonat, non quærimonia,
Sed corde impavido mens benè conscia
Conservat patientiam.

Quæ vox, quæ poterit lingua retexere
Quæ tu martyribus munera præparas ?
Rubri nàm fluido sanguine fulgidis
Cingunt tempora laureis.

Te summa, ô Deitas, unàque poscimus,
Ut culpas abigas, nomine subtrahas,
Des pacem famulis, ut tibi gloriam
Annorum in seriem canant,

℣. Exsultabunt Sancti in gloriâ;
℟. Lætabuntur in cubilibus suis.

HYMNE.

Célébrons nos Martyrs, et ces pourpres de joie
Dont la pompe aujourd'hui sur leurs fronts se déploie
A nos cœurs enchantés le ciel même renvoie
Les noms de ces vainqueurs pieux.

Quand un monde insensé leur jetait le blasphème;
Foulant ce monde vain de sa vanité même,
Les disciples du Christ lui dirent anathême;
Ils méprisèrent tous ses dieux.

L'effroyable menace attaque leur courage,
La verge fait pleuvoir son déchirant orage,
Et la griffe de fer les laboure avec rage:
Mais leur âme ne saigne pas.

Pareils à des agneaux, ils tombent sous le glaive:
Et pas une clameur, un soupir ne s'élève;
Intrépide à souffrir, la patience achève
Le triomphe de leurs combats.

Quelle voix compterait les biens que Dieu leur donne,
Et les lauriers heureux dont il les environne?
Les perles de leur sang autour de leur couronne,
Lancent des rayons immortels.

O Sainte Trinité, qu'en vous nos cœurs s'unissent!
Que l'erreur et le mal dans leurs sources tarissent!
Que la paix ici-bas, la gloire au ciel fleurissent!
Durant les siècles éternels.

℣ Les Saints tressailleront dans la gloire;
℟ Ils se réjouiront dans leur repos.

Ad Mag. : Gaudent in cœlis animæ Santorum qui Christi vestigia sunt secuti; et, quià pro ejus amore sanguinem suum fuderunt; ideò cum Christo exultant sine fine.

CANTICUM.

Magnificat * anima mea Dominum.
Et exsultavit spiritus meus * in Deo salutari meo.
Quià respexit humilitatem ancillæ suæ : * ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Quià fecit mihi magna qui potens est, * et sanctum nomen ejus.
Et misericordia ejus à progenie in progenies, * timentibus eum.
Fecit potentiam in brachio suo : * dispersit superbos mente cordis sui.
Deposuit potentes de sede, * et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis, * et divites dimisit inanes.

Suscepit Israel puerum suum * recordatus misericordiæ suæ ;
Sicut locutus est ad patres nostros * Abraham et semini ejus in sæcula.

A MAG. Les âmes des Saints se réjouissent aux cieux, après avoir suivi les traces du Christ; et, comme ils ont versé leur sang pour son amour, ils triomphent sans fin avec Lui.

CANTIQUE.

Mon âme glorifie le Seigneur;

Et mon cœur a tressailli dans le Dieu mon Sauveur;

Car il a regardé l'humilité de sa servante; et dès lors toutes les générations me proclameront bienheureuse.

C'est que le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses, et son nom est Saint.

Et sa miséricorde va de génération en génération sur ceux qui le craignent.

Il a montré la puissance de son bras; il a dispersé les superbes loin de sa mémoire.

Il a détrôné les puissants, il a exalté les petits.

Il a comblé de biens les pauvres, il a renvoyé les riches à vide.

Il a pris en main Israël son serviteur, en se rappelant sa miséricorde.

Comme il l'avait dit à nos pères, Abraham et sa postérité dans tous les siècles.

82

LITANIÆ

DE TRIBUS MARTYRIBUS.

Kyrie, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili, redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Spiritus Sancte, Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Jesu Christe, princeps martyrum, miserere nobis.
Virgo Maria, regina martyrum, ora pro nobis.
Sancte Stephane, exemplar martyrum, ora pro nobis.
Sancte Fusciane, nostræ salutis stella, ora pro nobis.
Sancte Victorice, nostra fidelis tutela, ora pro nobis.
Sancte Gentiane, hujus loci nobilis incola, ora pro nobis.

Sancti martyres,
fidei christianæ prædicatores,
spei Dominicæ assertores,
charitatis Divinæ amatores,
justitiæ supernæ doctores,
fortitudinis dominatores,
prudentiæ imitatores,
temperantiæ cultores,
Orate pro nobis.

Sancte Fusciane, evangelista noster, ora pro nobis.
Sancte Victorice, religionis administer, ora pro nobis.
Sancte Gentiane, fili eorum ut pater, ora pro nobis.

LITANIES

DES TROIS SAINTS MARTYRS.

Seigneur, ayez pitié.
Seigneur, ayez pitié.
Christ, ayez pitié.
Christ, écoutez-nous.
Christ, exaucez-nous.
Père, Dieu dans les cieux, ayez pitié de nous.
Fils, sauveur du monde, notre Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité, en un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, prince des martyrs, ayez pitié de nous.
Vierge Marie, reine des martyrs, priez pour nous.
Saint Étienne, exemple des martyrs, priez pour nous.
Saint Fuscien, l'étoile de notre salut, priez pour nous.
Saint Victoric, notre fidèle protecteur, priez pour nous.
Saint Gentien, noble habitant de ce lieu, priez pour nous.

Saints martyrs, prédicateurs de la foi chrétienne, Priez pour nous.
Saints martyrs, soutiens de l'Espérance au Seigneur, Priez pour nous.
Saints martyrs, amants de la divine charité, Priez pour nous.
Saints martyrs, docteurs de la justice céleste, Priez pour nous.
Saints martyrs, dominateurs de la force, Priez pour nous.
Saints martyrs, imitateurs de la prudence, Priez pour nous.
Saints martyrs, amis de la tempérance, Priez pour nous.
Saint Fuscien, notre évangéliste, Priez pour nous.
Saint Victoric, serviteur de la Religion, Priez pour nous.
Saint Gentien, leur fils mais comme leur père, Priez pour nous.

Sancti martyres, vinculis propter Deum onerati,
virgis et scorpionibus flagellati,
clavis igneis cribrati,
longis sudibus perforati,
oculis orbati et capite truncati,
jacentes adhuc excarnificati,
palmâ sanguinis laureati, Orate pro nobis.

Sancte Fusciane, crucis antesignane, ora pro nobis.
Sancte Victorice, virtutum dux bone, ora pro nobis.
Sancte Gentiane, afflictorum patrone, ora pro nobis.

Sancti martyres, baculum infirmorum,
lumen cœcorum,
lingua mutorum,
auris surdorum,
adjutores miserorum,
duces beatorum,
custodes æternorum, Orate pro nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine;
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine;
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Christe, audi nos,
Christe, exaudi nos.

℣. Orate pro nobis, sancti nostri Martyres;
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS :

Deus, qui beatis martyribus Fusciano, Victorico et Gentiano in vitâ innocentiam, in morte patientiam, in tumulo misericordiam tribuisti; da nobis, quæsumus, studium, criminis odium, sanitatis gaudium et salutis. Per...

Saints martyrs, chargés de chaînes pour Dieu,
flagellés de courroies et de scorpions,
criblés de fers rougis au feu,
transpercés de longues broches,
privés des yeux et décapités,
tourmentés jusqu'après le trépas,
ornés de la palme du sang,
Saint Fuscien, porte-étendard de la Croix,
Saint Victoric, maître des vertus,
Saint Gentien, patron des affligés,
Saints martyrs, appui des infirmes,
lumière des aveugles,
langue des, muets,
ouïe des sourds,
aides des malheureux,
guides des heureux,
gardiens de nos biens éternels,

Priez pour nous.

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, épargnez-nous, Seigneur ;
Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur ;
Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez p. d. n.
Christ, écoutez-nous,
Christ, exaucez-nous.

℣. Nos saints Martyrs, priez pour nous ; ℟. Afin que nous soyons dignes des couronnes du Christ.

PRIONS :

O Dieu, qui avez donné aux saints martyrs Fuscien, Victoric et Gentien l'innocence de la vie, le courage de la mort, les grâces de leur tombeau, daignez nous donner l'amour de la vertu, la haine du crime, la joie de la santé et du salut. Par...

APPENDICE

SUR LES

RELIQUES DE SAINT GENTIEN

A AMIENS, CORBIE ET SAINS

Tiré d'un manuscrit de Corbie âgé de 1000 ans et traduit d'un opuscule de M. Ch. SALMON.

---

8 Mai 890 ?

Eudes régnait en France, lorsque Francon dirigeait l'abbaye de Corbie, sous l'épiscopat d'Otger, évêque d'Amiens, que son mérite avait transplanté de Vermande sur la chaire de saint Firmin, sans lui faire oublier ses premières affections ; de sorte qu'il voulut partager les mêmes trésors entre l'Église qui l'avait allaité et l'Eglise qui l'avait épousé. Séparant donc le corps de saint Victoric des saints Fuscien et Gentien, il en fit don aux Vermandois, qui lui rendirent de grands honneurs : mais ce que les uns virent avec joie, les autres le virent avec tristesse, et le seul respect leur imposa silence.

L'Abbé de Corbie en prit occasion d'espérer une faveur pareille. L'effort triomphe de tout, quand il

est aidé par l'intelligence et conduit par la sagesse. Ici, plusieurs circonstances le favorisèrent. D'abord, ce n'était pas un mince personnage que cet abbé de Corbie; ensuite, il était doublé d'un frère, Hermenfroi, premier magistrat d'Amiens; enfin, il avait su se ménager l'amitié de l'évêque et de l'entourage épiscopal. Les prières, les largesses et les promesses ne furent pas épargnées. C'est ainsi qu'il disposa le prélat et son monde à vouloir ce qu'il voulait. Quand il vit ses batteries en position, il pressa l'évêque et lui dit:

« Mon vénéré Seigneur, si mes sollicitations « peuvent avoir quelque prix à vos yeux, j'oserai « supplier Votre Grandeur de m'en donner une « preuve par votre sainte bénédiction; mais j'en- « tends que ce soit une bénédiction palpable, que « nous puissions payer par une égale et perpétuelle « reconnaissance. » Le prélat répondit : Parlez, on « fera ce que vous demanderez. » Alors Francon lâcha le nom de saint Gentien. L'évêque prit du temps, sous prétexte de consulter et d'aviser.

L'abbé parut s'endormir sur l'affaire; mais ce n'était qu'une apparence. Bientôt il eut séduit les deux gardiens des Reliques, et reçu leur serment de lui venir en aide. Puis, il aborde l'évêque et lui dit. « Je viens vous faire part de notre projet, et savoir si vous le jugez praticable. » Otger voyant

que tout était prévu, lui fit compliment de son habileté. « Vous avez vos gens, lui dit-il, c'est à vous « de bien prendre vos mesures pour le moment « décisif. Je suis obligé, par les convenances de ma « position, à n'être pas, en quelque sorte, témoin de « votre expédition : mais tâchez d'avoir des hom« mes solides. »

L'évêque s'en alla d'Amiens, de peur que sa présence ne lui attirât des désagréments ; il faut dire que son absence n'en fut pas exempte ; et l'abbé s'en alla de même.

Lui, devait revenir de suite avec les moines destinés à porter la châsse, et des gens armés, choisis pour les protéger. Laissant le gros de son cortège auprès d'Amiens, il y pénètre avec quelques hommes d'élite, trouve les gardiens du trésor à leur poste, va dans la cathédrale, et remet, en le baisant, le corps de saint Gentien sur les épaules de ses religieux. On traverse ainsi la ville endormie profondément. Mais l'aurore se lève et le rapt pieux s'ébruite. Aussitôt, la population s'arme, s'attroupe, court sus aux ravisseurs. Les Corbiois tout-à-l'heure si joyeux se prennent à trembler ; car une procession de moines, soutenue par un petit nombre de volontaires, ne peut tenir contre une multitude exaspérée. Un événement sinistre est inévitable, si le ciel ne daigne l'empêcher. Or, à peine allait-on

engager la bataille, qu'il se forma dans l'air un brouillard si épais qu'on n'apercevait plus le fer des hallebardes. Ce brouillard, qui cachait les spoliateurs aux spoliés, fit croire à l'intervention de la puissance divine. Aussi, les Amiénois, loin d'imiter l'opiniâtreté fatale des Egyptiens qui poursuivaient Moïse, reprirent leur route assez tristement.

Les Corbiois se trouvant dégagés sur le derrière, par la retraite de ceux d'Amiens, et doucement éclairés sur le devant, par le soleil d'une belle ournée, s'avancèrent à grands pas, au milieu des populations circonvoisines, attirées dans tous les chemins par la grande nouvelle. C'est à qui prendra la châsse sur ses épaules; il faut changer à chaque pas les porteurs. Ce fut au milieu d'un enthousiasme éclatant que saint Gentien fit son entrée dans l'Eglise saint Pierre, où ses nombreux miracles montrent qu'il se plaît à merveille.

81

RETOUR A SAINS

D'UNE JAMBE DE

SAINT GENTIEN

---

31 Octobre 1667

Le doyen de Sains après avoir, depuis plusieurs mois, obtenu la promesse de M. le doyen de Corbie à ce sujet, alla demander la Relique si vivement désirée. Les deux amis s'étant prosternés devant la châsse, le vénérable abbé Douillet l'ouvrit et dit: « Prenez! Je veux vous donner cette joie ; car j'ai « moi-même ressenti la plus douce émotion de ma « vie, lorsque je pris dans mes mains une côte de « sainte Colette. » Une jambe de saint Gentien fut aussitôt saisie, avec un bonheur inexprimable, et rapportée à Sains.

La cave de saint Gentien, qui est fort grande et fort belle, fut pompeusement décorée de tapisseries rouges, de chiffres dorés, de cierges innombrables. Comme on y descend par un plan incliné, toute la paroisse y vint en procession, le matin de la fête suivante des saints Martyrs. Bien des larmes ont coulé à la pensée du départ pour mourir, il y a seize siècles, et du retour pour triompher désormais. Heureuses les populations qui respectent les lieux consacrés par le souvenir des saints !

Amiens. Typ. Lambert-Caron, place du Grand-Marché.

MANUEL

D'INSTRUCTIONS ET DE PRIÈRES.

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR.

Annales de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, publiées par M. Dufriche-Desgenettes. Prix de chaque bulletin : 75 centimes. (Les neuf premiers bulletins sont en vente.)

Office et Prières de l'Archiconfrérie, mis en chant nouveau, par A. Leclercq. 2e éd. In-12. 1 fr.

Chants complets de l'Archiconfrérie, Vêpres, Salut et Cantiques chantés à l'office du soir à à l'église de N-D.-des-Victoires à Paris, recueillis et mis en musique par M. André, maître de chapelle à l'église Notre-Dame-des-Victoires, avec accompagnement d'orgues ou de piano, par M. Burelle, organiste de la même église. 1 vol. grand In-8°. Net : 3 fr. 50

Guide des Associés à l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, contenant tous les Offices tels qu'ils se célèbrent à Notre-Dame-des-Victoires de Paris ; suivi de *Cantiques à Marie;* recueillis et publiés par M. l'abbé Quétier. 3e édition. 1 vol. in-32 (avec approbation de Mgr l'Archevêque de Paris). 60 c.

Tableau d'agrégation à l'Archiconfrérie; trad. du latin. In-plano. 60 c.

Ce tableau est conforme aux lettres d'affiliation délivrées à tous les directeurs des Confréries agrégées à l'Archiconfrérie; il est disposé sur trois colonnes pour être encadré et placé dans toutes les chapelles dédiées au saint Cœur de Marie.

Billet d'admission dans l'Archiconfrérie. In-18 de 4 pages, le cent : 2 fr. 50 c.

Conversion de Marie-Alphonse Ratisbonne; relation authentique, par M. Th. de Bussières. 4e édition. 1 vol. in-18 avec grav. 60 c.

— Le même ouvrage, sans grav. 50 c.

Fête du Couronnement de l'image de la **Très-Sainte Vierge** dans l'église N.-D.-des-Victoires, le 9 juillet 1853. In-8° de 48 pages, orné d'une belle grav. sur bois. 60 c.

Discours prononcé à N-.D.-des-Victoires le jour du Couronnement de l'image de la **très-sainte Vierge** (9 juillet 1853); par le R. P. A. Cobail, S. J. In-8°. 60 c.

MANUEL
D'INSTRUCTIONS ET DE PRIÈRES,

A L'USAGE

DES MEMBRES DE L'ARCHICONFRERIE

DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ COEUR DE MARIE,

établie dans l'église paroissiale

DE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, A PARIS;

PAR

M. DUFRICHE-DESGENETTES,

Curé de N.-D.-des-Victoires.

Dix-septième Édition,
refondue et augmentée.

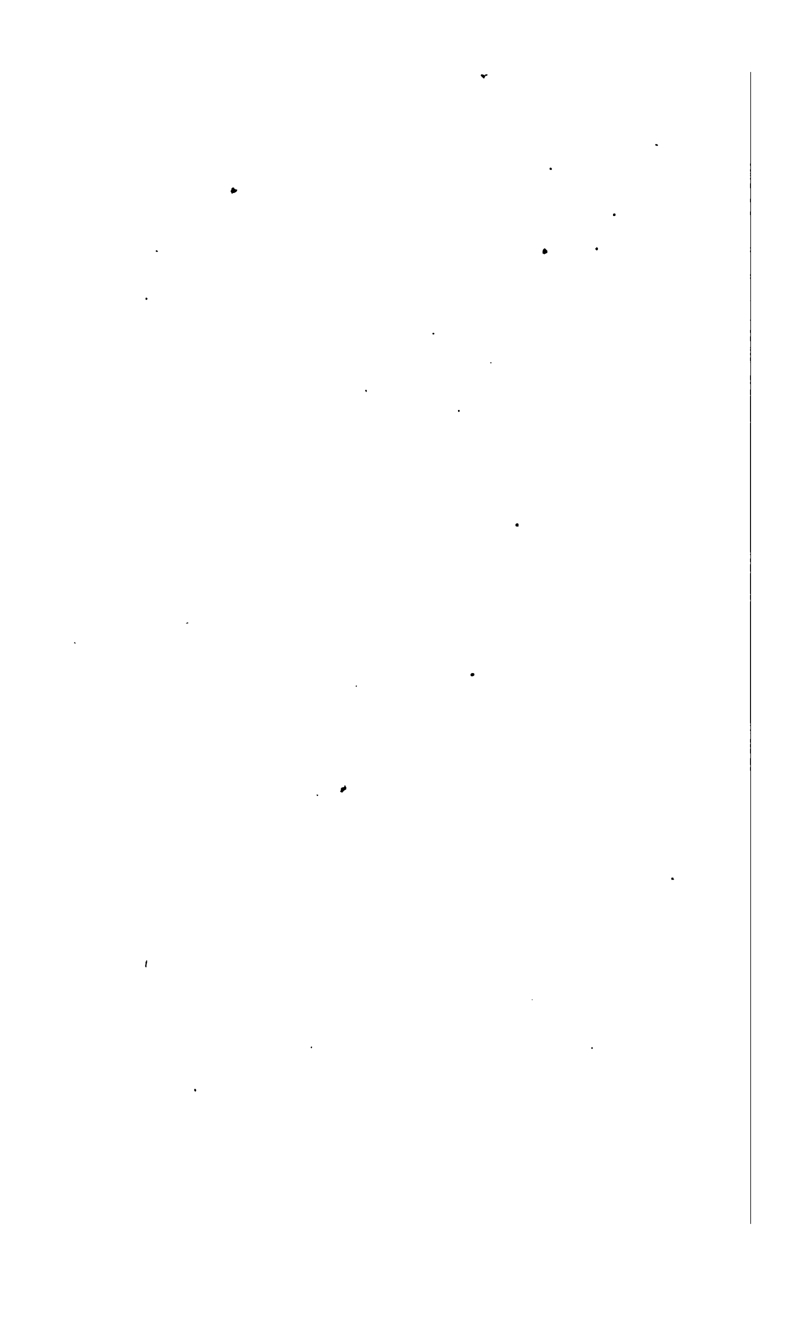
PARIS.

AMBROISE BRAY, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES PUBLICATIONS DE L'ARCHICONFRÉRIE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 66.

1858



PRÉFACE.

Un grand nombre d'éditions du *Manuel de l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la Conversion des Pécheurs* ont été mises au jour et épuisées en moins de neuf années. Elles se composaient de plus de soixante mille exemplaires qui se sont écoulés pendant ce laps de temps. Dans quarante diocèses de France, au moins, on a mis au jour des Manuels abrégés dont les éditions, tirées à cinq ou six mille exemplaires, ont été épuisées en deux et trois mois, circonstance qui a obligé partout à recourir à de nouveaux et de nombreux tirages. Ce succès, inouï jusqu'à ce jour dans les fastes de la librairie, est un témoignage éclatant du retour sincère de notre patrie aux principes de la religion catholique, qui fit sa gloire et son bonheur, et dont l'oubli et l'abandon ont été pour elle la cause de tant de calamités, de tant de désastres.

Mais de plus, le Manuel a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, excepté celles de Suède et de Danemarck, et ces traductions ont été reproduites plusieurs fois et à un grand nombre d'exemplaires. Nous en connaissons une, allemande, qui en a fourni plus de cinquante mille. Il a été édité dans presque toutes les langues et les idiomes qui se parlent en Asie; et les vénérables Évêques, Vicaires apostoliques et missionnaires qui régissent et cultivent ces chrétientés, écrivent souvent que sa lecture, en excitant et en ranimant la foi, fait la joie des chrétiens de ces contrées.

Dieu a donc, dans son adorable miséricorde, répandu ses bénédictions sur ce petit livre, malgré tous les défauts dont il n'est pas exempt. C'est cette considération et la reconnaissance qu'elle nous inspire, c'est le désir de le rendre moins indigne de l'attention de ses lecteurs qui nous portent à en donner une nouvelle édition.

Nous confions ce petit livre à leur piété; nous le recommandons pour sa forme à leur indulgence, et nous les prions de ne pas oublier devant Dieu et de recommander à la protection de la très-sainte Vierge Marie, le pauvre prêtre qui l'a écrit et qui a un si grand besoin de la miséricorde divine.

CONSÉCRATION.

Auguste et très-sainte Vierge, glorieuse Mère de Jésus-Christ mon Sauveur, Souveraine du Ciel et de la terre, dont la puissance ne s'exerce que par les bienfaits et les actes de la divine miséricorde, daignez agréer l'hommage que je dépose humblement à vos pieds. Bénissez, protégez ce petit livre que l'amour pour la plus tendre des mères, la reconnaissance pour les grâces infinies et sans nombre dont vous m'avez comblé, moi et mes frères, m'ont inspiré de composer. Je le consacre à l'honneur, à la gloire de votre saint et immaculé Cœur. Que tous ceux qui le liront se sentent, par votre divine influence, toujours de plus en plus embrasés de l'amour de Dieu et de la tendresse la plus grande pour vous, notre bonne et sainte Mère : qu'ils se sentent sans cesse animés du désir de leur conversion et de celle de leurs frères. O vous, à qui on n'a jamais rien demandé en vain, voilà la grâce que vous demande le plus humble et le plus indigne de vos serviteurs.

Nous soumettons au jugement de la sainte Église Catholique-Apostolique-Romaine, notre Mère, tout ce que nous avons écrit dans ce Manuel. Nous rétractons et corrigeons d'avance tout ce que nos supérieurs ecclésiastiques pourraient y trouver de répréhensible, et nous prions tous ceux qui en feront usage d'avoir la charité de se souvenir de nous dans leurs prières.

DUFRICHE-DESGENETTES.

ARCHICONFRÉRIE

DU

TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE

POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS,

ÉTABLIE DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE
DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, A PARIS.

Notice sur l'origine et les développements de cette Œuvre. Approbations et Brefs Apostoliques. Règlement de l'Archiconfrérie.

Une pieuse Association de prières, en l'honneur du très-saint et immaculé cœur de Marie pour la Conversion des pécheurs, a été établie en l'année 1836, dans l'église paroissiale de Notre-Dame des Victoires, par M. Dufriche-Desgenettes, curé de cette paroisse, de précieuse mémoire.

L'Association a été reconnue et confirmée, avec approbation de ses statuts, par ordonnance archiépiscopale de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, le 16 décembre de la même année. (Voir l'ordonnance archiépiscopale, page VIII.)

Le 24 avril de l'année 1838, Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, a daigné, par un Bref Apostolique, décorer à perpétuité du titre d'Archiconfrérie la susdite Association, et l'enrichir

de droits, priviléges et indulgences. (Voir le Bref *In Sublimi*, page XI.)

Le 4 février 1841, Sa Sainteté a bien voulu ajouter aux faveurs précédemment accordées, deux indulgences plénières par mois, aux conditions exprimées dans l'Indult Apostolique de la même date *Sanctissimus Dominus noster* (page XXIII).

Et enfin, par un nouveau Bref Apostolique du 10 décembre 1845, cinq cents jours d'indulgences sont accordés aux fidèles, chaque fois qu'ils assistent aux exercices de l'Association. (Bref Apostolique *Digna plane sunt*, page XXIV.)

APPROBATION ARCHIÉPISCOPALE.

HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Archevêque de Paris, etc.;

Vu la supplique à nous adressée par M. l'abbé Dufriche-Desgenettes, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires, à Paris, tendant à ce qu'il nous plaise ériger canoniquement dans son église une pieuse Association sous le titre d'ASSOCIATION DE PRIÈRES EN L'HONNEUR DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE;

Après avoir apprécié le but de cette Association, exposé ci-après;

Voulant donner un nouveau témoignage de notre dévotion envers la très-sainte Vierge, favoriser de plus en plus la propagation de son culte et offrir aux

fidèles de notre diocèse un nouveau moyen de manifester leur piété et leur confiance envers l'auguste Mère de Dieu ;

Nous avons érigé et érigeons par ces présentes, dans l'église Notre-Dame des Victoires, à Paris, une pieuse Association sous le titre d'Association de prières en l'honneur du Très-Saint et Immaculé Cœur de la très-sainte Vierge, pour obtenir, par la protection de Marie, la *conversion des pécheurs.*

Les statuts et règlements de cette Association nous ayant été soumis, nous les avons approuvés et approuvons par ces mêmes lettres, pour être fidèlement suivis par les Associés.

Donné à Paris, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de notre archevêché, le seize décembre mil huit cent trente-six.

✝ HYACINTHE, Archevêque de Paris.

Par mandement de Monseigneur l'Archevêque de Paris,

Molinier, chanoine,
Secrétaire.

BREVE APOSTOLICUM.

GREGORIUS P. P. XVI.

Ad perpetuam rei memoriam. In sublimi principis Apostolorum cathedrâ nullis certè nostris pro meritis, sed arcano divinæ Providentiæ consilio collocati, ac propterea de universo dominico grege vehementer solliciti, singulari sanè benignitate pias eorum hominum preces excipere solemus, qui eo potissimùm spectant ut Christi fideles magis magisque in fide stabiles atque fundati, et pietatis ac religionis amore inflammati, omni studio ambulent in viis Domini, ejusque mandata diligenter ac religiosè servent. Non mediocri certè paterni nostri animi voluptate accepimus à dilecto filio presbytero Carolo-Eleonoro Dufriche-Desgenettes parocho ecclesiæ B. Mariæ Virginis, cui à Victoriis nomen, vulgò *les Petits-Pères*, urbis Parisiensis in Galliâ, auctoritate Venerabilis fratris Archiepiscopi Parisiensis in parochiali templo sodalitatem in honorem sanctissimi et immaculati cordis B. Mariæ Virginis pro conversione peccatorum unà cum statutis et legibus ab eodem Venerabili fratre, ut fertur, probatis fuisse institutam, atque ex hujusmodi institutione non levia in spiritualem Christi familiam bona redundâsse. Quodcircà

idem dilectus filius presbyter Carolus-Eleonorus Dufriche-Desgenettes, commemorati templi animarum curator, enixis precibus à nobis efflagitavit, ut ipsam sodalitatem Archisodalitatis titulo ac juribus decorare ac nonnullis indulgentiis ditare velimus, quo in dies Christi fidelium pietas augeatur.

Nos verò quibus nihil potiùs esse potest, quàm omni ope et operâ sempiternæ Christi fidelium saluti prospicere ac Deiparæ Virginis cultum propagare, quæ utpotè Regina adstans à dextris Dei in vestitu deaurato et circumamicta varietate; nihil omninò est, quod ab eo impetrare non valeat, quæque tam præsens catholicæ Ecclesiæ tutela et spes fidissima nostrûm, quàm libentissimè ejusmodi votis annuendum existimavimus. Itaque ad illius sodalitatis decus augendum, quantùm in Domino possumus, omnes et singulos, quibus hæ litteræ favent, peculiari beneficentiâ prosequi volentes, et à quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis censuris et pœnis, quovis modo et quâcumque de causâ latis, si quas fortè incurrerint, hujus tantùm rei gratiâ absolventes et absolutos fore censentes, sodalitatem in honorem sanctissimi et immaculati Cordis B. Mariæ Virginis pro conversione peccatorum cum statutis et legibus à Venerabili fratre Archiepiscopo Parisiensi, ut asseritur, probatis seu probandis, in parochiali templo B. Mariæ Virginis à Victoriis, vulgò *les Petits Pères*, urbis Parisiensis in Galliâ jam ritè

institutam, Archisodalitatis titulo auctoritate nostrâ apostolicâ hisce litteris perpetuò decoramus. Illi propterea omnia et singula jura, privilegia, honores et indulta quovis nomine designanda quibus aliæ archisodalitates ex usu et consuetudine utuntur, fruuntur, vel uti ac frui possunt et poterunt, concedimus et indulgemus.

Præterea eâdem auctoritate nostrâ apostolicâ singulis confratribus et consororibus commemoratæ Archisodalitatis, verè pœnitentibus et confessis, ac S. communione refectis, die quo in eam coaptati fuerint, *Plenariam* omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus et indulgemus.

Item, *Plenariam* iisdem tribuimus indulgentiam in mortis articulo constitutis, quoties verè pœnitentes et confessi sanctissimum Eucharistiæ sacramentum sumpserint, vel quatenùs id facere nequiverint, sanctissimum *Jesu* nomen ore vel saltem corde invocaverint.

Plenariam quoque elargimur indulgentiam ipsis confratribus et consororibus qui dominico die cujusque anni immediatè præcedente dominicam septuagesimam, æquè ac festis diebus Circumcisionis Domini et Purificationis, Annuntiationis, Nativitatis, Assumptionis, Conceptionis B. Mariæ Virginis, ejusque Dolorum, et Conversionis Beati Pauli Apostoli, ac S. Mariæ Magdalenæ, sacramentali confessione peracta, ad sacram synaxim accesserint.

Plenariam quoque impertimur indulgentiam

unicuique confratrum et consororum illius Archisodalitatis, qui piè Salutationem Angelicam pro conversione peccatorum singulis diebus recitaverint, die anniversario baptismi sui lucrandam, modò confessi et communicati fuerint.

Insuper tam prædictis confratribus et consororibus quam aliis devotè adstantibus missis quæ celebrantur unoquoque die sabbati in honorem sanctissimi Cordis B. Mariæ Virginis in oratorio seu ecclesiâ ejusdem Archisodalitatis et ibidem orantibus pro conversione peccatorum, *quingentos dies* de injunctis eis, seu aliàs quomodolibet debitis pœnitentiis in formâ Ecclesiæ consuetâ relaxamus.

Deniquè ejusdem Archisodalitatis moderatoribus, eàdem auctoritate nostrâ, in perpetuum facultatem facimus, cujus vi alia quæcumque sodalitia ejusdem nominis et instituti extrà urbem ubilibet erecta in commemoratam archisodalitatem, servatâ tamen formâ constitutionis felicis recordationis Clementis VIII predecessoris nostri edita adscissere seu aggregare liberè et licitè possint, atque cum illis omnes et singulas indulgentias, peccatorum remissiones ac pœnitentiarum relaxationes, de quibus habita mentio est communicare. Hæc concedimus atque indulgemus decernentes has litteras firmas, validas et efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, ac illis in omnibus et per omnia plenissimè suffragari, sicque in præmissis per quoscumque judi-

ces ordinarios seu delegatos etiam palatii apostolici auditores, Sedis apostolicæ nuntios, ac S. R. E. Cardinales, etiam de latere legatos, sublatâ eis, et eorum cuilibet quâvis aliter judicandi et interpretandi facultate et auctoritate; judicari et definiri debere, ac irritum et inane, si secùs super his à quoquam quâvis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Nonobstantibus constitutionibus et sanctionibus apostolicis, necnon quoties opus fuerit ejusdem sodalitatis, etiam juramento, confirmatione apostolicâ, vel quâvis firmitate aliâ, roboratis statutis et consuetudinibus, cæterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die XXIV aprilis M. D. CCCXXXVIII, pontificatûs nostri anno octavo.

Ibi subscribitur :

E. CARD. DE GREGORIO.

(Locus sigilli annuli piscatoris.)

HYACINTHUS-LUDOVICUS DE QUELEN, miseratione divinâ et Sanctæ Sedis Apostolicæ gratiâ, Archiepiscopus Parisiensis.

Vidimus et usui dedimus in nostrâ diœcesi presentes litteras apostolicas quibus sanctitas sua Gregorius Papa XVI, piam sodalitatem die 16 decembris 1836, à nobis approbatam et canonicè erectam in honorem sanctissimi et immaculati Cordis B. M. Virginis pro conversione peccato-

rum, in ecclesiâ ejusdem B. Mariæ Virginis à Victoriis dictâ Parisiis, et Archisodalitatis titulo in perpetuum decoravit eam omnibus facultatibus, juribus et privilegiis huic titulo adnexis, et pluribus indulgentiis ditavit in formâ consuetâ lucrandis.

Datum Parisiis, sub signo et sigillo nostris ac secretarii Archiepiscopatûs nostri subscriptione, anno Domini 1838, die verò mensis junii 11.

Subscribitur :

HYACINTHUS, Archiepiscopus Parisiensis.

De mandato :

MOLINIER, Can. Secretarius.

(Locus sigilli.)

TRADUCTION FRANÇAISE DU BREF APOSTOLIQUE.

GRÉGOIRE XVI, PAPE.

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR.

Placé sur la chaire sublime du Prince des Apôtres, sans aucun mérite de notre part, mais par une vue secrète de la divine Providence, et ressentant par cette raison une vive sollicitude pour le troupeau du Seigneur, nous avons coutume d'accueillir avec une bienveillance toute spéciale les prières pieuses de ces hommes dont les efforts tendent principalement à ce que les fidèles de

Jésus-Christ, fondés et affermis de plus en plus dans la foi, et enflammés de l'amour de la piété et de la religion, mettent toute leur étude à marcher dans les voies du Seigneur, et observent ses commandements avec une religieuse exactitude.

Notre cœur paternel a ressenti la joie la plus vive, lorsque nous avons appris par notre cher fils Charles-Éléonore Dufriche-Desgenettes, prêtre, curé de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, vulgairement les Petits-Pères, à Paris en France, que par l'autorité de notre vénérable frère l'Archevêque de Paris, on avait institué dans cette même église paroissiale une congrégation en l'honneur du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, avec des statuts et des règles approuvées, comme on l'assure, par notre vénérable frère le même Archevêque, et que l'institution de cette congrégation avait produit avec abondance de grands biens pour le salut spirituel des fidèles de Jésus-Christ. C'est pourquoi notre cher fils, le même prêtre, Charles-Éléonore Dufriche-Desgenettes, curé de l'église mentionnée, nous a instamment supplié de vouloir bien décorer cette congrégation du titre et des droits d'Archiconfrérie et de l'enrichir de quelques indulgences, afin que la piété des fidèles de Jésus-Christ s'accrût de jour en jour.

Pour nous, qui n'avons rien de plus à cœur que de pourvoir autant qu'il est en nous au salut éternel des fidèles de Jésus-Christ et à la propa-

gation du culte de la Vierge, mère de Dieu, qui, en sa qualité de reine, debout à la droite de Dieu, revêtue d'or et parée de ses divers ornements, voit toujours exaucer ses prières et est là la défense toujours assurée de l'Église catholique et notre plus ferme espérance, nous avons cru devoir accéder de tout notre cœur au désir qui nous était exprimé.

C'est pourquoi, afin d'honorer cette congrégation autant qu'il nous est possible dans le Seigneur, voulant donner à tous ceux en faveur desquels nous délivrons les présentes, un témoignage spécial de notre bienveillance, les absolvant à cet effet seulement, et les tenant pour absous de toute sentence quelconque d'excommunication et d'interdit, et de toutes autres censures ecclésiastiques, sentences et peines portées de quelque manière et pour quelque cause que ce soit et qu'ils auraient pu encourir, de notre autorité apostolique nous décorons à perpétuité par les présentes du titre d'Archiconfrérie la congrégation en l'honneur du Très-Saint et Immaculé Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie pour la conversion des pécheurs, déjà canoniquement instituée dans l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Victoires, vulgairement les Petits-Pères, à Paris en France, avec des statuts et des règlements approuvés, comme on l'assure, ou à approuver par notre vénérable frère l'Archevêque de Paris. Nous lui accordons donc et lui octroyons tous et chacun des droits, priviléges,

honneurs et indults, sous quelque nom qu'on les désigne, dont les autres archiconfréries usent et jouissent d'après la coutume et dont elles peuvent ou pourront user et jouir.

En outre, de notre même autorité apostolique nous ordonnons et octroyons miséricordieusement dans le Seigneur à chacun des confrères et consœurs de ladite Archiconfrérie qui, étant véritablement contrits, se seront confessés et auront reçu la sainte communion, le jour où ils seront admis dans ladite confrérie, l'indulgence plénière et la rémission de leurs péchés.

Nous leur accordons de même une indulgence plénière toutes les fois qu'à l'article de la mort, étant vraiment contrits et s'étant confessés, ils auront reçu la sainte communion, ou que n'ayant pu le faire ils auront invoqué de bouche ou au moins de cœur le très-saint nom de Jésus.

Nous accordons encore une indulgence plénière aux mêmes confrères et consœurs qui, ayant reçu le sacrement de Pénitence, s'approcheront de la sainte Table le dimanche de chaque année qui précède immédiatement celui de la Septuagésime, ainsi qu'aux fêtes de la Circoncision de Notre-Seigneur et de la Purification, de l'Annonciation, de la Nativité, de l'Assomption, de la Conception et de la Compassion de la Bienheureuse Vierge Marie, de la Conversion de saint Paul apôtre et de sainte Marie-Madeleine.

Nous accordons de même une indulgence plénière à chacun des confrères et des consœurs de

ladite Archiconfrérie qui auront pieusement récité tous les jours la Salutation angélique pour la conversion des pécheurs. Ils pourront gagner cette indulgence le jour anniversaire de leur baptême, pourvu qu'ils se soient approchés des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

De plus, nous remettons auxdits confrères et consœurs, selon la forme usitée dans l'Église, et à tous les fidèles qui assisteront avec dévotion aux messes qui se célèbrent tous les samedis en l'honneur du Très-Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, dans l'oratoire ou dans l'église de ladite Archiconfrérie, et qui y prieront pour la conversion des pécheurs, nous leur remettons cinq cents jours des peines qui leur sont imposées, ou dont ils sont redevables de quelque manière que ce soit.

Enfin, de notre même autorité, nous donnons à perpétuité aux directeurs de ladite Archiconfrérie le pouvoir d'y recevoir ou agréger librement et licitement toutes les autres congrégations du même nom et érigées pour la même fin, quelque part que ce soit hors notre ville, en conservant toutefois la forme prescrite par la constitution de Clément VIII d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, et de les faire entrer en communication de toutes les indulgences, rémissions de péché, relaxations de peines déjà mentionnées et de chacune d'elles en particulier.

Nous concédons et octroyons toutes ces grâces en décrétant que les présentes lettres sont et de-

meureront toujours valables, valides et efficaces, qu'elles doivent obtenir leur plein et entier effet, qu'elles doivent être en tout et partout complétement adoptées et soutenues, et qu'ainsi, relativement à ce qui précède, tous les juges ordinaires, délégués ou auditeurs du Palais apostolique, Nonces du Siége apostolique ou Cardinaux de la sainte Église romaine, et même légats *à latere*, doivent juger et définir selon la teneur des présentes; toute permission et tout pouvoir de juger et d'interpréter autrement leur étant enlevé et à chacun d'eux en particulier, et déclarant cassé et de nulle valeur tout ce qui pourrait être attenté au contraire sciemment ou par ignorance par qui que ce soit, jouissant de quelque autorité que ce puisse être. Le tout, nonobstant les constitutions et les sanctions apostoliques, et toutes les fois qu'il en sera besoin, nonobstant les statuts et coutumes de la susdite congrégation, établis même par serment ou confirmation apostolique, ou par tout autre principe d'autorité, et enfin nonobstant tout ce qui pourrait être contraire aux présentes.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le XXIV avril M. D. CCCXXXVIII, de notre pontificat l'an huitième.

E. CARD. DE GREGORIO.

(Place du sceau de l'anneau du pêcheur.)

HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Archevêque de Paris, etc.

Nous avons vu et remis à qui de droit pour être exécutées dans notre diocèse les lettres apostoliques par lesquelles Sa Sainteté, le Pape Grégoire XVI, a décoré à perpétuité du titre d'Archiconfrérie, ainsi que de toutes les facultés, droits et priviléges annexés à ce titre, et a enrichi de plusieurs indulgences à gagner en la forme accoutumée, la pieuse Congrégation que nous avons approuvée et érigée canoniquement le 16 décembre 1836, en l'honneur du Très-Saint et Immaculé Cœur de la B. Vierge Marie, pour la conversion des pécheurs, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

Donné à Paris sous notre seing et notre sceau, et sous la signature du secrétaire de notre Archevêché, l'an du Seigneur 1838, le 11 de juin;

HYACINTHE, Archevêque de Paris;

Par mandement,

MOLINIER, Chan., Secrét.

(Place du sceau.)

Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI a daigné encore, le 4 février 1841, accorder à l'Archiconfrérie deux indulgences plénières par mois, que chacun de ses membres peut gagner chaque mois aux jours qu'il lui conviendra

de choisir, pourvu qu'il reçoive dignement les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et que le jour de la communion il visite une église ou quelque oratoire public, et y prie dévotement pendant quelque temps aux intentions de l'Église et du Souverain Pontife. Cette faveur de l'indulgence plénière est accordée aussi aux confrères malades qui ne pourraient se transporter à l'église aux mêmes conditions, avec la différence que la visite de l'église sera remplacée par des œuvres de piété que le confesseur aura imposées.

Voici le texte de l'indult du Souverain Pontife :

Ex audientiâ Sanctissimi.

Sanctissimus Dominus Noster Gregorius PP. XVI. sodalibus, de quibus in precibus, indulgentiam plenariam fidelibus quoque defunctis applicabilem, bis in mense duobus nempe cujuslibet mensis diebus, uniuscujusque arbitrio eligendis, quibus verè pœnitentes et confessi sanctissimum Eucharistiæ sacramentum sumpserint, necnon aliquam ecclesiam, seu publicum oratorium visitaverint, ibique per aliquot temporis spatium juxta mentem sanctitatis suæ oraverint, benignè concessit.

Insuper indulsit ut ipsi sodales hujusmodi indulto in casibus etiam physicæ infirmitatis, dummodo tamen ritè, ut supra, dispositi fuerint; ac alia pia opera à confessario injungenda peregerint, gaudere possint et valeant.

Præsentibus in perpetuum valituris absque ulla brevis expeditione. Datum Romæ, è secre-

taria Sacræ Congregationis indulgentiarum, die IV. februarii anni 1841.

Visum et usui datum. Parisiis, 21 mensis martii 1841.

† DIONYSIUS, Archiep. Parisiensis.

Enfin, le saint Pontife, prodigue de ses faveurs jusqu'à la fin, a accordé une nouvelle grâce à l'Archiconfrérie, quelques mois avant sa mort. Par un Bref du 10 décembre 1845, il octroya une indulgence de cinq cents jours, non-seulement à tous les membres de l'Archiconfrérie, mais à tous les fidèles, chaque fois qu'ils assisteraient avec repentir de leurs péchés et avec piété à l'office du saint Cœur de Marie, qui se célèbre pour la conversion des pécheurs dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, ou dans toute autre église ou chapelle de quelque lieu que ce soit, pourvu qu'une confrérie du très-saint Cœur de Marie, agrégée à l'Archiconfrérie, y ait été établie.

Nous donnons ici le texte et la traduction de ce Bref Apostolique :

BREVE APOSTOLICUM.

GREGORIUS P. P. XVI.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Digna plane sunt, quæ ab hac apostolica Sede præcipua benevolentiæ testimonia referant pia instituta et directe spectantia, ut salus æterna

animarum promoveatur. Hujus generis profecto est Archisodalitas ab Immaculato Corde B. Mariæ Virginis nuncupata, Parisiis in ecclesia parochiali Deiparæ a Victoriis canonice erecta, quæ illud peculiariter propositum habet, ut sontes e peccatorum semita in viam salutis Deo operante reducantur. Nos igitur animo reputantes fructus maximos, qui in bonum spirituale fidelium provenire inde possunt, ut magis etiam pietas sodalium in hunc finem tam laudabilem excitetur, cœlestes Ecclesiæ thesauros recludere, quemadmodum nobis humiliter supplicatum est, eamque sacris indulgentiarum muneribus ditare decrevimus. Proinde omnibus et singulis utriusque sexus Christi fidelibus, qui, saltem contriti, officio Sacri Cordis in præfata ecclesia Deiparæ a Victoriis, vel in aliis quorumcumque locorum ubi eadem Sodalitas item canonice erecta sit, devote interfuerint, quingentos dies de injunctis eis, seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis in forma Ecclesiæ consueta relaxamus. Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris, in contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Nolumus autem ut præsentium litterarum transumptis seu exemplis etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis eadem prorsus fides adhibeatur, quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ vel ostensæ. Datum Romæ, apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die XXI novem-

bris MDCCCXLV, pontificatus nostri anno decimoquinto.

A. CARD. LAMBRUSCHINI.

Visum et usui datum. Parisiis, 16 decembris 1845.

F. DE LA BOUILLERIE, vic.-gén.

GRÉGOIRE XVI, PAPE.

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR.

Ils sont certainement vénérables les témoignages solennels de bienveillance que le Siége apostolique donne aux pieuses institutions qui ont pour but principal de procurer le salut éternel des âmes. Au nombre de ces institutions, on doit certes distinguer l'Archiconfrérie canoniquement érigée dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, qui porte le titre du Cœur Immaculé de la B. V. Marie, et qui a pour but spécial d'obtenir de la divine miséricorde le retour des pécheurs dans la voie du salut. Nous donc, après avoir considéré les fruits immenses qui peuvent résulter de ces pieux efforts pour le bien spirituel des fidèles, et afin que la piété des membres de cette Archiconfrérie soit encouragée et excitée à persévérer dans cette fin si louable, nous avons résolu, comme nous en avons été humblement suppliés, d'ouvrir les trésors célestes de l'Église et d'enrichir cette Archiconfrérie de la faveur sacrée des indulgences. C'est pourquoi nous faisons la remise à tous et à chacun

des fidèles chrétiens de l'un et de l'autre sexe qui assisteront, avec dévotion et contrition de leurs péchés, à l'office du Sacré-Cœur de Marie, qui se célèbre dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, et aussi à ceux qui assisteront au même office, dans quelque lieu que ce soit, où la même Confrérie aura été canoniquement établie, nous leur remettons, dans la forme accoutumée de l'Église, *cinq cents* jours des peines qui leur sont infligées, ou dont ils sont redevables de quelque manière que ce soit. Les présentes subsisteront et auront leur valeur dans tous les temps, nonobstant toute opposition ou entreprise contraire de la part de qui que ce soit. Nous voulons que la même foi soit ajoutée aux copies transcrites ou imprimées des présentes, munies de la signature d'un notaire public et du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qui serait ajoutée aux présentes, si elles étaient communiquées et montrées en original. Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 21 novembre 1845, l'an 15e de notre pontificat.

A. CARD. LAMBRUSCHINI.

Vu pour être exécuté. Paris, 16 décembre 1845.

F. DE LA BOUILLERIE, vic. gén.

Le Bref Apostolique en date du 24 avril 1838, qui a érigé l'Archiconfrérie, a fixé pour chaque année la fête solennelle du Très-Saint et Immaculé Cœur

de Marie, l'une des principales de l'Archiconfrérie au dernier dimanche après l'Épiphanie qui précède immédiatement celui de la Septuagésime, et accorde pour ce jour la grâce d'une indulgence plénière à chacun des confrères qui recevra dignement la sainte communion. Mais, dans les années où il ne se trouve qu'un dimanche entre l'Épiphanie et la Septuagésime, comme ce dimanche est occupé par la solennité de l'Épiphanie, qui, d'après l'Indult de S. Ém. le cardinal Caprara, doit y être transféré, la fête du Saint Cœur de Marie ne pouvait point être célébrée, et les fidèles ne pouvaient gagner l'indulgence. L'année 1845 présentait cette coïncidence regrettable pour les Associés. Une supplique fut adressée au Saint-Siége pour obtenir la translation de la solennité et de l'indulgence au dimanche de la Sexagésime pour toutes les années où pareille circonstance se présenterait. Le Souverain-Pontife Grégoire XVI répondit : *C'est pour l'Archiconfrérie; c'est une œuvre trop importante, un Indult ne suffirait pas : il faut un Bref.* Et voici celui qui fut accordé :

BREVE APOSTOLICUM.

Dilecto filio Carolo Eleonoro Dufriche-Desgenettes, Parocho Ecclesiæ Beatæ Mariæ à Victoriis, Parisiis, et Rectori Archiconfraternitatis Sanctissimi et Immaculati Cordis Mariæ, pro conversione peccatorum.

GREGORIUS PP. XVI.

Dilecte Fili, salutem et benedictionem Apostolicam. Exponendum nobis curasti per similes

apostolicas litteras datas die XXVIII aprilis anno MDCCCXXXVIII, illud mandasse ut festum præcipuum ac solemne Sanctissimi et Immaculati Cordis Beatæ Mariæ Virginis necnon Archiconfraternitatis celebrandum esset in Ecclesiis, quibus eadem Archiconfraternitas canonicè erecta est cum facultate lucrandi indulgentiam plenariam à sodalibus ritè confessis, sacramque synaxim sumentibus unoquoque anno die dominica quæ ultima est post Epiphaniam, atque immediatè præcedat Septuagesimam; quum vero anno proximè futuro MDCCCXLV, Septuagesima incidet in diem XIX januarii, atque unica tantùm Epiphaniam et Septuagesimam intersit dominica quæ quidem isthic designata est ad celebrandam solemnitatem Epiphaniæ, hinc supplex a nobis petis, ut anno proximè futuro, ac reliquis deinceps annis quibus idipsum occurrat, prædictam solemnitatem cum facultate lucrandi plenariam indulgentiam ad diem dominicam Sexagesimæ post Epiphaniam proximè futuram auctoritate nostra apostolica transferamus. Nos igitur omnes et singulos quibus hæ litteræ favent peculiari beneficentia prosequi volentes, et à quibus excommunicationis, suspensionis et interdicti, aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et pœnis quovis modo, vel quovis de causa latis, si quos fortè incurrissent, hujus tantùm rei gratiâ absolvere et absolutos fore censentes, hisce litteris auctoritate nostra apostolica festum solemne Sacratissimi et Immaculati Cor-

dis Beatæ Mariæ Virginis et Archiconfraternitatis sub eodem titulo in omnibus ecclesiis seu sacellis in quibus eadem Sodalitas canonicè erecta sit celebrandum, necnon facultatem lucrandi plenariam indulgentiam à confratribus rite confessis et sacratissimam Eucharistiam sumentibus tum anno proximè futuro tum sequentibus annis quibus una tantum Epiphaniam ac Septuagesimam intersit dies dominica, in diem dominicam Sexagesimæ perpetuo transferimus. Hæc concedimus et mandamus nonobstantibus constitutionibus et ordinibus apostolicis cæterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ, apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die XXVI novembris MDCCCXXXXIV, pontificatus nostri anno XIV.

Signatura :

A. CARD. LAMBRUSCHINI.

(Locus sigilli pontificalis.)

Postea scribitur. — Nos Raphael Fornari, Archiepiscopus Nicensis SS. DD. nostri Gregorii divina Providentia Papæ XVI, Prælatus domesticus, Pontificioque solio assistens et apud Christianissimum Francorum Regem Nuntius ordinarius apostolicus, etc., etc., fidem facimus atque testamur esse veram et fide dignam subscriptionem supra appositam ab Eminentissimo ac Reverendissimo DD. Cardinali Aloysio Lambruschini, Secretario a brevibus pontificalibus.

Datum Parisiis ex ædibus Nuntiaturæ apostolicæ, die 18 mensis decembris anni 1844.

† R., *Archiepiscopus Nicænus, Nuntius apostolicus.*

(Locus sigilli Nuntiaturæ apostolicæ.)

Et infra scribitur. — Visum et usui datum pro diœcesi Parisiensi. Lutetiæ Parisiorum, die 20 decembris 1844.

JACQUEMET, *Vic. gen.*

(Locus sigilli Archiepiscopalis.)

A notre cher fils Ch. Éléon. Dufriche-Desgenettes, Curé de l'Église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, et Directeur de l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

GRÉGOIRE XVI.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique. Vous nous avez exposé que par de semblables lettres apostoliques, en date du 28 avril 1838, nous avons ordonné que la fête principale et solennelle du T. S. et Immaculé Cœur de la B. V. Marie et celle de l'Archiconfrérie serait célébrée, dans toutes les églises où l'Archiconfrérie serait canoniquement établie, chaque année le dernier dimanche après l'Épiphanie qui précède immédiatement la Septuagésime, et qu'en ce jour nous avions accordé aux confrères, qui auraient

confessé leurs péchés et reçu la sainte communion, la faculté de gagner une indulgence plénière. Mais comme, dans l'année prochaine 1845, la Septuagésime arrive le 19 janvier, qu'il ne se rencontre qu'un seul dimanche entre l'Épiphanie et la Septuagésime, lequel est réservé en France pour la solennité de l'Épiphanie, vous nous avez humblement supplié de transférer par notre autorité apostolique, pour l'an prochain et pour toutes les autres années où le même cas pourrait se rencontrer, la solennité de l'Archiconfrérie et la faculté de gagner l'indulgence qui y est attachée au dimanche de la Sexagésime qui suit l'Épiphanie.

Nous donc, voulant donner, à tous ceux en faveur desquels nous délivrons les présentes, un témoignage spécial de notre bienveillance, les absolvant à cet effet seulement, et les tenant pour absous de toute sentence quelconque d'excommunication et d'interdit, et de toutes les autres censures ecclésiastiques, sentences et peines portées de quelque manière et pour quelque cause que ce soit et qu'ils auraient pu encourir, de notre autorité apostolique, et par les présentes lettres, nous transférons à perpétuité pour l'an prochain et pour toutes les années suivantes, où il ne se trouvera qu'un dimanche entre l'Épiphanie et la Septuagésime, au dimanche de la Sexagésime la fête solennelle du T. S. et Immaculé Cœur de la B. V. Marie et de l'Archiconfrérie du même nom qui doit se célébrer dans

toutes les églises et chapelles où elle est canoniquement érigée. Nous accordons et ordonnons cela nonobstant les constitutions et ordonnances apostoliques et toutes autres dispositions contraires. Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 26 novembre 1844, de notre pontificat l'an 14.

A. CARD. LAMBRUSCHINI.

Nous, Raphaël Fornari, Archevêque de Nicée, prélat domestique, assistant au trône pontifical de S. S. N. S. Grégoire, par la Providence divine Pape XVI, Nonce ordinaire apostolique auprès du Roi des Français, attestons et faisons foi que la signature apposée à ce Bref est la véritable signature de l'Éminentissime et Révérendissime Seigneur le Cardinal Aloysius Lambruschini, Secrétaire des Brefs pontificaux.

A Paris, au Palais de la Nonciature apostolique, le 18 décembre 1844.

† R., *Archevêque de Nicée, Nonce apostolique.*

Vu et reconnu pour être observé dans le diocèse de Paris, le 20 décembre 1844.

JACQUEMET. *Vic. gén.*

STATUTS DE L'ASSOCIATION

POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS

ÉRIGÉE EN ARCHICONFRÉRIE

DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE

ARTICLE PREMIER.

Le but de l'Association est d'honorer par un culte spécial le Cœur immaculé de la très-sainte Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, incarné par amour pour nous, et mort sur la croix pour la rémission des péchés et le salut du monde; ce Cœur admirable, brûlant d'amour pour Dieu, si rempli de tendresse et de compassion pour tous les hommes. Les associés se proposent de lui rendre les hommages d'une religieuse vénération, comme au cœur de la Mère de leur divin Sauveur; d'une piété tendre et filiale, comme au cœur de la meilleure de toutes les mères; d'un amour, d'une confiance et d'une reconnaissance sans bornes, en retour de toutes les bénédictions et de toutes les grâces que son amour et sa puissance auprès de Dieu nous obtiennent à chaque instant de notre vie.

En unissant tous leurs actes de religion, leurs bonnes œuvres et leurs prières aux mérites précieux du saint Cœur de Marie, ils se proposent encore de rendre avec lui et par lui au divin Cœur de Jésus et a l'adorable Trinité le plus parfait tribut d'adoration, d'amour, d'obéissance et de fidélité.

ART. II.

Le but de l'Association est encore d'obtenir de la divine miséricorde, par la protection et les prières de Marie, la conversion de tous les pécheurs. Dans cette fin, les associés s'animeront d'un saint zèle pour la gloire de Dieu, leur propre salut et celui de leurs frères; ils considéreront souvent combien sont énormes les iniquités qui affligent le monde, combien est grand le nombre des pécheurs; ils penseront avec effroi au sort affreux qui attend les coupables dans l'éternité, s'ils ne font pénitence et ne se convertissent; ils considéreront surtout les liens qui les attachent personnellement à tant de coupables, et, pressés par tant de motifs de douleur et de crainte, ils offriront ces âmes à Marie, mère de Jésus, à Marie qui, à la parole de Jésus, nous a tous conçus spirituellement au pied de la Croix; à Marie, médiatrice toute puissante entre Dieu et les hommes, et refuge assuré des pécheurs. Ils invoqueront son cœur maternel, ils le prieront d'agréer leurs vœux et leurs sentiments, et de daigner les présenter à la miséricorde divine. Et Marie, on ne saurait en douter, retirera des abîmes du péché des âmes qui, sans sa sainte intervention, se seraient perdues pour l'éternité.

Il faut remarquer que l'esprit de l'Association est tout à fait *catholique;* qu'ainsi, après avoir prié le Cœur de Marie pour un pécheur qui nous intéresse particulièrement, un époux, un fils, un bienfaiteur, un ami, on ne doit pas négliger d'intercéder pour tous les pécheurs en général, et sous cette dénomination on doit entendre les impies qui persécutent l'Église de Jésus-Christ et attaquent sa religion; les pécheurs qui, dans le sein de l'Église catholique, l'affligent et la déshonorent par leur conduite; les schismatiques, les hérétiques, les juifs, même les idolâtres; car *il n'y a en Jésus-Christ ni grec, ni scythe, ni barbare* : nous sommes tous frères, enfants du même père, qui est Dieu, et

Jésus-Christ, son divin Fils, est mort pour sauver tous les hommes, sans en excepter un seul.

ART. III.

M. le curé de Notre-Dame des Victoires est à perpétuité le directeur de l'Association. Un sous-directeur ecclésiastique lui est adjoint par Monseigneur l'Archevêque de Paris, pour tout ce qui regarde la surveillance journalière et les détails d'administration de l'Œuvre; pour l'admission des personnes qui désirent faire partie de l'Association et la signature de leur certificat d'admission. Le sous-directeur est le gardien des registres d'inscription, ainsi que de ceux où sont inscrites les demandes de messes, de recommandations, etc.

ART. IV.

Un conseil est chargé de l'administration temporelle de l'Archiconfrérie, sous la présidence de M. le vicaire général archidiacre de Notre-Dame.

Ce conseil se compose de M. le curé de la paroisse, directeur de l'Œuvre, d'un chanoine de Notre-Dame, nommé par Monseigneur l'Archevêque, du Président du Conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame des Victoires, du sous-directeur de l'Archiconfrérie et d'un autre membre de la même fabrique, faisant fonctions de trésorier, à la nomination de Monseigneur l'Archevêque. Le Prêtre sous-directeur est chargé des fonctions de secrétaire.

La Commission administrative se réunit quatre fois l'an.

ART. V.

Tous les catholiques, de quelque âge, de quelque nation qu'ils soient, sont appelés à entrer dans cette Association. On leur recommande d'y apporter le zèle de la gloire de Dieu, du salut de leurs frères, et un saint désir d'imiter, chacun dans son état, les vertus dont Marie a donné de si admirables exemples.

ART. VI.

Chaque personne qui désire entrer dans l'Association et participer aux avantages spirituels qu'elle présente, doit donner ses noms de baptême et de famille, pour être inscrits sur le registre de l'Association.

Chaque Associé reçoit, au moment de son admission, pour la porter sur lui avec respect et dévotion, la médaille indulgenciée dite de l'Immaculée Conception, connue sous le nom de *médaille miraculeuse*. Il se fera un devoir de réciter de temps en temps la prière gravée sur cette médaille : « O Marie! conçue sans pé« ché, priez pour nous qui avons recours à vous. »

ART. VII.

Chaque Associé est invité à contribuer, par une offrande volontaire, le jour de son entrée dans l'Association, aux frais et dépenses de l'Œuvre, savoir : les offices qui sont célébrés tous les dimanches et fêtes, les sermons des jours de fête de l'Association, les messes qui sont célébrées, au nom des Associés, en l'honneur du saint Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs, ou pour le repos éternel des Associés défunts, et l'ornement de la chapelle et de l'autel de l'Archiconfrérie. Le produit de ces offrandes et celui des quêtes qui se font aux offices de l'Association, sont déposés dans les mains de M. le sous-directeur, qui en tient un compte exact ainsi que des dépenses auxquelles il est chargé de pourvoir.

ART. VIII.

Les Associés feront en sorte d'offrir et de consacrer tous les matins au saint Cœur de Marie toutes les bonnes œuvres, prières, aumônes, actes de piété, mortifications, pénitences qu'ils feront dans le cours de la journée. Leur intention sera de les unir aux mérites de ce *saint Cœur*, aux hommages qu'il rend sans cesse à la divinité, d'adorer avec lui la très-sainte Trinité, le

divin Cœur de Jésus, et d'implorer par son infinie miséricorde la grâce et la conversion des pécheurs.

ART. IX.

A toutes les intentions qui viennent d'être mentionnées, les Associés réciteront une fois par jour dévotement, la Salutation angélique en français ou en latin, ainsi que la prière: *Memorare, ó piissima Virgo Maria*, etc.; (en français : *Souvenez-vous, ó très-pieuse Vierge Marie*, etc.); et cette invocation touchante qui doit si bien répondre à leurs sentiments : *Refugium peccatorum, ora pro nobis. Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous.*

ART. X.

Les Associés se souviendront que c'est surtout par la pureté du cœur qu'ils mériteront la protection du saint Cœur de Marie; ils s'efforceront de l'obtenir par de bonnes et fréquentes confessions et communions; surtout aux jours de fête de l'Association.

ART. XI.

La fête principale de l'Association est fixée par Monseigneur l'Archevêque de Paris au dernier dimanche après l'Épiphanie, précédant immédiatement le dimanche de la Septuagésime (1); son office est d'obligation pour le clergé de la paroisse (2). Les autres fêtes sont la Circoncision, la Purification, l'Annonciation, la Compassion, la Nativité, l'Assomption et l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, la Conversion de saint Paul et la fête de sainte Marie-Madeleine (3). Tous les sa-

(1) Lorsqu'il n'y a qu'un dimanche entre l'Épiphanie et la Septuagésime, la fête se célèbre le dimanche de la Sexagésime. (Voir page XXVIII.)
(2) Il est du rite solennel mineur.
(3) N. S. P. le Pape Grégoire XVI a accordé une indul-

medis de l'année, particulièrement le premier samedi de chaque mois, sont des jours plus spécialement consacrés au saint Cœur de Marie.

ART. XII.

Tous les Dimanches et jours de fêtes chômées, ainsi qu'aux autres jours mentionnés dans l'article précédent, un office est célébré au nom de tous les Associés. Cet office consiste dans le chant des Vêpres de la sainte Vierge, suivies d'une instruction sur les vérités dogmatiques et morales de la Religion et du salut du Très-Saint Sacrement, avec le saint Ciboire. On chante au salut l'antienne *Tantum ergo*, les Litanies de la Sainte Vierge, le *Sub tuum præsidium* et le *Parce, Domine*, avec les oraisons correspondantes. Cet office a toujours lieu à sept heures du soir, à la chapelle de Notre-Dame des Victoires, dont l'autel est celui de l'Association.

ART. XIII.

Tous les samedis de l'année, excepté le samedi saint, le saint sacrifice est offert à neuf heures du matin à l'autel de l'Association en l'honneur du saint Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs. Le prêtre, avant de commencer la messe, récite à genoux, au pied de l'autel, la prière : *Memorare, ô piissima Virgo Maria*, etc., et après la Messe, le *Sub tuum præsidium* et l'*Ave Maria*.

gence plénière aux Associés pour chacune des fêtes de l'Archiconfrérie, à la condition qu'ils s'y disposent par la réception des sacrements et prient quelque temps aux intentions de Sa Sainteté. (Voir le Bref *In sublimi*, page XI.) — La même indulgence a été accordée par N. S. P. le Pape Pie IX aux mêmes conditions pour la fête de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Evangéliste. (Rescrit du 19 décembre 1847.)

ART. XIV.

Tous les premiers samedis du mois, à dix heures du matin, le saint sacrifice est offert pour le salut des Associés défunts. Après la messe, le prêtre récite le *De profundis*.

Vu et approuvé par Nous, Cardinal-Archevêque de Paris, le présent règlement de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, pour être suivi et observé dans sa forme et teneur, tant en ce qui concerne la direction et l'administration de l'Œuvre, que dans les dispositions qui doivent en assurer les fruits de plus en plus abondants et durables, selon la pensée du vénérable fondateur, et conformément aux vues d'un de nos plus illustres prédécesseurs, qui y a donné la première approbation, ainsi que de notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI, de glorieuse mémoire, qui s'est plu à ériger l'association en archiconfrérie et l'a comblée de ses bénédictions.

Paris, le 20 décembre 1860.

† F. N. Cardinal MORLOT, Archevêque de Paris.

MANUEL
D'INSTRUCTIONS ET DE PRIÈRES

A L'USAGE

DES MEMBRES DE L'ARCHICONFRÉRIE

DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ COEUR DE MARIE

POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS.

NOTICE HISTORIQUE.

C'était avec une confiance fondée sur les principes de la foi de l'Église catholique, apostolique romaine, enseignée d'une manière si tendre et si touchante par tous les saints docteurs de l'Église, et spécialement par l'éloquent et admirable saint Bernard ; c'était avec une confiance dont la miséricorde divine a fait une des principales ressources de l'Église, dans ces jours où l'épouse de Jésus-Christ est éprouvée par tant de tribulations, que nous disions dans les articles préliminaires aux statuts de l'Association de prières en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs : — « Marie, il n'est pas

107

« permis d'en douter, retirera des abîmes du péché « des âmes qui, sans son intervention, se seraient « perdues pour l'éternité. »

Nous espérions, car jamais on n'a prié Marie en vain, nous espérions, et Marie nous a comblés de faveurs qui vont bien au delà de toute notre espérance. Cette courte notice va être un hymne d'actions de grâces offertes à la bonté infinie du Dieu des miséricordes et à la protection si puissante de l'auguste et divine Marie, que l'Église appelle, à si juste titre, la Mère de la divine miséricorde, la consolation des affligés, la ressource des chrétiens, le refuge des pécheurs. Nous la présentons à tous les enfants de l'Église catholique, pour qu'ils nous aident à bénir le divin Pasteur des âmes et à glorifier son auguste Mère.

Pour se faire une idée des grâces dont la divine miséricorde a comblé les vœux de l'Association, il faut considérer son institution, sa propagation et les heureux fruits qu'elle a portés.

A LA GLOIRE,

A L'ADORATION DU DIEU TROIS FOIS SAINT,

DU DIVIN COEUR DE JÉSUS.

A la gloire, à l'honneur du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie.

L'Archiconfrérie a pris naissance le 3 décembre 1836. Beaucoup de personnes, qui ne jugent que d'après les apparences, nous en appellent le fondateur. Nous ne pouvons pas laisser passer ce préjugé sans le combattre et le détruire. Nous ne sommes point le fondateur, à Dieu seul l'honneur et la gloire; nous n'avions aucune des dispositions d'esprit et de cœur qui pouvaient nous y préparer. Loin de là; nous devons confesser, en en demandant pardon à Dieu et à Marie, que nous, enfant de Marie, habitué, dès notre plus jeune enfance, à l'aimer, à la vénérer comme la plus tendre des mères, nous ne comprenions rien à la dévotion à son saint Cœur; que nous évitions même d'y penser. Nous ajouterons encore qu'un saint religieux, le P. Maccarthy, ayant un jour prêché dans notre église des Missions-Étrangères un sermon sur le saint Cœur de Marie, nous ne recueillîmes de son sermon aucun sentiment, donnant notre suffrage ordinaire à l'éloquence du prédicateur, mais fâché, tant était grand l'orgueil de notre prévention, qu'il eût traité un tel sujet que nous pensions n'être pas plus utile aux autres qu'à nous. Telle a été notre disposition constante jusqu'au 3 dé-

cembre 1836, fête de saint François-Xavier. Ce jour, à neuf heures du matin, je commençais la sainte messe au pied de l'autel de la sainte Vierge, que nous avons depuis consacré à son très-saint et immaculé Cœur et qui est aujourd'hui l'autel de l'Archiconfrérie; j'en étais au premier verset du psaume *Judica me*, quand une pensée vint saisir mon esprit. C'était la pensée de l'inutilité de mon ministère dans cette paroisse; elle ne m'était pas étrangère, je n'avais que trop d'occasions de la concevoir et de me la rappeler. Mais dans cette circonstance elle me frappa plus vivement qu'à l'ordinaire. Comme ce n'était ni le lieu, ni le temps de m'en occuper, je fis tous les efforts possibles pour l'éloigner de mon esprit. Je ne pus y parvenir, il me semblait entendre continuellement une voix qui venait de mon intérieur et qui me répétait : *Tu ne fais rien, ton ministère est nul; vois, depuis plus de quatre ans que tu es ici, qu'as-tu gagné? Tout est perdu, ce peuple n'a plus de foi. Tu devrais par prudence te retirer.* Et malgré tous mes efforts pour repousser cette malheureuse pensée, elle s'opiniâtra tellement qu'elle absorba toutes les facultés de mon esprit, au point que je lisais, je récitais les prières sans plus comprendre ce que je disais : la violence que je m'étais faite m'avait fatigué, et j'éprouvais une transpiration des plus abondantes. Je fus dans cet état jusqu'au commencement du canon de la messe. Après avoir récité le *Sanctus*, je m'arrêtai un instant, je cherchai à rappeler mes idées; effrayé de l'état de mon esprit, je me dis : *Mon Dieu! dans quel état suis-je? comment vais-je offrir le divin Sacrifice? je n'ai pas assez de liberté d'esprit pour consacrer. O mon Dieu, délivrez-moi de cette malheureuse distraction!* A peine eus-je achevé ces paroles que j'entendis très-distinctement ces mots prononcés d'une manière

solennelle : *Consacre ta paroisse au très-saint et immaculé Cœur de Marie.* A peine eus-je entendu ces paroles, qui ne frappèrent point mes oreilles, mais retentirent seulement au dedans de moi, que je recouvrai immédiatement le calme et la liberté de l'esprit. La fatale impression qui m'avait si violemment agité, s'effaça aussitôt, il ne m'en resta aucune trace. Je continuai la célébration des saints mystères sans aucun souvenir de ma précédente distraction. Après mon action de grâces, j'examinai la manière dont j'avais offert le saint Sacrifice; alors seulement je me rappelai que j'avais eu une distraction, mais ce n'était qu'un souvenir confus, et je fus obligé de rechercher pendant quelques instants quel en avait été l'objet. Je me rassurai en me disant : *Je n'ai pas péché, je n'étais pas libre.* Je me demandai comment cette distraction avait cessé, et le souvenir de ces paroles que j'avais entendues se présenta à mon esprit. Cette pensée me frappa d'une sorte de terreur. Je cherchais à nier la possibilité de ce fait, mais ma mémoire confondait les raisonnements que je m'objectais. Je bataillai avec moi-même pendant dix minutes. Je me disais à moi-même : *Quelle fatale pensée! Si je m'y arrêtais, je m'exposerais à un grand malheur, elle affecterait mon moral, je pourrais devenir visionnaire.* Fatigué de ce nouveau combat, je pris mon parti, et je me dis : *Je ne puis m'arrêter à cette pensée, elle aurait de trop fâcheuses conséquences; d'ailleurs, c'est une illusion : j'ai eu une longue distraction pendant la messe, voilà tout. L'essentiel pour moi est de n'y avoir pas péché. Je ne veux plus y penser.* Et j'appuie mes mains sur le prie-dieu sur lequel j'étais à genoux. Au moment même, et je n'étais pas encore relevé (j'étais seul dans la sacristie), j'entends prononcer bien distinctement ces paroles :

[illegible] *immaculé Cœur de [illegible]*. [illegible] première impression [illegible]. C'étaient les mêmes [illegible], la même manière de les [illegible]. J'essayais de ne pas [illegible] : je ne le pouvais [illegible] me le cacher à [illegible] s'empara de moi, [illegible] mon esprit [illegible]. J'essayai vainement de [illegible] : *C'est encore une [illegible] cerveau par [illegible]. Tu n'as pas [illegible]*. Et le sens intime me [illegible] *deux fois*. Je pris [illegible] qui venait de m'ar[illegible], [illegible]. Mais ces paroles, *Consacre [illegible] Cœur de Marie*, se [illegible]. Pour me délivrer [illegible] guerre [illegible] *un acte de dévotion à [illegible] ; essayons.* [illegible] il était exigé par [illegible] dans mon appartement ; pour me délivrer de cette pensée, je me mis à composer les statuts de notre association. A peine eus-je mis la main à la plume, que le sujet s'éclaircit à mes yeux, et les statuts ne tardèrent pas à être rédigés. Voilà la vérité, et nous ne l'avons pas dite dans les premières éditions de ce *Manuel*, nous l'avons même cachée au vénérable directeur de notre conscience, nous en avons fait jusqu'à ce jour un secret même aux amis les plus intimes, nous n'osions pas le dévoiler, et aujourd'hui que la divine miséricorde a signalé si au-

thentiquement son œuvre par l'établissement, la prodigieuse propagation de l'Archiconfrérie et surtout par les fruits admirables qu'elle produit, ma conscience m'oblige à révéler ce fait. *Il est glorieux*, disait l'archange Raphaël à Tobie, *il est glorieux de révéler les œuvres de Dieu*, afin que tous reconnaissent qu'à lui seul appartiennent la louange, l'honneur et la gloire.

Ainsi la sagesse de Dieu a agi en cette circonstance, comme elle agit quand, dans ses grandes œuvres, elle veut employer le concours des causes secondes; elle choisit ce qu'il y a de plus faible, de plus misérable, afin, dit le saint Apôtre, que personne ne se glorifie, et que tous reconnaissent, par l'insuffisance, l'incapacité de l'instrument mis en action, la puissance infinie, la souveraine sagesse du suprême Ouvrier. Ainsi nous ne sommes point fondateur, mais seulement instrument et serviteur. Plaise à la divine bonté que nous ne soyons pas infidèle!

Nos statuts dressés, nous fûmes, le 10 décembre, les soumettre au jugement et à l'approbation de notre archevêque. Monseigneur de Quélen les approuva, nous permit de commencer nos prières et exercices dès le lendemain dimanche, 11 décembre. Le 16 du même mois, par son ordonnance, il érigea canoniquement l'Association. Nous ne devons pas cacher ici que c'était avec une grande défiance du succès que nous faisions cette entreprise. Pour expliquer ce sentiment de notre part, nous sommes forcé de tracer le tableau moral de notre paroisse.

La paroisse de Notre-Dame-des-Victoires, située au centre de Paris, centre elle-même du commerce et des affaires, entourée de théâtres et de lieux de plaisirs, devenue le point central d'où partaient et où aboutissaient les mouvements politiques qui ont agité Paris

pendant tant d'années, la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires avait vu s'éteindre dans son sein presque tout sentiment, presque toute idée religieuse; son église était déserte, même aux jours des plus grandes solennités; les sacrements, les pratiques religieuses étaient abandonnés, rien ne semblait devoir mettre un terme à ce déplorable état, qui avait déjà dix années d'existence, quand tout à coup la miséricorde divine éclate, et la grâce du Seigneur vient féconder un désert frappé de la plus affreuse stérilité.

Le troisième dimanche de l'Avent, 11 décembre 1836, nous annonçâmes au prône de notre grand'messe, que le soir à sept heures nous célébrerions un office de dévotion pour implorer de la miséricorde divine, par la protection du Cœur de Marie, la grâce de la conversion des pécheurs. Nous exhortâmes les assistants à y venir. Il y avait si peu de monde présent, et, dans ce petit nombre, tant qui ne pourraient pas y venir, que nous n'attendions pas un grand résultat de cette convocation. Nous n'avions pas même la ressource d'espérer que la nouvelle s'en répandrait au dehors; car dans cette paroisse, où l'on ne parle que d'argent et de plaisirs, jamais on ne s'entretenait dans les familles de ce qui se passait ou se disait à l'église. Nous descendîmes de chaire inquiet et affligé. La divine bonté daigna relever notre courage abattu. Nous fûmes suivis en rentrant dans la sacristie par deux négociants, pères de famille, nos paroissiens, que nous n'avions guère l'habitude de voir à l'église. Tous deux nous proposèrent d'entendre leur confession, tous deux ont persévéré, et sont aujourd'hui des chrétiens édifiants. Voilà nos premières conquêtes, et c'est par elles que la miséricorde divine préludait aux grâces innombrables et prodigieuses qu'elle nous destinait.

Pendant tout le jour nous flottions entre la crainte, l'inquiétude et quelques lueurs d'espérance; nous calculions ce que nous pourrions avoir de fidèles à l'office; nous n'osions pas pousser nos conjectures au delà des nombres cinquante ou soixante, et voilà qu'à sept heures du soir nous trouvons dans l'église une réunion de quatre à cinq cents personnes. Jamais, excepté aux offices de Noël et de Pâques, nous n'en avions vu autant. Et dans cette assistance, un nombre considérable d'hommes. Qui les avait amenés? La plupart ne savaient pas de quoi il s'agissait. Peut-être la surprise de voir l'église ouverte contre l'usage à une heure aussi tardive.

Les vêpres de la sainte Vierge furent entendues avec tranquillité, mais avec indifférence. On ne savait pas pourquoi on était là. Elles furent suivies d'une instruction explicative des motifs et du but de la réunion, qui fut écoutée avec attention et recueillement. L'impression qu'elle avait faite se manifesta bientôt; car cette foule de fidèles qui n'avait point semblé prendre part à l'office des vêpres, chanta avec sentiment et effusion de cœur les prières du salut. Il y eut surtout un redoublement d'ardeur pendant les litanies au chant de l'invocation, *Refugium peccatorum,* qui fut spontanément chanté trois fois, au *Parce Domine.* Nous étions à genoux devant le Très-Saint Sacrement. A ces cris de repentir et d'amour, notre cœur tressaillit de joie; nous levâmes nos yeux baignés de larmes vers l'image de Marie, et nous osâmes lui dire : « O ma bonne « mère! vous les entendez ces cris de l'amour et de la « confiance; vous les sauverez ces pauvres pécheurs « qui vous appellent leur refuge. O Marie! adoptez « cette pieuse association; donnez-m'en pour signe la « conversion de M. Joly; j'irai demain chez lui en « votre nom. »

M. Joly était un ancien et le dernier des ministres du roi martyr Louis XVI. Attaché à la secte des prétendus philosophes du dix-huitième siècle, il ne pratiquait depuis sa jeunesse aucune espèce de religion. Agé de plus de quatre-vingts ans, aveugle et malade depuis plusieurs mois, ses facultés intellectuelles n'avaient subi aucune altération. Jurisconsulte profond, il était encore le conseil d'un grand nombre de familles dont il gouvernait les intérêts. Dix fois son pasteur s'était présenté à sa porte, et dix fois il avait été refusé. Le lundi 12 décembre il se présente de nouveau, on veut encore l'éconduire, il persiste, il est introduit. Après quelques minutes d'une conversation de pure politesse, M. Joly dit à son pasteur sans aucun préambule : — M. le curé, voulez-vous être assez bon pour me donner votre bénédiction ? — Il ajouta après l'avoir reçue : — Que votre visite me fait de bien, M. le curé ! je ne puis vous voir, mais je sens votre présence. Depuis que vous êtes auprès de moi je goûte une paix, un calme, une joie intérieure que je n'ai jamais connus. — Il ne fut pas difficile de faire entendre la parole du salut à cette âme que la grâce travaillait si visiblement. Aussi le curé ne quitta son malade qu'après avoir commencé à entendre sa confession. Dieu combla cette âme de grâces immenses ; elle en fit un saint usage. Sa vie fut prolongée jusqu'au 10 avril 1837 ; et tous les jours qui s'écoulèrent, depuis sa conversion, furent consacrés à la foi, à une douce confiance dans la divine miséricorde, au repentir, à l'amour de Dieu et à la soumission à sa divine volonté. On nous fait trop communément dans le monde, et par un langage impropre, on nous fait honneur des conversions que la miséricorde divine daigne opérer par la grâce attachée à notre saint ministère. On dit souvent : un tel a été converti par tel prêtre, par tel

curé. On ne pourra pas, dans cette heureuse circonstance, commettre cette méprise : qu'on en examine bien tous les détails. M. Joly n'avait jamais eu aucun rapport avec son curé, ignorait les démarches antérieures qu'il avait faites pour le voir; le curé n'avait pas même eu le temps de lui adresser une parole pieuse; entièrement aveugle, il ne pouvait pas même l'apercevoir, il sentait sa présence, et elle était pour lui un sujet de joie, de paix et de calme intérieurs qu'il reconnaissait n'avoir jamais goûtés. Rendons gloire à Marie et reconnaissons ici sa douce et si puissante intervention. Celle qu'on n'invoqua jamais en vain a été priée de donner un signe de sa protection; et Marie qui est toujours propice à la confiance qui l'invoque, Marie, pour qu'il ne soit plus permis de douter de l'adoption qu'elle fait de cette pieuse Association, Marie convertit soudainement le pécheur que la confiance lui a désigné.

L'Association fut fondée dans ce jour, et cette première grâce si manifeste devint, pour tous les fidèles qui en furent instruits, l'augure de toutes celles qu'ils devaient attendre de la protection assurée de celle qui peut tout dans le ciel et sur la terre, et dont le pouvoir ne le cède qu'à celui du Tout-Puissant lui-même.

Un trait si frappant de la protection de Marie, rattaché à la prière que nous lui avions faite, dissipa toutes nos craintes, toutes nos incertitudes. Il nous remplit de la plus douce confiance, de la certitude que notre œuvre était agréable à Dieu, et que son infinie bonté daignerait la bénir. Nous aspirions après le 12 janvier, jour où Mgr l'Archevêque de Paris avait permis qu'on publiât les statuts et qu'on ouvrît le registre de l'Association. De pieux fidèles à qui nous nous plaisions à

confier nos espérances ne les partageaient pas; ils pensaient bien que quelques âmes ferventes s'uniraient à nous; ils prévoyaient que nous pourrions avoir une centaine d'associés; et nous-même, dans l'exaltation de notre espérance, nous ne croyions pas aller beaucoup au delà.

L'ouverture du registre de l'Association eut lieu, comme Mgr l'Archevêque de Paris l'avait ordonné, le 12 janvier. Dix jours après, deux cent quatorze associés étaient inscrits, presque tous habitant la paroisse. C'était déjà beaucoup plus qu'on n'eût osé espérer en si peu de jours. Bientôt des habitants des autres paroisses de Paris vinrent se réunir à ce petit troupeau. Mais ce à quoi nous ne pouvions penser, c'est l'extension subite et prodigieuse qu'a prise cette œuvre qui ne semblait devoir être que paroissiale, et par conséquent faible et chétive, à raison du terrain où elle avait pris naissance. C'est ici surtout que la protection, l'action de la divine Marie, sont sensibles et palpables. Ce n'était plus Paris seulement qui présentait des fidèles qui associaient leurs hommages au très-saint et immaculé Cœur de Marie pour obtenir, par ses mérites, la conversion des pécheurs; il y eut bientôt peu de diocèses en France qui ne comptassent parmi leurs fidèles des associés au saint Cœur de Marie.

Depuis le 11 décembre 1836, les offices de l'Archiconfrérie ont été célébrés sans interruption tous les jours de dimanches et de fêtes chômées, les fêtes de la sainte Vierge et celles propres de l'Archiconfrérie; ces offices ont lieu en tout temps à sept heures du soir. Ils consistent dans le chant populaire d'un cantique français qui sert de prélude à l'office, lequel consiste dans le chant des vêpres de la sainte Vierge; ensuite la prédication, précédée de quelques strophes d'un can-

tique d'invocation au Saint-Esprit; à la prédication succède la recommandation des pécheurs. Quand nous commençâmes à célébrer ces offices, nous réclamions de temps en temps les prières des associés en faveur de pécheurs qui nous étaient connus, de malades en danger. Les fidèles remarquèrent cette pratique, et leur charité s'empressa de nous fournir abondamment tous les dimanches et fêtes l'occasion de l'exercer. Effectivement, tous les jours de réunions, des milliers de recommandations nous sont arrivées, elles nous viennent de toutes les parties du monde. Elles comprennent toutes les misères, les afflictions spirituelles et temporelles, tous les maux qui accablent l'humanité, tous les besoins de l'Église et toutes les nécessités de la société humaine. Les fidèles écoutent avec un grand intérêt ces recommandations, qui sont pourtant toujours les mêmes, car il n'y a que le nombre des nécessiteux qui varie. Ils prient avec ferveur, et Dieu récompense la foi, la charité de ces pieux avocats des pécheurs. Des grâces innombrables de conversions, de guérisons, d'autres faveurs spirituelles et temporelles sont accordées aux prières des associés. Nous en avons le témoignage chaque semaine; il ne s'en écoule pas une où nous ne recevions 30, 40, 50 et même 70 lettres dans lesquelles on nous apprend des conversions, des guérisons inespérées, que l'on nous assure avoir été obtenues par les prières de l'Archiconfrérie à qui elles avaient été recommandées, pour lesquelles on demande des actions de grâces. Quelquefois on nous annonce que ces conversions, ces guérisons ont été opérées au moment même où l'Archiconfrérie priait à cet effet. A ces recommandations succèdent des avis pieux que le directeur donne à l'assemblée. Pendant cette partie de l'exercice qui dure environ une heure,

durant laquelle l'attention s'est continuellement et admirablement soutenue, les fidèles, pour se détendre l'esprit et se préparer à la bénédiction du Très-Saint Sacrement, chantent un cantique de louanges à Marie. L'office se termine par le Salut, auquel on chante le *Tantum ergo*, les litanies de la sainte Vierge, trois fois le *Parce Domine*, et les oraisons analogues. Après la bénédiction, on chante trois fois l'*Adoremus*, et on récite à haute voix un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation, *Sancta Maria, refugium Peccatorum, ora pro nobis*, et les fidèles se retirent en chantant encore un cantique en l'honneur de Marie.

Voilà de quoi se compose notre office; mais il faut y avoir assisté, avoir été témoin de l'empressement des fidèles à s'y rendre. Souvent, une demi-heure après qu'il est commencé, les portes sont obstruées, l'église est si pleine qu'on ne peut plus y entrer. Il faut avoir contemplé ce spectacle, si rare de nos jours, d'une foule innombrable d'hommes, de femmes, de jeunes gens réunis dans une église, à quelle heure? à l'heure des plaisirs, des dissipations si faciles et si séduisantes à Paris; y restant deux heures et demie, occupant tous les coins de cette église, envahissant souvent le chœur et les sanctuaires, la plupart dans la position la plus gênée; car nous ne pouvons pas fournir assez de siéges à une assemblée aussi nombreuse. Il faut avoir vu le maintien, le recueillement, la piété qu'expriment les visages pendant ce saint office. Il faut avoir entendu ces louanges de Marie, ces supplications pour les pécheurs qui se chantent au fond du chœur, et qui se répètent par toutes les bouches dans toute l'étendue de l'église, et jusque dans ses coins les plus reculés. Il faut avoir remarqué l'attention, le tendre intérêt que respirent toutes ces physionomies, les larmes

abondantes qui coulent au récit que le directeur fait souvent des conversions, des guérisons, des autres grâces obtenues par les prières de l'Archiconfrérie, pour se faire une idée des pieux sentiments, de la joie, du bonheur dont la pensée de Marie, la charité pour les pécheurs nos frères, remplissent les cœurs.

On croira peut-être que la pompe des cérémonies, le luxe, la richesse des ornements appellent l'attention et attirent à l'église dans cette circonstance. Mais, rien de plus simple que cet office; il n'y a souvent qu'un prêtre pour le présider, c'est le directeur; la seule pompe qui l'accompagne est la piété de ceux qui le célèbrent. C'est une fête de famille, la réunion empressée de tendres enfants qui viennent fêter la meilleure des mères et lui offrent, avec une familiarité religieuse, l'hommage de la vénération, de l'amour et de la confiance dont leurs cœurs sont pénétrés. Là, point de distinction entre le prêtre et les fidèles; le pasteur, frère aîné de cette grande famille, est assis au milieu d'eux sur une chaise; tous l'entourent, car l'autel du saint Cœur de Marie est environné d'une troupe de pieux fidèles, dont les rangs sont bien pressés.

Nos offices sont très-souvent honorés par la présence des Pontifes de notre Église de France, par un grand nombre d'évêques, vicaires apostoliques dans toutes les missions de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie. Tous ces Pontifes veulent bien présider nos offices; souvent nous en avons vu trois à la fois assister au milieu des fidèles à nos saints exercices. La plupart d'entre eux ont fait l'instruction accoutumée. Quelle joie, quelle édification pour les fidèles de contempler ces apôtres, de les entendre nous entretenir des grâces de miséricorde que Dieu répand sur ces églises naissantes, et surtout nous raconter les prodiges que l'in-

vocation du saint et immaculé Cœur de Marie obtient pour la conversion des pécheurs dans ces contrées barbares !

Nous n'avons pas toujours vu cette affluence à nos saints offices. L'impression spontanée que nous avions remarquée à notre premier exercice, le 11 décembre 1836, s'était promptement dissipée. Nous faisions exactement nos offices tous les jours fixés par les statuts, mais nous étions un bien petit nombre d'assistants, trente ou quarante, quelquefois, mais rarement, une soixantaine. C'était bien peu, mais c'était des âmes pieuses, et de leur part la ferveur suppléait au nombre : aussi Dieu et Marie daignèrent agréer ces pauvres hommages, et marquer par des faveurs éclatantes qu'ils les avaient pour agréables. C'est en effet pendant cet intervalle de deux années, qui peut être regardé comme l'enfance de l'Archiconfrérie, qu'il plut à la divine bonté de sanctionner son œuvre en nous accordant la grâce des conversions les plus insignes. Il est temps de raconter à nos frères ces faveurs de la miséricorde divine dont nous sommes journellement les témoins ou les confidents. Des considérations dont tout le monde sentira le poids nous obligent de taire les noms propres de ceux dont nous venons de parler, quelquefois nous leur donnerons leurs noms de baptême.

Que de grâces, que de conversions sont les conséquences de ces vœux de la charité chrétienne ! Il y a peu de semaines où le directeur de l'Archiconfrérie ne reçoive des remercîments, n'ait la consolation d'entendre le récit de la conversion de quelques-uns de ceux qu'on l'avait prié de recommander. Ce n'est pas à Paris seulement qu'éclatent ces prodiges de la grâce, ils ont lieu dans plusieurs parties de la France, dans les autres parties de l'Europe, et même en Amérique.

Il est arrivé plusieurs fois que des pécheurs, au lit de la mort, résistant à toutes les pieuses exhortations, les repoussant par des railleries sacriléges, par des propos dont l'impiété annonçait l'incrédulité la plus obstinée, se sont convertis comme spontanément le lendemain, dans la nuit du jour où on a demandé leur conversion, et ont reçu la grâce de mourir chrétiennement. D'autres, et en grand nombre, sans se douter que la piété chrétienne s'occupait d'eux, ont abandonné subitement le lendemain, quelques jours après qu'on avait prié pour eux, ont abandonné les désordres de leur vie, ont abjuré les systèmes de l'impiété, et sont aujourd'hui des chrétiens aussi fervents qu'édifiants. Des pécheurs des différentes parties de la France, quelques-uns dont le séjour est à plus de deux cents lieues de Paris, convertis le lendemain de la prière offerte pour eux, sont venus à Paris trouver le directeur de l'Archiconfrérie, lui rendre compte des détails de leur conversion, lui raconter leur joie, leur bonheur, le prier de les disposer à recevoir la sainte communion qu'ils voulaient faire à l'autel du saint Cœur de Marie, en reconnaissance des grâces qu'ils avaient reçues par son intercession, lui annonçant qu'ils avaient fait concourir leur voyage, leur séjour à Paris, qui n'avait d'autre motif que de venir rendre grâces à Dieu et à la très-sainte Vierge, avec un dimanche, jour de l'assemblée de l'Archiconfrérie, afin d'assister à ses exercices, le conjurant de remercier les associés de leur charité, de leur raconter tous les détails de leur conversion, et de leur apprendre qu'ils étaient au milieu d'eux.

Tant de grâces portent leurs fruits. Combien de familles jouissent aujourd'hui d'une paix, d'un bonheur qu'elles n'avaient guère connus jusque-là, et qu'elles ne doivent qu'à la conversion d'un ou de plusieurs

115

membres ! Que de réconciliations opérées ! Et au moment où nous écrivons ces lignes, on vient nous apporter l'heureuse nouvelle de la conversion d'une âme dont la perte éternelle semblait être assurée. Dangereusement malade dans la paroisse de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, confiée aux soins pieux et charitables d'une vertueuse et zélée sœur de la maison du Bon-Secours, elle a repoussé avec un mépris mêlé d'horreur tous les avis, toutes les exhortations, toutes les prières. L'impression qu'elle en ressent semble augmenter son mal ; les personnes qui l'entourent imposent silence à la charité de cette vertueuse fille. Elle se tait, mais elle a une autre ressource. Elle vient, comme on vient de tout Paris, elle vient à Notre-Dame-des-Victoires, elle nous confie sa douleur et ses craintes, nous demande de faire implorer, par les prières de l'Archiconfrérie, l'assistance du très-saint et immaculé Cœur de Marie en faveur de cette pauvre âme égarée. Un dimanche 23 septembre nous la recommandons ; on prie pour elle. Personne de nous ne connaît ni son nom ni sa demeure. La semaine se passe, le mal empire, et l'affreuse disposition ne change pas. Prévenu de l'imminence du danger, nous en faisons part à l'Archiconfrérie dans notre assemblée du dimanche 30 septembre. Nous renouvelons pour elle la prière publique. Marie a daigné entendre et accueillir nos vœux et nos supplications. Dans la nuit du dimanche au lundi, la grâce de la conversion visite cette brebis égarée, cet enfant prodigue. Celle qui le jour précédent n'entendait parler de Dieu et de son infinie miséricorde qu'avec un frémissement de trouble et d'horreur, celle qui défendait qu'on lui en parlât, se sent tout à coup animée des doux sentiments du repentir, de la confiance et de l'amour. Fortement appelée, mais doucement

attirée, elle se rend et dit : — *Surgam et ibo ad patrem meum.* — Je veux sortir de l'affreux état dans lequel je suis tombée ; j'irai dans la maison de mon père que j'ai abandonné, que j'ai si cruellement offensé. Je me prosternerai à ses pieds et je lui dirai : Mon père, Dieu de clémence et de pardon, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne mérite plus de porter le glorieux titre de votre enfant : mais vous n'avez pas cessé d'être pour moi le plus tendre, le plus patient des pères. Ah ! daignez consommer par l'accueil de mon repentir, par le pardon que je sollicite de votre amour infini, l'œuvre de miséricorde que votre divine grâce a commencée en moi. — Et le lundi premier octobre elle envoie son ange visible, la sœur du Bon-Secours, chercher son pasteur, M. le curé de Bonne-Nouvelle. Dès le même jour la brebis égarée est doucement rapportée au bercail, l'enfant prodigue rentre dans tous ses droits ; le sceau de la réconciliation est gravé dans ce cœur si malade, guérit ses plaies et les cicatrise ; la robe de son innocence lui est rendue, les anges se réjouissent dans le ciel, et le divin pasteur des âmes, le Dieu Sauveur vient lui-même, par le don ineffable de la sainte communion, consommer toutes ces grâces et leur donner le sceau de la bienheureuse immortalité. Ses forces s'éteignent, il ne lui reste de voix que pour exprimer sa joie, le bonheur que lui cause sa réconciliation avec Dieu, et l'hommage, la consécration qu'elle lui fait de ses souffrances. Une heure avant sa mort, au milieu d'une crise atroce elle offrait encore à la justice divine ses douleurs, en union des mérites de Jésus-Christ et en expiation de ses péchés. Elle expire le quatrième jour après sa conversion.

Voilà donc encore une âme arrachée à la tyrannie de Satan et à l'abîme infernal ; et c'est, oh ! qu'il nous est

doux de le proclamer! c'est à la protection de la toute-puissante et très-bénigne Marie que nous devons encore d'avoir remporté cette victoire.

Désiré, âgé de trente ans, d'un caractère doux, franc et loyal, s'était gâté et corrompu l'esprit en se livrant aux systèmes prétendus philosophiques. D'erreurs en erreurs il était tombé dans le matérialisme le plus grossier. Il avait surtout en horreur la religion catholique et la haine la plus implacable contre ses ministres, qu'il disait être le fléau de l'humanité, et dont il appelait à haute voix la destruction. Attaqué d'une phthisie pulmonaire, il avançait vers sa fin. Sa sœur, fille vertueuse, qu'il aimait tendrement, lui prodiguait ses soins. Tous ses efforts pour le faire entrer dans la voie de la raison et de la religion étaient inutiles. Désiré protestait toujours qu'il ne croyait pas qu'il y eût un Dieu, et repoussait par des blasphèmes toutes les vérités qu'on lui présentait. Une pieuse dame, de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires, amie de la sœur de Désiré, connaissant l'état et les dispositions de ce malheureux, conçut la pensée de le faire recommander aux prières de l'Association; mais elle imagina que le moyen de lui obtenir, tout impie qu'il était, la protection de Marie, était de le faire inscrire au nombre des associés en l'honneur du saint Cœur de Marie. Pour cela il fallait tromper le curé. Le samedi 17 juin elle vient le trouver, et le prie d'inscrire un jeune homme dangereusement malade, et de le recommander aux prières pour lui obtenir, par la protection de la sainte Vierge, la grâce de recevoir les derniers sacrements. Le lendemain dimanche, à sept heures et demie du soir, il est recommandé; on fait pour lui les prières publiques. Le lundi 19 plusieurs communions furent offertes pour lui. Cette journée fut des plus cruelles

pour le pauvre malade : il éprouva successivement plusieurs crises qui le réduisirent à une sorte d'anéantissement. Le soir, sur les sept heures et demie, il reçut la visite de son médecin, homme chrétien et religieux. Il l'interroge sur son état : celui-ci lui répond qu'il est sans remède et que sa mort est prochaine; et il ajoute : « Mon ami, une éternité de bonheur vous est « offerte; si vous voulez la mériter, il est encore « temps. » Désiré conserve un visage calme et répond d'un ton ferme : — « Je vous ai déjà fait ma profession « de foi, docteur; je ne veux pas entendre ce langage; « je ne changerai pas. Je ne crois pas en Dieu; et « d'ailleurs, s'il y a un ciel, une éternité, je n'ai pas « de reproches à me faire. Depuis sept ans je me sa- « crifie pour le bonheur de l'humanité, et c'est pour « elle que je meurs. » — Nous avons omis de dire que Désiré était non-seulement esclave d'une impiété brutale, mais encore l'adepte fanatique de toutes ces fantasmagories politiques par lesquelles tant de charlatans, depuis dix à douze ans, séduisent la jeunesse. Le médecin continua quelques minutes ses pieux avis; le malade tourna la tête et ne parut plus l'entendre. Une sœur du Bon-Secours venait d'être appelée auprès de lui pour lui donner des soins; c'est la même dont nous venons de parler. Au départ du médecin, Désiré lui dit — « Qu'il m'ennuie donc! voilà plusieurs fois qu'il me « parle de religion : j'ai beau lui dire que cela me fa- « tigue, il ne veut pas se taire. » — Cette bonne fille qui voit son accablement, sa faiblesse, se contente de lui dire : — « Cependant, mon ami, s'il y a un Dieu, « qu'allez-vous devenir? Il n'y a pas d'homme qui « puisse être irréprochable devant lui. » — Oh! bénigne et toute-puissante Marie, voilà l'heure de votre triomphe! Désiré regarde la sœur, réfléchit un instant

et s'écrie avec une force extraordinaire à son état : — « Oui, je me rappelle un miracle qu'on ne peut nier, « tout un peuple l'a vu. C'est la multiplication des « cinq pains dans le désert. Je reconnais Jésus-« Christ pour mon Dieu. Faites venir un prêtre et je « me confesserai ce soir ; demain peut-être il ne serait « plus temps. » — Grâce de Jésus-Christ, grâce toute-puissante, voilà bien votre ouvrage. Il n'y a que quelques minutes ce pécheur était un impie qui renonçait Dieu, qui défiait effrontément sa justice, et tout à coup, dans un clin d'œil, vous en avez fait un pécheur pénitent, un enfant soumis et fidèle. Ah ! daignez vous emparer de nos cœurs et consacrez-les sans retour à l'amour et à la fidélité envers le Dieu du pardon et de la miséricorde.

Il était tard, Désiré était épuisé ; mais le danger était si pressant, et il demandait si vivement, que l'on ne crut pas devoir attendre au lendemain à le faire confesser. Plusieurs prêtres avaient cherché à le voir pendant sa maladie ; quelques-uns avaient été rebutés ; d'autres, en petit nombre, avaient été reçus, mais renvoyés avec dédain. Il désigna lui-même un de ceux qu'il avait le plus mal reçus, afin, dit-il, que ce soit une réparation. Cet ecclésiastique est membre d'une vénérable congrégation qui habite le voisinage de la maison qu'occupait Désiré. A son arrivée, Désiré lui dit : — « Mon père, je touche à mes derniers mo-« ments, je désire me confesser. » — Sa confession dura cinq quarts d'heure.

A partir de cet instant, nous n'allons plus reconnaître Désiré ; le vieil homme, l'homme impie, l'homme des passions est anéanti en lui ; il a fait place à l'homme nouveau, au doux et docile chrétien. Il était triste tout à l'heure, il est joyeux, et ne sait comment exprimer

sa joie : il était abattu, épuisé et mourant, il se sent animé d'une force extraordinaire. Il ne ferme pas l'œil de la nuit; il parle continuellement de sa joie, de son bonheur; exige qu'on lui fasse réciter des prières. On l'engage au silence, au repos. — « Oh! cela va bien « mieux, dit-il sans cesse; je ne suis pas fatigué; je « suis trop heureux, je suis le plus heureux des hom-« mes. » — Le 20 juin, il se confesse de nouveau avec un profond sentiment de repentir. Dans le cours de la journée il témoigne plusieurs fois un ardent désir de la sainte communion : « Quand donc, disait-il, rece-« vrai-je le bon Dieu ? » Le 21 au matin, son confesseur lui annonce qu'il va lui donner le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Il demande ce que c'est que l'Extrême-Onction. Quand on le lui a expliqué, il est tout surpris que Dieu daigne le combler de tant de grâces; il se fait répéter les articles de la foi, demande des explications, et dit souvent : — « Ah! mon Dieu, « que j'étais donc égaré; que j'étais malheureux de ne « pas croire ce qui aujourd'hui me paraît si facile à « croire! »

Après son action de grâces de la communion, il ne sait comment exprimer son bonheur; son cœur était si plein. — « Oh! que je suis riche! » disait-il. — Il s'arrêtait. — « Comment faire pour remercier Dieu? « Jamais je ne trouverai d'expression pour... » Il s'arrêtait, levait les yeux au ciel, et achevait en disant : « Pour lui témoigner ma reconnaissance. » — Il eut le bonheur de recevoir le sacrement de Confirmation. Mgr l'Archevêque de Paris fut administrer ce sacrement dans la communauté de Sainte-Clotilde le 23 juin, et il daigna se transporter chez lui et le confirma.

Depuis ce moment sa ferveur parut s'augmenter; il

ne parla plus que de Dieu et de la religion; mais il en parlait d'une manière admirable et capable de faire croire que son esprit ne s'était occupé toute sa vie que de ces sublimes objets. Il disait souvent : — « Je ne de-« mande à Dieu que quelques jours de vie, pour avoir « des souffrances à lui offrir pour l'expiation de mes « péchés; car je ne puis presque pas le prier. » Il aurait prié sans cesse, si on ne l'en avait empêché. On avait été obligé d'exiger de lui qu'il demandât la permission quand il voulait prier; et il s'y soumettait avec la docilité d'un enfant. Son amour pour Dieu lui fit désirer ardemment de se consacrer à son service dans un ordre religieux. Il demanda et obtint la permission d'en faire le vœu dans le cas où Dieu le rappellerait à la vie. Il répétait souvent : « Si Dieu veut m'appeler à lui, je « suis résigné; mais s'il me rend à la vie, je converti-« rai tous ceux que j'aime; je convertirai mes amis. Si « je suis curé de campagne, il faudra que je convertisse « ma paroisse, si elle est impie. J'irai visiter les pau-« vres. » — S'il lui échappait une plainte, il regardait son crucifix et disait : — « Oh! comme mon Sauveur a « souffert, et c'est pourtant moi qui l'ai crucifié! Ah! « je ne me plaindrai plus; il peut me faire souffrir tout « ce qu'il voudra, je ne me plaindrai plus. » — Et en joignant les mains : — « Pardonnez-moi, mon Dieu, « j'ai encore péché, pardonnez-moi. » — Et il fallait le rassurer bien vite. — « Que je serais heureux, di-« sait-il un jour, si Dieu m'accordait la grâce d'assister « une fois à la messe, moi qui ai nié les sacrements, la « divinité de Jésus-Christ, la religion tout entière; cela « ferait voir que je suis dans d'autres sentiments; ce « serait une réparation. Mais enfin s'il ne le veut pas, « il lit dans mon cœur, il voit bien que je suis soumis « à sa volonté. »

il eut le bonheur de communier plusieurs fois depuis sa conversion. Il passa trois semaines jouissant d'une grande liberté d'esprit, dans l'exercice continuel de ces précieux sentiments. La quatrième semaine, qui fut la dernière de sa vie, il fut en proie au délire pendant plusieurs jours, et même pendant ces moments d'aberration, on voyait qu'il était occupé d'idées religieuses. On l'entendait dire : « Mes amis, mes amis, ils « me disent tous qu'ils ont une religion... le matéria- « lisme... le matérialisme... Oh ! il viendra un temps « où les hommes apprendront qu'ils ne sont pas sur « la terre seulement pour semer des épis... Quels « sont donc ceux qui ne croient pas à l'enfer?... Oh! « les malheureux ceux qui ne se convertiront pas ! » Il recouvra sa raison les deux derniers jours de sa vie, et il les passa dans une union continuelle avec Dieu. Enfin le 16 juillet, fête de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, il prononçait encore cette prière, *Jésus, Marie, Joseph, je vous offre mon cœur, mon esprit et ma vie,* quand il perdit la connaissance, et il rendit à son créateur cette âme qu'il avait comblée de tant de grâces, pendant qu'on offrait pour lui le divin sacrifice en l'honneur de Marie, refuge des pécheurs, pour la supplier de garder, jusqu'à sa dernière heure, cet enfant de sa miséricorde.

Le dimanche 30 avril 1837, une dame anglaise catholique, domiciliée rue Montmartre, du côté qui appartient à la paroisse de Bonne-Nouvelle, parcourait à huit heures du soir la rue Notre-Dame-des-Victoires. Elle est étonnée de voir de la lumière dans l'église à une pareille heure ; elle y entre : on célébrait l'office du saint Cœur de Marie, le sermon finissait. Elle entend le curé faire la recommandation des pécheurs. Après l'office elle s'approche de deux ou trois dames qui

étaient restées en prières devant la sainte Vierge, leur demande quelle est cette association dont M. le curé a parlé, et sur l'assurance que ces dames en font partie, elle les conjure de prier pour un pécheur de sa connaissance qu'elle dit aussi impie qu'endurci. On le lui promet.

Dans les derniers jours de la semaine elle sent le désir de s'unir aux prières qu'elle a demandées, et elle veut entrer dans l'Association. Elle vient trouver le curé, le prie de recommander son protégé aux prières; et pour lui faire sentir combien cette conversion paraît difficile à obtenir, elle lui dit : — « La personne « que je vous recommande est le fils d'un des souve« rains de l'Allemagne. Issu d'un mariage secret que « son père avait contracté avant de jouir de sa princi« pauté, il perdit sa mère à l'âge de six ans. Son père « contracta alors un mariage convenable à sa haute « position, et par des motifs politiques l'éloigna de ses « Etats, voulut qu'il prît un nom étranger, l'envoya en « France et le confia à un gouverneur. Cet homme « était un illuminé allemand, un impie ayant les « mœurs les plus déréglées. Il n'a pas permis qu'il fût « donné la plus petite notion de religion à son pupille « pendant son enfance et sa jeunesse; il l'a fait athée « et matérialiste. Il a corrompu ses mœurs dès son « adolescence; ils ont vécu trente ans ensemble, et ne « se sont quittés qu'à la mort du gouverneur.

« Ce dernier n'a que trop bien réussi dans son des« sein. M. de ***, âgé de soixante-onze ans, est un « homme de beaucoup d'esprit, très-instruit, mais im« pie, athée avec frénésie, au point qu'on ne peut pro« noncer le nom de Dieu devant lui sans s'exposer à « l'entendre proférer des blasphèmes. Il ne sait rien « en fait de religion, il ne la comprend que d'après

« Voltaire. Homme très-répandu autrefois, aujourd'hui « il est infirme, voit peu le monde et sort peu de chez « lui. Je le connais depuis une vingtaine d'années; sa « société, sa conversation me déplaisent; je ne le vois « guère que par pitié pour son isolement; je lui fais « une courte visite tous les quinze jours et toujours le « vendredi. »

La prière a lieu pour lui le dimanche 7 mai; le vendredi 12 cette dame va lui faire sa visite ordinaire : elle le trouve un peu changé, la figure agitée, l'air inquiet. « Qu'avez-vous? lui dit-elle. — Rien, je ne suis pas « mal; mais j'ai une préoccupation d'esprit, depuis « lundi, qui me fatigue, une foule d'idées qui m'obsè« dent et que je ne puis renvoyer. Et ce qu'il y a d'éton« nant, c'est que ce sont des pensées religieuses. Vous « jugez comme cela me va bien. Mais une chose bien « particulière, je ne puis plus supporter la société des « protestants. Vous connaissez mesdames *** et ***; « elles sont venues deux fois depuis lundi, et chaque « fois j'ai été mal à mon aise avec elles et avec d'autres « que j'ai vus. J'éprouvais un agacement nerveux qui « ne m'a quitté qu'à leur départ. Je n'éprouve pas cela « avec les catholiques. » — Elle se hasarda jusqu'à lui lire : — « La chose s'explique : Dieu veut sans doute « que vous soyez catholique. » — (Elle disait cela parce que, né d'un père luthérien et dans un pays luthérien, elle le croyait hérétique; elle ignorait ce qu'il lui découvrit plus tard, que sa mère était catholique et qu'elle l'avait fait baptiser dans sa chambre par un prêtre catholique, pendant sa dernière maladie, à l'âge de cinq ans et demi, ce dont il se souvenait très-bien.) A ces mots il prend une figure sévère et lui dit avec vivacité : — « Trève de ces conseils et de ces propos; vous « me connaissez, vous savez ce que je pense de ces mi-

« sérables superstitions. Qu'il n'en soit jamais question entre nous. » Madame *** vient le samedi trouver le curé et lui rend compte de sa visite. Il voit dans cela un mouvement de la grâce sollicitée par les prières de l'Association ; il lui annonce qu'il va demander et faire faire de nouvelles prières ; il l'engage à le revoir le vendredi suivant. Elle a de la peine à s'y déterminer ; elle le promet. Le dimanche 14 mai, on prie avec une grande dévotion pour cette malheureuse âme. Le vendredi 19 mai, elle le trouve abattu, malade, pouvant à peine se soulever sur son fauteuil, la figure décomposée, l'œil hagard. Il tenait un petit livre à la main. — Eh ! comment êtes-vous ? — Je n'en puis plus, je souffre des tourments inexprimables. Mon sommeil a été troublé dans la nuit de dimanche dernier par les songes les plus affreux, et depuis ce moment je n'ai pu fermer l'œil ; je n'ai aucun repos ni le jour ni la nuit. La fatigue, l'accablement me font fermer les yeux un instant, aussitôt un songe sinistre me réveille en sursaut. Je me sens appréhender au corps, on m'entraîne devant un tribunal ; on me fait rendre compte de ma vie, et on me condamne pour n'avoir pas fait la volonté de Dieu. Si je me rassoupis quelques minutes, la même vision se représente et me réveille d'une manière aussi horrible. Pendant le jour cette pensée me poursuit à chaque instant, elle me torture. J'ai imaginé de lire dans un livre catholique, et d'essayer si cela me calmerait. J'en ai demandé un à mon domestique, il m'a donné celui-ci. Il m'intéresse et je suis plus tranquille depuis que je le lis. » (Il le lui montre, c'était le *Catéchisme de Paris*.) « Mais cette nuit, que vais-je faire ? que vais-je devenir ? Mon état est affreux ; je ne pourrai pas le supporter longtemps. Il n'y a rien que je ne sois déterminé à

« faire pour m'en délivrer.» —Il semblait demander un conseil; mais madame ***, pénétrée de compassion, n'osait rien lui dire ; il reprend :—« Je vous ai entendu « parler, il y a quelque temps, d'une médaille miracu- « leuse, qu'est-ce que c'est ?» — Elle lui dit ce qu'elle en sait et ajoute : — « En voulez-vous une? — Oui, « faites-moi le plaisir de me l'apporter. —Vous l'aurez « demain. »

Madame de *** vient immédiatement faire son rapport au curé : il ne doute plus de la conversion de ce pauvre pécheur, mais il sent la nécessité de redoubler de prières pour l'obtenir. Il lui donne une médaille bénite et indulgenciée ; elle la lui porte, il se lève quoique avec peine pour la recevoir, la baise avec respect, la met dans la poche de son gilet en disant : Elle ne me quittera plus. La nuit précédente a été encore plus pénible que les autres.

Le dimanche 21, on renouvelle les prières. Le curé demande que toutes les communions soient faites à son intention. Le vendredi 26 mai madame de *** va revoir son malade. Elle est surprise du changement qu'elle remarque en lui. Il était joyeux et aussi bien portant que ses infirmités pouvaient le permettre. Il la remercie et lui dit : « A peine m'eûtes-vous quitté samedi « que je fus délivré de toutes ces idées sinistres qui « me poignardaient ; je ne les ai pas revues. J'ai dormi « bien profondément les nuits de samedi et de diman- « che; j'étais rentré dans mon état naturel. Dans la « nuit de lundi à mardi je me sentis éveillé doucement ; « j'ouvris les yeux et je vis ma chambre remplie d'une « lumière éclatante. Frappé d'étonnement je cherchais « à me rendre compte de ce phénomène, quand une « dame, du port le plus majestueux, ayant une figure « pleine de dignité et de bonté, vêtue d'une robe blan-

« che, s'avança vers moi et me dit qu'il était temps « que je misse un terme à mes péchés qui fatiguaient « la justice de Dieu depuis le commencement de ma « vie ; qu'il était plus que temps pour moi de me con« vertir et de faire pénitence ; que si je mourais dans « l'état où je suis, je serais perdu pour l'éternité ; mais « que si j'ai le bonheur de me convertir, de recevoir « la grâce de réconciliation dans le sacrement de Péni« tence et de persévérer dans cette nouvelle voie, elle « me promet que Dieu m'accordera le bonheur éternel ; « et elle disparut ainsi que la lumière. Je n'ai rien « compris à cette merveille : elle m'a laissé dans un « étonnement que je ne puis exprimer ; mais en même « temps un sentiment de joie douce que je ne sais « pas analyser. J'y pensai continuellement mardi tout « le jour, dans l'impossibilité où j'étais d'expliquer ce « fait. Je cherchais à douter, mais je ne le puis ; j'étais « bien éveillé. Dans la nuit de mardi à mercredi, même « réveil, même apparition et même discours. Je me « perdais dans mes réflexions sans prendre aucun « parti. Enfin dans la nuit du mercredi au jeudi, j'ai « encore vu cette dame qui m'a dit la même chose en « ajoutant : C'est pour la dernière fois que je viens « vous donner ces avis ; faites-y bien attention, votre « salut en dépend. Elle a disparu, et je ne l'ai plus « revue. Comprenez-vous tout ce qui m'est arrivé de« puis trois semaines ? Je n'en ai parlé à personne « qu'à vous. Je suis bien déterminé à me convertir, à « devenir chrétien, à me confesser même. Mais com« ment faire ? Je ne sais rien. J'ai rencontré autrefois « un prêtre irlandais ; je ne connais que lui, je pour« rais m'adresser à lui. Je ferai tout ce qu'on voudra, « j'en sens la nécessité ; j'ai passé par de trop cruelles « épreuves. Je suis bien forcé de convenir qu'il y a une

« puissance supérieure à l'homme, à laquelle il doit « se soumettre. Je vous attendais aujourd'hui. Si vous « n'étiez pas venue, je vous aurais fait prier de passer. »

Madame de *** ne sachant que répondre, éluda la question qui venait de lui être faite, lui apprit qu'il y avait dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires une association de personnes pieuses qui s'y réunissaient pour demander à Dieu, par leurs prières, la conversion des pécheurs; qu'elle avait prié le curé de le recommander; qu'elle lui avait confié tout ce qu'il lui avait appris de son état et de ses épreuves; qu'il avait pris un grand intérêt à sa position, et que depuis le commencement du mois il avait beaucoup fait prier pour lui. Il en parut aussi surpris que reconnaissant. Il fut convenu entre eux que ces derniers détails seraient encore confiés au curé, et qu'il serait consulté sur les mesures et la marche à suivre pour amener à son succès une œuvre si heureusement commencée. Madame *** pensait que le curé devrait se charger de la direction de la conscience. Il crut qu'il convenait que le prêtre irlandais, auquel M. *** avait pensé le premier, fût chargé de cette opération. Quant à l'instruction, il prêta le *Catéchisme* de Charency, et fit engager le néophyte à ne rien lire autre chose avant de l'avoir complétement lu, assez attentivement pour pouvoir s'en rendre compte.

M. *** se livra avec zèle et constance à cette étude pendant quatre mois : dans cet intervalle il eut quelques conférences avec le prêtre irlandais, que des absences fréquentes ne laissaient point à sa disposition. Mais celui-ci ayant quitté la France au mois d'octobre, le curé, qui n'avait pas encore vu M. ***, qui, quoiqu'il le fît souvent consulter, n'avait pourtant pas désiré avoir des rapports immédiats avec lui, fut prié par lui d'aller le voir, et de se charger de la direction de sa

conscience. Il le trouva dans d'excellentes dispositions sous le rapport du cœur, connaissant et sachant la doctrine chrétienne. Mais sa foi n'avait point encore la solidité, la fermeté nécessaires. Il savait, il voulait croire, mais son esprit se trouvait souvent embarrassé par le souvenir des fausses idées qui l'avaient possédé et aveuglé pendant toute sa vie. Il ne tarda pas à s'apercevoir, en conférant avec lui, que la voie de discussion ne lui convenait pas et pouvait lui devenir très-dangereuse. Il pensa que la lecture attentive d'un ouvrage polémique lui serait plus utile : il lui prêta le *Triomphe de l'Évangile*. La lecture de ce livre dissipa tous les doutes et le mit en état de commencer l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu.

Dès qu'il se fut approché une fois du tribunal de la pénitence, l'empire de la grâce parut en lui dans les efforts qu'il fit pour combattre son caractère. Cet homme avait un esprit orgueilleux et dominateur ; un caractère violent et qui ne pouvait supporter la moindre contradiction. Il devint patient, doux, humble comme un enfant. L'esprit de piété s'empara de lui, il ne trouvait plus de goût qu'à la prière. Se reprochant tant de conversations criminelles, il ne voulait plus parler que de Dieu et de la religion. Il eut le bonheur de faire sa première communion le premier dimanche de l'Avent, 3 décembre 1837, le jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de soixante-douze ans.

Le lendemain de sa première communion, il vint nous faire part d'un projet qu'il méditait depuis quelque temps, et dont il avait déjà préparé l'exécution. « Mon père, nous dit-il, l'Église catholique est persé« cutée par l'hérésie dans le pays de ma naissance. Je « n'ai plus rien à faire à Paris, où je suis oublié, où je « n'ai point d'intérêt à me rappeler au souvenir de per-

« sonne ; ma place est au milieu des catholiques. Je « ne m'y présenterai pas comme prince, puisque je n'ai « ni état, ni famille, mais comme simple fidèle. A mon « âge, je ne puis pas grand'chose, mais peut-être « contribuerai-je à fortifier mes frères en leur racon- « tant les miséricordes dont Dieu m'a comblé. » Il partit peu de jours après. Dieu a agréé sans doute ses désirs ; mais il s'est contenté de l'hommage de son cœur, car nous avons appris que la rigueur de la saison, la fatigue du voyage, et sans doute son état toujours valétudinaire, lui causèrent en route une maladie inflammatoire, à laquelle il succomba avant d'en avoir atteint le terme.

Que nos lecteurs veuillent bien s'arrêter un instant avec nous à considérer les circonstances du fait dont nous venons de les entretenir, et nous adorerons ensemble la toute-puissance de cette sagesse infinie, de cette Providence adorable qui atteint et pénètre tout avec une force infinie d'une extrémité du monde à l'autre, mais qui dispose tous ses moyens avec une égale douceur ; de sorte que rien *ne peut lui résister*. « *Attingit à fine in finem fortiter, et disponit omnia* « *suaviter.* » SAGESSE, c. VIII, v. I.

Remarquons d'abord que ce fait et ses heureuses conséquences n'appartiennent à rien de prémédité. Cette dame ne fréquentait point l'église de Notre-Dame-des-Victoires, ne connaissait pas ses usages, et ne savait point ce qu'on y faisait. Elle y entre à une heure qu'elle regarde comme indue, entend sans le comprendre ce qu'on dit, et c'est quand on le lui explique que machinalement, et sans y avoir réfléchi, elle recommande cette personne à laquelle elle ne prend pas un intérêt si pressant, qu'elle ne voit même que par une sorte de bienséance. Elle nous a assuré qu'elle ne pen-

sait pas à lui dans ce moment ; qu'après avoir parlé de lui, elle fut étonnée que son nom fût venu se placer sur ses lèvres. Tout dans cette circonstance ne présente-t-il pas le caractère de ce que les hommes appellent si improprement le hasard, hasard, mot vide de sens? Pour nous, éclairés des lumières de la foi, nous qui savons que rien, absolument rien, n'arrive dans le ciel, sur la terre et dans les enfers que par la volonté ou la permission de Dieu, qui a créé et qui gouverne toutes choses, pensons et parlons plus judicieusement.

Voyons dans cette première circonstance ce premier caractère de la divine Providence qui dispose, prépare avec une sagesse, une douceur infinie les moyens dont elle veut user pour faire éclater les traits de son admirable miséricorde. C'est une âme perdue, c'est la brebis la plus égarée, l'enfant prodigue le plus criminel qu'il faut ramener dans la voie, faire rentrer dans la maison de son père et replacer dans le cœur du bon Pasteur. Grâce des grâces, miracle plus grand, plus difficile, si j'ose ainsi parler, que celui de la création de l'Univers : car, pour créer l'univers, un acte de la volonté de Dieu a suffi et était seul nécessaire ; et pour convertir un pécheur, quel qu'il soit, la volonté de Dieu, la puissance de la grâce ne suffisent pas ; il faut encore le concours de la volonté et des efforts de l'homme.

Et de quel pécheur s'agit-il? De l'ennemi le plus acharné de Dieu, du contempteur le plus audacieux de ses vérités saintes, d'un impie abruti, dégradé dans l'esprit et dans le cœur, d'un athée! d'un matérialiste! Sa conversion sera l'œuvre de la médiation de Marie, refuge des pécheurs les plus désespérés. Mais il entre dans les desseins de la divine sagesse que les chrétiens connaissent, par ce nouveau trait, jusqu'où vont la

puissance et l'amour de Marie en faveur des pécheurs, et que tous, justes et coupables, redoublent de confiance et d'amour pour cette divine Mère. Et voilà que le grand Dieu qui règne dans les cieux appelle et aime à entendre les prières, les vœux et les soupirs d'une foule de chrétiens qui ne connaissent pas même de nom le pauvre frère auquel la charité chrétienne les intéresse si vivement. Et ces prières, ces gémissemens sont offerts à Marie, parce qu'elle est la mère de la divine miséricorde et la porte du ciel. Adoration et gloire à Dieu pour cette grâce dont il a comblé notre frère. Honneur et gloire à Marie, notre protectrice, qui a obtenu de Dieu cette grande miséricorde.

La sagesse éternelle, la divine Providence dispose tous les moyens qu'elle veut employer avec une suavité, une douceur infinie, de manière que rien ne puisse empêcher l'accomplissement de ses desseins. Suivons actuellement toutes les autres circonstances de cet événement.

Le dimanche 7 mai, on prie pour ce pauvre mécréant, et le lundi il est assiégé, obsédé, dit-il, par une foule d'idées pieuses qu'il s'efforce en vain de repousser. Il en est presque indigné. — « Vous jugez comme cela me va bien, dit-il. » Douce et paternelle miséricorde, avec quelle bonté vous traitez ce misérable pécheur! Vous auriez pu l'abattre à vos pieds, comme autrefois Saul sur le chemin de Damas; mais vous vouliez gagner ce cœur ingrat, ce cœur endurci qui vous méconnaît. O Marie! mère de grâce, c'est vous qui, par ces pieuses pensées semblables à ce vent frais et doux qui annonçait au prophète Élie la présence du Seigneur, c'est vous, tendre mère, qui caressiez doucement l'esprit et le cœur de ce grand pécheur que vous vouliez enfanter à Jésus-Christ, et qui lui donniez l'au-

gure de la grâce, de l'assistance de l'esprit divin qui commençait à l'agiter.

Mais il ne comprend pas, il dédaigne; il rebute, il s'irrite contre ces impressions de la grâce. On renouvelle les prières le dimanche 14. Et remarquons bien que Dieu semble attendre que nos vœux lui soient offerts pour frapper les coups de sa grâce ; c'est tout à la fois une grande leçon et un précieux encouragement pour nous. Et dans la nuit même qui suivit les nouvelles prières, les grands coups sont portés. L'ennemi de Dieu est terrassé; un songe horrible est venu lui révéler, lui dépeindre l'affreux avenir qui l'attend. Il se sent appréhendé au corps, traduit devant un tribunal; on l'interroge sur l'usage qu'il a fait de la vie, et il s'entend condamner parce qu'il est l'ennemi de Dieu. Cette scène se renouvelle toutes les fois qu'il ferme les yeux; il est sans repos et sans sommeil. Le jour, l'horrible souvenir torture sans cesse son esprit. Cette angoisse dure six jours et six nuits. Avez-vous remarqué qu'il ne peut trouver de calme que par la lecture d'un livre catholique, et que le seul qu'on ait pu lui procurer est le *Catéchisme de Paris?* O mon Dieu, qui pourrait être assez aveugle pour ne pas reconnaître dans tous ces faits l'action de votre toute-puissante miséricorde? Vous révélez à cet incrédule impie le terrible jugement qui le poursuit et les châtiments éternels qu'il a mérités, et par ces moments de calme dont vous rafraîchissez sa malheureuse âme, vous lui apprenez que ce n'est qu'en soumettant humblement l'orgueil de son esprit à l'enseignement des vérités de votre loi sainte, en embrassant fidèlement sa pratique, qu'il pourra trouver ce calme de l'esprit, cette paix du cœur dont l'absence le rend si malheureux. Il retrouve du calme dès qu'il a reçu la médaille miraculeuse. Ici nous n'avons rien à expli-

quer : c'est un de ces témoignages si nombreux dans tout l'univers de la protection de Marie à l'égard de ceux qui arborent ce signe de sa dévotion.

Mais après tant d'épreuves il n'est pas encore converti. On prie de nouveau et avec plus d'ardeur ; et immédiatement après arrive un fait qui sort de l'ordre commun et naturel, et qui, s'il a eu lieu, est certainement un miracle. Ici nous déclarons que nous ne sommes que les narrateurs de ce que nous avons appris, que nous ne prétendons imposer la croyance de ce fait à personne ; mais nous allons proposer quelques réflexions.

De qui tenons-nous ce fait? D'un homme instruit, judicieux, dont l'esprit est libre de tout préjugé religieux, puisqu'il est absolument incrédule ; d'un homme qui a vu, entendu, non pas une fois, mais trois, à des intervalles suffisants pour reposer son esprit ; qui, dans le cas où il aurait été séduit, trompé une première fois, a dû, la seconde et la troisième, apporter toute l'attention capable de distinguer le faux d'avec le vrai ; d'un homme qui a discuté avec lui-même, qui a essayé de révoquer en doute, et qui ne l'a pu, car il atteste qu'il était bien éveillé ; d'un homme qui n'avait aucun intérêt à imaginer de pareilles allégations, et qui n'en a parlé qu'à deux personnes. Nous trouvons donc de ce côté tous les motifs de crédibilité.

Mais la singularité du fait étonne et effraie l'esprit. Si le fait est réel, tranchons le mot, c'est un miracle. *Eh!* pourquoi ne serait-il pas réel? Il y aurait d'abord de l'absurdité à nier la possibilité d'un miracle ; il y en a eu dans tous les siècles, il y en a encore, et il y en aura d'opérés jusqu'à la consommation des siècles dans le sein de l'Église catholique. Mais il serait injurieux à la majesté divine de supposer que Dieu fasse un mira-

cle sans un motif digne de sa sagesse infinie; cette condition du miracle est évidente dans la circonstance présente. De quoi s'agit-il? De sauver une âme, de l'arracher aux ténèbres de l'incrédulité. Eh! n'est-ce pas le motif, la cause de miracles bien plus étonnants, des mystères de l'incarnation, de la rédemption de Jésus-Christ, des miracles opérés par les apôtres, par les saints de la primitive Église, de tous ceux qui s'opèrent encore si souvent chez les nations infidèles! Mais c'est un fait si extraordinaire, si rare; on ne voit point que Dieu l'emploie dans la conversion des autres pécheurs. Mais la condition de ce pécheur n'est point celle de tous les autres : ces derniers ont connu Dieu et l'ont volontairement abandonné; ils ont, pour revenir à lui, l'Église et l'Évangile. Mais lui, enfant de Dieu par le baptême, il a été arraché des bras de son divin père avant l'âge de la raison; rendu infidèle par la détestable éducation qu'il a reçue, il n'a jamais connu Dieu; son esprit a été constamment corrompu et sa raison obscurcie. Voilà pourquoi il ne nous répugne point de croire que la miséricorde divine ait fait pour lui ce que l'ange de l'école, saint Thomas d'Aquin, nous atteste qu'elle ferait pour un infidèle qui aurait gardé les préceptes de la loi naturelle et qui arriverait à sa dernière heure sans pouvoir être instruit des vérités de la foi. Elle enverrait plutôt un ange du ciel, dit-il, pour les lui révéler, que de le laisser mourir dans son infidélité. Rendons gloire à Dieu, rendons hommage à Marie, et disons avec le prophète : Oui, c'est le Seigneur, le Dieu tout-puissant qui a opéré cette merveille, et nous ne pouvons y penser qu'avec admiration.

J. B..., avocat dans une des principales villes du midi de la France, âgé de trente-deux ans, avait reçu

dans sa première jeunesse les principes d'une éducation chrétienne; mais pendant son cours de philosophie, à l'âge de quinze ans, dans un lycée, un professeur de mathématiques, homme impie, matérialiste et libertin, s'empara de son esprit, le corrompit, ainsi que son cœur. A une aussi affreuse école, ce jeune homme perdit tout à la foi les mœurs et la foi; il devint athée, et avec le temps athée systématique.

Sans frein, sans règle, il devint l'esclave de son orgueil et de ses sens. Cet état de désordre, qui dura dix-sept ans, ne le rendit pas heureux; il eut à souffrir de dures épreuves; pendant dix ans, l'horrible pensée du suicide occupa son esprit. Au commencement du mois d'octobre, une affaire l'avait amené à Paris; il éprouva le désappointement le plus cruel pour ses deux passions, l'orgueil et le libertinage.

Il était dans la rue Notre-Dame-des-Victoires, se rendant à son logement, situé à une des extrémités les plus éloignées de Paris, quand ce coup le frappa. L'impression en fut si violente, qu'il se trouva saisi d'une espèce de frénésie; l'orgueil, la colère, l'esprit de vengeance le transportèrent d'un accès de fureur. Il n'avait jamais cédé à personne dans sa vie, et une force majeure le contraignait à abandonner l'objet d'une passion criminelle. Hors de lui, la violence de son agitation s'exhalait au dehors par ses larmes, ses sanglots et un trémblement nerveux dont il était saisi. Il réfléchit qu'il ne pouvait dans cet état gagner son domicile; il désire un lieu où il puisse se retirer pour acquérir du calme. Il était six heures du soir; il longeait les murs de l'église Notre-Dame-des-Victoires. Il y entre, la trouve déserte: il avance jusqu'au haut. Arrivé là, il se détourne à droite, entre dans la chapelle du Saint Cœur de Marie, se jette sur une chaise

en face de l'autel; mais dans son extrême préoccupation il n'a rien vu.

Là, bien loin de trouver le calme qu'il désire, il se sent plus horriblement agité; sa frénésie redouble par accès. Il s'en prend à Dieu des chagrins qu'il ressent, à Dieu dont il nie l'existence. L'insensé menace plusieurs fois de son poing fermé la voûte de l'église, et profère chaque fois cet épouvantable blasphème : « Oh! s'il est « vrai que tu existes, pourquoi suis-je si malheureux? « Prouve-moi donc ton existence. Je te défie de me « prouver que tu existes. » Fatigué de lui-même, il veut changer de position; il se jette à genoux sur une chaise prie-dieu qui est devant lui. Le mouvement qu'il fait le met dans le cas d'apercevoir la blancheur de la statue de la sainte Vierge; il la considère, et dit avec un ton de fureur : « O vous qu'on dit être la consola« tion des malheureux! soulagez-moi si vous pouvez « quelque chose. » Cette demande, si indigne de Marie par le ton et les paroles injurieuses qui la composent, est cependant entendue de la mère de la miséricorde. Ce pauvre impie est là, sous les yeux de l'avocate des pécheurs, dans cette enceinte d'où partent à toutes les heures du jour tant de vœux, tant de supplications qui sollicitent la tendresse, la compassion du cœur de la meilleure des mères en faveur des plus malheureux de ses enfants. A peine a-t-il parlé, il sent diminuer son trouble, son agitation. Bientôt l'accès recommence; il s'adresse de nouveau à Marie : « O vous, dit-il alors, « vous qui êtes la consolation des malheureux, ayez « pitié de moi, consolez-moi, soulagez-moi. » Un calme plus sensible et plus long que le premier se fait aussitôt sentir. Trois fois, à la reprise de la tentation, il renouvelle cette prière avec le même succès. Après une heure dans l'église, il se sent en état de retourner chez lui.

Il rentre dans sa chambre, il voit un livre sur la cheminée, il l'ouvre : c'est l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il est d'autant plus surpris qu'il n'a point ce livre en sa possession, que personne, à sa connaissance, n'a pu le déposer chez lui, qu'il n'y était pas à son départ, qu'on n'a pu l'y mettre pendant son absence, puisqu'il a seul la clef de son appartement. Il jette machinalement les yeux sur la page ouverte, et il lit ces mots : « L'homme sera puni par où il aura le plus péché. » Cette sentence le frappe; il en sent la justesse et s'en fait l'application. « Quelle est, se dit-il à lui-même, « quelle est la cause des tourments que j'endure aujourd'hui? C'est mon amour-propre, mon orgueil « qui n'a jamais voulu céder à personne, qui est irrité d'avoir été forcé de plier; c'est encore une passion désordonnée, un amour illégitime qui rugit de « se voir arracher l'objet de sa criminelle affection. « Ces deux passions ont possédé mon esprit et mon « cœur; elles ont été, depuis que j'existe, le mobile « de toutes mes pensées, de tous mes désirs et de « toutes mes actions; elles me torturent aujourd'hui. « Je suis puni par où j'ai le plus péché. » Il s'arrête à réfléchir. Il rouvre le livre, et il y lit : « C'est en résistant à ses passions, et non en s'en rendant l'esclave, qu'on trouve la vraie paix du cœur. » Et dans un autre endroit : « Mon fils, ne suivez point vos désirs déréglés, et renoncez à votre volonté; mettez « votre joie dans le Seigneur, et il vous donnera ce que « votre cœur désire. » « J'ai voulu le bonheur, dit-il; « je l'ai recherché avec avidité, je l'ai placé dans les « joies, les satisfactions de l'orgueil, dans les plaisirs « des sens, et au lieu du bonheur, je n'ai rencontré « que mécomptes, humiliations et chagrins. J'ai été « l'esclave de mes passions, et elles n'ont cessé d'être

127

« les tyrans de mon esprit, les bourreaux de mon « cœur; elles m'ont rendu la vie à charge et odieuse. « Ah! je n'ai jamais connu le bonheur; je ne sais pas « ce que c'est que la paix du cœur. »

Le lendemain, il était délivré de la violente agitation de la veille; elle avait fait place à un sombre chagrin qui absorbait son esprit. Il vint à Notre-Dame-des-Victoires dans l'espoir d'y trouver quelque consolation. Il y fit de sérieuses réflexions sur sa vie passée; il commença à y prier. Il continua cet exercice pendant huit à dix jours, et toujours il remporta de la maison de Dieu plus de calme et de tranquillité. Il commença à considérer ces systèmes prétendus philosophiques dont il avait fait la pâture de son esprit pendant dix-sept ans; il fut surpris de n'y trouver que du décousu, de l'invraisemblance, des contradictions; il reconnut qu'ils n'avaient pour principes que les passions, et que leur conséquence inévitable était la ruine de la société et le malheur de ceux qui les adoptaient. Il en était lui-même un exemple bien sensible. Il se rappela alors les principes, les vérités chrétiennes qu'il avait apprises dans son enfance; il lut et relut le précieux livre de l'*Imitation*, et chaque lecture était un baume pour son cœur, qui retrouvait la paix et la sentait s'augmenter par degrés. Il priait et demandait pardon de ses erreurs et de ses vices, et conjurait Dieu de lui apprendre ce qu'il devait faire.

Sa conscience le lui disait. Il prend son parti, il sera chrétien. Mais le premier pas à faire pour rentrer dans cette voie, la confession, est un grand échec pour l'orgueil. Le sien résista pendant près d'un mois, et malgré ses résolutions, le sentiment si vif, si pressant de ses besoins, il en serait resté là si ses fréquents voyages à Notre-Dame-des-Victoires, les prières qu'il

y adressait à Marie, ne lui avaient obtenu la grâce de secouer enfin le joug de son orgueil. Après plusieurs semaines de combat, il sortit victorieux de la lutte ; et dès qu'il se fut confessé, le changement le plus absolu se manifesta dans sa conduite, ses sentiments et ses dispositions. Il eut le bonheur de sceller sa réconciliation avec Dieu le 25 janvier, fête de la Conversion de saint Paul. A partir de ce jour, on ne vit plus en lui qu'un chrétien fidèle et fervent; il eut bientôt le bonheur d'être admis à la communion fréquente.

Rien ne le retenait plus à Paris; il devait retourner dans ses foyers. Mais une réflexion l'arrêta : il pensa qu'il ne pouvait reparaître dans un lieu où il avait donné tant de scandales, que pour les réparer entièrement; il se crut encore trop peu affermi dans la pratique des vertus chrétiennes pour aller s'exposer aux tentations du respect humain, aux dangers de tant d'occasions qui pouvaient renaître pour lui. Il prit le parti de ne quitter Paris que quand il aurait acquis une si grande habitude de ses devoirs, un assez constant usage de la grâce, pour pouvoir espérer d'échapper à tous les dangers; il ne quitta Paris que le 27 août suivant. Il est aujourd'hui dans la ville qu'il habite un modèle d'édification; sa conduite, simple et sans aucune affectation, est une prédication vivante; et nous avons vu plusieurs habitants de cette ville, touchés de ses exemples, venir à Paris implorer pour eux-mêmes de la miséricorde du Cœur de Marie les grâces dont ils admiraient les heureux effets dans la conduite de leur ami, de leur parent; et ceux-là aussi ont obtenu la grâce que leur confiance était venu solliciter.

L'Association du Saint Cœur de Marie a ses temps heureux et ses jours de bénédiction. Nous avons remarqué que la solennité, la dévotion du mois de Marie,

les fêtes de la sainte Vierge, leurs octaves nous ramenaient un certain nombre de pécheurs; le mois de mai surtout nous procure toujours une moisson abondante. Nous avons des jours de bénédiction, et dans ce genre nous signalerons le dimanche 3 septembre 1837. Nous célébrions dans ce jour la fête de saint Augustin, second patron de la paroisse. Le prédicateur, à l'office du Saint Cœur de Marie, pensa qu'il serait édifiant pour les fidèles d'entendre l'histoire de la vie de saint Augustin. Avant de rendre compte des grâces dont il plut à la Divinité de nous combler dans ce jour, nous avons besoin d'exposer un prélude à nos lecteurs.

Un capitaine de l'armée française, ancien sous-lieutenant de la garde impériale, fils d'un général de brigade mort au service de France, sous l'empire, né au camp sous la tente, âgé de quarante-quatre ans, avait fait partie de l'armée qui a conquis Alger, et avait été envoyé en Espagne comme capitaine d'un des régiments de la légion d'Alger. Blessé grièvement dans ce pays, il fut ramené en France pour sa guérison. Il habitait Paris depuis plusieurs mois et était complétement guéri. Ce brave officier, dont la poitrine était couverte de quatre décorations, la Couronne de Fer, la Légion-d'Honneur, les ordres de Saint-Ferdinand et d'Isabelle-la-Catholique, ces deux dernières remportées dans la guerre de 1823, ce brave officier n'avait pas reçu le baptême. Né, comme nous l'avons dit, sous la tente, pendant la campagne de Belgique, au commencement de l'année 93, il se rappelait parfaitement avoir entendu plusieurs fois, à l'âge de dix ou douze ans, sa mère dire à son père qu'il fallait faire baptiser cet enfant qui ne l'avait pas été à sa naissance, et le père répondre que ce n'était pas la peine, que quand il serait plus grand il choisirait une religion, si cela lui con-

venait. Enfant de troupe, bercé dans les camps et élevé dans une école militaire de l'empire, son éducation n'avait eu rien de religieux. Il avait bien pensé quelquefois à se faire baptiser, mais il n'y mettait pas un très-grand prix; d'ailleurs, ses occupations, les distractions, l'agitation de sa vie ne lui en faisaient pas trouver le temps.

Pendant son séjour de quelques mois à Paris, il y pensa encore; mais privé de toute instruction et presque de tout sentiment religieux, il ne regardait cet acte que comme une simple formalité qui pouvait avoir son utilité dans le cours de la vie civile. Il parla de son désir à Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, qui nous l'adressa vers le milieu du mois de juillet 1837. Nous essayâmes de lui faire sentir la nécessité de s'instruire des vérités de la foi, des obligations qu'il contracterait en recevant le baptême; nous lui proposâmes des livres et une conférence plusieurs fois par semaine pour lui expliquer ce qu'il aurait étudié. Tout cela l'étonna beaucoup et ne fut pas loin de le rebuter. Il nous répondit qu'il était instruit, qu'il avait entendu parler bien des fois de la religion. Nous eûmes en effet occasion de nous assurer que son bon sens lui avait fait deviner la nécessité de l'existence de Dieu, qu'il savait qu'il n'était pas chrétien; mais c'était tout. Car, des mystères et des sacrements, il en ignorait même les noms. Il nous quitta un peu refroidi. Nous ne le revîmes qu'une fois dans le cours du mois d'août, il nous pressa alors de terminer ce qu'il appelait son affaire. Nous lui rappelâmes nos conditions. Il se retira mécontent. Nous croyions ne plus le revoir; mais la divine bonté avait des desseins d'une miséricorde spéciale sur lui.

Le dimanche 3 septembre, au moment où le prédi-

cateur montait en chaire, à sept heures et demie du soir, cet officier traversait la place des Petits-Pères, il voit deux femmes entrer dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, il les suit machinalement et arrive devant l'autel du Saint Cœur de Marie. Le prédicateur, en racontant la jeunesse de saint Augustin, parle de Tagaste, d'Hippone, de Carthage; ces noms ne lui sont point inconnus, il revient d'Alger, cela l'intéresse. Au départ de l'Afrique pour Rome, son attention redouble; il a fait les guerres d'Italie. A la fin de l'office, le curé, n'ayant point de pécheur à recommander spécialement, se sentit inspiré de recommander à la dévotion des fidèles, pendant la prière publique qu'on allait faire pour les pécheurs, l'âme de la personne présente dans l'assemblée qui avait le plus besoin de la grâce de la conversion. Le capitaine était encore là, ému, ébranlé par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, cette dernière circonstance le frappa vivement. Il tomba à genoux, il pria; il n'en avait peut-être jamais fait autant. Mais laissons-le lui-même nous rendre compte des impressions par lesquelles la douce et toute-puissante grâce du Seigneur commença à agiter son cœur.

Le lundi 4 septembre, il vint nous trouver. Sa visite nous étonna. Il nous avait continuellement parlé, dans les deux conférences que nous avions eues ensemble, de l'obligation pressante où il était de rejoindre son corps. Nous ne le croyions plus à Paris. « Mon Père, « nous dit-il, j'ai été hier soir à la *messe* dans votre « église; je passais sur la place des Petits-Pères à sept « heures et demie, et je vis entrer deux femmes dans « l'église Je pensais qu'on ne disait plus de messe à « cette heure-là, je voulus voir ce qu'elles allaient « faire. J'entrai par curiosité; vous montiez dans la « chaire, vous avez parlé d'Hippone, de Carthage, ces

« villes étaient sur la côte d'Afrique; j'en ai entendu « parler pendant que j'étais à Alger. Cela m'intéressa « beaucoup. Quand saint Augustin partit d'Afrique « pour aller en Italie, je dis: Ah! voyons s'il a été dans « des villes que je connais, car j'ai été dans toute l'Ita- « lie, j'étais avec mon père à toutes les campagnes, « j'étais soldat à quatorze ans. J'ai été souvent à Rome; « j'ai demeuré longtemps à Milan. Vous avez parlé de « saint Ambroise, j'ai vu son tombeau. J'ai eu souvent « des rapports avec l'archevêque de Milan, j'ai été bien « des fois chez lui. J'ai tout entendu avec un grand in- « térêt; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est que saint « Augustin converti se disposa à recevoir le baptême, « et que, pour s'y préparer, il se retira à Cassi pour y « faire une retraite et s'exercer à la pénitence. Je con- « nais Cassi, c'est un petit village à la porte de Milan, « rempli de guinguettes où on va le dimanche pour « s'amuser comme aux barrières de Paris. Je me dis : « Ah! je connais Cassi, j'y ai été bien des fois pour dan- « ser, pour m'amuser, et tout de suite je pensai : saint « Augustin y allait pour faire pénitence et se préparer « à son baptême, et moi j'y allais pour m'amuser et me « livrer à mes passions, et je ne suis pas baptisé, je ne « suis pas chrétien. De ce moment il me vint une foule « de pensées dont je ne pouvais pas me débarrasser : « je me souvenais de tous les dangers de ma vie que « j'avais courus dans les batailles. Je me disais : « Qu'est-ce que je serais devenu si j'étais mort sans « avoir reçu le baptême? La sueur m'en venait au « front. Je fus un moment sans entendre, car mes pen- « sées m'avaient ôté le fil du discours. Je me remis et « j'écoutai bien ce que vous dites de la vie de saint Au- « gustin après son baptême. Ce qui m'étonne, c'est « que je n'avais jamais pensé à tout cela. Quand vous

« avez recommandé aux prières celui de l'assemblée « qui en avait le plus de besoin, je pensai tout de suite « que cela me regardait; je me disais : C'est toi, tu n'es « pas chrétien, tu n'es pas l'enfant de Dieu. Je me mis « à genoux et priai Dieu de tout mon cœur. Je lui de- « mandai de me faire recevoir le baptême, je lui pro- « mis d'être chrétien comme saint Augustin. Quand je « sortis de l'église, des camarades m'attendaient au « Palais-Royal, nous devions passer la soirée ensemble « à la Rotonde; je m'y rendais quand j'entrai dans l'é- « glise, mais je n'étais plus d'humeur d'y aller. Je suis « rentré dans ma chambre et je me suis couché. Je n'ai « pas fermé l'œil de la nuit, je n'ai pensé qu'à cela. Je « suis bien aise à présent que vous ne m'ayez pas bap- « tisé quand je vous l'ai demandé, cela ne m'aurait « rien valu, je ne savais pas ce que c'était. A présent « j'y ai réfléchi et je vois que pour être bon chrétien il « faut que je me corrige de mes mauvaises habitudes et « que je soumette mes passions. Hé bien, je le ferai, parce « que je veux être chrétien comme saint Augustin. »

Nous lui fîmes facilement sentir la nécessité de s'instruire des principes, des vérités de la foi, et nous convînmes que jusqu'à ce qu'il le fût assez pour recevoir le baptême et faire sa première communion, il étudierait les livres que nous lui prêterions, et viendrait tous les jours conférer avec nous sur ce qui aurait fait le sujet de son étude. Nous lui donnâmes à lire l'excellent *Catéchisme* de Couturier. Il étudia avec zèle, et vint exactement tous les jours conférer avec nous pendant une heure, depuis le 4 septembre jusqu'au samedi 17 septembre.

Il nous fallut arrêter là le cours de nos instructions; d'abord il avait acquis l'instruction suffisante, et puis son congé expirait, et il devait quitter Paris le jeudi suivant. Le samedi 17 septembre nous lui donnâmes,

sa condition, le sacrement de baptême. Cette céré-nie se fit sans aucun apparat. Nous crûmes, à raison sa profession militaire, ne devoir admettre ni par-n ni marraine. Nous lui servîmes de parrain et nous eûmes d'autre témoin que notre sacristain.

Il nous serait difficile de rendre compte des senti-ents qui remplissaient notre cœur pendant que nous ministrions ce sacrement. Il était si doux pour nous ouvrir la porte du salut éternel à un infidèle que la iséricorde divine et la protection de l'auguste Marie us avaient accordé la grâce d'enfanter de nouveau à ésus-Christ ; mais notre joie s'augmentait encore par a vue du maintien recueilli et si religieux de notre éophyte. De douces larmes coulèrent continuellement le ses yeux pendant la cérémonie, sa figure martiale s'impressionnait de tous les sentiments que lui inspiraient chacun des actes qui composent la cérémonie du baptême. Il en comprenait le sens, nous le lui avions fait étudier dans l'explication qu'en a donnée le savant abbé Duclot. Avec quelle fermeté il répondait aux questions par lesquelles nous lui faisions contracter les saints engagements du chrétien ! et quand nous en vînmes à cette question : Renoncez-vous aux œuvres de Satan ? nous vîmes ses traits exprimer une sévère indignation. « Oui, mon père, dit-il, j'y renonce, et je jure « devant Dieu qui est ici présent, » et frappant un grand coup de poing sur la table, « de faire tous mes « efforts pour ne jamais retomber dans ces péchés qui « ont offensé Dieu et qui m'ont déshonoré. » A la question s'il croyait en Dieu le Père tout-puissant, en Jésus-Christ son Fils unique, au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, sa figure prit un caractère de réflexion et de fermeté, et il dit : « Oui, mon père, je « crois fermement en Dieu, mon Créateur, en Jésus-

« Christ, mon Sauveur, qui est mort pour moi, » et montrant le crucifix, « que je ne connaissais pas et « que j'adore; je crois au Saint-Esprit, je crois à la « sainte Église catholique, je crois tout ce qu'elle ensei- « gne, parce qu'elle ne peut enseigner que ce que Jésus- « Christ mon Dieu lui a révélé. » Après son baptême, il se jeta dans nos bras, il nous serrait contre son cœur, il baignait notre figure de ses larmes; il nous disait : « O « mon père, que je vous remercie! que vous m'avez fait « de bien! je suis chrétien! je suis enfant de Dieu! »

Pourquoi ne rapporterions-nous pas ici un trait qui ne signifie rien en lui-même, mais qui, rattaché à la circonstance, va montrer combien ce nouveau chrétien était plein de la grâce qu'il venait de recevoir. Il s'était écoulé un bon quart d'heure depuis le baptême, on avait dressé l'acte; nous nous entretenions, nous avions tous été si émus que nous n'avions pas remarqué que les cierges étaient restés allumés. Nous les éteignons tous les deux. Celui du capitaine se rallume. « Oh! « mon père, s'écrie-t-il, il s'est rallumé, que je suis « content! — Et pourquoi? — Oh! je vais vous dire, « c'est un enfantillage : dans mon enfance, nous avions, « entre petits camarades, l'habitude, quand nous nous « faisions des promesses, d'allumer des petits bouts de « bois; s'ils revenaient à flamber, quand nous avions « éteint la flamme, nous regardions cela comme un « signe de fidélité à nos promesses. Vous sentez bien « que je n'attache aucun sens, aucun prix à ce badi- « nage, mais cela m'a fait plaisir; car je veux rester « fidèle à ce que j'ai promis à Dieu. Je suis devenu son « enfant, et je jouis en ce moment d'un trop grand « bonheur pour vouloir m'exposer à le perdre. »

Le lendemain d'un si beau jour fut encore plus heureux pour notre néophyte, nous l'envoyâmes chez

Monseigneur l'évêque de Nancy, comme ce vénérable prélat nous l'avait permis. Le dimanche 18 septembre, il eut le bonheur de faire sa première communion et de recevoir le sacrement de confirmation. Le mercredi 21, il vint nous faire ses adieux, il partait le lendemain. Nous lui avions donné quelques livres pieux et nous l'avions engagé à y faire une lecture journalière. A cause des inconvénients de la voiture publique (il devait voyager en diligence jusqu'à Bayonne), nous lui conseillâmes de remplacer ses lectures par des réflexions pieuses. « O mon père, je ferai mes lectures, j'y ai « pensé ; j'ai fait ma malle, mais j'ai gardé mon *Imi-* « *tation*, mon *Manuel du Chrétien* et ma *Journée du* « *Chrétien*, je les porte avec moi dans un sac de nuit. — « Mais il peut se trouver avec vous des voyageurs qui « tiennent quelques propos. — Des propos, mon père, « personne n'en tiendra. Si quelqu'un paraît étonné, je « lui dirai que je suis chrétien et trop frais chrétien « pour pouvoir encore oublier mes devoirs ; je leur di- « rai que j'ai été baptisé samedi, que j'ai fait ma pre- « mière communion dimanche et que ce jour j'ai reçu « le sacrement de confirmation dont la grâce m'a ôté « tout esprit de honte et de faiblesse. S'ils le veulent, « je leur raconterai mon histoire, et je vous assure bien « que personne ne dira plus rien. » Nous conjurons tous ceux qui liront ce trait, où la miséricorde divine éclate d'une manière si vive et si touchante, de prier pour ce généreux enfant de la foi, afin que tant de grâces portent en lui les fruits du salut éternel.

Le même jour et au même moment où notre officier entrait dans l'église, un médecin, âgé de cinquante-cinq ans, habitant un des départements de la frontière, se trouvait à Paris pour ses affaires depuis quelques semaines. Il traversait aussi la place des Petits-Pères, il

allait dans un cabinet de lecture de la galerie Vivienne pour y lire le journal. Il voit l'église ouverte et y entre avec l'intention de la considérer. Le sermon venait de commencer, il écoute : la conversion de saint Augustin le frappe. Il fait cette réflexion : saint Augustin encore infidèle se rend à la grâce, il embrasse la foi catholique, pratique tous les devoirs qu'elle impose, il y trouve son bonheur jusqu'à son dernier jour, et elle est pour lui la source d'une gloire qui ne s'est point éclipsée depuis tant de siècles; et moi, né et élevé dans cette foi, je l'ai abandonnée depuis trente-huit ans. Depuis cette époquè je suis l'esclave de passions brutales, honteuses, qui ne me laissent aucun repos et que je ne puis satisfaire. Je ne puis m'empêcher de rougir d'un pareil état, je ne suis pas heureux. Cette pensée s'empare de son esprit et ne lui permet aucune diversion. Elle le fatigue au point qu'il sort dès la fin du sermon pour chercher quelque distraction. Il n'en trouvera plus, la grâce s'acharne, pour ainsi dire, après lui. Il va, il vient, la pensée salutaire est toujours présente. Le trait s'enfonce de plus en plus. Toute la nuit sans sommeil, il roule cette pensée dans son esprit, il est enfin forcé de la méditer. Accablé sous le poids de tant d'agitations, il prend un parti, il nous verra le lendemain, il s'expliquera avec nous. Le lundi, il entre dans l'église dès le moment de son ouverture, il nous voit aller et venir, il veut nous aborder, une fausse honte, l'orgueil l'en empêchent. Il passe six heures dans l'église dans des combats qu'il est impossible de décrire. Il est près de succomber cent fois, mais il est là sous les yeux de Marie. Il est déjà, sans s'en douter, la conquête de son amour pour les pécheurs. Il faut que sa résolution soit assurée par les combats et les épreuves, mais elle ne permettra pas qu'il succombe. Il sortit plusieurs fois de

l'église, fit quelques pas pour se retirer, mais toujours il était ramené par une force intérieure à laquelle il ne pouvait résister. Il nous voit sortir de l'église à midi, il nous suit, nous atteint dans la rue et nous demande un entretien particulier. A deux heures il entre dans notre chambre. A peine est-il assis qu'il éclate en sanglots. Dans notre étonnement nous lui disons : « Vous « me paraissez, monsieur, bien vivement affecté, vous « avez désiré m'entretenir. Je serais bien heureux si je « pouvais vous procurer quelques consolations. Il nous « répond : Vous avez devant vous, monsieur le curé, « un homme qui a abandonné son Dieu et sa foi, et qui « est depuis trente-huit ans le vil esclave de ses pas-« sions, un homme qui, s'il est abandonné à lui-« même, va se perdre par le désespoir. Tendez-moi, « je vous prie, une main secourable et ne m'abandonnez « pas. » Et il nous rendit compte dans le plus grand détail de tout ce qui se passait en lui depuis dix-huit heures. Il ne fallait à cette âme en peine que de la confiance en la divine miséricorde pour assurer sa conversion. Dieu nous fit la grâce de la lui inspirer. Il se confessa avant de nous quitter, et le calme rentra dans son âme.

La grâce fit des progrès étonnants dans ce cœur, il devint un homme de prières et un de nos paroissiens les plus édifiants. On le voyait tous les jours passer plusieurs heures en oraison dans l'église, il y était le matin, il y revenait l'après-midi. L'œuvre de sa réconciliation avec Dieu fut bientôt consommée, il ne tarda pas à être admis au bonheur de s'asseoir à la table des Anges. Il fut même au bout d'un peu de temps admis à la communion fréquente. Quelques jours après qu'il eut eu le bonheur de communier, il nous dit : « Rien ne « me retient plus à Paris, toutes mes affaires sont ter-« minées ; cependant je veux y rester quelque temps.

« J'y vis dans une grande solitude, mais aussi dans une « parfaite indépendance qui me permettent de contrac- « ter facilement les habitudes de la vie chrétienne. Je « dépends de moi, je suis célibataire, mon pays ne « souffrira point de mon absence, j'ai des confrères « qui pourront me remplacer. » Il a quitté Paris le 2 septembre 1838. Ainsi, c'est après un an d'habitude des exercices d'une vie pure, d'une vie sainte et bien agréable à Dieu ; aussi nous espérons que son adorable bonté couronnera tant de grâces par celle de la persévérance.

Enfin, et toujours ce jour de saint Augustin, presque au même moment un jeune étudiant en médecine, âgé de vingt-trois ans, d'un département de la Provence, passait aussi sur la place des Petits-Pères, il voit l'église ouverte et y entre. Ce jeune homme habite Paris depuis cinq ans, son domicile est au quartier latin. Il a été élevé chrétiennement par les soins d'une mère pieuse, a toujours rempli ses devoirs jusqu'à son arrivée à Paris ; mais depuis cette époque, hélas! tout a été négligé, oublié. Il n'a peut-être pas encore perdu la foi, mais sa lumière est obscurcie, il n'y pense même plus. Comme une foule d'autres, il s'est laissé prendre à l'amorce des plaisirs honteux et criminels dont la nouvelle Babylone présente tant d'occasions et de malheureuses facilités. Il est libertin dans toute la force du terme. Sa pauvre mère, à plus de deux cents lieues de lui, ne peut que l'exhorter par ses lettres à conserver les principes qu'elle lui a inculqués, à ne pas perdre cette sagesse qui la consolait. Elle lui écrit souvent et toujours avec une vive tendresse. Il aime beaucoup sa mère, il n'ose répondre à cet article de toutes ses lettres, et il sent combien ce silence doit être cruel pour elle.

Il entre dans l'église au moment où nous peignions les inquiétudes, les douleurs, les larmes de sainte

Monique pendant les déréglements d'Augustin. Il est vivement touché, il croit voir sa mère pleurant sur lui. La joie, la consolation de sainte Monique à la conversion de son fils, celle qui remplit ses derniers moments parce qu'elle voit dans son fils un chrétien fidèle et fervent, lui fait penser à la cruelle amertume dont seront détrempés les derniers moments de sa bonne mère qu'il chérit et dont il fait le malheur, s'il n'abandonne pas la voie corrompue dans laquelle il se perd. Son cœur s'attendrit, il verse des larmes abondantes. Il sort de l'église, mais c'est pour s'occuper plus à son aise de cette idée qui ne le quitte pas. Le lendemain matin il vient trouver un de nos confrères, un des prêtres attachés à notre église qu'il connaît; il lui parle de tout ce que la grâce lui a inspiré, lui manifeste le désir qu'il a de s'adresser à nous et lui demande si nous le recevrions. Sur la réponse affirmative, le jour fut pris. Mais la grâce avait d'autres desseins. Cet étudiant était interne dans un hôpital, il reçut le jour même l'ordre d'interner. Sa station devait être longue. Il écrivit au prêtre qu'il conservait le désir de s'adresser à nous et qu'il attendrait. Nous lui fîmes dire qu'il ferait mieux de s'adresser de suite à l'aumônier de l'hôpital. Il a suivi notre conseil et a reçu la grâce de la réconciliation. Nous avons appris qu'il persévère et qu'il est un apôtre au milieu des anciens compagnons de ses désordres, que la grâce bénit ses efforts et que plusieurs, par son zèle, sont rentrés dans la voie de Dieu.

Plusieurs personnes du sexe se sont aussi converties dans ce jour.

Ce n'est pas seulement en faveur de ceux qui sont présents dans son temple, quand on l'invoque pour les pécheurs, qu'éclate la puisance miséricordieuse de l'auguste Marie, la grâce de sa protection a opéré en-

core des miracles de guérison spirituelle dans le centre, aux extrémités de la France et même par delà les mers. Nous ne citerons que peu d'exemples de ce fait qui, nous l'avouerons, nous semble plus frappant que les autres.

Une dame mariée habitait Paris avec son mari, il y a quelques années. Ivre du monde, elle se livrait avec immodération à ses fêtes, à ses plaisirs. La légèreté de sa conduite avait déjà gravement compromis sa réputation. Elle n'avait plus aucun sentiment religieux. Son mari, homme sage et chrétien, avait en vain essayé la voie des représentations; il sentit la nécessité d'éloigner sa femme des connaissances qui la perdaient. Il transporta son domicile dans un département éloigné de plus de cinquante lieues de la capitale. Il essaya encore plus inutilement de rappeler cette âme égarée à la raison. Quand il lui présentait quelque raisonnement religieux, elle lui répondait avec un sang-froid impie: « Tout ce que vous me dites est inutile, je ne crois pas « même en Dieu. » Son mari apprit l'institution de l'Association, s'y fit inscrire dès le commencement, et sollicita les prières des associés. Nous la recommandâmes et fîmes la prière publique le lendemain. Il n'en résulta aucune conséquence. Il priait pour elle, Dieu voulait éprouver sa foi, sa confiance. Continuellement occupé du désir de la conversion de cette âme qui le touchait de si près, il conçut l'idée de la faire inscrire au nombre des associés, comme un acte de consécration qu'il faisait d'elle à Marie pour appeler sa compassion sur son triste état, promettant à Dieu de réciter tous les jours en son nom et pour elle la prière ordinaire des associés, l'*Ave Maria*. Il nous fait communi-
r son désir par une dame, sa parente. Nous ne
s pas pouvoir le refuser. C'était un samedi, nous

devons nous abstenir de spécifier la date dans un cas aussi délicat. Le dimanche suivant, nous offrîmes pour elle la prière publique, et le lendemain, lundi, à huit heures du matin, cette dame sort de sa chambre, fondant en larmes, poussant des sanglots, elle entre dans celle de son mari, se jette à ses pieds, lui demande pardon de sa conduite passée, lui dit que Dieu lui a fait connaître pendant la nuit l'horrible état dans lequel elle est à ses yeux, qu'elle veut se convertir; elle le prie de lui choisir un confesseur, pour qu'elle puisse commencer dès ce jour l'œuvre de sa réconciliation. Son mari va incontinent apprendre cet heureux événement au curé de la paroisse qui remet bientôt dans le bercail du divin pasteur cette brebis qui s'en était horriblement écartée. Nous avons appris depuis peu que cette dame est aujourd'hui, par sa vie toute chrétienne, la consolation de son mari et un sujet d'édification pour la ville qu'elle habite.

Gloire, honneur, amour et bénédiction à la miséricordieuse et très-puissante Marie, car c'est à la tendre compassion de son Cœur pour les pécheurs que nous devons, après Dieu, le retour de cet enfant prodigue.

Une dame veuve, d'une des villes maritimes de France, a un fils de 23 ans. Cette dame très-pieuse avait donné à son fils l'éducation la plus religieuse. Il ne fallut qu'un séjour de peu d'années à Paris pour faire perdre à ce jeune homme les principes dans lesquels il avait été élevé. De retour auprès de sa mère qu'il aimait tendrement, il avait pour elle les procédés les plus tendres, les plus respectueux. Une seule chose blessait le cœur de cette bonne mère, c'était de la part de son fils l'absence de toute pratique religieuse. Elle exhortait, elle priait, elle pressait, mais tout était inutile.

Dans ces entrefaites elle vient à Paris, se loge sur notre paroisse, en suit les offices et apprend l'existence d'une association de prières pour demander la conversion des pécheurs. Elle veut en faire partie, nous ouvre son cœur et nous demande de prier pour son fils. Elle retourne dans ses foyers. Peu de temps après, un ami de son fils lui donne à lire le livre impie des *Paroles d'un Croyant*. Cette lecture bouleverse le moral du jeune homme. Jusque-là on ne lui avait jamais entendu dire un mot contre la religion. A peine eut-il lu ce libelle qu'il devint fanatique d'impiété. Son physique fut aussi altéré que son moral. Une fièvre ardente s'empara de lui, le tint dans une agitation continuelle, mina ses forces et le dessécha. Ses yeux, ordinairement doux, devinrent et restèrent furieux. Il était devenu pâle et maigre d'une manière effrayante. Il était entièrement privé de sommeil et ne pouvait plus prendre aucune nourriture. Le souvenir de sa mère, ce qu'elle nous avait dit de son fils nous avait intéressé, se représentait souvent à notre esprit et nous avait fait le recommander plusieurs fois aux prières.

Un dimanche matin une dame étrangère nous aborde dans notre sacristie et nous dit : « Me reconnaissez-« vous, monsieur le curé?—Parfaitement, madame, « vous êtes la mère d'un jeune homme que vous m'aviez « prié de recommander aux prières de l'association.— « Oui, monsieur le curé, et je viens exprès à Paris « pour vous en parler et remercier la sainte Vierge de « la grâce qu'elle a obtenue à mon fils. Il est converti, « il me donne autant de consolation qu'il m'a donné « de chagrin par le passé. Non-seulement il est devenu « pieux, mais il a été guéri, et dans un instant, d'un « état de maladie qui l'avait mis dans le plus grand dan-« ger. » Elle nous raconte alors ce que nous venons

d'écrire plus haut et ajoute : « Un jour, » et en comparant les dates, il se trouve que c'est dans la semaine qui suivit le dimanche où nous priâmes pour lui la dernière fois; « un jour nous étions à table au souper,
« mon fils était devant moi : il ne pouvait rien pren-
« dre, et moi je ne pouvais manger, les morceaux
« me restaient dans la bouche, mes yeux roulaient dans
« les larmes, je n'osais l'envisager. Je ne pus plus me
« contenir, je lui dis : Mon fils, dans quel état es-tu?
« tu n'as voulu suivre aucun de mes conseils. Tu n'as
« pas voulu rentrer en grâce avec Dieu, il te punit au-
« jourd'hui. Oh! qu'il est cruel pour moi de te voir
« mourir ainsi à petit feu sous mes yeux! Je n'ai plus
« qu'une chose à te demander, je te la demande pour
« moi, pour ma consolation. En disant cela je détache
« de mon cou la médaille miraculeuse que vous m'avez
« donnée, en me recevant dans l'Association. C'est que
« tu mettes cette médaille à ton cou, en te couchant, et
« que tu me promettes de la garder toute la nuit, et,
« qu'en la mettant, tu récites la petite prière qui est
« gravée dessus. Il me le promet et se retire. Le len-
« demain matin je le vis plus tard qu'à l'ordinaire.
« Avant de m'aborder il m'appela, Maman : le son de
« sa voix fut à mon cœur, il était redevenu plein et na-
« turel.—Maman, que j'ai bien dormi toute la nuit!
« je me trouve bien ce matin, j'ai l'esprit tranquille,
« il n'est plus tourmenté de toutes ces pensées noires
« qui l'obsédaient. Effectivement sa figure était calme,
« elle avait perdu cette contraction qui m'affligeait tant
« depuis quelques semaines, il avait repris des cou-
« leurs et son coup d'œil était redevenu doux.—Vois-
« tu, mon fils, lui dis-je, tu n'as fait qu'un pas vers le
« bon Dieu et déjà il t'accorde sa grâce. Ah! si tu vou-
« lais purifier ton cœur par une bonne confession, reve-

« nir sincèrement au service de Dieu, je suis convaincue « qu'il te guérirait. Il y consent. Je vais trouver M. le « curé, et il commence sa confession dès le jour même.

« Il a fait une confession générale et a reçu la sainte « communion. Quelques jours après on parlait devant « lui d'une de nos connaissances, vieillard de soixante « ans, dangereusement malade, qui ne voulait point se « réconcilier avec Dieu. Comment, dit-il, est-ce qu'on « va laisser se perdre pour l'éternité une âme rachetée « du sang de Jésus-Christ? Pourquoi ne lui parle-t-on « pas? — Mais on lui a parlé, il repousse ce qu'on peut « lui dire. — C'est qu'on ne lui en parle pas bien. Je « vais y aller. — Vous allez y aller; mais il va vous « renvoyer et vous dire que vous êtes trop jeune pour « lui donner des leçons. — Il dira tout ce qu'il voudra, « mais je lui parlerai. Jésus-Christ a sauvé mon âme, « il m'a retiré d'un abîme, je veux, par reconnais- « sance, travailler à lui rendre ce pauvre pécheur. — « Le malade, qui ignorait ce qui lui était arrivé, a été « fort surpris d'abord et l'a mal reçu. Il ne s'est point « rebuté, il a parlé avec douceur et fermeté, a raconté « ce qui lui est arrivé. Le malade a paru vouloir per- « sévérer dans sa manière d'être et de penser; mais, « une demi-heure après son départ, il a envoyé cher- « cher un prêtre, s'est confessé et est mort chrétien- « nement. Mon fils est actuellement un chrétien fidèle « et fervent. Jugez, monsieur le curé, si je suis heu- « reuse : c'était tout ce que je pouvais désirer sur la « terre. Aussi je suis venue remercier la sainte Vierge, « je vais vous prier de me confesser, je désire commu- « nier à l'autel du Saint Cœur de Marie et assister ce « soir en actions de grâces à l'office pour la conversion « des pécheurs. Veuillez, je vous prie, remercier les associés de leurs prières qui m'ont procuré tant de

« bonheur, leur raconter avec toutes ses circonstances « la conversion de mon fils, afin qu'ils remercient « Dieu et la sainte Vierge pour mon fils et pour moi, et « leur dire que je suis là au milieu d'eux. » Nous remplîmes toutes ses intentions, et il nous serait difficile d'exprimer les sentiments de joie, de dévotion, de sainte émulation dont les fidèles furent pénétrés en entendant un récit si édifiant.

Dans le courant du mois de juillet 1837, une dame américaine catholique, ayant entendu parler de notre association, vient nous trouver. Elle nous apprend qu'elle a un fils unique marié, habitant une des principales villes des États-Unis, riche pour son malheur, puisque sa fortune le met à même de n'imposer aucun frein à ses passions dont il est l'esclave; que, sans respect pour lui-même et pour sa femme, il a rempli sa maison de femmes avec lesquelles il vit d'une manière aussi criminelle que scandaleuse; que sa belle-fille est au désespoir; et elle nous communique une lettre dans laquelle cette malheureuse femme lui répète la confidence de sa honte et de ses douleurs. Elle nous supplie de faire prier Marie pour la conversion de ce grand pécheur. Le dimanche suivant nous le recommandons et nous prions pour lui.

Quatre semaines après cette dame revient nous trouver; elle avait reçu une nouvelle lettre de sa belle-fille qui lui apprenait que son mari, sans l'avoir prévenue de rien, balaya un lundi à huit heures du matin toutes les ordures qui souillaient sa maison, qu'il se mit ensuite à prier, ce qu'elle ne lui avait jamais vu faire depuis qu'ils étaient mariés, qu'il fut dans la journée faire visite à son curé, que depuis il s'est confessé, qu'il remplit ses devoirs religieux, qu'il a de bons procédés pour elle, qu'elle est déjà heureuse et qu'elle espère

l'être davantage dans la suite. Elle exprimait ensuite à sa belle-mère quel était son étonnement d'un changement si soudain, quand rien ne lui faisait espérer de soulagement à sa douleur.

Pour nous, nous ne nous y trompâmes pas, nous rapprochâmes ensemble la date de la lettre et l'époque où cette dame était venue me parler de son fils, et tous deux nous reconnûmes que ce lundi de la conversion était précisément le lendemain du dimanche où nous avions prié pour son fils. O notre bonne mère, ô refuge assuré des pécheurs, c'est encore vous qui, écoutant bénignement nos vœux, alliez briser dans un autre hémisphère les liens honteux qui retenaient un grand pécheur dans l'iniquité! Ce n'est pas le seul acte de miséricorde exercé aux États-Unis et accordé par Marie aux prières de ceux qui honorent la puissance et la tendresse de son Cœur. Nous pourrions encore parler de deux jeunes gens, cousins germains, appartenant à une famille respectable de Paris, recommandés à la miséricorde de Marie le même jour, et se convertissant, l'un le lendemain des prières, l'autre quelques jours après. Celui qui se rendit le premier à la voix de la grâce était attaqué d'une maladie dangereuse. Les sources de la vie étaient épuisées chez lui, les affreuses dispositions dans lesquelles il s'était endurci faisaient croire que sa réprobation éternelle était inévitable. Jusque-là il avait dédaigné, repoussé avec le mépris de l'impiété toute parole religieuse. Le lundi il s'écrie, sans que rien ait annoncé en lui un changement de dispositions : — « Un prêtre, un prêtre, que je me confesse ! » Il se confesse effectivement. Son frère, prêtre vertueux avec qui il n'avait plus de rapports, accourt auprès de lui. Ses souffrances sont atroces, il ne se plaint pas, au contraire, il bénit Dieu, il reconnaît et

dit à tous ceux qui l'entourent que Dieu l'a traité dans sa miséricorde, en le frappant de cette cruelle maladie, que sans elle il aurait persévéré dans ses iniquités. Il ne demande à Dieu que de prolonger ses souffrances, afin qu'il puisse lui offrir quelque satisfaction pour tous ses péchés ; et il meurt plusieurs jours après dans les sentiments d'un vrai pénitent, entre les bras de son frère et entouré d'une famille chrétienne qui bénit et adore les miséricordes infinies du Seigneur.

Nous pourrions parler d'un jeune insensé de vingt-deux ans à qui tant d'autres ressemblent. Esprit gâté, abruti par les leçons empestées des maîtres de la prétendue philosophie de nos jours, il n'a rien trouvé de plus beau, de plus digne de lui que de se placer parmi les bêtes : il s'est fait matérialiste. Il est par conséquent le vil esclave des passions les plus honteuses. On vient nous parler de sa misère, on nous prie de le recommander aux prières. Et le lendemain du jour où la prière a été offerte pour lui au Cœur de Marie, ce malheureux insensé sort de chez lui le matin, muni de deux pistolets, il va se rendre coupable du dernier des crimes, mettre fin à une vie qu'il a souillée par toutes sortes d'excès et qu'il s'est rendue à charge. Arrivé au lieu qu'il veut rendre le théâtre de son crime, il arme ses deux pistolets, il en prend un à la main, il va consommer son crime; mais son bras s'étend tout aussitôt, se roidit comme une barre de fer, et ne retrouve de mouvement que quand il a repris le pistolet de la main gauche; il essaie de l'autre main, le même effet a lieu, il rencontre le même obstacle. Sa frénésie augmente, il renouvelle plusieurs fois le même essai, et toujours même empêchement. Bonté divine, que de miséricordes et quelle grâce réservez-vous donc à une âme si dégradée!

L'homme animal ne comprend point les œuvres de Dieu, dit saint Paul, et qui l'est davantage que le matérialiste? Aussi le pauvre insensé ne comprend rien à cela, il n'y voit rien, il ne lui en reste qu'un stupide étonnement dont il vient faire part à sa famille en lui racontant ce qui lui est arrivé.

Le charitable chrétien qui nous avait parlé de ce jeune homme, nous recommanda en même temps une mère et sa fille, toutes deux sans principes religieux et ne prenant pas même la peine d'aller à l'église. Nous les recommandâmes le même jour; et voilà que le lendemain la demoiselle passe dans la matinée devant l'église Saint-Sulpice, est prise de la *fantaisie* d'y entrer, y entre avec indifférence et se trouve tout aussitôt saisie de pensées religieuses qui s'emparent d'elle, et qui, malgré ses préjugés et ses combats, la conduisent dans un confessionnal où elle commence la confession de ses péchés. Elle en sort avec joie, avec bonheur, et va tout aussitôt trouver la personne qui nous avait parlé d'elle, dont elle connaissait les principes, mais dont elle ne pouvait soupçonner la démarche, lui raconte avec joie ce qu'elle vient de faire, lui parle du bonheur qu'elle en ressent, et la prie de demander à Dieu la conversion de sa mère.

Nous nous en tiendrons à ces citations, elles sont plus que suffisantes pour nous rappeler que, malgré la multiplicité et l'énormité des péchés des hommes, le bras de la divine miséricorde n'est point raccourci, et que la puissance et la charité de Marie pour les pécheurs sont sans bornes. Mais étudions, pour les adorer et nous en faire une heureuse application, les desseins de la volonté divine dans ces faits prodigieux et dans l'existence de cette pieuse association aux prières de laquelle l'infinie miséricorde a daigné les accorder.

Du centre de sa gloire, que voit la divine justice dans cette France, la fille aînée de son Église, portion chérie du troupeau du divin pasteur, comblée par lui de tant de faveurs, enrichie de tant de traits de sa divine miséricorde, dans cette France, sortie miraculeusement, il y a trente-six ans, des ténèbres de l'erreur et des excès de l'impiété la plus brutale, prodige de miséricorde qui devrait être le sujet d'une reconnaissance et d'une fidélité inviolable; qu'y voit-elle? impiété dans la masse, stupide indifférence dans un grand nombre, quelques âmes fidèles, mais rares et éparses, l'impiété, le grossier matérialisme publiquement, effrontément professés, la religion de Jésus-Christ dédaignée, ses divins sacrements, notre unique ressource sur la terre, méprisés, abandonnés, les jours consacrés au Seigneur sans sanctification, horriblement profanés par les débauches les plus monstrueuses, les plus criminelles, la corruption des mœurs la plus effrénée rongeant toutes les classes de la société et dévorant la jeunesse et l'enfance, et, pour achever cet affreux tableau, le suicide passé en habitude.

Voilà le déplorable aspect que présente notre France. A tant de maux si profonds, quel remède? La bonté divine nous les a tous offerts, nous les a tous appliqués. Nous en avons abusé ou nous les avons affadis, rendus nuls par notre indifférence ou notre impiété. Et cependant, le Cœur adorable du divin Rédempteur de nos âmes ne nous rebute pas encore. Il répète à chacun de nous, comme il l'a dit autrefois par la bouche de son prophète : « Reviens à moi, âme rebelle, « et je ne te cacherai point mon visage, parce que je « suis saint, plein de miséricorde, et que ma colère « ne durera point éternellement. » C'est peu pour lui que de nous appeler si souvent par cette tendre invita-

tion, son amour méconnu, si cruellement outragé et que rien pourtant, de notre part, ne peut rebuter, ne peut lasser, son amour nous presse. Et pour nous encourager (déjà il nous avait donné son Cœur), il nous offre le Cœur si tendre, si aimant, si compatissant de sa divine Mère. Entrant avec une charitable complaisance dans tous nos sentiments, nos préjugés même, sentant avec nous l'effroi si naturel qui confond et pétrifie de grands criminels en présence de leur juge, sa clémence nous rassure; il nous dit : « Enfants coupables et que je n'ai pas cessé d'aimer, vos iniquités sont montées à leur comble; le bras de ma justice est armé pour les frapper. Ma miséricorde retient encore la foudre suspendue sur vos têtes. Profitez des moments que mon amour vous accorde. Vos esprits sont glacés par la terreur, vos cœurs, flétris par le désordre des passions, n'ont plus ni puissance, ni énergie pour le bien... Vous laisserai-je périr, vous les ouvrages de mes mains, vous que j'ai tant aimés, vous pour lesquels j'ai versé mon sang, vous que j'aime encore malgré votre malice et votre ingratitude? Non, mon amour ne le souffrira pas. Vous tremblez à la pensée de vous approcher de moi, vous m'avez tant offensé, vous avez abusé de tous mes dons, de toutes mes grâces, vous les avez rendus inutiles. Eh bien! je vous donne un nouveau gage de mon amour et de ma mansuétude. Allez à ma Mère, confiez à son Cœur si compatissant à tous vos maux, le sentiment de vos péchés et de vos remords; conjurez-la, elle, votre avocate, votre médiatrice, votre mère, conjurez-la par la tendresse, par les mérites et la puissance de son Cœur, conjurez-la de s'intéresser pour vous auprès de ma justice. Elle intercédera pour vous. A la voix de celle qui est toute-puissante sur mon cœur, de celle à laquelle

je ne puis ni ne veux rien refuser, ma justice se relâchera de ses droits, je vous pardonnerai, je vous sauverai. » Et ce doux sentiment que nous exprimons ici des desseins miséricordieux de la bonté divine n'est-il pas justifié par ce que nous avons vu et voyons tous les jours? Quelle cité de la terre habitée par son peuple Dieu a-t-il choisie pour y faire éclater l'œuvre de sa miséricorde? Celle qui, depuis soixante ans, n'a cessé d'être le camp des ennemis les plus acharnés de Dieu et de son Christ, qui s'est gorgée du sang des prêtres, qui, naguère encore, ravageait, détruisait les temples du Dieu vivant, renversait ses autels et violait ses saints tabernacles; il a choisi la moderne Babylone qui, selon le langage des prophètes, a enivré toutes les nations de la terre du vin de ses prostitutions, afin qu'il y ait une plus grande abondance de grâces, là où il y a en abondance de péchés, et que par ce moyen sa miséricorde éclate davantage.

Et dans Paris, dans cette ville, dont la corruption est en renom dans le monde entier, Dieu a-t-il choisi quelques-unes de ces heureuses paroisses où la gloire de son nom est honorée, où sa sainte religion a conservé de pieux sectateurs? Non, les hommes auraient pu s'y tromper, attribuer au concours de tel ou tel effort humain une grâce qui ne vient que de Dieu, la dédaigner comme tant d'autres, rendre vaine et inutile l'œuvre de sa miséricorde et persévérer dans leur impiété ou leur indifférence. Il a choisi le centre de cette capitale, le quartier le plus absorbé par l'amour et les calculs de l'argent, le plus abandonné aux criminelles voluptés des passions. C'est dans un temple délaissé, devenu désert, consacré, il est vrai, sous l'invocation de l'auguste Marie et sous le titre de Notre-Dame-des-Victoires, titre glorieux et du plus heu-

reux présage; c'est dans ce temple que sa bonté miséricordieuse élève et présente l'étendard sacré du très-saint et immaculé Cœur de Marie comme le signe de la conversion et du salut des pécheurs, afin que tous ceux qui, avec confiance, amour et repentir, invoqueront les mérites de ce Cœur, océan inépuisable d'amour de Dieu et de charité pour les pécheurs, obtiennent la guérison de leurs âmes, comme autrefois les Israélites dans le désert furent guéris de la morsure des serpents, en contemplant le serpent d'airain que Moïse avait exposé au milieu de leur camp. Et n'est-il pas apparent que Dieu n'a réuni toutes ces circonstances que pour obliger les hommes, à la vue des prodiges que sa miséricorde opère, à repousser toute idée d'intervention humaine, et à rendre gloire à sa toute-puissance, en reconnaissant que le doigt de Dieu est là.

Eh! quels prodiges! comme ils attestent l'action de la divine miséricorde! Des pécheurs s'enfonçaient de plus en plus dans l'abîme, le signe de la conversion et du salut leur est montré, et la première fois qu'ils le vénèrent et l'invoquent, le Cœur maternel de Marie recueille leurs vœux, les porte au pied du trône de la divine justice, et des grâces de conversion et de salut se répandent sur ceux qui ont imploré la médiation de la Mère de miséricorde. La reconnaissance les ramène au pied de son autel, et de nouvelles grâces plus signalées, plus abondantes que les premières sont encore accordées. Elles sont distribuées çà et là sur la face de la terre et répandues jusqu'aux extrémités du monde. Elles vont réveiller dans leur tombeau des âmes ensevelies dans la mort du péché, elles leur rendent la vie spirituelle de la grâce sans qu'elles puissent se douter d'où leur vient ce secours. Et cet heureux échange de supplications et de grâces ne s'interrompt point.

Témoin un de nos frères en Jésus-Christ, habitant la Normandie, recommandé depuis peu de temps aux prières de l'Archiconfrérie. Ne remplissant aucun devoir religieux depuis de longues années, honnête homme selon le monde, ce qui, sans la pratique de la religion, n'empêche pas de se perdre pour l'éternité. Il est sorti il y a quelques semaines de cette léthargie, a ressenti le besoin de rechercher la société de son pasteur, s'est rendu à ses avis, s'est humblement approché du sacrement de la réconciliation, et vit aujourd'hui en bon chrétien. Il disait au commencement de sa conversion à ceux qui étaient étonnés de ses démarches : « Je ne sais pas pourquoi j'agis ainsi, mais je « sens quelque chose en moi qui me pousse et me « presse, et je ne puis y résister. » Que de traits semblables à celui-là nous pourrions rapporter!

Rendrons-nous suffisamment gloire à Dieu pour tant de grâces et de bienfaits, en nous bornant au sentiment d'une stérile admiration? non certainement. Tous ceux qui liront cet écrit, et nous prions qu'on le communique et répande le plus possible pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de la très-sainte Vierge Marie, tous ceux qui liront cet écrit, sentiront sans doute le besoin de se procurer pour eux-mêmes le bonheur et les grâces dont la libéralité divine est si prodigue, et de contribuer à les procurer à leurs frères. Qu'ils veuillent bien lire les réflexions que nous allons leur adresser.

Le salut éternel pour lequel nous avons été uniquement créés est difficile à faire. Nous ne pouvons y parvenir par nos propres forces, la grâce nous est absolument nécessaire pour atteindre ce but. Dieu ne nous laisse jamais manquer de ce secours, il nous est toujours donné en raison de nos besoins. Voilà des vérités

que la foi nous enseigne ; et cependant, malgré ce don, ce secours, notre salut est difficile. Les tentations du péché nous assiégent et nous minent, car elles nous viennent du dehors et du dedans ; les mauvais exemples nous séduisent, les occasions nous circonviennent, et nous succombons, nous sortons de la voie du salut, nous nous égarons dans les voies de la perdition. A ce mal, quel remède? toujours la grâce, et la grâce toute seule ; la grâce qui aurait pu prévenir notre chute, si nous lui avions été obéissants et fidèles, peut seule guérir la blessure que nous nous sommes faite, quelque profonde qu'elle soit, quelque invétérée qu'elle soit devenue. Si, au milieu de tant de dangers qui nous environnent, la grâce est difficile à conserver, combien n'est-il pas encore plus difficile de la recouvrer après l'avoir perdue !

De ces tristes pensées qui ne sont qu'un tableau bien abrégé de notre misère sur cette terre, rapprochons ces oracles divins si souvent répétés dans les saintes Écritures : « Ne différez pas à vous convertir au Sei« gneur, et ne remettez pas de jour en jour, car sa « colère éclatera tout d'un coup, et il vous perdra sans « ressource au jour de la vengeance. (*Ecclésiastique,* « c. XXX, v. 8-9.) Convertissez-vous, que chacun de « vous quitte sa voie corrompue ; corrigez vos affections « et vos désirs : *Convertimini unusquisque à viâ suâ* « *pessimâ, et bona facite studia vestra.* (JÉRÉM., c. XXXV, « v. 15.) Convertissez-vous, faites pénitence de toutes « vos iniquités, et l'iniquité ne causera plus votre « perte. Écartez loin de vous toutes les prévarications « dont vous vous êtes rendus coupables, faites-vous un « cœur nouveau, un esprit nouveau, et vous vivrez. « ÉZÉCH., 18-20.) » Voilà les avertissements que nous donnent les hérauts des volontés divines ; écoutons ac-

tuellement parler la vérité incarnée. Jésus-Christ nous dit dans son évangile : « Si vous ne faites pénitence, « vous périrez tous : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes « similiter peribitis.* (S. Luc, 13, 15.) » Pour que nous sachions bien que l'œuvre de notre conversion doit être l'ouvrage de toute notre vie, il nous dit encore : « Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde « derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu : « *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens « retro, aptus est regno Dei.* » Point de limites, point de bornes à ce travail autres que celles de notre vie. Ainsi, « que celui qui est juste se justifie encore, que « celui qui est saint se sanctifie davantage : *Qui justus « est, justificetur adhuc; qui sanctus est, sanctificetur « adhuc.* (Apoc., 22, 11.) »

Voilà la volonté divine formellement exprimée. Les promesses et les menaces qui l'accompagnent en sont la sanction. Nous connaissons tous l'étendue de l'obligation qu'elle nous impose; cette notion, qui devrait être un motif d'encouragement pour nous, rencontre chez les uns la lâcheté qui s'effraie des efforts qu'il faudrait faire pour changer de vie, et est combattue chez d'autres par des passions irritées à la vue du frein qui leur est présenté. Ne nous y trompons pas, voilà le véritable et peut-être l'unique motif de cette haine acharnée que portent à la religion tant de fanfarons d'impiété. Ainsi toutes les grâces de la miséricorde divine viennent le plus souvent ou s'émousser contre l'insensibilité de nos cœurs, ou s'annuler par la résistance des passions et de notre volonté qu'elles pervertissent. Et dans ces derniers temps, au milieu des ruines et des débris que l'impiété a amassés au milieu de nous, Jésus, notre divin Sauveur, ne semble-t-il pas renouveler pour nous ces efforts qu'il attestait avoir faits

142—

en faveur de l'ingrate Jérusalem, quand il lui disait : « Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants « dans mon sein, comme une poule rassemble ses pe« tits sous ses ailes! et tu ne l'as pas voulu. » Sa tendresse nous offre un moyen infaillible d'apaiser sa justice ; elle désire, elle veut que nous employions auprès d'elle la médiation toute-puissante du Cœur de Marie. Cœur très-saint, Cœur immaculé, Cœur enrichi de toutes les grâces, pétri de toutes les vertus, Cœur qui, à lui seul, rend plus de gloire à la divine Trinité, aime plus Dieu que tous les anges, tous les esprits bienheureux ensemble ne pourront le faire dans tous les siècles des siècles; Cœur qui exerce sur le divin Cœur de Jésus une puissance telle qu'aucun de ses désirs ne peut manquer d'être à l'instant et surabondamment comblé; car c'est le Cœur de Marie qui a fourni le sang adorable qui animait le Cœur de Jésus, ce sang précieux et divin par les mérites et l'effusion duquel le monde entier a été racheté.

Profitons tous et avec un saint empressement de cette nouvelle ressource de salut. Allons à Marie pour qu'elle nous ramène à Jésus, allons à Marie avec la plus vive confiance. Oh! qu'elle est bien fondée cette confiance! Efforçons-nous de la sentir aussi vive que saint Augustin l'exprime par ces paroles : « Vous êtes « l'unique espérance des pécheurs, très-sainte Vierge, « c'est par votre intercession que nous attendons le « pardon de nos péchés et l'éternelle récompense. *Tu « es spes unica peccatorum; per te speramus veniam « delictorum, et in te, beatissima, est expectatio præ« miorum.* » Méditons souvent les pensées sublimes que l'esprit de vérité a inspirées aux saints docteurs de l'Église catholique. « Qui que vous soyez, dit saint « Bernard, qui vous trouvez sur cette mer orageuse

« du monde, agité de la tempête, au milieu des écueils,
« ayez toujours les yeux sur cette étoile du matin, si
« vous ne voulez pas faire naufrage. Si les vents des
« tentations soufflent, si vous allez donner contre les
« écueils, ne perdez jamais l'étoile de vue, invoquez
« Marie : *Respice stellam, invoca Mariam.* Si vous vous
« sentez agité par la passion de l'orgueil, de l'ambi-
« tion, de la détraction, de la jalousie, regardez l'é-
« toile, invoquez Marie : *Respice ad Mariam.* Si la co-
« lère, si l'avarice, si le démon de l'impureté vous
« fatiguent, ayez recours à Marie : *Invoca Mariam.* Si
« le souvenir de vos péchés passés vous effraie, si les
« remords d'une conscience souillée vous troublent, si
« la crainte des terribles jugements de Dieu semble
« vouloir vous jeter dans le désespoir, ayez recours à
« Marie : *Cogita Mariam.* Dans toutes sortes de dangers,
« dans tous les accidents fâcheux, dans tous les doutes,
« que tout votre recours soit à Marie : *Mariam cogita,*
« *Mariam invoca.* Ayez continuellement le nom de
« Marie à la bouche, ayez-le profondément gravé dans
« le cœur : *Non recedat ab ore, non recedat à corde.*
« Mais ayez soin d'imiter ses vertus, si vous voulez être
« exaucé dans vos prières. Vous ne sauriez vous écar-
« ter avec un tel guide, et sous sa protection vous
« devez être en repos : *Ipsam sequens non devias, ipsâ*
« *tenente non corruis, ipsâ propitiâ pervenis.* Votre sa-
« lut est en sûreté si la sainte Vierge vous est propice.
« Voilà, continue le saint docteur, voilà l'échelle des
« pécheurs, voilà ma très-grande confiance; toute mon
« espérance repose sur sa protection : *Hæc peccatorum*
« *scala, hæc mea magna fiducia, hæc tota ratio spei*
« *meæ.* Car Dieu a mis en elle la plénitude de tous les
« biens : *Totius boni plenitudinem posuit in Mariâ,* et
« il veut que toutes les grâces qu'il nous accorde, tout

« le bien qu'il nous fait, passent par les mains de sa « Mère pour nous être transmis : *Nihil nos habere vo- « luit, quod per Mariæ manus non transiret.* » Saint Bonaventure est encore plus expressif; il dit : « Celui « qui honorera et servira dignement la sainte Vierge « sera sauvé; mais celui qui négligera son culte et son « service mourra infailliblement dans ses péchés : *Qui « dignè coluerit illam justificabitur, et qui neglexerit « eam, morietur in peccatis suis.* »

Nous venons d'entendre saint Bernard et saint Bonaventure, et dans ce que nous avons dit, nous avons recueilli l'expression des sentiments par lesquels tous les saints docteurs, tous les enfants de l'Église catholique ont constamment honoré Marie pendant tous les siècles; et l'Église catholique elle-même, que l'Esprit saint a instituée l'unique et infaillible interprète des divines Écritures, ne nous enseigne-t-elle pas ces principes comme des vérités catholiques, lorsqu'elle applique à l'auguste Marie ces paroles du texte sacré : « Celui « qui m'aura trouvée trouvera la vie, et puisera le salut « dans la miséricorde du Seigneur; mais aussi celui « qui n'a pour moi que de l'indifférence et de la froi- « deur, celui qui m'offense et me méprise, blesse son « âme. Tous ceux qui me haïssent aiment la mort. » (PROV. 8, 35, 36.) La voilà donc annoncée et proclamée cette toute-puissance que le souverain maître de toutes choses a confiée à l'auguste créature qu'il a constituée reine du ciel et de la terre. Elle peut tout ce qu'elle veut, et elle ne veut que ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu, et procurer, assurer la sanctification des hommes.

La toute-puissance de Marie auprès de Dieu et sa bienveillance, son amour pour les hommes, voilà le fondement inébranlable de notre confiance en sa pro-

tection. Son amour pour nous, nous n'en pourrons jamais connaître l'étendue. Marie, mère de Jésus, dont le Cœur sacré a toujours été et sera toujours si intimement uni au divin Cœur de son fils, Marie, qui n'a jamais cessé de partager les affections, d'épouser les intérêts du Cœur de Jésus, Marie, qui, étudiant avec tant de sollicitude et de tendresse les désirs de son divin Fils, n'a vu dans son Cœur que la volonté de réparer les outrages faits à la majesté divine et de sauver les hommes; Marie, pendant la vie immortelle de Jésus, aimait les hommes par amour pour Dieu, par le zèle de sa gloire; Marie, par amour eux et pour la consolation du Cœur de Jésus, désirait ardemment qu'ils profitassent des grâces que le divin Rédempteur leur apportait. Mère du Sauveur des hommes, elle était déjà pour eux une avocate dévouée, une puissante protectrice.

Mais cet amour, ce zèle, cet intérêt, qui n'étaient encore que l'effet de la charité la plus pure et la plus ardente, changèrent de forme et presque de nature dans cette circonstance solennelle, dans ce moment si cruel pour Marie, où la miséricorde et la justice divine consommèrent l'œuvre de la rédemption des hommes par le sacrifice du Calvaire. Marie était au pied de la croix, couverte du sang de son divin Fils, l'âme abîmée dans une mer de douleurs, le cœur brisé, déchiré par les tortures que Jésus endurait. Elle allait le perdre, il expirait sous ses yeux, et son amour, sa tendresse ne pouvaient donner aucune consolation, aucun soulagement à ce fils bien-aimé; pour elle, point d'autre consolation que sa profonde et parfaite soumission aux décrets d'une justice sévère et inexorable, mais dont elle connaît tous les droits. Ce moment, dont la douleur et la cruauté pour Marie furent et seront toujours inouïes.

eut pourtant aussi sa gloire. Le plus tendre des fils ne pouvait délaisser la plus parfaite des mères sans adresser à son cœur désolé quelques paroles qui le soutiennent et le consolent ; il l'appelle, il lui montre l'apôtre saint Jean ; *voilà votre fils*, lui dit-il.

A ces paroles, qui enfoncent encore plus profondément le trait de la douleur dans le cœur de Marie, à ces paroles mystérieuses, sa grande âme s'élève, un rayon de la lumière divine l'éclaire ; elle comprend la grandeur et la sublimité des desseins de Dieu sur sa personne. Déjà coopératrice de l'adorable Trinité dans le divin mystère de l'Incarnation, élevée à la gloire de la maternité divine, elle apprend que son fils, Dieu fait homme, l'appelle encore à la gloire de devenir la coadjutrice de son divin amour, de l'ardeur de son zèle pour le salut des hommes. Il acquiert le prix de la rédemption du genre humain et va en consommer la plénitude. Il le déposera dans les trésors de la miséricorde de son divin Père ; de là il le répandra sur tout homme qui habite la face de cet univers. Mais c'est Marie qu'il charge de nous dispenser ce trésor de ses grâces ; il n'en sera plus accordé une seule à la terre qui n'ait été sollicitée par ses prières et qui n'ait passé par ses mains.

Il a lavé nos iniquités dans son sang, il a opéré notre salut, il nous a acquis tous les mérites à l'aide desquels seulement nous pouvons l'effectuer ; mais c'est à Marie qu'il en confie le soin et l'application, et pour cela, ce n'est point assez pour le divin Sauveur que Marie, en qualité de sa mère bien-aimée, ait toute espèce de droit et de crédit sur son cœur, il veut qu'elle y joigne un titre qui l'identifie avec nous et qui ajoute encore au poids de ses supplications et de ses vœux tout le mérite que peut y donner la tendresse d'une mère. Marie a

compris que Jésus, en lui montrant l'apôtre saint Jean, lui représentait le genre humain tout entier; et Marie, docile à la volonté de Jésus, Marie arrosée de son sang divin, Marie nous a tous adoptés dans cet instant. Nous sommes devenus ses enfants; elle est notre mère, la meilleure et la plus puissante des mères.

Répétons-le donc avec une sainte joie, Marie, l'auguste créature que la divine Trinité a choisie et préparée pour être la mère glorieuse du Fils unique de Dieu, Marie est devenue notre mère toute-puissante auprès de Dieu. Son crédit, son pouvoir s'exercent par ce cœur qui nous aime d'une tendresse dont un esprit mortel ne pourra jamais mesurer l'étendue. Marie nous l'offre aujourd'hui ce Cœur admirable; elle nous le présente comme notre refuge, le remède à tous nos maux, une source féconde, inépuisable, d'où jailliront toutes les grâces qui guériront les plaies de nos âmes, nous réconcilieront avec Dieu, et nous rendront l'espérance et la possession du bonheur éternel.

Serait-ce assez, nous le demandons encore, serait-ce assez, pour reconnaître tant de grâces et tant d'amour, que d'offrir à Marie le tribut de notre admiration, quelque étendue qu'elle puisse être? Non, elle nous demande aujourd'hui davantage. Elle nous présente son Cœur, elle nous en fait connaître la puissance et l'amour par des prodiges, afin de multiplier au milieu de nous, d'appliquer à chacun de nous les grâces et les bienfaits.

Venons donc avec un pieux empressement nous enrôler sous la sainte bannière de son admirable Cœur; entrons dans cette sainte société, dont le but religieux se compose de tous les motifs et de toutes les conditions qui peuvent procurer la plus grande gloire de Dieu. Unissons-nous à plusieurs millions d'âmes ferventes

qui, répandues sur toute la face de la terre, sollicitent la grâce de la conversion des pécheurs.

Venez, âmes chrétiennes et fidèles, n'oubliez pas le commandement du Saint-Esprit : « Que le juste se justifie encore, que le saint se sanctifie davantage. » Unissez-vous à nous pour implorer la grâce de la persévérance dans les saintes dispositions que la bonté divine a daigné vous accorder, priez le Cœur de Marie de vous obtenir l'augmentation de la foi, de l'espérance et de la charité. Demandez avec nous la conversion de tant de pécheurs que vous connaissez, qui vous appartiennent. Venez, pauvres pécheurs, oh! c'est vous surtout que notre cœur appelle; puissiez-vous vous faire une idée du sentiment qui nous anime! Frères bien-aimés, amis infortunés, vous vous perdez, et si vous ne revenez à Dieu, si vous ne vous convertissez, vous terminerez une vie toute d'agitation, de honte et d'angoisse, pour vous voir précipiter dans l'horrible et éternel malheur. Ah! ne dédaignez pas la ressource que la bonté de Dieu vous offre; venez avec nous implorer la compassion et l'amour de Marie, Marie, refuge assuré des pécheurs, Marie, dont le nom sacré n'exprime que l'amour, la compassion, la grâce et la miséricorde; priez avec nous, et vous serez sauvés. Épouses affligées, parents chrétiens, chefs de famille, nous les connaissons les douleurs, les craintes qui vous torturent et vous abattent. Venez les déposer dans le Cœur de Marie, appropriez-vous les mérites de tant de vœux, de tant de supplications que lui offrent ses enfants, en entrant dans leur pieuse société, et vos larmes se sécheront, car Marie vous rendra, et au gré de vos religieux désirs, ces êtres qui vous sont si chers!

Enfin, chrétiens enfants de Dieu, de quelque âge, de quelque condition, de quelque état que vous soyez, ho-

norez sincèrement le très-saint et immaculé Cœur de Marie, recourez à sa protection dans tous vos besoins, dans toutes vos peines, dans toutes vos épreuves. C'est un abîme inépuisable dans lequel reposent les trésors des grâces, des miséricordes et des consolations divines. Implorez sans cesse par ses mérites la conversion, la sanctification de vos âmes et de celles de vos frères.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que d'une petite association pieuse renfermée dans les étroites limites d'une paroisse particulière, et nous avons vu de quelles bénédictions Dieu avait daigné récompenser la bonne volonté et les pieux désirs qu'un très-petit nombre d'âmes ferventes lui exprimaient pour la conversion des pécheurs. Ces pieux exercices avaient déjà une influence salutaire sur la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires. Nous remarquions une assistance un peu plus nombreuse aux offices paroissiaux, le maintien y était plus religieux, les tribunaux de la pénitence étaient plus fréquentés, les communions surtout étaient beaucoup plus nombreuses. En 1835, dans toute l'année, nous n'avions eu que 720 communions. En 1837, le nombre des communions monta à 8,550, et nous en eûmes 12,500 en 1838. A la fin de cette année 1838, le nombre des associés inscrits sur notre registre était de 7,892. C'était beaucoup plus que nous eussions osé espérer dans un temps ordinaire; mais c'était prodigieux pour le temps malheureux où nous vivions alors. Eh bien! ce n'était rien auprès des grâces et des bénédictions que la bonté divine nous réservait. La petite association de Notre-Dame-des-Victoires va sortir des langes de son enfance, l'Épouse de Jésus-Christ va l'adopter, son chef auguste va la bénir, en l'élevant à la dignité d'Archiconfrérie, il va lui donner la mission de propager par toute la terre le culte si doux, si catholi-

[illegible] du Cœur immaculé de Marie, de rallier, par tous les lieux de la terre que le soleil éclaire, les malheureux pécheurs, de les rattacher à Jésus-Christ par les doux liens de l'amour et de la confiance. C'est une nouvelle période de l'Archiconfrérie que nous allons écrire. Mais, avant de l'entreprendre, nous sentons le besoin de présenter à nos lecteurs quelques réflexions préliminaires pour les mettre à même de reconnaître l'évidence de l'œuvre de Dieu dans ce que nous allons leur [illegible].

INSTITUTION

DE L'ARCHICONFRÉRIE.

Toute œuvre de Dieu se fait par lui, se fait pour sa gloire, et se fait en faveur des hommes, objets constants des effusions de l'amour divin. Il les appelle tous à venir y puiser à longs traits les doux effets de sa miséricorde; et, dans sa clémence, il conduit cette œuvre de façon à ce qu'elle impose visiblement aux âmes le tribut de reconnaissance et de tendresse qui doit accroître parmi les créatures la gloire extrinsèque du Créateur. C'est pourquoi les œuvres de Dieu diffèrent des œuvres de l'homme, et dans leur principe, et dans leurs développements, et dans leurs résultats. Les œuvres de l'homme laissent voir la main de l'homme, son esprit et ses efforts : les œuvres de Dieu sont conduites en dépit des hommes; il faut que leur origine, leur extension, leur succès, révèlent la volonté, la toute-puissance, la bonté de Dieu, afin que le monde, ne pouvant révoquer en doute l'opération divine, s'empresse d'en recueillir les fruits et les bénédictions.

Les œuvres des hommes sont pressenties d'avance; les circonstances les amènent et les favorisent. Elles ne marchent qu'escortées de l'attention des uns, que poussées par l'intérêt des autres. Leur développement doit beaucoup, et souvent même doit tout au crédit, à l'adresse de ceux qui les entreprennent ou les protègent,

et ce n'est qu'à force de soins, de ruses, de triomphes qu'elles parviennent à acquérir l'existence et la durée.

Les œuvres de Dieu, au contraire, sont petites, humbles, cachées dans leur origine; elles apparaissent toujours au moment où on les attend le moins, presque toujours dans les circonstances qui semblent leur être les plus défavorables. Les premiers bruits qui s'en répandent sont repoussés par l'indifférence, souvent par le mépris et le dédain. Dieu ne les met pas dans la main d'un homme entouré de la considération et de la confiance publiques; c'est presque toujours un fidèle obscur, ignoré, n'ayant par lui-même aucune valeur, aucun crédit. Dieu qui n'a besoin de personne, mais qui, dans l'économie de sa providence, veut se servir des hommes, choisit toujours parmi eux, nous dit saint Paul, ce qu'il y a de moins sage, de plus faible, de plus vil, de plus méprisable, pour l'associer à son dessein. L'œuvre se répand; alors commencent les combats, les persécutions; aux railleries, aux mépris succèdent les injures, les calomnies, les outrages. Quand les œuvres des hommes en sont arrivées à cette époque, la lutte s'établit, le combat s'engage entre les dissidents, les passions s'agitent de part et d'autre; chacun ne met sa confiance que dans ses propres forces. Dans l'œuvre de Dieu le silence et la patience sont le bouclier qu'on oppose toujours avec avantage aux coups que Satan frappe. Cette bénédiction du saint Évangile remplit d'une sainte et douce confiance : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. Vous serez bienheureux quand les hommes vous persécuteront et qu'ils diront toute sorte de mal contre vous à cause de moi.* Ainsi les œuvres de Dieu sont entreprises, se continuent avec et dans des conditions diamétralement op-

posées aux règles que donnent la sagesse et la prudence humaines; et pendant que les œuvres humaines les mieux calculées se dessèchent souvent dès leur racine, ou qu'elles vont croulant les unes sur les autres, l'œuvre de Dieu marche dans le silence et l'obscurité, elle s'avance et s'étend. Sa progression qui fixe tous les regards étonne et force les esprits de remonter à son début. On cherche l'auteur, on n'en trouve pas; un pauvre prêtre, un chrétien obscur, paraît tenir les fils qui ont conduit cette œuvre: on ne sait comment il a réussi. On juge alors la disproportion qui existe entre l'effet et les moyens, et on dit avec autant de vérité que d'étonnement et d'admiration : « Le doigt de Dieu est « ici; c'est le Seigneur qui a fait cette œuvre, et voilà « pourquoi elle est admirable à nos yeux. » C'est ainsi que Dieu convainc de folie la prudence et la sagesse de ce monde.

Aucun des caractères que nous venons d'assigner comme appartenant essentiellement aux œuvres de Dieu n'a manqué à l'œuvre de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Elle est apparue le dimanche 11 décembre 1836. A cette époque, la société, en France, offrait un état de violente agitation qui menaçait d'un bouleversement universel plus ou moins prochain. Paris était sillonné périodiquement et dans tous les sens par des séditions armées qui portaient avec elle le trouble, l'effroi, souvent la mort. Tous les liens sociaux tendaient à se dissoudre; nous paraissions retourner à la barbarie. Dans ces jours de troubles et de désordres, que devenait la religion? Elle voyait ses temples déserts, ses sacrements abandonnés, ses ministres méprisés, honnis. Elle paraissait ne devoir pas se relever du coup terrible que venait de lui porter une révolution

récente. L'impiété chantait ses triomphes. Des voix insolentes annonçaient dans les chaires publiques que c'en était fait d'elle, qu'elle avait fini son temps; on voulait bien reconnaître que le Christianisme avait autrefois rendu quelques services à la société humaine, mais *il était usé et n'était plus en rapport avec le développement qu'avait acquis l'esprit humain*. De là cette marotte de nouveaux systèmes religieux, qui ne sont autre chose qu'un réchauffé des anciennes hérésies les plus absurdes et les plus immondes. Et cependant ces absurdités trouvaient des sectateurs, surtout parmi les jeunes gens, parce qu'elles flattaient l'orgueil, caressaient les passions, et que les esprits n'avaient plus ni frein, ni règle, ni assiette. Il y avait longtemps que tout ce qui portait le nom de congrégation, d'association religieuse, de confrérie, tout ce qui y ressemblait était mis au ban de la raison publique. C'est au milieu de circonstances aussi défavorables, aussi ennemies même, que l'Archiconfrérie a pris naissance. A elle appartenait de modifier et d'éteindre petit à petit tous ces préjugés hostiles et irréligieux.

Où a-t-elle pris naissance? Oh!! c'est ici que l'action divine paraît de la manière la plus manifeste! Il y a dans Paris, dans cette moderne Babylone qui a infecté le monde entier de tous les venins, de toutes les doctrines de la corruption, de l'impiété, de la révolte et du mensonge; il y a dans Paris une paroisse, alors presque inconnue, même d'un grand nombre de ses habitants. Elle est située entre le Palais-Royal et la Bourse, au centre de la ville; sa ceinture se compose de théâtres et de lieux de plaisirs bruyants et publics. C'est le quartier le plus absorbé par les agitations intéressées de la cupidité et de l'industrie, le plus abandonné aux criminelles voluptés des passions de toute

espèce. Son église, dédiée à Notre-Dame-des-Victoires, a perdu son nom avec sa gloire; on ne la connaît plus que sous le nom sans expression d'église des *Petits-Pères*. En des temps malheureux elle servit à la bourse. Ce temple restait désert, même aux jours des solennités les plus augustes de la religion. Disons plus, disons tout, quoi qu'il nous en coûte : il était devenu un lieu, un théâtre de prostitution, et nous avons été forcé de recourir à la force publique pour en chasser ceux qui le profanaient. Point de sacrements administrés dans cette paroisse, pas même à la mort. C'est en vain que le prêtre monte dans la chaire pour y rompre le pain de la parole, personne pour l'écouter. Une poignée de chrétiens, et qui craignaient de le paraître, voilà tout le troupeau. Les autres, absorbés par les calculs de l'intérêt et du gain, ou noyés dans les excès des voluptés et des passions, ne connaissent ni l'église, ni le pasteur; et si ce triste pasteur tente d'établir quelques relations avec les âmes qui lui sont confiées, on le dédaigne, on le repousse, on le méprise. Il s'entend dire qu'on *n'a pas besoin de lui, qu'il n'a qu'à se retirer*. Si, à force d'employer des sollicitations étrangères, il obtient d'être admis auprès d'un malade en danger, c'est sous condition d'attendre que le malade ait perdu sentiment, et encore qu'il ne se présentera qu'en habit séculier. A quoi bon sa visite? *Il ne ferait que tourmenter inutilement le malade. Quant à son habit, on ne veut pas le voir; et puis que dirait-on si l'on voyait entrer un prêtre dans notre maison? on nous prendrait pour des jésuites.* Voilà le degré de foi et d'esprit religieux de cette paroisse.

Eh bien! sur un pareil terrain, au milieu de ces circonstances, la divine Providence va fonder et établir son œuvre. Que les vues de Dieu sont éloignées de celles

des hommes! Que les moyens qu'il emploie sont différents!

Mais au moins l'instrument qu'il choisira va justifier le choix qu'il en aura fait. Ce sera sans doute un homme entouré de la considération générale, jouissant de la confiance publique, possédant de grands talents; un homme puissant en œuvres et en paroles qui attirent les cœurs et domptent les esprits? Non; c'est un pauvre prêtre obscur, ignoré, dont l'esprit est abattu par la tristesse et le cœur flétri par la douleur. Il sait que personne ne peut le consoler, aussi l'autel est le seul témoin de ses larmes, et le tabernacle seul entend ses gémissements; il n'a point de talents, il ne doit qu'à son titre de pasteur la patience et la complaisance avec laquelle on l'écoute quand il parle. Partout ailleurs il compromettrait la dignité du ministère évangélique, et ne serait pas supportable. Son caractère a des défauts qui doivent nuire à l'œuvre. La voix publique l'accuse, et il faut qu'il en soit quelque chose, d'être brusque, impatient et bizarre. Que d'obstacles au but qu'il doit atteindre! Dans son corps, où il est destiné à rencontrer des contradictions, son influence est nulle; on le compte pour rien. Mais au moins, il aura dans l'esprit, dans le cœur quelques dispositions à embrasser avec ardeur l'œuvre à laquelle il est destiné? Point du tout; elle lui a été présentée, il l'a rejetée avec dédain. Il faudra que cette idée saisisse violemment son esprit, qu'elle le dompte et l'abatte. Et ce sera à l'autel de Marie, pendant l'oblation du divin sacrifice, que cette victoire sera remportée sur l'orgueil de ses préjugés. L'Archiconfrérie est destinée à posséder et sanctifier le monde; le saint et immaculé Cœur de Marie doit être connu, béni, honoré et invoqué par toute la terre pour la conversion des pécheurs. C'est le

complément de la prophétie que l'auguste Marie a fait d'elle-même : « *Beatam me dicent omnes generationes.* » Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. Le directeur qui lui est destiné devra donc avoir de grandes et nombreuses relations, par lesquelles il pourra facilement propager l'œuvre? Non! Il vivra isolé, n'ayant de rapports qu'avec un petit nombre d'amis, simples comme lui. La propagation de cette œuvre sera toute providentielle, les moyens en sont arrêtés dans les desseins de la sagesse divine; lui, n'y sera pour rien. Ah! disons : Le doigt de Dieu est ici, c'est le Seigneur qui a fait cette merveille; il a choisi pour instrument ce qu'il y a de moins sage, ce qu'il y a de plus faible, de plus vil, de plus méprisable, ce qui n'est rien, afin que l'opération divine éclate, et que personne ne s'attribue une gloire qui n'appartient qu'à Dieu.

Les commencements des œuvres de Dieu sont petits et cachés; elles marchent lentement au milieu des contrariétés et même des persécutions. Dans cette voie des épreuves elles se fortifient et s'étendent. C'est le caractère de notre œuvre.

Le 11 décembre 1836, la fondation eut pour témoin une assistance inusitée et extraordinaire. La Providence voulait en quelque sorte prendre acte de la grande miséricorde qu'elle nous faisait. A partir de ce jour, pendant un an, quarante à soixante âmes fidèles entouraient l'autel de Marie à l'office du soir. Personne ne faisait attention à ce qui se passait dans cette église encore ignorée, et cependant c'est pendant cette première année que les grâces les plus éclatantes vinrent récompenser la ferveur de nos premiers associés. Nous étions alors, par notre obscurité, à l'abri de la persécution, des railleries et des calomnies qui, plus tard,

vinrent fondre sur nous. Mais une autre persécution, sensible à notre cœur, commença de nous exercer. Il nous fallait, pour commencer notre sainte œuvre, il nous fallait la permission de notre archevêque. Cette grâce nous fut accordée; mais aussitôt après, le cœur de ce vénérable pontife nous fut fermé entièrement. Après avoir longtemps dévoré dans le silence le chagrin que nous imprimaient son indifférence et même ses rigueurs, nous comprîmes que sa conduite à notre égard était une des voies de la Providence par rapport à l'œuvre qu'elle avait daigné nous confier. Qu'on ne voie donc pas ici le moindre reproche à une mémoire vénérée : « *Absit à me hoc peccatum in Dominum !* » La tendre piété pour Marie qui animait le cœur de l'illustre pontife était connue de toute l'Église; et ce fut spontanément qu'à notre première demande il institua la Confrérie. Il le fallait, nous ne pouvions rien faire sans lui. C'en était assez, le germe venait d'être créé, la divine bonté voulait seule le développer et l'amener à sa perfection ; mais il fallait subir toutes les épreuves auxquelles sont soumises les œuvres de Dieu. Destituée de tout secours, de toute protection humaine, l'œuvre devait se développer seule. En 1837, jaloux de faire partager à toutes les Églises de notre France les grâces qui nous étaient déjà prodiguées, nous dressâmes une humble requête au souverain pontife, pour le supplier d'ériger par sa puissance apostolique notre petite association en archiconfrérie pour la France seulement. Nous portons cette requête à notre archevêque, en le conjurant de l'honorer de sa recommandation et de daigner l'envoyer lui-même à N. S. P. le Pape. Le refus le plus sévère nous fut adressé avec un conseil donné sur le ton du commandement de ne pas poursuivre notre projet, à cause de l'inconvenance et de

l'inutilité de nos démarches. Enfant d'obéissance, nous aurions certainement obtempéré, si un mouvement intérieur ne nous avait impérieusement obligé à continuer nos tentatives, en nous remplissant de la plus grande confiance dans leur succès. Le pieux pontife, par toutes ces résistances, accomplissait les desseins de Dieu. Il fallait que cette œuvre, si petite dans son principe, confiée à un si pauvre instrument, et pourtant destinée à acquérir tant de grandeur, fût abandonnée des hommes, afin qu'il fût évident qu'elle était l'œuvre de Dieu, que sa puissance seule la soutenait et que sa main la dirigeait. Dès le moment de sa naissance, la bonté divine, en la créant, lui avait dit : « Ma « grâce te suffit, car ma puissance ne se fait jamais « plus voir que dans la faiblesse. »

Refusé à Paris, nous prenons le parti de nous adresser à Rome. Un de nos pieux amis résidait dans cette ville ; nous lui envoyons notre requête, en le priant de la faire présenter au Pape par quelque personnage ecclésiastique assez accrédité pour que nous puissions obtenir une prompte et favorable réponse. Bientôt nous sommes informé que la requête a été communiquée à deux princes de l'Église qui y prennent le plus grand intérêt, et qui ont promis de la présenter au Saint-Père et d'obtenir sous quinze jours la grâce d'érection d'une archiconfrérie. Dans le secret de notre cœur nous bénissions Dieu et nous rendions gloire à Marie. Mais, au bout d'un mois, nous apprenons que les deux protecteurs ont rendu la requête, en disant *qu'ils ont heureusement fait des réflexions qui préviennent une démarche indiscrète et tout à fait inutile; que le Saint-Père n'accorderait jamais une telle faveur, même à l'archevêque de Paris quand il la demanderait.*

Cette nouvelle nous affligea sans nous abattre. Il y

avait en nous un sentiment qui nous assurait que nous obtiendrions cette grâce difficile, mais nous sentions la nécessité d'attendre le moment où il plairait à la divine Providence de combler nos vœux. Nous écrivîmes à notre ami de ne pas se rebuter pour ce premier refus, d'attendre et de saisir un moment favorable, et de faire déposer notre requête aux pieds du Saint-Père par un laïque, si aucun ecclésiastique ne voulait s'en charger. Il y avait un an que la requête dormait à Rome, quand, dans les derniers jours de mars 1838, nous pensâmes à réclamer, par des prières spéciales de l'association, la protection de Marie pour le succès de cette affaire. Nous dîmes que nous recommandions aux prières de nos associés un pieux dessein que Marie nous avait inspiré pour sa gloire, que nous réclamions les communions qui se feraient pendant le mois d'avril à cette intention. Nous ne tardâmes pas à être exaucés. Dans les premiers jours d'avril, une dame, aussi illustre par sa piété que par sa haute naissance, entendant parler d'une manière tout à fait imprévue des prodiges de grâce obtenus dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, et de la demande du curé, se charge de présenter cette demande au Pape, et sollicite une audience à cet effet. Dès que le Saint-Père eut lu la requête, il ordonne aussitôt qu'on fasse un bref par lequel il crée et érige à perpétuité dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Nous n'avions demandé cette faveur que pour la France, Sa Sainteté l'étend au monde entier [1].

Ainsi, dans cette circonstance, tout sort de l'ordre

[1] Voir le Bref apostolique à la page XI, et sa traduction à la page XVI.

naturel : les protecteurs naturels refusent leur appui, leur concours, et une femme qui n'a entendu parler de l'œuvre qu'en passant, qui sait à peine de quoi il s'agit, va traiter cette grande et importante affaire avec le souverain Pontife. Et le vicaire de Jésus-Christ, avare de ces sortes de faveurs, accorde, dans toute sa plénitude, une grâce qui n'avait été sollicitée qu'avec des restrictions. Disons encore que le doigt de Dieu est ici.

Jusqu'au moment où l'Archiconfrérie a été établie, l'association du saint et immaculé Cœur de Marie n'avait été exposée qu'à des railleries qui tendaient à ridiculiser sa dévotion et ses exercices. Mais depuis, surtout, l'apparition du *Manuel*, aux railleries, sont venus se joindre les injures, les mensonges, les calomnies dirigées spécialement contre la personne du directeur. Rien de tout cela ne nous a effrayé ni étonné; nous nous y attendions. L'Archiconfrérie fait la guerre à Satan, elle lui arrache des victimes. Il est naturel que Satan lui rende guerre pour guerre; il n'a pas trouvé de moyen plus propre à la décréditer, que de calomnier son directeur. Nous ne nous plaignons point de ces persécutions; nous savons que, comme disciple et prêtre de Jésus-Christ, elles sont notre partage. Nous les acceptons, et nous nous trouvons très-heureux de pouvoir lui offrir ces petites mortifications de la nature, en hommage de reconnaissance pour les grâces et les consolations inouïes dont sa divine bonté daigne nous combler. Nous ne regrettons que l'outrage fait à Dieu, la justice violée, la charité blessée, et les scandales irréparables pour certains esprits, donnés aux fidèles.

Eh! cependant, cette œuvre, fondée dans un temps et des circonstances si critiques, établie dans un lieu si contraire à son esprit, à son développement, confiée à un si pauvre instrument, raillée, honnie, per-

sécutée, cette œuvre a marché, et à pas de géant. En dix ans elle a parcouru l'univers, et elle s'est propagée dans tous les lieux que le soleil éclaire. Comme l'agneau sans tache est immolé à toutes les minutes du jour : *Ab ortu solis usque ad occasum ;* de même, il n'y a point de moment dans le jour où, par toute la terre, il ne s'élève un concert de louanges adressé au Cœur immaculé de Marie. Des Antipodes, où nous avons des confréries établies, comme de Paris, comme de notre Europe, des vœux, des supplications montent sans cesse vers le trône de clémence sur lequel Marie est assise, et réclament de sa charité compatissante la conversion, le salut de nos pauvres frères égarés dans la foi et dans les mœurs.

Elle a rapidement et merveilleusement grandi dans un si court intervalle, au milieu des mépris, des rebuts, des épreuves de tout genre. Abandonnée de tous, elle n'a eu à sa naissance que la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ ; mais cette bénédiction l'a remplie d'une sève qui, dans un instant, a changé le petit grain de sénevé en un arbre vigoureux et majestueux qui couvre l'univers entier de l'abondance de ses branches et de ses rameaux. Elle a marché, elle ne fait que commencer sa course, et elle a déjà posé ses assises aux quatre coins du globe. Dans l'histoire de l'ancien peuple, dans les annales de l'Église, dans les fastes du monde entier, rien n'est comparable à l'étendue, à la rapidité de ses progrès. S'il y a encore des esprits qui ne veulent pas voir ici l'œuvre de Dieu, aveugles volontaires, qu'ils tremblent, car ils blasphèment l'œuvre de Dieu.

Le bref apostolique, donné à Rome le 24 avril 1838, nous fut délivré le dimanche 24 juin suivant, revêtu du visa de Mgr l'archevêque de Paris. Nous le publiâ-

mes le même jour. Cette lecture répandit une sainte joie dans tous les cœurs. Tant de bénédictions de la part du Père commun des chrétiens, la glorieuse faveur dont il honorait la petite association, faisait naître des pressentiments bien doux, portaient tous les cœurs à la reconnaissance envers la bonté divine. Nous étions pressés par le besoin de l'exprimer. Nous fîmes le vœu d'offrir à Dieu une neuvaine d'actions de grâces et de vœux pour la conservation et le salut de N. S. P. le Pape. Nous choisîmes pour exprimer nos sentiments le *Te Deum* de Marie, le sublime cantique *Magnificat*, que nous chantâmes solennellement pendant neuf dimanches et fêtes après la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Nous terminâmes cet exercice de reconnaissance le jour de la glorieuse Assomption de Marie. Le jour de la fête des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul, et le dimanche où nous en célébrons la solennité, de nombreuses communions furent faites en actions de grâces et pour le salut du Saint-Père.

Cette dignité d'Archiconfrérie universelle, à laquelle l'Église venait d'élever la petite association, lui préparait une destinée glorieuse, lui ouvrait une carrière immense. C'était le monde entier qu'il lui était donné de parcourir; c'était par toute la terre qu'elle devait arborer l'étendard du très-saint et immaculé Cœur de Marie; elle recevait la sainte mission d'inspirer à tous les cœurs chrétiens le désir et le vœu de la conversion de cette masse de pécheurs qui se perdent au milieu de tant d'indifférence. Nous le pressentîmes dès le commencement, et nous avouons que cette idée nous effraya; nous étions seul, absolument seul, et la sainte œuvre que la bonté divine avait daigné confier à notre faiblesse, était devenue un sujet de sarcarsmes et de risée. Un pauvre prêtre sans appui, sans crédit, isolé,

perdu au sein de cette capitale qui, elle-même, est un univers, ne pouvait espérer d'établir des relations qui sont tout à fait étrangères à son caractère et à ses habitudes. L'Archiconfrérie avait déjà des enfants répandus sur plusieurs parties du globe, dans la majeure partie des États européens; mais c'étaient quelques prêtres modestes, de pieux fidèles que la Providence ne paraissait pas destiner à être les hérauts de cette vaste entreprise. Il y avait de la présomption dans toutes ces réflexions. Nous étions aveuglé par cette idée que c'était nous que Dieu avait destiné à propager son œuvre.

Pendant qu'elle fatiguait notre esprit, la Providence préparait ses voies. Nous racontions souvent à de pieux confrères la grâce, les faveurs dont Marie récompensait les vœux que lui offrait l'Archiconfrérie. Un de ces hommes vénérables, dont la parole est puissante sur notre esprit, nous disait souvent que Dieu n'accordait point de telles grâces pour qu'elles soient ensevelies dans le silence et l'oubli, que nous devrions les faire connaître. Nous nous connaissions trop bien pour oser nous rendre à son conseil. Il revint à la charge et finit par en appeler à notre conscience. Cette espèce d'arrêt finit par nous déterminer. Dans le sentiment profond de notre insuffisance, nous priâmes Marie d'éclairer, de guider notre esprit, et ce Manuel fut le fruit de notre confiance dans la protection de la meilleure et de la plus excellente des mères.

Mais ce n'était pas assez d'avoir raconté dans un livre les nouvelles grâces que la bonté divine se plaisait à répandre sur les hommes, il fallait encore que ce livre fût répandu par toute la terre, qu'il fût présenté à tous les fidèles, puisque tous sont appelés à boire à la source de ces nouvelles délices d'amour et de miséricorde qui découlent du Cœur très-saint et immaculé de Marie.

Moins que qui que ce soit, nous pouvions remplir cette mission. Absorbé dans les soins, les travaux de notre ministère, nous ne pouvons avoir aucune relation extérieure. Le *Manuel* était dans les mains de quelques fidèles, dont la piété le lisait avec édification. Ce petit livre, si opposé à tous les préjugés du siècle, ne semblait pas devoir se répandre davantage. Mais il était sous la protection de Marie; la mère de la grâce divine l'avait destiné à être un moyen de procurer sa gloire, en faisant connaître aux hommes, aux pécheurs, combien son tendre cœur recèle d'amour et de miséricorde pour eux. C'est Marie qui va mettre fin aux anxiétés de notre esprit; c'est elle qui va le répandre, et la souveraine du ciel et de la terre le portera jusqu'aux extrémités du monde.

Une des gloires de l'Église de France, la congrégation de Saint-Sulpice, a survécu au cataclysme impie qui couvrit notre patrie de débris et de ruines à la fin du dernier siècle. Toute la France sait avec quel amour, avec quelle vénération Marie est honorée dans cette sainte société; mais aussi tout le clergé de France sait combien cette sage congrégation craint jusqu'à l'apparence de nouveauté dans le culte et les pratiques religieuses; combien les pieux, les modestes enfants du vénérable Ollier, ces solitaires dans Paris, ont d'éloignement à se mêler dans les œuvres extérieures, quelque pieuses qu'elles soient, quand elles n'ont pas un rapport direct avec les devoirs spéciaux de leur profession. Rien ne nous faisait présager que ce serait de cette sainte maison que nous viendrait le secours, sans lequel nous ne pouvions rien faire. Nous-même, nous sommes forcé de l'avouer, nous vénérions ces prêtres vertueux, mais nous n'avions aucune relation avec eux; nous ne les connaissions pas. Transporté à Paris au milieu

de notre vie, chargé aussitôt du ministère le plus laborieux, nos occupations ne nous avaient pas laissé le temps, la possibilité d'entrer en rapport avec eux. Personne, ou presque personne dans le séminaire de Paris, n'avait entendu parler des grâces par lesquelles la bonté divine récompensait à Notre-Dame-des-Victoires les hommages que l'Archiconfrérie rendait au très-saint Cœur de Marie.

La bénigne Marie veut récompenser la tendre piété des directeurs et des élèves; elle a choisi les deux maisons de Saint-Sulpice à Paris et à Issy; elle en fait deux foyers de zèle et d'amour où s'allume un feu qui bientôt embrasera la France et se propagera jusqu'aux extrémités du monde. Et pour cela, quel moyen emploie la souveraine du ciel et de la terre? Le plus simple et le moins propre en apparence à produire un pareil effet. Un *Manuel* pénètre dans le séminaire; on le lit, et tout aussitôt ces cœurs déjà si bien préparés s'enflamment d'un saint zèle; Marie fait de tous ces pieux lévites autant de missionnaires, autant d'apôtres de la dévotion à son très-saint et immaculé Cœur et à la conversion des pécheurs. Ils propagent le *Manuel* dans presque tous les diocèses de la France; ils l'envoient dans la catholique Irlande, au Canada, dans les États-Unis; ils l'accompagnent de lettres brûlantes de zèle et d'amour pour Marie, dans lesquelles ils le commentent et l'expliquent. Leurs sages directeurs voient avec une sainte joie ces essais du zèle de leurs fervents élèves; bientôt leur voix puissante et vénérée vient lui donner la sanction. A partir de cet instant, la France commence à se dévouer au très-saint et immaculé Cœur de Marie; l'Archiconfrérie marche à pas de géant à la glorieuse destinée que la victoire de Jésus-Christ lui a fixée.

C'est ici que commence cette prodigieuse propagation de l'Archiconfrérie ; nous n'allons plus que raconter les triomphes de Marie. Ce qui nous reste à dire est un hymne en l'honneur de sa gloire et de sa puissance. La première édition du *Manuel* parut au 1er janvier 1839. Quelques centaines d'exemplaires furent distribués dans Paris dans le cours de ce mois ; très-peu parvinrent dans les provinces. Un des premiers ecclésiastiques qui le reçurent, fut M. le curé de Cossé le Vivien, au diocèse du Mans. Son neveu, prêtre missionnaire, qui s'est embarqué pour la Chine le 1er mai 1839, le lui avait envoyé. Il le reçut le 2 février, fête de la Purification. Ce zélé pasteur avait le matin, à la grand'messe, et avant d'avoir reçu le livre, indiqué à ses paroissiens une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge, qui devait commencer le lundi suivant, pour l'heureux succès de la solennité des quarante heures qui ouvrait le dimanche de la Quinquagésime. Quand il eut pris connaissance du livre, il jugea à propos de le lire à ses paroissiens. Le dimanche de la Sexagésime, il daigna le porter en chaire, et en lut quelques traits. Tout son auditoire fut ému et frappé ; il profita de cette impression pour exhorter son troupeau à la conversion, à la pénitence, lui annonça que deux missionnaires du diocèse viendraient se réunir à lui et à ses trois vicaires pour entendre les confessions pendant la semaine. Son appel fut entendu. Pendant huit jours l'église fut constamment remplie, les tribunaux sacrés entourés d'une foule de pénitents. Les confessions commençaient à trois heures du matin et ne finissaient qu'à onze heures du soir. Près de dix-huit cents communions ont eu lieu pendant les trois jours, et il est encore resté près de cent personnes dont les confessions commencées n'ont pu être achevées par défaut de temps. Voilà ce que nous

mande le missionnaire dont nous venons de parler, dans sa lettre du 19 février.

Voici maintenant le compte que nous rend ce bon curé. La lettre est du 9 mars :

« Mon neveu m'a envoyé le *Manuel* de votre Asso-« ciation que vous lui aviez donné dans le mois de « janvier; je le reçus le jour de la Purification. Pré-« cisément ce jour-là, le matin, j'avais annoncé une « neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge pour « l'heureux succès de nos quarante heures, où je de-« vais avoir deux de nos missionnaires diocésains pour « renouveler les fruits de la retraite qu'ils avaient « donnée ici le carême dernier. Aussitôt que j'eus reçu « votre *Manuel* je me décidai à en donner connaissance « à ma paroisse : je leur fis remarquer l'heureuse coïn-« cidence de l'arrivée de ce livre avec la neuvaine « commencée la veille. Je leur donnai une idée de « votre Association : je leur lus deux des traits les plus « frappants de conversions obtenues par les prières « des associés. Je les engageai à redoubler de confiance « et de ferveur; j'exhortai ceux qui n'avaient pas com-« mencé la veille à commencer ce jour-là. On l'a fait « généralement. Aussi les fruits en ont été prodigieux. « Pendant les trois jours des quarante heures, nous « avions quatre exercices par jour; l'église était cons-« tamment pleine. Nous étions six confesseurs conti-« nuellement au saint tribunal. Nous avons eu près de « dix-huit cents personnes à communier sur une popu-« lation de trois mille six cents ou sept cents âmes. « Pour ma part, j'ai confessé cinq cent trente-deux « personnes, dont deux cent soixante-douze hommes. « J'attribue cet heureux succès, qui a dépassé toutes « mes espérances, à la protection du Cœur Immaculé « de Marie. Ma paroisse a redoublé de confiance et de

« ferveur envers cette Mère si charitable. Je compte « bien y établir votre Association, et je suis persuadé « qu'elle prendra très-bien. Je réserve cela pour le « mois de Marie, que nous faisions déjà, mais que nous « allons faire plus solennellement cette année. »

Qu'on fasse attention aux circonstances du fait que nous venons de rapporter, et on y verra le témoignage de l'intervention de Marie. Une simple lecture agite et émeut une population nombreuse presque tout entière. Voit-on, a-t-on quelque exemple semblable? Cette paroisse se compose de villages très-éloignés de l'église; c'est dans la saison la plus froide, la plus pluvieuse de l'année; il faut parcourir des campagnes, des chemins rompus, rendus presque impraticables, même pendant le jour, par les pluies, les neiges et les autres accidents de l'hiver; et c'est pendant la nuit que ces bons fidèles s'exposent à tous ces inconvénients, ces dangers même, puisque dès trois heures du matin ils étaient arrivés à l'église et qu'ils ne la quittaient qu'à onze heures du soir. Cette saison a ses usages et ses divertissements auxquels les habitants des campagnes du Maine sont extrêmement attachés et dont rien ne peut les détourner; il a fallu sacrifier tout cela. On conçoit que des prédications, des exercices religieux répétés raniment la piété, la ferveur d'un peuple naturellement religieux. Ils ont lieu tous les ans pendant les trois jours de la Quinquagési me; et chaque année, au rapport d'un prêtre qui en a été témoin, ils amènent à la sainte table trois à quatre cents personnes. Cette année on n'a pas fait davantage; ces exercices n'ont eu lieu que les trois jours des quarante heures. Les six jours précédents ont été employés à entendre les confessions par six prêtres depuis trois heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Le mouvement était donné; une simple lecture accompagnée

d'une exhortation du pasteur, qui, sans doute, avait été donnée et répétée les années précédentes. a suffi pour amener à remplir le devoir regardé comme le plus pénible de la religion, dans un siècle comme le nôtre, les trois quarts au moins de ceux qui, sur une population de 3,600 âmes, peuvent s'approcher des sacrements.

Elle a donc été bien vive, bien forte et bien profonde, cette impression qui a inspiré la même pensée et fait opérer le même acte à une masse si nombreuse d'hommes d'esprit, de cœur et de sentiments si différents. Est-ce l'œuvre de l'homme? Non. Disons-le : Dieu s'est servi d'une simple lecture de ce petit livre pour répandre sa miséricorde, en exaltant la gloire et la puissance de l'auguste Marie. Il a choisi ce qu'il y a de plus simple, de plus petit, de plus chétif, pour que les hommes ne s'y trompent pas, et qu'en voyant l'œuvre, ils reconnaissent l'ouvrier, et soient forcés de convenir que le doigt de Dieu est là.

Si ces lignes tombent sous les yeux des détracteurs de la dévotion au sacré Cœur de Marie (car, et qui le croirait? cette sainte dévotion a eu dès son commencement et a encore des détracteurs, qui l'ont attaquée d'abord et qui aujourd'hui s'en tiennent à la ridiculiser), si ces lignes tombent sous leurs yeux, nous les conjurons d'y bien réfléchir. C'est pour eux que nous avons écrit cette digression. Ils ont pu se tromper, mais l'erreur persévérante deviendrait une obstination coupable, pour ne rien dire de plus. Qu'ils méditent cette pensée de saint Bonaventure : « Celui qui honorera et « servira dignement Marie sera sauvé; mais celui qui « négligera son culte et son service mourra infailliblement dans ses péchés. *Qui coluerit Mariam, justificabitur; et qui neglexerit illam, morietur in peccatis*

« *suis.* » On s'attaque à forte partie quand on s'attaque à Marie. Qu'ils déposent les armes et qu'ils disent avec nous : C'est la puissance et la miséricorde divine qui opèrent ces merveilles, et c'est à ce titre que nous les admirons. *A Domino factum est istud, et est mirabile oculis nostris.*

L'impression dont nous venons de voir les conséquences sera produite partout où le *Manuel* a été connu. Dieu a répandu sur ce pauvre petit livre une bénédiction extraordinaire. La première édition paraît en janvier 1839, et aujourd'hui, en février 1854, voilà la quinzième édition. Déjà plus de soixante-dix mille exemplaires sont entre les mains des fidèles, et nous ne comptons pas dans ce nombre le chiffre des volumes dont la contrefaçon a inondé la Belgique et les pays étrangers. Quarante diocèses de France, au moins, ne se sont pas contentés du *Manuel*, leurs évêques ont mis au jour des manuels abrégés du nôtre et enrichis d'instructions, de prières nouvelles inspirées par la piété et la confiance dans les mérites du Cœur immaculé de Marie. Les éditions de ces nouveaux ouvrages dans la majeure partie des diocèses de l'Europe ont été très-multipliées et très-nombreuses. Nous en connaissons un qui a été tiré à près de 80,000 exemplaires. Des manuels du saint Cœur de Marie, à l'usage des différentes localités, ont été mis au jour. Cependant de nombreuses traductions du *Manuel* ont été faites dans toutes les langues de l'Europe à peu près, car il n'y a que les langues moscovite et suédoise qui n'aient pas la leur. Elles sont même multipliées pour plusieurs de ces idiomes; nous en connaissons plusieurs en Italie, quatre en Allemagne, deux en Espagne. L'éditeur d'une traduction allemande nous écrivait, il y a deux ans, qu'il pouvait à peine suffire aux demandes, qu'il y

avait quatre ans qu'il avait fait sa première édition, qu'il allait produire la septième, et que déjà cinquante mille volumes s'étaient écoulés. Et ce n'est pas seulement en Europe que ce mouvement religieux se manifeste, il est aussi sensible, aussi actif dans toutes les parties du monde. La dévotion au Cœur immaculé de Marie y est connue et pratiquée, de nombreuses confréries y sont établies, le *Manuel de l'Archiconfrérie* est traduit dans un grand nombre de langues en usage dans l'Asie, et on continue de le traduire, au moins en extrait, dans celles où il n'est pas encore connu.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant encore que la multiplication, la diffusion si prompte des *Manuels* par tout le monde, c'est la rapide propagation de cette sainte dévotion au Cœur très-saint et immaculé de Marie, dévotion qui a alimenté, en la produisant, une charitable compassion pour les pécheurs et un désir ardent et effectif de leur conversion. A peine les premiers exemplaires du *Manuel* eurent-ils été lus, qu'un mouvement religieux extraordinaire se manifesta dans toute la France étonnée de se voir réveillée de ce sommeil d'apathie dont elle dormait depuis si longtemps. Ici ce sont des pasteurs dont le zèle, découragé par l'inutilité de longs et constants efforts, se sont ranimés par la pensée de Marie, refuge des pécheurs. Ils usent d'industrie pour appeler dans les églises aux heures des offices publics leurs paroissiens qui en ont depuis longtemps oublié le chemin. Pendant leur messe paroissiale, ils lisent à quelques fidèles assemblés autour d'eux quelques-unes des conversions rapportées dans le *Manuel* ou les *Annales,* ils annoncent que le dimanche suivant ils continueront la même lecture. Au bout de quelques semaines toute la paroisse est réunie dans l'église, fréquente les divins offices. Bientôt le pasteur

est prié par son troupeau tout entier de leur procurer ce moyen de salut. Les confréries s'établissent, chacun veut y être inscrit, les prières se font en commun, et Marie récompense la confiance que lui ont témoignée ces pauvres brebis égarées; ces paroisses redeviennent chrétiennes. Là ce sont les populations elles-mêmes qui spontanément sollicitent leurs pasteurs d'établir au milieu d'elles des associations, des confréries. Les juges de la foi, les gardiens de la discipline, les pères du troupeau, les évêques de notre France, se mettent à la tête de ce mouvement, ils lui donnent la sanction apostolique en le dirigeant; ils enseignent cette dévotion par leurs prédications, par leurs lettres pastorales; ils instituent des confréries et vont souvent eux-mêmes en présider les saints exercices. Tous, excepté un, ont béni cette sainte institution, et Marie s'est servie de la protection qu'ils lui ont donnée pour lui ménager un si grand développement.

Ce qu'il y a encore de plus étonnant, car tout est merveilleux dans la propagation de cette œuvre, c'est qu'à peine commençait-elle à s'acclimater en France, que déjà elle se répandait dans les divers états de l'Europe, et que des confréries, dont on nous demandait l'agrégation, venaient de s'établir dans un grand nombre de diocèses étrangers. Une circonstance nous frappa, c'est que les deux premières confréries établies hors de France l'ont été dans deux pays hérétiques. La première à Lœvenberg, au diocèse de Coire, canton des Grisons, en Suisse; et la seconde à Stockholm, capitale de la Suède.

La paroisse de Lœvenberg est située au milieu des rochers; son église, qui est la chapelle d'un ancien château, est elle-même sur la cime d'un rocher. La population toute catholique est entourée des hérétiques

protestants qui peuplent une grande partie de la Suisse. Ces bons montagnards ont conservé la pureté, la simplicité de la foi antique. Ils sont pieux, fervents, et tous les soirs ils viennent tous se délasser des travaux de la journée, en offrant à Dieu, à Jésus et à Marie, une prière commune dans l'église de leur paroisse. Le vénérable prêtre qui gouverne ce troupeau choisi, leur a parlé du saint Cœur de Marie, des merveilles produites par son amour, de la conversion des pécheurs. Et aussitôt, ces cœurs si simples, si purs, déjà si pénétrés d'amour pour Marie, ont demandé en grâce qu'une association de prières fût établie parmi eux. Leur vœu a été promptement accompli : l'autorité épiscopale l'a agréé, et nous avons acquis une sœur fervente, dont les vertus et les prières aident puissamment nos vœux.

Ce n'est pas seulement l'église de Stockholm qui nous est agrégée, c'est encore toute la population catholique des royaumes de Suède et de Norwége. Ces pays, ravagés si cruellement par l'hérésie, n'avaient pas entièrement perdu la foi. Un petit nombre de catholiques s'y est conservé : dix-huit cents à peu près à Stockholm ; d'autres, dont on ne peut évaluer le nombre, dans le reste de la Suède et en Norwége. Ce ne sont ni les grands, ni les riches de la nation, ceux-là marchent tous dans la route plus facile de l'hérésie ; ce sont des pauvres, des ouvriers, des bateliers. La conservation de leur foi a cela d'admirable que des persécutions cruelles, atroces, comme celles que l'hérésie impose toujours partout où elle domine, les ont éprouvés pendant de longs intervalles de l'exercice du ministère ecclésiastique. Enfin Dieu a voulu récompenser leur fermeté, leur constance. Une princesse de la maison de Bavière est assise sur le trône. Fidèle et fervente catholique, l'église de Suède a trouvé en elle sa mère

et son appui. Un vicaire apostolique du Saint-Siége, aidé de quelques prêtres, est à la tête de cette église et en recueille les glorieux débris. Une église s'est élevée par les libéralités de la généreuse protectrice que Dieu a suscitée à son peuple; le culte divin s'y exerce publiquement. Mais après des désastres si longs, que de maux à réparer, que de plaies à guérir, que de besoins à satisfaire!

Il est surtout un besoin qui a alarmé et vivement excité la charité du révérend Studach, vicaire apostolique. La mort fait souvent des orphelins dans son troupeau; sa charité les adopte. Il peut, aidé de ses prêtres, donner l'éducation aux garçons; mais les filles, à qui les confier? Les femmes catholiques sont toutes pauvres et ont assez, d'ailleurs, des soins qu'elles donnent à leurs enfants. N'est-il point à craindre que le malheur, l'abandon de ces enfants ne les entraîne dans l'hérésie? Il les élèvera comme les garçons; il lui faut une femme à la tête de cette sainte entreprise, une femme capable de cultiver l'esprit, de former les cœurs de ces enfants, de leur apprendre tous les travaux manuels auxquels les femmes s'exercent. Il ne la trouve pas en Suède, il viendra la chercher à Paris. Pendant son voyage, il passe à Beauvais; il séjourne au séminaire de cette ville. Là, on lui parle de l'Archiconfrérie; on lui raconte les merveilles que Marie opère à la prière des associés. Il ne connaît personne à Paris qui puisse lui faciliter le succès de ses désirs; mais ce qu'il vient d'entendre ouvre son cœur à l'espérance. C'est à Marie qu'il demandera celle qu'il vient chercher de si loin. Il se logera auprès de l'église de Notre-Dame-des-Victoires; il y offrira tous les jours, pendant son séjour, le divin sacrifice sur cet autel, au pied duquel tant de vœux sont offerts au saint Cœur de Marie.

Il arrive dans notre sacristie, nous fait part de ses projets, de ses désirs; nous prie de les recommander aux prières de l'Archiconfrérie pour leur obtenir la protection de Marie. Nous le faisons, et nous le dirons, avec une pleine confiance, une sorte de conviction que Marie ne refusera pas cette grâce, parce que celle qui s'appelle la ressource des Chrétiens ne peut pas manquer à soulager, à consoler l'Église dans son besoin. Nous nous efforçons de faire passer notre confiance dans l'esprit de nos auditeurs, afin que leurs prières soient animées d'une foi plus vive, et nous leur expliquons bien tout ce qu'aura de pénible, de contrariant pour la nature la mission que l'on destine à celle que Marie aura donnée. Il faut aller dans un pays inconnu, dont on ignore la langue et les usages; vivre sous un climat austère et en tout différent du nôtre; consacrer ses soins, sa vie tout entière à des enfants pauvres, grossiers, sans aucune éducation première; vivre au milieu d'un peuple ennemi et fanatisé par l'esprit de secte et d'hérésie; n'attendre aucun avantage temporel; s'exposer à des besoins qu'on ne pourra peut-être pas satisfaire, car le bon prêtre a dit : « Je n'ai rien à don« ner que du pain tant que j'en aurai. » On prie; quelques jours se passent dans des recherches inutiles. Le vicaire apostolique va faire visite dans une maison ecclésiastique; il parle au supérieur de son désir. Il est entendu par un prêtre qui s'approche de lui et lui dit : « Je crois connaître une personne à qui cela peut con« venir ; elle est dans le diocèse de Soissons; je vais lui « écrire. » Et que lui écrit-il? ces mots : « Ma fille, « Dieu a besoin de vous; il veut vous employer dans « une œuvre qui lui est agréable. Rendez-vous à Paris, « je vous dirai de quoi il s'agit. »

La personne à qui cette lettre est adressée est une

moiselle d'une vertu forte et solide et d'une haute té. Elle a reçu une excellente éducation, et vit dans meilleure société; elle a acquis la maturité de l'âge. is elle a toujours mené une vie douce, tranquille sein de sa famille, dans la société de ses amis qui chérissent. Elle-même a un grand faible pour ses rents, pour ses amis; elle n'aurait pas pu jusque-là pporter la pensée de les quitter. Elle aime surtout France par-dessus tout, et jamais la pensée de s'expatrier ne s'est présentée à son esprit. Elle est d'une omplexion délicate et d'une faible santé; elle achève, u moment où elle reçoit cette lettre, la convalescence d'une maladie qu'elle vient d'essuyer.

La lettre l'étonne, mais *Dieu la demande*, elle ne fait plus de réflexions; elle arrive à Paris. Le samedi, lendemain de son arrivée, le vicaire apostolique me dit avec une grande joie qu'il avait trouvé la personne qui lui convenait. Je l'en félicite, et nous bénissons Marie. A huit heures et demie, cette demoiselle vint nous trouver dans la sacristie et nous surprit: nous savions qu'elle avait été malade. — Vous savez pourquoi je suis venue? — Non. — On me demande pour aller en Suède. M. Studach ne vous l'a pas dit? — Je n'ai pas reconnu votre nom à la manière dont il l'a prononcé. Mais pourrez-vous? aurez-vous la force? — Si Dieu le veut, j'irai. Mais j'ai le cœur bien affligé, quitter la France, mes amis, ma famille, et j'ai si peu de santé. Je ne sais pas si Dieu le veut; M. *** m'assure que c'est la volonté de Dieu; je viens assister et communier à votre messe pour me mettre sous la protection de la sainte Vierge et la prier de m'obtenir la grâce de connaître la volonté de Dieu et la force dont j'ai besoin pour l'accomplir. — Nous ne pouvons pas cacher que nous n'augurâmes aucun succès de l'appel

fait à une personne dont le physique et les répugnances étaient dans une opposition si frappante avec le dessein qu'on se proposait. Mais les vues et les pensées de Dieu ne sont pas celles des hommes.

Après la messe, celte demoiselle vint nous retrouver dans la sacristie; elle était joyeuse. « J'ai bien « prié, nous dit-elle; je crois que c'est la volonté de « Dieu; je ne balance plus; je suis prête à partir. Je « ne demande que le temps de dire adieu à ma fa- « mille, à mes amis. » Sa résolution prise, son sacrifice offert, elle ne pense plus qu'à se rendre capable de remplir la mission qu'elle a embrassée; elle va tous les jours dans une maison d'orphelines, dirigée par les sœurs de la Charité, apprendre à l'école de ces pieuses filles les règles, les usages de ces saintes maisons. Elle quitte la France, elle s'embarque sans sourciller. Elle est à Stockholm à la tête de sa petite famille, contente, heureuse et bien convaincue par les consolations, les jouissances dont Dieu remplit son cœur, qu'elle est dans la voie que Dieu lui avait destinée. C'est ce que nous témoigne le vicaire apostolique dans sa lettre du mois de novembre 1839. Il nous dit: « Mademoiselle B. est aujourd'hui bien certaine de sa « vocation; elle en est assurée par le bien qu'elle fait, « par la joie et le bonheur dont Dieu récompense le « sacrifice qu'elle lui a fait. »

Les vœux du pieux vicaire apostolique accomplis, il sentit le besoin d'offrir à sa bénigne protectrice l'hommage de sa reconnaissance. Il ne crut pouvoir mieux l'exprimer qu'en l'adressant à son Cœur immaculé. Il érigea canoniquement, le 8 juillet 1839, une confrérie dans l'église de Sainte-Eugénie à Stockholm, en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs, espérant y faire en-

trer tous les catholiqeus suédois et les associer par là aux sentiments d'amour et de reconnaissance dont son cœur est pénétré pour Marie. Cette confrérie fut agrégée le 11 juillet; il y ajouta un vœu de consécration solennelle de la Suède au très-saint et immaculé Cœur. Voici en quels termes cet acte religieux est conçu :

« Nous consacrons, nous dévouons solennellement, « par cet acte d'érection de la confrérie, au très-saint et « immaculé Cœur de la très-sainte Vierge, mère du di- « vin Jésus, Sauveur des hommes, la mission de Suède, « tous les fidèles catholiques qui la composent et aussi « toutes les âmes que la bonté divine nous accordera « la grâce de faire rentrer dans le sein de l'Église de « Jésus-Christ; nous confions notre mission, nos vœux, « nos désirs, nos travaux et tous les besoins des âmes « de nos enfants spirituels à sa puissante protection, « et nous érigeons dans notre église de Sainte-Eugénie « de Stockholm une association de prières, en l'hon- « neur du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour « obtenir par ses mérites la conversion des pécheurs; « laquelle association nous demandons être agrégée à « l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, « pour participer aux grâces et Indulgences que notre « saint Père le pape Grégoire XVI lui a accordées [1]. »

Sainte Église de Suède, bercail si longtemps ravagé par des loups dévorants, les jours de la paix, de la miséricorde divine vont luire sur vous. Consacrée au Cœur immaculé de Marie, vous allez ressentir les effets de sa protection puissante, les douces, les tendres complaisances de son amour. Vous verrez rentrer dans vo-

[1] Voir au 5e Bulletin des *Annales de l'Archiconfrérie*, page 375, les détails sur l'Église de Suède.

tre sein les enfants égarés qui vous méconnaissent. Marie, refuge des pécheurs, secours des chrétiens, ne sera pas en vain invoquée par vous. Faisons ici la remarque que les deux premières sociétés étrangères que Marie admet dans l'Archiconfrérie de son très-saint et immaculé Cœur, ne nous viennent point des royaumes catholiques, mais sont prises dans des pays affligés par l'hérésie. N'est-ce point un avertissement que notre tendre et divine Mère nous donne de pénétrer nos cœurs d'un sentiment de charité, de compassion pour le malheur de nos frères égarés dans la foi et de hâter par tous nos vœux les plus ardents l'extirpation et la guérison du chancre qui les dévore.

A peine cette voie fut-elle ouverte que l'Archiconfrérie y marcha avec rapidité et sut arborer le saint étendard du Cœur immaculé de Marie. L'Europe entière fut bientôt couverte de son ombre tutélaire; tous ses royaumes, tous ses États, excepté le Danemarck, possèdent plus ou moins de confréries. Les quatre autres parties du monde rivalisèrent bientôt de zèle et d'ardeur pour la conversion des pécheurs, d'amour, de confiance en Marie et de dévotion à son saint et immaculé Cœur. Aujourd'hui de Pétersbourg au Texas, au Mexique, de Rome à l'Orégon, aux montagnes Rocheuses, de la Corée, de Nankin à la baie d'Hudson, partout, d'un pôle à l'autre et à nos antipodes, la miséricordieuse compassion du Cœur de Marie est implorée en faveur des pécheurs, partout on entend retentir ce cri de la confiance et de la charité : *Cœur très-saint, Cœur immaculé de Marie, soyez sensible à nos misères; refuge des pécheurs, priez pour nous.*

L'Archiconfrérie se compose aujourd'hui, 21 juillet 1849, de huit mille sept cent dix confréries qui lui sont agrégées, et par conséquent en communication

de prières, de mérite des bonnes œuvres, en participation des grâces, des indulgences et des autres faveurs que la sainte Église Romaine lui a accordées. Ces 8,710 confréries sont partagées entre le monde entier. Voici la part de chaque partie de l'univers. L'Europe en compte 7,414; la France seule en possède 5,902, divisées ainsi qu'il suit : 39 cathédrales, 5,142 paroisses, 108 séminaires, 12 abbayes, 489 communautés religieuses, 21 chapelles, 34 hospices, 47 colléges et pensionnats et 10 prisons. Quant aux autres parties du monde, l'Asie a 728 confréries connues et agrégées, l'Afrique 48, les deux Amériques 502, et l'Océanie 30.

Ainsi, dans l'intervalle de douze ans, 8,710 foyers d'amour et de confiance en Marie, de zèle et de dévotion pour la conversion des pécheurs, ont été allumés dans tout l'univers. L'an 1668, le vénérable Père Eudes fut le premier prédicateur de la dévotion au saint Cœur de Marie, il forma des associations pieuses en son honneur. Nous lisons dans l'histoire de cette dévotion, que depuis 1668 jusqu'en 1743, dans un espace de 75 ans, il n'avait été établi que 84 confréries dans tout le monde catholique, et là-dessus seulement 53 en France. Et aujourd'hui, en moins de douze ans, nous en voyons 8,710 répandues sur la face du globe, et en France 5,902. Toutes celles qui furent formées dans les deux siècles précédents eurent pour siége et pour centre unique des maisons religieuses, des églises de communautés; aujourd'hui ce sont les cathédrales, les églises paroissiales qui se disputent à l'envi la gloire et le bonheur de posséder cette sainte institution. Autrefois cette dévotion n'était le partage que d'un petit nombre d'âmes pieuses; aujourd'hui, et par toute la terre, ce sont les populations qui se lèvent dès qu'elles entendent parler du Cœur de Marie, qui viennent demander avec

un empressement qu'il n'est pas toujours facile de satisfaire, qu'on les enrôle sous l'étendard sacré du Cœur immaculé de Marie. Eh! quel magnifique tableau nous présenterions à l'Église tout entière et à nos lecteurs, si nous pouvions leur donner le chiffre exact de la totalité de nos confrères répandus dans tout l'univers. Nous n'avons pas des données assez sûres pour nous expliquer catégoriquement à ce sujet, mais nous pouvons leur dire, sans crainte de nous tromper, que le nombre total des membres de l'Archiconfrérie par toute la terre doit atteindre seize millions; nos registres, ceux de Notre-Dame-des-Victoires seuls contiennent les noms de *sept cent neuf mille cinq cent trente-un* associés. Combien présume-t-on qu'il se trouve de noms d'hommes dans ce nombre? *Trois cent quarante-huit mille cent douze,* qui, avec 361,419 noms de femmes, complètent le nombre total de 709,531 associés inscrits sur un seul registre. Qu'on ne perde pas de vue que l'Archiconfrérie se compose aujourd'hui de 8,710 confréries qui lui sont agrégées, qu'elle a par conséquent 8,710 registres. Il est vrai qu'aucun de ces registres ne présente un aussi grand nombre d'inscriptions, mais chacun d'eux est rempli, et un grand nombre de confréries établies dans des villes ont 20, 30, 40 et même jusqu'à 50,000 associés. Un grand nombre d'autres dans les paroisses rurales ont jusqu'à 2, 3 et 4,000 associés inscrits, et quels associés? L'immense majorité des cardinaux de la sainte Église Romaine, des archevêques et évêques du monde catholique, des milliers de prêtres, tous les ordres religieux des deux sexes qui viennent joindre à nos prières les mérites de leurs saintes austérités. Nous comptons au nombre de nos associés les saints martyrs du Tonquin, de la Cochinchine et de la Corée; ces fidèles et généreux témoins de J. C.

recueillent nos vœux et les déposent aux pieds du trône de gloire et de miséricorde sur lequel siége la bienheureuse Reine du ciel et de la terre.

Quatre-vingt-quatre confréries établies dans un espace de 75 ans, et 8,710 en douze ans; quelle différence! La période de 1668 à 1743 était cependant une époque de foi et de religion, pendant laquelle tous en remplissaient les obligations. Alors le respect humain n'avait aucun empire; la singularité ne pouvait se rencontrer que dans l'infraction des devoirs; et aujourd'hui les maux de la société et de la religion sont si grands que des voix insolentes en ont pris occasion de dire, il ya quelques années, que le catholicisme était épuisé, qu'il avait fait son temps, et qu'il était urgent de chercher à le remplacer par une institution plus en rapport avec les lumières et les mœurs du siècle. Cette absurdité impie a été même proclamée dans des chaires publiques, et elle est encore répétée par quelques niais antireligieux.

Cependant nous ne connaissons point dans l'histoire ecclésiastique d'exemple d'un mouvement religieux, produit par une idée pieuse, semblable à celui qui se manifeste dans la France, et par tout l'univers, surtout si nous considérons combien notre malheureuse époque diffère de celles qui l'ont précédée. Il y a des vices qui sont inhérents à notre nature, et dont notre pauvre humanité a toujours supporté le joug; mais, au milieu du désordre qu'ils créaient dans la société, il existait une puissance qui s'était emparée de l'homme dès son berceau; malgré ses déréglements, la société était chrétienne. La foi, trop souvent endormie, se réveillait dans les moments de fatigue, de lassitude des passions, dans ces jours de mécomptes, de désappointements qui renversent tous les calculs et font

de l'espoir une chimère. Dans ces graves circonstances la foi venait en aide; elle soutenait et ramenait les faibles et les coupables.

On ne terminait pas sa vie par la rivière, le poison ou l'arme à feu; on ne mourait pas avec la stupidité des bêtes. La foi nous faisait trouver un abri, un refuge dans les bras d'un Dieu clément, d'un père tendre qui changeait le repentir en grâces, en force, en consolations. Il y avait une conscience publique, gardienne des mœurs et des institutions sociales; son principe était dans la foi. On ne jouait pas avec les serments; la probité était honorée, et l'honneur français lui-même, appuyé sur les vertus chrétiennes, était une seconde religion. Tous ne pratiquaient pas ce qu'ils devaient faire, mais tous savaient ce qu'ils devaient pratiquer, parce que tous dans leur jeunesse avaient sucé le lait de la foi, avaient été imbus des principes de la doctrine chrétienne.

Aujourd'hui, et depuis cinquante ans, quel tableau dégradé nous présente la société humaine? La jeunesse, l'enfance sont généralement corrompues par l'éducation publique. On parle encore de religion, il est vrai, dans les colléges, mais en donne-t-on l'exemple? Des prêtres zélés s'efforcent d'en développer le germe dans les cœurs; mais les exercices religieux, encadrés, resserrés par les autres, considérés, avec trop de raison, par les jeunes gens, comme les moins importants aux yeux de leurs maîtres, ne leur paraissent plus que comme une contrainte, un joug, une corvée qu'il faut acquitter à une certaine époque de sa vie, et dont il sera opportun de se décharger quand on le pourra. Et que d'aveugles, que d'insensés parents sont dominés par ce préjugé impie! Ainsi, dans cette éducation, très-peu pour l'esprit sous le rapport moral, rien pour le

cœur, et c'est dans le cœur que siégent les passions.

Eh! quelle société nous ont faite de pareils préludes? Essaierons-nous d'en esquisser le tableau? Pour le faire équivalemment, il nous faudrait tremper notre plume dans le sang et dans la boue. Où sont les vertus religieuses, la vie du genre humain? honnies, bafouées par la masse, elles se sont réfugiées dans un petit nombre de cœurs, et ceux-là seuls sont grands, sont nobles. Où sont nos anciennes vertus sociales, la franchise, la fidélité, la probité? éteintes, et leurs noms sont devenus des titres au ridicule. Tout est dol, surprise, fourberie et improbité. Qu'est devenu cet antique honneur, la gloire et le caractère de notre nation? Il s'est changé dans un sec égoïsme, dans une cupidité effrénée qui ont desséché tous les cœurs et ne leur laissent plus de vie et de sentiment que pour les dégoûtants excès des passions sensuelles et les ignobles calculs de l'argent. Où allons-nous? qu'allons-nous devenir? L'expérience de tous les siècles nous apprend qu'une société ainsi matérialisée est bien près de sa ruine. Ouvrons les annales de l'histoire, et nous y verrons que c'est quand ils sont arrivés au point de dégradation morale où nous sommes, que les empires, les grands peuples qui ont possédé la terre sont tombés en dissolution.

Ce malheur nous menace, et la bonté divine veut nous l'épargner: elle nous présente le rameau d'olivier dans le Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie: c'est un pacifique arc-en-ciel qu'elle fait luire au-dessus des sombres nuages de nos désordres et de nos iniquités. Cette pensée de la miséricorde divine est pressentie par tous ceux qui sont accourus sous le saint étendard du Cœur de Marie. Ce n'est pas seulement l'amour pour cette tendre mère, et le désir d'obtenir

par sa puissante médiation le retour et le salut du pauvre pécheur; c'est encore le besoin fortement senti d'échapper par sa protection à tant de maux, à tant de châtiments, que nous n'avons que trop mérités; c'est cette crainte, trahie à chaque instant par tant de noirs pressentiments, qui tourmentent et assiégent presque tous les esprits, qui fait accourir au Cœur de Marie ce nombre de chrétiens si étonnant pour un siècle comme le nôtre. Oui, nos très-chers frères, oui, la toute-puissance de Marie sur le Cœur de Dieu, son amour, sa tendre compassion pour nous, la protection de son Saint et Immaculé Cœur, voilà notre salut, le salut de la France, le salut du monde. Cette vérité appartient à notre foi: celui qui honore Marie, qui implore sa protection, celui-là ne périra pas.

Cet admirable progrès va-t-il s'arrêter là? Non, glorieuse, bénigne et toute-puissante souveraine du ciel et de la terre, c'est l'œuvre de votre toute-puissance et de votre ardente charité pour les hommes; vous l'avez commencée dans ce royaume de votre prédilection, dans la France qui vous est consacrée; vous avez voulu qu'elle prît naissance à Paris.... (Paris comblé de tant de grâces et qui s'est rendu si ingrat, si coupable), afin que la grâce surabonde là où le péché a le plus abondé; et vous avez établi le foyer, le centre de vos grâces là où votre divin Fils était le plus méconnu, le plus outragé, afin que personne ne désespère, et qu'il n'y ait pas un pécheur qui ne sache que la miséricorde divine le cherche, qu'elle lui tend les bras, et qu'il ne tient qu'à lui d'aller y chercher le repos, la grâce et le bonheur. Non, l'œuvre de votre charité maternelle ne s'arrêtera pas! Que deviendraient, si vous n'en aviez pas pitié, tous les pécheurs répandus sur la terre? Ils vous appartiennent au même titre que nous; vous les visi-

terez aussi, vous leur montrerez votre Cœur, et ses attraits, sa mansuétude les ramèneront à vous. Vous l'établirez dans toute la France cette sainte association. La bienveillance que vous inspirez pour elle à nos maîtres dans la foi, à nos révérendissimes évêques ; les bénédictions dont ils la comblent partout nous en sont un sûr garant. Vous la transporterez jusqu'aux extrémités du monde ; elle ira apprendre aux peuplades encore assises dans les ténèbres de l'idolâtrie, la vérité de cette pensée d'un de vos serviteurs, que *c'est par vous que Dieu veut nous avoir à lui.*

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur la merveilleuse propagation de cette œuvre : nous en avons dit assez pour que chacun de nos lecteurs sente le besoin de dire avec nous, en rendant gloire à Dieu : La main de Dieu est ici ; c'est elle qui a opéré ces merveilles, et c'est parce qu'elles sont l'œuvre de sa toute-puissance qu'elles excitent notre admiration. *Digitus Dei est hìc ; à Domino factum est istud, et est mirabile oculis nostris.* Nous allons actuellement parler de ses effets.

Ses effets, ce sont les bénédictions dont Dieu l'a comblée, les grâces qu'il lui a accordées ; elles sont immenses, il nous est impossible de les énumérer. Partout où la sainte idée du Cœur de Marie a été présentée, partout où sa dévotion a été proposée, elle a saisi les populations chrétiennes. On est venu en foule se ranger sous son saint étendard. Ce ne sont pas seulement les âmes pieuses, toujours avides des moyens qui peuvent nourrir, fortifier leur piété ; mais ce sont tous les sexes, tous les ordres, toutes les conditions de la société qui sont venus indistinctement et avec le même empressement rendre cet hommage à Marie, refuge des pécheurs ; et ce qui paraîtra bien surprenant dans un siè-

cle aussi asservi par les préjugés et le respect humain, et ce qui est pourtant réel, les hommes forment une masse considérable dans l'Archiconfrérie. Elle n'a rencontré nulle part ni obstacle, ni résistance dans son établissement. Quelques froides railleries (et dans peu de localités), de la part des indifférents et de quelques malheureux aveuglés par l'impiété; mais tous ces propos n'ont pas même été remarqués. Bientôt et partout on a applaudi à cette œuvre; on a rendu justice à la sainteté de son motif; et ceux qui n'y ont pas pris part, et ceux même qui ont le malheur d'être indifférents en matière de religion n'ont pu se dispenser d'un sentiment d'édification à la vue de ces réunions religieuses qui n'avaient pour but que d'implorer la miséricorde divine, et d'appeler la grâce de la conversion sur les pécheurs.

Partout les réunions, les offices sont fréquentés avec un saint empressement; elles deviennent si nombreuses que dans quelques lieux où la confrérie a été établie dans des églises de communauté, d'ailleurs assez grandes, le local ne peut plus contenir la foule des assistants; et on a cru devoir nous consulter sur la question de savoir si on pourrait transporter les exercices dans une plus vaste église. Dans d'autres localités, où on ne peut avoir cette ressource, on pense à faire un dimanche un exercice pour les hommes, et un pour les femmes le dimanche suivant. Dans toutes les paroisses qui ont le bonheur de posséder cette sainte institution, la foi se réveille, la piété se ranime, les âmes pieuses deviennent plus ferventes, les sacrements sont plus fréquemment reçus, les offices sont beaucoup plus régulièrement suivis, et même on voit avec joie venir à l'église des personnes, des hommes qui semblaient s'en être éloignés pour toujours, nous écrivent

des curés qui ne doutent point que ces heureux effets n'aient été obtenus par les prières ferventes offertes au saint Cœur de Marie. La jeunesse paraît plus régulière, et surtout les jeunes personnes s'éloignent avec plus de soin des plaisirs dangereux, si funestes à leur innocence. Beaucoup de liaisons criminelles ont été rompues; des réparations, des restitutions ont été faites; des réconciliations nombreuses ont eu lieu; des familles désunies par des haines qui paraissaient irréconciliables vivent aujourd'hui dans les doux liens de la paix chrétienne; tous ces heureux effets sont vus, remarqués par les populations au sein desquelles ils arrivent; tous s'en réjouissent, tous les admirent et s'étonnent en même temps d'avoir pensé si tard à demander à Dieu les grâces de conversion pour leurs parents, leurs amis éloignés de la voie de la religion et dans un si grand danger de périr éternellement. Partout des conversions inespérées ont eu lieu, et presque partout elles ont été nombreuses. Et celles-là sont le prélude de bien d'autres : des malades qui devaient mourir dans l'impénitence ont excité la charité des pieux confrères du Cœur de Marie; ils ont prié, et ces bouches habituées au blasphème ont appelé l'Ananie qui seul pouvait les réintégrer dans la voie du salut; et leurs derniers instants consacrés à profiter des grâces dont la clémence divine les comble, sont la réparation des scandales qu'ils avaient précédemment donnés.

Voilà l'abrégé des rapports qu'ont bien voulu nous transmettre nos confrères, MM. les Directeurs des associations établies en France. Quelques-uns à la vérité, mais en petit nombre, n'ont pas recueilli la plénitude de ces consolations. Mais n'ont-ils point quelques reproches à se faire? n'ont-ils point laissé ralentir leur zèle? Qu'ils me permettent de leur représenter ici que

166

l'Archiconfrérie, la dévotion au saint Cœur de Marie, semblable au talent (dont il est parlé dans l'Évangile) confié par le maître à son serviteur, veut être mise en action. Elle portera des fruits, si elle est cultivée ; mais elle sera stérile si on la renferme dans le mouchoir, et le Souverain Maître qui a beaucoup donné, en la confiant à un pasteur des âmes, exigera de lui un compte terrible des fruits que son indifférence ou sa paresse l'auront empêchée de produire.

Partout la dévotion à Marie a pris un nouvel essor, un plus grand accroissement ; l'idée de son Cœur maternel et compatissant, en rappelant toutes les grâces, tous les bienfaits déjà répandus sur l'Église par sa protection, est partout un doux et consolant présage de tous ceux qu'on attend, qu'on sollicite de sa toute-puissante bonté. Ses autels, ses saintes images se voient entourés d'un plus grand nombre de suppliants qui viennent implorer leur conversion, celle des pécheurs, toutes les grâces qu'ils désirent pour eux et pour ceux qui les intéressent. De nouveaux trophées s'élèvent à sa gloire. Dans un grand nombre d'églises on dresse des autels que l'on dédie à son Cœur Très-Saint et Immaculé. Partout des *ex-voto* appendus à ses autels attestent les grâces obtenues par sa protection. A Notre-Dame-des-Victoires, plus de cinq mille cœurs, des tableaux de marbre sont les témoignages d'autant de conversions, de guérisons ou d'autres faveurs spirituelles ou temporelles demandées et obtenues par les prières de l'Archiconfrérie.

Mais c'est surtout dans l'église de l'Archiconfrérie, à Notre-Dame-des-Victoires de Paris, que cet accroissement de la dévotion pour Marie est devenu plus sensible. A quelque heure du jour qu'on y entre, on voit au pied de son autel des fidèles en oraison, de pieux

jeunes gens, des militaires, surtout beaucoup d'hommes de tout âge, de toutes les classes, et la dévotion, la confiance respirent dans tout leur maintien. Les évêques de toutes les parties de la terre, plus de trois mille prêtres étrangers viennent tous les ans célébrer les divins mystères sur son autel. Les jeunes prêtres nouvellement ordonnés y offrent le saint sacrifice, en l'honneur de son Cœur immaculé, pour se consacrer à lui et obtenir par ses mérites la plénitude de l'esprit sacerdotal. Notre église, autrefois déserte, constamment profanée par la dissipation et souvent par des rendez-vous criminels, aujourd'hui l'asile de la piété et du recueillement, est devenue un lieu de pieux pélerinage. Nous avons vu des prêtres venir des extrémités de la France, offrir le divin sacrifice pour accomplir des vœux faits en l'honneur de Marie à plus de deux cents lieues de Paris, et ces prêtres, arrivés le matin, repartir le soir. Leur voyage n'avait pas d'autre but que de rendre hommage à Marie.

Avant de parler des conversions obtenues de la protection de Marie, nous voulons apprendre à nos lecteurs que cette tendre mère, à laquelle rien de ce qui nous intéresse n'est étranger, a daigné nous ouvrir elle-même une nouvelle source de grâces d'un ordre différent. Marie a voulu nous rappeler que les titres, les noms sacrés, par lesquels l'Église exprime et célèbre ses grandeurs et sa gloire, sont autant de mémoriaux des bienfaits, des grâces que son amour a répandus sur les hommes. La douce, la bénigne Marie s'est montrée, à notre prière, la consolation des affligés, la santé des malades.

Jusqu'au commencement de l'année 1839, nos vœux et nos prières n'avaient eu pour but que d'obtenir la conversion des pécheurs.

167

Nous refusions de comprendre dans nos recommandations publiques du dimanche la mention qu'on nous demandait des malades et des affligés. Ce n'était certainement pas par un sentiment de défiance du souverain pouvoir de celle en laquelle, après Dieu, nous avons jeté notre confiance la plus entière, qui nous faisait agir ainsi. Nous ne pouvions pas oublier que Marie est aussi bien le salut des malades, la consolation des affligés, que le refuge des pécheurs; nous savions que la toute-puissance a déposé dans son cœur et dans ses mains la plénitude de tous les biens, pour qu'elle en soit la dispensatrice à l'égard de tous les pauvres mortels; mais nous croyions devoir nous renfermer dans notre objet spécial. Cette restriction n'a point convenu à Marie. La Mère de la miséricorde veut que sa toute-puissance s'exerce en faveur de tous ceux qui peuvent en éprouver quelque besoin.

Un de mes paroissiens est frappé d'aliénation mentale. Le mal devient si grave qu'on est obligé de l'éloigner de sa maison, de sa famille. On vient, le samedi 16 mars, le recommander aux prières. Je refuse, parce que notre objet est la conversion des pécheurs. On représente la ruine inévitable de cette famille, le sort des deux orphelins, car l'état malheureux de leur père les réduit à cette condition. Mon cœur tressaille, et le lendemain 17 je le recommande. Le 18 le malade écrit à sa femme, dans l'après-midi, une lettre de quatre pages, pleine de raison, de sagesse, dans laquelle il lui rend compte des imprudences qu'il a faites dans la gestion de ses affaires pendant les jours qui ont précédé son attaque, choses que sa famille ignorait, raisonne pertinemment sur le tort qui peut en résulter pour lui, mais annonce qu'il se propose d'employer tel et tel moyen pour obvier aux inconvénients qui peuvent résulter de

a maladie ; enfin il annonce qu'il s'est réveillé le matin plein de calme et de raison, et aussi sain de corps que d'esprit ; qu'il est guéri, mais que par prudence il veut encore rester quelques jours à la maison de santé. Sa femme va le voir aussitôt, passe l'après-midi auprès de lui, et est surprise du calme, de la raison avec lesquels il parle et traite de ses affaires. Il est aujourd'hui rendu à sa famille, à la tête de ses affaires, sans conserver aucun vestige du malheureux état dans lequel il était tombé.

Quelques jours après, une jeune demoiselle, appartenant à l'une des familles les plus respectables de la Basse-Normandie, qui fait son éducation dans un pensionnat religieux à Paris, nous est recommandée par sa mère et ses pieuses institutrices. Agée de 14 à 15 ans, elle éprouvait depuis plusieurs années un raccourcissement des muscles d'une jambe et d'une cuisse. Elle en souffrait cruellement : depuis plusieurs mois elle ne quittait pas le lit ; sa jambe trop raccourcie ne lui permettait plus de se tenir debout. On nous demande une neuvaine de prières. Nous n'avions plus de raison pour refuser ; nous connaissions la grâce qui venait d'être accordée à notre paroissien. Dans les premiers jours de la neuvaine la malade souffrit davantage ; elle s'en réjouissait et regardait ses douleurs comme un gage de sa prochaine guérison. Le neuvième jour, dans la matinée, elle fut guérie subitement et radicalement. Elle vint un samedi, accompagnée d'une vingtaine de jeunes personnes, ses co-pensionnaires, témoins de la grâce qui lui avait été accordée, offrir en reconnaissance un cœur à Marie.

Enfin, il y a quelques jours, un enfant, un petit garçon, dans un état désespéré, fut recommandé aux prières un dimanche soir. Le lundi matin, le médecin,

qui ne venait le visiter que par complaisance pour les parents, le trouva si bien qu'il ordonna de le lever. L'enfant jouit d'une bonne santé.

Depuis que ces nouveaux bienfaits ont été connus, de Paris, de toute la France, on nous adresse des suppliques pour les présenter au Cœur de Marie. Ce sont des pères, des mères qui demandent la conversion, la guérison d'un fils; des époux désolés, des enfants qui prient pour leurs parents, des amis pour leurs amis. Ces vœux sont offerts à Marie, et notre mère compatissante y répond par des bénédictions, des guérisons trop souvent répétées pour que nous puissions les énumérer.

Une fois cette nouvelle source de grâces révélée, nous sentîmes qu'il ne nous était plus permis d'excepter de nos vœux, de soustraire à la protection de Marie aucune des misères qui appartiennent à notre nature. Aussi, depuis ce moment, nous joignons aux cris plaintifs que nous poussons en faveur des pécheurs, nous joignons nos tendres supplications pour nos frères malades; nous gémissons avec les affligés, nous demandons des grâces pour ceux qui les désirent et qui en ont besoin, et nous conjurons la mère du Dieu vivant, à qui a été donnée la puissance d'écraser la tête du serpent infernal, de conjurer, d'apaiser les tentations qui tourmentent et profanent les cœurs des enfants de Dieu. Toutes ces nécessités spirituelles, auxquelles nous sommes en proie sur la terre, sont la matière de nos recommandations tous les dimanches. Nous ne craignons pas de trop demander. Le Cœur de Marie est si grand, si large, si riche et si plein de bénignité! O sainte et tendre Mère! c'est vous qui encouragez notre hardiesse; sensible à nos prières, à nos vœux, si pauvres pourtant et si indignes de votre ma-

jesté, vous daignez visiter ces pauvres affligés, calmer leurs esprits, consoler leurs cœurs; vous regardez d'un œil de votre compassion charitable ces pauvres âmes de vos enfants que les tentations vont abattre, et Satan fuit épouvanté.

Ah! quelle édification pour le peuple chrétien, si nous pouvions tout dire, et raconter quels horribles combats ont livrés à de pauvres âmes des tentations affreuses, et par quel moyen et comment elles ont été subitement éteintes! Que de rongeantes afflictions ont cessé aussitôt que Marie a été invoquée!

Aujourd'hui encore, une famille respectable et chrétienne nous priait d'offrir les vœux de sa reconnaissance à sa céleste bienfaitrice. Elle habite une ville voisine de Paris; depuis longtemps elle marche dans la voie des épreuves et des croix; elle y marche chrétiennement, mais la croix devenait trop forte et trop pesante pour la faible nature. Ils ont prié qu'on demandât pour eux du soulagement, mais surtout la grâce de soumission à la volonté divine. On a prié, et aussitôt le soulagement a été accordé, et ils venaient aujourd'hui offrir à leur libératrice, et au pied de son autel, l'hommage de leur reconnaissance, et supplier l'Archiconfrérie de joindre ses vœux aux leurs.

Parlons actuellement des conversions obtenues. Les conversions, c'est avec une joie pleine de reconnaissance que nous abordons ce sujet, parce qu'il est le but essentiel et primitif de notre dévotion, parce que les efforts pour l'atteindre et leurs succès sont les moyens les plus propres à procurer de notre part la gloire de Dieu. Mais c'est aussi avec hésitation et inquiétude, car nous ne pourrons pas tout dire : nous en connaissons tant qui sont accompagnées de circonstances qui nous imposent un secret impénétrable. Si

la pieuse curiosité de nos lecteurs ne peut être satisfaite dans cette vie où nous ne pouvons voir les secrets de Dieu qu'à travers un voile, qu'ils attendent ce grand jour des lumières où tout sera révélé. C'est alors qu'ils apprendront que Dieu, touché des maux de son peuple, a voulu faire taire la voix de ses iniquités; qu'il a établi Marie, Marie, la dispensatrice du sang et des mérites de Jésus-Christ, qu'il a établi Marie seconde médiatrice entre lui et les hommes coupables; qu'il lui a donné le pouvoir d'apaiser la divine justice par ses prières, et d'appeler, à la place des châtiments qu'ils ont mérités, la plénitude des bénédictions sur les têtes coupables. Nous apprendrons que celle qui est toute-puissante par le seul effet de ses vœux et de ses désirs, a voulu faire participer les hommes au succès de la glorieuse mission que la divine miséricorde lui a confiée; qu'elle appelle des coopérateurs, et qu'elle les prend parmi les justes et parmi les pécheurs. Nous verrons alors, et clairement, distinctement, par quels secrets et ineffables ressorts la grâce de Jésus-Christ, sollicitée par les prières des enfants de Marie, a découlé de son saint et immaculé Cœur dans des cœurs endurcis par la haine de Dieu, flétris par la longue habitude de l'iniquité, et les a ramenés de la mort à la vie. Nous les connaîtrons ces frères bien-aimés que la miséricorde divine nous a fait lui engendrer de nouveau.

Que d'avocats, que de protecteurs auprès de la clémence divine va nous procurer à nous-mêmes la pratique de cette sainte dévotion! Tant d'âmes arrachées au malheur éternel, tant d'heureux pénitents recueillis dans le sein de la divine miséricorde, fortunés clients de l'Archiconfrérie, appelleront sur elle et sur chacun de ses membres l'abondance des grâces et des béné-

dictions célestes. Animons donc notre ferveur par le récit des traits de grâce et de miséricorde que la divine bonté a fait éclater dans quelques-unes des conversions qu'elle nous a accordées depuis quelques mois.

Nous dirons d'abord que les grâces de ce genre ne nous paraissent plus avoir ce caractère de prodige qui tient du miracle que nous avons remarqué dans les premières conversions opérées. Cela ne nous surprend pas, c'est la marche ordinaire de la divine Providence. Quand elle veut appeler l'attention des hommes sur un fait, un objet quelconque, elle daigne opérer quelque fait éclatant qui l'excite et la fixe. Cet effet obtenu, elle semble rentrer dans les voies de l'ordre commun; ses bénédictions, ses faveurs se répandent, mais ne semblent plus être que les conséquences naturelles de l'ordre qu'elle a établi.

Avant de rapporter quelques traits de conversions, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs d'une remarque que nous avons faite. Les conversions opérées par la protection du saint et immaculé Cœur de Marie ont un caractère particulier de force, de magnanimité, de sacrifice que nous avions souvent désiré dans celles dont la bonté divine nous avait fait la grâce d'être l'instrument précédemment à l'invocation et l'intervention de ce saint Cœur. Nos convertis ne se contentent pas de secouer le joug des passions qui les avaient asservis, mais ils leur font une rude guerre, et remportent sur elles des victoires décisives. Pour que nos lecteurs puissent en juger, nous allons rapporter trois traits dans lesquels ils admireront avec nous la grâce et la force que Dieu donne aux pénitents sincères dans les combats qu'ils ont à soutenir contre les passions qui tyrannisent le plus violemment le cœur humain.

Un homme de quarante et quelques années était né

avec de la fortune. Livré de bonne heure à lui-même, il consuma tout ce qu'il possédait en débauches, en dissolutions de toute espèce. Il avait reçu de l'éducation dans sa jeunesse, mais depuis l'âge de seize ans il n'avait occupé son esprit à rien de sérieux. Entièrement ruiné avant trente ans, il ne possédait plus rien; il était absolument à charge à sa famille, qui lui fournissait un logement et un vestiaire les moins chers, et lui payait tous les jours sa nourriture de la manière la plus économique. Il n'avait jamais rien fait, et il était incapable de rien faire. Son esprit usé par la débauche, la paresse et l'inaction, s'était presque anéanti; il ne pensait plus. Il employait ses journées à parcourir les boulevards, les rues de Paris. Il sortait à son lever, n'interrompait ses courses que pour se rendre au lieu où sa famille exigeait qu'il prît ses repas, et ne rentrait chez lui que le soir pour se coucher. Sa vie était celle d'un animal stupide. Cet homme s'était marié, il y a quatorze à quinze ans, contre le gré de sa famille qui n'avait jamais voulu augmenter sa pitance. Sa femme devait vivre de son travail. Ne pouvant suffire à ses besoins, ils s'étaient séparés depuis bientôt deux ans. D'accord avec lui, elle s'était retirée dans sa famille à quinze lieues de Paris.

Un dimanche au soir, cet homme traverse la place des Petits-Pères, voit l'église ouverte, y entre pendant le sermon; il ne comprend rien, mais il s'assied sur une chaise et reste jusqu'à la fin de l'exercice. Le dimanche suivant il revient machinalement. Ce n'est plus un spectacle nouveau pour lui; il n'a plus cette curiosité hébétée du dimanche précédent; il écoute et il éprouve quelques sensations. Ce n'est rien encore, mais il revient exactement pendant six mois, et dans cet intervalle, cet esprit dégradé, presque anéanti,

qui ne réfléchissait plus, qui ne pensait même pas, se ranime comme par ressorts; il recouvre de l'attention; il écoute; il s'efforce de se souvenir, il pense, il réfléchit sur ce qu'il a entendu; il pense à sa situation passée; il sent, ce qui ne lui arrivait plus depuis longtemps, la honte et la misère de son état; il s'afflige, désire des consolations. Il a entendu parler des jugements de Dieu, des peines, du bonheur éternel, de la nécessité de se confesser. Il est effrayé; il craint l'enfer. Il veut prier, mais il ne sait point. On lui donne une *Journée du Chrétien;* il apprend ses prières; il assiste régulièrement aux offices; il ne court plus les rues; il visite les églises, y prie. Cet exercice donné continuellement à son esprit lui redonne du ton; il devient capable d'application, de résolution. Il pense à se confesser, mais il y pense longtemps. Enfin son parti est pris. Il nous le demande, mais c'est à dix heures du soir, au moment où nous sortions de l'église; il nous attend dans la rue, parce que si nous le grondons, il va s'échapper tout de suite. Nous le remettons au lendemain.

Dieu nous fit la grâce de comprendre cette pauvre brebis égarée, de connaître la faiblesse de son esprit et de sentir que nous ne devions pas suivre avec lui la méthode ordinaire. Nous le confessâmes d'abord, parce qu'il fallait donner une base à sa confiance, mais il nous fallait lui apprendre ce qu'il n'avait peut-être jamais su, ou ce qu'il avait au moins totalement oublié, la doctrine chrétienne. Pendant six mois, il fallait aller lentement; cet esprit-là avait besoin d'un grand ménagement. Au bout de ce temps, nous eûmes le bonheur de l'admettre à la sainte communion.

Ce pauvre malheureux n'était venu nous demander que la grâce de la réconciliation avec Dieu. En l'ins-

truisant, nous nous aperçûmes qu'il y avait encore dans cet esprit abâtardi une étincelle qu'on pouvait ranimer. Nous essayâmes de le rendre à la société des hommes. Laissé à lui-même, il n'en aurait pas conçu la pensée : l'inertie, l'oisiveté étaient chez lui une seconde nature. Nous le forçâmes à travailler, d'abord manuellement, cela ne prit pas. Nous le fîmes copier, écrire, et au bout d'un certain temps nous exigeâmes de lui qu'il sollicitât un emploi par le crédit de sa famille, qui ne le reconnaissait plus après le changement qui s'était opéré en lui.

Il occupe aujourd'hui un emploi dans une administration qui lui rapporte dix-huit cents francs par an.

O glorieux Paul! vous nous l'avez bien dit que la piété est utile à tout, et que c'est à elle que les biens de la vie présente et de la vie future ont été promis. Cet homme est aujourd'hui un chrétien fervent.

Après sa communion, nous exigeâmes de lui qu'il rappelât sa femme auprès de lui. Il y avait quinze mois qu'ils étaient séparés; il lui avait écrit pendant le travail de sa conversion et appris son changement; sa femme lui avait répondu et s'était moquée de lui. Elle arrive enceinte de plusieurs mois. Cet homme n'est pas méchant, mais il est né violent. La vue de sa femme le met subitement en fureur; il est prêt à se livrer à la violence; une pensée l'arrête : *Dieu m'en a pardonné bien d'autres;* elle le calme.

Il vient nous trouver dans l'après-midi; sa vue nous surprend. Il était dans une violente agitation; il versait des larmes. « Mon Père, nous dit-il, ma femme est « arrivée, et je suis bien malheureux; je suis désho- « noré. — Que voulez-vous dire? — Il y a quinze mois « qu'elle est absente; elle est enceinte de six mois. « Quand je l'ai vue, le sang m'a porté à la tête; j'étais

« furieux ; j'ai été prêt à faire un mauvais coup. Dieu « m'a gardé ; il m'a envoyé cette pensée : *Malheureux! « le bon Dieu t'en a pardonné bien d'autres.* Je suis sorti « tout de suite pour me remettre ; j'ai demandé pardon « à Dieu de tous les péchés de ma vie ; je l'ai remercié « de toutes les grâces qu'il m'a faites. Cette pensée « m'est venue : *Dieu t'a pardonné tant de crimes, tant « de désordres, il faut que tu pardonnes à ta femme ; « tu obtiendras par là sa conversion.* Cette pensée m'a « calmé. Je suis rentré, et j'ai dit à ma femme, qui « avait grand'peur, car elle avait vu l'état dans lequel « j'étais : *Malheureuse ! tu t'es moquée de moi quand je « t'ai écrit que je voulais me convertir ; tu es bien heu- « reuse que j'aie de la religion ; tu m'as outragé, et « mon premier mouvement a été de te tuer. Je l'aurais « fait tout à l'heure, si Dieu, en me rappelant à la « pensée qu'il a daigné me pardonner tous mes péchés, « ne m'avait inspiré la pensée de te pardonner l'outrage « que tu m'as fait. Je te pardonne ; apprends ce que « c'est que la religion, et tâche d'en avoir pour que Dieu « te pardonne aussi.* Je sais tout, elle m'a tout dit. Je « connais l'homme ; il habite Paris. Je ne me sens pas « encore la force de lui pardonner. Je crains, si je le « rencontre, qu'il ne m'arrive quelque chose. Mais « une idée me tourmente depuis ce moment-là, oh ! « qu'elle me fait de mal ! Voilà un enfant, comment « ferai-je à sa naissance ? Je ne pourrai pas aller à la « mairie ; il me sera impossible d'aller déclarer cet « enfant. » Nous lui fîmes quelques réflexions qu'il comprit sans trop les goûter.

Au bout de quelques semaines, nous retrouvons cet homme dans notre sacristie ; il était occupé à faire inscrire une messe qu'il demandait avec empressement pour un défunt : cela nous surprit. On venait de lui

procurer une petite place bien peu avantageuse et que nous savions ne pouvoir lui procurer qu'à peine de quoi suffire à ses besoins. Il nous prit à part et nous dit avec une affliction réelle : « Un tel (c'était l'homme)
« a été tué, il y a deux heures, dans telle rue, par
« une pièce de bois qui a tombé sur lui et l'a écrasé.
« On dit qu'il a encore vécu quelques minutes après le
« coup. Ah! si le pauvre malheureux a pu se recon-
« naître et demander pardon à Dieu! Je viens deman-
« der une messe, je désire bien qu'on la dise demain.
« Ah! que Dieu ait pitié de sa pauvre âme! » A la naissance de l'enfant, il a rempli toutes les formalités. Nous savons ce qu'il lui en a coûté; nous avons essuyé ses larmes. Il voulait épargner à sa femme l'ombre d'un soupçon, et de la part de qui que ce soit. Il voulait plus; il voulait la ramener à Dieu. Il avait besoin de forces; il est venu les puiser dans le sacrement de pénitence et dans la divine communion. L'enfant est mort trois mois après sa naissance; il a eu pour lui les soins que le père le plus tendre prendrait du fils le plus chéri. Tant de vertus ont porté leur fruit; il a obtenu la conversion de sa femme. Ils vivent tous les deux dans la paix et les exercices de la piété chrétienne.

Cette conversion nous offre le tableau de l'orgueil brisé, de la haine, de la vengeance éteinte, et dans un cœur qui peu de temps auparavant était livré à un abrutissement dont l'habitude avait étouffé en lui tout sentiment. Comment est-il sorti de cet état de dégradation? La prière, l'instruction chrétienne ont ouvert ce pauvre cœur à la grâce, et la grâce a transformé cet être abruti par les passions en un chrétien qui pratique les vertus d'humilité, de pardon des injures, de patience et de charité dans un degré que bien des chrétiens, fidèles d'ailleurs, auraient de la peine à atteindre.

Un jeune officier, âgé de vingt-sept ans, n'avait aucun principe, aucune idée religieuse; loin de là, il était impie, matérialiste. Livré sans frein à ses passions, doué de la constitution la plus ardente et la plus forte, il s'abandonnait tous les jours aux plus violents excès. Un de ses amis, dont la grâce avait triomphé, entreprend de le convertir. Au bout d'un certain temps de réflexions, d'instructions, il éclaire son esprit et gagne son cœur; il l'amène au saint tribunal. La grâce s'empare de son cœur; il devient capable de tous les sacrifices; sa conversion est effectuée et assurée. Homme d'un caractère très-ferme et très-prononcé, il se montre franchement ce qu'il est, remplit ostensiblement toutes les obligations de la vie chrétienne. Au bout de quelques mois, il est frappé d'une fièvre cérébrale; il habitait avec plusieurs médecins militaires, ses amis, qui arrêtèrent les effets de la maladie à force de saignées. Quand il entra en convalescence, ses amis, jeunes gens sans principes et sans mœurs, lui dirent que le nouveau genre de vie qu'il avait embrassé le conduirait infailliblement à une mort prochaine; qu'à son âge, avec sa constitution, il lui était impossible de supporter les privations qu'il s'imposait. « Pourquoi, imbécile, ajoutèrent-ils, ne fais-tu « pas comme nous, et comme tu faisais? » Il leur répondit: « Mes amis, je suis catholique, vous le savez. « J'ai des obligations à accomplir. Je dois pratiquer la « chasteté; sans elle je ne serais qu'une ombre de « chrétien. Je la pratiquerai, quoi qu'il m'en coûte. « Je sais tout ce qui peut m'arriver, eh bien! si j'en « meurs, ma mort sera une expiation de mes désordres « passés. » Et il a été fidèle.

C'est un jeune officier dont toute la vie précédente a été licencieuse, que la dissipation inhérente à sa

profession, les relations les plus habituelles de sa vie tiennent continuellement au milieu des dangers et des tentations; c'est un jeune officier qui trouve dans la grâce de sa conversion la force de soumettre et de vaincre la passion la plus violente, celle qui exerce le plus funeste comme le plus tyrannique empire sur le cœur humain.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, ancien militaire, avait vécu presque toute sa vie sans religion. Il avait l'esprit sérieux, cultivé, avait beaucoup lu et surtout les ouvrages prétendus philosophiques du dernier siècle. Il avait un cœur droit, excellent, un esprit juste, mais il ne savait rien en religion. Aussi il s'était fait une sorte de déisme. Cet homme était marié à une femme chrétienne qu'il aimait et ne contrariait en rien sous le rapport de la religion. Il remplissait un emploi qui fournissait à peu près à leurs besoins et joignait à cela le revenu d'une somme de trente mille francs, fruit de ses économies pendant vingt-deux ans de ménage, et qui était la seule ressource pour sa vieillesse qui s'approchait rapidement, car il était très-infirme.

Cet homme qui ne pratiquait aucun acte religieux, ressentait cependant depuis un ou deux ans une grande agitation, une vive inquiétude dans l'esprit. Il s'était beaucoup occupé de politique pendant la restauration; il avait même eu des affections violentes pendant sa durée. Les événements subséquents et les désappointements qu'ils lui causèrent le dégoûtèrent tout à fait de la politique. Rendu à lui-même, il sentit que son cœur était vide; il s'était flatté, comme bien d'autres, que la religion catholique qu'il méprisait, d'après son Voltaire, comme un système de fourberies, succomberait par le fait de la révolution de juillet. Il fut indigné de voir que, livrée à elle-même, sans aucun appui de la part

du pouvoir, elle acquérait tous les jours de nouvelles forces et étendait tous les jours ses conquêtes. Il éprouvait pour lui-même le besoin d'une religion, mais il aurait rougi d'être catholique.

Dans cette disposition de l'esprit, ce qu'on appelle un hasard le fit entrer dans notre église un dimanche de l'été 1837. Notre paroissien depuis un grand nombre d'années, habitant le voisinage le plus rapproché de notre église, il n'y venait jamais. C'était le 10 septembre, dix-septième dimanche après la Pentecôte, jour où l'Église nous fait lire dans l'Évangile, à la messe, le divin précepte de l'amour de Dieu et du prochain. On célébrait l'office du saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs; le prédicateur était en chaire et expliquait en quoi consiste l'amour de Dieu et de ses semblables. Il écoute avec attention; il est surpris; il ne trouve point dans le prédicateur ce ton de domination, d'arrogance, cette dureté, cette intolérance que Voltaire et ses autres lectures impies lui avaient persuadé être le caractère du prêtre catholique. Au contraire, il trouve (ce sont ses propres expressions) de la bonhomie, de la simplicité, du sentiment et de l'onction. Tout ce qu'il entend lui paraît judicieux, édifiant; il le goûte. Il est surtout frappé du maintien modeste et recueilli de l'auditoire, dans lequel il remarque, avec surprise, un nombre considérable d'hommes et de jeunes gens. Après le sermon on expose le Saint-Sacrement pour le salut. Jusque-là il n'a vu qu'une attention respectueuse dans l'auditoire; il voit toute l'assemblée se mettre à genoux et donner les signes d'une profonde vénération. Lui, qui ne partage pas les convictions de tout ce monde présent, il sent qu'il ne peut rester là; il se retire et va se promener seul pendant deux heures. Il s'étudie à se rappeler tout

ce qu'il a vu et entendu. Il ne peut rien condamner; il ne s'explique pas le motif de ces signes de vénération, de cette génuflexion générale qu'il a remarquée. C'est une conviction dont il ne peut soupçonner le fondement. Au reste, la morale lui a paru pure; il y a bien eu un peu d'exagération dans le développement de l'obligation de l'amour pour Dieu (il était déiste, et le déisme n'est en réalité qu'un athéisme déguisé); mais l'amour, la crainte de Dieu, ce sont les deux grands moyens dont les prêtres se servent pour dominer les esprits. Quant à l'amour du prochain, le prêtre n'a rien dit de trop, c'est de la pure philanthropie. Son sujet était heureux pour lui, les philosophes, les philanthropes l'ont traité d'une manière si claire et si admirable. « Cependant je n'ai point trouvé dans ce « prêtre ce que je m'attendais à y trouver. Son ton est « celui d'une conversation simple et familière; il pa« raît convaincu de ce qu'il dit : mais il ne faut pas « que cela me surprenne; ils sont si adroits. J'y re« tournerai; il n'est pas possible qu'il soutienne tou« jours un pareil rôle. Le bout d'oreille percera; il « n'échappera pas à un observateur attentif et prévenu « comme je le suis. » Telles étaient ses réflexions; c'est lui-même qui nous les a communiquées.

Il revint le dimanche suivant. Le sujet d'instruction fut l'évangile du paralytique introduit auprès de Jésus par une ouverture faite au toit de la maison. Le prédicateur parla de l'obligation, de la nécessité de la confession, de la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence. Il écouta avec une grande attention, fut surpris de la simplicité, de la confiance avec laquelle le prêtre annonça que la confession avait été pratiquée sous les apôtres et sans interruption depuis eux. Il avait lu le contraire dans ses livres. Cette seconde

séance n'avança pas la destruction de ses préjugés; au contraire, il se retira indigné, et cependant il ne pouvait comprendre cette conviction qu'avait le prédicateur. Le troisième dimanche le sermon fut sur l'enfer. Dès l'annonce du sujet, il triompha. C'était une pareille matière qu'il attendait pour juger son homme. Il allait donc voir enfin ces ressorts que les prêtres mettent en action pour asseoir et appesantir leur joug. Il se prépare à ne pas perdre un mot de ce qui sera dit. Le prêtre commence par établir et prouver en peu de mots l'authenticité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il est frappé de ce qu'il entend; il ne connaît ces livres que par les blasphèmes et les inepties qu'en ont écrites les philosophes. Il parle ensuite de l'enfer et le prouve par les textes des deux Testaments. Son orgueil ne put supporter ce qu'il venait d'entendre; il sortit furieux. Pendant plusieurs jours il s'exerça à se rappeler toutes les diatribes, toutes les imputations injurieuses faites aux prêtres catholiques dans les livres impies qu'il avait lus. Mais il lui restait de ces trois séances une impression qu'il ne pouvait détruire. Ce prêtre qu'il avait entendu avait un ton de conviction, de persuasion qui ne permettait pas de l'accuser de fourberie, cet homme était tout au plus un fanatique. Et malgré toutes ces réflexions, notre déiste ne pouvait se défendre d'une impression qu'il ne voulait pas s'avouer; c'était un mouvement de crainte de l'enfer.

Plusieurs semaines se passent au milieu de ces agitations de l'esprit; il ne manque pas un dimanche à venir entendre le sermon des vêpres du saint Cœur de Marie. Il s'effarouche moins à la longue de ce qu'il entend; il en reconnaît de temps en temps la justesse; il le goûte quelquefois. Il se détermine à venir à l'église pendant les offices paroissiaux. Qu'y voit-il? des hom-

mes qui avaient partagé autrefois l'ardeur de ses idées politiques, dont il avait connu la haine violente contre la religion et ses ministres; il les voit assister aux offices à genoux, un livre à la main et priant avec ferveur. Ce spectacle le frappe d'étonnement et lui fait faire de longues et profondes réflexions. Il se rappelle ce qu'il a entendu dans les prédications; il ne peut se dispenser de reconnaître que tout était juste et capable de rendre les hommes meilleurs; il compare cette doctrine avec les livres qu'il a lus toute sa vie. Ici, il voit du positif, et un positif où tout est conséquent, où tout est enchaîné. Là, il ne voit que des négations, des facéties le plus souvent obscènes, des idées hardies jusqu'à l'extravagance, des diatribes violentes, des inconséquences et des contradictions; tout ce qui peut flatter, autoriser les passions des hommes, rien qui puisse les rendre meilleurs. Il fait souvent cet examen, et toujours il le conclut par cette réflexion : *Je pourrais bien m'être trompé.*

Comment sortir de cette perplexité? Il n'avait aucune idée de la religion; il l'avait toujours méprisée, considérée comme un système de fourberies intéressées. Il avait une crainte haineuse de ses ministres et n'avait jamais voulu avoir de rapport avec aucun d'eux. Il se détermine à venir nous trouver dans le courant du mois de novembre. Il nous aborda avec une franchise et une sincérité qui nous charmèrent. Il nous rendit compte de tout ce que nous venons de rapporter, nous découvrit tous ses préjugés, toutes ses préventions contre la religion et contre nous; il ne nous cacha pas qu'ils n'étaient pas détruits, mais seulement ébranlés, et nous demanda de lui répondre. Nous fîmes avec lui ce que nous avons coutume de faire avec les personnes qui ont vécu dans l'impiété et qui n'ont point la con-

naissance de la religion. Nous ne discutons pas, ce serait perdre le temps, ils ne comprennent pas ce qu'on leur dit; nous les engageons à lire attentivement un livre qui puisse leur donner une idée de la chose dont ils veulent parler. Quand ils y consentent, les discussions sont bien abrégées, et, s'ils apportent de la bonne foi, leur conversion est assurée. Nous lui donnâmes le *Triomphe de l'Évangile*; il en fit une lecture appliquée et approfondie. Au bout de quelques semaines il revint nous trouver. Ses préjugés, ses préventions étaient détruites; nous conférâmes alors; il acheva de s'instruire. Dieu lui fit la grâce de goûter sa céleste doctrine avec tant d'affection qu'il ne voulut pas s'en tenir à une instruction ordinaire, mais il nourrit son esprit de tout ce qui pouvait éclairer et fortifier sa foi. « J'ai été si longtemps dans l'aveuglement, disait« il, et privé de cette divine lumière, que je veux « aujourd'hui me dédommager d'une privation si lon« gue, et me procurer tout ce que je pourrai en re« cueillir. »

Avec la foi, les dispositions du cœur le préparent à s'approcher du sacrement de pénitence. Il versait des larmes en confessant ses péchés. Il eut le bonheur de communier le jour de la fête de la Purification 1838. Il fit ses pâques, et il se proposait de renouveler sa communion le jour de la Pentecôte. Nous nous aperçûmes qu'il ne s'était pas présenté pour ce jour. Nous attribuâmes son absence à un redoublement de souffrances, et nous nous proposions d'aller le voir, quand le lendemain lundi nous le rencontrâmes dans la rue. Il vint au-devant de nous, et nous dit en nous abordant : « Mon père, vous ne m'avez pas vu avant-hier, « et j'ai été bien privé, mais je n'ai pas pu; j'ai eu « depuis quinze jours de grands embarras, de grandes

« inquiétudes et un violent chagrin. Je n'avais pas « l'esprit assez libre pour me livrer tout entier aux « préparations nécessaires à cette grande action. — « Qu'avez-vous donc éprouvé? — Vous vous rappelez « que je vous avais dit que nous avions réalisé une « somme de 30,000 francs, fruit de nos économies, et « c'était toute notre ressource pour la vieillesse que « je sens venir à pas précipités. Nous comptions nous « retirer à la campagne, quand je ne pourrai plus tra- « vailler, et vivre avec le revenu de cet argent que « j'avais placé. Eh bien! mon père, j'ai perdu cette « ressource; une banqueroute me l'a enlevée il y a dix « jours; j'avais conçu quelque espoir d'en sauver quel- « que chose; cela m'a absorbé l'esprit, occupé tout « mon temps, et je n'ai pu ni m'occuper de moi, ni « aller vous trouver, et j'ai perdu mon temps et mes « peines, car j'ai acquis la certitude que je n'en recou- « vrerai rien. — Ah! mon ami, que je suis affligé de « ce malheur! — Que voulez-vous, mon père, c'est la « volonté de Dieu; il sait bien pourquoi il a permis que « cette perte m'arrive. Je me soumets, je ne murmure « pas. Le moment où j'ai appris cette perte a été ter- « rible pour moi; j'ai été anéanti; j'allais perdre la tête. « Le bon Dieu m'a fait une grande grâce; il m'a envoyé « cette pensée : « *C'est une grande perte que tu ne* « *pourras pas réparer, mais ce n'est que de l'argent, et* « *c'est un malheur bien commun aujourd'hui. Mais Dieu* « *t'a donné un trésor bien plus précieux; il t'a donné sa* « *grâce cette année; les hommes ne te l'enlèveront pas;* « *tu es son enfant, il ne t'abandonnera pas.* Aussitôt « que j'eus considéré cette pensée, je devins calme, je « me suis soumis à la volonté de Dieu, je me suis con- « fié en sa providence, je n'ai pas soufflé un murmure; et à présent je n'y pense qu'avec calme. Toutes les

« fois que j'y pense, je dis comme Job : ***Mon Dieu,***
« ***vous me l'aviez donné, vous me l'avez ôté, que votre***
« ***volonté soit faite, et que votre saint nom soit béni!***
« Et je vous assure que Dieu me fait la grâce de le lui
« dire de tout mon cœur. Mais ce n'était pas tout, il
« fallait apprendre cette nouvelle à ma femme qui est
« bonne chrétienne, mais qui est vive et nerveuse. Je
« ne savais comment m'y prendre, je craignais pour
« elle l'effet de la première impression. Je rentrai chez
« moi, et soit la préoccupation où j'étais, soit les tra-
« ces de l'impression que j'avais ressentie, ma femme
« vit ma figure changée et me dit : Qu'est-ce que tu
« as? es-tu malade? — Non. — Mais tu as quelque
« chose, tu es tout changé. Je lui dis la chose; elle
« s'écria : O mon ami! qu'allons-nous devenir? nous
« sommes perdus! — Que dis-tu là? ma chère amie:
« qu'allons-nous devenir? Nous allons devenir ce que
« nous sommes, les enfants de Dieu, qui est un bon
« père, et qui ne nous abandonnera pas. — Mais nous
« voilà dans la misère. — Prends garde à ce que tu
« dis, ma femme; nous ne sommes point dans la mi-
« sère. Toi qui es une bonne chrétienne, est-ce que
« tu oublies la grâce que le bon Dieu m'a faite il y a
« quatre mois? Il m'a pardonné mes péchés; il m'a
« remis au nombre de ses enfants; il m'a donné sa
« grâce : c'est un trésor plus précieux que tout l'or et
« tout l'argent de la terre; je l'ai et je le garderai, et
« avec lui nous ne sommes point dans la misère. Mais
« vois donc, ma femme, si au lieu de nous plaindre,
« nous ne devons pas remercier Dieu. Combien y en
« a-t-il qui sont aujourd'hui affligés comme nous? Cela
« pouvait nous arriver plus tôt, et si cela était arrivé
« pendant que je ne connaissais pas Dieu, que je n'a-
« vais pas sa grâce, que serais-je devenu? Au lieu

« qu'aujourd'hui il me donne la force de supporter ce
« coup. Ma femme est vive, mais elle est sage et chré-
« tienne. Dieu lui fit la grâce de se calmer, et tous deux
« nous sommes résignés. Et je vous assure, mon père,
« que je remercie Dieu de tout mon cœur de ne m'avoir
« envoyé cette affliction qu'après ma conversion; car
« avant je n'aurais pu la supporter, et je pense bien
« que j'aurais fait quelque malheur. »

Nous attestons que jamais nous n'avons entendu une plainte, une expression de regret sortir de la bouche de ce généreux chrétien. Si quelque philosophe bel esprit ose encore répéter cette sentence absurde qui leur est familière, que la religion ne peut convenir qu'aux ignorants et aux pauvres d'esprit, il faudra qu'il convienne qu'elle en fait des héros. Voilà les conversions que nous devons à la protection de Marie; voilà les caractères dont sait les empreindre la douce et toute-puissante souveraine des cœurs. Nous n'en avons rapporté que trois dans lesquelles sont rendues sensibles les victoires les plus éclatantes sur les ennemis les plus indomptables du cœur humain. Nous pourrions les citer par milliers depuis dix ans. Que de douces émotions nous a fait sentir, que de pieuses larmes nous a fait verser la connaissance des grâces de courage, de force, de sacrifice, de dévouement et de constance que Marie a répandues et fixées dans des cœurs que l'iniquité, la corruption avaient flétris, branches desséchées auxquelles elle avait rendu la vie! O Marie, que votre nom soit béni par tous les hommes! O refuge assuré des pécheurs, que votre Cœur saint et immaculé soit connu, aimé et glorifié par toute la terre, comme il l'est et le sera dans le ciel dans tous les siècles des siècles! O ma bonne, ô mon excellente Mère, que tous les esprits bienheureux

vous bénissent et vous louent pour toutes les grâces et les saintes jouissances dont vous comblez un pauvre pécheur, car je suis incapable de le faire ! Mais, très-sainte, très-miséricordieuse Mère de Jésus mon Sauveur, qu'elles ne se bornent pas à la terre ces grâces, ces faveurs dont vous honorez ma misère ; obtenez-moi d'en faire un saint usage, pour que je puisse espérer de vous en offrir, dans le ciel, l'hommage de ma reconnaissance.

Un jeune homme âgé de vingt-sept ans, riche et maître de sa fortune, appartenant par sa famille à la première classe de la société dans son département, vient depuis plusieurs années passer quatre ou cinq mois de l'hiver à Paris. Il emploie ce temps à se livrer à corps perdu à toutes les jouissances que la capitale offre aux jeunes gens dans cette saison. Le dimanche 6 janvier 1839, il avait lié une partie de bal masqué pour la soirée avec plusieurs de ses amis. La partie manqua, il n'en fut prévenu que sur les huit heures du soir. Embarrassé de l'emploi de sa soirée, il se détermine à aller au théâtre, et il choisit celui des Variétés. Il fait sec, un beau clair de lune ; il va à pied. En débouchant sur la place des Petits-Pères, il aperçoit deux jeunes personnes qui longent l'église de Notre-Dame-des-Victoires et y entrent ; il les suit et y entre après elles. Il est huit heures et demie, on célèbre l'office du saint Cœur de Marie, le curé est en chaire et recommande les pécheurs aux prières. Le jeune homme s'avance et écoute avec une curieuse attention, mais il ne comprend pas ce nouveau genre de prédication. Fatigué d'écouter sans pouvoir se rendre compte, il s'adresse à un homme d'un âge mûr qui écoutait debout à côté de lui, et lui demande ce que cela signifie. — Je n'en sais rien, lui dit-il, je

suis entré ici pour la première fois il y a un instant, et j'ai entendu à mon arrivée le prêtre dire: Nous allons nous occuper de nos pauvres pécheurs. Il fait alors ses réflexions. « Qu'est-ce que ce nouveau genre « de charlatanisme? se dit-il à lui-même. Les prê- « tres voient que tout leur échappe, et ils inventent « ce moyen, mais il ne leur réussira pas. Recom- « mander des pécheurs aux prières, qu'est-ce que cela « signifie? Qu'ils les convertissent, c'est leur métier. « Recommander aux prières, c'est ridicule et inju- « rieux; car, quoiqu'on ne nomme pas, c'est dési- « gner, c'est appeler les désignations; je n'aurais ja- « mais supposé qu'on imaginât un pareil moyen; cet « homme est un pauvre charlatan. Je suis fâché de « n'avoir pas entendu le commencement de ce qu'il a « dit; mais je reviendrai de meilleure heure di- « manche; il faut que j'étudie ce nouveau système de « fourberies. »

Il revient le dimanche suivant, et ce jour-là il entend une instruction sur la nécessité de la conversion et encore la recommandation des pécheurs. L'instruction ne lui fit pas une grande impression; il n'avait aucune disposition à en profiter, ni même à la goûter. Ce jeune homme avait été élevé chrétiennement, mais son instruction religieuse ressemblait à celle de bien d'autres; elle n'était pas profonde. Livré de bonne heure à lui-même, riche de manière à pouvoir satisfaire tous ses goûts, il était homme du monde, haletant après tous ses plaisirs, et surtout l'esclave de ses sens. Il y avait dix ans qu'il n'avait approché des sacrements, et presque fait aucun acte de religion; toutes ses premières impressions religieuses avaient été anéanties par sa vie dissipée. Après avoir entendu la recommandation des pécheurs

qui avait été parsemée de réflexions morales et de quelques applications adressées à l'auditoire, il ne regarda plus cet exercice comme du charlatanisme, il se disait : « Ce prêtre n'est pas un charlatan, il a « une conviction profonde ; ce moyen ne peut avoir « d'effet, mais il l'emploie de bonne foi. » Le souvenir lui en revient pendant la semaine, mais il se livre à sa dissipation ordinaire et n'y fait aucune attention.

Le dimanche suivant, il revient encore à notre office. C'était pour lui le jour de la grâce. On fait lecture d'une lettre aussi touchante que détaillée, dans laquelle un jeune homme dépeignait l'état malheureux de son âme, parlait de ses erreurs et de ses remords, et se recommandait aux prières de l'Archiconfrérie pour obtenir sa conversion. Frappé de ce qu'il entendait, il se sentit forcé de rentrer en lui-même. Il se rappela les jours de son innocence, si calmes, si sereins, il était heureux. Aujourd'hui il s'efforçait de trouver le bonheur, et il était forcé de convenir qu'il se fatiguait, s'enivrait, mais qu'il ne jouissait pas. Il lui sembla que cette lettre venait de lui dépeindre ce qu'il éprouverait un jour. Il sortit de l'église sérieux, triste, et se retira chez lui. Il chercha le sommeil pour échapper à ces pensées qui ne le quittèrent pas. Il ne put dormir, toute la nuit il fut agité par ces idées ; de temps en temps la grâce le sollicitait par des pensées de conversion, mais il les repoussait avec crainte et avec horreur. Un changement de vie devait trop lui coûter ; il ne pouvait envisager un pareil sacrifice ; et puis que dirait-on ? Le lendemain il va chercher de la distraction dans la société de ses amis, des compagnons de ses plaisirs, de sa licence. Il n'en trouve point, il porte partout le même

trouble, la même agitation. Fatigué et furieux contre lui-même, il veut en finir avec ces idées qui le consument, et le malheureux se livre aux excès des passions sensuelles! Il ne s'en tient pas là; il veut éteindre ces pensées salutaires dans les violentes préoccupations de la passion du jeu. Il va pour la première fois de sa vie dans des maisons de jeu.

O Marie, votre toute-puissante miséricorde va-t-elle être vaincue par la frénésie de cet aveugle coupable? Toutes les ressources, tous les moyens de l'adorable Providence sont dans vos mains: vous avez jeté un regard de miséricordieuse compassion sur lui pendant qu'au pied de votre autel il outrageait votre divin Fils en ridiculisant dans ses folles pensées le moyen qu'il a daigné lui-même établir et enseigner aux hommes comme un des plus péremptoires pour obtenir la grâce de nos péchés et la conversion des pécheurs; vous l'avez ramené en face de cet autel, et là vous avez suggéré à son esprit révolté des pensées sages. *Disponit suaviter*. Il vous résiste, il se révolte, il se jette dans des abîmes pour vous échapper. O tendre Mère! vous l'avez fait l'objet de vos sollicitudes; il ne doit pas périr. Souveraine des anges et des hommes, votre puissance qui n'a au-dessus d'elle que celle de l'Éternel ne peut pas être vaincue: apprenez à cet enfant égaré qu'il est dur de *regimber contre l'aiguillon*.

Non, Marie ne sera pas vaincue. Au milieu de tous ses désordres, notre pauvre pécheur sent le trait s'enfoncer de plus en plus dans son cœur. A ces pensées graves qui ne le quittent plus, vient s'en joindre une terrible qui l'abat. C'est la pensée des jugements et des châtiments divins. Elle le prend, elle le saisit dans un moment affreux où il s'efforçait de se rendre plus criminel envers Dieu. Et voilà comme elle se for-

mule aux yeux de son esprit : « Si je mourais dans ce « moment, je serais perdu pour l'éternité. » *Attingit fortiter.* De ce moment plus de repos ; les cris, les remords de la conscience, l'horreur du présent, la crainte de l'avenir s'emparent de lui, le torturent sans relâche. Il veut encore noyer, étouffer ces salutaires impressions dans un redoublement de désordres, mais il est forcé d'y renoncer ; il n'y trouve plus que de l'ennui, du dégoût. Oh ! qu'il est malheureux ! Déchiré par sa conscience, possédé par la crainte de l'éternité, il a déclaré qu'il ne pouvait plus ni manger, ni dormir. Il y a un remède à tant de maux : qu'il vienne s'humilier, se repentir au tribunal de la pénitence, il y recouvrera la paix de la conscience, la joie du cœur et le pardon de ses fautes. Il le sait, il y pense, il le désire, mais l'orgueil et le vil respect humain l'arrêtent. Il présume qu'il pourra par ses propres forces, par l'effet de sa volonté, réformer ses mœurs et éviter les tentations. Il revient un quatrième et un cinquième dimanche à notre office. Jusque-là il n'avait été que spectateur, il prie, et, dans le cours d'une quinzaine, averti par les occasions qu'il rencontre, par les tentations qui l'assiègent, par les suggestions dont l'accablent ses amis, et surtout par la faiblesse qu'il ressent et qui le met à chaque instant sur le bord de quelque nouvelle chute ; averti que ses plaies ne sont pas cicatrisées, qu'il n'est pas armé pour le combat qu'il lui faut continuellement livrer, il surmonte son orgueil, et se détermine à se confesser.

Le dimanche de la Quinquagésime, il vient dans cette intention à l'office du saint Cœur de Marie. Il a remarqué que le prêtre auquel il veut donner sa confiance entend les confessions pendant tout l'office ; il attend longtemps ; on vient l'avertir que ce prêtre ne

/ 80

peut pas venir. Il se rapproche de l'autel de Marie; il entend raconter la conversion d'un jeune homme de son âge, les combats qu'il á livrés, la victoire qu'il a remportée. Il se sent fortifié par ce qu'il vient d'entendre. Le lendemain, ses amis, qui ne le comprennent plus depuis trois semaines, viennent lui proposer une partie pour le jour suivant. Il s'agit du bal masqué de l'Opéra. Ils le pressent, en lui représentant que le carnaval va finir, que c'est le dernier bal masqué. Ceux mêmes qui ne connaissent pas les désordres du monde dans cette saison, se font sans doute une idée de ce que peut avoir de licencieux et de criminel un pareil plaisir; c'était un de ceux qu'il savourait le plus et qu'il ne s'était jamais refusés. Il fit cette réflexion: « C'est demain le mardi-gras; c'est un jour « que j'ai profané par de grands crimes depuis plu- « sieurs années; je veux en réparation le consacrer à « Dieu par la pénitence. C'est demain que j'irai com- « mencer ma confession. » A deux heures après midi, il était au confessionnal pour ne pas manquer le moment, et déterminé à attendre jusqu'au soir. A partir de ce moment il a marché d'un pas ferme et avancé dans la voie de la conversion. Il persévère.

Gloire à Marie, voilà son ouvrage. Que sa miséricordieuse bonté conserve dans son cœur l'enfant prodigue qu'elle a ramené du fond du désert! Qu'elle le préserve de souiller jamais le vêtement de grâce dont elle l'a revêtu!

Une dame âgée de trente-trois ans habitait une des rues voisines de notre paroisse. Elle se mourait d'une maladie de poitrine. Déjà six de ses frères et sœurs l'avaient précédée, et tous étaient morts sans secours, et même sans aucune idée religieuse. Ils avaient appartenu à une de ces familles honnêtes à la vérité,

mais qui, ayant placé toutes leurs affections sur la terre, ne songent qu'à conserver ou augmenter leur fortune, et qui, après ces soins si desséchants pour le cœur, ne connaissent plus d'autre moyen d'employer leur temps que la fréquentation des spectacles, des bals et de tous les exercices si fatigants de la vie mondaine; gens qui vivent comme s'ils n'avaient pas une âme immortelle, comme s'il n'y avait pas une autre vie, comme s'il n'y avait point de Dieu à qui ils dussent rendre compte de leur vie. Notre malade était du nombre de ces pauvres aveugles. Élevée sans religion, elle avait fait sa première communion, car les parents les moins religieux tiennent à ce que cet acte soit fait; c'est à leurs yeux une espèce de convenance sociale qu'il faut remplir, mais sans s'occuper des dispositions avec lesquelles on doit l'accomplir; et il n'est que trop habituel de les voir travailler trop efficacement par des efforts impies et sacriléges à étouffer dans l'esprit et le cœur de leurs enfants les précieux germes que la première instruction chrétienne y a déposés. Il ne restait à cette malade aucun principe, aucune idée religieuse. Elle n'avait pour la religion que de l'indifférence et du mépris; les prêtres, elle le disait hautement, elle en avait horreur. Elle avançait à grands pas vers sa fin; il n'y avait point de raison de présager qu'elle mourrait autrement que ses six frères et sœurs.

La divine Providence avait des vues de miséricorde sur elle. Au commencement de mars 1839, une sœur du Bon-Secours fut appelée pour lui donner des soins. Elle vit aussitôt qu'il n'y avait plus de remède ni d'espoir de guérison, et s'efforça de consoler, de fortifier sa malade par des conseils, des exhortations religieuses. Rien de tout cela ne fut entendu; la malade

refusa formellement, et fit même hautement profession d'impiété; elle repoussait tout, en répétant qu'elle avait les prêtres en horreur. Il y avait déjà quelques jours qu'elle n'osait plus rien lui dire, quand elle vint nous rendre compte de sa pieuse douleur, le samedi 9 mars. Nous la recommandons aux prières le dimanche 10; le mardi 12, la sœur se hasarde à reprendre ses conversations chrétiennes, elle est écoutée. Elle revient à la charge, et la malade lui répond qu'elle comprend que la religion est d'un grand secours pour les affligés et les malades; qu'elle regrette de n'en pas avoir, mais que, quand elle aurait la foi, elle ne pourrait faire ce qui est nécessaire, se confesser, parce qu'elle a les prêtres en horreur. Et pendant le reste de la semaine, elle répète la même chose; son regret de n'avoir point de foi paraît de plus en plus profond, et son horreur pour les prêtres ne cède pas. D'où peut donc venir un pareil sentiment? et comment se fait-il que le besoin senti des consolations et des secours religieux n'en diminue pas l'obstination? cette femme ne connaît point de prêtre, et n'a peut-être jamais parlé à aucun. Il vient de ces propos impies et libertins, aliment ordinaire des conversations dans certaines familles, par lesquels on fausse l'esprit des enfants et on corrompt leur cœur dès l'âge le plus tendre. On ne parle devant eux de la religion qu'avec mépris et indifférence, et des prêtres qu'avec haine et fureur, ou pour les ridiculiser. Les enfants entendent sans comprendre, mais l'habitude de ces propos produit une impression qui avec l'âge devient une idée fixe.

Nous voyons une modification dans le moral de notre malade : elle ne méprise plus la religion; elle en pressent les nécessités et les avantages. A quoi peut-on attribuer ce changement dans ses idées? A rien

d'humain ; le peu d'amis qui la visitent se garderaient bien de lui parler de religion ; elle n'a auprès d'elle avec la sœur que son mari, homme sans aucun sentiment religieux, et sa mère qui la voit s'éteindre sous ses yeux avec la même stupidité avec laquelle elle a vu mourir ses six autres enfants. La sœur, effrayée de ses réponses, n'a parlé de rien pendant plusieurs jours, et ce n'est qu'après que la tendre compassion du Cœur de Marie a été sollicitée en sa faveur que cette bonne bonne Mère a jeté sur sa misère un regard qui a commencé à amollir son cœur.

La sœur vient nous rendre compte du moral de sa malade le samedi 15 ; tous ces détails nous comblent de joie, de consolation : nous avons la confiance que Marie va sauver cette âme de l'abîme éternel. Il faut encore prier, mais il faut se hâter ; elle approche de son dernier instant. Le dimanche soir, nous renouvelons pour elle les prières ; je rends compte de son état, de ses dispositions ; je prie qu'on assiste à la sainte messe le lundi à son intention, et qu'on offre dans ce jour des communions pour elle. Le mardi 19, dès le matin, elle prie spontanément la sœur d'aller chercher son pasteur, le curé de Bonne-Nouvelle. Il entend sa confession, et la trouve si mal, qu'il se détermine à lui donner aussitôt les derniers sacrements. Elle les reçoit avec une foi vive et un grand esprit de piété. On ne croyait pas qu'elle pût passer la journée, tant elle était faible. Que ne peuvent pas la joie du cœur, la paix de la conscience et la grâce des divins sacrements ! A peine a-t-elle reçu la sainte communion, qu'elle se ranime et devient plus forte ; elle bénit Dieu, elle est heureuse, elle le sent, elle l'exprime, le répète à tout ce qui l'entoure. Elle était mourante, et Marie lui obtint une prolongation de vie pendant vingt-deux jours,

afin que cette âme, réconciliée avec son Dieu, puisse, par ses sentiments, par sa patience et sa soumission, opérer sur la terre l'acquit de toutes ses dettes. Elle qui ne priait pas se sent un saint attrait pour la prière; elle s'occupe, malgré ses souffrances, sa faiblesse, de ses devoirs d'épouse, de mère, de maîtresse de maison; elle fait observer les abstinences de l'Église, veille à ce que ses domestiques remplissent le devoir de la sanctification des dimanches. Si on lui parle de ses souffrances, elle ne répond qu'en parlant de son bonheur et de sa joie; elle en entretient souvent son mari, et lui donne les conseils les plus salutaires. Son pasteur la visite souvent; elle ne peut plus avoir le bonheur de recevoir Jésus-Christ dans la communion, parce qu'elle est attaquée d'un fréquent vomissement de sang; mais on voit que le divin Sauveur la dédommage de cette privation par une abondante effusion de sa grâce. Chaque visite du pasteur est pour elle une source de consolations : elle n'a plus les prêtres en horreur. Enfin, le jour de la récompense est arrivé. Le mardi 9 avril, elle était seule avec son mari et la sœur; elle recommandait ses deux enfants en bas âge à son mari : « Élève-les chrétiennement, pour Dieu « qui nous les a donnés, mon ami, et pas pour le « monde qui les perdrait. Je te prie, je te recommande « de faire leur éducation dans une maison religieuse, « où on leur apprendra à connaître et pratiquer la « religion. » En finissant ces mots, elle fut attaquée d'un moment de faiblesse; dès qu'elle s'en aperçoit, elle dit avec calme : « Voilà mon agonie qui commence. » Puis, regardant la sœur, elle lui sourit en disant : « Soyez tranquille, je suis résignée. » On la voit prier un instant, bientôt elle perd connaissance, et au bout de quelques minutes de l'agonie la

plus calme, elle s'endort dans la paix du Seigneur.

Adorons la divine miséricorde; bénissons Marie, remercions-la de nous avoir accordé de concourir au salut d'une âme qui en paraissait si éloignée. Ne désespérons d'aucun pécheur; la miséricorde divine est infinie, la puissance et la tendresse de Marie pour les pécheurs sont sans bornes; mais redoublons de vœux, de zèle et de ferveur, puisqu'il est évident que Marie a la bonté de les agréer.

Au commencement de l'année 1819, j'avais baptisé dans notre église, alors des Missions-Étrangères, la fille d'un pauvre journalier de cette paroisse. A l'âge de sept à huit ans, elle était entrée comme externe chez les sœurs de la Providence Saint-Charles. Elle avait reçu l'éducation chrétienne. Au mois de juin 1829, je lui avais fait faire sa première communion. Dans l'intervalle de sa naissance à sa première communion, cette enfant avait perdu son père; elle restait entre les mains de sa mère, femme abrutie par l'ivrognerie la plus crapuleuse : elle s'enivre d'eau-de-vie plusieurs fois tous les jours. Tant que la jeune personne fréquenta l'école de la Providence, elle fut préservée de l'influence funeste que devaient avoir sur elle les déportements de sa mère, parce que, selon l'usage de cette maison, elle était obligée d'y venir les dimanches comme les jours ouvriers, et qu'elle était obligée d'y rester depuis l'heure de son lever jusqu'à celle où elle rentrait chez elle pour se coucher. A l'âge de quinze ans, elle savait assez travailler pour pouvoir suffire à ses besoins. Sa mère la retira de la Providence. Dès le dimanche suivant elle la conduisit aux barrières. La pauvre enfant avait des agréments extérieurs, elle était même jolie. Elle se perdit promptement et en vint en peu de temps au dernier degré de la corruption et de la dégradation.

Elle devint fille publique et fut la peste et le scandale de son quartier.

Tous ces excès produisirent leurs conséquences et déterminèrent une maladie de poitrine à l'âge de dix-huit ans et demi. Elle tomba alors dans la misère la plus affreuse. La sœur Charlotte, chargée du soin des pauvres de la paroisse, fut la visiter et prit soin de ses besoins. La charité chrétienne se ranima pour cette créature qui peu avant était l'objet de l'horreur et de l'indignation générales. On la plaignait, parce qu'on savait qu'elle avait été jetée dans la corruption par celle qui aurait dû l'en préserver. Elle fut visitée par plusieurs personnes, par le commissaire du bureau de bienfaisance, homme religieux. On pourvut à ses besoins, mais rien ne put arrêter les progrès du mal; elle était épuisée par la débauche. Elle le voyait, elle le sentait et en frémissait de rage. Elle était si profondément corrompue, que le plus violent chagrin qu'elle ressentait de son état venait de l'impossibilité où elle était de se livrer à ses infâmes désordres. Elle ne répondait aux représentations charitables, aux conseils salutaires qu'on lui donnait de faire pénitence, que par des blasphèmes ou des paroles sales.

Dans les derniers jours de février 1839, la sœur Madeleine, supérieure de la Providence, et la sœur Charlotte nous recommandèrent cette infortunée créature, et pour nous intéresser à son sort, elles nous rendirent compte de son état et de ses horribles dispositions. Nous confessons que ce tableau nous révolta, et que, nous laissant trop aller à notre aversion naturelle pour ces infâmes créatures, nous refusâmes sèchement de faire prier pour elle. Nous oubliions dans ce moment la promesse du saint Évangile, que les femmes de mauvaise vie mériteraient par leur pénitence de nous pré-

céder dans le royaume de Dieu ; nous faisions injure à la miséricorde infinie du divin Jésus, qui peut pardonner plus de péchés que les hommes n'en peuvent commettre. Nous étions coupable par l'effet d'un sentiment naturel, et nous allions le devenir bien davantage d'une faute bien grave contre la charité et la confiance dans la miséricorde divine, si une observation de la sœur Madeleine ne nous avait rappelé à des sentiments plus charitables : « Mais vous l'avez baptisée, nous dit cette « fille de la charité, vous lui avez fait faire sa pre- « mière communion, et elle a été une de nos élèves. »

Le dimanche 3 mars, nous la recommandâmes aux prières, nous dîmes franchement quels étaient son état moral et sa position ; il ne fallait rien cacher pour intéresser suffisamment à son extrême besoin. Le lundi matin des âmes pieuses offrirent leurs communions pour elle, et le mardi matin, la grande pécheresse demanda d'elle-même un confesseur et se prépara à mourir en pénitente. Le 10, elle reçut les derniers sacrements. Dès qu'elle eut commencé sa confession, tout changea en elle ; elle exprima continuellement ses regrets, son repentir de ses désordres passés devant tous ceux qui la visitèrent. Au lieu de ces blasphèmes, de ces paroles sales qu'elle vomissait pendant sa maladie, on vit respirer en elle une sainte joie de ses douleurs, de sa mort prochaine qu'elle offrait à Dieu en réparation de sa vie criminelle. Elle mourut dans ces précieux sentiments le 14 mars. Ah ! sans doute cette âme comblée de tant de grâces vous trouva, sainte Médiatrice, au pied du tribunal du souverain juge, implorant la plénitude des miséricordes pour celle que vous veniez d'arracher à l'abîme de l'enfer.

Un lieutenant-général, qui a fait toutes les guerres de la révolution, homme d'esprit, instruit, d'un carac-

tère absolu et impérieux, jouissant de l'estime et de la considération générale, avait reçu dans son enfance, au sein d'une famille chrétienne, des principes de foi et de religion. Né en 1774, arrivé à l'âge de la fougue des passions au moment où éclata la révolution en France, l'impiété de cette époque, la licence de la vie militaire qu'il embrassa dès ses premières années, avaient éteint en lui toute idée, tout sentiment religieux. Homme de bonne compagnie, il n'affichait pas l'impiété devant ceux qu'il aurait pu blesser en parlant directement contre la religion, mais il perdait rarement l'occasion de persiffler, de goguenarder quand on en parlait devant lui. Tous ceux qui le connaissaient savaient qu'il était irréligieux. Il habitait depuis plusieurs années sur ses propriétés dans le département d'Indre-et-Loire. Père de plusieurs enfants qu'il aimait tendrement, il vivait avec eux, privé de sa femme qu'il avait perdue quelques années auparavant.

Dans le cours de l'année 1838, il ressentit les commencements d'une maladie de poitrine. Des amis religieux qu'il avait à Paris, ayant appris son état, lui envoyèrent une médaille miraculeuse, en le conjurant de la porter. Il le fit par complaisance, mais avec une souveraine indifférence.

La maladie augmenta, les souffrances devinrent aiguës. Dès le mois de février 1839, il fut recommandé aux prières de l'Archiconfrérie. Monseigneur l'archevêque de Tours se transporta plusieurs fois au lieu qu'il habitait pour lui offrir les secours de la religion. Il refusa constamment de le recevoir. Des parents, des amis religieux qui l'entouraient, deux bonnes sœurs qui le soignaient essayèrent en vain de lui faire entendre des conseils chrétiens. Tout fut inutile; il ne répondait à ces témoignages d'une véritable amitié que

par des emportements, des accès de colère qu'il exhalait par des blasphèmes et par des cris de désespoir.

Ces deux bonnes filles, qui l'étudiaient beaucoup, ont assuré qu'il résistait visiblement à la grâce qui le pressait. Il paraît qu'il n'avait pas entièrement perdu la foi, car il ne se calmait, dans ses accès de colère, que quand il jetait les yeux sur un crucifix, dont la vue, disait-il, *le forçait à se retenir.*

Le mal augmenta sensiblement dans le mois d'avril : le général prévit sa fin prochaine, et dès le commencement de mai il entra dans un paroxysme de fureur impie qui ne permit plus de lui parler de religion. Il exigea de ses enfants et de ses domestiques d'interdire l'entrée de sa maison à qui que ce soit qui voudrait lui parler de confession.

Ainsi voilà ce pauvre ennemi de lui-même livré sans moyens de force, sans consolation à un mal qui le mine et qui va le détruire. Des dispositions aussi violentes, aussi criminelles, ne purent qu'augmenter le mal ; il fit de rapides progrès, et en quelques jours il approcha de sa dernière heure. Le vendredi 24 mai 1839, une affaire nous conduisit au couvent de la Congrégation, faubourg du Roule. La supérieure, qui prenait à ce malade le plus vif intérêt, qui nous l'avait plusieurs fois recommandé, nous dépeignit son état, son danger, nous sollicita de prier pour lui avec instance, nous assurant qu'elle allait nous écrire pour cela au moment de notre arrivée. Que nos lecteurs fassent actuellement une sérieuse attention à toutes les circonstances que nous allons rapporter.

Le samedi 25, à neuf heures du matin, nous montons au saint autel du Cœur de Marie pour y offrir, comme tous les samedis de l'année, le divin sacrifice en l'honneur de son très-saint et immaculé Cœur, pour obtenir

par ses mérites et sa protection la conversion des pécheurs. Nous les recommandons aux prières de l'assistance comme à l'ordinaire. Nous ajoutons « que nous « recommandons en particulier un homme du monde, « un pécheur éloigné de Paris qui touche à sa dernière « heure et qui a refusé jusqu'à ce moment, avec obs- « tination et impiété, de recourir à la miséricorde di- « vine ; qu'on a prié longtemps pour lui ; qu'il ne faut « pas que cette âme périsse éternellement; que son « salut dépend de nous, et est assuré si nous le de- « mandons avec ferveur; que nous recommandons « qu'on offre pour lui toutes les communions qui vont « se faire à la messe. »

On prie avec ferveur; environ quarante fidèles offrent la sainte communion à son intention. Que se passe-t-il dans ce moment à plus de soixante lieues de Paris, dans la chambre du malade? L'état d'irritation, d'exaspération dans lequel il n'avait pas cessé d'être depuis les premiers jours du mois l'a absolument privé de repos et de sommeil. Une fièvre atroce le soutient en le dévorant. Entre neuf heures un quart et neuf heures et demie (nous venions de réciter la touchante prière du *Memorare;* nous venions de rappeler à notre bonne et tendre mère qu'il était inouï qu'on l'eût invoquée en vain), sans qu'aucun symptôme l'annonce, un sommeil doux et calme s'empare de notre malade et l'endort comme un enfant. Des parents, des amis, témoins de ce phénomène, en sont surpris, ne savent à quoi l'attribuer et tremblent sur ses conséquences. Il se réveille au bout d'environ une heure et demie avec autant de calme qu'il en a eu en s'endormant. On ne s'aperçoit même de son réveil que parce qu'on l'entend parler. On écoute; il parle sans effort, comme s'il continuait une conversation; sa voix est douce et

tendre, et c'est une prière qu'il adresse à Dieu pour ses enfants; il les lui recommande chacun en particulier, et appelle sur eux ses bénédictions. On le croit en délire, mais on n'est pas longtemps dans l'erreur. Il y a trop de liaison et de sentiment dans ce qu'il dit pour qu'il délire. La crainte fait place à la consolation et à l'espérance.

Quand il a fini, un de ses parents, son frère d'armes, son ami, homme religieux qui ne lui avait pas ménagé les conseils salutaires pendant sa maladie, s'approche de lui, et, après avoir loué les sentiments qu'il venait d'exprimer, l'engage sans autre préambule à prier pour lui-même, et lui déclare que c'est d'autant plus urgent qu'il n'avait peut-être plus que trois ou quatre jours à vivre. Le général entend cette sentence avec calme, et demande qu'on le laisse y réfléchir. Peu après il appelle et annonce qu'il veut se confesser. On n'ose lui proposer son curé; on craint qu'il n'ait point en lui la confiance nécessaire; il n'avait d'ailleurs pas eu pour lui tous les procédés convenables; il n'avait pas voulu entretenir de rapports avec lui. On lui propose monseigneur l'archevêque, en lui rappelant qu'il est venu plusieurs fois pour le voir. Il répond que son curé lui suffit; que s'il appelait un autre prêtre, cela ferait présumer qu'il n'avait pas de confiance en lui; qu'il lui doit ce témoignage de son respect et de sa confiance. Il se confessa, témoigna le plus grand repentir, demanda publiquement pardon des scandales qu'il avait donnés, et reçut le saint viatique avec des sentiments de foi et de résignation admirables. Un changement absolu se manifesta en lui dès cet instant et persévéra jusqu'à son dernier soupir. Cet homme vif, impatient et facile à s'emporter, devint doux, patient, résigné; on n'en-

tendit plus sortir de sa bouche la moindre plainte Il se reprochait jusqu'au plus petit gémissement que la violence des douleurs qu'il endurait lui arrachait On était obligé de le rassurer contre la crainte qu'il en concevait. Sa seule occupation fut la prière; sa seule pensée, l'acceptation de ses souffrances et de la mort pour l'expiation de ses péchés.

Le dimanche 26 mai, il demanda et reçut le sacrement de l'extrême-onction. Peu après l'avoir reçu, il tomba en défaillance, et dans cet état il ne comprenait rien, n'entendait rien, et ne donnait de signes qu'aux paroles de foi, d'espérance, d'amour et de contrition que lui adressaient son curé et les deux sœurs qui étaient auprès de lui; il ne faisait pas attention au reste, et ne paraissait pas l'entendre. Il eut continuellement les yeux fixés vers le ciel. Il s'endormit du sommeil de la paix dans la nuit du 27 au 28 mai. O notre heureux frère! c'est à la onzième heure que la miséricorde divine vous a visité; nous la bénissons du saint et précieux usage que vous avez fait de ses grâces, et nous espérons qu'un jour vous prierez pour nous.

O Mère de la divine grâce, consolation des malheureux, refuge des pécheurs, comme la tendresse, la délicatesse de votre compassion, de votre amour pour les pécheurs éclatent dans ce miracle de votre toute-puissance! Vous vouliez faire un saint de ce misérable pécheur, et lui se révoltait contre Dieu, contre vous. Satan narguait votre puissance, et vous avez brisé la tête du monstre. Vous avez charmé ses douleurs et les horribles dispositions dans lesquelles il était par ce sommeil que vous lui avez envoyé. Que s'est-il passé entre vous et sa pauvre âme pendant ce sommeil mystérieux? Vous avez repétri son cœur, vous en avez fait

sortir ce venin infernal d'orgueil et de révolte qui l'avait rongé pendant toute sa vie, vous avez mis à la place l'esprit d'une sainte docilité. Vous l'avez converti, vous avez fait un pénitent, un saint d'un pécheur chez qui la réprobation paraissait consommée. O toute puissante, ô toute miséricordieuse Marie, donnez-nous des sentiments, fournissez-nous des paroles par lesquels nous puissions vous aimer, vous bénir et vous louer suffisamment !

Cette conversion a consolé et réjoui l'Église, a édifié le diocèse de Tours, et en a préparé et occasionné d'autres dans toute la France. La haute position du général, ses liaisons avec ses frères d'armes répandus dans toute la France lui ont donné une publicité qui a fait faire des retours salutaires à plusieurs de ses compagnons. D'autres n'ont pas encore réfléchi ; mais viendra le moment terrible et décisif, et notre bonne Mère daignera encore nous appeler à partager ses sollicitudes maternelles et miséricordieuses.

Ce ne sont pas seulement les vœux, les supplications offertes au pied de son autel par l'Archiconfrérie que Marie écoute et daigne exaucer. La Vierge clémente accorde la même faveur à tous les vœux, de quelque part qu'ils soient offerts. Il existe dans une de nos villes maritimes une fille charitable, une âme pieuse et fervente, et dont la dévotion a pour objet spécial la conversion des pécheurs. Elle ne se contente pas de prier pour l'obtenir, elle tâche de fléchir en leur faveur la justice divine par les actes de mortification qu'elle s'impose, par ses aumônes et le divin sacrifice qu'elle fait offrir pour eux. Elle savait qu'un homme d'une condition élevée, habitant la même ville qu'elle, était en proie à une haine violente ; qu'il était possédé d'un esprit de vengeance furieuse contre

quelqu'un qui avait abusé de sa confiance et lui avait fait éprouver un tort considérable dans sa fortune. Depuis trois ans elle priait pour lui ; elle avait essayé la voie des représentations : tout avait été inutile.

Au mois de juillet 1838, cet homme tombe dangereusement malade ; elle redouble de prières, de soins et d'efforts ; tout est inutile ; il ne pardonnera pas, *ce serait une lâcheté*. Elle est membre de l'Archiconfrérie ; elle n'a que deux consœurs dans la ville. Elle va les trouver ; elle leur dit que le lendemain est la fête de sainte Marie-Magdeleine, jour d'indulgence plénière pour l'Archiconfrérie : qu'il y aura beaucoup de communions dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires à Paris ; que la sainte Vierge doit accorder beaucoup de grâces dans ce jour ; qu'il faut qu'elles obtiennent ce jour-là la conversion de M.***, dangereusement malade et qui veut mourir dans l'impénitence ; que pour cela il faut qu'elles s'unissent pour prier Marie de lui appliquer toutes les prières et bonnes œuvres qui se feront le lendemain dans l'Archiconfrérie.

Ces trois pieuses âmes s'entendent, font leur communion de bon matin, et à huit heures du matin, ce pécheur demande un prêtre, se confesse, répare le scandale que sa haine, devenue publique, avait causé, en protestant publiquement qu'il pardonne de tout son cœur. Il fait plus ; il fait appeler sa mère aussi irritée que lui, la conjure de pardonner, pour que Dieu lui pardonne à elle-même, reçoit les sacrements et emploie les huit jours que Dieu lui accorde avant sa mort à se préparer à son éternité de la manière la plus édifiante.

Le 8 décembre 1838, fête de l'Immaculée Conception de Marie, elle obtint une autre conversion par le

même moyen. Enfin le jour de la Purification de Marie, 2 février 1839, elle obtient la conversion d'un impie prononcé C'était un homme de quarante et quelques années, ennemi de la religion, éloigné des sacrements, des pratiques religieuses depuis son jeune âge, malade depuis longtemps, désespéré et presque abandonné des médecins, entouré d'une femme, de parents, d'amis tout aussi impies que lui. Il approchait du terme, et, loin de penser à son âme, il avait chassé de sa maison une personne chrétienne qui avait essayé de lui donner quelques conseils sages. On savait que sa porte était interdite à tout ecclésiastique et à toute personne chrétienne. Elle ne le connaît point; on lui apprend toutes ces circonstances. Son cœur s'émeut, elle va faire offrir pour lui le saint sacrifice le 1er février. Occupée de lui tout le long du jour, elle va demander par la ville aux âmes pieuses qu'elle connaît des prières, des communions pour le lendemain, bien persuadée, convaincue en quelque sorte, que Marie, touchée par ces prières, convertira son protégé le lendemain. Dans la soirée, elle se hasarde à lui faire remettre une médaille miraculeuse, et, pour l'engager à la porter, elle lui fait raconter le récit de quelques guérisons corporelles obtenues par ce moyen. Il la reçoit; il était très-mal; beaucoup de fidèles devaient le lendemain offrir leurs communions à son intention. Marie n'attend pas jusque là, elle se hâte de récompenser la foi, la charité de ses enfants; elle va au devant de leurs vœux. Sur le minuit, cet homme qui avait été jusqu'alors un impie grossier et brutal, chez lequel rien n'avait préparé ni annoncé de changement, déclare qu'il veut se confesser, désigne le prêtre, et veut qu'on aille le chercher tout de suite. On est forcé de lui obéir. Il se confesse, rappelle ses

parents, ses amis, acquitte devant eux et à haute voix la pénitence sacramentelle qui lui a été imposée, leur dit que c'est pour réparer devant eux les mauvais exemples, les scandales qu'il leur a donnés par son impiété; leur déclare que ce jour est le plus heureux de sa vie; que son cœur est rempli d'une joie qu'il n'a jamais connue; qu'elle est causée par le bonheur de sa réconciliation avec Dieu. Il était en danger; il reçoit le saint viatique avec les sentiments de foi, d'espérance, d'amour, de contrition, de soumission à la volonté divine qui animent les cœurs des saints. O Marie, reine des cœurs, qu'elles sont vraies, qu'elles sont solides les conversions que votre puissance miséricordieuse opère! Vous avez dans un instant éclairé des lumières les plus pures, les plus vives, cet esprit grossier et ignorant des voies de Dieu. Vous avez subitement changé son cœur, et vous y avez développé et fait croître les vertus les plus précieuses et les plus sublimes. A peine a-t-il reçu les derniers sacrements, que sa maladie change; la joie de son cœur, la paix de sa conscience, la grâce divine qu'il possède le guérissent. Il jouissait encore d'une bonne santé il y a quelques semaines, et il persévère.

Nous engageons nos pieux lecteurs, et surtout les membres de l'Archiconfrérie, à faire attention à ces trois derniers traits de conversion; ils y verront la confirmation de ce que nous leur avons dit, page 16 du *Manuel*, que les prières de la multitude des confrères appartiennent à chaque associé en particulier, et que chaque membre de l'Archiconfrérie peut appliquer cette masse de prières, de bonnes œuvres aux objets dont s'occupent sa charité et sa dévotion. En effet, trois âmes pieuses désirent obtenir une grande grâce, la conversion d'un pécheur. Elles ont long-

emps prié inutilement; elles sont aux approches d'une fête de l'Archiconfrérie; persuadées que ce jour sera sanctifié à Notre-Dame-des-Victoires de Paris (elles ne connaissent pas d'autres associations particulières) par des communions, elles pensent qu'elles peuvent, en qualité de consœurs, s'approprier le mérite de ces bonnes œuvres; elles les offrent à Marie unies à leurs prières, et Marie, qui ne s'était point encore rendue à leurs vœux, qui semblait attendre ce nouvel effort de leur charité, Marie leur accorde les conversions qu'elles sollicitent.

La supérieure d'une communauté de la ville de Reims nous écrit, au mois de juin dernier, pour nous prier de recommander aux prières de l'Archiconfrérie un de ses neveux. C'est un jeune officier à l'armée d'Alger, jeune homme dans toute la force du terme, ayant abandonné depuis plusieurs années toute pratique religieuse. On prie pour lui; et le 11 septembre nous recevons une lettre qui nous apprend que ce jeune officier est devenu l'objet de la tendre sollicitude de Marie; qu'au milieu des dissipations de la vie militaire, il a eu le bonheur de rentrer en lui-même; qu'il s'est approché du sacrement de pénitence; que sa confession est achevée; que son confesseur lui a fixé le jour où il aurait le bonheur de s'asseoir à la table des anges pour y manger le pain sacré. C'est lui qui donne tous ces détails à sa tante, et sa lettre exprime le repentir le plus sincère de sa vie passée. Deux ans après, en 1841, cet officier, ayant appris de sa tante que sa conversion était l'effet des prières de l'Archiconfrérie, vint à Paris nous remercier du bien que nous lui avions procuré, nous parler de son bonheur et nous témoigner sa résolution de persévérer.

Dans les premiers jours de septembre 1839, une

jeune personne se mourait d'une maladie de poitrine; elle habitait la paroisse des Quinze-Vingts, à Paris. Elle approchait de sa fin, et ne voulait point entendre parler de confession. Toutes les sollicitations qu'on lui faisait à cet égard lui inspiraient des terreurs qu'elle ne pouvait surmonter. Un prêtre des Quinze-Vingts était venu inutilement pendant trois jours, il avait dû renoncer à se présenter de nouveau, parce que ses visites ne faisaient qu'affecter la malade et redoubler sa fièvre. Elle était dans un état continuel d'agitation, de terreur et de désespoir; elle allait mourir sans se réconcilier avec Dieu. Une pieuse et charitable dame de son voisinage, qui avait plusieurs fois essayé inutilement de lui faire entendre des conseils salutaires, prend le parti, sans en rien dire à personne, de venir à Notre-Dame-des-Victoires implorer pour cette pauvre enfant la protection du Cœur de Marie. Elle fait offrir le saint sacrifice pour elle, le 3 septembre. Sa charité ne tarde pas à être récompensée. Au moment où la messe commence, la malade, qui ne peut se douter de ce qu'on a fait pour elle, dont rien n'a diminué la malheureuse disposition, la malade demande spontanément un prêtre, se confesse et reçoit la sainte communion avec autant de piété que de joie. Cette bonne dame, après la messe, regagne sa maison; elle a à faire un trajet d'environ une lieue; son cœur pendant la route est continuellement occupé de son pieux désir. Elle arrive auprès de sa malade, la trouve gaie, calme et heureuse. Elle apprend que Marie a comblé tous ses vœux : la pauvre enfant avait déjà reçu les sacrements. Elle nous écrit tout aussitôt pour nous apprendre cette heureuse nouvelle, et nous prier d'en remercier Marie.

Dans une petite ville du diocèse de Versailles habitait un médecin, âgé de 38 ans. Il jouissait de l'estime, de

la confiance et de l'affection de tous ses concitoyens, et il les méritait. Il serait difficile de rencontrer un homme meilleur. Bon époux, bon père, bon ami, bienfaisant, il oubliait le soin de ses intérêts, sacrifiait aux pauvres son temps, son travail, sa santé. Sa modifique fortune appartenait aux indigents, qui jamais ne l'avaient invoqué en vain.

Ce brave homme n'avait aucun principe, aucun sentiment religieux. Né et élevé à une époque malheureuse, on ne lui avait pas appris à connaître Dieu dans son enfance. Livré à l'éducation publique de ce temps dont la corruption a appelé tant de maux sur la France, il s'empoisonna l'esprit par la lecture des livres dits philosophiques. L'impie, l'obscène Voltaire était son auteur de prédilection. D'un cœur excellent, son esprit était gâté. Un orgueil, une vanité philosophiques lui faisaient afficher l'indifférence religieuse et même une incrédulité prononcée. Dans les premiers mois de l'année 1839, il fut attaqué d'une maladie qui devint bientôt sérieuse et finit par devenir assez grave pour faire présager une mort prompte. Cet homme, qui avait l'affection de tout le monde, occupa surtout quelques amis religieux qui tentèrent de lui faire des représentations, de lui donner des conseils chrétiens. Doux par caractère, il les entendit, mais ne se rendit pas. Il répondit qu'il reconnaissait un Être suprême, mais qu'il n'admettait d'autre religion, d'autre Dieu que ceux que lui avait appris *son Voltaire*. Il attendait, disait-il, que le maître de tout décidât de sa vie; il comptait sur sa force pour affronter les horreurs de la mort. Il n'y avait plus rien à faire; son parti était pris. Pendant toute la durée de sa maladie, il n'eut d'autre occupation, d'autre distraction que la lecture de Voltaire et de romans obscènes et si licencieux qu'un

jour quelqu'un, qui lui faisait la lecture, jeta le livre en disant : « *Achèvera ce livre qui voudra ; ce ne sera* « *pas moi. Il me dégoûte ; il est trop ordurier.* » Il ne cherchait de consolation à ses souffrances que dans le souvenir des folies, des désordres de sa jeunesse.

C'est ainsi que le pauvre aveugle s'enfonçait de plus en plus dans l'abîme qui paraissait devoir l'engloutir. Ses amis inquiets et désolés n'osaient plus tenter aucun effort auprès de lui. Ils nous écrivirent pour nous conjurer de le recommander aux prières. Nous le fîmes, et nos prières n'eurent point d'effet. Cependant la maladie minait le malade, et le danger pressant était arrivé. Nous reçûmes le 8 juin une lettre qui nous apprend que son insensibilité impie, son endurcissement vont en augmentant, et que pourtant sa dernière heure approche ; on nous conjure de le recommander de nouveau et d'offrir pour lui le divin sacrifice à l'autel de Marie. Nous le recommandons le dimanche 9, et le lundi 10 nous célébrons les saints mystères à son intention. Quelques heures après, ses amis tentent un denier effort. Il les écoute, et après un moment de réflexion, il leur répond que « *peut-être... peut-être...* « *il serait bon dans son état de se recommander à* « *Dieu.* » Cette réflexion est un premier démenti donné à son orgueil ; elle ouvre la porte à la grâce. Dès ce moment son moral change ; il sollicite les visites des personnes qui lui parlent de religion ; il écoute d'abord avec intérêt, et bientôt avec un sentiment de bonheur qu'il n'avait jamais connu, les paroles de foi et d'espérance qui lui furent adressées par un ami dévoué. Il veut qu'on éloigne de ses yeux les livres infâmes qui ont empoisonné son cœur. « *Otez-les,* dit-il ; *ils ne me* « *conviennent plus ; ils me font mal à voir* » Il appelle

son pasteur, homme vénérable, qui le fortifie, l'entoure de sa charité, et l'amène avec la prudence d'un père à l'accomplissement de tous ses devoirs religieux. Il se confesse le vendredi 14 juin, le lendemain il reçoit l'extrême-onction et le saint viatique. Il était si faible avant et pendant l'administration des sacrements, qu'on ne croyait pas qu'il pût aller jusqu'à la fin de la journée ; mais la joie dont il est rempli, le bonheur qu'il goûte semblent lui rendre des forces. Sa vie, contre toute espérance, est prolongée de huit jours. La bonté divine veut qu'il puisse réparer, effacer pendant ces huit jours par les hommages de la foi, de l'amour, de la confiance, du repentir et de la soumission à la volonté de Dieu, trente-huit années de révolte, d'ingratitude, de haine contre Dieu, de mépris et d'abus de ses grâces. Marie est à son chevet ; elle entretient avec la sollicitude de l'amour cette lueur prête à s'éteindre ; elle arrête le bras de l'ange de la mort, et ne lui permet de frapper que quand elle juge que cette pauvre âme est assez purifiée pour qu'elle puisse la présenter avec confiance au tribunal du terrible et souverain juge. Oh ! que notre néophyte les emploie heureusement et saintement ces huit jours de grâce qui lui sont accordés ! Il cherche des pensées pieuses ; il en occupe sans cesse son esprit ; il en nourrit son cœur ; il se fait lire des traits de la vie des saints, l'abrégé de la doctrine chrétienne ; il veut qu'on lui fasse réciter sans cesse des actes de foi, d'espérance et de charité. Une douce et tendre piété pénètre son cœur ; elle a pour principe et pour fondement l'amour et la plus vive confiance dans la divine miséricorde. Il ne perdra rien de toutes ces grâces ; car il conserve la présence d'esprit la plus complète jusqu'au moment où il dépose son âme (en invoquant les doux noms de

Jésus et de Marie) entre les mains de son Sauveur, le dimanche 23 juin 1839.

Cette conversion fut un sujet de joie et d'édification dans la ville et le pays qui l'environne. Il était connu et aimé de tout le monde. Tous les yeux étaient fixés sur lui, tous les cœurs désiraient que tant de bonnes qualités, tant de vertus ne fussent pas perdues dans l'éternité. Mais il serait bien aveugle celui qui n'attribuerait pas cette conversion à votre miséricordieuse intervention, ô bénigne et toute-puissante Marie; il n'y a que votre amour maternel qui a pu aller chercher cet esprit égaré jusqu'au fond des déserts de l'iniquité, lui seul par sa toute-puissance a pu dans un instant changer ce cœur si profondément descendu dans l'abîme de la corruption et du vice. Nous vous reconnaissons encore à la délicatesse, à la douceur des moyens que votre amour emploie. C'est un esprit orgueilleux, c'est un cœur gangréné par une passion vile et honteuse, mais dominatrice au dernier degré. Saul fut autrefois terrassé sur le chemin de Damas; vous pourriez aussi dans un instant anéantir tous ses préjugés, briser tous ses liens. Mais vous voulez qu'il acquière la grâce de la conversion par le mérite de la docilité qui la prépare. Vous lui suggérez une pensée sage : *peut-être il serait bon de se recommander à Dieu.* Cette pensée captive son esprit, abat son orgueil, et il est dans vos bras maternels.

Un négociant, habitant la province (c'est un homme de 25 à 26 ans), vient à Paris pour affaires. Il a calculé qu'il les terminera le samedi 5 octobre, et il retient sa place aux voitures publiques pour le dimanche 6 au matin, car il a hâte de rentrer chez lui. Ses affaires s'expédient plus promptement qu'il ne l'avait cru. Le samedi matin, étranger à Paris, sans connaissances

qu'il puisse aller voir, il est embarrassé de l'emploi de sa journée. Il prend la résolution de s'amuser. On sait quelle acception a ce mot dans l'esprit et dans la bouche des gens qui sont sans religion et sans mœurs. Il exécute son projet, et se livre pendant toute la journée à toutes sortes de dissolutions. Fatigué, harassé par tous ces excès, mais dévoré par la fièvre qu'ils avaient produite, il courait encore les rues le soir, et cherchait de honteuses occasions. Il est amené sur la place des Petits-Pères sur les huit heures et demie du soir, il voit la porte de l'église, qu'il ne connaît pas, ouverte; il y entre sans savoir pourquoi. Il s'avance, passe devant notre confessionnal, remarque six hommes dans notre chapelle, et parmi eux plusieurs jeunes gens. Il fait cette réflexion : « Tiens! des hommes qui se confessent, « et des jeunes gens! » et il ajoute avec un accent d'indignation et de mépris : « Ah! que c'est bête! » Il avance jusqu'à l'autel du saint Cœur de Marie. L'église était peu éclairée, mais un reflet de lumière se projetait sur l'autel, et lui faisait représenter un tableau qui avait quelque chose de mystérieux. Il est frappé du coup d'œil; il le considère. Pendant qu'il s'occupe ainsi, la pensée des jeunes gens qui se confessent se présente et se représente plusieurs fois à son esprit, et toujours elle est repoussée par cette exclamation : *Que c'est bête!* Cependant cette pensée se présente encore, et elle est accompagnée de ce souvenir : *Je me suis confessé ainsi autrefois.* Grâce divine, vous tournez autour de ce cœur, mais vous êtes repoussée par cette exclamation qui témoigne de son endurcissement dans la révolte : « *Eh! que j'étais bête!* »

O Marie, salut des pécheurs, que va-t-il devenir, ce malheureux? Sortira-t-il de l'église mille fois plus coupable qu'il ne l'était en y entrant? Va-t-il sous vos yeux,

à cette place d'où tant de gémissements, de soupirs, de vœux s'élèvent tous les jours vers vous pour implorer votre compassion en faveur des pécheurs, va-t-il se marquer lui-même du sceau de la réprobation éternelle? C'est vous, Mère de la divine miséricorde, c'est vous qui dirigiez ses pas, pendant que son cœur bouillonnait des désirs les plus infâmes; c'est vous qui l'avez amené près de votre temple. Vous l'avez introduit en votre présence. Oh! Marie, il ne peut pas vous échapper. Vous voulez son salut, c'est une dépouille que vous voulez arracher à l'enfer. Satan vous résiste, levez-vous, puissante souveraine, et terrassez votre ennemi. *Je me confessais autrefois*: cette pensée revient plusieurs fois. A une de ses reprises, son esprit va plus loin; il se dit à lui-même : « J'étais plus heureux que « je ne suis; j'étais tranquille, et aujourd'hui je n'en « puis plus, j'ai la fièvre. Quelle journée j'ai passée! « Je ne pourrais pas recommencer ce que j'ai fait au- « jourd'hui. Si je me confessais? » Cette idée qui s'est présentée brusquement l'effraie; il la repousse, et veut sortir de l'église. Il se lève, mais il croit remarquer dans l'effet de lumière un détail qu'il n'avait point observé; il le considère un instant. Pendant ce temps, la sensation qu'il vient d'éprouver se calme, l'idée se représente. Il se dit : « Je vais me confesser; je serai « plus tranquille. Personne ne me connaît ici; je ne « risque rien. » Il s'approche du confessionnal, et y entre le dernier. La disposition était bien pauvre pour un acte si saint, si important; mais c'est une victoire remportée sur l'orgueil, et c'est déjà une grande grâce. Marie fera le reste, le pauvre pécheur est dans ses mains. La confession était bien difficile à faire; elle paraissait entreprise plutôt par un coup de tête que dans un esprit religieux. Aussi eut-il bien de la peine

à la commencer; sa respiration gonflée, entrecoupée, l'empêcha d'articuler pendant un certain temps. Son cœur s'amollit, les soupirs et les larmes vinrent. Nous ne pouvions douter de leur sincérité. C'était une conversion; l'œuvre de la grâce était manifeste pour nous qui nous occupâmes de lui pendant une heure et demie. Nous lui devions la grâce de la justification; il partait le lendemain à sept heures du matin. Quand nous l'eûmes réconcilié avec Dieu, il ne savait comment témoigner sa reconnaissance; il nous remerciait en sanglotant et versant des larmes. « Que vous m'a-« vez fait de bien! disait-il; que je suis heureux! « Quelle différence entre l'état où je suis, la paix que « je sens en moi, et l'affreux état dans lequel j'étais en « entrant dans cette église! Ah! que j'étais loin de « m'attendre au bonheur qui m'y était préparé, et que « j'étais indigne d'en profiter! Que je suis heureux et « que je remercie Dieu de m'y avoir fait entrer! Com-« ment s'appelle votre église? — Est-ce que vous ne « la connaissez pas? — Je ne l'avais jamais vue. — « C'est Notre-Dame-des-Victoires. — Ah! je ne l'ou-« blierai pas. Elle en a remporté une grande sur mon « orgueil et mes passions. Mon père, vous m'avez dit « que nous comparaîtrons ensemble au tribunal de « Dieu, que vous y rendrez compte des sentiments que « je vous ai témoignés et de mes promesses. Je vous « promets encore d'y être fidèle, et j'espère avec la « grâce de Dieu que votre charité ne se repentira ja-« mais de ce qu'elle a fait pour moi. » Voilà une soirée qui dédommage abondamment de bien des années de peines et d'épreuves. Nous racontions ce fait le troisième dimanche d'octobre, car nous en avions eu la permission, à notre office de l'Archiconfrérie. Il y avait dans notre auditoire un savant étranger à la

France. C'était la seconde fois qu'il y assistait. Il en fut si frappé qu'il nous suivit, après l'office, dans la sacristie, et qu'il nous dit sans préambule : « Monsieur, « j'ai besoin de me confesser, et c'est à vous que je « veux m'adresser. Je désire commencer bientôt. Je ne « pourrai pas demain, mais, de grâce, que ce soit « mardi. » C'est un professeur de haute philosophie et de mathématiques transcendantes, âgé de 54 à 55 ans. Nous ne comptions sur lui que pour le mardi, nous fûmes étonné de le voir venir nous trouver le lundi. Il nous donna la raison de sa visite prématurée. « Depuis hier que je vous ai entendu raconter cette con- « version, j'ai l'esprit dans une grande agitation, et la « conscience très-tourmentée. Je n'y tiens pas, et ne « peux pas attendre à demain. J'ai besoin de me faire « connaître à vous, et de vous demander des conseils. « Je vais vous raconter brièvement mon histoire avant « de vous soumettre ma conscience. J'ai été élevé chré- « tiennement, et j'ai vécu conformément aux principes « de ma première éducation jusqu'à l'âge de 18 ans. « A cet âge quelques lectures philosophiques, les dis- « cours irréligieux, les exemples que j'avais sous les « yeux, les railleries que j'entendais faire des per- « sonnes chrétiennes me donnèrent du respect hu- « main, la crainte de paraître religieux. Les passions « commençaient à m'agiter. Je me livrai entièrement « à la lecture des ouvrages irréligieux. Ils flattèrent « mon orgueil et mes passions ; mon esprit devint in- « dépendant ; je voulus tout juger d'après ma raison. « J'étudiai tous les systèmes des philosophes du dix-hui- « tième siècle. Je pris de chacun d'eux ce qui me con- « venait, et en peu de temps je devins incrédule. Livré « à l'enseignement des mathématiques et de la haute « philosophie, j'endoctrinai mes élèves d'après mes

« idées philosophiques. J'étais dans une erreur et un « aveuglement assez grands pour avoir une espèce de « conviction, et pour me croire de bonne foi. Voilà « quel a été l'état de mon esprit jusqu'à il y a environ « deux ans. Depuis cette dernière époque, des doutes, « des inquiétudes se sont élevés en moi; je n'ai plus « regardé la doctrine que je m'étais faite comme aussi « certaine, ni même comme aussi plausible. Fâché de « cette impression, j'ai cherché en vain à la combat- « tre. Je méditais un voyage en France, et je remis « alors à me fortifier dans ma manière de voir par les « relations que j'aurais à Paris avec les philosophes les « plus célèbres. Arrivé à Paris, j'ai eu ces relations, et, « au lieu de trouver la fin de mes inquiétudes et de « mes doutes dans les conversations que j'ai liées à ce « sujet, les divergences de systèmes que m'ont pré- « sentées les hommes célèbres avec lesquels j'ai con- « féré, les contradictions avec eux-mêmes que j'ai « remarquées en eux n'ont fait qu'augmenter mon « trouble. Je suis entré indifféremment dans plusieurs « églises, et j'ai été frappé du maintien respectueux, « religieux que j'ai remarqué chez tous ceux qui y as- « sistaient. Il m'a paru chez eux le témoignage d'une « haute et profonde conviction. Je suis venu deux fois « dans votre église à l'office du soir, et chaque fois ce « que j'ai vu et entendu m'a touché sensiblement et « m'a fait une profonde impression. Hier, surtout, « cette conversion, dont vous avez rapporté l'histoire, « m'a ému. J'y ai pensé toute la nuit; je n'ai pas cessé « d'en être occupé toute la journée. Cette pensée m'a- « gite et ne me laisse pas de repos; je vois bien que je « ne suis pas dans la bonne voie, et pour y rentrer, je « veux me confesser. »

Cet aveu spontané était bien sincère et bien franc; il

témoignait des premières dispositions du cœur; mais il ne nous parut pas suffisant pour assurer la conversion de notre philosophe. Il n'était que l'effet d'une émotion vive qui avait saisi le cœur, et contre laquelle, après un premier moment de surprise, l'esprit pouvait se révolter. Il était à craindre que cet esprit, habitué depuis plus de trente ans à se créer à lui-même des systèmes anti-religieux, qui avait abjuré la foi et les idées catholiques, n'en eût perdu tout souvenir. Comme il est impossible de plaire à Dieu, si on n'a la foi, et que la première condition exigée, dit saint Paul, de ceux qui veulent s'approcher de Dieu, est de croire qu'il existe, et qu'il récompense ceux qui le cherchent, nous crûmes, avant de céder à son désir, devoir nous assurer de l'état de sa foi. Nous nous aperçûmes facilement, en conversant avec lui, qu'il n'avait que des idées confuses des vérités chrétiennes et mélangées de tous les préjugés dont son esprit avait été travaillé si longtemps.

Nous mîmes entre ses mains le *Triomphe de l'Évangile;* nous l'engageâmes à le lire avec beaucoup de réflexion, et nous ajournâmes après cette lecture tout entretien avec lui. Au bout de dix jours, il revint nous trouver, ses préjugés étaient dissipés, sa foi était éclairée et assurée. Il se rappelait ce qu'il avait su autrefois dans sa jeunesse; alors nous travaillâmes de concert à sa réconciliation avec Dieu. Nous eûmes la consolation de lui donner la sainte communion le jour de la fête de l'Immaculée Conception de Marie. Il était à la sainte table; il sanglotait et versait des larmes. Il a fait part de son changement à plusieurs de ceux dont il avait partagé les erreurs, et les a engagés à lire le livre dans lequel il avait trouvé la lumière qui l'a éclairé.

Un capitaine de l'ancienne garde royale, habitant une

province éloignée, vint passer quelque temps à Paris. Agé de cinquante ans, militaire dès l'âge de dix-huit ans, son enfance et sa première jeunesse s'étaient écoulées pendant ces années malheureuses de notre première révolution, où la religion était proscrite et son culte interdit en France. Son éducation s'était faite dans ces lycées et ces écoles militaires impériales, et nous savons comment y était traitée la religion. Il n'avait point fait de première communion; on ne lui avait donné aucune connaissance de la religion; il n'en avait jamais eu le sentiment. Au sortir de ces établissements, il était entré dans l'état militaire, et là, au milieu de toutes les séductions, des dangers et de la licence des camps, il avait vécu dans cette profession, comme y vivent les hommes qui ne sont retenus par aucun frein religieux. Il ne haïssait ni la religion, ni les prêtres, mais il était à cet égard dans une complète indifférence. Il ne semblait jamais devoir sortir de cet état; mais des affaires l'ayant appelé à Paris, il descendit chez des amis vertueux, religieux. Il y fut bien reçu, il s'y plut. La sagesse, la paix, l'union qui régnaient dans cette famille lui firent impression. Il étudia les caractères de ses amis; il vit qu'il y avait entre eux des oppositions, mais qui s'effaçaient toujours. Il rechercha le principe de cette harmonie qu'il admirait sans pouvoir la comprendre, car il était, lui, impétueux et violent. Il finit par reconnaître que la religion, la piété de ses hôtes, produisaient cet effet qu'il n'avait jamais remarqué ailleurs. Cela lui donna beaucoup à penser. Il regrettait quelquefois, mais ce n'était que des pensées fugitives auxquelles il ne s'arrêtait pas, il regrettait de n'avoir point de religion.

Il était donc dans cette disposition d'esprit, quand une dame de la maison qu'il habitait, voulant se rendre le

145

soir à notre office, le pria de l'y accompagner. Il s'ennuya beaucoup pendant le chant des vêpres, mais le sermon l'intéressa; il fut surtout ému par la recommandation des pécheurs. Le dimanche suivant, il revint, mit beaucoup plus d'intérêt à tout ce qu'il entendit que la première fois, y pensa, vint une, deux fois pendant la semaine, l'après-midi, dans l'église, non pour prier, il ne le savait pas, mais pour réfléchir. Il ne manqua plus à aucun des offices de l'Archiconfrérie pendant un séjour de six mois qu'il fit à Paris. Après le quatrième dimanche, il vint nous trouver, s'expliqua avec nous, nous manifesta le désir ardent qu'il avait de pratiquer la religion, et nous demanda ce qu'il fallait faire. Il s'instruisit à fond des vérités chrétiennes, et ses efforts, sa constance dans cette carrière si nouvelle pour lui, furent récompensés par la sainte communion qu'il eut le bonheur de faire le jour du jeudi-saint 1839. Quand nous prononçâmes les saintes paroles de l'absolution, nous éprouvâmes une surprise qui faillit nous interrompre. Nous entendîmes sangloter cet homme dont la fermeté faisait le caractère principal, et dont la figure avait quelque chose de dur et d'austère : il versait des larmes. Quand notre saint ministère fut accompli, nous lui demandâmes avec inquiétude : « Vous trouvez-vous « incommodé ?—Rassurez-vous, mon père, nous dit-il; « je ne souffre point ; je ne suis qu'heureux. C'est la joie « dont mon cœur est rempli qui fait couler mes larmes. « Je ne me serais jamais fait l'idée de l'abondance des « consolations et des grâces dont Dieu comble ceux qui « reviennent à lui. Religion bienfaisante, que je regrette « de t'avoir connue si tard ! Mon père, je n'oublierai pas « un moment de ma vie le bonheur dont je jouis à pré« sent, et je promets à Dieu et à vous de recourir sou« vent à cette source de bénédictions. » Il est fidèle à sa

promesse ; car, quelques mois après sa conversion, il transporta son domicile à Paris, et depuis dix ans il y mène la vie la plus chrétienne et la plus édifiante.

Nous racontions ce trait de conversion un dimanche au prône de notre grand'messe. Dieu voulut bien se se servir de cette circonstance pour toucher le cœur d'un étranger qui assistait à notre office. Ce récit lui fit une si grande impression, qu'il vint le dimanche au soir nous tronver, nous ouvrir son cœur. Il ne quitta Paris pour retourner dans sa patrie, que quand il eut achevé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu.

Oh ! comme la grâce divine prend toutes les formes, emploie tous les moyens, s'empare de tous les instants, saisit toutes les occasions, comme elle se mesure à notre faiblesse, pour procurer notre sanctification par la conversion de nos cœurs ! Il n'y a pas un moment, un seul instant dans notre vie qui ne pût produire ce bonheur, si nous étions plus dociles et plus vigilants ! Grand Dieu ! vous n'êtes qu'amour et tendresse pour nous ; ah ! que votre miséricorde renouvelle et multiplie en faveur des pauvres pécheurs ces douces émotions, ces vives impressions par lesquelles vous convertissez les cœurs !

Dans le cours du mois de septembre dernier, une sœur du Bon-Secours (garde-malade) vient nous trouver à dix heures et demie du soir ; elle venait du haut de la montagne Sainte-Geneviève, et avait ainsi parcouru un tiers de Paris. C'est celle dont il a déjà été parlé plusieurs fois. Nous fûmes surpris de la voir à une heure si tardive, et nous ne devions pas l'être, car nous n'avions pas oublié que cette charitable fille était venue nous trouver le dimanche 13 mai 1838, second jour où une sédition armée avait éclaté à Paris ; qu'elle avait parcouru à huit heures du soir des quar-

tiers agités; qu'elle s'était exposée à la fusillade pour venir recommander aux prières un malade en danger. Cette fille, en nous abordant, se met à genoux devant nous. C'est nous qui aurions dû le faire devant elle, car c'était la charité personnifiée qui nous visitait. Il s'établit entre nous ce colloque: « Ma fille, que « faites-vous là? relevez-vous. — C'est une âme que « je viens vous demander. Oh! sauvez-la; je ne me « relèverai pas que vous ne m'ayez promis de la sau- « ver. — Ma bonne fille, votre zèle vous égare; je ne « puis rien que prier; mais relevez-vous et dites-moi « de quoi il s'agit. — Il est à l'extrémité, il ne va pas « passer la nuit, et elle versait des larmes. C'est un « jeune homme de vingt-sept ans. Il n'a pas approché « des sacrements, ni de l'église, il n'a pas prié le « bon Dieu depuis sa première communion. Il était « orphelin de bonne heure; c'est un libertin, il meurt « d'épuisement. Il le voit bien; il est furieux, déses- « péré; il ne veut pas entendre parler du bon Dieu; « quand je lui en parle, il jure, il s'emporte. Au mo- « ment de partir, j'ai voulu lui faire faire une petite « prière, il m'a rebutée; il m'a dit de le laisser tran- « quille, qu'il ne voulait pas qu'on l'ennuie de cette « bêtise-là, et il va mourir cette nuit. Quand j'ai vu « cela, j'ai dit: il faut que j'aille à l'Archiconfrérie, et « j'ai pris une voiture. Ah ça! voyons, il faut le sau- « ver, il va mourir cette nuit; et, si vous saviez, il est « bon comme le bon pain, il fait tout ce que je veux, il « n'y a que cela que je ne peux pas obtenir de lui. « Allons, donnez-moi quelques bonnes paroles, que je « m'en retourne vite auprès de lui. N'est-ce pas qu'on « va prier pour lui? — Mais, ma chère fille, c'est « aujourd'hui jeudi, je ne réunirai l'Archiconfrérie « que dimanche, on ne peut le recommander au plus

« tôt que samedi à la messe. — Oh! c'est trop tard, il « est à l'extrémité, il n'ira pas jusqu'à samedi. Il faut « le sauver; on en a sauvé bien d'autres. — Tout « ce que je puis faire dans ce moment, c'est de lui « appliquer le mérite de toutes les prières et bonnes « œuvres qui se font dans l'Archiconfrérie, et je les « offre au très-saint et immaculé Cœur de Marie pour « obtenir sa conversion. Je prierai demain pour lui au « saint sacrifice, et je le recommanderai samedi et « dimanche. — Oh! je suis contente; la sainte Vierge « va le convertir. Donnez-moi, je vous en prie, votre « bénédiction pour lui. — Ma sœur, je ne donne de bé- « nédictions qu'à l'autel, dans la chaire et au confes- « sionnal. — Pourquoi donc? — C'est que je suis là le « ministre de Dieu; partout ailleurs je ne suis qu'un « pauvre homme et un misérable pécheur. — Ça n'y « fait rien, vous êtes toujours le ministre de Dieu; « c'est à lui que je la demande, et c'est par vous qu'il « va me la donner. Vous ne pouvez pas me la refuser. « Cette pauvre âme est en danger, songez donc qu'il « est bien malheureux et bien coupable. » Nous lui donnâmes la bénédiction, et nous avions de la peine de la voir si tard éloignée de son gîte. « Il est plus d'onze « heures; vous avez plus d'une lieue à faire; c'est « une heure dangereuse dans Paris. — Oh! je n'ai « point de peur; le bon Dieu sait pourquoi je suis en « route à cette heure; il me protégera. Je vais dire « mon chapelet dans la voiture; je serai avec la « sainte Vierge, ma bonne Mère me gardera. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à nos lecteurs la simplicité, la vivacité de la foi, l'ardeur de la charité de cette bonne fille; mais nous les prierons de se souvenir que notre divin Jésus nous a dit que, si nous avions une foi vive et brûlante comme le grain

de sénevé, rien ne nous serait impossible et que nous pourrions transporter les montagnes ; que l'apôtre saint Jacques recommande aux fidèles de prier avec une confiance sans bornes dans la miséricordieuse libéralité du Seigneur ; qu'il enseigne que cette confiance est le caractère essentiel à la prière pour être exaucée. Qu'ils se rappellent les magnifiques promesses que le Dieu de vérité a faites à la prière, toutes les richesses de puissance et de vertu qu'il y a attachées. Elle a prié, cette bonne fille, elle a beaucoup, elle a excellemment prié. Elle a prié par ses vœux, par toutes ses pensées, par toutes ses démarches ; elle a prié avec une foi vive, avec une ardente charité, par tous les battements de son cœur. Nous allons voir le triomphe de sa foi et de sa charité. Elle a gagné une âme.

Huit jours après elle nous écrit : « Mon bon père, « vous me donnerez votre bénédiction quand je vous « la demanderai pour des malades. Celle que vous ne « vouliez pas me donner a porté bonheur à mon pau- « vre jeune homme. Quand je rentrai, je m'approchai « de lui, je lui dis comme si je ne m'étais pas souvenue « de ce qu'il m'avait dit avant de partir : Eh bien ! « mon fils, voulez-vous que je vous fasse dire une pe- « tite prière ? Je veux bien, qu'il me dit, doux comme « un agneau. Quand je vis cela, je lui dis : Mon pau- « vre enfant, vous souffrez bien, vous n'avez plus de « forces ; vous savez que vous ne pouvez pas revenir « de là, et vous n'êtes point raisonnable ; vous ne voulez « point revenir au bon Dieu. Qu'est-ce que deviendra « votre pauvre âme ? Vous l'avez bien offensé. Que « vous me faites de peine ! Vous savez pourtant que « je vous aime bien. Vous devriez vous confesser. Il « m'a répondu comme un enfant : Je le veux bien. « J'ai été lui chercher un prêtre tout de suite. Il était

« bien mal. Il s'est bien confessé. Et puis il est devenu « content, doux, patient; il parlait du bon Dieu; il « ne se plaignait plus. Le matin, il me dit qu'il allait « recevoir le bon Dieu, que son confesseur lui avait « promis. Je ne le croyais pas, parce qu'il avait du « délire. Mais quand le confesseur est venu, il n'a « plus eu de délire; il s'est souvenu de tout; il s'est « encore confessé et il a reçu les sacrements avec bien « de la foi et de la dévotion. Oh! qu'il était content! « Depuis ce moment il n'a plus pensé qu'au bon Dieu; « il ne se plaignait plus; il remerciait le bon Dieu de « souffrir, et il le lui offrait pour ses péchés. Il est « mort avant-hier, en disant: Mon Dieu, je vous offre « mes souffrances pour mes péchés, prenez pitié de « mon âme. Il a été enterré hier à Saint-Étienne. « J'irai vous demander votre bénédiction pour tous mes « malades; vous ne me la refuserez pas, mon père: « je vous la ferai bien donner. »

Cette bonne fille semble dans sa simplicité nous attribuer une part dans cette conversion; mais, il ne faut pas nous y tromper, c'est sa foi qui a appelé la grâce et c'est sa charité qui l'a obtenue. Toute-puissante et bénigne Marie, votre cœur tendre et miséricordieux les avait recueillis ces désirs, ces vœux, ces sollicitudes qu'enfantait la charité de cette pieuse âme; vous comptiez tous ses pas. Et quand pour rendre hommage à votre puissance, à votre miséricorde déjà tant de fois si solennellement, si authentiquement témoignées, elle venait demander l'intervention de votre Archiconfrérie auprès de votre Cœur immaculé; vous, à qui on ne peut rien demander en vain, vous prépariez la récompense promise à la foi et à la charité. C'est pendant cette course nocturne qui avait ses dangers, mais que votre servante ne craignait pas, parce

qu'elle avait la confiance que vous étiez avec elle et que vous la garderiez de tout danger; c'est pendant qu'elle vous offrait cette belle prière qui raconte votre gloire et l'amour de votre Fils pour nous, que vous envoyiez l'ange du bon conseil à cette âme si profondément égarée pour la rappeler doucement au bercail du divin Pasteur.

O Marie, ô bonne et la plus excellente des mères, comment vous témoigner notre reconnaissance? Nous n'avons qu'un moyen, c'est de nous livrer sans relâche et de plus en plus au saint attrait que vous avez daigné nous donner, d'intéresser votre cœur en faveur de nos frères coupables. Oh! qu'il est grand le nombre des pécheurs qui ont besoin de votre miséricorde! Donnez-nous-les, tendre et compatissante Marie, donnez-nous-les, pour que nous puissions avec eux vous bénir dans les siècles des siècles.

Mais ce ne sont pas seulement des conversions, des guérisons corporelles que Marie nous octroie, quand nous invoquons sa puissance. Celle qui est le refuge des pécheurs est aussi la consolation des affligés, la force des faibles et le secours tout-puissant des chrétiens. Toutes les misères, toutes les faiblesses, toutes les infirmités de notre nature sont du ressort de sa charité compatissante. On ne l'invoque point en vain dans ces cas si importants et souvent si déterminants pour le salut. Nous pourrions citer en preuve une foule de traits. Nous en donnons un comme exemple.

Une novice, dans une des maisons de religieuses trappistines, sur le point de faire ses vœux, est attaquée de tentations qui paraissent insurmontables: elle est sur le point de renoncer à sa vocation. Ses supérieures qui la jugent appelée à l'état religieux, ont essayé en vain de calmer cette tempête. Tout est inutile,

elles se voient avec douleur forcées de la rendre bientôt au monde où elle se perdra, puisqu'elle y sera hors de la voie où Dieu l'appelle. La maîtresse des novices nous prie au commencement d'octobre de la recommander aux prières. Nous prions, et voici la lettre que cette jeune religieuse nous écrit en date du 2 janvier 1840.

« Mon père, je croirais être ingrate envers la sainte « Vierge, si je ne publiais à sa gloire le double bien- « fait qu'elle vient de m'accorder. C'est au très-saint « et immaculé Cœur de Marie que je dois le bonheur « que je goûte aujourd'hui d'être consacrée à Dieu. « C'est moi qui fus malheureusement tentée de renon- « cer à ma vocation, et qui vous fus recommandée « par mon excellente maîtresse il y a environ deux « mois. Vos saintes prières au tout aimable Cœur de « Marie ont été exaucées. Mes difficultés ont diminué, « et enfin ma volonté s'est soumise avec un grand dé- « sir de me donner à Dieu, ce que j'ai eu le bonheur « de faire le 20 novembre dernier dans la jubilation « de mon cœur. Et mon bonheur est si grand à pré- « sent que je ne pourrais trouver d'expressions pour « vous le peindre, ni témoigner ma reconnaissance à « ma divine libératrice. Car ses bienfaits pour moi « sont immenses.

« Mais une nouvelle faveur que la Mère de miséri- « corde vient de m'accorder et qui met le comble à « ma joie est celle que je vais vous rapporter en dé- « tail.

« Ma mère est venue à ma profession; elle me fit « part de la douleur que lui causait mon père qui, « malade depuis neuf mois d'une maladie de poitrine, « touchait à sa fin; au dire des médecins, et ne vou- « lait entendre parler des sacrements, ni de religion,

« et que ce malheureux père devenait furieux par
« l'excès de ses souffrances. Il jurait, tempêtait; c'é-
« tait effrayant de le voir et de l'entendre : un homme
« qui depuis sa première communion n'avait peut-être
« jamais été à confesse. Jugez de l'excès de ma peine,
« mon père; cependant ma confiance au saint Cœur
« de Marie me consola un peu.

« Je donnai à ma mère la médaille miraculeuse que
« je portais, et qui a été bénite par vous sur l'autel
« de notre auguste Mère, afin qu'elle la mette dans
« ses vêtements sans qu'il le sache. Nous convenons
« que nous allons beaucoup prier. Ma mère partit
« promptement pour se rendre auprès du mourant.
« Elle trouva toute notre famille auprès de mon père,
« comme elle l'en avait priée. Elle leur parle du pro-
« jet de la médaille; ils conviennent ensemble qu'il
« faudrait la lui offrir. Après les premiers bonjours,
« on parle de moi, on fait voir les petits objets de
« piété que ma mère apportait de la Trappe, et enfin
« on lui offre la médaille.

« Oh! triomphe de la protection de Marie! il la
« prend avec reconnaissance; on la lui met au cou,
« il se calme, passe des imprécations à la prière qu'il
« n'interrompit que pour faire de pieuses lectures.
« Trois jours se passèrent ainsi, au bout desquels il
« demanda un prêtre qui arrive à l'instant. Il fait une
« confession générale avec les sentiments d'une grande
« componction et témoigne bien de la joie d'être ré-
« concilié avec son Dieu qu'il eut le bonheur de re-
« cevoir avec les sentiments de la plus tendre dévo-
« tion; puis il ne cesse de parler de Dieu; toute la
« famille fondant en larmes causées par la satisfaction
« d'un tel changement. Le quatrième jour il se trouva
« plus mal, il reçut les derniers sacrements, fit géné-

« reusement à Dieu le sacrifice d'une vie qu'il regretta « de n'avoir employée qu'à l'offenser. Il fit venir près « de lui mon frère, enfant de treize ans, à qui il fit « une exhortation très-touchante, lui recommanda de « vivre en bon chrétien, lui traça un plan de con- « duite comme un bon père, puis lui donna sa béné- « diction et expira en finissant.

« Aidez-nous, mon bon père, à rendre grâces à la « Mère de toute miséricorde. Voilà son ouvrage. La « conversion d'nn homme dont on croyait, pour bien « des motifs, devoir désespérer. »

Ce malade avait été recommandé aux prières quelques semaines auparavant.

La Confrérie du saint Cœur de Marie a été érigée au diocèse de Châlons, dans la paroisse de Vincelles, le 24 novembre dernier, et dans la ville de Montmirail le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception. Ces deux localités étaient loin d'être religieuses. La paroisse de Vincelles, malgré les efforts d'un pasteur zélé, ne comptait pas chaque année plus de dix communions à Pâques. L'érection de la dévotion au saint Cœur de Marie y a déjà opéré un changement remarquable. Le chapelet qu'on récite à la réunion, les instructions que le curé y fait sont fort suivis, et même par les hommes. Et cette paroisse, où il n'y avait antérieurement que dix communions par an, en a compté quatre-vingts depuis le 24 novembre 1839 jusqu'au 6 janvier suivant. Mais c'est surtout à Montmirail que la puissance de la miséricorde de Marie a éclaté d'une manière miraculeuse. L'établissement de la Confrérie s'y fit avec une pompe, un enthousiasme qu'on n'eût pu attendre d'une population dont la masse était froide, indifférente et même irréligieuse. On fit dans l'intérieur de la ville une procession solennelle dans laquelle

2 ov

on porta en triomphe l'image de Marie immaculée. Toute la ville y prit part. Tous les visages rayonnaient d'une joie pieuse. Il semblait que tous les chrétiens avaient attendu ce moment, cette circonstance pour réparer par leur zèle, par les témoignages de leur vénération, de leur dévotion pour Marie tant d'années passées dans l'indifférence et l'oubli de leurs devoirs. Marie ne se montra pas indifférente à ces témoignages de retour; elle accorda des grâces, elle opéra des miracles. Nous l'avions entendu dire, nous demandâmes des détails, et nous nous adressâmes à une personne d'un esprit élevé, droit et judicieux. Voici sa réponse en date du 10 janvier :

« Malgré toute la bonne volonté que j'avais de me « rendre à vos désirs, il m'a été impossible de vous « répondre par le courrier d'hier, comme on me le « demandait de votre part. Je ne connaissais pas les « détails, et je voulais être parfaitement exacte. Je « les ai fait demander à M. le vicaire, qui n'a pu « venir me voir que dans l'après-dîner avec M. le « doyen. Voici textuellement ce qu'ils m'ont dit l'un « et l'autre. Dans une paroisse aux environs de Mont- « mirail, deux familles assez riches et des plus consi- « dérables du village, qui se connaissent, mais ne se « sont point communiqué leurs démarches, ont fait « recommander leurs enfants aux prières de la Con- « frérie, le jour même de son établissement ici, 8 dé- « cembre dernier.

« C'est le père lui-même, affligé des débordements « de son fils, qui, âgé de vingt-deux ans, ayant fait sa « première communion avec ferveur, étant resté fidèle « jusqu'à l'âge de quinze ans, a, depuis cette époque, « tout abandonné et est tombé dans un excès d'incré- « dulité et de libertinage vraiment effrayant; c'est le

« père qui vint le recommander aux prières de la Con-
« frérie de Montmirail, le jour de son établissement,
« pour obtenir sa conversion.

« Le soir même de ce jour, dimanche 8 décembre, « ce jeune homme qui ne se doutait de rien, car le « père avait gardé le plus profond secret sur sa dé- « marche, ce jeune homme sortit comme à l'ordi- « naire, mais avec un air si triste et en même temps « si agité, que son père en fut inquiet. Il rentra très- « promptement, contre sa coutume qui était de passer « hors de la maison la plus grande partie des nuits du « dimanche au lundi. Il ne se montra pas dans sa fa- « mille et fut se coucher. Le lendemain matin son « père fut effrayé de l'altération de ses traits et de son « air hagard, il lui fit toutes sortes de questions sur sa « santé et sur les causes de l'état où il le voyait. Il « paraît qu'il n'avait pas même l'idée que ce fût déjà « un mouvement de la grâce. La journée se passa ainsi « sans qu'on pût en obtenir une parole, sans qu'on « pût lui faire prendre aucune nourriture. Il fut se « coucher de bonne heure. Le père ne savait que pen- « ser et commençait à être très-effrayé, lorsque le « mardi matin 10, de bonne heure, le jeune homme « vint trouver son père, et lui dit d'une voix ef- « frayante : *Mon père, je suis bien malheureux, si vous* « *saviez tout ce que je souffre; voilà trente-six heures* « *que je n'ai pu ni dormir, ni manger. Je suis comme un* « *enragé.* Puis sa voix s'adoucissant un peu, il se jeta « dans les bras de son père en pleurant, et ajouta : *O* « *mon père, que j'ai été heureux jusqu'à quinze ans!* « *mais depuis sept ans, quelle vie! Je n'ai pas eu un* « *moment de tranquillité depuis dimanche soir... Je ne* « *puis plus y tenir; il faut que j'aille trouver M. le curé.* « C'est le même qui lui a fait faire sa première com-

« munion, et qui depuis quinze ans dirige cette pa-
« roisse. Il fut le trouver en effet, et lui dit à peu près
« la même chose et avec la même expression de déses-
« poir qu'à son père.

« Le curé le reçut avec beaucoup de bonté, mais le
« trouva dans un tel état d'agitation et d'exaltation,
« qu'après avoir fait beaucoup d'efforts pour le calmer,
« il tâcha de lui persuader de différer sa confession,
« qu'il demandait avec instance, jusqu'au lendemain
« après la messe. Le jeune homme lui dit alors avec
« énergie, mais avec plus de calme : *Non, je vous en*
« *prie, M. le Curé, confessez-moi tout de suite, je ne*
« *puis plus vivre comme je suis*. Le curé céda alors, lui
« dit de rester quelques instants seul à prier Dieu dans
« sa chambre, qu'il reviendrait dans un quart d'heure
« le confesser ; ce qu'il ne manqua pas de faire, com-
« me vous le pensez bien. Ici il n'y a plus rien à notre
« connaissance ; tout ce que nous savons de plus, c'est
« que le jeune homme retourna chez lui dans un état
« de calme et de bonheur difficile à décrire. Il em-
« brassa son père en fondant en larmes, lui dit jusqu'à
« quel point il était heureux ; que le poids qui l'écrasait
« était entièrement dissipé, qu'il ne se reconnaissait
« pas. Puis quelque temps après il parla sérieusement
« à son père de la nécessité où il croyait être de
« parler à ses amis, de leur dire franchement ce qu'il
« avait fait, et le bien qu'il en éprouvait ; qu'il savait
« bien, et que c'était la plus grande peine qui lui restât,
« qu'il était la cause de la perte de plusieurs qu'il
« avait entraînés comme malgré eux ; qu'il voulait leur
« apprendre que les cinq heures qui s'étaient écoulées
« depuis sa confession étaient les plus heureuses de sa
« vie. Il le fit en effet et sur-le-champ. Aucun n'a
encore suivi son exemple, mais aucun ne s'est per-

« mis la moindre plaisanterie même jusqu'à présent.
« Le jeune homme a poursuivi sa grande affaire, et a
« communié à Noël.

« Voici la seconde conversion. Une mère vraiment
« bonne et pieuse a recommandé aux prières, et tou-
« jours en prenant les précautions du secret, sa fille
« âgée d'environ 19 ans qu'elle avait élevée très-chré-
« tiennement, qui, jusqu'à 15 ou 16 ans, avait été fort
« régulière, retirée et modeste. La jeune personne
« commença à cette époque à se livrer à la dissipation
« et aux plaisirs dangereux qui perdent la jeunesse, et
« avait fini par abandonner tout devoir religieux. Le
« dimanche 22 décembre, pour la première fois depuis
« plus de trois ans, cette jeune fille dit à sa mère qu'elle
« ne sortirait pas, et voulait passer la soirée avec elle.
« La mère surprise et contente ne fit aucune réflexion,
« et accueillit cette proposition comme elle devait
« l'être. Malgré tous ses efforts, la jeune personne pa-
« rut fort triste et parla très-peu. Avant l'heure du
« souper, elle dit qu'elle ne mangerait pas et voulait
« se coucher. La mère y consentit sans réflexion, mais
« non sans quelque inquiétude. Quand elle fut libre,
« environ deux heures après, elle monta dans la cham-
« bre de sa fille pour voir si elle dormait ou si elle
« était malade. Elle la trouva tout habillée, appuyée
« sur une table, sur laquelle elle était presque cou-
« chée, qu'elle avait inondée de larmes et pleurant
« encore beaucoup. Elle lui demande avec la tendresse
« et l'inquiétude d'une mère ce qu'elle a, ce qu'elle
« souffre. *Je ne suis pas malade,* lui répondit-elle,
« *mais je suis bien malheureuse! Il y a trois ans seule-*
« *ment, oh! quelle différence! et je n'ai pas eu un mo-*
« *ment de bonheur depuis! Que j'ai fait de mal et que*
« *j'en ai fait faire! Je ne puis pas le cacher, j'ai gâté et*

« *perdu plusieurs de mes compagnes qui étaient bonnes,*
« *et qui sont maintenant, j'ose le dire, plus corrompues,*
« *et sont allées plus loin que moi. Ma mère, conduis-moi*
« *demain chez M. le curé, je ne puis pas tenir au trouble*
« *et aux remords de ma conscience.* La mère au com-
« ble de ses vœux l'a conduite à M. le curé, où tout
« s'est fait, par la grâce de Dieu, comme on pourrait
« le désirer. Elle a maintenant communié, et est bien
« heureuse et bien contente, ainsi que sa mère. »

Considérons un moment les circonstances de ces deux conversions, remarquons d'abord qu'on ne peut supposer ici l'intervention d'aucune influence; ni l'un ni l'autre n'habitent Montmirail; ils n'ont point partagé l'élan religieux des habitants de cette ville; ils n'ont peut-être pas même su ce qui ce qui s'y passait. S'ils ont connu le but de la fête, il est naturel de croire qu'ils s'en seront moqués, car l'un est un libertin qui fait profession d'impiété, et l'autre est une jeune personne possédée de l'esprit mondain, livrée à une extrême dissipation, qui lui ont fait mépriser, abandonner tout devoir religieux, et nous savons, par une trop commune expérience, que ces funestes dispositions n'engendrent rien autre chose que les désordres les plus affreux du cœur. D'ailleurs, tous les deux ont fait le métier de corrupteurs; c'est le cri de leur conscience qui nous le révèle. C'est en secret qu'on les a recommandés à la miséricorde du Cœur de Marie. Ainsi sous aucun rapport leur esprit n'a pu être frappé, leur cœur n'a pu être préparé.

Cependant le jour même où l'on prie, l'un est abattu, il résiste trente-six heures, mais il cède, car *il n'y peut plus tenir;* l'autre n'est visitée par la grâce de la conversion que quinze jours après, mais ses *coups sont aussi sûrs. Elle ne peut plus tenir aux troubles et aux*

mords de sa conscience. Et tous les deux rendent les âmes, et tous les deux vont chercher et trouver dans te salutaire confession le remède aux maux affreux il les dévorent, la paix, la consolation dont leurs uvres cœurs ont besoin. Ce double changement miculeux est l'effet de la grâce divine qui n'a pas voulu ployer dans cette double circonstance l'intervention s moyens humains, dont Dieu daigne ordinairement e servir dans l'œuvre de la conversion des hommes. e double prodige s'opère dans un pays dont l'irréligion est l'habitude, au moins quant à la masse de ses habitants. Et ne voyez-vous pas que la divine bonté veut ouvrir à tous une voie large, douce et facile à leur conversion, en leur apprenant comment le Cœur de Marie est tendre, puissant et miséricordieux, et combien ont de vertu, de puissance, les vœux, les hommages qu'on lui adresse en faveur des pécheurs? Oui, glorieuse Marie, voilà votre ouvrage; gloire vous soit rendue dans les siècles des siècles! O très-sainte Mère! permettez-nous de vous conjurer de ne pas abandonner ces deux enfants que votre miséricorde vient de ramener au port. Gardez-les pour votre divin Fils, et pour cela serrez-les de plus en plus dans les liens de votre saint amour.

Il faut que j'aille trouver M. le curé. Ma mère, conduisez-moi demain chez M. le curé. Voilà le sceau d'une véritable et sincère conversion; voilà le cri de la foi. C'est qu'il n'y a pas d'autre médecin des âmes que les prêtres, ministres de Jésus-Christ, auxquels seuls ce divin Sauveur a confié le soin de continuer sa mission sur la terre, en leur disant : « Toute puissance « m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Comme « mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez, ensei- « gnez toutes les nations, apprenez-leur à observer

« toutes les choses que je vous ai prescrites; celui qui « vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me « méprise, et celui qui me méprise, méprise mon Père « qui m'a envoyé. Baptisez-les au nom du Père et du « Fils et du Saint-Esprit. Celui qui croira et sera bap- « tisé, sera sauvé; et celui qui ne croira point sera « condamné; il est déjà jugé. Les péchés sont pardon- « nés à ceux à qui vous les pardonnerez, ils sont rete- « nus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Que je suis malheureux! si vous saviez tout ce que je souffre! Depuis sept ans, quelle vie! Oh! mon père, que j'ai été heureux jusqu'à quinze ans! — Je suis bien malheureuse! depuis trois ans seulement, oh! quelle différence! et je n'ai pas eu un moment de bonheur depuis. Jeunes lecteurs, jeunes lectrices, lisez, relisez ces aveux. Oh! mes enfants, qu'il est important pour vous de les bien comprendre et de les méditer! Votre bonheur sur cette terre, votre félicité éternelle y sont attachés. Le monde, ses charmes, ses faux plaisirs, les passions, leurs fantaisies, leurs excès, cette dissipation qui enivre, ne font donc pas le bonheur, ne rendent donc pas heureux. Cependant ils semblaient jouir, un rire continuel était sur leurs lèvres, ils couraient, ils haletaient sans cesse après les plaisirs. Masque, déception, fourberie que tout cela. Ils s'étourdissaient, ils cherchaient à se fuir, parce qu'ils étaient à charge à eux-mêmes.

Le monde, nous dit l'apôtre saint Jean, est tout entier sous l'empire du démon. Il ne respire que le mensonge et la fourberie. Sa prétendue sagesse est l'ennemie de la sagesse divine, nous dit saint Paul. C'est un maître exigeant, impérieux, qui use ses esclaves, et qui les jette à l'écart avec mépris, quand il ne s'en fait fait plus besoin. Les passions sont des tyrans insatia-

les qu'aucun sacrifice ne peut assouvir. Leur effet est de nous dégrader, de nous avilir à nos propres yeux. Elles nous traînent d'excès en excès jusqu'à l'abîme éternel. La dissipation nous enivre, nous dénature, en nous privant de l'exercice de deux des plus beaux dons que le Créateur nous ait accordés; elle éteint en nous la réflexion et le jugement. Le bonheur n'est point là. L'arrêt éternel est prononcé, l'esprit de Dieu nous l'a révélé dans les divines Écritures. *Il n'y a point de paix, il n'y a point de bonheur pour les impies.*

Le bonheur est en nous, chers enfants; il ne faut point l'aller chercher ailleurs. Il consiste dans la paix de la conscience, la joie du cœur et le calme de l'esprit; et ces précieuses impressions ne peuvent être produites que par l'amour, la crainte filiale de Dieu et la fidélité à son service. O vous, jeunes gens, qui avez déjà eu le malheur de boire et peut-être de vous enivrer à cette coupe empoisonnée, tout n'est pas encore perdu pour vous! Rentrez dans vous-mêmes; comparez la triste, la honteuse situation de vos cœurs avec les jours de votre innocence, ces beaux jours où tout était pur et serein en vous. Faites un appel à la miséricordieuse compassion du Cœur immaculé de Marie, il sera entendu. Venez à vos pères, à vos meilleurs, à vos plus sincères amis; venez à nous; nos bras, nos cœurs vous sont ouverts. Nous répandrons dans vos âmes le baume de la miséricorde divine; il en purifiera les souillures, il en guérira les plaies. Nous vous communiquerons cette force divine qui peut seule vous armer et vous rendre victorieux dans les combats qu'il nous faut livrer dans cette vie. O mes bien-aimés! souffrez que je vous presse, que je vous conjure de ne pas tarder à suivre ces conseils salutaires. Rappelez-vous ces cris déchirants que vous venez d'entendre. Vous les pousse-

nos mains leurs hommâges, leurs vœux, leurs suppliques au pied de l'autel du très-saint et immaculé Cœur de Marie dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Il n'y a donc point ici de crainte d'application possible. D'ailleurs l'Esprit saint nous dit dans les divines Écritures, au livre de Tobie, « qu'il y a de l'honneur à découvrir et à publier les œuvres de Dieu, » parce que c'est montrer qu'on est fidèle à lui en rendre la gloire, et qu'une telle révélation ne peut qu'encourager les forts, fortifier les faibles et convertir les pécheurs.

Ce sont des pères, des mères de famille chrétiens qui gémissent sur l'impiété de leurs enfants, sur l'inconduite, le libertinage qui en sont les conséquences nécessaires. On pressent tout ce que des pères et mères chrétiens peuvent exprimer en pareil cas. Ce sont de pieux jeunes gens, véritables anges gardiens des jeunes gens de leur âge, qu'ils voient avec un religieux effroi se livrer à la dissipation, s'éloigner de leurs devoirs, ou s'enfoncer dans les abîmes du vice; qui prient qu'on tende une main secourable à ces pauvres aveugles, qui demandent qu'on les recommande à la miséricorde du Cœur de Marie. Leurs lettres respirent cette chaleur de la charité et du sentiment chrétien qui n'appartiennent qu'aux cœurs purs que le vice n'a ni glacés, ni flétris. Ce sont des veuves, des mères désolées, à qui on a tout ravi, qui prient pour leurs spoliateurs. « Monsieur, je « recommande à vos charitables prières un homme « qui m'a fait un mal immense et qu'il ne peut pas « réparer. Il était l'ami de mon mari dont la mort m'a « rendue veuve avec la charge de quatre petits enfants. « Il a abusé de la confiance de mon mari, de ma cré- « dulité. Mon mari, en mourant, lui a confié le soin de « notre fortune qui était en capitaux assez considéra-

« bles pour nous suffire et placer avantageusement
« mes enfants. Il nous a dépouillés de tout, et a fini par
« perdre au jeu notre avoir et le sien. Je suis obligée
« de travailler pour élever mes enfants. Je lui par-
« donne tous les jours le mal qu'il m'a fait; je prie
« Dieu pour lui. Il ne peut me rien rendre; mon sacri-
« fice est fait. Mais son âme qui a coûté le sang de
« Jésus-Christ, ah! qu'elle ne soit pas perdue! de
« grâce, recommandez-la au très-saint Cœur de Marie;
« veuillez lui dire que c'est en mon nom, et priez
« long-temps pour lui. »

C'est un militaire, un officier de l'armée française, qui nous écrit : « Monsieur, je vous prie d'implorer
« auprès du Cœur de Marie la grâce de la conversion
« d'un jeune officier de 27 ans. Nous avons été enne-
« mis, Monsieur, et ennemis acharnés. Notre haine
« mutuelle s'est produite par tous les mauvais services
« que nous nous sommes mutuellement rendus. Intri-
« gues, médisances, calomnies même, rien n'a été
« épargné pendant plusieurs années. Ayant eu le bon-
« heur de me convertir il y a six mois, j'ai eu le plus
« grand désir de réparer l'injure que j'ai faite à Dieu
« par ma conduite, et le mal que j'ai fait à mon frère.
« Je désire avec ardeur qu'il jouisse de la paix, du
« bonheur que je goûte depuis ma conversion. Aidez-
« moi, je vous prie, Monsieur, et ayez la charité de
« prier et de faire prier beaucoup votre Archiconfré-
« rie pour lui, car il est dans un grand danger de se
« perdre. »

Ce sont des enfants qui implorent de la bonté, de la tendresse du Cœur de Marie le don de la foi, la grâce de la pratique de la religion pour un père, pour une mère tendrement chéris; et tout ce que la foi, la piété, le respect et la tendresse de l'amour peuvent

« toutes les choses que je vous ai prescrites; celui qui « vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me « méprise, et celui qui me méprise, méprise mon Père « qui m'a envoyé. Baptisez-les au nom du Père et du « Fils et du Saint-Esprit. Celui qui croira et sera bap- « tisé, sera sauvé; et celui qui ne croira point sera « condamné; il est déjà jugé. Les péchés sont pardon- « nés à ceux à qui vous les pardonnerez, ils sont rete- « nus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Que je suis malheureux! si vous saviez tout ce que je souffre! Depuis sept ans, quelle vie! Oh! mon père, que j'ai été heureux jusqu'à quinze ans! — Je suis bien malheureuse! depuis trois ans seulement, oh! quelle différence! et je n'ai pas eu un moment de bonheur depuis. Jeunes lecteurs, jeunes lectrices, lisez, relisez ces aveux. Oh! mes enfants, qu'il est important pour vous de les bien comprendre et de les méditer! Votre bonheur sur cette terre, votre félicité éternelle y sont attachés. Le monde, ses charmes, ses faux plaisirs, les passions, leurs fantaisies, leurs excès, cette dissipation qui enivre, ne font donc pas le bonheur, ne rendent donc pas heureux. Cependant ils semblaient jouir, un rire continuel était sur leurs lèvres, ils couraient, ils haletaient sans cesse après les plaisirs. Masque, déception, fourberie que tout cela. Ils s'étourdissaient, ils cherchaient à se fuir, parce qu'ils étaient à charge à eux-mêmes.

Le monde, nous dit l'apôtre saint Jean, est tout entier sous l'empire du démon. Il ne respire que le mensonge et la fourberie. Sa prétendue sagesse est l'ennemie de la sagesse divine, nous dit saint Paul. C'est un maître exigeant, impérieux, qui use ses esclaves, et qui les jette à l'écart avec mépris, quand il ne s'en fait fait plus besoin. Les passions sont des tyrans insatia-

bles qu'aucun sacrifice ne peut assouvir. Leur effet est de nous dégrader, de nous avilir à nos propres yeux. Elles nous traînent d'excès en excès jusqu'à l'abîme éternel. La dissipation nous enivre, nous dénature, en nous privant de l'exercice de deux des plus beaux dons que le Créateur nous ait accordés; elle éteint en nous la réflexion et le jugement. Le bonheur n'est point là. L'arrêt éternel est prononcé, l'esprit de Dieu nous l'a révélé dans les divines Écritures. *Il n'y a point de paix, il n'y a point de bonheur pour les impies.*

Le bonheur est en nous, chers enfants; il ne faut point l'aller chercher ailleurs. Il consiste dans la paix de la conscience, la joie du cœur et le calme de l'esprit; et ces précieuses impressions ne peuvent être produites que par l'amour, la crainte filiale de Dieu et la fidélité à son service. O vous, jeunes gens, qui avez déjà eu le malheur de boire et peut-être de vous enivrer à cette coupe empoisonnée, tout n'est pas encore perdu pour vous! Rentrez dans vous-mêmes; comparez la triste, la honteuse situation de vos cœurs avec les jours de votre innocence, ces beaux jours où tout était pur et serein en vous. Faites un appel à la miséricordieuse compassion du Cœur immaculé de Marie, il sera entendu. Venez à vos pères, à vos meilleurs, à vos plus sincères amis; venez à nous; nos bras, nos cœurs vous sont ouverts. Nous répandrons dans vos âmes le baume de la miséricorde divine; il en purifiera les souillures, il en guérira les plaies. Nous vous communiquerons cette force divine qui peut seule vous armer et vous rendre victorieux dans les combats qu'il nous faut livrer dans cette vie. O mes bien-aimés! souffrez que je vous presse, que je vous conjure de ne pas tarder à suivre ces conseils salutaires. Rappelez-vous ces cris déchirants que vous venez d'entendre. Vous les pousse-

rez un jour, et peut-être inutilement; et qu'ils seraient cruels si vous refusiez d'entendre la voix de la miséricorde divine qui vous appelle aujourd'hui !

Et vous que le souffle impur du monde et des passions n'a pas flétris, chers enfants, notre joie, notre consolation, notre espérance, rappelez-vous ces cris déchirants; épargnez-vous le malheur de les produire un jour; marchez d'un pas ferme dans la voie où la grâce vous a maintenus. Pour cela, mettez votre innocence sous la garde de Marie; accourez dans l'asile de son Cœur très-saint et immaculé, c'est là votre refuge; vous puiserez, dans ce trésor des richesses et des miséricordes divines, toutes les grâces dont vous avez besoin. Considérez souvent, chers enfants, qu'il y a une voie large et très-fréquentée; ses bords sont couverts de fleurs qui cachent des précipices; mais n'oubliez pas que Jésus-Christ vous avertit dans son Évangile qu'elle conduit à la mort et à la mort éternelle.

Le curé d'une paroisse du diocèse du Puy a établi la Confrérie dans son église; il nous a recommandé trois pécheurs. Quelques semaines après il nous écrit la lettre suivante :

« Je voudrais être tout cœur pour remercier digne-
« ment le Seigneur qui, du haut des cieux, a daigné se
« souvenir de nous et jeter un regard miséricordieux
« sur notre grande misère. Il a fait de grandes choses
« en moi le Tout-Puissant, s'écria, dans les transports
« de sa reconnaissance, la Vierge immaculée, notre
« bonne mère. Ses enfants répètent : Par elle il a fait
« des merveilles en notre faveur. Et moi je joindrai
« ma voix à la leur pour publier les miséricordes di-
« vines et la puissance de Marie.

« Des trois malades que j'ai recommandés à vos
« prières, l'un a reçu le saint Viatique avec des dé-

« monstrations de sentiments d'amour et de recon-
« naissance auxquels je ne m'attendais guère. L'autre
« s'est déjà confessé, et le troisième m'a témoigné le
« désir de se réconcilier avec Dieu. Jamais je n'ai été
« si pressé de porter le bon Dieu aux malades; on me
« rend responsable du moindre délai, et avant l'Im-
« maculée Conception on ne m'en parlait pas. Écou-
« tez encore pour la gloire de Marie et pour votre joie.
« Le jour que j'érigeai la Confrérie du saint et imma-
« culé Cœur de Marie, la danse, autrefois la vie de ma
« paroisse, a entièrement cessé. Le joueur de violon,
« qui avait tenu bon jusque-là contre toutes mes re-
« présentations, est réduit à aller chercher des prati-
« ques dans un hameau voisin qui n'est pas de ma pa-
« roisse. Je ne compte dans mon village que quatre ou
« cinq demoiselles qui ne se sont point encore rendues
« à Dieu. Toutes les autres sont, par leur piété et leur
« conduite, l'édification des habitants. »

Le curé d'une ville du diocèse d'Agen, où la Confrérie n'est pas encore érigée, nous écrit en date du 6 janvier :

« C'est assez vous exprimer le bonheur des habitants
« de *** que de vous dire : Ici se réalise à la lettre ce
« qui a eu lieu dans tous les endroits où l'Archicon-
« frérie a été connue. Depuis le 16 décembre que je
« vous écrivis pour vous prier de m'inscrire sur votre
« registre avec sept ou huit autres noms, des choses
« prodigieuses ont été remarquées ici. Et les postu-
« lants dont je vous envoie les noms ci-dessous in-
« scrits éprouvent déjà par avance les faveurs de Marie
« et tiennent le même langage. *Je ne sais*, m'ont dit
« plusieurs personnes, *quel changement s'est opéré en*
« *moi. J'étais impatient, colère, troublé, froid, languis-*
« *sant, et aujourd'hui on me passerait sur le ventre,*

« *que je prierais pour mes ennemis. Tout me contente.*
« *Et moi*, me disait une dame, *j'éprouve un change-*
« *ment en moi; je suis plus patiente, plus douce. Mon*
« *mari, qui n'était pas trop dévot, va à présent à la*
« *messe tous les matins; mes enfants me paraissent plus*
« *dociles, plus obéissants.* »

« Et moi-même, à qui pourrais-je attribuer, sinon à
« Marie, le changement qui s'est opéré en moi! Depuis
« que je suis membre de l'Archiconfrérie, je ne recon-
« nais plus en moi cette impétuosité, cette impatience
« naturelles dont je gémissais et que j'apportais tou-
« jours là où il ne faut employer que la douceur. Que
« de personnes qui m'inquiétaient par leur incon-
« stance, me viennent aujourd'hui édifier par leurs
« larmes, et me forcent doucement par leur conduite
« à leur ouvrir les portes du ciel, à leur donner le
« pain des anges. O la sainte invention! O la puissante
« ressource que l'Archiconfrérie! Il suffit d'en parler
« pour allumer dans des cœurs glacés un feu consu-
« mant. Deux demoiselles me priaient de les inscrire.
« Pour leur faire apprécier ce bonheur, je leur disais
« qu'il fallait se convertir pour se mettre en état de
« demander la conversion des autres, que plus tard....
« En même temps je leur développais ce que j'avais lu
« dans le *Manuel*. Réellement, comme ces disciples
« d'Emmaüs, leurs cœurs s'enflammaient en m'écou-
« tant, leurs paroles étaient des désirs ardents. Oui,
« *je me corrigerai, je vous le promets*. Elles ont tenu
« parole toutes deux, et ont eu le bonheur de commu-
« nier dimanche.

« Je viens de faire le catéchisme, j'y ai parlé de l'Ar-
« chiconfrérie. Les enfants écoutaient et étaient tout
« de feu. Quand il a été fini, un jeune homme de 14
« ans a couru après moi dans la rue et m'a dit qu'il

« était jureur, et qu'il me priait de l'inscrire pour que « la bonne Vierge lui fasse la grâce de bien se convertir. Son ingénuité, sa sincérité avaient quelque chose « de ravissant à voir. »

La vue du serpent d'airain dans le désert suffisait pour guérir les Israélites des plaies que leur avait faites la morsure des serpents. Et le seul désir de se consacrer à Marie, la douce pensée de son très-saint et immaculé Cœur suffisent pour changer les cœurs, pour leur donner la force nécessaire pour combattre et mettre en fuite le serpent infernal. O Marie, que vous êtes puissante !

Dans les recómmandations hebdomadaires que nous faisons, nous comprenons souvent des paroisses pour lesquelles leurs pasteurs, et quelquefois des personnes pieuses et charitables, nous demandent de prier. Marie a daigné souvent exaucer nos vœux. Le curé d'un des diocèses de la Lorraine nous écrivait le 29 octobre 1839 :

« S'il suffit d'être malheureux pour avoir part aux « prières que votre Confrérie adresse au saint Cœur de « Marie, je puis vous les demander avec confiance. La « paroisse dont je suis curé depuis dix ans, ayant été « privée de tout secours religieux pendant quarante « ans, était tombée dans un tel état d'indifférence qu'on « faisait le mal avec autant de simplicité et de bonne « foi qu'on peut en mettre à l'action la plus indifférente. Comme ces bonnes gens n'avaient pas de haine « contre la religion, je croyais qu'il serait facile, en les « instruisant, de leur faire quitter leurs mauvaises habitudes. La grâce, il est vrai, y a déjà fait diverses « conquêtes, mais le grand nombre reste toujours. J'ai « trop compté sans doute sur les moyens naturels. « Quoique depuis quelques années on assiste exactement aux offices, on écoute avec intérêt les instruc-

« tions, rien n'est capable de faire tomber le bandeau
« fatal. Cependant ils ne sont pas méchants ; oh ! non,
« ils ne sont que malheureux. Ils sont dignes, oui, ils
« sont dignes de la compassion de Marie ; d'autant plus
« dignes que Marie, en faisant la conquête de ma pa-
« roisse, ne ferait que rentrer dans ses droits, car il y
« a une centaine d'années elle n'était connue que sous
« le nom de *Village de la Vierge.* »

Nous remplissons les vues de ce vénérable pasteur, et le 16 décembre suivant il nous écrit une seconde lettre :

« Par le changement que je remarque dans les dis-
« positions de mes paroissiens, je ne doute pas que vous
« ne m'ayez accordé la grâce que je vous ai demandée
« vers la fête de tous les saints, de faire prier pour nous
« le saint Cœur de Marie. Elle a eu pitié de nous. La
« grâce remue les consciences, mais elle n'a pas encore
« remporté la victoire. Comme la persévérance dans la
« prière est sûre de triompher, et que d'ailleurs les
« jours qui précéderont la fête de Noël doivent être dé-
« cisifs, je viens vous supplier de renouveler vos prières
« dimanche prochain. »

Par ces traits, et des milliers d'autres que nous ne rapportons pas, qui arrivent dans toutes les localités où l'Archiconfrérie est établie, et aussi dans les autres lieux d'où on l'invoque, il est évident que toutes nos misères spirituelles et corporelles sont du ressort de la charité de cette Mère de grâces et de bénédictions, et qu'il suffit d'implorer son secours pour en ressentir tout aussitôt la bénigne et salutaire influence.

Eh bien ! si on ne savait que ce que nous venons de rapporter, et tous les autres faits du même genre et qui leur sont analogues, on ne connaîtrait encore qu'imparfaitement les précieux effets qu'ont produits et la dévotion au saint et immaculé Cœur de Marie, et l'éta-

blissement de l'Archiconfrérie qui la propage. Nous voulons parler des sentiments vertueux qu'elles inspirent et dont nous sommes le confident par la correspondance qui nous met en rapport et nous lie avec tous les membres de cette sainte association. Que de douces larmes nous a souvent fait verser cette correspondance! Que de tendres, de pieux sentiments elle a excités dans notre cœur! Comme elle dilatait en nous la charité, la compassion pour les maux, les chagrins de nos frères! Si elle nous mettait en partage de leurs souffrances, de leurs douleurs, en nous identifiant avec eux, l'espérance, la douce confiance que Marie les regarderait en pitié, les soulagerait, était un baume consolateur dont il nous semblait que leurs cœurs malades ressentaient déjà la salutaire impression. Quelle vive et douce joie remplissait notre cœur, et comme il était tendre l'hommage de notre reconnaissance offert à Dieu et à Marie, quand une heureuse lettre venait nous apprendre la guérison d'un malade, la conversion d'un pécheur! A quelles sublimes pensées notre esprit s'élevait sur la grandeur, la gloire et la sainteté de la religion divine qui peut seule présenter de tels remèdes aux maux de l'humanité et sur la dignité du saint ministère qui seul peut en faire l'application!

Nous allons mettre nos lecteurs dans le cas de goûter quelques-unes de ces saintes jouissances, en mettant sous leurs yeux des extraits de cette correspondance. Nous y avons bien réfléchi, et nous ne craignons pas que les esprits les plus difficiles, les plus susceptibles, puissent nous accuser d'indiscrétion. Nous sommes dans la position la plus exceptionnelle, unique même. On nous écrit des quatre parties du monde. Ce n'est pas seulement la France, mais l'Amérique, l'Afrique, les îles de l'Asie et l'Europe tout entière qui déposent par

nos mains leurs hommâges, leurs vœux, leurs suppliques au pied de l'autel du très-saint et immaculé Cœur de Marie dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Il n'y a donc point ici de crainte d'application possible. D'ailleurs l'Esprit saint nous dit dans les divines Écritures, au livre de Tobie, « qu'il y a de l'honneur à découvrir et à publier les œuvres de Dieu, » parce que c'est montrer qu'on est fidèle à lui en rendre la gloire, et qu'une telle révélation ne peut qu'encourager les forts, fortifier les faibles et convertir les pécheurs.

Ce sont des pères, des mères de famille chrétiens qui gémissent sur l'impiété de leurs enfants, sur l'inconduite, le libertinage qui en sont les conséquences nécessaires. On pressent tout ce que des pères et mères chrétiens peuvent exprimer en pareil cas. Ce sont de pieux jeunes gens, véritables anges gardiens des jeunes gens de leur âge, qu'ils voient avec un religieux effroi se livrer à la dissipation, s'éloigner de leurs devoirs, ou s'enfoncer dans les abîmes du vice; qui prient qu'on tende une main secourable à ces pauvres aveugles, qui demandent qu'on les recommande à la miséricorde du Cœur de Marie. Leurs lettres respirent cette chaleur de la charité et du sentiment chrétien qui n'appartiennent qu'aux cœurs purs que le vice n'a ni glacés, ni flétris. Ce sont des veuves, des mères désolées, à qui on a tout ravi, qui prient pour leurs spoliateurs. « Monsieur, je « recommande à vos charitables prières un homme « qui m'a fait un mal immense et qu'il ne peut pas « réparer. Il était l'ami de mon mari dont la mort m'a « rendue veuve avec la charge de quatre petits enfants. « Il a abusé de la confiance de mon mari, de ma cré-« dulité. Mon mari, en mourant, lui a confié le soin de « notre fortune qui était en capitaux assez considéra-

« bles pour nous suffire et placer avantageusement « mes enfants. Il nous a dépouillés de tout, et a fini par « perdre au jeu notre avoir et le sien. Je suis obligée « de travailler pour élever mes enfants. Je lui par- « donne tous les jours le mal qu'il m'a fait ; je prie « Dieu pour lui. Il ne peut me rien rendre ; mon sacri- « fice est fait. Mais son âme qui a coûté le sang de « Jésus-Christ, ah ! qu'elle ne soit pas perdue ! de « grâce, recommandez-la au très-saint Cœur de Marie ; « veuillez lui dire que c'est en mon nom, et priez « long-temps pour lui. »

C'est un militaire, un officier de l'armée française, qui nous écrit : « Monsieur, je vous prie d'implorer « auprès du Cœur de Marie la grâce de la conversion « d'un jeune officier de 27 ans. Nous avons été enne- « mis, Monsieur, et ennemis acharnés. Notre haine « mutuelle s'est produite par tous les mauvais services « que nous nous sommes mutuellement rendus. Intri- « gues, médisances, calomnies même, rien n'a été « épargné pendant plusieurs années. Ayant eu le bon- « heur de me convertir il y a six mois, j'ai eu le plus « grand désir de réparer l'injure que j'ai faite à Dieu « par ma conduite, et le mal que j'ai fait à mon frère. « Je désire avec ardeur qu'il jouisse de la paix, du « bonheur que je goûte depuis ma conversion. Aidez- « moi, je vous prie, Monsieur, et ayez la charité de « prier et de faire prier beaucoup votre Archiconfré- « rie pour lui, car il est dans un grand danger de se « perdre. »

Ce sont des enfants qui implorent de la bonté, de la tendresse du Cœur de Marie le don de la foi, la grâce de la pratique de la religion pour un père, pour une mère tendrement chéris ; et tout ce que la foi, la piété, le respect et la tendresse de l'amour peuvent

inspirer de sentiment, est exprimé dans ces lettres.

Un jeune homme de vingt ans, qui termine son éducation dans une maison ecclésiastique, nous écrit : « Oh ! Monsieur, je bénis la divine bonté de la conso« lation qu'elle vient de répandre dans mon cœur. « Vous avez eu la bonté d'envoyer votre *Manuel* dans « notre pensionnat, et nos bons maîtres nous l'ont « fait connaître. Je ne pourrais vous exprimer suffi« samment les sentiments d'espoir, de douce con« fiance, de consolation et de joie dont mon cœur a « été pénétré au récit des traits de l'ineffable miséri« corde dont Marie daigne user envers les pécheurs. « Depuis ce moment je n'ai qu'un désir, qu'une pen« sée ; elle me porte à me mettre au nombre des sup« pliants auprès du Cœur de la tendre Marie. C'est « mon père et le meilleur des pères sur lequel je dé« sire appeler la protection bénigne et toute-puissante « du Cœur de l'incomparable Marie.

« Fils unique, privé de ma mère que je n'ai jamais « connue, je n'ai eu rien à regretter de cette perte. « J'ai constamment trouvé dans l'amour de mon père « toute la tendresse d'une mère. Il s'est fait ma mère « par les tendres soins dont il a choyé mon enfance « délicate et maladive ; il m'a donné bien des fois la « vie. Excellent père, il est ami fidèle et dévoué, gé« néreux, compatissant, bienfaisant ; il va au devant « de tous les besoins, de tous les maux qu'il peut sou« lager. Il a toutes les vertus humaines ; une seule « lui manque, c'est l'essentielle. Mon bon père n'a pas « de foi ; il ne pratique aucune religion ; il ne connaît « pas le Dieu qui l'a fait si bon. Oh ! Monsieur, depuis « que, par une éducation chrétienne, j'ai appris ce « qu'est un père à un fils chrétien ; depuis que la reli« gion a sanctifié, étendu mon amour filial, je sens

« bien mieux ce que je dois à un si excellent père. Il a « consacré son existence à ma vie et à mon bonheur; « je lui dévoue la mienne; il a concentré en moi toutes « ses affections, toute sa tendresse, mais je ne puis pas « le rendre parfaitement heureux, et c'est un bonheur « parfait que mon cœur veut obtenir et procurer à « mon père; et ce bonheur, je le sens, et je le sais « par expérience, n'a point d'autre principe que la foi, « et ne se trouve que dans la pratique de cette religion « divine, qui seule peut calmer et sanctifier les maux « inséparables de la vie. Et puis l'éternité! ah! Mon- « sieur, cette pensée me fait frémir; l'éternité, au « bonheur de laquelle ne peuvent prétendre que ceux « qui auront connu, aimé et servi Dieu pendant leur « pèlerinage ici-bas. Monsieur, recommandez l'âme « de mon père, mettez-la devant le Cœur de Marie, « priez-la de faire jaillir de cette mine des miséri- « cordes divines un rayon de lumière, qui éclaire son « intelligence, qui transforme son cœur et le consacre « à Dieu. Voilà la grande grâce que j'implore de la « miséricorde divine. Sans elle je ne puis être heu- « reux. Je la demande à genoux, prosterné devant « Marie par les ineffables mérites de son très-saint et « immaculé Cœur. La mère des miséricordes, qui m'a « honoré de la glorieuse qualité de son enfant, ne peut « pas être insensible à mes vœux, surtout si vous vou- « lez bien, vous son serviteur, les lui présenter vous- « même et les faire appuyer par les prières de toute « votre sainte Archiconfrérie. Je ne vous parle pas de « reconnaissance, je ne saurais pas l'exprimer, mais je « vous prie de me permettre de vous dire que votre « nom, votre souvenir seront gravés en caractères in- « effaçables dans mon cœur; que vous serez mon bien- « faiteur le plus puissant, mon ami le plus sincère, et

« que je vous regarderai et vous aimerai comme un « second père. »

Quels sont les parents qui pourraient désirer à leurs fils d'autres sentiments? Ah! qu'ils pensent bien que l'éducation chrétienne peut seule les produire. Persévérez, vertueux jeune homme, fils religieux, persévérez dans ces précieux sentiments, et, après Marie, vous serez le sauveur de votre père.

Ce sont encore de petits enfants qui expriment des sentiments exquis dans un langage naïf et enfantin. Une petite fille de douze ans nous écrit : « Monsieur « le curé, j'ai fait ma première communion diman- « che, je suis bien heureuse et bien contente; mais « j'ai un grand chagrin : papa n'a pas de religion du « tout; il ne va point à la messe le dimanche; il ne « prie point le bon Dieu le matin et le soir. Si vous « saviez comme ça me fait de la peine de le voir se « lever et se coucher comme ça! Je me dis, il est « pourtant l'enfant du bon Dieu, et il ne lui dit jamais « rien; sûrement qu'il ne l'aime pas. Oh! que j'ai « grand'peur que le bon Dieu le punisse! Avec cela « qu'il n'est pas fort, qu'il est obligé de se fatiguer « beaucoup tous les jours par son travail, et qu'il a « quelquefois la fièvre et des faiblesses. S'il mourait « comme ça; oh! qu'il serait malheureux et pour « toujours! Ces pensées-là me font bien de la peine, « parce que j'aime bien mon papa et le bon Dieu aussi « encore davantage, et que je sais bien qu'il est mé- « content quand on n'a pas de religion. J'ai bien prié « le bon Dieu pour lui dimanche, je lui ai offert ma « communion; eh bien! le soir il n'a pas prié le bon « Dieu. Quand je vis cela, j'en pleurai dans mon lit, « et il n'est pas du tout changé. Je vous dis tout cela « pour que vous vous intéressiez bien à lui. Je vais

« encore prier et toujours. On dit que la sainte Vierge « fait de grands miracles pour les pécheurs par l'Ar- « chiconfrérie; on m'en a cité des exemples qui m'ont « bien réjouie; c'est pourquoi je vous prie bien de « prier l'Archiconfrérie, pour qu'elle prie le saint « Cœur de Marie de convertir mon papa; oh! que je « serais contente! et je vous prie aussi de prier beau- « coup pour lui, surtout quand vous direz la messe. « J'espère que nous le gagnerons, je vous l'écrirai tout « de suite. »

Un petit garçon âgé de douze ans nous écrit de cinquante lieues : « Monsieur le curé, j'ai lu votre *Manuel*, « et j'ai vu les conversions que le saint Cœur de Marie « a opérées dans votre église. Je voudrais bien être « dans l'Archiconfrérie, mais je n'ai pas encore fait « ma première communion; il faudra sans doute at- « tendre après; cela ne sera pas long, car j'aurai le « bonheur de la faire dimanche prochain; mais ce « que je ne peux pas attendre à faire, c'est de recom- « mander ma bonne maman aux prières de l'Archi- « confrérie. Monsieur, elle est bien bonne, elle m'aime « beaucoup, mais elle n'a pas de religion; elle a « soixante-dix-huit ans, elle est infirme, et nous « avons beaucoup de morts subites dans la ville. Il y a « cinquante ans qu'elle n'a été à confessé; on n'ose plus « lui en parler, parce qu'elle a rebuté de mauvaise « humeur ceux qui lui en parlaient. Je pense qu'il n'y « a que la grâce qui puisse la ramener, et la grâce on ne « l'obtient que par la prière. Je prie depuis près de deux « ans; j'ai fait la résolution d'offrir ma première com- « munion pour elle, et de dire à Notre-Seigneur Jésus- « Christ, dès qu'il sera entré dans mon cœur : Mon « Sauveur, convertissez ma bonne maman, et donnez- « lui bientôt le bonheur que vous m'accordez aujour-

« d'hui. Il y a quelque chose en moi qui me dit que « j'obtiendrai ce jour-là. J'espère; mais pour être plus « sûr, je vous prie, Monsieur, de la recommander aux « prières de l'Archiconfrérie; ce sera un peu tard, car « vous ne faites vos prières qu'à sept heures du soir, « et j'aurai fait ma première communion le matin. « Ayez toujours la complaisance de faire prier; la « sainte Vierge sait bien quelle est mon intention. »

Nous écrivîmes à ce pieux enfant de se faire inscrire tout de suite dans une Confrérie du saint Cœur de Marie, qui venait de s'établir dans sa ville, d'y recommander sa bonne maman aux prières. Il le fit, et ses vœux furent comblés. Le directeur de la Confrérie nous apprit que, le lendemain de la première communion, cette dame fut chercher d'elle-même dans le sacrement de pénitence la grâce dont elle était éloignée depuis cinquante ans.

Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus édifiant, ce sont des lettres que nous écrivent les pécheurs eux-mêmes. Des hommes, des femmes, des jeunes gens, des jeunes personnes de toutes les classes de la société nous écrivent pour que nous implorions en leur faveur la protection de Marie. Ils nous dépeignent avec une sincérité, une franchise si grande, les plaies de leurs âmes, que nous sommes la plupart du temps obligés de détruire leurs lettres immédiatement après les avoir lues; mais leurs confidences restent gravées dans notre cœur, et leur souvenir se présente toutes les fois que nous montons au saint autel, que nous recommandons les pécheurs à l'Archiconfrérie, ou que notre cœur s'élève vers Marie. Il n'y a pas de semaine où la divine bonté ne nous procure ce genre de consolations.

Un lundi du mois de mai, nous reçûmes cette let-

tre : « Monsieur le curé, je vous dois bien des remer-
« ciements; car vous m'avez fait échapper au plus
« grand des malheurs. Je suis un artisan, père de fa-
« mille; j'ai quatre enfants. Je suis bien malheureux,
« car depuis cinq ans je souffre d'une maladie de
« nerfs qui m'empêche de travailler, me gêne dans
« mes affaires et m'a tout à fait changé le caractère.
« Je suis triste; je rends ma famille malheureuse par
« mes humeurs et mes colères ; je voudrais bien être
« autrement; et le combat que je me livre sans cesse
« me porte au désespoir; j'ai été sur le point plusieurs
« fois de me détruire; je ne vois point d'autre fin à
« mes maux. Hier j'étais plus ennuyé, plus tour-
« menté qu'à l'ordinaire; je ne pouvais plus y tenir;
« je pris mon parti; j'allais à la Seine. Il m'en avait
« coûté de prendre ce parti; j'avais la fièvre; mes
« jambes tremblaient sous moi, mais j'allais parce
« que je voulais en finir. A sept heures et demie, je
« passais dans la rue Notre-Dame-des-Victoires;
« cela m'était bien indifférent, mais l'idée me vint
« d'y entrer, pas pour prier Dieu, je n'y pensais pas,
« mais pour me reposer et raffermir mes jambes.
« Vous prêchiez sur les souffrances et la confiance en
« Dieu, j'ai écouté, et je me disais : C'est facile à dire
« quand on ne manque de rien et qu'on ne souffre
« point. Cependant mes mauvaises idées diminuaient;
« j'étais plus tranquille. C'est quand vous avez re-
« commandé les pécheurs, j'ai été bien étonné; je
« n'avais jamais entendu une prédication comme
« celle-là. Je me disais : Comme il les aime, il parle
« de tout son cœur. L'impression que cela m'a faite,
« m'a fait croire à votre sermon; j'y ai pensé tout
« le long du chemin. Je ne vous connais pas, on m'a
« dit que vous étiez le curé. J'étais mieux quand je

« suis rentré à la maison; je n'ai pas dit à ma femme
« le mauvais coup que je voulais faire. J'ai dormi
« tranquillement cette nuit, il y avait longtemps
« que cela ne m'était arrivé. Puisque vous m'avez
« fait tant de bien, je vous prie de me rendre un grand
« service, c'est de me recommander dimanche aux
« prières de ces braves gens que j'ai vus prier si déve-
« tement, afin qu'ils demandent à Dieu pour moi la
« soumission et la confiance en Dieu, comme vous
« avez dit. Je vous en serai reconnaissant toute ma
« vie, ainsi que du service que vous m'avez déjà
« rendu. »

Le lundi suivant il nous écrivit : « Mon bon pas-
« teur, ah! que je vous remercie de la bonté, de la
« tendresse avec laquelle vous m'avez recommandé
« hier! Que vous m'avez fait de bien! Je me disais :
« Mais il ne te connaît pas, et il parle de toi, comme
« si tu étais son meilleur ami, son frère, son enfant.
« Ah! je comprends à présent la charité du prêtre
« catholique. Tous les hommes sont frères, parce
« qu'ils sont les enfants de Dieu. Savez-vous ce que
« vous avez fait? Vous m'avez fait redevenir chré-
« tien. Il y a longtemps que je n'y pensais plus. Je
« vais reprendre tous mes devoirs, la famille et la
« maison n'en iront pas plus mal. J'irai à confesse la
« semaine prochaine; j'y ai pensé hier en revenant
« de vous entendre, c'est décidé. Il y a une chose
« qui me fait de la peine : c'est à vous que je devrais
« aller, car c'est en vous que j'ai confiance; vous
« êtes un vrai prêtre de Dieu. Mais je vous en de-
« mande excuse, je ne le peux pas; c'est une bêtise,
« mais je ne peux pas me mettre au-dessus. Je n'ose-
« rai jamais paraître devant vous après ce que vous
savez; j'irai au curé de ma paroisse; vous ne me

« verrez jamais à cause de ma bêtise, mais moi je « vous verrai; je ne passerai jamais auprès de votre « église sans y entrer pour remercier le bon Dieu et la « sainte Vierge de m'y avoir fait entrer dans ce mal- « heureux moment; j'y viendrai toutes les fois que « ces malheureux chagrins me reprendront; ah! j'y « viendrai pour entendre encore vos saintes paroles, « qui m'ont fait tant de bien que je ne me reconnais « plus et que déjà on est plus tranquille et plus heu- « reux à la maison. Et je serai encore content en « vous voyant; je me dirai : Il prie encore pour moi; « car vous ne m'oublierez pas, je vous en prie. Adieu, « mon père; je ne vous donnerai jamais un autre « nom. Vous m'avez sauvé d'un abîme; vous avez « rendu un père à ses enfants; je veux aller au ciel « avec vous. »

O Marie, conservez, gardez cette âme, et procurez-nous le bonheur de bénir ensemble votre miséricorde dans les siècles des siècles. Oh! que la gloire et l'excellence du saint ministère éclatent d'une manière admirable dans ce trait de la miséricorde divine!

« Monsieur, nous écrit-on, je sens le besoin de me « convertir, et je le désire ardemment. Je viens vous « prier d'avoir la charité de faire pour moi publique- « ment dans votre église les prières que vous avez « coutume d'adresser à la très-sainte Mère de Dieu « pour la conversion des pécheurs. J'ose encore vous « recommander plusieurs autres personnes. »

Un jeune homme nous écrit : « Témoin de plusieurs « grâces vraiment prodigieuses obtenues par les prières « de l'Archiconfrérie, il me vient en pensée de m'y « recommander moi-même pour obtenir une grâce « que je sollicite depuis quelque temps sans effet. Ce-

« lui qui vous écrit est un jeune homme qui, après
« bien des égarements, après avoir abandonné Dieu
« pendant de longues années, n'en a pas cependant
« été abandonné. Je ne sais aux prières de qui je dois
« ma conversion ; peut-être est-ce aux prières que
« l'Archiconfrérie ne cesse de faire pour la conversion
« des pécheurs. Quoi qu'il en soit, que le Seigneur
« soit béni, et qu'il bénisse ceux qui ont imploré sa
« clémence !

« Mais si j'ai commencé, je suis encore bien peu
« avancé. Dieu semble cependant déjà m'abandonner
« à mes propres forces. Je n'éprouve plus ces conso-
« lations qui m'ont fait quitter pour son service les
« jouissances du siècle ; je suis tourmenté par une
« foule de mauvaises pensées, de souvenirs pénibles,
« de doutes affreux, qui me poursuivent jusque dans
« mes exercices de piété et m'excitent au dégoût. Je
« suis aussi dans une incertitude pénible au sujet de
« ma vocation. Tout cela m'enlève le charme de la
« piété, me fait quelquefois jeter les yeux en arrière et
« me donne lieu de craindre pour ma persévérance.
« J'ai pensé que l'Archiconfrérie qui montre tant de
« zèle pour la conversion des pécheurs, n'en montrera
« pas moins pour la persévérance d'un pécheur con-
« verti ; et dans l'attente de la grâce que j'espère ob-
« tenir par son intercession, recevez, et qu'elle re-
« çoive avec vous, le témoignage de ma reconnais-
« sance. »

Lettre d'un vieillard. « Mon père, un vieux pécheur
« qui cependant croit en Dieu, le prie souvent ainsi
« que la sainte Vierge, mais qui n'a pas assez de réso-
« lution pour se présenter au tribunal de la pénitence,
« se recommande à vos prières et à celles des mem-
« bres de l'Archiconfrérie, afin d'avoir de ferventes

« prières, pour qu'il puisse prendre une résolution « qui, il le sent bien, est la seule qui puisse lui ob- « tenir de Dieu la grâce qu'il sollicite depuis si long- « temps et le pardon de toutes ses fautes. Priez, priez « pour lui. »

Lettre d'une jeune personne. « Une jeune personne « vient réclamer pour elle-même les prières de l'Ar- « chiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Ma- « rie. Quoiqu'au dehors sa vie ne présente pas des dés- « ordres scandaleux, et qu'elle ait encore conservé la « foi, son salut n'en est pas moins en danger. La « vivacité des passions, l'amour du monde et de ses « frivolités endorment dans son cœur cette foi pré- « cieuse; elle en fait encore les œuvres extérieures; « mais la routine, le respect humain en sont les seuls « mobiles. Et ce qui donne le plus d'alarmes sur sa « position, c'est qu'elle ne laisse pas de s'approcher « des sacrements fort souvent, et que les grâces que « Dieu lui a accordées avec profusion dès son enfance, « grâces tout à fait particulières, n'ont pu triompher « d'elle. Seulement, au milieu de ses écarts, elle a « toujours eu confiance et recours à la sainte Vierge, « ce qui donne quelques lueurs d'espérance. Daignez « donc, Monsieur, intéresser ces âmes ferventes que « vous avez réunies dans le cœur de la plus tendre des « mères en faveur d'une âme qui honore Marie, qui « l'invoque, mais qui est retenue dans l'ivresse des « passions par des penchants malheureux. Combien « cette pauvre âme vous aura-t-elle d'obligations, si « par votre moyen elle sort de son esclavage! Que de « vœux elle fera pour vous! Que d'actions de grâces à « Marie! Puissent vos prières et celles de l'Archicon- « frérie obtenir le changement d'un cœur esclave de « l'orgueil et du plaisir! »

Lettre d'un homme d'un âge mûr. « Monsieur le « curé, c'est un pécheur, qui a abusé des grâces de « Dieu, qui se recommande à votre charité et aux « prières de l'Archiconfrérie. Il conçoit toute l'excel« lence de la fin du chrétien, qui est de vivre de la « vie de Dieu même. Il conçoit que Dieu l'ayant ap« pelé à une fin aussi sublime, il ne saurait être que « malheureux toutes les fois qu'il s'éloignera de Dieu. « Il conçoit que le plus grand des malheurs sera lors« que la mort l'aura mis dans l'impossibilité de jamais « atteindre sa fin. Son esprit sent tout cela et mille « autres vérités; il voit bien que les honneurs, les ri« chesses, les plaisirs sont indignes de cet esprit im« mortel appelé à jouir de Dieu et à vivre de sa vie, « mais son cœur coupable est de glace. Oh! si je pou« vais peindre tout ce qui s'est passé dans son âme, « j'exciterais la commisération de toute l'Archiconfré« rie. Je conçois très-clairement que Dieu est le souve« rain bien de l'homme, et je me sens éloigné de lui, « et j'ai la crainte d'en être séparé pour jamais, si la « mort me frappe dans cet état, et je me vois presque « dans l'impossibilité de revenir, ayant abusé des dons « de Dieu et même de la protection de Marie à laquelle « j'appartenais à plusieurs titres. Je m'en suis rendu « indigne. Toutefois j'ose espérer que l'Archiconfrérie « voudra bien faire une sainte violence au ciel, demain « samedi à la messe et les jours suivants pendant neuf « jours. Oh! si la charité de l'Archiconfrérie pouvait « faire un miracle, celui de me faire rentrer en grâce le « jour de l'Assomption, ou au moins pendant l'Octave, « quelle ne serait pas ma joie et ma reconnaissance! « Depuis longtemps je désire ce retour sans pouvoir « l'effectuer. Nouveau paralytique, j'ai besoin d'être « jeté dans la piscine du Cœur de Marie. De plus, mon

« cœur est muet et sourd ; il ne peut entendre parler « le langage de la ferveur, ni entendre celui de la « grâce. Je me recommande donc à toute votre charité, « et vous demande pardon de tout ce langage décousu « qu'excuse le malaise dans lequel je me trouve. »

Lettre d'un jeune homme. « Monsieur le curé, un « jeune homme tourmenté par les remords de sa con« science, et sachant le bien que fait l'Archiconfrérie, « vient ici vous solliciter plein de confiance dans la « sainte Vierge Marie. Il voudrait pouvoir se jeter aux « pieds de chaque membre pour le supplier de deman« der son salut à la Mère des pécheurs. Il a eu le mal« heur de faire une mauvaise première communion et « de charger sa conscience d'énormes péchés mortels. « S'il est aujourd'hui dans des sentiments moins af« freux, c'est uniquement aux prières de plusieurs « prêtres qui ont bien voulu s'intéresser à lui qu'il le « doit. Lorsqu'il pense à cette série de péchés si graves, « il tomberait dans le désespoir, s'il n'était retenu par « un reste de sentiment religieux. Ce qui l'encourage « surtout, c'est la puissance des prières adressées au « Cœur immaculé de Marie, et le récit des conversions « si admirables qu'il a lu dans le *Manuel de l'Archi« confrérie*. Il demande instamment d'être recommandé « d'une manière toute spéciale demain soir, jour de la « Nativité. Il demande à avoir part à toutes les bonnes « œuvres, communions, neuvaines pour les pécheurs « qui se feront à l'avenir dans l'Archiconfrérie, afin « que cette Vierge si douce pour les pécheurs lui ob« tienne son pardon et son salut. »

Lettre d'un jeune homme. « Mon père, j'ai déjà im« ploré près de vous les secours de l'Archiconfrérie ; « c'est moi qui suis ce malheureux jeune homme que « le péché honteux a fait son esclave pendant de lon-

« gues années, et qui éprouve encore ses atteintes,
« sans que ma volonté y consente. Ce sont les suites
« de la corruption qui m'a été enseignée dès mon en-
« fance, que j'ai suivie longtemps sans savoir que je
« faisais mal, et que je n'ai pu éteindre entièrement
« plus tard quand je me suis connu, parce qu'elle était
« déjà trop invétérée en moi. Mon père, mon corps
« tout souillé, tout déshonoré qu'il est, renferme une
« âme chrétienne, une âme qui veut être tout à Dieu.
« Pourquoi donc faut-il qu'il l'assiége sans cesse par
« de mauvaises pensées, par des souvenirs et des ima-
« ges honteuses, et l'empêche de jouir en paix de
« Dieu. C'est une punition de mes fautes passées, je
« n'en doute pas; et sans doute je dois accepter cette
« honteuse épreuve comme une grâce. Priez donc
« alors, ô mon père, afin que je reçoive ce châtiment
« miséricordieux de la main divine avec soumission,
« avec patience. Priez pour que mon âme, qui habite
« dans ce vase où la corruption est renfermée, reste
« intacte de toute souillure, et que du milieu de cette
« corruption elle bénisse Dieu avec amour et confiance.
« Je vous en écris bien long, et vous n'avez guère le
« temps de lire de longues lettres. Je le sais, mon
« père, mais pardonnez à un malheureux que ces
« aveux soulagent, et qui dépose avec joie dans votre
« cœur paternel le secret de ses misères. Voici l'As-
« somption de la sainte Vierge, je communierai pour
« la conversion des pécheurs, pécheur moi-même.
« Daignez prier vous-même en ce jour, daignez prier
« quelques bonnes âmes d'offrir leurs communions
« pour moi, et pardonnez-moi d'oser demander tant
« pour moi seul. »

Autre lettre d'un jeune homme. « Mon père, le
« même jeune homme, que vous avez recommandé

« avec tant de bienveillance la dernière fois, et qui a « tant de besoin de la charité des membres de l'Ar« chiconfrérie, vous prie de nouveau d'appeler l'at« tention sur lui. Il a besoin de tant de secours pour « assurer sa conversion au milieu de tous les combats « qu'il a à soutenir! Il est très-reconnaissant et vous « prie de prier vous-même pour lui. »

Autre lettre d'un jeune homme. « Monsieur le curé, « esclave depuis plus de douze ans de la plus furieuse « comme de la plus indomptable des passions, à peine « ai-je fait quelques efforts pour me relever, que « vaincu par le poids de ma longue habitude, je re« tombe aussitôt, et le désespoir s'emparant de mon « âme, je ne crois plus à la possibilité de rompre des « chaînes si pesantes, de vaincre des habitudes si in« vétérées. La foi a toujours, grâce à Dieu, conservé « chez moi son empire; j'ai toujours eu le désir de me « convertir; mais ce désir a toujours été sans effet, « parce que la force et le courage m'ont toujours man« qué. J'ai essayé de tous les moyens, mais inutile« ment.

« Le saint prêtre par le conseil duquel je prends la « liberté de vous exposer en peu de mots le triste état « de mon âme, m'a dit de m'adresser à vous en toute « confiance pour que vous ayez la charité de me re« commander aux prières de l'Archiconfrérie. Depuis « l'âge de douze ans, et j'en compte vingt-quatre, je « n'ai cessé d'avaler l'iniquité comme l'eau, et je crou« pis encore dans ma détestable habitude, sans espoir « d'en sortir, si je ne suis puissamment aidé par votre « pieuse Archiconfrérie, à laquelle je me recommande « bien instamment, car mes besoins sont extrêmes. Je « ne sais quel état embrasser; les ténèbres les plus « épaisses m'environnent de toutes parts, et je cours

« le plus grand risque de perdre le corps et l'âme pour
« l'éternité.

« Veuillez donc bien, mon père, solliciter ma con-
« version ; je me repose dans cette bien douce espé-
« rance que m'a fait concevoir le bien immense que
« procure aux pécheurs votre association. J'espère re-
« cevoir de cette source des grâces si fortes et si puis-
« santes, qu'aidé de la grâce de Dieu et de la protection
« de Marie, je sortirai enfin de ce malheureux état ; et
« moi aussi, je l'espère, je chanterai éternellement
« avec vous les miséricordes du Fils et de la Mère,
« parce que vous aurez fléchi la divine justice en ma
« faveur, et que par Marie je rentrerai pour jamais
« dans mes droits au céleste héritage. *Fiat, fiat.* »

Nous donnâmes lecture de cette lettre, en chaire, aux confrères assemblés pour leur faire partager les sentiments qu'elle nous avait inspirés pour son auteur. Voici celle que nous reçûmes le dimanche suivant :

« M. le curé, dimanche dernier, je réalisai un projet
« que j'avais formé depuis longtemps : j'assistai à une
« des réunions de votre sainte Archiconfrérie. Quel ne
« fut pas mon étonnement en entendant raconter ma
« triste histoire dont vous fîtes la lecture ! Et lorsque
« je vous entendis prononcer avec le sincère accent de
« la plus compatissante charité ces paroles : *Il est*
« *peut-être dans cette enceinte quelque autre infortuné.*

« C'était moi, Monsieur. Oui, il y a aussi douze ans,
« et peut-être plus, que je gémis sous le poids de la
« plus épouvantable tyrannie. Depuis les années trop
« coupables de mon enfance je traîne une chaîne d'i-
« gnominie. Mon péché est à lui-même le plus terrible
« des vengeurs.

« Mille fois plus misérable que ce pécheur qui im-
« plorait le secours de vos prières, je n'ai pas déses-

spéré de dompter une habitude funeste, devenue pour moi une seconde nature ; un orgueil plus indomptable encore me persuadait que je la surmonterais quand je le voudrais sérieusement. Au milieu des égarements de mon imagination, j'aimais mieux accuser mes frères que de me reconnaître moi-même un monstre au milieu d'eux. Et chaque jour de cruelles déceptions auraient dû me convaincre de cette affreuse vérité.

« Mais voici ce qui me rend le plus malheureux des « hommes, c'est qu'entouré de tous les moyens de sa- « lut, élevé dans les maisons les plus saintes, et peut- « être privilégié dans les desseins de Dieu, ni les grâ- « ces les plus insignes, ni les compagnies les plus « édifiantes, rien n'a pu changer dans un élan géné- « reux et durable quelqu'une des velléités de conver- « sion dont l'enfer sera rempli.

« Je n'ai jamais douté de la miséricorde divine, loin « de là, hélas! mais je lui ai insulté par ma conduite.

« Je m'adresse au Cœur sacré de Marie. Il y a quel- « ques années que je fis vœu de réciter tous les jours « un acte de consécration et d'amende honorable. J'ai « été fidèle à l'accomplissement de ma promesse. La « sainte Vierge m'en récompense en m'amenant à vos « pieds, avant que les ténèbres qui m'entourent de « toutes parts n'aient totalement effacé les lumières de « ma raison.

« Je vous en conjure, M. le curé, par les entrailles « de la charité de Jésus-Christ, priez pour un mal- « heureux jeune homme. Recommandez-moi instam- « ment aux prières de vos associés. Je le leur rendrai, « et Dieu les en récompensera. Que cette démarche « que je fais aujourd'hui ne devienne pas pour moi un « sujet de plus de condamnation. »

Lettre d'une dame. « M. le curé, je viens de lire « l'ouvrage que vous avez publié sur l'Association du « saint Cœur de Marie. J'ai été frappée des conver- « sions dont vous rendez compte. Mon cœur depuis « longtemps agité et souvent porté au désespoir s'est « ému de joie et d'espérance, en voyant par des faits « récents que Marie n'abandonne pas les plus grands « pécheurs, et qu'elle ne résiste point aux prières « que vous lui adressez pour eux. Mon père, je vous « donne ce nom, car vous me semblez avoir un cœur « paternel pour les grands pécheurs; vous leur ouvrez « vos bras, vous voudriez les y réunir tous, et par « Marie faire pour eux violence au Ciel. Mon père, « ayez donc pitié d'une grande pécheresse qui désire « se convertir et qui sent avec douleur l'impossibilité « de le faire sans des secours puissants, sans des grâces « extraordinaires.

« Arrivée à l'âge où les passions se calment, je « repasse avec amertume les quarante années de ma « vie, et je recule d'effroi à l'idée d'un Dieu irrité « qui, bientôt, peut-être, va me demander compte de « ma criminelle existence.

« Née de parents chrétiens, dans une ville éminem- « ment religieuse, mon éducation s'est faite sous les « yeux de ma famille et par des maîtres d'une piété « remarquable. J'ai été entourée de bons exemples, et « j'ai reçu les meilleures leçons. Cependant, dès le « plus bas âge, l'orgueil, la coquetterie et la volupté « ont corrompu mon cœur. Tous les avantages dont « Dieu m'avait douée au physique et au moral, au spi- « rituel et au temporel, je les ai fait servir à mes « passions, et je me suis livrée à des désordres hon- « teux et continuels, qui, pour être couverts du voile « de la religion, et dissimulés par mon adresse et mon

« hypocrisie, n'en étaient que plus abominables aux « yeux de Dieu que je ne pouvais tromper. La régula-« rité apparente à laquelle j'étais obligée m'a sans » doute fait commettre bien des sacriléges..... Mon « père, ce dernier crime me fait frémir, et me jette « presque dans le désespoir. Si vous n'appelez Marie à « mon secours, je suis perdue.

« Dieu m'a frappée de malheurs bien sensibles qui « ont détruit avant le temps mon bonheur, ma jeu-« nesse, ma gaîté, ma santé; qui, en faisant évanouir « mes douces illusions, ont désenchanté ma vie. Alors « ma foi s'est réveillée pour mon supplice. Une vive « lumière m'a fait plus d'une fois apercevoir le danger « de mon état. Dans ces heures terribles, je m'agite « et me tourmente; je perds l'appétit et le sommeil. « Je hais la vie, je crains la mort à l'excès, et l'impos-« sibilité où je me vois de faire pénitence me jette « dans un état voisin du désespoir.

« Un orgueil indomptable, un amour-propre sus-« ceptible, un caractère capricieux, irritable, em-« porté; un cœur dur, égoïste, rempli d'amertume, « d'envie, de jalousie; voilà ce qui fait mon malheur « de tous les instants, et bien souvent celui des per-« sonnes qui m'entourent. C'est en vain que je veux « renoncer à la mollesse et à ces soins infinis que « je prends pour écarter la douleur, la gêne, la fatigue « et la contrariété; c'est en vain que je veux m'éloi-« gner du mal et me porter au bien. La force de mes « mauvaises habitudes est comme une pente rapide qui « m'entraîne malgré moi dans un abîme de péchés. Je « roule dans un cercle de bons désirs et de mauvais « sentiments, de bonnes résolutions et de mauvaises « actions. La Providence, par des coups répétés, a « brisé les chaînes de fer dont je m'étais chargée bien

« jeune. Mais à quoi me sert, hélas! puisque les petits
« liens dont je me suis enlacée me retiennent aussi
« fortement, et que je ne puis les rompre. Je n'ai pas
« la force de combattre, comment pourrais-je vaincre?
« Vous le voyez, ma conversion serait un miracle.
« J'ai besoin de penser que vous me l'obtiendrez du
« Cœur immaculé de Marie. Pourtant, mon père, je
« vous l'avoue, j'ai plus de crainte que d'espoir. J'ai
« cependant eu confiance en Marie, même au milieu
« de mes plus grands désordres; et dans plus d'une
« circonstance j'ai cru sentir les effets de sa protection.
« Mon père, pensez-vous que Marie puisse encore écou-
« ter mes vœux et fléchir la justice de son Fils? Pen-
« sez-vous que je puisse espérer encore? Après tant de
« crimes, l'abus de tant de grâces, la profanation de
« tant de sacrements, les mauvaises dispositions qui
« sont en moi! Ah! par charité, dites-le moi. Ranimez
« mon courage, prescrivez-moi une règle de conduite,
« et pour changer mon cœur, et pour expier mes cri-
« mes, et pour devenir enfin une pénitente sincère,
« courageuse, persévérante. Sauvez-moi de ma perte
« éternelle. Mon père, je croirai que Dieu agit en
« vous; si vous m'abandonnez, je penserai qu'il me
« rejette; si vous me donnez vos conseils, je tâcherai
« de les suivre, convaincue que je trouverai en Dieu
« les forces qui ne sont point en moi. Ayez pitié de
« moi, parce que je suis une grande pécheresse. Je
« vous en conjure à genoux, répondez-moi. Si pour-
« tant vous me jugiez tout à fait indigne de cette
« faveur, accordez-moi du moins tous les jours le se-
« cours de vos prières, et daignez me recommander
« particulièrement et avec instance à celles des asso-
« ciés. »

Nous nous hâtâmes d'écrire à cette sœur affligée, à

cette âme que le Dieu des miséricordes recherche avec tant d'amour, et qu'il a blessée d'un trait si sensible de sa grâce, pour qu'elle vienne chercher dans le Cœur de Marie la guérison de ses maux. Nous lui écrivîmes pour la consoler, l'encourager, la fortifier. Voici sa réponse : « M. le curé, malgré mes craintes de vous « être importune, je ne puis résister au désir de vous « remercier de toutes les bontés que vous avez eues « pour moi. Vous êtes véritablement bien le père des « pécheurs, puisque vous n'avez pas repoussé celle « dont la vie criminelle devait vous faire horreur. Que « Dieu soit éternellement béni d'avoir mis dans votre « cœur une charité si compatissante ! Cette lettre que « vous avez daigné m'écrire, si pleine d'indulgence et « d'encouragement, me semble un gage des misé-« ricordes divines ; elle m'a rendu la paix, le courage « et le désir de revenir à ce Dieu que j'ai tant ou-« tragé, qui m'a comblée de tant de biens, qui m'a si « longtemps supportée et qui veut me recevoir avec « tant de bonté. Vous priez pour moi, mon père ; mon « âme vous est précieuse ; vous m'appliquez toutes les « bonnes œuvres de l'Archiconfrérie. Que cette idée « répand de consolation dans mon âme ! Comme elle « me rassure ! Oui, je l'espère, Marie se laissera tou-« cher par tant de saintes œuvres, par tant de prières « ferventes. Cependant, mon père, je sens que je ne « serai point de ces heureux pénitents qui passent « tout d'un coup des profondeurs du vice au faîte de la « vertu ; ma conversion ne sera pas l'ouvrage d'un « jour, mais le travail de toute ma vie. En songeant à « tous les combats qu'il faudra livrer, à toutes les pas-« sions qu'il faudra immoler, à tout ce qu'il faudra faire « et souffrir pour atteindre ces trônes que vous me dites « que Dieu réserve au repentir courageux et sincère,

« je me sens défaillir. Alors je reprends votre lettre;
« je m'appuie sur les parties consolantes qu'elle ren-
« ferme; des larmes d'attendrissement et de reconnais-
« sance coulent de mes yeux en abondance. Appuyée
« sur vous et sur toutes les personnes charitables
« auxquelles vous m'avez recommandée, je sens mon
« espoir se ranimer. Mon père, vous avez dit vrai; le
« découragement sera sûrement une de mes fortes
« tentations. Ah! si je pouvais aimer Dieu! si je pou-
« vais mourir de la douleur de l'avoir offensé! si seule-
« ment je me trouvais disposée à porter la croix avec
« courage, à supporter les humiliations, les chagrins,
« les maux de tout genre sans lesquels les grands pé-
« cheurs ne peuvent se sauver. Mais, mon père, tout
« se révolte en moi à la pensée de beaucoup souffrir.
« Je force mes lèvres à des paroles de soumission.
« Mon Dieu, dis-je, que votre volonté soit faite; tout
« ce que vous voudrez, pourvu que je sois éternelle-
« ment à vous. Mais à la moindre affliction, mon cœur
« lâche et pusillanime criera sans cesse : Mon Dieu,
« mon Dieu, épargnez ma faiblesse!

« Mon père, je suis résolue à suivre vos conseils,
« quoi qu'il m'en puisse coûter. Mais connaissant par
« une funeste expérience mon incapacité pour le bien,
« et mon penchant presque irrésistible au mal, je vous
« conjure, au nom de Jésus et de Marie, de ne pas m'a-
« bandonner, de m'accorder le secours de vos prières
« tous les jours de votre vie, et de me procurer celles
« de l'Archiconfrérie. Si vous me devancez dans la
« bienheureuse éternité, attirez-moi après vous, afin
« que je ne reste pas sans appui sur cette terre, où je
« serai toujours en grand danger de me perdre. »

Vous venez d'entendre, lecteurs chrétiens, les sou-
pirs et les gémissements de vos frères. Nous espérons

bien que la lecture que vous venez de faire aura un double effet : votre édification d'abord, qui vous portera à rendre gloire à Dieu et hommage à Marie pour les dons de grâce et de miséricorde qui inspirent et produisent de si précieux sentiments, et ensuite votre pieux et votre charitable intérêt pour le salut de ceux que vous venez d'entendre. Ils recourent à vous ; ils vous appellent en aide. Priez pour eux. N'oubliez pas que la prière pour nos frères est l'expression la plus sincère de la charité chrétienne, et aussi un des plus doux liens qui nous unissent à Dieu.

Nous nous arrêterons là dans les citations que nous nous proposions de faire. En voilà assez pour donner à nos lecteurs une idée des consolations et des jouissances que nous procure cette sainte œuvre.

A présent, nous le demandons avec confiance : quel jugement peut-on porter de cette œuvre si faible, si chétive dans son principe, et dont le développement si rapide, si prodigieux cause l'étonnement et excite l'admiration ?

Cette œuvre n'a pas encore dix ans d'existence ; elle a commencé par une pieuse pensée, que la grâce a inspirée à un prêtre, à un pasteur qui va la confier à son archevêque ; il obtient la permission d'essayer de la réaliser. Où se fait cette tentative ? A Paris, qui est depuis cinquante ans la métropole européenne de l'impiété. Mais au moins on aura choisi pour l'établir quelqu'un de ces quartiers habités par d'anciennes familles qui ont conservé des traces des habitudes des mœurs anciennes ; une de ces paroisses où la religion est encore respectée, où ses pratiques sont observées ? Non, tous les calculs humains sont ici en défaut ; c'est au centre de Paris, c'est au milieu de la dissipation, des voluptés les plus attrayantes et aussi les plus crimi-

nelles, c'est dans le foyer de la cupidité et de la passion de l'argent, c'est entre la bourse et les théâtres que se trouve une église paroissiale, abandonnée, déserte, inconnue de la plupart de ceux qui habitent cette paroisse; cette église est dédiée à la glorieuse et toute-puissante Marie, elle porte le beau titre de Notre-Dame-des-Victoires; elle est choisie pour donner naissance à cette œuvre, et devenir le premier théâtre des prodiges qu'elle obtiendra. Toutes ces circonstances étaient contre elle, et devaient l'étouffer à sa naissance. Les âmes pieuses, qui admiraient son but et ses moyens, n'osant concevoir aucune espérance, regrettaient presque qu'on eût tenté ce moyen, dont le défaut de succès leur paraissait devoir encore être un échec pour la religion; les impies s'en moquaient avec dédain; des envieux lui insultèrent et la bafouèrent.

Cependant l'œuvre s'établit, et dès le jour de son ouverture une grâce qui tient du miracle vient la consacrer [1]. A peine a-t-elle acquis quelques jours d'exercice, que cette paroisse, qui, depuis tant d'années, était devenue comme un cadavre, se ranime et se prépare à devenir ce qu'elle est au bout de neuf ans : une paroisse qui donne tout à la fois de l'édification et de la consolation ; les grâces se répètent, les conversions se multiplient; le bruit s'en répand et appelle les fidèles de toutes les parties de la France à prendre part à nos vœux. Bientôt les royaumes de l'Europe, plusieurs parties du nouveau monde s'adjoignent à nous, et nous fournissent des âmes excitées par la divine charité, des associés fervents, qui implorent avec nous la conversion des pécheurs, par le très-saint et immaculé Cœur de Marie. Une requête humble et filiale est dépo-

[1] Voir à la page 9 la conversion rapportée.

sée aux pieds du vicaire de Jésus-Christ; elle a pour objet d'obtenir de sa paternelle puissance la grâce de l'érection d'une Archiconfrérie en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour la France seulement, et le pontife suprême, de son propre mouvement et par sa souveraine puissance, érige en Archiconfrérie, pour le monde entier, la petite association jusque-là renfermée dans l'enceinte de l'église de Notre-Dame-des-Victoires.

Cet acte du souverain Pasteur n'est pas seulement une faveur accordée à une portion de l'immense famille qu'il préside et gouverne, c'était encore une prophétie des prodiges dont la divine miséricorde devait, à cette occasion, combler l'Église universelle. Le Saint-Père accorde à l'Archiconfrérie la faculté de s'agréger toutes les sociétés pieuses, les confréries qui s'établiront par toute la terre, quand elles auront pour objet la dévotion au très-saint et immaculé Cœur, et pour but la conversion des pécheurs; et le monde entier se remplit de Confréries. Le nombre des associés est immense, et s'accroît tous les jours; on les compte par millions. Partout des grâces signalées et nombreuses sont accordées aux prières des fidèles réunis autour du Cœur de Marie, et partout où l'Archiconfrérie s'établit, la foi se vivifie, la piété se ranime, et les mœurs deviennent plus chrétiennes. Tout est admirable, tout est céleste dans cette œuvre, sa naissance, son établissement, sa prodigieuse propagation, les grâces qu'elle obtient, les prodiges qu'elle opère, son objet qui est la dévotion la plus douce, la plus religieuse au très-saint et immaculé Cœur de la Reine des cieux, de la Mère de la divine miséricorde; son but, le plus capable de toucher le divin Cœur de Jésus, la conversion des pécheurs; et le moyen qu'elle emploie, la prière vive, ardente et confiante, n'est-il

pas divin? Reconnaissons-le, en adorant et remerciant la bonté divine : c'est une ressource suffisante et infaillible pour ceux qui sauront en faire usage, et que l'adorable et infinie sagesse avait réservée pour notre temps.

Pasteurs des âmes, nos vénérables confrères, curés des diocèses de France, vous venez de lire le récit de quelques-unes des saintes jouissances, des consolations dont il plaît à la Providence de nous faire surabonder. Et vous dites que nous sommes heureux! Ah! que vous dites bien! Oui, nous sommes heureux, très-heureux; et souvent, quand nous considérons l'abondance des grâces, des bénédictions qui se répandent sous nos yeux, les fruits qu'elles produisent chez nos frères, nous nous écrions, avec un sentiment de reconnaissance bien légitime et bien due, que nous sommes le pasteur, le curé le plus heureux de la catholicité. Oh! qu'il nous serait doux d'apprendre que vous partagez nos joies et nos saintes consolations! Hélas! un grand nombre, et le plus grand nombre d'entre vous, ne trouvent que stérilité dans le champ qu'ils ont à défricher, malgré leurs soins, leur zèle et leurs travaux. Votre zèle se décourage; il fut un temps où nous éprouvâmes aussi cette malheureuse impression. N'y succombez pas, vénérables collègues; levez les yeux avec confiance; un grand secours vous est offert; la toute-puissance se met à votre disposition. Marie, du haut des cieux, a vu les maux du genre humain. Ses enfants vont périr; la tendre Mère a fait un appel à la miséricorde du Tout-Puissant, et l'infinie miséricorde a répondu en nous donnant pour gage du pardon ce Cœur très-saint et immaculé dont elle a entendu les soupirs, et auquel elle ne peut rien refuser.

Il est à vous comme à nous. Invoquez-le, placez-le entre vous et les traits de la justice divine comme

un bouclier; consacrez-vous à lui; consacrez-lui les âmes dont vous êtes chargés, et Marie, la toute-puissante, la bénigne Marie ne sera pas plus avare envers vous qu'avec nous de ses grâces et de ses bénédictions. Que tardez-vous donc à arborer l'étendard de son Cœur immaculé au milieu de vos troupeaux? Parce que vous avez d'autres moyens, d'autres habitudes de l'honorer, vous croyez pouvoir vous dispenser d'user de celui qu'elle vous offre, qu'elle honore aujourd'hui, qu'elle sanctifie par tant de grâces, par tant de prodiges. Gardez, nos vénérables frères, gardez ces pieuses pratiques qu'une antique piété nous a transmises; que l'Eglise a consacrées. Ne rompez aucun des liens qui vous attachent à Marie, mais réfléchissez que vous ne pouvez sans indifférence refuser de contracter ceux qui ont pour effet de rendre votre union plus intime. Eh! que serait l'indifférence dans un pasteur des âmes, quand il s'agit pour lui de rendre hommage à celle de qui, par Dieu et après Dieu, dépendent sa propre sanctification et le salut des âmes que Jésus-Christ lui a confiées, et dont il lui fera rendre un si redoutable compte?

Nous ne vous demandons pas de faire des essais; il n'y en a plus à faire; les preuves sont acquises et elles sont aussi multipliées qu'éclatantes. Elles se produisent à nos esprits avec des traits si éclatants de la bonté et de la puissance divine, qu'elles sont les témoignages irréfragables de sa très-haute et adorable volonté. Et d'ailleurs, l'Esprit saint a parlé par la bouche du vicaire de Jésus-Christ. Avez-vous lu dans le bref apostolique ce mot *ubi libet?* c'est partout que le père commun des fidèles de Jésus-Christ veut que le très-saint et immaculé Cœur de Marie soit invoqué en faveur des pécheurs. Nous pouvons vous dire avec saint

Augustin : *Roma locuta est*. C'en est déjà bien assez. Les désirs d'un père aussi vénéré, aussi chéri, ne sont-ils pas des commandements précieux et sacrés pour ses enfants? Ce sont donc Dieu et sa sainte Église qui vous présentent ce nouveau moyen de grâce et de salut que sa miséricorde a tiré des trésors de sa clémence. Voulez-vous plus encore? interrogez ceux de vos confrères qui ont établi cette dévotion dans leur paroisse? Ils vous diront combien de grâces et de bénédictions ont été répandues depuis cet heureux moment sur leur paroisse et leur ministère.

Lisez, nos chers frères, cette lettre que nous vous communiquons. « Monsieur et cher confrère, un de « mes amis vient de me communiquer votre *Manuel*. « C'est avec une joie bien vive que j'y ai vu les fruits « de bénédiction que notre bonne Mère répand sur les « efforts de votre zèle et les grâces toutes spéciales « qu'elle a accordées à votre troupeau. Je n'en suis « pas étonné, car j'ai déjà ressenti moi-même combien « la dévotion à Marie est propre à changer une pa« roisse. Placé par la divine Providence à la tête d'une « paroisse de près de quatre mille âmes, je luttais « presque sans avantage contre le torrent de l'impiété « qui depuis un certain nombre d'années avait envahi « et minait mon troupeau. Depuis dix-huit ans que je « gouverne ma paroisse, je ne voyais presque pas de « fruit de mes efforts, et je m'apercevais trop bien que « presque tous mes enfants se laissaient emporter à la « fougue de leurs passions. Ne sachant plus quel parti « prendre, ni quel moyen employer, tout d'un coup je « me suis rappelé que la bonne Marie était la patronne « de ma paroisse : je dis que je me suis rappelé, car, « je l'avoue à ma grande confusion, je n'avais eu jus« qu'à cette époque qu'une dévotion bien superficielle

pour cette bonne Mère, et comme un grand nombre de jeunes gens, à caractère ardent, je comptais beaucoup trop sur mes faibles efforts.

« Pour réparer promptement le préjudice que ma « présomption avait fait à ma paroisse, je me suis « mis, moi et toute ma paroisse, sous la protection de « Marie; je me suis empressé de demander pardon à « mon troupeau de ce que j'avais été si longtemps « sans lui apprendre à connaître sa bonne patronne, et « j'ai établi le mois de Marie.

« A partir de ce moment, tout a changé de face. « Pendant ce beau mois, tous les soirs, depuis huit « jusqu'à neuf heures, je voyais plus de quinze à dix-« huit cents personnes de tout âge, de tout sexe, qui « se rendaient des lieux les plus éloignés de ma pa-« roisse (ils étaient quelquefois obligés de faire deux « lieues) pour venir à l'église chanter des cantiques et « entendre raconter les bienfaits et les vertus de Marie. « A partir de ce moment, plus de jurements, plus de « paroles obscènes, plus de chansons impures. J'ai « fait, toujours sous la protection de Marie, une petite « retraite pour mes jeunes gens, et j'ai eu la consola-« tion, en dépit de l'enfer, de réunir autour de moi « près de six cents jeunes gens qui se sont presque « tous approchés de la sainte Table et qui persévèrent « depuis plus d'un an dans leurs bonnes résolutions; « j'ai fait aussi une retraite pour les filles, et, tous les « dimanches après vêpres, j'ai la consolation d'en voir « plus de trois cents du bourg et de la campagne qui « se réunissent à la chapelle de la communauté pour « y entendre une petite instruction spéciale que je leur « donne; et toutes rivalisent de zèle pour acquérir les « vertus qui font l'ornement de leur âge et le bonheur « de la vie.

« J'ai établi le Rosaire vivant, et quinze jours après « avoir annoncé cette nouvelle dévotion, j'ai réuni « quinze cents confrères et consœurs. Ainsi, vous « voyez, Monsieur, que la sainte Vierge fait éclater sa « puissance et sa miséricorde partout où on l'invoque.

« Je désire de tout mon cœur agréger ma paroisse à « votre Archiconfrérie, dans l'espoir de la faire parti- « ciper aux bontés que Marie répand avec tant de libé- « ralité sur votre troupeau. Je vais me mettre en mesure « d'obtenir cette faveur, et je vous promets d'avance « pour associés la majeure partie de mon troupeau. »

Eh bien! vénérables collègues, vous le voyez, il ne faut qu'un appel à Marie; et dans quel temps avons-nous pu le faire avec plus de confiance et avec plus de besoin? La Mère de la miséricorde nous tend les bras et nous ouvre son cœur. Les besoins sont immenses, parce que la corruption est profonde, et l'égarement s'est invétéré. Cependant nous sommes loin d'être sans espoir. Nous croyons avec beaucoup d'esprits observateurs et judicieux que nous touchons à une ère d'amélioration religieuse. Vous n'êtes point à même de concevoir cet espoir dans les provinces que vous habitez. Le voltairianisme et le respect humain s'y partagent encore l'empire de l'esprit et du cœur. De ces deux idoles, la première est détruite, et l'autre se démolit tous les jours. La science et la raison ont fait justice des diatribes forcenées, des mensonges, des facéties obscènes et de l'ignorance de Voltaire. L'homme instruit qui témoignerait, à Paris, quelque considération pour ce vieux fétiche, ferait douter de sa science, et se dévouerait au ridicule et à une sorte de mépris. Remarquez que l'impiété, incarnée dans cet homme, semble avoir épuisé son esprit et ses forces dans la guerre acharnée qu'elle lui a fait livrer à Dieu et à son Christ. Qu'a-

t-elle produit depuis lui? La théophilanthropie, qui, dès le moment de sa naissance, s'est éteinte sous le poids des dérisions et du mépris. Nous avons vu l'éclectisme, système, si on peut donner ce nom à ce qui n'est que doute et incertitude, à qui il n'a fallu que quelques années pour rentrer dans le néant. A cette erreur ont succédé le saint-simonisme et le fouriérisme, systèmes si vains, si ridicules, qu'on ne peut les considérer que comme les derniers degrés des aberrations de l'esprit humain. Que sont-ils devenus? Éteints en trois ou quatre ans au milieu des huées et des dérisions publiques. Aujourd'hui l'impiété, défaite dans toutes ses conceptions, paraissant avoir perdu la faculté d'inventer du nouveau, l'impiété essaie de ressusciter les deux plus monstrueux systèmes. Elle va fouiller les impuretés du manichéisme, les impiétés du spinosisme, et les présente au monde sous le nom ridicule et absurde de panthéisme. Ce n'est rien autre chose qu'un athéisme déguisé. Cette affreuse doctrine ne fait que paraître, et déjà elle chancelle et s'éteint sous le poids de l'indignation publique. Elle porte malheur à ses apôtres; elle a frappé leur esprit de stérilité, et les inspire si mal qu'ils ne disent et n'écrivent que des absurdités, des non-sens, des contradictions et les impiétés, les obscénités les plus dégoûtantes.

Il nous semble donc que l'esprit n'a plus affaire avec l'impiété, qu'il s'établit entre elle et lui, par le développement, l'extension des études, par la direction que les sciences acquièrent, une lutte, une incompatibilité qui nous mettent pour longtemps à l'abri de l'apparition de quelques-uns de ces systèmes faux et impies qui séduisent et entraînent les esprits. On pourra encore s'éloigner de la pratique de la religion, parce que les passions, l'immoralité, s'opposeront à ce qu'on s'impose

son joug; mais on ne sera pas irréligieux, impie par système, parce que l'esprit y répugnera. Ainsi, le premier, le plus grand obstacle à la foi, l'orgueil et les travers de l'esprit, sera levé. Il en restera un autre qui existera toujours dans l'humanité, c'est la corruption du cœur. Quant à ce dernier, le divin Sauveur nous apprend que ses remèdes sont la prière et la mortification. Nous pourrons livrer la guerre sur ce terrain, car c'est particulièrement à ce genre de pécheurs que s'appliquent le mérite et les prières de l'Archiconfrérie.

Nous vous dirons encore, nos vénérables confrères, que l'augure que nous venons de tirer commence à se réaliser. La face de Paris n'est plus reconnaissable depuis plusieurs années. Les églises naguère étaient désertes, les saintes solennités de la religion méprisées, les sacrements abandonnés. Nos églises se remplissent, et surtout, d'hommes et de jeunes gens dont le maintien religieux atteste la sincère et profonde conviction. Les offices sont suivis. Les sacrements et surtout la Table sainte sont fréquentés. Le nombre des communions augmente chaque année sensiblement. Un nombre considérable de conversions s'opère. Beaucoup d'hommes reviennent à la religion; ce sont surtout les jeunes gens studieux et instruits, que leurs études, la science ramènent à la religion. Et ces convertis, honteux d'avoir été si longtemps les dupes de l'erreur et des préjugés impies, s'animent d'un saint zèle et deviennent des missionnaires auprès des compagnons de leurs anciennes erreurs. Il en est peu parmi eux qui n'aient déjà à offrir à Dieu une ou plusieurs âmes qu'ils ont retirées des cloaques de l'impiété. Des sociétés chrétiennes de jeunes gens instruits, aimables, vertueux, et très-nombreux, se sont formées dans la capitale, dans le religieux dessein de préserver du vice, ou de lui

racher les jeunes gens qui habitent la capitale, ou qui viennent y séjourner des provinces. Ils les gagnent par l'attrait de la science, par les charmes de la bonne compagnie, ils se font tout à tous, ils les gagnent à Jésus-Christ. Quand des séculiers, des jeunes gens font de tels efforts pour la gloire de Dieu, le salut des âmes, prêtres du Dieu vivant, pasteurs des âmes, pourrions-nous rester en arrière, négliger de mettre en usage un moyen que la divine miséricorde a réservé pour ce temps, qu'elle met à notre disposition, dont elle consacre l'efficacité par des prodiges si étonnants et si souvent opérés? Prenons-y garde, ces chrétiens si zélés, si fervents, deviendraient un jour nos accusateurs et nos juges.

Le tyran de vos provinces, le respect humain, s'efface de plus en plus à Paris. Voilà, vénérables confrères, ce que nous voulions dire. La plupart d'entre vous ne connaissent Paris que par le mal qu'il a fait à la France et au monde entier depuis environ un siècle. Nous sommes heureux de pouvoir les mettre dans le cas d'espérer avec nous qu'il entre dans les desseins de la divine bonté que Paris, d'où sont sorties tant de doctrines impies dont la contagion a infesté le monde entier, contribuera d'ici à quelques années à guérir par son influence le mal qu'il a fait.

Nous avions raison de craindre d'avoir, par notre infidélité, par nos crimes, lassé la patience divine, et mérité d'être dévoués aux anathèmes de la justice éternelle. Mais une nouvelle rédemption nous est préparée. Celle dont Esther ne fut qu'une image imparfaite, Marie, souveraine de la France, n'a point oublié son peuple; elle a prié pour lui. Et le Dieu des miséricordes nous donne le Cœur de Marie comme gage de son amour et de ses desseins miséricordieux. Avec lui et par lui la

France catholique reprendra son glorieux rang. La fille aînée de l'Église romaine sera toujours l'avant-garde de la catholicité.

Oui, nos vénérables, nos très-chers confrères, voilà la destinée de la France; elle est écrite au livre des miséricordes divines. Mais c'est sous l'étendard saint, pacifique et glorieux du très-saint et immaculé Cœur de Marie qu'il lui sera donné d'y marcher. Quand la terre eut été inondée et fertilisée par le sang de plus de quinze millions de martyrs, quand Dieu voulut retirer sa sainte Église de l'obscurité des antres et des catacombes, la placer sur les collines de la ville sainte et éternelle, pour que de là, comme d'un phare, sa céleste lumière se répandît sans obstacle dans tout l'univers, Dieu révéla à Constantin, encore païen, le divin nom de Jésus, avec cette promesse : *In hoc signo vinces*. Ce nom adorable et la promesse furent gravés sur le Labarum, étendard impérial, et le sanctifièrent. Ce fut à son ombre et par sa puissance que Constantin marcha à la destruction des ennemis de l'empire romain et à l'extinction de l'idolâtrie. Aujourd'hui que l'impiété est usée par ses désordres et ses excès, Dieu veut mettre fin à son règne; il fait poindre à nos yeux les premiers rayons de l'aurore d'une restauration religieuse. Un nouveau Labarum nous est donné; il nous présente le très-saint et immaculé Cœur de Marie. Le premier exprimait la douceur et la force, le second n'exprime que la miséricorde et la clémence, et nous apprend que les seules armes que nous puissions employer dans la guerre que nous devons livrer aux ennemis du Seigneur sont la mansuétude, la miséricorde, la tendre charité et la prière. Arborez-le donc au milieu de vos troupeaux, pasteurs des âmes, plantez-le dans tous les cœurs. *In hoc signo vinces*.

Nous prions nos confrères les directeurs de chaque onfrérie de rappeler souvent à leurs associés, et sur-ut les jours d'assemblée, qu'une des œuvres princi-ales de l'Archiconfrérie est la conversion de l'Angle-erre; de faire prier et offrir des communions, toutes ortes de bonnes œuvres à cette intention. Nous re-ommandons cette dévotion à tous nos confrères répan-dus par toute la terre. Dieu a déjà béni nos vœux. La religion catholique gagne immensément dans l'Angle-terre et l'Écosse. Depuis dix-huit mois surtout, et c'est à cette époque que l'Archiconfrérie a commencé à prier à cette intention, le nombre des conversions est prodigieux et va toujours croissant. Ce ne sont pas seulement des conversions individuelles qu'il faut nous contenter de demander à Dieu, c'est le retour des deux peuples anglais et écossais à la foi catholique qu'il nous faut solliciter de la clémence divine. Prions avec ferveur, prions avec constance, prions par le très-saint et immaculé Cœur de Marie, et nous obtien-drons.

C'est ainsi que nous terminions notre *Manuel* en 1839; aujourd'hui, en février 1849, que n'aurions-nous pas à dire? Que de grâces, que de conversions accordées depuis cette époque? Les raconter ici, ce serait rendre ce manuel trop volumineux. Nous les rapportons dans les *Annales de l'Archiconfrérie*, qu'on se procure à la même adresse que ce *Manuel*.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LES ASSOCIATIONS PIEUSES ET EN PARTICULIER SUR L'ARCHICONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ COEUR DE MARIE POUR OBTENIR LA CONVERSION DES PÉCHEURS.

Il y a beaucoup de préjugés répandus dans la société catholique sur les associations de piété, qu'on nomme vulgairement confréries. Les uns les regardent comme absolument inutiles, les dédaignent comme ne convenant qu'aux gens simples et grossiers, qu'aux petits esprits. D'autres, par un excès contraire, attachent aux pratiques en usage dans les confréries auxquelles ils se sont liés, une importance qui l'emporte de beaucoup sur celle qu'ils donnent aux devoirs les plus impérieux de la religion, aux obligations les plus rigoureuses de leur état. On voit aussi des chrétiens pieux et même fervents refuser de prendre part à ces pieuses sociétés, et se priver des avantages spirituels qu'ils y pourraient trouver, dans la crainte de se charger d'obligations qu'ils ne pourraient pas accomplir.

Nous allons combattre tous ces préjugés, et pour cela nous n'aurons besoin que d'expliquer ce que c'est qu'une association pieuse, une confrérie, et d'exposer l'esprit de l'Église dans l'institution qu'elle en a faite.

On entend par le nom de confréries, des sociétés de personnes pieuses qui s'unissent entre elles pour rendre un culte plus parfait à la Divinité, honorer

particulièrement un ou plusieurs des mystères de la vie de Jésus-Christ, implorer la protection de la très-sainte Vierge ou des saints, et pratiquer les mêmes exercices de piété et de charité.

Ces pieuses associations n'existèrent point dès les premiers jours de l'Église, dans ces temps heureux où les fidèles n'avaient entre eux qu'un cœur et qu'une âme; le feu des persécutions, l'exemple si commun des vertus sublimes que pratiquaient les premiers chrétiens suffisaient pour entretenir parmi eux le zèle et la ferveur. Mais quand la paix eut été donnée à l'Église sous l'empereur Constantin, on vit le relâchement s'introduire dans la piété et les mœurs des fidèles. Un grand nombre d'entre eux, effrayés à la vue de ce désordre, voulurent se mettre à l'abri de la corruption, furent habiter le désert de l'Orient, et réunis autour du grand saint Antoine, renouvelèrent aux yeux du monde étonné le tableau de la ferveur, de la pureté, de l'austérité des mœurs de la primitive Église. Deux siècles plus tard, l'Occident fut témoin de la même merveille. Saint Benoît, retiré dans la caverne de Sublac, vit accourir autour de lui une foule de chrétiens qui venaient puiser dans ses exemples et dans ses leçons les règles d'une vie plus évangélique. Telle fut l'origine et le motif de l'institution de ces ordres religieux qui ont été pendant tant de siècles la gloire et l'édification de l'Eglise.

Cette ressource de salut ne pouvait convenir à tous les fidèles. Ceux d'entre eux que les dispositions de la divine Providence, les engagements du mariage, les liens de famille, les obligations d'état retenaient dans le monde, et exposaient d'une manière particulière à ses scandales qui allaient toujours croissants, durent chercher un abri contre le danger. Ils se souvinrent de

226

cette promesse du divin Sauveur dans son Évangile (saint Matth., c. XVIII, v. 19-20) : « Je vous dis encore « à vous, qui êtes mes disciples, que si deux d'entre « vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose « qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon « père qui est dans les cieux. Car en quelque lieu que se « trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon « nom, je m'y trouve au milieu d'eux. » C'est la confiance en cette divine promesse qui leur fait chercher dans l'union des sentiments et des prières, le secours et les armes qui pouvaient seuls les protéger et les défendre contre tous les dangers du salut, auxquels les exposaient les scandales et la corruption du monde.

Ainsi la crainte des dangers du salut, le sentiment du besoin de secours puissants pour y échapper et les vaincre, l'union des cœurs dans la prière et les actes d'une piété spéciale pour faire au ciel une sainte violence, et obtenir la grâce; tels ont été sans doute le motif et le but de l'institution des pieuses associations connues dans l'Église catholique sous le nom de *confréries*. L'époque de leur origine est inconnue, mais elle est d'une haute antiquité. Il en est déjà fait mention dans une vie de saint Martial, apôtre de l'Aquitaine et premier évêque de Limoges, que l'on suppose avoir été écrite par un de ses disciples, ce qui lui donnerait pour date la fin du quatrième ou le commencement du cinquième siècle. Le savant Hincmar, archevêque de Reims en 845, trace dans ses écrits des règles de conduite à l'usage des confréries. Elles devaient être très-multipliées dès cette époque, et sans doute mélangées de quelques abus, car un concile de Nantes, célébré en 895, contient dans ses actes un chapitre entier des confréries que l'Église approuve, et de celles qu'elle n'approuve pas et qu'il faut supprimer. Elles se sont, dans

la suite des siècles et jusqu'à nos jours, répandues et multipliées dans l'Église. Chacune a un objet spécial de dévotion. Les plus connues sont celles qui ont pour objet le culte, l'adoration du Sauveur Jésus dans la divine Eucharistie, du mystère de ses douleurs et de sa mort sur la Croix, de son divin Cœur; celles en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, sa très-sainte Mère : ces dernières sont très-multipliées. Elles ont toutes pour but l'impétration des grâces les plus propres à déterminer le salut.

Partout où ces pieuses associations ont été établies, on a vu renaître la piété, elles ont produit de nombreuses conversions, et encore aujourd'hui elles retiennent dans les voies de la piété et dans la pratique des vertus chrétiennes un grand nombre d'âmes qui, sans leur secours, se laisseraient aller à l'esprit de dissipation et de tiédeur, et ne tarderaient pas à devenir les victimes de la corruption universelle. Aussi l'Église ne s'est pas contentée de les autoriser, elle a encore voulu les encourager; et les souverains Pontifes se sont plu à les enrichir de grâces spéciales, de priviléges et d'indulgences.

Ce court exposé nous paraît déjà suffisant pour condamner l'orgueil de certains esprits qui regardent comme inutiles les associations pieuses, qui les dédaignent comme le partage des gens simples et grossiers, des petits esprits. Nous répondrons aux catholiques qui se permettent d'exprimer de pareils sentiments, qu'il est bien téméraire à eux d'oser mépriser ce que l'Église de Jésus-Christ autorise, encourage et bénit. Les froides railleries que l'on se permet dans ce genre, ne sont-elles pas une espèce de démenti que l'on oserait donner à la promesse de Jésus-Christ. « Si deux d'entre vous s'unis-« sent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils de-

« mandent, elle leur sera accordée par mon Père qui « est dans les cieux. Car en quelque lieu que se trou- « vent deux ou trois personnes assemblées en mon « nom, je m'y trouve au milieu d'eux. » Et sans qu'on le veuille, ou qu'on s'en doute, n'y a-t-il point à craindre que ces sortes de réflexions ne soient l'expression d'une pensée blasphématoire?

Les associations pieuses seraient inutiles! oui, aux yeux des chrétiens lâches et indifférents, qui n'ont jamais pensé que le ciel, selon le langage des divines Écritures, est un royaume qu'il faut conquérir, une couronne qu'il faut gagner, une citadelle qui doit être emportée d'assaut. Mais elles seront toujours utiles à l'Église, avantageuses et souvent nécessaires aux chrétiens sérieusement occupés de l'affaire de leur salut, qui connaissent les dangers qu'elle court sans cesse au milieu des scandales de cette vie, qui ont le sentiment de leur faiblesse, n'osent se confier à leurs propres forces et sentent le besoin de s'aider de tous les secours que la charité de leurs frères peut leur procurer. Il pensait et raisonnait avec bien plus de sagesse, de prudence et de religion que ceux dont nous combattons les préjugés, ce jeune ouvrier qui nous disait le jour où nous l'inscrivîmes dans l'Archiconfrérie du saint Cœur de Marie : « Il y a tant de dangers pour un jeune « homme, à Paris! Dieu me fait la grâce de les con- « naître et de les craindre ; mais j'ai peur de ne pas y « échapper toujours. J'entre dans l'Association pour « obtenir, par les prières des associés, la protection de « la sainte Vierge et la grâce de vaincre toutes les ten- « tations. Quand elles viendront m'attaquer, je m'exci- « terai à les combattre en pensant à toutes les bonnes « prières des associés auxquelles j'ai part. Je ne peux « rien tout seul, je le sais bien, mais j'ai confiance que

« Dieu voudra bien me donner la grâce qui lui est de-
« mandée par tant de prières. »

On les renvoie aux gens simples, aux petits esprits. Ce superbe dédain annonce bien peu de réflexion et de connaissances des voies du salut dans ceux qui l'affectent.

Les divines Écritures, le saint Évangile surtout, nous entretiennent presque à toutes les pages dont ils se composent, des difficultés du salut et des dangers auxquels il est exposé, de la nécessité où nous sommes d'employer tous les moyens, de nous aider de toutes les ressources dont nous pouvons user, et ne cessent de nous recommander, même après l'emploi de tous ces moyens, d'opérer notre salut avec crainte et tremblement. « Mon fils, dit l'Esprit saint, au livre de l'Ecclé-
« siastique, lorsque vous entrerez au service de Dieu,
« demeurez ferme dans la justice et dans la crainte du
« Seigneur, et préparez votre âme à la tentation.» Cette crainte du Seigneur dont il est ici question, n'est-ce pas la crainte de déplaire à Dieu, d'offenser Dieu par le péché, la crainte de le perdre dans l'éternité à cause de nos péchés? Et cette crainte n'est-elle pas la disposition la plus grande, la plus sage, la plus noble, puisque l'Esprit saint dit qu'elle est le commencement de la sagesse chrétienne?

Or, quels sont les plus sages, les plus judicieux de ces chrétiens mondains et relâchés, qui croient toujours en faire assez pour obtenir la grâce du salut, qui, confiants en eux-mêmes et dans leurs œuvres presque toujours faibles ou mauvaises, parce que presque toujours elles sont dépourvues de l'esprit de ferveur et de charité qui seul peut leur procurer le mérite et la vie, dédaignent de s'attribuer les secours et les grâces que n'imploreraient jamais en vain avec eux et pour eux des frères fidèles et fervents? des chrétiens indifférents

pour leurs intérêts les plus sacrés, qui méprisent les bénédictions et les grâces que l'Épouse de Jésus-Christ, qui connaît et juge les avantages de ces saintes réunions, se plaît à répandre sur tous ceux qui les composent; et cependant la foi nous enseigne que ces grâces sont l'application des divins mérites acquis par Jésus-Christ. Quels sont, répétons-nous, les plus sages, les plus judicieux de ces chrétiens indifférents, ou de ces humbles et fervents fidèles qui, convaincus des difficultés du salut au milieu des scandales innombrables du siècle, pénétrés du sentiment de leurs misères spirituelles, de leur faiblesse, s'associent de vœux et de prières, tâchent de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme avec ceux de leurs frères qu'ils savent faire profession de rendre hommage au divin Jésus dans les mystères que son amour incompréhensible a opérés pour notre salut, d'honorer sa très-sainte et auguste Mère, la glorieuse Marie toujours vierge, d'implorer sa puissante protection, en étudiant et en s'efforçant d'imiter ses admirables vertus? Seraient-ils de faibles, de petits esprits ceux qui, en entrant dans ces pieuses confréries, ne se proposent qu'un but, celui d'imiter les exemples de vertu, de piété qu'ils recueilleront dans la pratique de leurs frères, de demander par l'union de leurs vœux, de leurs prières offertes à la bonté divine, la grâce d'aimer Dieu, de le servir, d'éviter le péché, et qui ont l'espérance d'obtenir ces grâces, car Jésus-Christ a promis que son Père accorderait dans le ciel tout ce que deux s'uniraient pour demander sur la terre, et qu'il serait toujours au milieu de deux ou trois qui seraient assemblés en son nom? Seraient-ils de petits esprits, ceux qui mettraient du prix à employer un des moyens les plus capables d'aider l'œuvre de leur salut, seul motif de leur créa-

tion, unique but de leur existence sur la terre? A ce titre, l'illustre évêque de Genève, saint François de Sales, aurait pu être taxé de petitesse d'esprit. Nous avons lu que ce saint évêque, pendant les longs et fréquents voyages que sa charité lui a fait entreprendre, ne manquait jamais de s'informer des confréries qui existaient dans tous les lieux par lesquels il passait, et se faisait incorporer dans toutes celles dont il n'était pas déjà membre. Un jour il répondit avec son admirable simplicité à quelqu'un qui lui en témoignait son étonnement : « J'entre dans toutes les confréries que je « rencontre, parce qu'il n'y a rien à perdre et toujours « à gagner par la communication des prières, et les « bonnes œuvres, les prières de ces bonnes gens me « seront bien utiles ; j'espère bien que je n'irai pas en « Enfer, mais je crains bien le feu du Purgatoire. Je « pourrais y rester longtemps, et j'espère que ces « bonnes gens m'en tireront par leurs prières. »

Mais ce ne sont pas seulement ceux qui dédaignen qui doivent nous occuper, nous avons aussi quelques réflexions à adresser à une autre classe de chrétiens. Il en est qui attachent aux pratiques en usage dans la confrérie à laquelle ils se sont liés une importance qui l'emporte sur le prix qu'ils donnent aux devoirs souvent les plus impérieux de la religion, aux obligations les plus sérieuses de leur état. Nous dirons à ceux-là que les devoirs de la religion, de l'état, expression de la volonté divine, imposent une obligation qu'on ne doit jamais omettre, et qui l'emporte sur toutes les pratiques de dévotion, toujours facultatives, qui sont en usage dans toutes les associations ou confréries. Qu'on fasse bien attention à ce que, quand nous parlons de ce qui a rapport à la religion ou à l'état particulier de chacun, nous disons devoir, obligation, parce que tout ce que

la religion nous prescrit, tout ce que l'état où la Providence nous a placés nous impose, sont autant de devoirs que la volonté de Dieu nous ordonne d'accomplir sous peine de désobéissance, à moins que nous ne nous trouvions dans certaines conditions qui nous réduisent à une impossibilité réelle, ou nous soumettent à des difficultés telles qu'elles prennent le caractère d'une impossibilité morale.

Il n'en est pas de même des pratiques de piété en usage et recommandées par les règlements des confréries. Tout, dans ce dernier cas, est de surérogation, de pure dévotion, entièrement et essentiellement volontaire. On peut donc l'omettre sans péché, puisqu'on n'est pas obligé de l'accomplir ; mais on ne pourrait suppléer à l'omission d'un devoir, d'une obligation réelle, quand ils sont possibles, par l'accomplissement d'un acte de piété purement volontaire, quelque excellente que soit sa nature. De même qu'on n'acquitterait point une dette légitimement contractée envers Pierre, si on faisait à Paul une aumône, fût-elle même plus considérable que la valeur de la dette.

Nous venons de répondre suffisamment à ces chrétiens pusillanimes qui refusent d'entrer dans les associations pieuses, les confréries, dans la crainte de contracter des obligations qu'ils ne pourraient pas acquitter. Nous allons cependant ajouter encore quelques réflexions à leur usage :

Les règlements, statuts des associations pieuses, des confréries, n'imposent aucune obligation aux chrétiens qui en font partie ; ils ne servent qu'à indiquer, régulariser la pratique d'actes de piété très-salutaires, sans doute, mais jamais obligatoires. L'exactitude dans leur accomplissement établit entre tous ceux qui y sont fidèles une communion spirituelle, spéciale, qui les

admet à la participation des mérites que peuvent avoir devant Dieu tous les vœux, toutes les prières, toutes les bonnes œuvres qui sont produites dans le sein de l'Association, et aussi à recueillir les indulgences, les grâces spéciales que l'Église lui a accordées, pourvu toutefois qu'ils remplissent exactement les conditions qui y sont attachées. Liberté entière d'accomplir ou de ne pas accomplir; ils recueilleront le fruit spirituel attaché à l'exercice qu'ils auront dévotement rempli, ils manqueront à le gagner s'ils l'ont volontairement omis; mais ils ne seront point coupables devant Dieu pour avoir manqué un acte qu'ils n'étaient point obligés de faire. Ils ne pourraient l'être que sous le rapport de la disposition d'indifférence, de tiédeur, ou de mauvaise volonté qui aurait affecté leur cœur, circonstance indépendante de la qualité de membre d'une association.

Ainsi, les associations pieuses, les confréries établies dans l'Eglise sont respectables, parce qu'elles sont l'œuvre de l'Eglise qui ne s'est pas contentée de les établir, mais qui les a encore sanctifiées par toutes les grâces dont elle les a comblées. Les railleries, les sarcasmes que se permettent à leur sujet les mondains irréfléchis, sont un langage téméraire et irréligieux. Il peut s'être glissé quelques abus. Eh! quelle est l'institution qui n'en est pas susceptible? Mais la chose est bonne en soi, est sainte et ne peut avoir que des effets salutaires. On est libre d'y entrer ou de n'y pas entrer. On se procure par son admission de faciles et puissants moyens de salut qui consistent, 1° dans la participation aux grâces qu'obtiennent infailliblement de la divine miséricorde, d'après la promesse de Jésus-Christ, tant de vœux, tant de prières et de bonnes œuvres réunies; 2° dans l'impulsion donnée à la piété par la vue de la ferveur et des bons exemples de ses coassociés; 3° enfin,

dans la réception de toutes les grâces que l'Église a accordées aux membres de ces pieuses sociétés. Mais on ne doit jamais perdre de vue que, dans aucun cas, on ne peut préférer ces pratiques de dévotion à l'accomplissement d'un devoir prescrit par la religion, d'une obligation de son état, quelque peu importante qu'elle puisse paraître. Enfin, on ne contracte, en entrant dans une confrérie, aucune obligation dont l'omission soit un péché, parce que, comme le dit saint François de Sales, on ne peut que gagner, sans courir le risque se perdre. Nous croyons avoir suffisamment expliqué ce qui concerne les confréries en général; nous allons parler de l'Archiconfrérie en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour obtenir la conversion des pécheurs.

DE L'ARCHICONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ COEUR DE MARIE POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS.

Il existe dans le sein de l'Église catholique un grand nombre de dévotions, d'associations pieuses érigées en l'honneur et à la gloire de Marie. Les principales et les plus universellement répandues sont connues sous le nom du saint Rosaire, du Scapulaire et de Notre-Dame Auxiliatrice. Tout le monde connaît les fruits abondants de sanctification que ces pieuses confréries ont produits et produisent encore dans l'Église. Les autres ont pour objet spécial la vénération des douleurs de Marie, ou l'imitation de quelques-unes de ses vertus

Quand l'Église autorisa les fidèles à honorer par un ulte d'adoration publique le divin et très-sacré Cœur

de Jésus, les fidèles conçurent, en offrant les hommages de leurs adorations, de leur amour et de leur dévouement au Cœur de leur divin Réparateur, le pieux désir d'honorer par un culte de vénération, d'amour et de confiance le Cœur de sa très-sainte Mère. Ces deux dévotions si saintes, et qui ont porté tant de fruits dans l'Église, naquirent et se développèrent ensemble. Elles furent aidées et favorisées par les premiers pasteurs des âmes. Les évêques, surtout ceux de notre France, se hâtèrent d'ériger canoniquement de pieuses associations en l'honneur et à la gloire du saint Cœur de Marie. Les fidèles si authentiquement autorisés donnèrent un libre cours au mouvement de leur piété. Ce ne furent pas seulement quelques prières, quelques actes de confiance dans la protection implorée du Cœur de Marie, mais les hommages de la plus religieuse vénération, des vœux même de consécration à ce Cœur sacré. Nous n'en citerons qu'un exemple, il donnera une idée de la piété de nos pères.

On lisait avant les tempêtes qui ont bouleversé l'Église de France à la fin du siècle dernier, on lisait à l'entrée de la chapelle dédiée au Cœur de Marie, dans l'église des religieux Carmes de la ville d'Apt, cette formule de consécration de la ville :

APTA JULIA,

Cordi Virginis addictissima, seipsam suorumque civium corda dat, dicat et dedicat; potiùs mori parata quàm Mariano non viverè Cordi.

« La ville d'Apt et tous ses citoyens se donnent, se « dévouent et se consacrent au Cœur de Marie, et sont « prêts à sacrifier leur vie plutôt que de renoncer au « culte de ce Cœur virginal. »

Les souverains Pontifes adoptèrent bientôt toutes ces pieuses associations et les enrichirent de nombreuses indulgences. Déjà, le 2 juin 1668, le cardinal de Vendôme, légat *à latere* du Siége apostolique, avait, au nom du pape Clément IX, approuvé la dévotion et l'office public du saint Cœur de Marie; et en 1674, le Saint-Père, Clément X, le premier qui accorda des indulgences aux associations formées en l'honneur du saint Cœur de Marie, donna six bulles d'indulgences aux églises de la Congrégation de la Mission fondée par le Père Eudes, avec pouvoir d'y ériger des confréries. Ses successeurs continuèrent de favoriser cette sainte œuvre, et nous trouvons qu'en l'année 1743, déjà, dans tout le monde catholique, quatre-vingt-quatre associations avaient été érigées à l'honneur du très-saint Cœur de Marie et comblées d'indulgences par les souverains Pontifes. Mais ce que nous remarquons avec joie et une sorte de gloire, c'est que, sur ces quatre-vingt-quatre associations, notre Église de France, dans le sein de laquelle cette pieuse dévotion ainsi que celle au divin Cœur de Jésus ont pris naissance, notre Église de France, si dévouée au culte et à la gloire de Marie, notre Église de France en possédait cinquante-trois : le diocèse de Paris en avait une dans l'église des Bénédictines du Saint-Sacrement, située dans la rue Saint-Louis au Marais. Tout ce que nous venons de dire a pour but de calmer les inquiétudes de certains esprits ombrageux qui craignent toujours que les actes de la piété chrétienne ne prennent quelque couleur de nouveauté, en leur montrant que ceux que nous leur proposons ont déjà près de deux siècles d'existence.

Aucun de ces monuments de la piété de nos pères n'existe plus. Ils ont été tous anéantis pendant l'épouvantable cataclysme d'impiété qui ravagea notre patrie

la fin du siècle dernier. Ainsi, les richesses et la miséricorde du très-saint et immaculé Cœur de Marie, notre bouclier, notre rempart contre les assauts si multipliés que nous avons à essuyer de la part de l'impiété, et de cette lave de la corruption de tous les vices qui nous inonde, ses richesses et sa miséricorde tombaient dans l'oubli et commençaient à nous devenir inconnues. Et pourtant, fut-il une époque, depuis l'établissement du Christianisme, où le monde entier, notre France surtout, eurent plus de besoin que dans ces jours de contradictions et d'épreuves, de voir se réunir en leur faveur la multiplicité de tous les secours célestes?

En effet, à ne considérer que la France, quel affreux tableau ne nous offre-t-elle pas sous le rapport moral? Le lien social est prêt à se dissoudre. Les antiques vertus de nos pères sont étouffées sous le poids de la superbe et de la cupidité. L'esprit d'orgueil et de révolte possède tous les esprits. La subordination est en horreur à tous, ainsi plus de société possible. Le feu de la cupidité embrase tous les cœurs. De l'argent, de l'argent! voilà le vœu unique et universel, et pour le réaliser, dans quel abîme de honte et de déshonneur sommes-nous descendus! Plus de sincérité, plus de bonne foi, plus de sûreté dans le commerce, dans les conventions sociales. Les surprises, les fraudes, les fourberies sont devenus les jeux de la société. Et bientôt, si Dieu n'y met la main, la considération deviendra le partage exclusif de ceux qui sauront le mieux les exercer. Un libertinage infâme, et qui ne prend plus la peine de se voiler, ronge la société, porte audacieusement l'opprobre et le désespoir dans le sein des familles. Des crimes, et les plus affreuses atrocités inouïes chez nos pères, viennent tous les matins nous réveiller de leurs effroyables récits.

Bientôt leur répétition, leur multiplicité nous trouveront froids et indifférents. Déjà on en a dressé des statistiques! et la foule hébétée ne voit dans ce martyrologe de la société qu'une histoire ordinaire. La jeunesse est livrée au débordement des mœurs, consume sa santé, épuise ses forces, éteint en elle tout sentiment honnête et généreux par les excès de la débauche effrénée. L'enfance elle-même se corrompt sous nos yeux. Enfin, l'affreux suicide est devenu une habitude et menace de passer dans les mœurs du siècle. Et si de la société nous descendons dans la famille, quel affligeant spectacle! Fidélité conjugale, gloire et fondement du bonheur des familles, qu'êtes-vous devenue? Et vous, sainte émanation du pouvoir divin, autorité paternelle que les peuples les plus barbares ont constamment vénérée, quels vestiges reste-t-il de vous?

La question est superflue. Des parents sans foi ont élevé sans crainte, sans notion de Dieu, des enfants qui les ont bientôt méprisés, et qui n'ont vu dans leur autorité qu'un joug insupportable qu'ils se sont hâtés de secouer. Soit que nous considérions l'état de la société ou celui de la famille, il est clair que nous marchons à la barbarie sous le rapport moral.

Sans doute à certaines époques de notre histoire, la France eut des temps aussi malheureux que le nôtre, mais elle avait conservé le remède à ses maux. La foi, ce don de Dieu, cet unique principe de la vie morale et spirituelle des nations, la foi n'était pas éteinte. Aujourd'hui, nos maux sont plus profonds et échappent au remède. La religion est abandonnée, la foi et ses divines vérités sont honnies par le plus grand nombre. L'impiété, le brutal athéisme, le matérialisme le plus grossier tiennent au milieu de nous leurs écoles publiques. De ces chaires de pestilence découlent des

poisons qui vont infecter l'esprit et le cœur d'une jeunesse sans expérience qui menace d'augmenter nos maux en les perpétuant.

Quel remède opposer à tant de désordres, à tant de maux? Tous les moyens humains sont insuffisants, et ne peuvent être que de faibles palliatifs. Toutes les tentatives de ce genre, essayées jusqu'à ce jour, n'ont eu d'autre effet que de grossir le torrent, en le comprimant pendant quelque temps, pour le rendre ensuite plus impétueux dans ses ravages. Cependant nous ne sommes pas destinés à périr actuellement. Tant de grâces accordées, tant de traits journaliers de la miséricorde divine nous rassurent contre cette crainte. Notre salut est donc quelque part. Oui, il est dans les trésors de la bonté miséricordieuse du Seigneur Dieu, qui nous dit encore, comme autrefois par la bouche de ses prophètes : « Reviens à moi, coupable nation, et je ne détournerai point mon visage de toi, parce que je suis saint et plein de miséricorde, et que ma colère ne durera pas éternellement. Convertissez-vous, enfants rebelles, revenez à moi, et je vous recevrai, parce que je suis l'époux de vos âmes, et que je vous aime tendrement. C'est pourquoi je vous recueillerai vous tous qui reviendrez à moi, en quelque petit nombre que vous soyez, quand il n'y en aurait qu'un d'une ville ou deux d'une famille. » Jérémie, 5.

Le saint roi de Juda, Josaphat, près d'être assiégé dans Jérusalem par les armées réunies des Moabites, des Ammonites, des Iduméens, s'adressa au Seigneur et lui dit avec autant d'humilité que de confiance : « Vous qui êtes notre Dieu, ne ferez-vous donc point justice de nos ennemis? Nous reconnaissons que nous n'avons point assez de forces pour résister à

« toute cette multitude qui vient fondre sur nous. « Mais comme nous ne savons pas même ce que nous « avons à faire, il ne nous reste d'autre ressource « que de tourner les yeux vers vous, pour implorer le « secours de votre puissance et de votre miséricorde. » PARALIP., 2, 20.

Oh! sans doute ce cri de la détresse et de la confiance a été poussé bien des fois vers le ciel par tant de pasteurs zélés, dans l'affliction profonde dont les accablait le peu de fruit de leurs travaux et de leurs efforts dans l'œuvre du salut des âmes, par tant d'âmes religieuses et ferventes qui voient avec une douleur si vive les ravages que l'impiété fait sur la terre. Il a été entendu; et pour réponse le ciel nous a donné un signe qui, comme celui qui fut donné au premier empereur chrétien, porte avec lui (nous l'espérons et nous en avons déjà acquis la douce expérience) un signe qui porte avec lui le gage et l'assurance de la victoire. *In hoc signo vinces.*

Et quel signe? nous l'avons déjà dit, mais il nous est doux de le répéter: l'objet le plus saint après Dieu, le plus doux, le plus tendre, le plus compatissant et tout à la fois le plus puissant sur le cœur de Dieu: le Cœur de Marie! Déjà son nom, si doux à prononcer, est pour nous la source d'une espérance qui ne peut défaillir. Mais son Cœur, miroir sur lequel viennent se réfléchir tous les traits de la bonté divine, abîme inépuisable dans lequel le Dieu trois fois saint a déposé tous les trésors, toutes les richesses de son amour, de sa clémence, de sa miséricorde et de sa toute-puissance. Très-saint et immaculé Cœur de Marie, le plus pur, le plus saint de tous les cœurs des enfants des hommes, le seul dont le souffle du péché n'a jamais approché, que la corruption du tombeau a respecté,

Cœur sacré de Marie, image vivante du divin Cœur de Jésus, recevez les hommages de notre vénération, de notre amour et de notre confiance.

D'autres nous ont précédés dans l'accomplissement de cet acte religieux; nous avons vu que dans les siècles précédents les souverains Pontifes avaient érigé un grand nombre d'associations dans cet esprit. Mais c'étaient en quelque sorte des dévotions particulières, locales, qui n'avaient point de centre commun; et aujourd'hui, notre Saint-Père le Pape, Grégoire XVI, veut bien ne pas s'en tenir à bénir, à confirmer par son autorité apostolique la petite Association érigée dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, mais il daigne, en vertu de cette puissance apostolique qui n'a point d'égale en extension sur la terre, il daigne élever à la dignité d'Archiconfrérie[1] la susdite Association. Il lui accorde, et à tous les membres qui la composent, la jouissance de tous et de chacun des droits, priviléges, honneurs et indults dont ses prédécesseurs ont enrichi les autres archiconfréries déjà existantes, ceux même qu'elles ont acquis par l'usage ou la coutume, et encore la faculté de jouir de tous ceux que la grâce apostolique pourra leur concéder par la suite. Il l'enrichit d'un grand nombre d'indulgences. Bien plus, le Vicaire de Jésus-Christ, dont la puissance embrasse tous les temps et tous les lieux, accorde à perpétuité aux Directeurs de l'Archiconfrérie

[1] Le nom d'Archiconfrérie signifie confrérie mère. La société qui porte ce titre a le droit de s'associer, de s'agréger des sociétés particulières, pourvu qu'elles aient le même but, de les faire participer à toutes les grâces, à toutes les faveurs qui lui ont été personnellement accordées. Ces sociétés une fois agrégées deviennent et restent les membres de l'Archiconfrérie.

érigée dans l'église de Nôtre-Dame-des-Victoires, à Paris, en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour obtenir la conversion des pécheurs, la faculté et le pouvoir d'agréger à l'Archiconfrérie toutes les associations, confréries déjà érigées ou qui seront érigées par toute la terre, excepté dans la ville de Rome, pourvu qu'elles portent le titre du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, et qu'elles aient pour fin d'obtenir par ses mérites la conversion des pécheurs, et de leur communiquer la participation aux grâces et indulgences accordées à l'Archiconfrérie[1].

Honorer le saint Cœur de Marie, implorer la puissance de sa protection, tel était le but des hommages des anciennes associations. L'Archiconfrérie embrasse de toute la puissance de ses sentiments ces vœux, ces hommages. Elle y ajoute un autre vœu : celui de la conversion des pécheurs, qu'elle implore de la clémence divine par les mérites et la puissance du très-saint et immaculé Cœur de Marie. « Jésus-Christ, dit « saint Paul, est mort pour tous les hommes, il est le « rédempteur, le sauveur de tous les hommes ; il a été « crucifié pour que le règne du péché soit détruit « en nous, et que désormais nous ne soyons plus « asservis au péché. » Et l'Archiconfrérie, s'unissant à es divins sentiments, ne fait aucune distinction entre les pécheurs ; elle les comprend tous dans les vœux de sa charité. Hommes égarés dans les plus vains, les plus absurdes systèmes, athées, matérialistes, déistes, panthéistes, vous tous, quels que soient les noms absurdes et déshonorants dont on vous appelle, vous êtes les ennemis de Dieu, de son Christ et de sa sainte Église. Aveugles téméraires, vous avez l'audace de

[1] Voir le Bref, page XVI.

faire la guerre à l'Être infini qui vous a tirés du néant. Sa patience vous supporte, elle aura un terme, et le jour de sa terrible justice pour chacun de vous n'est pas loin. Votre éternité!!! cette seule pensée nous glace de crainte et d'horreur. Vous rendez justice à vos œuvres, à vos blasphèmes impies, en vous imaginant que nous sommes vos ennemis. Quelle erreur est la vôtre! Nous vous aimons d'autant plus que vous êtes malheureux et menacés de le devenir d'un malheur éternel et infini. Quelque cruellement sensibles que soient pour nos cœurs les coups que vous nous portez, ils ne savent qu'offrir pour vous, accompagné de leurs gémissements, le vœu de la divine clémence prononcé sur le Calvaire: « Mon Père, pardonnez-leur, car ils « ne savent ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font. »

Et vous, pécheurs, vous qui tenez encore à Dieu par les faibles étincelles d'une foi qui n'a pas tout à fait éteint son flambeau, demi-chrétiens dont les œuvres démentent tous les jours la profession et la foi, vous oubliez que Dieu ne vous a tirés du néant que pour que vous contribuiez à sa gloire par l'œuvre de votre sanctification, qu'il vous instruit dans son Évangile du sort que vous vous préparez, en vous comparant à l'arbre stérile qui épuise inutilement la terre, et qui n'est bon qu'à couper pour être jeté au feu. Vous ne voulez pas comprendre qu'on renonce Dieu aussi bien par les œuvres que par le refus impie de croire et de se soumettre aux vérités de la foi, et que c'est contre toute espèce de pécheurs que Jésus-Christ prononce cet anathème: « Je renoncerai devant mon « Père qui est dans le ciel quiconque m'aura renonce « devant les hommes. » Pécheurs, « je ne sais qui « vous êtes, ni d'où vous êtes. Retirez-vous loin de « moi, hommes d'iniquités, je ne vous connais pas. »

Vous ne voulez pas lire et méditer ces oracles divins. « Le Seigneur est un Dieu jaloux, et un Dieu vengeur : le Seigneur fait éclater sa vengeance, et il le « fait avec fureur. Il se venge de ses ennemis, et il se « met en colère contre ceux qui le haïssent. Le Seigneur est patient, il est grand en puissance, il diffère à punir : mais il punit à la fin, il punit avec « un souverain pouvoir. Car le Seigneur est si grand « qu'il marche parmi les tourbillons et les tempêtes, « et sous ses pieds s'élèvent des nuages de poussière. « Il menace la mer, et il la dessèche ; il change, quand « il lui plaît, tous les fleuves en un désert, il ébranle « les montagnes, il désole les collines. La terre, le « monde et tous ceux qui l'habitent tremblent devant « lui. Qui pourra soutenir sa colère ? qui lui résistera « lorsqu'il sera dans sa fureur ? Son indignation se « répand comme un feu, et elle fait fondre les pierres « même. » PROPH. NAHUM., 1.

Cessez donc de vous laisser aveugler par une coupable présomption, et ne dites pas : « La miséricorde « du Seigneur est grande ; il aura pitié de ma faiblesse, il me pardonnera la multitude de mes péchés. Car sa colère éclatera tout d'un coup, et il « vous perdra sans ressource au jour de sa vengeance. » ECCLI., 5. Écoutez la vérité éternelle, le juge souverain des vivants et des morts ; écoutez Jésus-Christ, vous dire dans son Évangile : « Le ciel et la « terre passeront, mais mes paroles ne passeront « point ; elles s'accompliront infailliblement. » Et voici l'arrêt de sa justice inexorable : « Si vous ne vous convertissez, vous n'entrerez point dans le royaume des « cieux ; si vous ne faites pénitence, vous périrez « tous. » Vous l'entendez, frères bien aimés, vous avez encore une ressource, mais elle est unique.

« Convertissez-vous, faites pénitence de vos péchés, « et vous serez délivrés de la ruine du péché. Écartez « loin de vous toutes les prévarications dont vous « vous êtes rendus coupables, faites-vous un cœur « nouveau et un esprit nouveau, et vous vivrez. Re« venez à moi, et vivez. » Ezech., 18. Nous ne cesserons de la demander pour vous cette grâce de la conversion. Tous les jours, prosternés entre le vestibule et l'autel, aux pieds de Marie, l'avocate et le refuge des pécheurs, nous ferons monter vers le ciel ce cri de l'amour et de la douleur: « Pardonnez, Seigneur, « à votre peuple, et ne laissez pas tomber votre héri« tage dans l'opprobre éternel. » Joel, 2.

Frères séparés, à quelque secte que vous apparteniez, notre amour, nos regrets vous porteront jusqu'au pied du trône de la divine miséricorde. Là, sous la protection de Marie, nous conjurerons le divin Pasteur des âmes de détruire tous les préjugés funestes qui possèdent vos esprits, nous le supplierons de rattacher à son Église des enfants qui n'en sont séparés que par l'erreur, afin que tous ceux qui portent le nom glorieux de chrétiens ne fassent plus qu'une famille, qu'un troupeau qui ne connaisse qu'un Père et un unique Pasteur.

Restes de l'ancien peuple, débris d'Israël dispersés par toute la terre, nos frères aînés dans la vocation au salut, vous n'échapperez point à notre charité. L'anathème prononcé contre vous n'est point éternel, la miséricorde divine le lèvera. Nous appellerons de tous nos vœux la grâce qui déchirera le bandeau si épais qui vous empêche de reconnaître en Jésus-Christ, crucifié par vos pères, le Messie promis à votre nation, le Sauveur du monde et le Réparateur de tous ses maux.

Et vous, nations assises dans les ombres de la mort, dans les ténèbres épaisses de l'idolâtrie, nous ne vous connaissons pas, mais nous savons que vous existez. Tous les jours nous supplierons avec instance la divine bonté de faire briller à vos yeux la lumière de son divin Évangile, et nos vœux les plus ardents accompagneront les pas, les efforts héroïques des apôtres que sa charité vous députe.

Vous comprenez actuellement, lecteurs chrétiens, quels sont le but et l'esprit de notre Archiconfrérie :

1° Honorer par un culte filial de vénération, d'amour et de dévoûment le très-saint et immaculé Cœur de Marie, Mère de Jésus notre divin Sauveur; rendre ce culte en unissant tous nos actes de religion, toutes nos bonnes œuvres, nos prières, notre patience, notre soumission à la volonté divine dans les peines, les adversités, les contradictions de la vie, en unissant tous ces actes aux mérites précieux du saint Cœur de Marie, en nous proposant de rendre avec lui et par lui à l'adorable Trinité, et au divin Cœur de Jésus, tous les hommages d'adoration, d'amour, de fidélité, d'obéissance et de dévoûment qu'ils ont droit d'attendre de nous. Si vous aimez Marie, si vous voulez l'honorer, attachez-vous à l'imiter, dit saint Bernard. Pratiquez, chacun selon votre état, les vertus dont elle vous a donné de si admirables exemples.

2° Demander et obtenir de la divine miséricorde, par la protection de Marie, en employant la médiation de son très-saint Cœur, la conversion de tous les pécheurs qui sont sur la terre. Afin que le mystère de l'amour infini de Dieu pour les hommes, que saint Paul exprime si bien par ces paroles : « Dieu veut que « tous les hommes soient sauvés, » s'accomplisse dans tout son effet.

Nous prions nos lecteurs de bien se pénétrer de cette pensée, de ce sentiment, afin de concevoir toute la grandeur, toute la sainteté de la mission que la bonté divine daigne confier à leur charité. Et pour y parvenir, nous les prions encore de se rappeler ces vérités de notre foi : Jésus-Christ s'est fait homme pour réconcilier le genre humain avec Dieu, il est venu parmi les hommes pour leur apprendre les vérités du salut; il a enduré toutes sortes d'outrages, de tortures, il a répandu son divin sang, il a souffert la mort la plus cruelle, la plus ignominieuse pour racheter et expier les péchés des hommes, les arracher pour toujours à l'esclavage du péché, et leur mériter toutes les grâces nécessaires pour vivre saintement et acquérir le bonheur éternel. Quel but se propose l'Archiconfrérie? Concourir avec Jésus-Christ, et par les mérites de Jésus-Christ, à la plus grande gloire de Dieu, en demandant la sanctification des âmes par la conversion des pécheurs; voilà la fin que se propose l'Archiconfrérie.

Pour l'obtenir, chrétiens fidèles et charitables, souffrez que nous vous rappelions la recommandation que vous fait l'apôtre saint Paul : « *Hoc sentite in vobis, quod in Christo Jesu.* » Entrez dans les mêmes sentiments, les mêmes dispositions qu'a eues Jésus-Christ. Appelés par une grâce spéciale à l'insigne honneur d'exercer le ministère de sa divine charité pour les pécheurs, étudiez votre modèle, membres de Jésus-Christ, marchez sur les traces de votre divin chef. Jésus-Christ, en venant dans ce monde, ne s'est proposé d'autre fin, d'autre but que de réparer les outrages faits par le péché à la gloire, à la majesté de son divin Père, et racheter, convertir tous les hommes, pour les amener tous au bonheur éternel. Ainsi, zèle le plus grand pour la gloire de Dieu, volonté ab-

solue du salut des hommes, voilà l'esprit de notre divin Réparateur dans tous les mystères qu'il a opérés pour notre salut. Et comme ces deux dispositions sont divines en lui et participent de l'infinité de sa nature, nous ne pourrons jamais en comprendre l'étendue ; mais nous en saurons assez pour adorer et bénir à tout jamais son adorable bonté, si nous avons souvent présentes à l'esprit ces divines paroles par lesquelles son divin Cœur laissait échapper la sainte ardeur avec laquelle il désirait offrir ce sacrifice de son sang qui pouvait seul expier les péchés des hommes, et réparer les outrages faits à la majesté de son Père : « *Baptismo habeo baptizari : et quomodo coarctor usque* « *dùm perficiatur*. Je dois être baptisé d'un baptême de « sang, et combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il « s'accomplisse ! » Et celles-ci, qui peignent d'une manière si touchante son désir ardent du salut des hommes : « *Pro eis ego sanctifico me ipsum, ut sint et* « *ipsi sanctificati in veritate. Non pro eis autem rogo* « *tantùm, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum* « *eorum in me. Pater, quos dedisti mihi, volo ut ubi* « *sum ego, et illi mecum sint, ut videant claritatem* « *meam quam dedisti mihi*. Je me sanctifie pour eux, « en m'offrant pour eux en sacrifice, afin qu'ils soient « aussi sanctifiés en vérité. Je ne vous prie pas seule- « ment pour eux, mais encore pour ceux qui doivent « croire en moi par leur parole. Mon Père, je désire « que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y « soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma « gloire que vous m'avez donnée. »

C'est avec Jésus-Christ, c'est par Jésus-Christ, en employant auprès de lui la puissance et la médiation du très-saint Cœur de son auguste Mère, que nous demandons la conversion des pécheurs. Entrons donc

dans les dispositions de son divin Cœur, pénétrons-nous des sentiments dont il fut animé. La gloire de Dieu par la cessation, la diminution du péché! Existe-t-il, peut-il exister un but plus noble, plus glorieux de nos pensées, de nos désirs? Y a-t-il un objet plus digne de notre zèle? Et si nous joignons à ce premier motif celui de la conversion des pécheurs, cette seule pensée fait tout à la fois tressaillir et palpiter nos cœurs. Que ne rappelle-t-elle pas à notre esprit? Tous les maux du genre humain dont le péché est le principe et la cause, les maux personnels aux pécheurs pendant le temps, et cette affreuse éternité de malheurs infinis à laquelle ils ne peuvent échapper s'ils ne se convertissent. Si, de ces considérations générales, nous passons à celles qui, dans la masse des pécheurs, intéressent ceux qui nous touchent plus ou moins prochainement, ne nous sera-t-il pas impossible de ne pas répandre de nos cœurs les vœux ardents de la compassion et de la charité chrétienne? Et voilà tout l'esprit de la religieuse Archiconfrérie, voilà tout ce qu'elle demande des chrétiens fidèles et généreux qui se sont enrôlés dans ses rangs. « Notre Père, qui êtes « dans les cieux, que votre nom soit connu, adoré et « sanctifié par toute la terre. Que votre règne arrive, « qu'il s'établisse dans le monde et qu'il s'étende sur « tous les hommes. Que votre adorable volonté soit « exécutée sur la terre par tous les hommes, comme « vos saints anges l'observent dans le ciel. Pardonnez-« nous, Seigneur, de ne vous avoir pas constamment « adressé ces vœux de notre cœur et de notre obéis-« sance. Ne nous laissez plus succomber à la tentation; « mais délivrez-nous du mal, et surtout du péché qui « est le premier et le plus grand de tous les maux. Ce « n'est pas seulement pour nous, pauvres pécheurs,

« que nous vous demandons ces grâces, nous les solli-
« citons encore de votre infinie miséricorde pour tous
« les pécheurs qui vous offensent sur la terre. Con-
« vertissez-nous, Seigneur, Dieu, auteur de notre salut,
« convertissez-nous, et éloignez, dans votre clémence,
« éloignez de nous les fléaux de votre colère que nous
« avons trop mérités. Marie, mère de la miséricorde,
« refuge assuré des pécheurs, priez pour nous, misé-
« rables pécheurs, aujourd'hui et à l'heure de notre
« mort. Consternés, abattus à la vue de notre misère
« et de nos iniquités, nous osons à peine lever les
« yeux, offrir nos vœux à votre divin Fils que nous
« avons tant et si souvent outragé. Mais la douce espé-
« rance vient ranimer nos cœurs, nous vous voyons
« entre Dieu et nous. Vous nous montrez votre Cœur
« pur et sans tache, vous nous appelez à nous réfugier
« autour de lui, et vous nous apprenez par tant de
« grâces, de faveurs dont vous avez déjà comblé tous
« nos vœux, que jamais nous ne demanderons rien en
« vain par sa puissance et par son nom. Nous accou-
« rons à vous, notre très-sainte Mère; oh! que de grâ-
« ces nous allons implorer de la bonté du Dieu trois
« fois saint par la protection de votre saint et imma-
« culé Cœur! Notre pardon, notre salut, la conversion,
« le salut de tous nos malheureux frères les pécheurs
« qui offensent Dieu sur la terre. Priez pour nous tous,
« Vierge débonnaire; que l'univers entier sache et soit
« convaincu, par les témoignages de votre bonté, que
« vous êtes notre mère; faites agréer nos vœux, nos
« désirs, nos prières par notre divin Jésus, qui, pour
« nous sauver, a bien voulu naître de vous. *Monstra te*
« *esse matrem, sumat per te preces, qui pro nobis natus,*
« *tulit esse tuus.* »

Voilà notre tâche, voilà nos vœux; mais n'oublions

pas que pour que l'une soit remplie et que nous ayons le bonheur de voir accomplir les autres, il faut que la pureté de nos cœurs incline vers nous la miséricorde divine. Ayons une horreur souveraine du péché, fuyons tout ce qui peut être capable de nous rengager dans les liens de ce monstre dont nous voulons détruire l'empire; craignons jusqu'à son ombre et son apparence; retrempons souvent notre cœur dans la piscine salutaire de la pénitence, ranimons-le, fortifions-le par une union fréquente avec celui du divin Jésus dans l'adorable sacrement de l'Eucharistie; imitons les vertus de Marie. A l'exemple de notre divin Sauveur, sanctifions-nous pour obtenir la conversion, la sanctification de nos frères, et les pécheurs se convertiront; chacun de nos vœux obtiendra des victoires. Vous nous l'avez promis, Dieu de vérité, adorable Sauveur; vous dites dans votre saint Évangile : « Je vous dis, à vous qui « êtes mes disciples, que si deux d'entre vous s'unis« sent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils « demandent, elle leur sera accordée par mon père « qui est dans les cieux; car en quelque lieu que se « trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon « nom, je m'y trouve au milieu d'eux. (S. MATTH., 18.) Nous sommes déjà près de seize millions répandus sur la surface de la terre, mais réunis d'esprit et de cœur en votre nom et qui ne forment qu'un vœu, la propagation de votre gloire et l'application à tous les pécheurs qui vous offensent ou vous méconnaissent des précieux fruits du divin mystère d'amour et de miséricorde que vous avez opéré pour notre salut. Nous l'obtiendrons de votre infinie miséricorde, car vous nous dites encore dans votre divin Évangile : « Demandez, et on vous donnera; cherchez, et vous « trouverez; frappez, et on vous ouvrira. (S. MATTH.,

7.) Nous vous demandons la conversion, le salut de nos frères. Tout coupables, tout défigurés qu'ils sont, vous les aimez, divin Sauveur, votre infinie charité ne peut nous les refuser. Nous les chercherons ces brebis égarées, et quand nous les aurons trouvées, nous vous appellerons, charitable pasteur de nos âmes, et votre miséricorde se hâtera de venir les recueillir, les rapportera doucement sur ses épaules, pour leur éviter la fatigue du retour. Nous frapperons par les vœux les plus ardents à la porte de votre divin Cœur; il s'ouvrira, et il sortira de cet abîme inépuisable d'amour, de grâces et de miséricorde, des étincelles, des feux de zèle et d'amour qui nous rendront de plus en plus ardents dans l'accomplissement de cette œuvre de charité que votre bonté a daigné nous confier.

Il nous reste actuellement à répondre à plusieurs questions qui nous ont été adressées par plusieurs pasteurs zélés qui cherehent le moyen de faire participer leurs paroisses aux avantages et aux grâces qui sont accordées à l'Archiconfrérie. Avant de traiter ce sujet, parlons des actes de piété établis par les Statuts. Pour peu qu'on les ait lus avec attention, on aura dû remarquer que ce sont plutôt des sentiments, les vœux du cœur, la charité compatissante pour le déplorable état des pécheurs, le désir de leur conversion offert au saint et immaculé Cœur de Marie, unis à ses précieux mérites par la consécration que chaque associé lui fait de ses pensées, de ses désirs, de ses prières, de ses actes de vertu, piété, mortification et patience, plutôt, disons-nous, des sentiments qu'on a la facilité de produire dans toutes les circonstances de la vie, que des prières dont la longueur ou l'inopportunité pourraient être à charge aux fidèles, que l'Archiconfrérie demande à ses membres. Cependant l'Archiconfrérie est

une société, et toute société devant nécessairement avoir un acte sensible qui serve de lien aux membres qui la composent, on a dû indiquer une prière commune à tous, par conséquent courte, facile et à la portée de tous. Et quelle prière dans ce genre pouvait être plus convenable que la Salutation angélique, dont la première partie représente sans cesse à Marie le titre de sa gloire et de son bonheur, motifs de notre amour, de nos hommages et de notre confiance, et la seconde partie exprime si bien toute notre dévotion? Les confrères sont encore exhortés à honorer Marie par la pieuse et fréquente récitation de la supplique *Memorare* et de l'invocation *Refugium peccatorum*. Mais l'*Ave Maria* est la prière propre de l'Archiconfrérie, et c'est à sa récitation dévote et journalière que notre Saint-Père le Pape accorde la récompense d'une indulgence plénière que tout confrère peut gagner chaque année par la sainte communion le jour anniversaire de son baptême. Tous les samedis sont des jours destinés par l'Église à honorer particulièrement Marie; ce sont aussi ces jours que nous avons choisis pour rendre à son Cœur sacré l'hommage de notre plus grande vénération, en offrant en son honneur et au nom de tous les associés répandus par toute la terre le divin sacrifice de l'autel, pour demander la conversion des pécheurs en général et de ceux qui nous ont été recommandés en particulier. La messe commence tous les samedis à neuf heures; elle est précédée et suivie de quelques prières particulières que le célébrant, qui représente l'Archiconfrérie, récite à genoux, au pied de l'autel, en commun avec les fidèles, pour implorer la conversion des pécheurs : le *Memorare* avant la messe, et après, le *Sub tuum præsidium*, l'*Ave Maria* et le *Refugium peccatorum*. Les fidèles qui ne peuvent

y assister sont à même, quelque part qu'ils se trouvent, de s'unir d'intention en assistant à la messe dans le lieu qu'ils habitent, ou au moins en y joignant leurs prières. Notre Saint-Père le Pape a accordé une indulgence de cinq cents jours à tous les fidèles indistinctement qui assistent à cette messe et y prient dévotement pour la conversion des pécheurs. Tous les premiers samedis de chaque mois, le saint sacrifice est offert à dix heures pour le repos éternel de tous les confrères défunts.

La fête patronale de l'Archiconfrérie se célèbre annuellement, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, le dernier dimanche après l'Épiphanie, qui précède immédiatement le dimanche de la Septuagésime. L'office est propre et tout entier en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie. Cette fête doit se célébrer le même jour par toutes les associations, confréries affiliées, agrégées à l'Archiconfrérie. Tous les confrères se font un doux et pieux devoir de s'approcher de la sainte communion en ce jour; une indulgence plénière y est attachée. Les autres jours des fêtes de l'Archiconfrérie sont la Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Immaculée Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification, la Compassion et l'Assomption de la très-sainte Vierge, le jour de la Conversion de saint Paul (25 janvier), et la fête de sainte Marie-Madeleine (22 juillet), et les jours des fêtes de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste. A chacun de ces jours, il y a indulgence plénière pour chacun des confrères qui s'approchent dignement de la sainte communion. Les fêtes de la Conversion de saint Paul et de sainte Marie-Madeleine ont été adoptées par l'Archiconfrérie en adoration de la miséricorde de Jésus-Christ, qui a converti

et sanctifié le grand apôtre et l'illustre pénitente, pour obtenir leur protection pour l'œuvre de la conversion des pécheurs, et enfin pour les offrir comme modèles aux pécheurs pénitents. Le jour de la fête de la Compassion de Marie (le vendredi de la semaine de la Passion), l'Archiconfrérie honore particulièrement le Cœur affligé de Marie pendant la Passion de Jésus-Christ. Il y a communion générale des confrères; elle a lieu à la messe basse qui est célébrée à l'autel du saint Cœur de Marie, à la fin de laquelle on chante le *Stabat Mater*. Nous désirons que partout où s'établiront des sociétés agrégées à l'Archiconfrérie, ce pieux usage soit observé.

Le grand office de l'Archiconfrérie est celui qui se célèbre tous les jours de dimanches, de fêtes même supprimées, et les jours de la Compassion, de la Conversion de saint Paul et de sainte Marie-Madeleine. Il a toujours lieu à sept heures du soir à l'autel du saint Cœur de Marie; il consiste dans le chant des vêpres de la sainte Vierge, suivi d'une instruction, et se termine par un salut du Très-Saint Sacrement avec le saint Ciboire. Il est précédé par la récitation de l'*Ave Maria*, faite à haute voix et en commun, comme prière préparatoire et offrande de l'office au saint Cœur de Marie. L'unique but de cette dévotion est de rendre au saint et immaculé Cœur de Marie, au nom de l'Archiconfrérie, les hommages de la vénération, de l'amour et de la confiance de tous ses membres, et d'implorer, en son nom et par ses mérites, la grâce de la conversion des pécheurs. L'instruction, qui se fait après l'oraison du *Magnificat*, n'est point à proprement parler un sermon, mais une instruction familière, une espèce de catéchisme raisonné sur les vérités dogmatiques, historiques et morales de la religion. Dieu bénit d'une manière évidente cette

241

forme de prédication. A la fin du sermon, le prédicateur recommande, de la chaire, aux prières des fidèles présents et de tous les membres de l'Archiconfrérie les pécheurs qui lui ont été recommandés dans la semaine précédente. Nous l'avons déjà dit, nous ne connaissons sous aucune espèce de rapport la plus grande partie de ceux qui nous sont recommandés; ceux que nous cherchons à intéresser en leur faveur ne savent jamais de qui il est question. Ainsi, point de motifs particuliers de dévotion pour eux. Cependant nous pouvons attester le zèle avec lequel ils prient pour ceux que nous leur recommandons, surtout si nous avons pu, sans les désigner, donner avec notre recommandation la notion de quelque circonstance de leur vie, de leur âge, des malheurs qu'ils auraient éprouvés. Ces idées les frappent et les mettent dans le cas de se souvenir. Nous savons qu'un bon nombre de confrères ne s'en tiennent pas à la prière commune qui se fait à l'Église, mais prient tous les jours, offrent leurs communions, font même des neuvaines pour les pécheurs recommandés. Dieu bénit leur charité, et il n'y a pas de semaine où nous n'ayons la consolation d'apprendre des conversions obtenues par ce moyen. Parmi celles que Marie a obtenues de la divine bonté dans le cours du mois de novembre de cette année, nous allons en rapporter deux.

Un ancien officier, homme très-distingué, marié, père de famille, habite une des villes du diocèse de Bayeux. Sa carrière a été remplie par le plus constant exercice des vertus sociales les plus honorables, mais absence totale de principes et de sentiments religieux. Il tombe malade. Sa femme et ses amis l'engagent à rentrer en grâce avec Dieu. Il s'explique nettement ec eux, leur déclare qu'il n'a pas besoin de cela,

qu'il n'y croit pas, qu'il a vécu en homme d'honneur toute sa vie, qu'il n'a rien à se reprocher, et défend qu'on lui ouvre la bouche désormais à ce sujet. On n'ose plus lui en reparler. Quelques jours se passent, on nous écrit; et à peine l'Archiconfrérie a-t-elle prié pour lui, qu'il exprime indirectement le désir de voir son pasteur, qui, prévenu, se hâte de le visiter, le ramène à la religion et lui administre les sacrements. Le malade a rendu compte des motifs de sa conduite à quelques personnes qui, vu ses antécédents, en paraissaient étonnées. Ce que j'ai fait, a-t-il dit, c'est pour devenir fidèle à mon Dieu, comme je l'ai été à mon roi; c'est pour sauver mon âme, et aussi pour consoler ma femme et mes enfants.

La seconde conversion dont nous voulons parler est celle d'une comédienne. Voilà l'histoire de cette malheureuse fille. Née à Paris, elle n'avait de chrétien que le baptême. Livrée par ses parents, dès l'âge de six à sept ans, aux petits théâtres de la capitale comme danseuse, elle a passé son enfance et une partie de sa jeunesse dans cet état scandaleux. A l'âge de seize à dix-sept ans, se sentant du goût pour le théâtre, elle s'y est livrée; elle jouait en province. Une maladie la saisit à Paris, où des affaires l'avaient amenée. Elle se fit transporter à la maison de santé de Dubois. Une personne chrétienne, qui l'avait connue autrefois, ayant appris son séjour et sa position, vint nous en parler. Tout ce qu'elle nous en dit nous émut de compassion et nous fit trembler sur son sort. Nous prîmes l'engagement de faire prier pour sa conversion. La pauvre malheureuse en avait le plus grand besoin : jamais elle n'avait fait un acte de religion, jamais dans toute sa vie elle n'avait entendu parler de Dieu. Eh! quelle avait pu être une vie commencée sous de si fu-

nestes auspices, et prolongée au milieu de tous les moyens de corruption? Quelques jours avant, elle avait vu entrer l'aumônier de la maison dans la salle où elle était couchée. Cette vue lui avait inspiré un sentiment d'horreur; elle s'était écrié : « Que veut ici cè « ministre de la mort? Qu'on ne le laisse pas s'appro-« cher de moi! » Sa maladie était mortelle; une pareille vie, des dispositions aussi impies ne semblaient-elles pas annoncer la réprobation éternelle de cette malheureuse pécheresse? Nous recommandâmes à la personne qui nous instruisait de tous ces détails d'aller visiter cette pauvre brebis égarée, de lui parler de Dieu, de l'engager au repentir, à la conversion. Elle le fit avec charité et constance. La pauvre malade écouta ce langage qu'elle ne comprenait guère, mais ne prit point encore de parti. Nous commençâmes à prier pour elle le dimanche 4 novembre, après une recommandation dans laquelle nous fîmes sentir tous les besoins de cette pauvre âme. Le lendemain, nous lui envoyâmes une médaille miraculeuse. Elle la reçut, écouta les conseils chrétiens qu'on lui donna, promit de les suivre, mais en disant toujours : Qu'est-ce que je ferai? qu'est-ce que je dirai? Je n'en sais rien; on ne m'a rien appris. Nous fîmes avertir M. l'aumônier, qui l'instruisit, la confessa et lui administra les sacrements le 15 ou le 16 novembre, et le dimanche 18, elle rendit son âme à Dieu à neuf heures du matin. Les dernières paroles qu'on lui entendit prononcer furent cette prière : « Marie con-« çue sans péché, priez pour moi qui ai recours à « vous. »

C'est après le salut que se fait la prière particulière pour les pécheurs recommandés. Elle consiste dans la récitation du *Pater*, de l'*Ave Maria* et de l'invocation

Sancta Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis, faite à haute voix et en commun.

Disons un mot des avantages que produit l'Archiconfrérie. Ils sont nombreux et immenses. Les fidèles qui en font partie s'assurent, par les hommages spéciaux qu'ils rendent au saint et immaculé Cœur de Marie, toutes les grâces de sa protection si puissante. Le zèle pour la gloire de Dieu qui les anime, la charité qui les embrase pour le salut de leurs frères, exercent et augmentent leur foi et leur piété. Nous l'attestons, parce que nous l'avons constamment observé. Ils concourent, par leurs vœux et leurs prières, aux succès des travaux apostoliques des missionnaires qui vont éclairer les peuples infidèles des lumières de l'Évangile ; ils concourent par leurs tendres supplications, et ils participent au prix du zèle et des mérites de tant de saints prêtres qui, dans le sein de l'Église, travaillent à la conversion des pécheurs ; ils appellent et obtiennent les grâces du retour et du salut pour tant de pécheurs dont un grand nombre se serait perdu pour l'éternité sans leur secours. C'est une espèce d'apostolat qui s'exerce de leur part par les vœux et les prières. Ah! qu'ils persévèrent dans les précieux sentiments, dans les saintes dispositions que la grâce leur a inspirées, et qu'ils s'animent d'une vive et sainte confiance dans la miséricorde divine. Marie qu'ils ont tant suppliée pour leurs frères, Marie à qui ils ont tant de fois répété : « Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. » Marie ne les abandonnera pas dans ce moment terrible.

Et pour les pécheurs, quels avantages! Perdus la plupart, submergés dans une mer d'iniquités, enfoncés dans les désordres, les excès d'une vie tout animale, glacés par la froide indifférence du siècle, sem-

blables aux bêtes, dit l'Esprit saint, vivant sans réflexion, et mourant, comme elles, dans la stupidité, quelle ressource leur restait-il? Les grâces de Dieu, les secours si puissants de la religion, ils les dédaignent et les méprisent, et leur cœur, qui est devenu de la boue, n'est plus capable de les sentir. Et voilà que la divine charité tire de ses trésors et nous présente un nouveau gage de salut pour les plus désespérés; elle nous offre le saint et immaculé Cœur de Marie. O puissante, ô salutaire, ô riche ressource! depuis que vous nous avez été donnée, déjà que de victoires remportées sur l'enfer! que de victimes lui ont été arrachées! que de pécheurs sont rentrés dans les voies de la grâce! que de mourants, qui semblaient dévoués au malheur éternel, n'ont quitté la vie qu'après s'être réconciliés avec la divine justice! Nous disons à votre gloire, ô Marie! refuge des pécheurs, que le nombre en est trop grand pour que nous puissions le calculer.

Quels avantages cette sainte dévotion procure-t-elle aux paroisses qui ont le bonheur de la posséder! Ici nous pourrions parler d'expérience; mais nous aurions trop à dire si nous voulions raconter toutes les saintes joies, toutes les consolations dont il plaît à la divine bonté de combler notre indignité : nous nous contenterons d'en donner une idée en disant que dans le cours de l'année 1848 le nombre des communions a été de cent sept mille neuf cents dans une paroisse où, il y a onze ans, on n'en pouvait compter que sept cent vingt dans le cours d'une année entière.

Un avantage auquel on ne ferait peut-être pas attention, si nous ne le faisions pas remarquer, et qui est cependant réel et immense, c'est celui qui résulte du concours et de la participation à toutes les prières, à tous les vœux qui sont offerts dans l'Archiconfrérie.

Tous les membres qui la composent ne forment qu'un vœu, la conversion des pécheurs pour la gloire de Dieu; ils unissent leurs hommages à Marie dans cette intention, et cette union est si étroite que les prières que la multitude des confrères offrent au saint Cœur de Marie appartiennent à chaque confrère en particulier, comme celles de chaque confrère en particulier appartiennent à tout le corps de l'Archiconfrérie; de sorte qu'un membre de l'Archiconfrérie, isolé, habitant l'Amérique ou Saint-Pétersbourg, priant pour la conversion d'un parent, d'un ami, peut appliquer à cette pieuse fin toutes les prières, le mérite de toutes les bonnes œuvres, communions, etc., qui sont offertes pour la conversion des pécheurs dans le corps de l'Archiconfrérie. De même le directeur de l'Archiconfrérie, et aussi les directeurs des associations particulières composant le corps de l'Archiconfrérie, peuvent et doivent, pour la plus grande gloire de Dieu, et pour procurer plus sûrement, plus facilement le salut des âmes qui leur sont recommandées, appliquer tous les mérites réunis des prières et bonnes œuvres qui sont faites dans le corps de l'Archiconfrérie aux besoins spirituels des pécheurs pour lesquels on les a intéressés. Nous déclarons positivement ici que tel est l'esprit dans lequel l'Archiconfrérie a été établie, et que nous ne manquons jamais à en faire l'application.

Nous sommes déjà sept cent huit mille quatre-vingt-dix associés sur le registre particulier de l'Archiconfrérie; des millions d'autres, dont nous ne connaissons point le nombre exact, sont inscrits sur les registres des différentes autres associations établies sur tous les points du globe. Quel faisceau! quelle masse de vœux vont s'élever vers le ciel pour demander, quoi? la conversion, le salut de nos frères, le triomphe pacifique

de la religion, la paix et le bonheur du genre humain! car c'est le péché qui rend les peuples malheureux, nous dit l'Esprit saint dans les divines Écritures : « *Miseros facit populos peccatum*. (PROV., 14.)

Quels sentiments de confiance, de consolation, répandra dans les âmes de cette épouse, de cette mère désolée, de ce père affligé, qui tremblent et prient pour un être qui leur est cher et précieux, la pensée, la certitude que des milliers de frères répandus sur toute la terre partagent leurs sentiments, et s'unissent à leurs vœux, à leurs prières! S'appuyant fermement sur cette promesse de Jésus-Christ : « Si deux d'entre « vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose « qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon « Père qui est dans les cieux. » (S. MATTH., 18.) S'il n'entre pas dans les desseins de la divine Providence de leur accorder tout d'un coup la grâce qu'ils sollicitent, ils ne se décourageront pas, ils prieront encore; car, dit Jésus-Christ : « Il faut toujours prier, et ne « jamais se lasser de le faire, » dans l'espérance que Dieu ne retarde le moment de sa miséricorde que pour la rendre plus éclatante et plus consolante. D'ailleurs, et nous croyons l'avoir dit, un pécheur recommandé à l'Archiconfrérie reste l'objet de ses prières et y est toujours compris, jusqu'à ce que la bonté divine ait accordé la grâce de sa conversion.

Enfin, ce ne sont pas seulement des vœux et des prières, déjà si puissantes sur le cœur de Dieu, que l'Archiconfrérie offre à la justice divine, en faveur de ses clients, pour la désarmer; c'est encore l'adorable sacrifice de la croix pendant la consommation duquel la divine Victime prononça ces puissantes paroles : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » C'est le divin sacrifice au prix duquel les

péchés du monde ont été rachetés et le genre humain réconcilié avec Dieu. Avez-vous remarqué ces prières, ce divin sacrifice offert douze fois par an, une fois tous les mois, pour le bonheur éternel des confrères défunts, digne récompense de leur zèle et de leur piété? Ainsi, jusqu'à la consommation des siècles, on fera mémoire au saint autel, on priera, et Jésus-Christ, notre souverain Médiateur, s'immolera pour le salut éternel des confrères, dont un grand nombre eût été peut-être bientôt, sans ce secours, éternellement oublié sur la terre. Joignez à tant d'avantages les vœux, les prières, les hommages de la reconnaissance que les âmes sanctifiées par leur conversion, admises dans le sein de Dieu, et voyant dans sa lumière les charitables efforts à l'aide desquels elles sont sorties de l'abîme, offriront à la majesté divine, par lesquels elles appelleront sans cesse sur leurs bienfaiteurs les grâces et les bénédictions célestes; et dites si cette sainte institution ne réunit pas tous les moyens capables de procurer la gloire de Dieu, le bonheur de l'Église, le salut des âmes, la paix du monde, et le succès des intérêts spirituels de ceux qui la composent.

Nous allons actuellement répondre aux questions qui nous ont été adressées au sujet de l'Archiconfrérie. Nous avons reçu un grand nombre de lettres, par lesquelles on nous fait l'honneur de nous consulter sur les conditions de l'Archiconfrérie, sur les moyens à employer pour en faire partie, ou pour établir des associations et leur attacher l'agrégation. Nous demandons pardon à tous ceux qui nous ont écrit de notre peu d'exactitude à leur répondre. Nous les prions de considérer que, livré aux détails d'un ministère qui remplit tous nos instants, il ne nous en reste aucun dont nous puissions disposer.

Tous les catholiques peuvent entrer dans l'Archiconfrérie, quels que soient leur dignité, leur profession, leur âge, leur sexe ou leur patrie. On peut y admettre des enfants; c'est les consacrer au Cœur de Marie et appeler sur eux les précieux effets de sa tendresse, D'ailleurs les prières, les vœux de l'innocence doivent être puissants sur le cœur de la Mère de la miséricorde. Mais, pour faire partie de l'Archiconfrérie, il faut nécesairement être inscrit sur un registre de l'Archiconfrérie ou de quelque association qui lui soit agrégée. Chacun des confrères doit porter respectueusement sur lui la médaille miraculeuse indulgenciée comme signe de son association.

Nous avons dit plus haut qu'on ne contracte aucune obligation sous peine de péché en entrant dans l'Archiconfrérie; ainsi, on n'est point obligé d'assister aux offices, de faire les communions des fêtes. Le zèle pour la gloire de Dieu, pour le salut des pécheurs, l'amour pour Marie, la dévotion, le désir de recueillir les grâces, les avantages spirituels attachés à ces saints exercices sont les seuls motifs de remplir ces actes. Mais nous ferons observer que s'en abstenir entièrement ou négliger de les remplir avec une indifférence affectée, c'est se priver des grâces qui y sont attachées. Un pieux sentiment porte des âmes charitables à réclamer souvent, et de toutes les parties de la France, les prières de l'Archiconfrérie en faveur des pécheurs auxquels elles s'intéressent. Nous ne manquons jamais de répondre à ce témoignage de la charité et de la confiance; aussitôt que nous en sommes prévenus, nous leur appliquons toutes les prières et bonnes œuvres de l'Archiconfrérie; le dimanche suivant, nous les recommandons et faisons la prière pour eux, et tous les jours au saint autel nous prions pour eux au saint sa-

crifice. Nous avons déjà dit qu'une fois recommandés ils restent l'objet de la charité et des prières de l'Archiconfrérie. Si on avait le désir de recourir à ce moyen, il suffit d'adresser une lettre au curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit signée ni qu'elle énonce les noms, ni rien qui fasse connaître les personnes dont il est question. Nous désirons cependant qu'elle donne quelques détails sur la profession, l'âge, les dispositions du pécheur recommandé, parce qu'ils nous fournissent la matière de réflexions qui édifient et sont souvent très-utiles à nos auditeurs. Nous sommes obligé de prier qu'on veuille bien affranchir les lettres. Tous les membres de l'Archiconfrérie ont le droit et la faculté d'appliquer eux-mêmes (par voie d'offrande à Dieu et à la très-sainte Vierge) le mérite des prières et des bonnes œuvres de l'Archiconfrérie aux besoins spirituels de leur âme en particulier et de celle des pécheurs auxquels ils s'intéressent.

Pour gagner les indulgences accordées par le Saint-Père aux jours des fêtes de l'Archiconfrérie, il n'est pas nécessaire de faire la sainte communion dans l'église de l'Archiconfrérie. On peut la faire dans toute église ou chapelle approuvée.

Une association particulière ne peut être agrégée à l'Archiconfrérie, et jouir des avantages et des grâces que le Saint-Père lui a accordées, si elle ne porte le titre du très-saint et immaculé Cœur de Marie, et si elle n'a pour but d'honorer ce saint Cœur et d'obtenir par ses mérites et sa protection la conversion des pécheurs. Le Saint-Père a lui-même imposé cette condition dans son bref, *ejusdem nominis et instituti*, y est-il dit. Ainsi, toute autre confrérie érigée en l'honneur des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de

quelques saints, même en l'honneur de la très-sainte Vierge, ne peut être agrégée.

Pour qu'une association de prières en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs puisse être agrégée, il faut d'abord qu'elle soit érigée canoniquement par l'autorité et une ordonnance de l'évêque diocésain, qu'elle ait ses statuts et ses réglements approuvés par lui. Il est au moins convenable, pour celles qui s'établiront dans la suite, que les statuts mentionnent l'union désirée avec l'Archiconfrérie mère. Quant à la forme à donner aux statuts, il n'est point nécessaire d'adopter dans toute leur étendue les statuts et réglements de l'Archiconfrérie mère. Plusieurs de leurs articles ne conviendraient pas, seraient inexécutables dans quelques localités. L'essentiel est qu'on ait le même but, la même dévotion. Il serait à souhaiter que, dans les paroisses de ville où s'établira l'Association, on pût instituer l'office du soir les dimanches et fêtes, les Vêpres de la sainte Vierge avec Instruction et Salut. On y trouverait un triple avantage : 1° procurer un moyen de sanctification de ces jours à ceux qui n'auraient pu assister peut-être qu'à une messe basse dans la journée; 2° faire passer pieusement cette partie de la journée du dimanche, qui est ordinairement la plus mal employée; 3° enfin, c'est un moyen d'instruire des vérités du salut, de les faire goûter, aimer et pratiquer, pourvu que les instructions soient simples, claires et touchantes. Nous ne pensons point assez combien Dieu bénit ce genre de ministère. Nous lui devons aussi, à Notre-Dame-des-Victoires, des conversions sans nombre. Si ce moyen ne peut être mis en usage, comme il faut un acte public qui serve de lien à la confrérie, on pourra y suppléer par quelques dé-

votions après les Vêpres, comme le chant des Litanies de la sainte Vierge, la récitation du chapelet, ou toute autre que Messieurs les curés jugeront plus appropriée aux goûts, aux affections et aux habitudes de leurs paroissiens, et plus capables d'animer et d'augmenter leur piété. Après cet exercice, devront toujours être récités le *Pater* et l'*Ave* pour tous les pécheurs recommandés, non-seulement à chaque confrérie en particulier, mais dans toute l'Archiconfrérie. Dans les paroisses de la campagne, où on ne peut célébrer un second office dans l'après-midi, nous proposons le chant du *Miserere,* des Litanies de la sainte Vierge ou le chapelet, et nous engageons nos vénérables collègues à ajouter à cette dévotion une courte et touchante exhortation. Il est convenable que ces exercices soient faits, si cela est possible, dans la chapelle et à l'autel de la sainte Vierge.

On nous a demandé si, comme l'Archiconfrérie, chaque association devait faire offrir le saint sacrifice toutes les semaines pour la conversion des pécheurs, et tous les mois pour les confrères défunts. Chacun fera à ce sujet le mieux qu'il pourra. Quoiqu'il soit à désirer que le divin sacrifice soit offert, et le plus souvent possible, à ces deux intentions, il n'y a point d'obligation positive à ce sujet.

Quoiqu'il ne reste plus de doute aujourd'hui sur les formalités à remplir pour agréger une confrérie particulière à l'Archiconfrérie, nous allons tracer la marche à suivre. Dresser les statuts d'une confrérie, les faire approuver par le seigneur évêque, ouvrir un registre pour inscrire les associés. Adresser au Curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, une demande formelle d'agrégation à l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des

pécheurs, en faveur de la confrérie du même titre et du même nom, érigée canoniquement dans l'église paroissiale de..... ou dans la chapelle ou l'oratoire de tel couvent. Cette lettre doit être faite au nom et signée par le curé de la paroisse ou le supérieur du couvent, de la communauté. Elle doit exprimer les noms de baptême du signataire. Il faut joindre à cette demande un exemplaire des statuts de la confrérie dont il s'agit, de l'ordonnance épiscopale qui prononce son érection. Nous enverrons en échange de ces pièces une lettre d'agrégation que le directeur de la confrérie traduira en français, et qui restera perpétuellement affichée dans la chapelle de la sainte Vierge[1].

Différentes autres questions, relatives à l'Archiconfrérie, nous ont été faites et répétées dans la correspondance; nos occupations ne nous ayant pas permis de répondre à tous ceux qui nous les ont adressées, nous allons en donner ici la solution.

Nous commençons par prier tous ceux de nos associés qui nous ont fait l'honneur de nous écrire, et à qui nous n'avons pu répondre, d'avoir la charité de nous excuser. Il y a eu impossibilité de notre part; on s'en convaincra facilement, si on veut bien penser à notre position. Pasteur d'un troupeau dont le nombre surpasse celui des habitants de la majeure partie des villes de France, rien ne peut nous dispenser de remplir les devoirs de notre sainte charge. Nous joignons à ce glorieux titre celui de directeur de l'Archiconfrérie, qui nous met en rapport, nous pouvons le dire, avec le monde entier. Depuis sept à huit ans,

[1] La traduction française de l'acte d'agrégation se trouve chez SAGNIER et BRAY, libraires, à Paris, rue des Saints-Pères, 66.

il ne s'est pas écoulé une semaine où nous n'ayons reçu environ trois ou quatre cents et quelquefois jusqu'à huit cents lettres; il faut les lire toutes et s'en rendre compte, pour pouvoir remplir les pieuses intentions qui nous sont recommandées; on sentira qu'il nous est impossible de répondre. Quatorze et quinze heures d'un travail continuel par jour, depuis plusieurs années, ne nous suffisent pas pour remplir la tâche que la Providence nous a imposée. Nous n'entrons dans ce détail que pour que l'on n'attribue pas notre silence obligé à l'indifférence ou au défaut de soin. Qu'il nous serait doux, au contraire, d'épancher notre cœur dans ceux qui s'ouvrent à nous avec tant de confiance et de piété! Que de pieuses émotions cette correspondance a fait naître dans notre cœur! que de douces larmes elle nous a souvent fait verser! Combien de fois n'avons-nous pas éprouvé le besoin de consoler de profondes afflictions, d'encourager, de fortifier de généreux pénitents, de les engager à ne pas regarder en arrière! mais ce n'était pas l'essentiel de notre œuvre, d'autres que nous pouvaient le faire. Il nous a fallu comprimer nos sentiments; mais nous avions la ressource de les déposer aux pieds de celle qui est tout à la fois la force des faibles, le salut des malades, la consolation des affligés et le refuge des pécheurs.

Première question. Peut-on établir la Confrérie du très-saint et immaculé Cœur dans les paroisses qui ont déjà des associations du Rosaire ou du Scapulaire?

Sans doute; il n'y a point à craindre qu'elle nuise à aucune espèce de dévotion: loin de là, elle les ranime, leur donne une nouvelle vie. L'expérience de cet effet est déjà acquise dans tous les lieux où elle a été établie concurremment avec quelque autre dévotion.

244

Le propre de la dévotion au saint Cœur de Marie est de réunir tous les fidèles dans un même esprit, de leur inspirer le même sentiment, le même désir : la gloire de Dieu, par la conversion des pécheurs et sa propre sanctification. Toutes les autres confréries, bien vénérables d'ailleurs, et qu'il ne faut certes pas abandonner, ne présentent point comme première idée la conversion des pécheurs ; pensée si touchante et qui fait une si profonde impression dans les esprits ; pensée que Dieu, depuis dix ans, bénit et récompense par des milliers de conversions accordées aux vœux qu'elle a produits. Les autres confréries semblent être devenues le partage exclusif du sexe féminin. Les hommes, les jeunes gens chrétiens n'y prennent presque plus de part ; elles sont tombées en désuétude pour eux. Les exercices de ces dévotions contrarient les préjugés du siècle, sont combattus par le respect humain. Il faut pourtant rallier cette portion si importante de la grande famille catholique. Présentez-leur pour objet le très-saint et immaculé Cœur de Marie : sa douceur, sa tendre compassion pour nos misères, les toucheront certainement. Donnez pour but aux vœux que vous suggérerez la conversion des pécheurs ; il n'est pas un cœur qui ne tressaille à cette pensée. Quel est celui d'entre nous qui n'ait pas à désirer ? Il ne faut pas aller bien loin les chercher ces objets de nos vœux ; ils sont dans nos familles, dans nos propres maisons. L'essence de l'Archiconfrérie consiste dans l'union des vœux, des sentiments ; ses prières communes, ses exercices, n'en sont qu'une expression publique, qui n'est point essentiellement nécessaire à son esprit. Rien ne vient donc ici exciter le respect humain, rien ne soulève tous ces misérables petits préjugés, fruits de l'esprit d'une société qui se décompose. Rien n'empêchera les

hommes, les jeunes gens, d'embrasser cette dévotion si salutaire à tous ceux qui la pratiquent, et la preuve, c'est que nous avons huit cent huit mille quatre-vingt-dix inscrits sur le registre particulier de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Mais joindre de nouveaux offices pour l'Archiconfrérie aux exercices déjà en usage pour les associations déjà établies, va devenir trop à charge et même impossible, dans les paroisses où le clergé a déjà beaucoup de charges de ce genre, où le ministère de la confession absorbe la majeure partie du temps, dans celles où il n'y a pas d'autre prêtre que le curé.

Nous concevons l'inconvénient qu'il y aurait à s'imposer une tâche au-dessus de ses forces, ou que l'on ne pourrait pas toujours remplir : c'est pour cela que nous ne nous sommes pas permis de déterminer un cours d'exercices, et que nous avons indiqué des prières courtes et à la portée de tout le monde. Nous sommes aussi en état que personne de peser ces difficultés. Il y a quarante-quatre ans que nous sommes honoré du sacerdoce : nous avons eu l'honneur d'être vicaire et curé à la campagne et en ville en province; nous le sommes à Paris depuis trente ans; nous pouvons comparer et juger. Il y a des difficultés, mais le zèle d'un pasteur pour le salut des âmes doit les vaincre facilement. Quant à l'impossibilité, il ne peut y en avoir. Nous allons nous expliquer.

Vous avez déjà ces exercices de dévotion à la sainte Vierge après vos vêpres. Nous ne vous demandons rien de plus, si vous ne le pouvez pas. Consacrez-les, en union de vœux et de sentiments avec toute l'Archiconfrérie, au très-saint et immaculé Cœur de Marie, dans le but d'obtenir, par sa puissante protection, la conversion des pécheurs. Vous verrez bientôt vos exer-

cices suivis et pratiqués par un grand nombre de fidèles, qui les dédaignent peut-être comme une dévotion qui ne leur convient pas.

Vous n'avez point l'usage de ces exercices, et vous craignez de ne pouvoir retenir plus longtemps vos fidèles à l'église? Que cette crainte ne vous arrête pas: annoncez-leur le motif; il est impossible qu'ils ne le sentent pas. Vous aurez au moins des épouses et des mères; voilà un noyau de cœurs dont la plupart seront peut-être bien douloureusement intéressés. Ils seront en petit nombre : eh bien! dix justes auraient sauvé Sodome; ceux-là vous en amèneront d'autres. Je connais une paroisse, à la campagne, de six à sept cents âmes; elle était perdue; une vingtaine de personnes à la grand'messe, le dimanche, trois ou quatre à vêpres; dix personnes recevaient la communion à Pâques seulement; on se mariait, on mourait communément sans sacrements; presque pas de premières communions, et c'était l'unique. Un bon curé, depuis cinq ans, ne pouvait, malgré son zèle et ses prières, arrêter ce torrent d'impiétés. Il vient me consulter au commencement de l'année; il versait des larmes. Je lui propose d'établir la Confrérie; il est étonné. *Avec qui?* me répondit-il; *personne ne vient à l'église l'après-midi, quatre ou cinq personnes seulement.* — *Commencez avec ces trois ou quatre; souvenez-vous de la promesse que notre divin Maître nous a faite: priez avec confiance, Marie vous aidera.* Il établit son œuvre, sept femmes s'unissent à lui; elles lui ont promis d'assister exactement aux vêpres et aux exercices qui les suivent : ils sont huit. Eh bien! au bout de sept mois, il a cent quatre-vingt-sept associés inscrits, au nombre desquels se trouvent trente-deux hommes qui, avant, ne mettaient pas le pied dans l'église. Les

offices sont suivis ; déjà un certain nombre commence à s'approcher du tribunal de la pénitence, et il espère que cet hiver sa moisson sera abondante.

Mais quels exercices pourrait-on faire ? Nous en avons indiqué, mais ce n'est pas à nous de les déterminer. Consultez votre évêque ; il a grâce et lumière pour vous diriger ; faites ce qu'il vous dira, et la bénédiction divine couronnera vos efforts. Mais permettez-nous, nos chers confrères, de vous faire ici une remarque : nous croyons qu'il est moins important de nous occuper de ce que nous ferons que de la manière dont nous l'accomplirons. Entre toutes les qualités que nous donnerons à nos hommages, il en est une que je me permets de vous recommander, l'exactitude et la constance. Un grand serviteur de Dieu et de Marie, le vénérable Berchmans, de la Compagnie de Jésus, était au lit de la mort ; ses frères qui l'entouraient lui demandèrent, à lui qui avait toujours été un serviteur si fidèle de Marie, ce que cette bonne Mère exigeait qu'ils fissent pour qu'ils lui fussent agréables. Le saint jeune homme leur répondit ces trois mots : *Minimum sed constans*, l'hommage le plus simple, mais fidélité à le rendre. Avec de l'amour et du zèle, nous ne serons plus embarrassés sur ce que nous devons faire.

Les sermons inquiètent ; il n'est pas possible, avec les occupations du ministère, d'être prêt à prêcher tous les dimanches : aussi ce ne sont point des sermons que nous vous engageons à faire, mais des exhortations simples, courtes, touchantes ; moins vous y apporterez de préparation de l'esprit, et plus peut-être vous recueillerez de fruits. Un prêtre, un curé, animés de l'esprit de Dieu, nourris des divines Écritures, fidèles à faire tous les jours le saint exercice de l'oraison, n'ont pas besoin de se préparer longtemps pour parler

250

un quart d'heure, dix, cinq minutes, ce qui suffira, s'ils ne peuvent pas aller au delà. Lisez-leur les traits de conversions rapportés dans les *Annales de l'Archiconfrérie*. On ne peut se faire d'idée du nombre de conversions que cette seule lecture a occasionnées. Vénérables confrères, vous êtes pères, vous êtes bien plus, vous êtes pasteurs des âmes ; ouvrez vos cœurs, exprimez-en un de ces désirs qui vous dévorent à chaque instant pour le salut de vos peuples, prenez un texte des divines Écritures, expliquez-le pendant cinq, dix minutes, un quart d'heure ; votre tâche sera remplie, Marie la bénira.

Deuxième question. Faut-il absolument admettre des hommes, des jeunes gens dans les différentes confréries? L'article 2 des Statuts de l'Archiconfrérie est ainsi conçu : « Tous les catholiques, de quelque sexe, de quelque âge, « de quelque nation qu'ils soient, sont appelés à entrer « dans cette association. » C'est une œuvre essentiellement catholique quant aux lieux et aux personnes, ce serait dénaturer son esprit que d'admettre des restrictions. Chaque confrérie ou association établie dans une paroisse appartient à tous les paroissiens ; tous y ont droit, et on ne peut les en exclure. Il peut s'établir des associations particulières de personnes pieuses, sous le nom du très-saint et immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, qui ne soient composées que de femmes ; mais ce ne seront que des associations particulières qui n'appartiendront point à l'Archiconfrérie, qu'elle ne pourra s'agréger, et qui, par conséquent, ne participeront pas aux grâces spéciales qui lui ont été accordées. L'Archiconfrérie ne peut admettre ces restrictions de sexe que dans le cas suivant : un ordre, une communauté religieuse qui forment une association peuvent être agrégés à l'exclusion de tou-

tes personnes qui leur sont étrangères, parce que les individus qui composent ces sociétés religieuses sont, par leur profession, séparés du monde et forment des familles dans la société catholique. Chaque paroisse formant aussi une famille, aucun de ses membres ne peut être privé des avantages que l'Archiconfrérie peut leur procurer.

Mais ceux qui ne remplissent aucun devoir religieux, qui ont la réputation trop méritée d'être les ennemis de la religion et de ses ministres, faut-il les recevoir? Oui, chers confrères, il faut les recevoir, et à bras ouverts. C'est pour eux que cette sainte institution a été établie. S'ils le désirent, s'ils le demandent, admettez-les avec un saint empressement. Que votre accueil leur soit un témoignage de la charité dont vous brûlez pour eux. L'enfant prodigue revint de bien loin dans les bras de son père, à la suite de ses pourceaux; il ne lui fallut que cette pensée : *Que de serviteurs dans la maison de mon père ont tout en abondance, et moi, je meurs ici de misère et de faim,* pour lui inspirer cette salutaire résolution : *Il faut que de ce pas j'aille trouver mon père. Je me jetterai à ses pieds, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne mérite plus d'être appelé votre fils.* Oh! combien de nos frères égarés sont agités, tourmentés par cette pensée qui détermina le prodigue! Combien parmi eux envient la noble simplicité de la foi du chrétien, la tranquillité de l'esprit et la joie du cœur qui en sont les conséquences! Nous ne pouvons pas en douter; ils nous ont souvent raconté eux-mêmes les angoisses de leur esprit et les tourments de leur cœur. Ils sont malheureux; le terrible anathème, *il n'y a pas de paix pour l'impie,* pèse sur eux. L'orgueil, la vanité, les préjugés du siècle, le respect humain les empêchent

de briser leurs entraves; s'ils font ce premier pas, accueillez-les; votre charité, vos prières feront le reste. Dieu vous accordera la consolation dont il nous a fait jouir. Nous en avons reçu, et aujourd'hui ils sont notre joie et l'édification de leurs frères.

Mais, dans ce cas, ne serait-il pas convenable de fixer quelques règles, d'imposer quelques conditions, déterminer un nombre de communions par année, exiger l'accomplissement du devoir pascal?

Nous ne le conseillons pas, et nous ne le verrions qu'avec peine. Cette mesure ne serait propre qu'à arrêter et éloigner peut-être de nos saints exercices, de notre pieuse société, des frères faibles dans la foi et dans la piété. D'ailleurs nous n'avons pas ce droit-là. Les pratiques pieuses en usage et recommandées dans les règlements des confréries sont des actes de pure surérogation, à l'accomplissement desquels l'Église a attaché des grâces comme récompense, mais dont le non-accomplissement n'entraîne, par lui-même, aucun péché, parce qu'ils n'imposent aucune obligation. Nous pouvons suggérer des sentiments, conseiller des pratiques, mais nous ne devons pas et il serait imprudent de les imposer.

Troisième question. De quelle manière convient-il de faire la recommandation aux prières des pécheurs pour lesquels on désire faire prier?

Cela dépend des lieux qu'on habite, des relations connues qu'on peut y avoir. Cet acte exige autant de prudence que de délicatesse. Il faut bien veiller à ce que personne puisse même soupçonner de qui on veut parler, s'abstenir par conséquent de toute désignation ou détails qui pourraient éveiller l'imagination des auditeurs.

Nous allons dire comment nous remplissons cet acte

de charité. Immédiatement après le sermon, nous faisons tous les dimanches cette recommandation. Le nombre de nos clients est considérable : plusieurs milliers tous les dimanches. Nous sommes obligés de les diviser par classes, par états. Nous disons tant de jeunes gens, tant d'hommes, tant de vieillards, de femmes, de jeunes personnes, de malades, etc. A chacune de ces classes, en la recommandant, nous ajoutons quelques réflexions pieuses et morales tirées de ce que nous savons de l'état moral, des besoins spirituels de ceux que nous recommandons. Dieu daigne bénir souvent ces courtes réflexions qu'il veut bien nous inspirer. Il en a fait souvent un moyen de conversion pour des pécheurs entrés avec indifférence dans l'église, qui n'avaient attaché aucune importance à l'instruction, et qui, saisis par une de ces pensées détachées, s'y considéraient comme dans un miroir, et apprenaient, ce qu'ils auraient toujours ignoré, la connaissance d'eux-mêmes.

Nous pouvons agir ainsi, parce qu'on ne peut appliquer à qui que ce soit ce que nous disons. Nous sommes dans une position particulière et unique ; au centre de Paris, nous sommes en quelque sorte au milieu de l'univers ; les recommandations nous viennent de toutes les parties de la France, des royaumes de l'Europe et de toutes les parties du globe. Nous n'engageons pas nos confrères les directeurs des confréries particulières à nous imiter entièrement ; cela pourrait avoir des inconvénients graves. Cependant, comme il faut que cette recommandation soit faite, puisqu'elle est une partie de la dévotion, et qu'on a bien voulu nous consulter, nous allons dire ce qu'il nous paraît convenable de faire. Nous croyons qu'il suffit de s'exprimer ainsi : Nous recommandons à vos charitables prières tant de pécheurs (exprimer le nombre), de malades pour les-

quels on demande à Dieu, par la protection du saint Cœur de Marie, la grâce de la conversion. Nous prions qu'on ajoute tous les dimanches la recommandation de la conversion de l'Angleterre, qui est une des œuvres de l'Archiconfrérie.

Nous prions, quand on nous adresse des recommandations, qu'on veuille bien nous désigner l'âge, le sexe des personnes dont on nous parle, et qu'on nous donne une idée de leurs besoins spirituels. Nous n'avons pas besoin de savoir leurs noms. Nous recommandons qu'on ne se serve point du mot générique de *personne*, parce qu'il ne nous laisse aucune idée dans l'esprit et nous embarrasse extrêmement pour le classement de ces recommandations. Nous faisons commencer les prières le samedi qui suit la réception de chaque lettre. On nous demande souvent des avis; il nous est impossible de nous rendre à ce désir. Nous avons prié qu'on affranchît les lettres; on n'y a pas toujours fait attention, et il y a eu des semaines où nous avons payé de fortes sommes; nous ne voulions pas manquer aux pécheurs qui nous étaient recommandés. Mais nous annonçons que nous ne pouvons continuer de le faire.

Quatrième question. Quand une confrérie est agrégée, doit-on envoyer à l'Archiconfrérie, pour être transcrits sur son registre, les noms des fidèles qui viennent s'associer?

Chaque registre d'association, de confrérie particulière, à partir du moment où elle est agrégée, appartient à l'Archiconfrérie; de sorte que ceux qui y sont inscrits en deviennent membres, et ont droit à ses avantages par le fait de leur inscription. On ne doit donc plus envoyer de nouvelles listes, cela serait superflu. On doit seulement envoyer, avec la demande d'agrégation, une liste de noms choisis parmi les inscrits avant l'agré-

gation, pour être transcrits sur le registre de l'Archiconfrérie par forme d'incorporation.

Cinquième question. Quelle est la médaille que l'on doit porter? Peut-on se servir indifféremment de toute médaille indulgenciée à l'image de la sainte Vierge? Par qui doit-elle être bénie et indulgenciée? Est-on obligé de la porter continuellement, le jour et la nuit, sur soi, pour gagner les indulgences?

Il n'y a qu'une seule médaille qui puisse être avouée comme le signe de l'Archiconfrérie : c'est celle de l'Immaculée Conception, connue sous le nom de *médaille miraculeuse,* indiquée par Mgr l'Archevêque de Paris, et approuvée implicitement par le Bref de N.S.P. le Pape. La bénédiction et l'indulgence peuvent lui être appliquées par tout prêtre qui en a reçu le pouvoir du Saint-Père. Il est pieux, il est avantageux de porter religieusement ce signe de la piété envers Marie; c'est un appel à sa protection que nous n'avons pas besoin de recommander à nos confrères : la souveraine toute-puissante du ciel et de la terre l'a suffisamment encouragé et béni par les prodiges et les grâces dont elle l'a récompensé dans tout l'univers. Cependant il n'y a point d'obligation de le porter sur soi pour participer aux indulgences accordées à l'Archiconfrérie. On y a droit toutes les fois qu'on en est membre par l'inscription et qu'on accomplit les œuvres auxquelles elles sont attachées.

Un certain nombre d'associés, reconnaissants des grâces que la dévotion envers le Cœur de Marie leur a procurées, ont conçu la pensée de faire frapper une médaille comme expression de leurs sentiments; ils ont même manifesté le désir qu'elle fût substituée à la médaille miraculeuse. Nous avons applaudi à la pensée, mais nous n'avons pas consenti à ce que cette médaille

devint le signe de l'Archiconfrérie ; il ne nous appartient pas de modifier en rien ce que l'autorité de la sainte Église a déterminé. Cette médaille, consacrée par la piété et la reconnaissance à Marie, dont elle portera la sainte effigie, pourra être bénie et indulgenciée.

Sixième question. L'art. 7 des Statuts de l'Archiconfrérie, qui exprime tout son esprit, a paru à plusieurs de nos confrères, directeurs des associations particulières, un peu vague par rapport à un certain ordre de personnes qui n'ont pas l'habitude de classer leurs idées. Nous y avions pensé nous-mêmes, et pour éviter cet inconvénient nous avons formulé une consécration à Marie de tous les actes de la journée ; on la trouve à la fin du *Manuel*. Elle commence par ces mots : *Je vous salue dès le commencement de ce jour, Marie pleine de grâce.* Nous engageons tous nos confrères à la réciter dévotement tous les jours et dès le matin avant leur prière ; ils y trouveront un double avantage : se consacrer d'abord au très-saint Cœur de Marie, et acquitter la pratique journalière de la récitation de la Salutation angélique, puisque l'acte de consécration qui fait le fond de cette prière est intercalé entre les deux parties de l'*Ave Maria*. Cette prière est suivie, dans le *Manuel*, de deux autres à réciter, l'une avant la messe, l'autre avant les vêpres, ou l'exercice du saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Nous recommandons à tous nos confrères de les dire avec une grande dévotion avant la sainte messe, toutes les fois qu'ils auront le bonheur de l'entendre. Nous prions nos confrères les directeurs de les indiquer, de les recommander, d'en faire même la récitation à haute voix ; c'est le moyen de donner de la vie à nos saints exercices et d'obvier à ce qu'ils ne dégénèrent en habitude et en routine.

Une communauté religieuse d'hommes ou de femmes peut être agrégée à perpétuité à l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs, posséder toutes les indulgences et grâces que le Saint-Père lui a accordées, participer aux mérites et aux bonnes œuvres des associés, des conversions qu'elles procurent, des grâces qu'elles attirent. Pour cet effet, il est nécessaire que la communauté en corps se propose, selon l'esprit de l'Archiconfrérie, d'honorer, par un culte spécial de vénération, d'amour et de louanges, le Cœur immaculé de Marie comme le cœur de la mère du divin Jésus et de la mère des hommes, d'adorer par lui et avec lui la très-sainte Trinité, le divin Cœur de Jésus, et d'implorer par ses mérites, en union avec l'Archiconfrérie, la grâce de la conversion des pécheurs.

Il n'est pas nécessaire que les membres de la communauté s'imposent des pratiques extraordinaires : l'offrande, l'hommage fait à Marie pour qu'elle les offre à Dieu, de toutes les pratiques religieuses, prières, oraisons, saints offices, assistance au divin sacrifice, participation aux sacrements, travail, récréations, actes de pauvreté, de mortifications, d'obéissance, et tout, fait avec intention, servira d'acquit. L'esprit de l'Archiconfrérie est plutôt une union de vœux, de sentiments, en l'honneur et à la gloire du Cœur de Marie, qu'un cours de pratiques qui pourraient devenir à charge. Aussi l'on ne demande à chaque associé que l'unique récitation de la Salutation angélique. On ne craint point de présenter cet acte de piété aux personnes engagées dans la vie religieuse; elles ont le bonheur de réciter tant de fois par jour cette sainte et touchante prière, qu'elles peuvent en affecter une ou plusieurs au sentiment d'union qu'elles désirent entre-

254

tenir avec les membres de l'Archiconfrérie. L'Église a récompensé la fidélité à accomplir cet acte de piété par la concession d'une indulgence plénière que chaque associé peut gagner tous les ans, le jour anniversaire de son baptême.

Quand une communauté se sera déterminée à demander l'agrégation, le supérieur ou la supérieure voudront bien nous en faire la demande formelle par écrit; on l'adressera à M. le curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Il est nécessaire que la lettre exprime le nom de l'Ordre religieux, le nom bien exact du pays, du lieu où la communauté est établie, le diocèse auquel il appartient et le nombre des membres qui composent la communauté.

Aussitôt après la réception de cette lettre, nous adresserons au supérieur ou à la supérieure une lettre d'agrégation, en vertu de laquelle tous les membres de la communauté, profès, professes, frères et sœurs convers, novices et tourières, présents et à venir, seront membres de l'Archiconfrérie et pourront jouir de toutes les indulgences, grâces et faveurs que l'Église lui a accordées. Cette agrégation n'aura de valeur que pour les membres de la communauté, à moins qu'il ne se forme, comme cela est déjà arrivé dans la chapelle du couvent, une association à laquelle les simples fidèles soient admis. Dans ce cas, il faut la permission de l'évêque diocésain, faire ériger par lui une confrérie, obtenir l'approbation des statuts qu'on aura dressés.

Nous donnons cet avis parce que nous savons que plusieurs communautés religieuses désirent s'unir à l'Archiconfrérie, et sont arrêtées par la crainte raisonnable de s'imposer de nouvelles pratiques qui pourraient les gêner dans l'accomplissement de leurs obligations.

Nous croyons avoir répondu à tous les questions qui nous ont été adressées, et nous allons actuellement, pour plus grande clarté, résumer tout ce que nous avons dit à ce sujet.

AVIS

SUR LESQUELS NOUS APPELONS L'ATTENTION DES PÉCHEURS.

Tous les jours, des âmes timorées, malgré les avis que nous avons répétés dans les différentes éditions du *Manuel*, ne cessent de nous demander quelles sont les obligations auxquelles on s'engage en entrant dans l'Archiconfrérie, et, en nous manifestant le désir de prendre part à ses pieux exercices, nous montrent aussi la crainte de s'engager dans le péché, si elles viennent à y manquer. D'autres nous parlent de la crainte que leur confesseur ne leur permette pas de s'associer à l'Archiconfrérie.

Ces craintes, ces gênes de conscience ne viennent que de préjugés trop communément et depuis trop longtemps répandus. Nous en avons fait voir le néant dans notre article intitulé : *Quelques réflexions sur les associations pieuses et en particulier sur l'Archiconfrérie du T. S. et immaculé Cœur de Marie pour obtenir la conversion des pécheurs*, contenu dans le *Manuel*. Comme nous ne répétons point cet article dans cet abrégé, nous allons en donner un extrait, qui suffira pour éclairer les consciences et couper court à tous les scrupules.

Les confréries sont de pieuses associations formées entre des catholiques dans le but d'honorer plus spécialement quelques-uns des mystères de la vie de Jé-

2 53

sus-Christ, les vertus que Marie, sa sainte mère, a pratiquées, celles de quelques saints en particulier, d'obtenir pour soi et ses confrères, par le concours, la réunion des prières, des actes de la piété chrétienne faits en commun et dans le même but, une plus grande abondance de grâces, qui leur procurent la pratique plus facile des vertus chrétiennes, les rendent par ce moyen plus agréables à Dieu et leur assurent la sainte et puissante protection de Marie et l'intercession des saints.

Les règlements, statuts des associations pieuses, des confréries, n'imposent aucune obligation aux chrétiens qui en font partie ; ils ne servent qu'à indiquer, régulariser la pratique d'actes de piété très-salutaires, sans doute, mais jamais obligatoires. L'exactitude dans leur accomplissement établit entre tous ceux qui y sont fidèles une communion spirituelle, spéciale, qui les admet à la participation aux mérites que peuvent avoir devant Dieu tous les vœux, toutes les prières, toutes les bonnes œuvres qui sont produites dans le sein de l'Association, et aussi à recueillir les indulgences, les grâces spéciales que l'Église lui a accordées, pourvu toutefois qu'ils remplissent exactement les conditions qui y sont attachées. Liberté entière d'accomplir ou de ne pas accomplir; ils recueilleront le fruit spirituel attaché à l'exercice qu'ils auront dévotement rempli, ils manqueront à le gagner s'ils l'ont volontairement omis; mais ils ne seront point coupables devant Dieu pour avoir manqué un acte qu'ils n'étaient point obligés de faire. Ils ne pourraient l'être que sous le rapport de la disposition d'indifférence, de tiédeur, ou de mauvaise volonté qui aurait affecté leur cœur, circonstance indépendante de la qualité de membre d'une association.

Ainsi, les associations pieuses, les confréries établies dans l'Église sont respectables, parce qu'elles sont

l'œuvre de l'Église qui ne s'est pas contentée de les établir, mais qui les a encore sanctifiées par toutes les grâces dont elle les a comblées. Les railleries, les sarcasmes que se permettent à leur sujet les mondains irréfléchis sont un langage téméraire et irréligieux. Il peut s'être glissé quelques abus. Eh ! quelle est l'institution qui n'en est pas susceptible? Mais la chose est bonne en soi, est sainte, et ne peut avoir que des effets salutaires. On est libre d'y entrer ou de n'y pas entrer. On se procure par son admission de faciles et puissants moyens de salut qui consistent, 1° dans la participation aux grâces qu'obtiennent infailliblement de la divine miséricorde, d'après la promesse de Jésus-Christ, tant de vœux, tant de prières et de bonnes œuvres réunis; 2° dans l'impulsion donnée à la piété par la vue de la ferveur et des bons exemples de ses coassociés; 3° enfin dans la réception de toutes les grâces que l'Église a accordées aux membres de ces pieuses sociétés. Mais on ne doit jamais perdre de vue que, dans aucun cas, on ne peut préférer ces pratiques de dévotion à l'accomplissement d'un devoir prescrit par la religion, d'une obligation de son état, quelque peu importante qu'elle puisse paraître. Enfin, on ne contracte, en entrant dans une confrérie, aucune obligation dont l'omission soit un péché, parce que, comme le dit saint François de Sales, on ne peut que gagner, sans courir le risque de perdre.

Ainsi personne n'est obligé de faire partie d'une confrérie ou association quelconque, et si quelque catholique juge à propos d'y entrer, il ne s'impose aucune espèce d'obligation. Toutes les pratiques recommandées ou usitées dans ce cas sont des actes de bonne volonté, de pure surérogation qu'on peut accomplir ou omettre sans péché. Si on les accomplit avec les inten-

tions et les dispositions requises, on participe aux mérites des prières et bonnes œuvres de tous les confrères et aux grâces qu'elles attirent; si on les omet, on est privé de la participation à ces mérites et à ces grâces. Mais on ne pèche point en s'exposant à cette privation, parce qu'il n'y a point de commandement divin ni ecclésiastique qui nous oblige à nous les procurer.

Mais on craint que le confesseur ne permette pas de s'associer à l'Archiconfrérie.

Un confesseur ne peut pas raisonnablement s'opposer à votre désir. Si vous avez quelque raison de soupçonner que votre confesseur a quelques préjugés, quelque prévention contre la dévotion au très-saint et immaculé Cœur de Marie pour obtenir par ses mérites et sa protection la conversion des pécheurs, dévotion autorisée. établie par le vicaire de Jésus-Christ, N. S. P. le Pape, Grégoire XVI, embrassée, prêchée avec ardeur et zèle par tous les évêques de l'Église de France [1], répandue sur la face du globe en moins de trois ans, déjà accueillie dans l'Afrique, dans l'Amérique et jusqu'aux extrémités de l'Asie, dans la Polynésie, et établie dans les diocèses de ces contrées par les évêques de ces parties du monde connu; si, dis-je, vous avez quelque raison de soupçonner que votre confesseur a quelque prévention contre la dévotion au très-saint Cœur de Marie, ce qui serait bien malheureux pour lui, ne le consultez pas; vous n'y êtes pas obligé.

En effet, quand une chose est évidemment bonne, pieuse, quand elle est approuvée par l'Église, quand

[1] Nous devons ajouter un correctif à cette assertion, et reconnaître qu'un évêque en France a essayé, nous a-t-on dit, de supprimer cette dévotion établie en son diocèse par un de ...édécesseurs.

son accomplissement n'est point au-dessus de nos forces, quand elle ne nous expose à aucun inconvénient, et qu'un sentiment intérieur nous engage à la faire, nous n'avons besoin de consulter personne. Ici la grâce et la conscience parlent ensemble et nous engagent à agir. Et c'est bien à la dévotion au très-saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs que ces conditions appartiennent. Le saint Cœur de Marie est, après Dieu, après l'humanité divine de Jésus-Christ, l'objet le plus saint, le plus digne de nos hommages; sa dévotion en faveur des pécheurs est l'acte de charité la plus parfaite qui a pour but la gloire de Dieu par la conversion, la sanctification des pécheurs; elle est un tendre et pieux écho de cette prière miséricordieuse que Jésus-Christ adressa pour eux à son divin Père du haut de la croix : *Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font* [1]. Elle n'est au-dessus des forces de personne; toute de sentiment, elle s'exprime par les pensées et les désirs. Il suffit d'avoir un cœur, d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et son prochain comme soi-même pour la pratiquer. Les exercices, les pratiques qu'elle propose en sont l'expression volontaire et n'imposent aucune obligation. Loin d'exposer à des inconvénients, elle ne procure que des avantages. Elle développe et accroît en nous l'amour de Dieu, la plus tendre, la plus réelle charité pour nos frères, elle nous assure une abondante protection de la part de Marie; en nous intéressant au salut de nos frères, elle

[1] Elle n'est pas seulement autorisée, permise par l'Église, elle est instituée par son chef souverain, le vicaire de J.-C., N. S. P. le Pape, Grégoire XVI, qui, dans son bref du 24 avril 1838, exprime le désir et la volonté qu'elle s'établisse par toute la terre, et nous charge de l'y propager.

nous obtient les grâces qui nous font travailler plus efficacement à notre sanctification. Enfin elle est bénie du ciel, témoin les grâces innombrables, les admirables prodiges dont elle a été le moyen.

Un confesseur, un prêtre qui se permettrait de condamner, de blâmer une dévotion aussi solennellement autorisée par l'Église de Jésus-Christ, qui détournerait de l'embrasser l'âme chrétienne qui le consulte à ce sujet; ce prêtre, nous ne craignons pas de l'assurer, abuserait de son ministère. Les prêtres, les confesseurs ne sont point les maîtres, les tyrans des âmes, ils en sont les guides. Ce n'est point d'après leur volonté et les idées particulières de leur esprit qu'ils doivent les conduire et les diriger. La direction, les conseils qu'ils leur donnent doivent avoir pour principe et pour base la volonté de Dieu exposée dans les divines Écritures, dans la sainte tradition de l'Église et dans les règles des consciences contenues dans la théologie catholique. Toute idée qui serait contraire à ces principes serait fausse, l'œuvre du caprice, de l'esprit particulier et ne pourrait qu'induire les âmes en erreur.

Depuis trois ans on nous adresse sans cesse des questions auxquelles nous croyons avoir répondu par avance dans les premières éditions du *Manuel*. Nous ne nous sommes apparemment pas expliqué assez clairement, puisqu'on insiste. Dans l'impossibilité où nous sommes de répondre à chacune de ces lettres, nous demandons à tous nos frères et confrères qui nous ont fait l'honneur de nous écrire la permission de faire ici une réponse générale.

1° Quelle est la médaille de l'Archiconfrérie? en a-t-on frappé une particulière? est-on obligé de la porter pour gagner l'indulgence? doit-elle être bénite et indulgenciée?

La seule médaille de l'Immaculée Conception, connue sous le nom de *Médaille miraculeuse*, est la médaille, le signe de l'Archiconfrérie. C'est elle qu'on doit distribuer aux confrères, et qu'ils ont la pieuse coutume de porter. Elle doit être bénite et indulgenciée. Son portage est, comme toutes les pratiques de l'Archiconfrérie, un acte volontaire : nous ne le regardons pas comme nécessaire pour gagner l'indulgence.

2° Les directeurs des Confréries ont-ils, par leur titre, le droit d'indulgencier les médailles?

Non. L'indulgence ne peut leur être appliquée que par un prêtre qui aura reçu un pouvoir *ad hoc* du souverain pontife.

3° Dans les paroisses, les églises où la fête solennelle de l'Archiconfrérie se célèbre, par la disposition de l'évêque, un autre jour que le dimanche avant la Septuagésime, peut-on transférer à ce jour l'indulgence plénière attachée à ce dimanche par le bref du 24 avril 1838?

Non. Cette indulgence ne peut être gagnée qu'au jour où elle est attachée. Les confrères peuvent, par une sainte communion, la gagner quoiqu'on ne célèbre pas ce jour la fête de l'Archiconfrérie dans la Confrérie particulière dont ils sont membres. Quant au jour particulier où ils célèbrent cette fête, ils pourront gagner une indulgence plénière, en se réservant pour ce jour une des deux que N. S. P. le Pape a accordées, par son rescrit du 4 février 1841, à tous les membres de l'Archiconfrérie, et qu'ils peuvent gagner tous les mois, au jour qu'il leur conviendra de choisir.

4° Une paroisse qui a déjà des Confréries du Scapulaire, du Rosaire, peut-elle posséder la Confrérie du saint Cœur de Marie? N'y a-t-il pas dans la formule d'agrégation une clause qui s'y oppose? Il y est dit :

« *Pourvu qu'au moment où nous accordons cette agréga-*
« *tion*, cette Confrérie n'ait été agrégée à une autre
« Archiconfrérie. »

Il n'y a pas de doute qu'on puisse établir la Confrérie du saint Cœur de Marie dans une paroisse qui en possède déjà d'autres ; et la difficulté qu'on fait à cause de la clause qu'on vient de rapporter naît d'une confusion. La Confrérie du saint Cœur de Marie est tout à fait distincte des autres qui pourraient déjà exister. C'est elle que l'on agrège ; les autres ne participent en rien à cette faveur, et quoique les membres qui la composent appartiennent peut-être déjà à d'autres Confréries déjà agrégées à quelque Archiconfrérie, ce n'est pas comme membres de ces Confréries, mais comme associé à l'Archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie qu'ils sont agrégés à l'Archiconfrérie.

5° Est-on obligé de fournir une aumône, une offrande en entrant dans l'Archiconfrérie ?

Non. Si on avait lu avec attention l'art. 5 des statuts, où il est dit : « Chaque associé est invité à contribuer « par une offrande volontaire, le jour de son entrée « dans l'association, aux frais et dépenses de l'associa- « tion, » on se serait épargné cette question qui nous afflige. On peut recevoir ce qui est offert volontairement, mais on ne doit jamais rien demander. Mais il y a des frais, des dépenses inévitables. Eh ! qui le sait mieux que nous ! Nous, en correspondance avec le monde entier, nous avons des frais immenses. Cependant nous n'avons jamais rien exigé, ni demandé ; nous nous sommes contentés de recevoir avec reconnaissance ce que la charité nous offrait. La Providence et la charité généreuse des fidèles nous ont mis à même de suffire à nos dépenses. Elles ont plus fait : grâce à elles, nous avons pu orner richement l'autel du Sacré Cœur

de Marie, ses abords, et même l'église tout entière.

6° Le directeur d'une Confrérie canoniquement agrégée peut-il inscrire et associer des fidèles étrangers à sa paroisse?

Oui. Tous les catholiques, indistinctement, sont aptes et appelés à en faire partie. Dès qu'une Confrérie est agrégée, elle fait partie intégrante de l'Archiconfrérie; son registre appartient à l'Archiconfrérie, et l'inscription donne droit à tous les droits et avantages que l'Archiconfrérie procure.

7° Les fidèles déjà inscrits à Paris, ou dans d'autres Confréries du saint Cœur de Marie, sont-ils obligés de se faire inscrire de nouveau dans la Confrérie du lieu de leur domicile, quand elle vient à s'y établir?

Non. Leur inscription sur un registre d'une Confrérie quelconque, canoniquement agrégée, leur donne le titre et les droits de membres de l'Archiconfrérie. Cependant, nous engageons ces fidèles à renouveler leur inscription sur le registre de leur Confrérie, comme un moyen de bon exemple à donner aux personnes qui habitent la même localité.

8° Dans les paroisses où il ne peut s'établir de Confréries, parce qu'elles sont distantes de moins d'une lieue de celle où elle est établie, ou parce que le seigneur évêque ne juge pas à propos de l'établir, peut-on faire pour les paroissiens, publiquement, à l'église, quelques exercices de piété en l'honneur du saint Cœur de Marie, en union avec l'Archiconfrérie, pour obtenir la conversion des pécheurs?

Oui; et ce sera faire une œuvre agréable à Dieu et à Marie, et toujours avantageuse à nos clients, les pauvres pécheurs. Et voici à ce sujet les conseils que nous nous permettons d'offrir à nos vénérables confrères qui nous ont fait l'honneur de nous consulter : Ensei-

gner, insinuer aux fidèles qui leur sont confiés la dévotion au très-saint et immaculé Cœur de Marie; leur inspirer une religieuse compassion pour les pécheurs; les engager à entrer dans cet esprit dans l'Archiconfrérie, à se faire inscrire sur les registres d'une Confrérie agrégée; tous les dimanches et fêtes, après vêpres, ou à l'heure qui sera le plus commode, dire quelques mots d'édification qui encouragent et entretiennent le zèle et la ferveur, suivis d'un exercice de piété, qu'ils règleront comme ils le jugeront le plus convenable. Les fidèles inscrits qui prendront part à ces exercices participeront à tous les mérites et les avantages de l'Archiconfrérie. Cela se pratique déjà dans plusieurs paroisses de France; et à Paris, où, aux termes de la bulle de Clément VIII, il ne peut y avoir de Confrérie proprement dite que dans une seule église, un grand nombre de paroisses ont trouvé dans ces pieux exercices un dédommagement à la privation que la bulle dont nous venons de parler leur impose; et nous savons, par le témoignage de nos vénérables confrères, que des grâces signalées ont été la récompense de leur piété et de leur zèle.

9° On nous a souvent demandé de procurer des médailles, des gravures, des manuels et autres objets de piété; nous nous sommes vus forcés de nous refuser à rendre ces petits services, et nous demandons en grâce qu'on ne nous les demande plus : il ne nous est pas pas possible de distraire un seul moment de nos occupations qui sont continuelles.

10° Beaucoup de personnes qui nous font l'honneur de nous écrire, pour recommander des pécheurs aux prières de l'Archiconfrérie, nous demandent de leur faire connaître le jour où ces prières commenceront: il nous est impossible de satisfaire à leur désir. Il y a des semaines où nous avons reçu de cinq à six cents

lettres, et, dans ce nombre, une centaine environ demandaient une réponse : on en conçoit l'impossibilité. Nous répétons ce que nous avons déjà dit dans le *Manuel*: les prières demandées commencent toujours le dimanche qui suit la réception de la lettre. Qu'on soit tranquille; nous recevons toutes les lettres qui nous sont adressées ; nous les lisons toutes avec une scrupuleuse attention et la plume à la main pour prendre note des demandes qu'elles contiennent, et le dimanche suivant, à l'office, nous en rendons compte à l'Archiconfrérie. L'office de l'Archiconfrérie, qui est tout entier à la gloire de Marie et au profit des pécheurs, commence, tous les dimanches et fêtes, à sept heures du soir, et finit vers neuf heures et demie. Nous engageons tous ceux de nos frères qui ont quelques conversions, quelques grâces à demander, à s'unir à nous.

11° Nous prions toutes les personnes qui nous font des recommandations de vouloir bien faire attention au mode de demande que nous avons tracé dans le *Manuel*. Il ne faut nommer personne, mais les désigner en faisant connaître leur sexe et à peu près leur âge. Nous désirons quelques renseignements sur leurs besoins spirituels, pour diriger nos intentions et animer nos sentiments.

Il n'y a pas de semaines où cinquante ou soixante lettres ne nous apprennent des conversions, des guérisons obtenues par les prières de l'Archiconfrérie, dont on nous prie de donner connaissance à l'Archiconfrérie; mais on se contente d'énoncer le fait, sans renseignements ni détails. Nous n'en parlons pas, parce que nous n'avons rien à dire; et ainsi nous privons Marie, notre bienfaitrice, de la gloire que lui rendraient ses enfants et nos confrères de la sainte joie et de l'encouragement que ces faits procureraient à leur charité, s'ils en connaissaient les détails.

INSTRUCTIONS SUR LES INDULGENCES.

ARTICLE PREMIER.

De la nature et de la source des indulgences.

D. Quelle est l'étendue du pouvoir donné à l'Église pour la rémission des péchés?

R. Il comprend la puissance de remettre non-seulement l'offense faite à Dieu, mais aussi la peine méritée par cette offense.

D. La peine méritée par le pécheur ne lui est-elle point remise en même temps que son péché, quand il en reçoit le pardon par le moyen des sacrements?

R. La peine éternelle méritée par le péché mortel est remise au pécheur, du moment où il rentre en grâce avec Dieu, mais il n'est pas toujours déchargé par là même de toute satisfaction à la justice divine pour ses offenses.

D. Y a-t-il des sacrements dont la réception nous décharge entièrement de la peine du péché, en nous délivrant du péché lui-même?

R. Oui : le baptême n'efface pas seulement les péchés dont on a un vrai repentir; il nous décharge encore de toute la peine que nous avons méritée; ce que ne fait pas nécessairement le sacrement de pénitence.

D. Quel est donc l'effet du sacrement de pénitence?

R. Il efface dans notre âme la tache du péché en nous réconciliant avec Dieu dont nous étions devenus les ennemis par le péché mortel, et nous rend le

droit à l'héritage éternel que le péché nous avait fait perdre.

D. Que reste-t-il donc à faire après cette réconciliation pour nous acquitter entièrement avec Dieu?

R. Il reste à satisfaire pour la peine méritée par le péché, lorsque les dispositions du pénitent n'ont pas été assez parfaites pour en obtenir la rémission; car en vertu du sacrement, elle n'est pas toujours remise en entier, mais n'est souvent que commuée d'éternelle en temporelle.

D. Mais pour les péchés véniels qui ne nous font point encourir la damnation éternelle, reste-t-il quelque chose à expier après qu'ils ont été remis?

R. Oui, le pardon que nous obtenons de ces péchés diminue en même temps la grandeur de la peine que nous avions méritée en offensant Dieu, mais ne nous en décharge pas toujours d'une manière complète.

D. La pénitence imposée par le confesseur n'est-elle pas destinée à nous décharger de cette dette envers la justice divine?

R. Il est vrai; mais outre que le confesseur ne saurait mesurer exactement la pénitence au péché, la prudence et la charité lui font souvent un devoir de rester bien au-dessous de ce qu'il jugerait convenable dans la satisfaction qu'il impose. Ainsi il n'y a point de péché mortel ou véniel qui ne laisse après lui l'obligation de la satisfaction par la pénitence. Or, les œuvres satisfactoires que le confesseur impose sous le nom de pénitence, ne consistant ordinairement qu'en quelques mortifications, jeûnes, prières et aumônes, ne sont point suffisantes pour remplacer d'une manière équivalente les peines que ces péchés nous ont méritées de la justice divine. Il nous reste donc, même en accomplissant ces pénitences, l'obligation d'en su-

bir d'autres temporelles dans ce monde ou dans l'autre pour acquitter entièrement les dettes que nos péchés nous ont fait contracter envers la justice divine.

D. Si l'absolution du prêtre et l'accomplissement de la pénitence imposée par lui ne déchargent point entièrement le pécheur, quel moyen peut-il avoir de s'acquitter?

R. Celui qui meurt sans avoir entièrement satisfait, achève de le faire dans le Purgatoire avant d'être admis dans le ciel; mais tant que nous sommes vivants sur la terre, nous pouvons nous servir à cette fin des moyens d'expiation soit volontairement employés, soit acceptés de la main de Dieu, et de ceux que l'indulgence de l'Église met à notre disposition.

D. Qu'entend-on par ces moyens d'expiation volontairement employés, ou acceptés de la main de Dieu?

R. Les moyens d'expiation volontairement employés sont l'accomplissement des devoirs que la religion impose, des obligations de notre état, les actes de la piété chrétienne, l'usage de la mortification spirituelle et corporelle et de toutes les bonnes œuvres dont la charité est le principe. Toutes ces œuvres, faites en vue de plaire à Dieu et d'expier nos péchés, ont pour effet de nous faire acquitter la dette que nous avons contractée envers Dieu par le péché, et de délivrer notre âme de la pénitence que sa justice a droit d'exiger.

Quant aux moyens d'expiation acceptés de la main de Dieu, ce sont toutes les peines, les chagrins, les tribulations de cette vie; ce sont les pertes des objets qui nous sont chers et précieux, les persécutions, les humiliations auxquelles nous sommes en butte; enfin tout ce qui peut nous affliger, nous humilier, nous contrarier pendant le cours de cette vie; voilà les

moyens que la miséricorde divine emploie pour purifier nos âmes. Supporter toutes ces épreuves avec courage et patience, dans la soumission de l'esprit et la résignation du cœur, dans un esprit d'hommage à la justice divine pour l'expiation de nos péchés, c'est accomplir sur la terre la pénitence que nous avons méritée par nos péchés.

D. Quels sont les moyens de satisfaction que l'Église met à la disposition des fidèles?

R. Le principal est l'application qu'elle leur fait, moyennant certaines conditions, des mérites acquis par d'autres, pour suppléer à l'insuffisance de leurs propres œuvres, et cette concession est ce qu'on appelle *indulgence*.

D. Comment le pécheur peut-il être autorisé à présenter à Dieu, comme expiation de ses propres fautes, des mérites qui ne sont pas les siens?

R. A raison du pouvoir qu'ont reçu de Jésus-Christ les pasteurs de son Église qui dispensent les trésors spirituels de cette Église, à peu près comme toute autre autorité dispense les biens de la société à laquelle elle préside.

D. Qu'est-ce que les trésors spirituels de l'Église?

R. Ils se composent des satisfactions surabondantes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi que des œuvres surérogatoires faites par la très-sainte Vierge et par les saints qui ont incomparablement plus souffert et mérité que ne demandait l'expiation de leurs péchés.

Le droit qu'ont les pasteurs de l'Église d'appliquer ces mérites à d'autres, en vertu de la communion des saints et du pouvoir spécial que Jésus-Christ leur en a donné, est le fondement de la doctrine des indulgences.

D. Où voyons-nous que ce pouvoir ait été réellement donné à l'Église?

R. Outre le dogme de la communion des saints qui établit l'union entre l'Église triomphante, l'Église militante et l'Église souffrante, c'est-à-dire, les saints qui sont dans le ciel, les fidèles qui vivent sur la terre et les âmes qui souffrent en Purgatoire, union qui fait que ces trois parties d'une seule et même église, l'Église catholique, apostolique, romaine, forment un corps dont Jésus-Christ est le chef invisible, et le pape, vicaire de Jésus-Christ, le chef visible, et donne à chacun des membres de cette Église, titre et droit à la participation aux trésors spirituels de l'Église, qui sont, comme nous l'avons dit, les mérites infinis de Jésus-Christ, ceux acquis par la très-sainte Vierge et tous les saints, et encore toutes les bonnes œuvres et les actes de piété des fidèles sur la terre.

Nous avons encore pour témoignage la parole de Jésus-Christ, la conduite de l'apôtre saint Paul, celle de l'Église dans tous les siècles, et les décrets des saints conciles.

1° La parole de Jésus-Christ: le Sauveur dit à saint Pierre en saint Matthieu, chap. 16 : « Je vous donnerai « les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous « délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. » Il répète la même promesse aux apôtres collectivement, en leur expliquant l'autorité de l'Église, chap. 18. Cette promesse si riche et si absolue n'excepte, comme on le voit, aucune espèce de lien. Nous ne connaissons que deux liens par rapport à la béatitude céleste pour le chrétien catholique: le péché qui le prive du ciel, et la peine due pour le péché qui en retarde l'entrée. Quant au premier lien, le péché qui dévoue au malheur éternel, il ne peut être détruit que par la

contrition parfaite qui rétablit l'homme pécheur en grâce avec Dieu, ou par la grâce de l'absolution qui rédime de l'enfer, et remet ou diminue plus ou moins la dette à acquitter pour le péché, selon les dispositions du pécheur pénitent. Mais comme il n'est que trop commun que le pénitent, quelque bien disposé qu'on puisse le supposer, manque cependant de l'intégrité des qualités, vertus et dispositions nécessaires pour mériter, avec le pardon du péché accordé par l'absolution, la remise totale de la peine qu'il avait encourue par le péché; qu'ainsi, et trop souvent, il est dans le cas d'être arrêté dans la voie du salut éternel par le lien de la peine due au péché; le divin Réparateur a voulu remédier à cet inconvénient, il a donné à son Église le pouvoir de pardonner en son nom les péchés dans et par le sacrement de pénitence, d'en remettre la dette, et encore le pouvoir d'abolir la totalité de cette dette, hors le sacrement de pénitence, en faveur de ceux qui, ayant reçu, par l'absolution, le pardon de leurs péchés, se seraient trouvés, par l'absence de quelqu'une des dispositions exigées, privés de la grâce de la rémission plénière qui consiste dans l'abolition de la faute et de toute la peine qu'elle a méritée.

Ainsi par la toute-puissance et l'infinie miséricorde de Jésus-Christ exprimées par sa promesse, faite à saint Pierre et renouvelée à ses apôtres, de délier dans le ciel tout ce qu'ils auront délié sur la terre, l'Église a le pouvoir d'accorder des indulgences au pécheur.

2° La conduite de l'apôtre saint Paul : Un incestueux déshonorait l'Église de Corinthe. Saint Paul en est averti; il écrit aussitôt aux fidèles de Corinthe, qu'au nom et par la puissance de Jésus-Christ, il a retranché le coupable du sein de l'Église et l'a livré à Satan, en punition de son crime (1re épît., chap. 5). Le coupable

se repent, fait pénitence; les fidèles s'intéressent à lui et prient saint Paul de lui remettre la peine qu'il lui a imposée. L'apôtre, touché de la charité des fidèles, de la pénitence du coupable, leur déclare dans sa 2e épître, chap. 2, qu'il accorde, comme représentant Jésus-Christ, l'indulgence, la rémission de la partie de la pénitence qui n'est point acquittée. Il ajoute qu'il fait cette concession à la charité des fidèles, et en faveur du pécheur, pour qu'il ne soit pas accablé par un excès de tristesse qui l'exposerait à succomber aux suggestions de Satan qui le tenterait de désespoir.

Saint Paul fait ici une concession qui ne peut être considérée que sous un double rapport, savoir : le pardon du péché de l'incestueux, ou la remise de la peine qu'un pareil attentat a encourue. Or, ce n'est pas le pardon de l'inceste, crime qui ne peut être effacé que par la grâce de l'absolution qui n'est accordée qu'à l'humble confession et au repentir du coupable. L'absolution ne s'accorde pas à la prière des étrangers. Il n'y a pas de confession, le coupable est absent; il n'y a donc point d'exercice du ministère de la pénitence, mais la remise de la peine imposée au coupable, faveur accordée en considération des bonnes dispositions du pénitent et de la charité des fidèles de Corinthe qui s'intéressaient à lui. L'apôtre s'exprime formellement : « C'est à cause de vous, leur dit-il, *propter vos*, que j'use d'indulgence à l'égard de ce pé- « cheur. » Ainsi l'apôtre saint Paul a accordé la grâce de l'indulgence, comme représentant Jésus-Christ, il l'atteste lui-même, « *in personâ Christi*, » en vertu du pouvoir exprimé par ces paroles : *Tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel.*

3° La conduite de l'Église dans tous les siècles.

Tertullien qui vivait dans le second siècle nous ap-

prend, dans son livre de l'*Exhortation au Martyre*, que, dès cette époque, les chrétiens tombés dans la persécution, les pécheurs recouraient aux saints martyrs pour obtenir d'eux des lettres de recommandation adressées aux pasteurs, aux évêques, en considération desquelles ceux-ci diminuaient la longueur de leur pénitence, leur en remettaient une partie et hâtaient leur réconciliation avec l'Église. Saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr, au troisième siècle, reconnaît la même pratique dans l'Église; il dit dans sa onzième lettre aux confesseurs de la foi, condamnés aux travaux des mines en Afrique : « Vous m'avez demandé « d'abréger la pénitence et de rendre la paix du Sei- « gneur à ceux qui sont tombés dans la persécution. « Je puis, en considération de votre demande et de « vos mérites, leur accorder cette grâce. Mais je vous « prie de me désigner ceux que vous connaissez et « que vous savez être animés des sentiments de re- « pentir qui les mettent dans le cas de recevoir fruc- « tueusement cette faveur. »

Au quatrième siècle nous voyons le premier concile général de Nicée, ceux d'Ancyre, de Laodicée, de Néocésarée, le quatrième de Carthage déterminer la manière et les règles que les évêques doivent suivre dans la distribution et l'application des indulgences; dans les siècles suivants jusqu'à nos jours nous voyons les différents conciles, et surtout les conciles généraux, les souverains pontifes accorder des indulgences.

4° Enfin les saints conciles.

Nous en avons déjà nommé plusieurs, nous nous abstiendrons de mentionner tous ceux qui règlent la pratique des indulgences, qui en accordent au peuple chrétien, et qui condamnent les hérétiques opposés à ce dogme de la foi. Nous conseillons à ceux qui veu-

lent s'édifier davantage sur cet article, de consulter le chapitre troisième du *Livre des Indulgences* du vénérable cardinal Bellarmin.

Nous terminerons cet article par une citation du saint concile de Trente, le dernier concile général qui ait été célébré dans l'Église.

« Comme l'Église, dit le saint concile, a reçu de « Jésus-Christ le pouvoir d'accorder des indulgences, « et que, dès les temps les plus anciens, elle a fait « usage de ce pouvoir divin, le saint concile décide « et enseigne que l'usage des indulgences est très- « salutaire au peuple chrétien, qu'il est appuyé sur « l'autorité des saints conciles, et doit être retenu « dans l'Église. Il a anathématisé ceux qui disent « qu'elles sont inutiles, ou qui nient que l'Église ait « le pouvoir de les accorder. » Sess. 25.

On ne peut donc douter que Jésus-Christ a donné à son Église le pouvoir d'accorder des indulgences au peuple chrétien, que ce pouvoir est divin et que l'Église en a usé depuis le temps des saints apôtres jusqu'à nos jours.

ARTICLE II.

Divers degrés et application des indulgences.

D. Une indulgence quelconque suffit-elle pour délivrer le pécheur de toute dette envers Dieu?

R. Non. L'Église étant maîtresse de restreindre ou d'étendre ses faveurs, accorde à son gré des indulgences partielles ou plénières.

D. En quoi diffèrent entre elles l'indulgence partielle et l'indulgence plénière?

R. Ainsi que l'indique leur nom, la concession de l'indulgence partielle ne s'étend qu'à une portion de la dette, tandis que l'indulgence plénière contient toute

la grâce capable d'acquitter la totalité de la peine qu'on aurait eu à souffrir soit durant la vie, soit dans le Purgatoire.

D. L'Église, en accordant aux chrétiens ce moyen d'apaiser la justice de Dieu, les exempte donc des autres œuvres satisfactoires?

R. L'intention de l'Église est de ne les accorder que pour suppléer à ce que notre pénitence aurait d'insuffisant malgré nos efforts, de même que celui qui fait l'aumône se propose d'aider la misère des pauvres et non de favoriser la lâcheté des oisifs; et que s'il lui était donné de distinguer comme Dieu le fait entre les uns et les autres, il limiterait ses secours aux premiers à l'exclusion des autres.

D. Puisque l'indulgence a cette vertu, il semble qu'elle doive dispenser celui qui l'a gagnée de recourir aux œuvres de pénitence?

R. Outre que le désir d'imiter Jésus-Christ souffrant pour nous, et l'importance, la nécessité de la mortification chrétienne pour prévenir le péché seront à tout chrétien un motif suffisant de pratiquer la pénitence; il n'est donné à personne de connaître sûrement s'il a vraiment satisfait aux conditions nécessaires pour gagner l'indulgence. Aussi le Saint-Esprit, dans les livres saints, nous recommande de n'être jamais sans inquiétude sur les péchés dont nous avons reçu le pardon.

D. Il y a donc des circonstances où le pécheur, quoique bien disposé d'ailleurs, court risque de ne pas gagner l'indulgence plénière?

R. Oui, il y a des circonstances dans lesquelles l'âme, quoique en état de grâce, peut ne pas gagner l'indulgence plénière accordée par l'Église. Pour comprendre cette réponse il faut considérer que l'indulgence est une faveur qui ne s'accorde qu'à certaines

265

conditions, et que c'est de l'accomplissement plein et entier de toutes les conditions imposées pour une indulgence quelconque que dépend le gain de cette indulgence.

D. Quelles conditions sont ordinairement imposées pour gagner une indulgence?

R. D'abord et pour toute indulgence soit plénière, soit partielle, il faut être en état de grâce, avoir la conscience purifiée de tout péché mortel, et le cœur détaché de toute affection au péché véniel; ensuite il faut accomplir les œuvres extérieures prescrites par l'Église et à l'accomplissement desquelles l'indulgence est attachée. Il faut, en outre, en accomplissant ces œuvres, avoir le désir de l'indulgence, les offrir à Dieu dans cette intention, et la lui demander avec dévotion.

D. Quelles œuvres l'Église impose-t-elle le plus ordinairement?

R. La confession, la sainte communion, l'assistance à certains offices ou prières publiques, des aumônes, des jeûnes, des prières particulières, enfin la participation à des œuvres pieuses qui ont pour but le bien de l'Église, celui de l'État, ou la pratique de la charité à l'égard des pauvres.

D. Quelles sont les conditions attachées aux indulgences accordées à l'Archiconfrérie du saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs?

R. Le Saint-Père, Grégoire XVI, accorde plusieurs indulgences plénières [1]. A toutes il attache la condition de la confession et de la communion. Il accorde encore 1° une indulgence partielle de cinq cents jours attachée à l'assistance dévote à la messe du samedi et à la prière qui y est faite pour la conversion des pécheurs;

[1] Nous en donnerons la liste à la suite de cette Instruction.

2° à tous les fidèles qui assistent avec piété à l'office public de l'Archiconfrérie qui se célèbre le soir une indulgence de cinq cents jours; 3° N. S. P. le Pape Pie IX, par son rescrit du 19 décembre 1849, accorde une indulgence de deux cents jours à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe toutes les fois qu'ils visiteront dévotement l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, et qu'ils y réciteront avec un sentiment sincère de contrition de leurs péchés, devant l'autel de l'Archiconfrérie dédié au Cœur immaculé de Marie, un *Pater* et un *Ave*. Il n'y a pas d'autres conditions attachées à ces trois indulgences partielles.

D. N'y a-t-il point encore quelques prières que l'on doive faire pour obtenir l'indulgence?

R. Oui, pour les indulgences plénières, les souverains pontifes exigent presque toujours que l'on prie aux intentions de l'Église. Savoir : la paix, l'exaltation de la sainte Église catholique, la propagation de la foi et la conversion des infidèles, l'extinction des schismes et des hérésies, la paix, la concorde entre les princes chrétiens, et les grâces nécessaires à notre Saint-Père le Pape. Il n'y a point de formule de prières déterminée par l'Église pour acquitter cette obligation. On peut y satisfaire à volonté par la récitation des litanies du saint nom de Jésus, de la sainte Vierge, de quelques psaumes, de tout ou partie du chapelet, ou toute autre prière à son choix, pourvu que ce soit une prière vocale, et qu'on la fasse aux intentions ci-dessus exprimées, ou au moins aux intentions voulues par notre Saint-Père le Pape. Les fidèles ont coutume d'acquitter cette obligation par la pieuse récitation de cinq *Pater* et de cinq *Ave*. Et cela suffit. Cependant, pour aider la piété des fidèles, nous donnerons à la fin de ce petit livre, et au nombre des prières diverses, une oraison qui renferme

toutes les intentions qui doivent, dans cette circonstance, occuper leur esprit et leur cœur.

D. Quand la confession est prescrite pour gagner l'indulgence, est-il nécessaire de se confesser le jour ou la veille de l'indulgence?

R. Le pape Clément XIII, dans son indult du 9 décembre 1763, permet aux fidèles, qui ont la pieuse habitude de se confesser tous les huit jours, de gagner l'indulgence plénière qui se rencontre dans cet intervalle, pourvu qu'ils n'aient pas perdu la grâce sanctifiante par quelque faute grave depuis leur dernière confession. Cette concession n'appartenait qu'aux âmes pieuses qui s'approchaient du tribunal de la pénitence tous les huit jours. Les autres fidèles devaient se confesser le jour ou la veille de l'indulgence. Mais le Saint-Père Pie VII, par un décret du 12 juin 1822, accorde la même facilité à tous les fidèles en général, pourvu qu'ils n'aient pas perdu la grâce depuis leur dernière confession. Ainsi il suffit qu'on se soit confessé dans les huit jours qui précèdent. Les fidèles du diocèse de Paris jouissent d'un privilége qu'ils doivent à la pieuse sollicitude de leur premier pasteur. Mgr de Quélen, archevêque de Paris, a obtenu du Saint-Siége un indult qui permet, pour son diocèse, aux fidèles qni sont dans l'usage de se confesser tous les quinze jours, de gagner l'indulgence plénière, pourvu que dans cet intervalle ils se soient maintenus en état de grâce, et qu'ils accomplissent les conditions imposées.

D. Vous avez dit que le gain d'une indulgence dépend absolument de l'accomplissement entier de toutes les conditions imposées par l'Église; il s'ensuit donc de là que l'omission d'une seule condition occasionnée par ignorance, inadvertance, ou tout autre motif exempt de péché, priverait de l'indulgence?

R. Si l'omission était sensible par rapport à ce qui est prescrit, par exemple de la prière pour l'Église, de la visite de certaines églises, quand elle est prescrite, de l'intention de gagner l'indulgence pendant les actes qui peuvent la procurer, l'indulgence ne serait gagnée ni en totalité, ni en partie, car elle dépend de la volonté du supérieur, et la volonté du supérieur est subordonnée aux conditions apposées par lui. Mais si l'omission était si peu de chose, qu'au jugement des hommes prudents elle dût n'être comptée pour rien; par exemple l'omission involontaire d'un ou deux *Ave Maria*, dans la récitation du chapelet, n'empêcherait pas de gagner l'indulgence attachée à sa récitation générale; de même l'omission de quelques mots dans les prières qu'on fait pour obtenir l'indulgence plénière, ne paraît pas devoir y mettre obstacle, parce que la condition prescrite est véritablement remplie de la manière que le supérieur est censé l'avoir voulu, et comme il a dû raisonnablement le vouloir. (Réponse extraite du *Traité des Indulgences* de Mgr Bouvier, évêque du Mans.)

D. On s'étonne de la multiplicité des indulgences, de la facilité des moyens proposés pour acquérir une grâce d'un si grand prix; et on trouve qu'il n'y a pas de rapport entre la grâce et les moyens.

R. Ce qui étonne ici ne devrait exciter que la reconnaissance et l'admiration. C'est la miséricorde immense, infinie du Sauveur Jésus qui prend toutes les formes et qui se multiplie pour s'insinuer dans les âmes des pécheurs, en guérir et cicatriser les plaies. Cet étonnement qui fait scandale pour quelques chrétiens vient chez eux de défaut d'attention, ou d'ignorance de la doctrine des indulgences. Les hommes ont des dispositions diverses, sont placés tous dans des positions différentes. Tel peut user de tel moyen que

tel autre ne peut pas employer. L'Église qui, comme Jésus-Christ, veut et doit travailler à sauver toutes les âmes, l'Église a donc dû multiplier un moyen de salut aussi abondant que les indulgences, le mettre tellement à la portée de ses enfants, qu'il n'y en ait aucun qui ne puisse l'employer sous une forme ou sous une autre.

Mais les moyens employés ne sont point en rapport avec la grâce. Eh! quelles sont les œuvres humaines, toutes bonnes qu'on les supposera, qui peuvent entrer en comparaison avec la grâce de Dieu? Ah! les bonnes œuvres qu'auraient pu faire tous les hommes depuis la chute d'Adam jusqu'à ce jour, réunies à toutes celles que tous les hommes pourraient opérer jusqu'à la consommation des siècles, ne pourraient par elles-mêmes produire la grâce qui opère le pardon des péchés et sanctifie l'âme. Qu'on ne s'arrête pas à l'écorce, et on verra que la racine de l'indulgence ne consiste pas dans l'œuvre extérieure, la pratique prescrite par l'Église, qui n'en est que la condition et l'occasion, mais dans la contrition, la pénitence du péché, sa confession, l'absolution qui l'efface et la grâce qu'elle produit. Ces trois actes, la contrition, la pénitence et la confession du péché ne sont point méritoires par eux-mêmes du pardon des péchés, mais ils le sont devenus par l'institution de Jésus-Christ, et par la grâce que sa divine miséricorde a daigné leur attacher. Or, c'est à ces actes accompagnés de certaines conditions qu'il appartient à l'Église de déterminer, d'imposer, qu'elle a attaché la participation plus ample aux mérites de Jésus-Christ qui opèrent dans l'âme bien disposée l'abolition pleine et entière de la peine méritée par le péché. Ainsi l'Église a donné à la rémission de la peine due au péché, dont Jésus-Christ

lui a confié le pouvoir, la même base que le Sauveur lui-même a donnée à la rémission même du péché. Ce ne sont donc point les actes extérieurs seuls du pénitent, mais la grâce sanctifiante qui les accompagne, qui incline vers lui la divine miséricorde, et applique à son âme la grâce spéciale de l'indulgence en vertu de la divine promesse : *tout ce que vous aurez détié sur la terre sera délié dans le ciel.*

D. Quand on a eu le bonheur de gagner une indulgence plénière, peut-on s'en tenir là, et ne plus se mettre en peine d'en gagner d'autres?

R. Non, certainement, et pour plusieurs raisons.

1° Parce qu'on ne peut guère acquérir la certitude qu'on a gagné l'indulgence plénière dans toute son étendue. En effet, on s'est disposé par un sincère repentir, par une bonne confession à recevoir l'absolution. L'absolution a effacé le péché, a racheté de la peine éternelle, a diminué la peine temporelle due au péché. Mais il reste à acquitter une somme de cette dernière dont nous ne connaissons point la quotité. On accomplit, pour en obtenir la rémission, toutes les œuvres, les pratiques commandées. Mais qui peut se flatter de s'en acquitter avec la ferveur, la charité, capables de désarmer entièrement la justice divine?

Bien certainement Dieu, dont la miséricorde est infinie, Dieu dont la charité ne laissera pas sans récompense le moindre effort fait par lui, accordera une diminution de la peine encourue. Mais qui oserait se croire certain d'avoir assez fait pour obtenir la rémission entière? Personne ne peut savoir s'il est digne d'amour ou de haine? Il est donc important de recourir le plus souvent possible à ce précieux secours.

2° En supposant que nous ayons gagné l'indulgence plénière, il est encore bien important pour nous de

recourir à ce moyen. Nous sommes exposés à chacun des instants de notre vie à contracter de nouvelles dettes envers la justice divine, et souvent le jour qui nous a vu recouvrer la grâce ne se termine pas sans que nous nous soyons rendus coupables de quelque faute vénielle qui nous rend dignes des peines temporelles dont l'indulgence nous procure l'abolition.

3° Enfin, ce n'est pas seulement pour nous, mais encore pour les fidèles défunts, que nous pouvons gagner les indulgences. En appliquant à la détresse de ces saintes et malheureuses âmes le fruit et les mérites des indulgences, nous pouvons soulager leurs besoins, et, sinon faire cesser leur captivité, au moins en diminuer la durée. Et, sous ce dernier rapport, nous devons faire nos efforts pour leur mériter ce bonheur le plus souvent possible.

D. Quelles âmes parmi celles des fidèles défunts pouvons-nous soulager par la voie des indulgences, et quelle espèce de secours pouvons-nous leur procurer?

R. Ce sont les âmes du Purgatoire, c'est-à-dire les âmes des fidèles qui, morts en état de grâce, ont cependant encore à satisfaire dans le Purgatoire avant de pouvoir être admises à jouir du bonheur de posséder Dieu dans le ciel.

Les secours que nous leur procurons par l'indulgence consistent en ce que les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des saints offerts pour elles par l'Église, suppléent à l'impossibilité où ces âmes sont désormais de mériter pour elles-mêmes, et apaisant ainsi la justice divine en leur faveur, leur ouvrent plus tôt les portes du ciel.

Ainsi il est de foi que l'Église a reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'accorder la grâce des indulgences au peuple chrétien; qu'elle a usé de ce pouvoir depuis son

institution jusqu'à nos jours. Que l'indulgence, selon ses différents degrés, est une diminution ou une remise entière de la pénitence que nous avons encourue par le péché, qu'elle peut être appliquée au soulagement des âmes du Purgatoire. Que pour la gagner, il faut être en état de grâce et remplir exactement toutes les conditions qu'impose le supérieur ecclésiastique qui accorde l'indulgence.

CATALOGUE DES INDULGENCES ACCORDÉES A L'ARCHICONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ COEUR DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI en instituant l'Archiconfrérie lui a accordé, par son Bref d'institution, donné à Rome le 24 avril 1838, les indulgences suivantes :

1° Indulgence plénière à tout membre de l'Archiconfrérie le jour de son entrée.

2° La même à tout associé, à l'article de la mort, pourvu que dans ce moment, après avoir fait une bonne confession et reçu dévotement la sainte communion, il invoque de cœur au moins, s'il ne peut le faire de bouche, le saint nom de Jésus.

3° La même, chaque année, à tous les confrères qui recevront dévotement la sainte communion les jours du dimanche dernier après l'Épiphanie, qui précède immédiatement la Septuagésime; les fêtes de la Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Purification, de l'Annonciation, de la Nativité, de l'Assomption et de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, de sa Compassion, et de ses Douleurs le

vendredi de la semaine de la Passion, les jours des fêtes de Sainte-Marie-Madeleine et de la Conversion de saint Paul.

4° La même à chacun des confrères qui communiera dévotement le jour anniversaire de son baptême, pourvu qu'il ait exactement récité avec piété la Salutation angélique chaque jour de l'année, selon les intentions de l'Archiconfrérie.

5° Une indulgence de cinq cents jours aux confrères et à tous les fidèles qui assistent à la messe qui se célèbre chaque samedi en l'honneur du très-saint et immaculé cœur de la bienheureuse Vierge Marie, dans toutes les églises ou chapelles où l'Archiconfrérie est établie et agrégée, et qui y prient avec ferveur pour la conversion des pécheurs.

6° Par un rescrit donné à Rome, le 24 février 1840, le Saint-Père Grégoire XVI accorde à tous les confrères la grâce d'une indulgence plénière deux fois par mois, *chaque année*, que chaque confrère pourra gagner aux jours qu'il lui conviendra de choisir, pourvu qu'il se soit préparé par une bonne confession et qu'il reçoive dévotement la sainte communion dans ces jours-là. Cette indulgence est applicable à la délivrance des âmes du Purgatoire.

7° Par son Bref apostolique, donné à Rome le 21 novembre 1845, le Saint-Père Grégoire XVI accorde à tous les confrères et à tous autres fidèles qui assistent avec piété, et les sentiments d'un cœur contrit de leurs péchés, à l'office de l'Archiconfrérie, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, ou toute autre église ou chapelle où la confrérie est *canoniquement établie et agrégée*, et y prient pour la conversion des pécheurs selon les intentions de l'Archiconfrérie, la grâce d'une indulgence de cinq cents jours.

Sa Sainteté, N. S. P. le pape Pie IX, accorde, par un rescrit en date du 19 décembre 1847, à perpétuité, à tous les confrères qui communieront dévotement les jours des fêtes de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste, la grâce d'une indulgence plénière applicable à la délivrance des âmes du Purgatoire.

2° Par un rescrit du même jour, le même Saint-Père accorde une indulgence plénière à tous les pélerins, voyageurs, étrangers à Paris, qui viendront recevoir dévotement la sainte communion dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à l'autel de l'Archiconfrérie, qui est dédié au très-saint et immaculé Cœur de Marie. Cette indulgence applicable à la délivrance des âmes du Purgatoire.

3° Par un rescrit du même jour, le même Saint-Père accorde à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, toutes les fois qu'ils visiteront dévotement l'église de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, et qu'ils y réciteront avec un sentiment sincère de contrition de leurs péchés, devant l'autel de l'Archiconfrérie, dédié au Cœur immaculé de Marie, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique (*Pater* et *Ave*), une indulgence de deux cents jours.

4° Par un rescrit du même jour, 19 décembre 1847, le même Saint-Père, par reconnaissance des grâces et des faveurs que la très-sainte Vierge Marie (honorée dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, sous le glorieux titre de Notre-Dame-des-Victoires) procure par toute la terre aux prières de l'Archiconfrérie de son très-saint et immaculé Cœur, le Saint-Père Pie IX accorde la grâce d'une indulgence plénière le quatrième dimanche d'octobre (jour où on célèbre la fête patronale de Notre-Dame-des-Victoires dans l'église de

ce nom, à Paris), à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui visiteront pieusement cette église et y feront la sainte communion. Cette indulgence est accordée à toutes les églises et chapelles publiques dédiées ou qui seront dédiées par la suite à Notre-Dame-des-Victoires, en quelque lieu de la terre qu'elles se trouvent. La faculté de la gagner durera pendant tous les jours de l'octave, mais chaque fidèle ne pourra la gagner qu'une fois pendant l'octave.

Tous ces brefs et rescrits ont été reconnus pour leur authenticité par NN. SS. Affre et Sibour, archevêques de Paris, et publiés par leur permission dans le diocèse de Paris.

Il est bien entendu qu'on ne peut gagner les indulgences plénières que par les sentiments d'une vraie contrition, par une sainte communion, précédée d'une bonne confession, et qu'en priant aux intentions du Souverain-Pontife, dans une des églises ou chapelles ci-dessus indiquées. Cette dernière obligation peut s'acquitter par la récitation dévote de cinq *Pater* et de cinq *Ave*.

APPEL
A LA CHARITÉ DES MEMBRES DE L'ARCHICONFRÉRIE
EN FAVEUR
DE LA CONVERSION DE L'ANGLETERRE.

Le révérend et honorable Georges Spencer, autrefois ministre de l'hérésie anglicane, converti à la foi catholique romaine il y a vingt ans, aujourd'hui prêtre et religieux passioniste en Angleterre, fit un

voyage à Paris dans le mois d'octobre 1837. Ce respectable prêtre, dévoré du zèle de la conversion de sa patrie, pria Mgr l'archevêque de Paris de lui permettre de recommander cette sainte œuvre aux prières de son clergé, des communautés et des fidèles de son diocèse. Notre vénérable Pontife accueillit cette sainte pensée avec son zèle et sa charité ordinaires, présenta M. Spencer à une réunion nombreuse de son clergé, exposa lui-même les désirs du bon prêtre et engagea son clergé à concourir à les réaliser par l'union de ses prières. M. Spencer nous fit l'honneur de venir nous trouver, et nous pria de demander à tous les membres de l'Archiconfrérie le secours de leurs ferventes et instantes prières pour obtenir de la divine miséricorde, par la protection du très-saint et immaculé Cœur de Marie, la grâce de la conversion de l'Angleterre. Nous sommes entrés dans ses vues de tout notre cœur; dès le jour même de sa visite, nous avons fait prier dans cette pieuse intention; et le lendemain, M. Spencer, et plusieurs pieux catholiques anglais, pour unir avec plus d'efficacité leurs prières aux nôtres, se sont fait inscrire au nombre des membres de l'Archiconfrérie.

Pour mettre tous les confrères en état de bien sentir toute l'importance de la recommandation que nous leur faisons, nous allons mettre sous leurs yeux un tableau abrégé de l'état déplorable dans lequel gémit la religion en Angleterre.

La lumière du saint Évangile pénétra en Angleterre dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, mais la conversion générale de cette nation date de l'année 597, époque de la grande mission présidée par saint Augustin, archevêque de Cantorbéry, qui y fut envoyé par le pape saint Grégoire-le-Grand. Pendant une pé-

riode de près de mille ans, jusqu'à l'année 1533, l'Angleterre conserva la foi catholique sans altération. A cette époque Henri VIII régnait sur l'Angleterre. Ce prince est fameux dans l'histoire par le débordement de ses mœurs, par ses horribles cruautés et sa rapacité insatiable. Tout le monde sait que, marié depuis dix-huit ans avec Catherine d'Aragon, dont il avait eu trois enfants, il voulut obtenir du pape Clément VII une sentence de divorce qui annulât son mariage, pour s'unir avec Anne de Boulen dont il était criminellement épris; que furieux du refus que fit le souverain Pontife de sanctionner ses criminels désirs, il prétendit abolir l'autorité du vicaire de Jésus-Christ dans tout son royaume, se déclara le chef de l'Église d'Angleterre; s'ingéra, à ce titre, de régler la foi, le culte et les mœurs de ses sujets; qu'il fit prononcer par d'infâmes complaisants de ses passions une prétendue sentence de divorce, en vertu de laquelle il épousa publiquement Anne de Boulen.

Voilà quels furent la cause et le commencement de l'apostasie de l'Angleterre. On voit que, comme tous les autres schismes et hérésies qui ont affligé l'Église de Jésus-Christ jusqu'à ce jour, elle a eu pour principe l'orgueil et l'impudicité. On achèvera de s'en convaincre, en jetant un coup d'œil rapide sur les actes de la vie de Henri VIII, depuis ce moment jusqu'à sa mort. Anne de Boulen ne jouit pas longtemps de la position à laquelle la passion de Henri l'avait élevée. Trois ans après, une accusation de légèreté dans sa conduite servit de prétexte à Henri, dont la passion était éteinte, pour lui faire trancher la tête après l'avoir déshonorée par une sentence infamante. Le lendemain de son exécution, il épousa Jeanne Seymour. -ci étant morte peu de temps après, il se remaria

avec Anne de Clèves dont il se dégoûta bien vite, et dont il se sépara par un divorce. Elle fut remplacée par Catherine Howard, décapitée comme Anne de Boulen. A Catherine Howard succéda Catherine Parr qui allait aussi périr sur l'échafaud, parce que n'adoptant pas les erreurs religieuses de son époux, elle était dévouée à la secte de Luther et lisait en secret ses livres. Déjà Henri avait donné l'ordre au chancelier d'Angleterre de préparer son procès, de l'arrêter et de la conduire prisonnière dans la Tour de Londres. Ce ministre vint dans l'appartement de la reine, accompagné d'une garde nombreuse pour s'emparer de sa personne, quand une violente attaque de la maladie dont Henri mourut arracha à ce danger la sixième de ses femmes.

Ce ne fut pas seulement envers ses femmes que Henri VIII se livra à la cruauté; il se jouait avec une férocité épouvantable de la vie de ses sujets. Il a fait périr, d'après des documents officiels, des milliers de catholiques, prêtres et laïques, qui refusaient de se soumettre à l'impiété, à l'extravagance de ses innovations religieuses, et dans le nombre fut sacrifié tout ce que le royaume avait de plus vénérable, de plus considérable par les vertus, le rang, la dignité, les services et la fortune. Une foule d'hérétiques luthériens, sacramentaires, périrent aussi sous la hache et par le feu. Les lois qu'il porta contre les uns et les autres ne parlent que de mort et de confiscation de tous les biens. Ses ministres les plus affidés, les lâches conseillers, les exécuteurs de ses violences, de ses injustices, les guerriers auxquels le royaume était redevable des plus grands services tombaient sous la hache du bourreau au premier caprice de cet homme sanguinaire. Quelques historiens rapportent qu'il dit

de lui-même avant sa mort : « Qu'il n'avait jamais « refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur « d'une femme à ses désirs. »

Sa cruauté, son libertinage furent peut-être encore surpassés par sa cupidité et sa rapacité. L'Angleterre et l'Irlande, sur lesquelles il régnait, étaient appelées l'île des Saints, à cause de la piété, de la ferveur de leurs habitants. L'une et l'autre possédaient un grand nombre de monastères que la piété des fidèles avait enrichis, et qui étaient l'asile et la ressource des pauvres des deux royaumes. Il en ordonna la destruction, s'empara de tous leurs biens et condamna à la mendicité tous ceux de leurs religieux qu'il ne fit pas périr. Il en tira des trésors immenses, mais qui furent bientôt dissipés de la manière la plus honteuse. Un moine apostat, fait évêque anglican par Henri, en récompense de son apostasie, s'exprime ainsi à ce sujet : « Une grande partie de ces trésors fut employée à « soutenir les jeux de dés, les mascarades et les fes- « tins, oui (je voudrais n'avoir jamais eu l'occasion « d'en parler), à corrompre, à salarier des femmes « perdues et les complices de ses débauches. » Une si honteuse et si criminelle prodigalité mettait souvent à sec le trésor de Henri. Il avait alors recours aux injustices les plus violentes. Procès criminels, de lèse-majesté, intentés sous les prétextes les plus vains ou les plus légers, à des particuliers, et quelquefois à des classes entières de sujets, qui emportaient toujours la perte de la vie et la confiscation des biens, auxquels il était impossible de ne pas succomber, si on n'avait l'adresse de se racheter en donnant tout ou partie de ses biens. Impôts extraordinaires, taxes exorbitantes, qui allaient jusqu'au cinquième du revenu, dons gratuits, emprunts forcés sous le nom de présents, et

dont le parlement, sur l'ordre de Henri, faisait la remise au roi; enfin, altération de monnaies, augmentation de leur titre au-delà de la valeur, et ensuite émission d'une monnaie de faux aloi dans laquelle l'alliage excédait l'argent dans la proportion de deux parties sur une; voilà comme l'Angleterre fut pressurée. D'après les documents officiels, il est avéré aujourd'hui que dans trente-huit ans de règne, Henri a perçu sur ses sujets, en subsides, en taxes, en exactions, confiscations, usurpations, spoliations de biens ecclésiastiques, plus que le double de ce que tous les rois ses prédécesseurs avaient perçu depuis l'établissement de la monarchie.

Enfin, et pour achever de tracer le caractère de cet homme, et prouver qu'aucun vice ne lui était étranger, il se livra avec une telle immodération aux excès de la table, qu'il en acquit une obésité, une corpulence si énorme qu'il ne pouvait plus supporter son propre poids, et qu'il ne parcourait qu'à l'aide d'une machine les appartements de son palais.

Et voilà l'homme qui a eu l'audace de se présenter au monde comme chargé par Jésus-Christ de réparer son œuvre, voilà le créateur de cette prétendue religion et église dites anglicanes! Il faut avouer qu'il faudrait plus que de la foi, et de la plus robuste, pour parvenir à imaginer et croire que la sagesse et la sainteté de Dieu confieraient l'apostolat des vérités divines à un homme aussi criminel et aussi dégoûtant.

Quoi qu'il en soit, il est le fondateur de cette prétendue religion. Voyons comme il en a bâti le système. Quand Henri VIII eut soustrait son royaume à l'obéissance due au vicaire de Jésus-Christ, il s'occupa peu de réformer le dogme. Il sembla n'avoir eu en vue que de contenter sa haine contre le pape, de satisfaire ses

honteuses passions et d'assouvir sa cupidité en s'emparant de tous les monastères. Mais aussitôt une nuée d'hérétiques, luthériens, calvinistes, sacramentaires, presque tous Allemands, vint s'abattre sur l'Angleterre, et se réunir aux disciples de l'hérésiarque Wiclef qui fermentaient cachés dans son sein. Il en résulta des divisions d'opinions, des disputes, des troubles partiels qui menaçaient d'ébranler la tranquillité publique. Henri s'en effraya. D'ailleurs il avait en horreur l'esprit et la doctrine des sectes de Luther et de Calvin. La partie du clergé anglais, bassement soumise à ses volontés, l'avait formellement proclamé « premier « protecteur, seul et suprême seigneur, chef suprême « de l'église d'Angleterre et de son clergé. » Le parlement fit de cette déclaration une loi fondamentale du royaume. Henri, en vertu de ce titre de chef de l'église et de la prétendue puissance que la lâcheté et l'apostasie avaient eu l'air de lui conférer, Henri, pour mettre fin aux troubles dont nous venons de parler, porta contre les erreurs que les hérétiques étrangers semaient dans la nation, une loi appelée les six articles. Chacun de ces articles contient une décision de dogme ou de discipline avec une pénalité attachée à chacun d'eux.

Le premier : Dans l'Eucharistie est véritablement présent le corps de Jésus-Christ, sous la forme et non la substance du pain et du vin. Quiconque prêchera, écrira ou disputera contre cet article, ne pourra être admis à faire abjuration, mais sera mis à mort comme hérétique. Ses biens meubles et immeubles seront confisqués au profit du roi.

2° La communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire pour le salut. Tout homme qui prêchera ns aucun sermon, conférence, ou parlera ouverte-

ment devant les juges contre un des cinq articles sera condamné aux peines de la félonie. Mais s'il a seulement énoncé ou publié des opinions contraires, il sera, dans le premier cas, emprisonné au bon plaisir du roi. Ses terres seront confisquées pendant sa vie, ses biens meubles pour toujours : dans le deuxième cas, il sera mis à mort.

3° Les prêtres ne peuvent se marier conformément à la loi de Dieu. Le bill déclare nuls et de nul effet les mariages contractés par des prêtres ou des religieuses, ordonne à toutes les personnes ainsi mariées de se séparer, et condamne à la peine de mort les cohabitations subséquentes.

4° Les vœux de chasteté doivent être observés. Tout prêtre vivant en commerce illégitime avec une femme, ou toute religieuse avec un homme, sont condamnés pour la première fois à l'emprisonnement et à la confiscation, et en cas de récidive à la mort.

5° On doit conserver les messes particulières.

6° La coutume de la confession auriculaire est utile et même nécessaire.

Il y a bien loin de la doctrine de ces articles qui, à l'exception de ce que l'esprit de Henri y a ajouté de cruauté et de fiscalité, sont catholiques ; il y a bien loin de cette doctrine à celle que professe aujourd'hui la secte anglicane. Peu de temps après, Henri mit au jour un livre intitulé : *Doctrine nécessaire et Science de tout homme chrétien*, que l'on appela le Livre du Roi. Ce livre fut, jusqu'aux changements qui suivirent, le catéchisme de la secte anglicane. Il contient la même doctrine et plus développée, car on y enseigne le dogme de la transsubstantiation, et la suffisance de la communion sous une seule espèce.

Henri, dès le principe de son apostasie, avait per-

274

mis indistinctement à tous ses sujets de lire la Bible traduite en anglais. On lui représenta que cette lecture imprudente avait engendré une race de prédicateurs qui débitaient les doctrines les plus étranges, les plus contradictoires, et entraîné des ignorants à discuter le sens des Écritures dans les cabarets et dans les tavernes, où, échauffés par la controverse et la licence, ils se servaient du langage le plus insultant pour la morale publique, et se provoquaient aux plus grands excès. Pour obvier à ce désordre, il fut défendu de lire la Bible publiquement à d'autres personnes. Il ne fut plus permis de la lire dans les familles qu'aux lords et aux gentilshommes, et on ne permit de la lire en particulier et en secret, qu'aux chefs de famille et aux femmes de noble et haute extraction. Toute autre femme, tout apprenti, artisan, journalier, domestique ou laboureur qui se permettrait de dire les livres saints était condamné pour chaque fois à un mois d'emprisonnement. Que pensent de ces restrictions les membres de l'église anglicane qui distribuent les Bibles dans toute l'Europe, et vont même les colporter aux nègres et aux sauvages de l'Amérique et de l'Océanie qui ne savent pas lire?

Henri VIII mourut à la fin de janvier 1547; il eut pour successeur son fils Édouard VI, jeune enfant de huit ans qu'il avait eu de Jeanne Seymour. A la cérémonie de son couronnement, il prêta le serment accoutumé d'abord sur la sainte Eucharistie, ensuite sur le livre des Évangiles. L'archevêque de Cantorbéry termina cette cérémonie par une grand'messe solennelle. L'Angleterre, conformément à la loi des six articles, professait encore la foi à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Dans le discours qu'il adressa au roi, cet archevêque lui recommanda de

veiller, en sa qualité de vicaire du Christ et de chef suprême de l'Église d'Angleterre, à ce que Dieu fût adoré, et l'idolâtrie détruite, à ce que la tyrannie de l'évêque de Rome fût abolie, et les images supprimées. Et voilà un enfant de huit ans, à qui une grande nation attribue la qualité de vicaire de Jésus-Christ et à qui elle reconnaît à ce titre le droit, le pouvoir de régler la foi, de diriger la conscience de ses sujets! Un enfant de huit ans! ô erreur! ô folie! dans quels abîmes d'extravagance et d'impiété va se perdre l'esprit humain, quand il se soustrait au joug de l'autorité de la sainte et véritable Église!

Cet enfant n'était pas né avec de mauvaises inclinations, mais livré aux complices des impiétés, des cruautés, des iniquités de son père, il fut bientôt corrompu par eux. L'Angleterre était alors livrée à la perturbation, à l'anarchie des opinions de toutes les sectes hérétiques de ce temps; les sectateurs de Wiclef, de Luther, de Zuingle et de Calvin pullulaient dans ce malheureux royaume. Les erreurs de Calvin surtout avaient été adoptées par les personnages qui environnaient le jeune roi et s'étaient emparés de son esprit. Ce n'était pas par pure théorie qu'ils avaient adopté ce dernier système, il présentait un appât immense à leur cupidité. Henri VIII, dans ses déprédations, n'avait envahi que les biens des monastères; ceux des évêchés, les riches bénéfices du clergé séculier restaient intacts. Le système de Calvin, abolissant l'épiscopat et toute dignité ecclésiastique, donnait à ces âmes de boue, s'ils pouvaient le réaliser, l'espoir de se partager ces riches dépouilles. Mais la tâche n'était pas facile: il restait encore trop de souvenirs, et peut-être d'affections. Les peuples pouvaient ne pas témoigner à un roi enfant la déférence que leur avaient arrachée la

275

cruauté et le despotisme de son père. Tendant à leur but, ils empoisonnèrent l'esprit du jeune prince, lui communiquèrent leurs préjugés et leurs haines. Ils lui inspirèrent un vif attachement aux nouvelles doctrines, surtout au calvinisme, et la plus violente antipathie pour tout ce qui tient à la doctrine catholique. Ainsi fanatisé, cet enfant regardait comme le premier de ses devoirs d'extirper ce qu'on lui avait appris à regarder comme l'idolâtrie de ses pères.

Il fallait pour cela détruire la loi des six articles; ils commencèrent par faire autoriser le mariage des prêtres; après cet essai, une autre loi abolit la messe, ordonna de briser les saintes images, proscrivit la religion catholique romaine. Par suite de cet excès, le sang des catholiques et celui même d'un certain nombre d'hérétiques qui n'étaient pas encore contents de la part qu'on leur faisait, fut largement répandu. « On pilla, on saccagea les églises, dit un historien « protestant, sans que le roi en profitât en aucune « manière. Car quoiqu'il en eût tiré des richesses in- « exprimables, ainsi que de la vente des terres, il fut « accablé de dettes, et les revenus de la couronne di- « minuèrent considérablement sous son règne. » Il fallait formuler une profession de foi pour cette nation qui allait de désordre en désordre, d'excès en excès. Le luthérien Cranmer fut chargé de la rédiger. Il la composa de quarante-deux articles; ou plutôt toutes les sectes, luthériens, zuingliens, calvinistes y mirent du leur, et on la donna comme symbole à l'Église anglicane, et l'adolescent Édouard, se faisant fort de cette prétendue infaillibilité dans l'idée de laquelle des fourbes avaient bercé son enfance, l'approuva et en fit une loi de l'État à laquelle on fut obligé de se conformer sous les peines les plus graves.

Édouard mourut le 6 juillet 1553. Ainsi en dix-huit ans, l'Angleterre a déjà deux fois changé de religion.

A Édouard succéda Marie, fille de Henri et de Catherine d'Aragon. Cette princesse n'avait point abandonné la foi catholique. A son avénement au trône, elle ne violenta la conscience de personne, laissa librement exercer les prédications et les cérémonies du culte anglican dans les temples, et se contenta de faire célébrer le service divin selon le rit catholique dans sa chapelle pour sa maison. Elle fit même proclamer qu'elle n'avait aucune intention de forcer qui que ce fût à embrasser sa religion, à moins qu'on n'en prît la détermination d'un consentement général; mais qu'elle défendait d'exciter le peuple à la sédition, et de provoquer aux dissensions, en se servant des termes injurieux d'hérétique et de papiste. Peu à peu les esprits se calmèrent, le parlement porta des lois par lesquelles furent abolies toutes celles qui avaient été rendues contre la religion sous Édouard. La messe, les cérémonies du culte, l'administration des sacrements furent rétablies et pratiquées comme avant les sacriléges innovations du dernier règne. Il ne s'agissait plus que de se réconcilier avec Rome; dès l'année suivante, les deux chambres du parlement, par un vote unanime, « déclarè-« rent qu'elles voyaient avec chagrin la séparation du « royaume de la communion du Siége apostolique, « qu'elles étaient prêtes à rapporter tout statut qui avait « amené ou maintenu cette séparation, qu'elles espé-« raient que la médiation de leurs majestés les ferait « absoudre des censures ecclésiastiques et réintégrer « dans le sein de l'Église universelle. » Et le 30 novembre 1554, le parlement reçut à genoux, au nom de la nation anglaise, du cardinal Polus, légat du Saint-Siége, l'absolution du schisme, de l'hérésie et

des censures. Ainsi, après dix-huit années de schisme et d'hérésie, l'Angleterre fut réconciliée avec l'Église.

Marie ne devait pas jouir longtemps du bonheur et de la gloire d'avoir rendu la véritable religion à son royaume. Elle ne devait plus vivre que trois ans, et ces trois années lui ont attiré de grands reproches et malheureusement trop mérités. Elle avait épousé Philippe II, roi d'Espagne, et ce mariage avait irrité et aliéné la nation. Les hérétiques profitèrent de cette division pour semer les erreurs, exciter des troubles, former des rassemblements dans lesquels des ministres fanatiques priaient à haute voix pour demander la mort de la reine. Il y eut des conspirations, des révoltes à main armée, et dans toutes ces collisions les chefs des hérétiques se trouvaient à la tête. Le siècle où vivait Marie était un siècle d'intolérance religieuse, où la punition des personnes qui professaient des doctrines erronées, était prescrite comme un devoir par ceux qui rejetaient et par ceux qui reconnaissaient une doctrine contraire. Environ deux cents hérétiques périrent victimes de ce barbare préjugé, dans les quatre dernières années du règne de Marie, qui mourut en 1558.

Nous arrivons à la troisième période de l'histoire de l'hérésie anglicane. Nous l'avons vue naître de la violence et des passions de Henri VIII, s'accroître et se constituer en quelque sorte sous le sceptre d'un enfant, et pendant un intervalle de dix-huit ans inonder l'Angleterre de sang humain. Elle n'est plus au moment de la mort de Marie. Fabriquée par le mauvais vouloir des hommes, il n'a fallu qu'un acte du parlement pour l'abolir et l'anéantir. Mais Élisabeth va la ressusciter, la solidifier et la mettre dans l'état où nous la voyons aujourd'hui.

Élisabeth, reine d'Angleterre, succéda à sa sœur la reine Marie. Fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, son père l'avait, à la mort de sa mère, fait déclarer illégitime, et, en sa qualité de bâtarde, incapable de lui succéder; et plus tard, par son testament, il l'avait réintégrée dans le droit de succession au défaut de Marie.

Élisabeth, née au moment où son père se soustrayait à l'obéissance due au Souverain Pontife, fut élevée dans les systèmes hérétiques qui furent en faveur sous les règnes de son père et de son frère. Quand Marie monta sur le trône, Élisabeth continua sa pratique religieuse; mais apprenant qu'on attribuait sa conduite, moins à un motif de conscience, qu'aux insinuations des hérétiques et des factieux et au désir de se faire un parti parmi eux, elle demanda une audience particulière à sa sœur, se mit à ses genoux, s'excusa de son obstination passée sur le motif qu'elle n'avait jamais pratiqué que la religion réformée, qu'elle n'en connaissait pas d'autre; que peut-être si on lui fournissait les livres nécessaires, et que des théologiens savants voulussent l'instruire, elle pourrait reconnaître ses erreurs et embrasser la religion de ses pères. Et au bout d'une semaine, elle embrassa la religion catholique. Depuis ce moment, tout dans sa conduite parut annoncer une catholique fidèle et même fervente. Elle ne se contentait pas d'assister avec la reine à la messe, mais elle voulut avoir une chapelle dans sa propre maison. Elle participait souvent aux sacrements. Marie, dans ses derniers moments, eut quelques inquiétudes sur la sincérité de ses sentiments et chercha à s'en assurer. Élisabeth se plaignait de la méfiance de sa sœur; elle croyait sincèrement et en toute confiance à la religion catholique; elle ne pouvait mieux faire, pour en donner la preuve, que ce

qu'elle avait déjà souvent fait, confirmer son assertion par serment; et elle ajoutait « qu'elle priait Dieu que « la terre s'entr'ouvrît et l'engloutît toute vive, si elle « n'était pas une véritable catholique romaine. »

A la mort de Marie, elle résolut dans un conseil secret d'abolir la religion catholique, et elle prit avec quelques-uns de ses ministres les mesures qui devaient la conduire sûrement au but. Cependant, jusqu'à la cérémonie de son couronnement, elle continua d'assister à la messe et y communia publiquement plusieurs fois. Le couronnement se fit selon le pontifical romain, et elle y fit le serment et la profession de foi catholique. Cette femme artificieuse ne croyait pas plus à une religion qu'à l'autre, mais elle avait en horreur le pape et le catholicisme, parce que le pape, au moment de son avénement, avait refusé de reconnaître son droit à la couronne et la légitimité de sa naissance, et que, d'un autre côté, Marie Stuart, reine d'Écosse, princesse catholique, annonçait des prétentions au trône d'Angleterre.

Le parlement s'assembla, et sur la demande des ministres, toutes les lois portées sous le règne précédent en faveur de la religion catholique furent abolies, la religion catholique proscrite, l'autorité du pape anéantie. A sa place Élisabeth se fit le chef de la religion sous le tire de *souveraine gouvernante de l'Église d'Angleterre pour le spirituel et pour le temporel*, avec le droit de déléguer sa juridiction, ses pouvoirs à quelque personne que ce fût, au gré de la souveraine gouvernante : titre et autorité qui furent reconnus par la loi appartenir essentiellement à ses successeurs. Ainsi l'erreur a parcouru tous ses degrés depuis sa naissance. Elle fut un acte monstrueux dans l'usurpation du titre de chef de l'Église par Henri VIII, absurde dans la per-

sonne d'un enfant comme Édouard VI, et la voilà devenue ridicule dans la personne d'une femme. Nous la voyons dans toutes ses conséquences aujourd'hui qu'une jeune reine porte la couronne du royaume d'Angleterre.

Élisabeth, instituée souveraine gouvernante de l'Église, se mit à l'œuvre. Les deux réformes précédentes ne lui convenaient pas. Elle trouvait que celle d'Édouard péchait par excès, et celle d'Henri par défaut. Elle fit composer une confession en trente-neuf articles, mélange du système calviniste avec quelques restes de la discipline et des cérémonies de l'Église catholique. Élevée dans la haine du pape et le zèle pour la réforme, elle aimait les cérémonies que son père avait retenues, elle recherchait la pompe dans le service divin. Elle trouvait que les ministres de son frère avaient outré la réforme dans le culte extérieur. Elle jugeait qu'ils avaient resserré certains dogmes dans des limites trop étroites et sous des termes trop précis; qu'il fallait user d'expressions plus générales, afin que chacun, de quelque opinion qu'il fût, pût s'en arranger. Ainsi elle conserva les évêques, les chanoines, les curés, les ornements de l'Église, les orgues et la musique.

Quant à la doctrine, la confession des trente-neuf articles devint le symbole obligé de sa nouvelle Église. Entre autres erreurs, elle n'admet que deux sacrements, le Baptême et la Cêne qui est la communion du corps et du sang de Jésus-Christ, dans laquelle on ne mange Jésus-Christ que spirituellement et par la foi, mais en reconnaissant que l'on mange véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ, contradiction qui annonce que l'auteur ne se comprenait pas, à moins qu'il n'eût le dessein d'amalgamer ensemble par

ce non-sens les calvinistes et les catholiques mal instruits. Autre erreur. Il n'y a point de transsubstantiation et le pain reste dans le sacrement, et l'Eucharistie n'est point un sacrifice. Ce symbole nie encore l'infaillibilité des conciles généraux, le purgatoire, les indulgences, la vénération des reliques, des images, l'invocation des saints.

Le clergé voulut s'opposer, mais inutilement, à ces innovations impies. L'Assemblée des évêques présenta au parlement une déclaration de sa croyance à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la transsubstantiation au sacrifice de la messe, à la suprématie du pape, et protesta en même temps que ce n'était pas à une assemblée de laïques, mais aux pasteurs légitimes de l'Église, à prononcer sur la doctrine, les sacrements et la discipline. Les deux universités signèrent cette profession de foi. Élisabeth, irritée de cette résistance, s'abandonna à toute la violence de son caractère. Fille du cruel, du rapace, de l'impudique Henri, elle avait toutes ses passions et peut-être à un degré supérieur à celui dans lequel son père en était agité. Nous allons tracer rapidement l'histoire d'une époque de quarante-cinq ans de la plus horrible tyrannie, pendant laquelle cette femme atroce rivalisa de fureurs, de cruautés envers ses sujets catholiques avec les Néron, les Dèce, les Dioclétien, ces premiers persécuteurs du Christianisme. Plus coupable qu'eux, puisqu'ils ne connaissaient pas la religion qu'ils voulaient détruire, et qu'elle l'avait embrassée, pratiquée et juré à son sacre de la conserver et de la défendre. Elle commença par chasser de leurs siéges, de leurs bénéfices, les évêques, les curés, tous les prêtres qui n'embrassèrent pas son impie et sacrilége système, leur défendit sous peine de mort de remplir aucune des

fonctions de leur ministère, de prêcher ou de blâmer les erreurs qu'elle faisait enseigner. Il faut avouer ici que le clergé d'Angleterre ne fit pas honneur à sa foi dans cette circonstance ; car il n'y eut que quinze évêques, cinquante chanoines et quatre-vingts curés qui, n'acceptant pas la réforme, perdirent leurs bénéfices. Les uns finirent leur vie dans les cachots, les autres dans les tourments. Malgré ces premières violences, la masse des fidèles catholiques, aidée, soutenue par le ministère secret de quelques prêtres restés fidèles et cachés dans son sein, la masse résistait à la séduction. Alors commença une persécution légale, dont celle que les catholiques ont subie en France pendant les années 92, 93 et 94, n'a été qu'une pâle copie. Des lois barbares dévouèrent à la mort tout prêtre catholique qui rentrerait en Angleterre, qui dirait la messe, entendrait les confessions, tous ceux qui le recueilleraient, qui le soulageraient dans ses besoins. Peine de mort contre ceux qui assistaient à la messe, qui se confessaient, qui admettaient la suprématie du pape et refusaient de reconnaître et de se soumettre à celle que cette femme impie s'était arrogée. Peine de mort contre ceux qui obtiendraient, garderaient aucune bulle, écrit ou acte de l'évêque de Rome, ceux qui seraient absous en vertu de ces actes, et la même peine contre leurs *suppôts ou fauteurs*, contre ceux qui introduiraient ou recevraient des *Agnus Dei*, des croix, des images ou des chapelets bénis par l'évêque de Rome, ou autres gens tirant de lui leur autorité. Et ces cruelles pénalités infligées à raison du crime de lèse-majesté, de haute trahison dont chacun de ces actes était qualifié. Et quels supplices furent infligés aux généreuses victimes de tant de barbarie? On les pendait. Mais bientôt on trouva ce supplice trop doux. Avant la

279

mort on les soumettait aux tortures les plus atroces : les prêtres, pour les forcer à découvrir les noms de ceux qui leur avaient donné l'hospitalité, qui avaient assisté à leurs messes, à leurs instructions, ou reçu d'eux les sacrements, afin de les égorger avec eux ; les laïques, pour leur arracher les mêmes aveux sur l'existence et le séjour des prêtres cachés, et toujours pour augmenter le nombre des victimes. Les historiens anglais nous ont donné de ces diverses tortures, des explications dont la lecture fait dresser les cheveux d'horreur. En voici une entre autres. La torture, appelée *fille du boueur*, était un large cercle de fer, composé de deux parties jointes ensemble par une charnière. On plaçait le prisonnier à genoux sur le pavé, et on le contraignait de se ployer dans un aussi petit espace que possible. Alors le bourreau s'agenouillait sur ses épaules, après avoir introduit le cercle sous ses jambes, il comprimait la victime sur elle-même, jusqu'à ce qu'il pût accrocher les extrémités vers les reins. L'espace de temps alloué pour cette torture était d'une heure et demie, durant laquelle il arrivait communément que l'excès de la compression faisait jaillir le sang par les narines, souvent même par les extrémités des pieds et des mains.

Quand on cessa de pendre les catholiques, on se servit du couteau pour leur donner la mort. Le bourreau les éventrait, arrachait leurs entrailles, et coupait leur corps en quatre quartiers. Des milliers de martyrs, prêtres et laïques, des femmes même ont souffert cet horrible supplice. Une si atroce persécution diminua promptement le nombre des prêtres restés fidèles. Mais il en vint de l'étranger. Des séminaires anglais s'établirent à Douai, à Reims et à Paris. Des essaims d'apôtres partaient consécutivement de ces trois villes, allaient ar-

roser de leurs sueurs et de leur sang cette terre ingrate qui les dévorait, et remplacer ceux de leurs devanciers que le martyre avait moissonnés. Les fidèles persévéraient, et la rage d'Élisabeth augmentait. Pour la satisfaire, elle fit rendre par son parlement une loi qui obligeait tous les catholiques à assister aux offices anglicans, à y communier sous peine de 20 livres sterling d'amende par mois lunaire, ce qui vaut 6,500 fr. par an ; on en força plusieurs à vendre leurs propriétés morceau par morceau, afin de payer les amendes. Lorsqu'ils étaient en arrière, le tyran était autorisé par la loi à se saisir de leurs personnes, à s'emparer de tout leur mobilier et des deux tiers de leurs biens immeubles tous les six mois. Quant aux pauvres catholiques qui ne pouvaient payer les amendes, ils étaient jetés dans les prisons jusqu'à ce qu'elles ne pussent plus en contenir. Ils y périssaient de misère, de maladies contagieuses et de faim. Quand ils en sortaient, on les fouettait publiquement, et on leur perçait les oreilles avec un fer rouge. Enfin une loi ordonna que les pauvres catholiques seraient chassés du pays, et mis à mort s'ils y reparaissaient. Mais ce dernier acte ne put être exécuté à cause de la multitude d'hommes qu'il aurait fallu frapper; et pour les punir on se contenta de lever sur eux des sommes, au bon plaisir des juges, comme composition pour le crime qu'ils commettaient en se refusant à l'apostasie.

Pendant quarante-cinq ans que dura cette domination tyrannique, les catholiques ne purent jouir d'aucun repos. A toutes les heures, mais surtout pendant la nuit, des brigands conduits par les magistrats entraient dans leurs maisons, en en brisant les portes ; ils s'élançaient, en se séparant par bandes, dans les divers appartements, forçaient les coffres et les tiroirs ; ils

examinaient les lits et les poches. Il n'était pas de lieu où ils ne cherchassent des prêtres, des livres, des ornements, des croix, ou d'autres objets qui appartinssent au culte catholique.

Et toutes ces atrocités étaient l'œuvre d'une femme qui, pendant plusieurs années, avait professé ouvertement la religion catholique, et qui n'avait pas balancé de jurer solennellement à son sacre qu'elle croyait fermement en cette religion, et qu'elle la protégerait et la conserverait. Ainsi l'hérésie anglicane, comme toutes les hérésies, a eu pour principe le libertinage, l'orgueil et la cupidité; elle s'est accrue dans le sang, les meurtres, le brigandage et les ruines.

Un système de persécutions, de concussions et de ruines si constamment suivi pendant quarante-cinq ans, tout culte catholique public éteint, l'obstacle presque invincible apporté à l'instruction catholique par l'égorgement des prêtres diminuèrent sensiblement le nombre des catholiques dans l'Angleterre proprement dite. Ils cachèrent leurs sentiments, on pouvait les croire anéantis. Cependant au moindre soupçon, au plus petit cri de cette haine furieuse qui s'était nourrie de leur sang, les persécutions recommençaient contre eux sous les successeurs de la féroce Élisabeth. De nouvelles lois rendues par le parlement ajoutèrent encore d'époque en époque aux rigueurs, aux vexations dont elle les avait accablés. On en fit un code pénal qui n'a cessé d'être en vigueur que dans l'année 1778. Voici quelques-unes de ses dispositions.

Privation pour les catholiques de tous les droits politiques et civils. Condamnation répétée à une amende de cinq cents francs, s'ils n'entraient pas dans le temple, et cette démarche était réputée un acte d'apostasie. Défense, sous peine de graves châtiments, d'avoir

des armes dans leurs maisons pour leur propre défense, de plaider des causes en justice, d'être tuteurs, exécuteurs testamentaires, médecins, avocats, de s'éloigner de plus d'une lieue et demie de leurs maisons. Si une femme mariée n'allait pas à l'église anglicane, elle perdait les deux tiers de sa dot, le droit d'être l'exécutrice testamentaire de son mari; elle pouvait être emprisonnée, à moins que son mari ne payât deux cent cinquante francs par mois pour la racheter. Quatre juges de paix, en se réunissant, pouvaient citer devant eux tout catholique convaincu de ne pas aller au temple, le forcer à abjurer sa religion, ou, s'il s'y refusait, le condamner au bannissement perpétuel; et s'il revenait, il devait être puni de mort. Deux juges de paix avaient le droit d'appeler devant eux, sans aucune information préalable, tout homme quelconque âgé de plus de seize ans, et si cet homme refusait pendant six mois d'abjurer la religion catholique, il devenait incapable de posséder des terres; toutes celles qui lui appartenaient revenaient à son plus proche héritier protestant, qui ne lui devait aucun compte des revenus; il ne pouvait en acheter d'autres, et toute acquisition faite par lui ou pour lui était nulle. Le père de famille qui employait un précepteur catholique dans sa famille était condamné à payer une amende de 250 francs par mois, et le précepteur lui-même à celle de 2 francs 50 centimes par jour. Le père qui envoyait son fils étudier dans une école catholique à l'étranger devait payer une amende de 2,500 francs, et l'enfant devenait inhabile à hériter, acheter, posséder des terres, des revenus, des biens, des legs, ou des sommes d'argent. Le prêtre qui disait la messe, quand il n'était pas mis à mort, devait, par grâce, payer une amende de 3,000 francs, et le catholique qui y assistait, une de

1,500. Tout prêtre catholique qui revenait du continent en Angleterre, et qui n'abjurait pas sa religion dans les trois jours qui suivaient son retour; toute personne qui embrassait la religion catholique ou contribuait à la faire embrasser à une autre, était condamnée par ce code sanguinaire à être pendue, éventrée, les entrailles arrachées, et écartelée. Ce luxe de cruautés donne à l'Angleterre la primauté sur les Turcs : ils se contentent en pareil cas d'empaler. Et remarquez que ces atroces rigueurs ne pèsent que sur les catholiques, qu'aucune d'elles ne frappe aucun de ces milliers de sectaires que la prétendue église anglicane n'a cessé d'engendrer depuis le moment de son établissement. Elle les voit, avec un calme forcé, sortir tous les jours de son sein et la dépeupler; cependant ils lui portent de furieux coups qu'elle ne sait pas parer.

Et ce code sanguinaire n'était rien encore en comparaison de celui qui se pratiquait en Irlande. Nous avons vu que la majeure partie du clergé anglais abandonna la foi, et que la violence de la persécution diminua sensiblement le nombre des catholiques en Angleterre; mais dans la noble et héroïque Irlande, clergé et fidèles demeurèrent inébranlables dans leur attachement à l'Église catholique. Guerres, confiscation des terres, pillages, meurtres, tout fut mis en usage pour vaincre cette généreuse nation; rien ne put lasser la constance de la catholique Irlande. Aussi la haine, la fureur et l'esprit de vengeance lui firent appliquer un code pénal plus vexatoire et plus barbare que celui qui avait été imposé à l'Angleterre. On en peut juger par la citation suivante de quelques-uns de ses articles.

Tout précepteur catholique, public ou particulier, était puni de prison, de bannissement, et enfin de la

mort. Les membres du clergé ne pouvaient rester dans le pays sans se faire enregistrer; on les traitait comme prisonniers, et on donnait, des sommes levées sur les catholiques, en récompenses à ceux qui les découvraient, 1,250 francs pour un évêque, 500 francs pour un prêtre, et 250 fr. pour un maître d'école. Deux juges de paix avaient le droit de mander devant eux tout catholique, de lui ordonner de déclarer avec serment où et quand il avait entendu la messe, qui y était présent, le nom et la résidence des prêtres et des maîtres d'école qu'il pouvait connaître, et sur son refus de répondre, ils le condamnaient à une année d'incarcération dans une prison d'État, ou à une amende de 500 francs. Tout protestant qui en soupçonnait un autre de tenir en fidéicommis une propriété pour un catholique, ou d'être engagé dans quelque marché, bail ou autre contrat pour un catholique, pouvait passer sa déclaration contre le dépositaire, et s'emparer du bien ou de la propriété. Tout protestant qui voyait un catholique tenir une ferme dont le produit excédât de plus d'un tiers le montant de la rente qu'il en faisait, pouvait en déposséder le catholique et prendre le bail à sa place. Tout protestant qui voyait entre les mains d'un catholique un cheval qui valait plus de 125 francs, pouvait s'emparer du cheval en comptant les 125 fr.; et afin que, dans tous ces cas et autres du même genre, la justice ne pût être rendue, on n'admettait au jugement pour jurés que *des protestants bien connus*. On prenait les chevaux des catholiques pour la milice, et en outre ils payaient toujours double taxe. Les pertes de biens ou de vaisseaux faites par des marchands dans une guerre contre un prince catholique étaient payées par un impôt levé sur les biens et les terres des catholiques, qui n'en payaient pas moins une double taxe

pour les frais de cette guerre, dans laquelle ils étaient forcés de servir eux-mêmes comme soldats. La succession d'un protestant dont les héritiers selon la loi étaient catholiques, devait passer au plus proche parent protestant, comme s'ils eussent été morts. Tout mariage entre protestants et catholiques était annulé, quoiqu'il en fût né souvent plusieurs enfants. Tout prêtre qui célébrait un mariage entre un catholique et un protestant était pendu. Un père catholique ne pouvait garder lui-même son fils, si l'enfant, quelque jeune qu'il fût, prétendait être protestant; on enlevait l'enfant, et on le mettait sous la garde d'un parent protestant. Si l'enfant d'un catholique se faisait protestant, on devait aussitôt faire comparaître le père, et on lui faisait déclarer sur serment la valeur de tout ce qu'il possédait, et de ce moment son bien devenait la propriété de son fils, et le père ne pouvait ni vendre, ni engager, ni léguer une partie quelconque de ses biens, à quelque titre qu'il les possédât, lors même qu'ils étaient le fruit de son travail. Si la femme d'un catholique voulait se faire protestante, elle devenait dès cet instant indépendante des volontés de son mari, participait malgré lui à tous ses biens propres, quelque immorale épouse ou mauvaise mère qu'elle eût été jusque là.

Voilà l'état d'asservissement, d'humiliation et de tortures dans lequel les catholiques d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse ont vécu pendant deux cent quarante-cinq ans, depuis 1533 jusqu'en 1778 [1]. A cette dernière époque, lès soulèvements de l'Amérique firent sentir

[1] Les malheurs de l'Écosse ont eu moins de durée. L'apostasie de ce royaume et la persécution contre les catholiques commencèrent en 1559.

au gouvernement anglais la nécessité de relâcher quelque chose du joug barbare et sanguinaire qu'il faisait peser sur les catholiques. La persécution perdit un peu de sa violence; elle diminua ensuite à différentes époques, et selon le degré d'inquiétude qu'inspiraient à l'Angleterre les mouvements de l'Europe et les agitations révolutionnaires de la France. Mais il restait toujours ce serment impie du *test,* imposé aux catholiques, dont la prestation eût été un acte d'apostasie formelle, et dont le refus les réduisait à une sorte d'ilotisme dans leur propre patrie, puisqu'il les excluait de tous les emplois civils et militaires. Cette dernière entrave vient d'être brisée : aujourd'hui les catholiques sont appelés, comme leurs compatriotes protestants, à remplir tous les emplois de la société. Plusieurs sont déjà entrés dans ce parlement qui porta autrefois contre eux tant de lois impies et sanguinaires.

La prétendue Église anglicane croule de tous côtés depuis qu'elle n'a plus pour garde et pour appui la terreur, les supplices et les confiscations; ses bizarreries, le décousu de ses systèmes, les contradictions de ses doctrines sautent aux yeux. Elle est déchirée au dedans, morcelée au dehors par une foule de sectes sorties de son sein et qui l'abhorrent; elle n'a plus qu'un moyen vital : ce sont ses immenses richesses; mais elles sont un scandale aux yeux de ceux qui la jugent, et la justice divine va peut-être bientôt les lui arracher.

La religion catholique, meurtrie, blessée par tant de persécutions, noyée en quelque sorte dans le sang de ses martyrs, est sortie de ses ruines en Angleterre, et par sa propre vertu, depuis quarante ans. Les catholiques s'y multiplient : telle ville, Manchester, par exemple, qui ne comptait peut-être pas cent catholiques

il y a vingt ans, en a aujourd'hui plus de cinquante mille. Les temples du Seigneur s'élèvent partout : on compte plus de six cents églises ou chapelles construites depuis quelques années. Le Seigneur a jeté un regard de miséricorde sur cette nation qui a eu le malheur d'abandonner sa divine vérité. On doit croire que le moment de sa résurrection religieuse est arrivé; mais Satan, le prince des ténèbres, n'est pas inactif; il voit avec rage et fureur la lumière de la vérité pénétrer chez un peuple qu'il avait regardé comme sa proie; il suscite tous les jours au sein de la nation des hérésies qui, après tant d'autres, n'ont plus rien de remarquable que leur absurdité et leur ridicule, et qui cependant attirent encore et pervertissent une foule d'âmes, par suite de ce malheureux esprit de secte et d'erreur qui a été si longtemps le caractère particulier de la nation anglaise.

Déjà, dans deux circonstances, notre Église de France a porté secours à sa sœur l'Église d'Angleterre. Au commencement du cinquième siècle, l'hérésie du pélagianisme y faisait de grands ravages; sur la demande des évêques d'Angleterre, l'Église de France envoya en 429 deux de ses plus saints évêques, saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, qui convertirent un grand nombre d'hérétiques. Saint Germain y fit une seconde mission en 446, pendant laquelle il acheva la conversion de tout ce qui restait de pélagiens. A la fin du siècle dernier, en l'année 1792, quand la France, livrée à l'esprit d'hérésie et d'impiété, chassait de son sol ses prêtres catholiques, le plus grand nombre de nos glorieux confesseurs fut chercher un asile en Angleterre, et cette grande, cette noble, cette généreuse nation, malgré ses malheureux préjugés contre notre sainte religion et ses ministres, les recueillit comme

des frères. Ils étaient sans asile et sans ressources : bientôt gouvernement, magistrats et simples particuliers pourvurent à tous leurs besoins avec une libéralité, une noblesse, une délicatesse de procédés dont l'Église de France gardera jusqu'au dernier jour un précieux souvenir. Dieu préparait déjà les miséricordes que sa divine bonté réserve à l'Angleterre; il entrait dans les desseins de sa Providence que cette nation judicieuse se convainquît elle-même de l'absurdité, de la fausseté de toutes les imputations faites aux prêtres catholiques. Les siens, en très-petit nombre, se cachaient en son sein; elle ne pouvait les observer, elle ne les connaissait pas; et voilà que des milliers d'évêques, de prêtres étrangers abordent à ses rivages, et la magnanimité, l'héroïque patience, la dignité dans le malheur, la sainte résignation de nos confesseurs de la foi, les vœux ardents que leur reconnaissance offre au ciel obtiennent de la bonté divine la diminution de ces préjugés funestes, enfants de l'esprit de schisme et d'hérésie, et souvent le plus grand obstacle à la conversion des peuples, comme des individus. Le séjour de nos prêtres en Angleterre a été le principe de la liberté dont la religion et le culte catholique commencent à y jouir, et de ces conversions si prodigieusement nombreuses.

Membres de l'Archiconfrérie en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour obtenir par ses mérites la grâce de la conversion des pécheurs, fidèles unis ensemble par les vœux les plus purs et les plus ardents, pour la gloire de Dieu et le salut de vos frères, voilà la plus magnifique occasion d'exercer votre saint zèle. Ce ne sont plus seulement quelques âmes que vous gagnerez à Dieu; c'est une nation tout entière, ce sont trois grands royaumes que l'hérésie,

a arrachés du sein de l'Église, pour lesquels vous demanderez à Dieu la lumière et le salut. C'est une sainte et pacifique croisade que nous vous proposons contre l'esprit des ténèbres et de mensonge, dont l'effet sera, n'en doutons pas, la destruction de l'hérésie et le retour des miséricordes divines sur cette belle portion de notre Europe. Prions, prions avec ardeur et confiance, et la victoire est à nous. Jésus-Christ nous a dit dans son divin Évangile que si notre foi était brûlante et active comme le grain de sénevé, par elle nous pourrions transporter les montagnes; et il nous a assuré, lui, la toute-puissance et la vérité éternelles, « que lorsque « deux d'entre nous s'unissent ensemble sur la terre, « quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera ac« cordée par son Père qui est dans les cieux. »

Vous comprenez, nos très-chers frères, que nous ne pouvons nous proposer un but plus agréable à la majesté divine, plus propre à procurer sa gloire que l'exaltation de sa sainte Église, la conversion, le retour dans son sein de plusieurs peuples qui ont eu le malheur de s'en arracher; et combien, par ce motif, nos vœux peuvent être puissants auprès du Seigneur! D'ailleurs, nous ne prierons pas seuls; nous nous unirons aux mérites de cette glorieuse légion de martyrs dont l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande ont peuplé le ciel pendant une persécution de deux cent quarante-cinq ans; nous prierons avec les généreux et fidèles catholiques des trois royaumes dont l'inébranlable constance a lassé et vaincu la fureur de leurs bourreaux; nous prierons avec ces saints évêques, ces vénérables prêtres, ce clergé apostolique que sa magnanimité dans la persécution a rendu digne de la glorieuse mission que le Souverain Pasteur des âmes lui a confiée. Nous appelons à notre aide l'auguste Souveraine du ciel et de

la terre, qui s'appelle la mère de la miséricorde, le refuge des pécheurs, la consolation des affligés et la ressource des chrétiens; son Cœur très-saint et immaculé adoptera nos vœux, les enrichira de ses mérites, et les présentera au Dieu de miséricorde et de clémence, et rien ne pourra nous être refusé.

Nous proposons à tous nos chers confrères, les membres de l'Archiconfrérie, de penser tous les jours dans leurs prières à la conversion de l'Angleterre, surtout quand ils réciteront l'*Ave Maria*, en assistant au divin sacrifice de la messe, au moment de la consécration, et de demander alors, ainsi que dans toutes leurs communions, la conversion de l'Angleterre.

Voilà ce que nous écrivions dans la première édition de notre *Manuel* en 1838; mais aujourd'hui, en 1849, nous renouvelons cet appel à la charité de nos confrères, et avec d'autant plus d'empressement que la divine bonté a récompensé par les grâces les plus magnifiques, les prières et les vœux que l'Archiconfrérie a offerts au très-saint et immaculé Cœur de Marie en faveur de l'Angleterre. Six mois après que l'Archiconfrerie eut commencé ses prières, nous recevions plusieurs lettres venues de différentes parties de l'Angleterre qui nous apprenaient que des conversions nombreuses, et tout à fait inattendues, avaient amené de l'hérésie à la foi catholique un nombre considérable d'Anglicans et d'autres sectateurs des hérésies sans nombre qui peuplent ce pays; on croyait que le nombre de ces heureux retours avait surpassé dans trois ou quatre mois celui qui s'était opéré et avait consolé l'Église dans les douze années précédentes. On avait entendu dire qu'une association pieuse priait en France pour la conversion de l'Angleterre, et on me demandait si je la connaissais.

255

Ce mouvement religieux n'était que le prélude d'une véritable révolution religieuse qui commençait doucement, et s'est propagée jusqu'à ce jour avec le calme et la fermeté que la divine Providence, qui prépare avec douceur l'exécution de ses desseins et les accomplit avec force, met à opérer ses œuvres. Il y a cinquante ans, on ne comptait guère plus de 30,000 catholiques en Angleterre ; aujourd'hui il y en a près de 2,000,000. Tous les ans des milliers de nos frères séparés reviennent à l'Église catholique. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, ce qui n'a point d'exemple dans l'histoire, c'est que ce sont les prédicateurs de l'erreur, les docteurs de l'hérésie, les ministres de la secte anglicane qui donnent l'exemple de ces conversions. Un grand nombre d'entre eux, et les plus vénérés pour leur piété, les plus considérés pour leur science et leurs talents, ont hautement abjuré l'erreur et embrassé la foi catholique. Presque tous ceux qui n'étaient point engagés dans les liens du mariage ou ont embrassé la vie monastique, ou sont entrés dans nos séminaires pour y étudier la théologie catholique, y recevoir les saints ordres et se préparer par là à devenir les apôtres de la vérité depuis longtemps perdue dans notre Europe auprès des âmes que leur enseignement erroné avait autrefois abusées. Il y a six ans on ne comptait qu'une centaine de chapelles catholiques, aujourd'hui plus de six cents chapelles et églises couvrent le sol de l'Angleterre. Parmi ces édifices il y en a de magnifiques, qui, par leur architecture et leur étendue, rivalisent avec nos plus belles cathédrales et l'emportent même sur elles, car l'Angleterre a retrouvé l'ancien type des constructions religieuses.

L'Église catholique d'Angleterre est constituée. Huit évêques la dirigent et la gouvernent. Son clergé séculier se compose de 7 à 800 prêtres qui sont aidés dans le

saint ministère par un nombre considérable de religieux de plusieurs ordres, car il y a dans ce royaume vingt-sept monastères d'hommes et de femmes. Sept colléges, jouissant des droits des universités, y donnent l'éducation catholique non-seulement à la jeunesse catholique, mais aussi à des enfants de familles protestantes. Cette heureuse révolution continue de se propager, les abjurations, les conversions sont journalières, on les compte par milliers chaque année. Voilà les grâces accordées par la divine miséricorde à une nation bien coupable, mais que Marie a regardée d'un œil de compassion miséricordieuse. Et ces grâces, et l'heureuse révolution qu'elles ont opérée, à qui les attribuer? Écoutons, très-chers confrères, écoutons son illustre témoin, un juge éclairé, son témoignage, son jugement vont répondre à cette question. Monseigneur Wiseman, évêque de Mellopotamos, vicaire apostolique d'un des districts de l'Angleterre, me disait il y trois ans : *C'est à la prière que l'on doit le commencement de la conversion de l'Angleterre, et la prière achèvera cette œuvre. On m'a plusieurs fois engagé à discuter avec des protestants qui paraissaient ébranlés. J'ai toujours répondu, je m'en garderai bien, je gâterais tout. Prions. Nous sommes sûrs d'obtenir cette grâce par la prière.* Et le même pontife écrivant au mois d'octobre 1845 aux évêques de France pour invoquer le secours de leurs prières, leur dit : *Ce qui se passe en Angleterre ne saurait s'expliquer ni par l'activité des catholiques, ni par les prédications de notre clergé, ni par les ouvrages de nos écrivains. Ce n'est ni l'habileté, ni la prudence, ni la puissance, ni la sagesse de l'homme qui ont, même d'une manière éloignée, concouru au développement de ce qui se fait autour de nous. Bien au contraire, il semble que toute intervention de notre part,*

ayant pour objet de hâter le dénouement désiré de ce grand mouvement, en aidant à venir à nous tous ceux qui se rapprochent de nos doctrines, ait eu pour résultat de retarder plutôt que de seconder les effets qui se produisent. Une impulsion spontanée de la grâce, et une succession providentielle de circonstances, sont les deux seuls moyens auxquels le Maître des hommes ait eu recours pour produire les glorieux effets dont nous sommes les témoins. Dans ce changement, le Tout-Puissant a eu soin de nous prévenir contre les dangers de la présomption, en nous plaçant dans l'impossibilité de nous attribuer même la plus faible part du bien qui s'opère.

Vous le voyez, bien-aimés confrères, cette révolution religieuse est uniquement l'effet de la grâce, et la grâce s'obtient par la prière. *C'est à la prière que l'on doit le commencement de la conversion de l'Angleterre, et la prière achèvera cette œuvre.* Redoublons de zèle et de ferveur pour obtenir ce but si saint de nos désirs; zélateurs, enfants du Cœur immaculé de Marie, ne déméritons pas de ce glorieux titre, remplissons la sainte mission que la Mère des miséricordes nous a confiée. Tous les jours, faisons monter vers le trône de la gloire nos vœux et nos hommages. La conversion de l'Angleterre est la première, la principale des œuvres de l'Archiconfrérie; par elle nous en obtiendrons bien d'autres, elle aura une immense influence sur le monde entier. Pensons-y dans toutes nos prières, offrons à son intention toutes nos bonnes œuvres, quand nous assistons au saint sacrifice, quand nous y participons par la sainte communion, offrons à l'adorable Trinité la victime pure et sans tache, son divin sang; soyons exacts et fidèles à employer ces moyens si puissants, et nous obtiendrons que cette belle portion de l'Église rentre dans son sein. Jésus-Christ nous l'a promis. Le divin Sauveur a dit :

Lorsque deux ou trois s'assembleront en mon nom, et demanderont quelque chose à mon Père, mon Père la leur accordera, et nous sommes plus de seize millions réunis sous l'étendard du Cœur immaculé de Marie !

Nous avons été forcé de traiter ce sujet si intéressant d'une manière trop succincte, trop abrégée, pour que nos lecteurs puissent en avoir une idée suffisante. Nous engageons ceux d'entre eux qui voudraient l'acquérir, à lire l'excellente *Histoire de Henri VIII*, par M. Audin, auteur des *Histoires de Luther et de Calvin*; le sixième Bulletin des *Annales de l'Archiconfrérie*; le *Mouvement religieux en Angleterre*, la *Conversion de cent cinquante Ministres et personnes de distinction*, les *Motifs de la conversion de dix Ministres anglicans*, les *Récentes conversions de l'Angleterre*, par M. Jules Gondon, et *Quatre années d'expérience de la Religion catholique*, par J. Moore Capes. Tous ces ouvrages se trouvent chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 66, à Paris.

DEUXIÈME PARTIE.

OFFICE ET PRIÈRES.

PRIÈRES DU MATIN.

La prière du matin est un devoir que Dieu exige comme les prémices de la journée. Avec quelle religion doivent-elles lui être consacrées! De la fidélité à remplir ce premier devoir dépend tout le succès des actions du reste du jour. Ce serait risquer infiniment que de le commencer sans avoir demandé à Dieu les secours de sa grâce, et sans l'avoir remercié du repos de la nuit. Ne lui refusez jamais ce double tribut.

Mais avant que de prier, rappelez-vous un moment à vous-même; concevez ce que vous êtes et ce qu'est le Dieu devant qui vous êtes. Vous comprendrez sagement l'importance de l'action que vous allez faire, et les sentiments d'humilité, de regret de vos fautes, de respect, d'attention, de modestie, de ferveur, d'amour et de confiance, avec lesquels vous devez toujours la faire.

Ce sont les dispositions intérieures et extérieures avec lesquelles il faut s'approcher de Dieu dans la prière.

In nomine Patri, et Filii, et Spiritûs sancti. Amen.

Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons son saint nom.

Très-sainte et très-auguste Trinité, Dieu seul en trois personnes, je crois que vous êtes ici présent. Je vous adore avec les sentiments de l'humilité la plus profonde, et vous rends de tout mon cœur les hommages qui sont dus à votre souveraine majesté.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites et offrons-nous à lui.

Mon Dieu, je vous remercie très-humblement de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici. C'est encore par un effet de votre bonté que je vois ce jour; je veux aussi l'employer uniquement à vous servir. Je vous en consacre toutes les pensées, les paroles, les actions et les peines. Bénissez-les, Seigneur, afin qu'il n'y en ait aucune qui ne soit animée de votre amour et qui ne tende à votre plus grande gloire.

Formons la résolution d'éviter le péché et de pratiquer la vertu.

Adorable Jésus, divin modèle de la perfection à laquelle nous devons aspirer, je vais m'appliquer, autant que je le pourrai, à me rendre semblable à vous, doux, humble, chaste, zélé, patient, charitable et résigné comme vous, et je ferai particulièrement tous mes efforts pour ne pas retomber aujourd'hui dans les fautes que je commets si souvent, et dont je souhaite sincèrement de me corriger.

Demandons à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires.

Mon Dieu, vous connaissez ma faiblesse; je ne puis rien sans le secours de votre grâce. Ne me la refusez pas, ô mon Dieu! proportionnez-la à mes besoins, donnez-moi assez de force pour éviter tout le mal que vous défendez, pour pratiquer tout le bien que vous attendez de moi, et pour souffrir patiemment toutes les peines qu'il vous plaira de m'envoyer.

Pater noster qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum : adveniat regnum tuum : fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terrâ. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. Et ne nos inducas in tentationem; sed libera nos à malo. Amen.

Ave, Maria, gratiâ plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui Jesus.

Sancta Maria Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

Credo in Deum, Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ, et in Jesum Christum Filium ejus unicum Dominum nostrum, qui conceptus est de Spiritu sancto, natus ex Mariâ Virgine : passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus : descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit à mortuis, ascendit ad cœlos : sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis : inde venturus est judicare vivos et mortuos.

Credo in Spiritum sanctum, sanctam Ecclesiam catholicam, Sanctorum communionem, remissionem peccatorum, carnis resurrectionem, vitam æternam. Amen.

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper

Virgini, beato Michaeli Archangelo, beato Joanni-Baptistæ, sanctis Apostolis Petro et Paulo, omnibus Sanctis, et tibi, Pater, quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere, meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideò precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaelem Archangelum, beatum Joannem-Baptistam, sanctos Apostolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et te, Pater, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatùr nostrî omnipotens Deus, et dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam. Amen.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Invoquons la sainte Vierge, notre bon Ange et notre saint Patron.

Sainte Vierge, mère de Dieu, ma mère et ma patronne, je me mets sous votre protection, et je me jètte avec confiance dans le sein de votre miséricorde. Soyez, ô mère de bonté! mon refuge dans mes besoins, ma consolation dans mes peines, et prenez ma défense auprès de votre adorable Fils, aujourd'hui, tous les jours de ma vie, et particulièrement à l'heure de ma mort.

Ange du ciel, mon fidèle et charitable guide, obtenez-moi d'être si docile à vos inspirations et de régler si bien mes pas, que je ne m'écarte en rien de la voie des commandements de mon Dieu.

Grand saint, dont j'ai l'honneur de porter le nom, protégez-moi, priez pour moi, afin que je puisse servir Dieu comme vous sur la terre, et le glorifier éternellement avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

2 8 9

COMMANDEMENTS DE DIEU.

1 Un seul Dieu tu adoreras,
Et aimeras parfaitement.

2 Dieu en vain tu ne jureras,
Ni autre chose pareillement.

3 Les dimanches tu garderas,
En servant Dieu dévotement

4 Tes père et mère honoreras,
Afin que tu vives longuement.

5 Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.

6 Luxurieux point ne seras,
De corps ni de consentement.

7 Les biens d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras à ton escient.

8 Faux témoignage ne diras,
Ni ne mentiras aucunement.

9 L'œuvre de chair ne désireras,
Qu'en mariage seulement.

10 Biens d'autrui ne convoiteras,
Pour les avoir injustement.

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

1 Les fêtes tu sanctifieras,
Qui te sont de commandement.

2 Les Dimanches la Messe ouïras,
Et les Fêtes pareillement.

3 Tous tes péchés confesseras,
A tout le moins une fois l'an.

4 Ton Créateur tu recevras,
Au moins à Pâques humblement.

5 Quatre-Temps, Vigiles jeûneras,
Et le Carême entièrement.

6 Vendredi chair ne mangeras,
Ni le samedi mêmement.

LITANIES DU SAINT NOM DE JÉSUS.

Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, eleison.	Christ, ayez pitié de nous.
Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Jesu, audi nos.	Jésus, écoutez-nous.
Jesu, exaudi nos.	Jésus, exaucez-nous.
Pater de Cœlis, Deus, miserere nobis.	Dieu le Père, des Cieux où vous êtes assis, ayez pitié de nous.
Fili, Redemptor mundi, Deus,	Dieu le Fils, Rédempteur du monde,
Spiritus sancte, Deus,	Dieu le Saint-Esprit,
Sancta Trinitas, unus Deus,	Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu,
Jesu, Fili Dei vivi,	Jésus, Fils du Dieu vivant,
Jesu, splendor Patris,	Jésus, splendeur du Père,
Jesu, candor lucis æternæ,	Jésus, pureté de la lumièr éternelle,
Jesu, Rex gloriæ,	Jésus, Roi de gloire,
Jésu, Sol justitiæ,	Jesus, Soleil de justice,
Jesu, Fili Mariæ Virginis,	Jésus, Fils de la Vierge Marie,
Jesu, admirabilis,	Jésus, admirable,
Jesu, Deus fortis,	Jésus, Dieu fort,
Jesu, Pater futuri sæculi,	Jésus, Père des siècles à venir,
Jesu, magni consilii Angele,	Jésus, Ange du grand conseil,
Jesu, potentissime,	Jésus, très-puissant,
Jesu, patientissime,	Jésus, très-patient,
Jesu, obedientissime,	Jésus, très-obéissant,
Jesu, mitis et humilis corde,	Jésus, doux et humble de cœur,
Jesu, amator castitatis,	Jésus, amateur de la chasteté,
Jesu, amator noster,	Jèsus, qui nous honorez de votre amour,
Jesu, Deus pacis,	Jésus, Dieu de paix,
Jesu, auctor vitæ,	Jésus, auteur de la vie,
Jesu, exemplar virtutum,	Jésus, modèle de toutes les vertus,

Miserere nobis. — Ayez pitié de nous.

Jésus, zélateur des âmes, ayez pitié de nous.	Jesu, zelator animarum, miserere nobis.
Jésus, notre Dieu,	Jesu, Deus noster,
Jésus, notre refuge,	Jesu, refugium nostrum,
Jésus, père des pauvres,	Jesu, pater pauperum,
Jésus, trésor des fidèles,	Jesu, thesaurus fidelium,
Jésus, bon pasteur,	Jesu, bone pastor,
Jésus, vraie lumière,	Jesu, lux vera,
Jésus, sagesse éternelle,	Jesu, sapientia æterna,
Jésus, bonté infinie,	Jesu, bonitas infinita,
Jésus, notre voie et notre vie,	Jesu, via et vita nostra,
Jésus, joie des Anges,	Jesu, gaudium Angelorum,
Jésus, Roi des Patriarches,	Jesu, Rex Patriarcharum,
Jésus, maître des Apôtres,	Jesu, magister Apostolorum,
Jésus, docteur des Evangélistes,	Jesu, doctor Evangelistarum,
Jésus, courage des Martyrs,	Jesu, fortitudo Martyrum,
Jésus, lumière des Confesseurs,	Jesu, lumen Confessorum,
Jésus, la pureté des Vierges,	Jesu, puritas Virginum,
Jésus, la couronne de tous les Saints,	Jesu, corona Sanctorum omnium,
Ayez pitié de nous.	*Miserere nobis.*
Soyez-nous propice, Jésus, pardonnez-nous.	Propitius esto, parce nobis, Jesu.
Jésus, exaucez nos prières.	Propitius esto, exaudi nos, Jesu.
De tout péché, délivrez-nous, Jésus.	Ab omni peccato, libera nos, Jesu.
De votre colère,	Ab irâ tuâ,
Des embûches du démon,	Ab insidiis diaboli,
De l'esprit d'impureté,	A spiritu fornicationis,
De la mort éternelle,	A morte perpetuâ,
Du mépris de vos divines inspirations,	A neglectu inspirationum tuarum,
Par le mystère de votre sainte Incarnation,	Per mysterium sanctæ Incarnationis tuæ,
Par votre Nativité,	Per Nativitatem tuam,
Par votre enfance,	Per infantiam tuam,
Par votre vie toute divine,	Per divinissimam vitam tuam,
Par vos travaux,	Per labores tuos,
Par votre agonie et par votre passion,	Per agoniam et passionem tuam,
Par votre croix et par votre abandonnement,	Per crucem et derelictionem tuam,
Délivrez-nous, Jésus.	*Libera nos, Jesu.*
[Pa]r vos langueurs,	Per languores tuos,

Per mortem et sepulturam tuam, libera nos, Jesu.
Par votre mort et par votre sépulture, délivrez-nous, Jésus.

Per resurrectionem tuam, libera nos, Jesu.
Par votre résurrection, délivrez-nous, Jésus.

Per Ascensionem tuam, libera nos, Jesu.
Par votre Ascension, délivrez-nous, Jésus.

Per gaudia tua, libera nos, Jesu.
Par vos joies, délivrez-nous, Jésus.

Per gloriam tuam, libera nos, Jesu.
Par votre gloire, délivrez-nous, Jésus.

Agnus Dei qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Jésus.

Agnus, etc., exaudi nos, Jesu.
Agneau, etc., exaucez-nous, Jésus.

Agnus, etc., miserere nobis, Jesu.
Agneau, etc., ayez pitié de nous, Jésus.

Jesu, audi nos.
Jésus, écoutez-nous.

Jesu, exaudi nos.
Jésus, exaucez-nous.

OREMUS.

Domine, Jesu Christe, qui dixisti : Petite, et accipietis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis : quæsumus, da nobis, petentibus, divinissimi tui amoris affectum, ut te, toto corde, ore et opere diligamus, et à tuâ nunquam laude cessemus. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

PRIONS.

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit : Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert; faites-nous, s'il vous plaît, la grâce de concevoir l'affection de votre amour tout divin, afin que nous vous aimions de tout notre cœur, en vous confessant de bouche et d'action, et que jamais nous ne cessions de vous louer.

Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu sancto. *Ave, Maria,* etc.

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. *Ave, Maria,* etc.

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Ave, Maria,* etc.

OREMUS.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui An-

ORAISON.

Seigneur, nous vous supplions de répandre votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant reconnu

291

par la voix de l'Ange, l'Incarnation de votre Fils Jésus-Christ, nous arrivions par sa Passion et sa Croix, à la gloire de sa Résurrection. Par le même J.-C. N.-S. Ainsi soit-il.

gelo nuntiante, Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per Passionem ejus et Crucem ad Resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

C'est ici où l'on commence à prendre des mesures pour se défaire du vice particulier dont on a entrepris de se corriger : 1° On se propose fortement de l'éviter; 2° On prévoit les occasions qu'on aura d'y tomber; 3° On renouvelle ses résolutions; 4° On demande à Dieu le secours de sa grâce.

Et si, après toutes ces précautions, et la vigilance qu'on apportera pendant tout le jour, on vient encore à tomber, on en demande pardon et l'on s'impose sur-le-champ une petite pénitence, sans se décourager.

PRIÈRES DU SOIR.

S'il est important de bien commencer la journée, il ne l'est pas moins de la bien finir. Les grâces nouvelles que Dieu nous a accordées pendant le jour, et la protection dont nous avons besoin pour passer la nuit sans danger, sont de nouveaux motifs de prier Dieu, et de le prier avec les dispositions que l'on a déjà marquées.

L'examen du soir, qu'on doit regarder comme un des plus importants devoirs de la vie chrétienne, fait la partie principale de ce dernier exercice de la journée. On en a la méthode dans les actes suivants : Présence de Dieu, Remercîment, Demande, Recherche, Douleur, bon Propos.

Au reste, les bénédictions sensibles que Dieu répand sur les familles où les prières se disent en commun, doivent engager fortement à introduire chez vous l'usage

d'une si sainte et si édifiante pratique, surtout le soir, qu'il est plus aisé de se réunir. Où il y aura deux ou trois personnes assemblées en mon nom, *dit Notre-Seigneur,* je me trouverai au milieu d'elles. *Quoi de plus désirable? Que ne doit-on pas quitter pour se procurer un si grand bonheur?*

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs sancti. Amen.

Mettons-nous en la présence de Dieu; adorons-le.

Je vous adore, ô mon Dieu, avec la soumission que m'inspire la présence de votre souveraine grandeur. Je crois en vous, parce que vous êtes la vérité même. J'espère en vous, parce que vous êtes infiniment bon. Je vous aime de tout mon cœur, parce que vous êtes souverainement aimable, et j'aime le prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Remercions Dieu des grâces qu'il nous a faites.

Quelles actions de grâces vous rendrai-je, ô mon Dieu! pour tous les biens que j'ai reçus de vous? Vous avez songé à moi de toute éternité; vous m'avez tiré du néant, vous avez donné votre vie pour me racheter, et vous me comblez encore tous les jours d'une infinité de faveurs! Hélas! Seigneur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bontés? Joignez-vous à moi, Esprits bienheureux, pour louer le Dieu des miséricordes, qui ne cesse de faire du bien à la plus indigne et à la plus ingrate de ses créatures.

Demandons à Dieu de connaître nos péchés.

Source éternelle de lumières, Esprit saint, dissipez les ténèbres qui me cachent la laideur et la malice du

péché. Faites-m'en concevoir une si grande horreur, ô mon Dieu ! que je le haïsse, s'il se peut, autant que vous le haïssez vous-même, et que je ne craigne rien tant que de le commettre à l'avenir.

Examinons-nous sur le mal commis.

Envers Dieu : *Omissions ou négligences dans nos devoirs de piété, irrévérence à l'église, distractions volontaires dans nos prières, défaut d'intention, résistance à la grâce, jurements, murmures, manque de confiance et de résignation.*

Envers le prochain : *Jugements téméraires, mépris, haine, jalousie, désir de vengeance, querelles, emportements, imprécations, injures, médisances, railleries, faux rapports, dommages aux biens ou à la réputation, mauvais exemple, scandale, manque de respect, d'obéissance, de charité, de zèle, de fidélité.*

Envers nous-même : *Vanité, respect humain, mensonges, pensées, désirs, discours et actions contraires à la pureté, intempérance, colère, impatience, vie inutile et sensuelle, paresse à remplir les devoirs de notre état.*

Me voici, Seigneur, tout couvert de confusion, et pénétré de douleur à la vue de mes fautes. Je viens les détester devant vous, avec un vrai déplaisir d'avoir offensé un Dieu si bon, si aimable, et si digne d'être aimé. Était-ce donc là, ô mon Dieu ! ce que vous deviez attendre de ma reconnaissance après m'avoir aimé jusqu'à répandre votre sang pour moi ? Oui, Seigneur, j'ai poussé trop loin ma malice et mon ingratitude. Je vous en demande très-humblement pardon, et je vous conjure, ô mon Dieu, par cette même bonté dont j'ai ressenti tant de fois les effets, de m'accorder la grâce d'en faire dès aujourd'hui, et jusqu'à la mort, une sincère pénitence.

Faisons un ferme propos de ne plus pécher.

Que je souhaiterais, ô mon Dieu, ne vous avoir jamais offensé! Mais puisque j'ai été assez malheureux pour vous déplaire, je vais vous marquer la douleur que j'en ai par une conduite tout opposée à celle que j'ai gardée jusqu'ici. Je renonce dès à présent au péché, à l'occasion du péché, surtout de celui où j'ai la faiblesse de retomber si souvent. Et si vous daignez m'accorder votre grâce, ainsi que je la demande et que je l'espère, je tâcherai de remplir fidèlement mes devoirs, et rien ne sera capable de m'arrêter quand il s'agira de vous servir. Ainsi soit-il.

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés; et ne nous induisez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de votre ventre, Jésus.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre : et en Jésus-Christ son Fils unique notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père

tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, à la Communion des Saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. *Ainsi* soit-il.

Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours Vierge, à saint Michel Archange, à saint Jean-Baptiste, aux saints Apôtres Pierre et Paul, à tous les Saints (et à vous, mon Père), que j'ai beaucoup péché par pensées, par paroles et par actions : c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très-grande faute; c'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours Vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les saints Apôtres Pierre et Paul, tous les Saints (et vous, mon Père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, qu'il nous pardonne nos péchés, et nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous donne indulgence, absolution et rémission de tous nos péchés. Ainsi soit-il.

Recommandons-nous à Dieu, à la sainte Vierge et aux Saints.

Bénissez, ô mon Dieu ! le repos que je vais prendre pour réparer mes forces, afin de vous mieux servir; Vierge sainte, mère de mon Dieu, et après lui mon unique espérance; mon bon Ange, mon saint Patron, intercédez pour moi, protégez-moi pendant cette nuit, tout le temps de ma vie, et à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

Prions pour les vivants et pour les fidèles trépassés.

Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis. Protégez tous ceux que vous m'avez donnés pour maîtres, tant spirituels que temporels. Secourez les pauvres, les prisonniers, les affligés, les voyageurs, les malades et les agonisants. Convertissez les hérétiques, et éclairez les infidèles.

Dieu de bonté et de miséricorde, ayez aussi pitié des âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. Mettez fin à leurs peines, et donnez à celles pour lesquelles je suis obligé de prier le repos et la lumière éternelle. Ainsi soit-il.

Litanies de la sainte Vierge. (Voyez p. 424.)

ORAISON.

Nous vous supplions, Seigneur, de visiter cette demeure et d'en éloigner toutes sortes d'embûches de l'ennemi : que vos saints anges y habitent, afin de nous conserver en paix, et que votre bénédiction soit toujours sur nous. Par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

PRIÈRE A TOUS LES SAINTS.

Ames très-heureuses, qui avez eu le bonheur de parvenir à la gloire, obtenez-nous deux choses de celui qui est notre commun Dieu et père : que nous ne l'offensions jamais mortellement, et qu'il ôte de nous tout ce qui lui déplaît. Ainsi soit-il.

BÉNÉDICTION.

Noctem quietam, et finem perfectum concedat nobis omnipotens Deus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus. Amen.

Que le Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, nous accorde une nuit paisible et une fin parfaite. Ainsi soit-il.

PRIÈRES PENDANT LA SAINTE MESSE.

AU COMMENCEMENT DE LA MESSE.

Que vous êtes bon, que vous êtes admirable, ô mon Dieu, dans les grâces dont vous me comblez! Je viens d'entrer dans ce saint temple, mon vrai paradis sur la terre; et voilà que, pour mon bonheur, l'auguste sacrifice se prépare. Ah! je n'ai point de termes pour rendre ma foi, mon respect, mon amour; je dirai donc avec le saint roi de Juda : Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui remplit ma jeunesse d'une sainte joie; jugez-moi, Seigneur, et séparez ma cause d'avec celle de la nation qui n'est pas sainte, délivrez-moi de l'homme injuste et trompeur, parce que c'est vous qui êtes ma force. Pourquoi m'avez-vous repoussé, et pourquoi marché-je avec un visage triste, lorsque mon ennemi m'afflige? Faites luire votre lumière et votre vérité, ce sont elles qui m'ont conduit et introduit sur votre montagne sainte et dans vos tabernacles. Je chanterai vos louanges sur la harpe, ô mon Seigneur et mon Dieu! Mon âme, pourquoi êtes-vous triste, et pourquoi me troublez-vous? Espérez en Dieu, car je lui rendrai encore des actions de grâces;

il est le salut et la joie de mon visage ; il est mon Dieu. Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, maintenant et toujours comme dès le commencement, et dans tous les siècles. Notre secours est dans le nom du Seigneur, qui a créé le ciel et la terre.

AU CONFITEOR.

Je me confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel Archange, à Saint-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les saints, et à vous, mon Père, parce que j'ai beaucoup péché par pensées, par paroles et actions ; je m'en sens coupable, je m'en avoue coupable, je m'en reconnais très-coupable ; c'est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les Saints, et vous, mon Père, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il.

Quelle douce confiance m'anime, ô Dieu ! vous vous retournerez vers nous, et vous nous donnerez la vie, et votre peuple (car ici je me vois entouré, accompagné, pressé par tous mes frères chéris, je prie pour eux et avec eux), votre peuple se réjouira en vous ; montrez-nous, Père si tendre et si bon, votre miséricorde, et donnez-nous votre salut. Voilà mes premiers vœux qui s'élèvent au trône de l'Agneau : Seigneur, écoutez ma prière, et que mes cris vous touchent en ma faveur

Mais comment ai-je osé, moi pécheur, moi toujours ingrat et rebelle, comment ai-je osé m'avancer jusqu'ici? Effacez, s'il vous plaît, ô Seigneur, nos péchés, afin que nous puissions entrer dans votre sanctuaire avec un cœur pur. Nous vous prions, par les mérites de vos Saints, dont les reliques sont ici, et de tous les autres bienheureux, nous vous supplions de nous pardonner nos péchés.

AU GLORIA IN EXCELSIS.

Qu'il est beau, qu'il est touchant, ô mon Dieu, ce cantique que ma mère, ma sainte mère, votre ineffable Épouse, mit sur mes lèvres, dès mes premières années! Faites que je le répète toujours avec une émotion nouvelle. Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions, nous vous rendons grâces dans la vue de votre gloire infinie; ô Seigneur Dieu, roi du ciel! ô Dieu, Père tout-puissant! ô Seigneur, fils unique de Dieu, Jésus-Christ! ô Seigneur Dieu, agneau de Dieu, fils du Père! O vous, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous! ô vous, qui effacez les péchés du monde, recevez notre prière! ô vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous! Car vous, ô Jésus-Christ, êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, avec le Saint-Esprit, en la gloire de Dieu le Père.

A L'ÉPÎTRE ET A L'ÉVANGILE.

Si votre providence, ô mon Dieu, ne m'a pas chargé de l'auguste emploi d'évangéliser mes frères, ne m'est-il pas, du moins, commandé par votre loi d'amour, par le cri de mon cœur d'intéresser tout le monde à 'e cause que vos apôtres ont si éloquemment dé-

fendue, et su rendre triomphante du monde et de l'enfer? Mais comment parler dignement de vous, ô religion! don sublime que le ciel a fait à la terre? Je lirai et je méditerai sans cesse, je graverai profondément en moi-même ces morceaux attendrissants, instructifs, qui, soit dans l'épître, soit dans l'évangile de la messe, m'offrent tant de leçons salutaires; mais purifiez mon cœur et mes lèvres, ô Dieu tout-puissant, qui avez purifié les lèvres du prophète Isaïe avec un charbon ardent, afin que je puisse annoncer dignement votre saint Évangile. Bon Maître, soyez donc toujours et dans mon cœur et sur mes lèvres. Lorsque vous vous disposez à produire en ma faveur vos plus étonnants prodiges, toutes les merveilles de votre amour, je veux resserrer les doux liens qui m'attachent au meilleur des Pères. Que ce soit donc plus de cœur et d'esprit que de bouche, qu'il soit donné à votre enfant de renouveler l'acte précieux de sa croyance.

AU CREDO.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, et toutes les choses visibles et invisibles, et dans un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et né du Père avant tous les siècles. Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu, qui n'a pas été fait, mais engendré, qui n'a qu'une même substance que le père, et par qui toutes choses ont été faites; qui, descendu des cieux pour nous hommes pécheurs, et pour notre salut, a été incarné dans le sein de la Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, a été fait homme; a été crucifié pour nous, a souffert sous Ponce-Pilate, a été enseveli et mis dans le tombeau, est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures; est monté au ciel, est assis à la droite du

Père, et viendra de nouveau, plein de gloire, pour juger les vivants et les morts, lui de qui le règne n'aura point de fin. Je crois au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur, et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils; je crois à l'Église, qui est une, sainte, catholique et apostolique; je confesse un baptême pour la rémission des péchés, et j'attends la résurrection des morts et la vie éternelle.

L'OFFERTOIRE.

Ministre sacré, auguste représentant de mon souverain Maître, laissez-moi rapprocher mes vœux, mes sentiments des vôtres; laissez-moi déposer mon cœur sur la patène, et là, que dans le cri de sa reconnaissance, il prie près de vous avec l'onction qui vous anime. Recevez, ô Père saint, Dieu éternel et tout-puissant, cette hostie sans tache que j'offre, moi qui suis votre serviteur indigne, à vous qui êtes mon Dieu vivant et véritable, pour mes négligences, mes offenses et mes péchés qui sont sans nombre, pour tous les assistants et pour tous les fidèles chrétiens vivants et morts, afin qu'elle nous procure, à eux et à moi, le salut éternel. O Dieu! qui, par un effet admirable de votre puissance, créâtes la nature humaine dans un état si beau, si pur et si heureux, et qui depuis sa chute l'avez rétablie par une plus grande merveille, faites-nous la grâce; par le mystère de cette eau et de ce vin, d'avoir part un jour à la divinité de celui qui a daigné se faire participant de notre humanité, Jésus-Christ, votre Fils, notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne éternellement avec vous dans l'unité du Saint-Esprit. Seigneur, nous vous offrons le calice du salut, suppliant votre clémence de le faire monter devant

votre divine majesté ; ah ! qu'il soit comme un doux parfum offert pour notre salut et celui de tout le monde. Nous nous présentons devant vous avec un esprit humilié, avec un cœur attendri, repentant ; recevez-nous, que notre sacrifice s'accomplisse et vous soit agréable. Venez, sanctificateur tout-puissant ; Dieu éternel, bénissez cet holocauste préparé pour la gloire de votre saint nom.

AU LAVABO.

Que j'ambitionne, ô mon Dieu, le doux et honorable témoignage d'une conscience pure et sans tache ! Au moins, je dirai dans la confiance et le regret le plus sincère : Désormais je serai tout à vous, je laverai mes mains parmi les justes ; j'environnerai votre autel de vœux et d'offrandes, pour entendre la voix de vos louanges et pour raconter vos merveilles. Ah ! j'ai aimé la beauté de votre palais, et ce lieu de délices où réside votre gloire. O Dieu ! ne faites point périr mon âme avec celles des impies ; que mes jours ne se terminent pas avec ceux qui aiment le sang. Leurs mains sont souillées de crimes. Leur droite est chargée de présents. Pour moi, je me conduirai avec innocence ; rachetez-moi, faites-moi miséricorde. Je marcherai constamment dans le droit chemin ; je vous bénirai dans vos temples.

AU SUSPICE.

Des yeux de ma foi je vous contemple et vous adore, augustes personnes, qui concourez ensemble à préparer et à consommer mon bonheur ; une douce confiance m'a conduit à vos pieds. Recevez donc, Trinité sainte, cette offrande, en mémoire de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ, et en l'honneur de

la bienheureuse Marie, toujours Vierge, de saint *Jean-Baptiste*, des apôtres saint Pierre et saint Paul et de tous les autres citoyens de Sion; qu'elle soit pour leur gloire et pour notre salut; et qu'ainsi, ceux dont nous faisons mémoire sur la terre, daignent intercéder pour nous dans le ciel.

A L'ORATE FRATRES.

Ami, confident de l'époux, j'entends votre voix paternelle; vous m'invitez de nouveau au recueillement, à la prière; vous me dites; « Priez que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout-puissant, » et mon cœur vous répond à l'instant même: « Ah! que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice, pour l'honneur et la gloire de son nom, pour notre avantage personnel, et pour le bien de son Église sainte. »

A LA PRÉFACE.

O Dieu, mon Sauveur, mon amour, je ne tiens plus à la terre; votre majesté m'environne; j'ai porté jusque dans les cieux mon esprit et mon cœur; je les conserve dans cette élévation sublime et je commence, avec vos anges et vos bienheureux amis, le cantique de mes louanges et de ma gratitude; il vous est dû, Seigneur, à tant de titres! Quelle serait l'âme de bronze et de diamant qui oserait douter, s'il est juste, équitable et salutaire, de vous rendre grâces en tout temps, en tous lieux! O Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant, éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par qui les anges louent votre Majesté, les dominations l'adorent, les puissances l'honorent avec une crainte respectueuse, les cieux, les vertus des cieux célèbrent ensemble votre gloire avec des trans-

ports de joie toujours nouveaux! Ah! permettez que nos voix s'unissent aux leurs, que nous chantions ensemble dans le ravissement, la joie, l'humilité : Saint, saint, saint, est le Seigneur, le Dieu des armées; votre gloire remplit le ciel et la terre. Hosanna, salut et gloire au plus haut des cieux. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

DURANT LE CANON DE LA MESSE.

Adorable Bienfaiteur! vos dons multipliés, la grâce étonnante qui pour moi se prépare, les anges qui entourent votre autel, les touchants objets du sacrifice, tout m'élève, me transporte, m'enhardit à vous offrir des vœux pour mon immense famille; nous vous supplions donc, Père si miséricordieux, par Jésus-Christ votre Fils notre Seigneur, d'agréer et de bénir ces présents purs et sans tache, pour votre sainte Église : daignez lui donner la paix; établissez, conservez la plus tendre et la plus parfaite union entre tous ses enfants; bénissez et guidez toujours votre vicaire, son chef visible sur la terre; remplissez de votre esprit nos pontifes, nos pasteurs, les directeurs de nos âmes, les différents chefs qui nous gouvernent. Ayez pitié de tous nos frères égarés qui nous ont coûté tant de larmes; couvrez des ailes de votre miséricorde vos bien-aimés, les observateurs de la foi catholique, apostolique et romaine : un tendre et innocent souvenir de tant de parents, d'amis que j'ai perdus, les besoins pressants de ceux qui me restent, la sincère et touchante dévotion des uns, la désolante indifférence des autres; tout m'attache à leur sort, tout m'intéresse à leur salut. Assuré que le vœu dicté par une charité vive, vous complaît et provoque votre miséricorde, d'ailleurs appuyé sur l'intercession puissante de vos

meilleurs amis, ô mon Dieu, j'ose, par tant de motifs, vous offrir d'avance l'adorable victime qui doit tout réparer et vous faire tout pardonner aux coupables : je dirai donc avec le langage de l'amour filial : Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et servantes N. et N. et de tous ceux qui sont ici présents et dont vous connaissez la foi et la piété; nous vous offrons ce sacrifice de louanges pour eux-mêmes et pour tous ceux qui leur appartiennent, pour leur salut et leur conservation.

Participant à une même communion et honorant la mémoire de la glorieuse Vierge Marie, mère de Jésus-Christ notre Dieu et notre Seigneur, de vos bienheureux apôtres et martyrs Pierre et Paul, André, Jacques et Jean, Thomas, Jacques, Philippe, Barthélemi, Matthieu, Simon, Thadée, Lin, Clet, Clément, Xyste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Côme et Damien, et de tous vos saints, nous vous conjurons, Seigneur, d'accorder à leur mérite, à leurs prières unies à la voix éloquente du sang de Jésus-Christ, qu'en toutes choses, nous soyons munis du secours de votre protection. Recevez favorablement cette offrande de notre servitude, qui est aussi celle de toute votre famille; faites-nous jouir ici-bas de votre aimable paix, et que préservés de la damnation éternelle, nous soyons comptés au nombre de vos élus. De grâce, bénissez sans réserve cette oblation, daignez l'agréer, en faire un sacrifice digne de vous, par lequel nous vous rendions un culte raisonnable et spirituel, qu'elle devienne pour nous le corps et le sang de votre Fils bien-aimé Jésus-Christ notre Seigneur.

CONSÉCRATION.

Où suis-je, ô mon Seigneur et mon Dieu, où la foi

me conduit-elle? quel magnifique et sublime spectacle elle déroule à mes yeux! Je vois la Cène, ce lieu secret, où réuni avec ses chers apôtres, le meilleur de tous les pères laissa pour ses fils bien-aimés, l'héroïque testament de son amour; je suis au Calvaire, je baise une terre imbibée de sang, j'approche arrosé de larmes, je me colle à la croix, je me cache, je me repose dans les plaies de mon Sauveur : mais que dire! comment communiquer le feu qui me dévore! Oh! taisez-vous, mon cœur, ou du moins ne vous énoncez que par des gémissements, des soupirs; ô agneau, divin agneau, tu parais, je me prosterne, je te bénis, je t'adore.

Oublierais-je désormais un instant le sublime dévoûment de mon libérateur : non, non, jamais; je serai plutôt dans la plus vive allégresse, moi qui suis votre serviteur; je ferai mémoire de la passion de votre fils Jésus-Christ notre Seigneur, de sa résurrection en sortant du tombeau, victorieux de l'enfer, et de son ascension glorieuse au ciel; j'offrirai à votre incomparable majesté les dons que vous nous avez faits, l'hostie pure, l'hostie sainte, le pain sacré de la vie immortelle et le calice du salut éternel. Considérez-les d'un regard doux et favorable; recevez-les comme il vous a plu d'agréer les présents du juste Abel votre serviteur, ceux d'Abraham notre patriarche, le sacrifice saint et l'hostie sans tache de votre grand-prêtre Melchisédech. O Dieu tout-puissant, commandez que notre offrande soit portée à votre autel, aux pieds de votre majesté, par les mains de vos anges, afin qu'ayant été nourris de la manne céleste et désaltérés à la fontaine d'eau vive, au festin de l'agneau, nous soyons remplis de vos bénédictions et de vos grâces,

MÉMOIRE DES MORTS.

Je suis trop heureux de vos bienfaits, ô mon Dieu, pour ne pas souhaiter de les partager avec d'autres moi-même : plusieurs de mes frères ont cessé de vivre ici-bas. Hélas ! ces vertueux amis ne jouissent pas encore de votre aimable présence ; souvenez-vous de vos serviteurs et de vos servantes N. et N. qui nous ont précédés avec le signe de la foi, et qui dorment du sommeil de la mort. Nous vous supplions de leur donner, et à tous ceux qui reposent en Jésus-Christ, le lieu du rafraîchissement de la lumière et de la paix.

AU MOMENT OU LE PRÊTRE SE FRAPPE LA POITRINE.

Pourquoi faut-il que le bonheur dont je jouis soit troublé par un souvenir plein d'amertume ? Hélas ! je suis au sein des grâces, déjà il me semble habiter la patrie, le séjour délicieux des saints, et mille fois je méritai l'enfer ! Frères malheureux comme moi par tant de péchés, prions ensemble, faisons une douce violence au Dieu de la miséricorde. Pour nous, vos coupables serviteurs, qui espérons dans votre infinie bonté, daignez nous admettre dans l'aimable société de vos saints apôtres et martyrs, Jean, Étienne, Matthias, Barnabé, Ignace, Alexandre, Marcellin, Pierre, Félicité, Perpétue, Agathe, Luce, Agnès, Cécile, Anastasie, et de tous vos bienheureux : ne consultez pas nos mérites qui ne sont rien, mais faites-nous grâce par votre divin Fils, notre chère et commune espérance. Eh ! n'est-ce donc pas par lui, Seigneur, que vous produisez, que vous sanctifiez, que vous vivifiez, que vous bénissez, et que vous nous donnez tous ces biens ? Par lui, avec lui et en lui, à vous Dieu, Père tout-

sant, sont rendus tout honneur et gloire, en l'unité du Saint-Esprit.

AU PATER NOSTER.

Lorsque tout empourpré du sang de Jésus-Christ, porté dans les bras, collé sur le sein de ce médiateur ineffable, je viens solliciter ma grâce, et celle des complices de mon cœur et de mes égarements; pourrais-je oublier la plus touchante, la plus belle invocation que la terre porta jamais au trône de l'Agneau! Ah! plutôt, instruits par le commandement du Sauveur, éclairés par une institution toute divine, nous osons dire :

« Notre Père qui êtes dans les cieux; que votre nom
« soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre vo-
« lonté soit faite en la terre comme au ciel. Donnez-
« nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; et
« pardonnez-nous nos offenses comme nous pardon-
« nons à ceux qui nous offensés, et ne nous laissez
« point succomber à la tentation, mais délivrez-nous
« du mal. Ainsi soit-il. »

Ah! délivrez-nous, ô mon Dieu, de tous les maux passés, présents et futurs; que votre infinie bonté nous accorde la paix par l'intercession de la bienheureuse Marie, toujours vierge, mère de Dieu; par celle de vos apôtres saint Pierre, saint Paul, saint André, et de tous les Saints, afin que, sous les ailes de votre toute-puissante miséricorde, nous ne soyons jamais esclaves du péché, ni dans la crainte d'aucun trouble.

A L'AGNUS DEI.

O mélange précieux et ineffable! ô consécration sublime du corps et du sang de mon Sauveur! vous

m'ouvrirez la vie céleste. Oui, mon cœur tressaille d'allégresse; il est plongé dans un océan de délices, à la vue de cet aimable et adorable agneau descendu sur nos autels pour m'y purifier, me laver de toutes mes iniquités, et pour me procurer une paix, avant-goût de la béatitude éternelle. Mais, parle, mon âme; ne te trouble plus du souvenir de tes fautes; parle à ton bon maître, pour toi, pour tout son peuple. O Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres : Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix; ne considérez point mes péchés, mais plutôt, regardez la foi de votre Église, donnez-lui la paix et l'union. O Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui, suivant le cri de l'amour, la volonté du Père et la coopération du Saint-Esprit, avez donnez par votre mort la vie au monde, délivrez-moi par ce sacrifice de tous mes péchés, de tous les autres maux; rendez-moi toujours fidèle observateur de vos commandements; ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. Vous qui préparez avec tant de bonté, de générosité, mon bonheur sur la terre et mes délices dans l'éternité, accordez-moi donc que la participation de votre céleste banquet ne devienne pas la matière de mon jugement et de ma condamnation, mais que, selon votre miséricorde, ce divin aliment me serve de défense pour mon âme et pour mon corps, et me soit le remède le plus salutaire.

AU DOMINE NON SUM DIGNUS.

Ma profonde indignité m'alarme; ah! c'est avec un cœur brisé, pénétré de la contrition la plus vive, que je frappe et meurtris ma poitrine. Mais, mon Dieu, voyez en pitié ma misère, relevez-moi avec bonté, daignez me traiter avec indulgence. Non, je ne puis

me résoudre à vous dire : Dieu saint, éloignez-vous de cet affreux pécheur. Loin de parler ainsi, le fils repentant et pleurant, mais plus encore d'amour que de douleur, s'approche et pousse ce cri dicté par la confiance : Je prendrai le pain céleste, et j'invoquerai le nom du Seigneur. Ah! sans doute je ne suis pas digne que vous entriez dans mon âme; mais dites un mot, elle sera guérie. Que le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ la protégent pour la vie éternelle. Que rendrai-je au Seigneur pour tant de biens qu'il m'a faits? Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur en chantant ses louanges, et il me délivrera de mes ennemis. Faites, Seigneur, que nous recevions avec un cœur pur l'aliment divin que vous avez placé sur nos lèvres, et que, d'un présent temporel, il devienne pour nous un remède éternel; que votre corps que j'ai reçu, Seigneur, et que votre sang que j'ai bu, s'attachent à mes entrailles; faites, par votre sainte grâce, qu'aucune souillure du péché ne demeure en moi qui suis rassasié du céleste aliment, l'inestimable don de votre droite.

AUX DERNIÈRES ORAISONS.

Que vous rendrai-je donc, mon adorable Père, mon tendre bienfaiteur? Ah! que pourrais-je vous rendre pour le bienfait que vous m'avez accordé? Auguste Père tout-puissant qui m'avez créé, divin Rédempteur qui m'avez racheté, Esprit saint qui m'avez sanctifié, je vous présente en commun l'hommage de ma gratitude. Recevez favorablement, ô Trinité sainte, l'hommage de ma profonde dépendance; agréez le sacrifice que j'ai présenté à votre divine majesté, bien que j'en fusse indigne; que votre miséricorde infinie le rende propitiatoire à moi et à tous ceux pour qui je l'ai offert.

AU DERNIER ÉVANGILE.

Illustre chantre de la divinité du Verbe, tendre confident du bon Maître, le vicaire de son amour, l'apôtre de la dilection, heureux Jean, prêtez-moi vos ineffables paroles, pour protester solennellement et de la divinité et de l'humanité réunies, pour le bonheur des hommes, dans la personne de Jésus-Christ. Le Verbe était dès le commencement, et le Verbe était en Dieu. Il était dès le commencement en Dieu; toutes choses ont été faites par lui, ei rien n'a été fait sans lui, et la vie était la lumière des hommes; cette lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Il y eut un homme appelé Jean, envoyé de Dieu ; celui-là vint pour rendre témoignage de la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas lui-même la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à la lumière. La lumière véritable était celle qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. Il est venu dans sa propre maison, et les siens ne l'ont point reçu. Mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu, le pouvoir d'être faits enfants de Dieu; à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même; ET LE VERBE A ÉTÉ FAIT CHAIR, ET IL A HABITÉ PARMI NOUS, et nous avons vu sa gloire, celle du Fils unique du Père, qui est plein de grâce et de vérité.

EXERCICE DU SACREMENT DE PÉNITENCE.

AVANT L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Loin du tumulte et des affaires du monde, dans le silence des passions, dans le recueillement, je viens, ô mon Père, ô mon Juge, répandre mon cœur dans votre adorable présence; je viens, comme un criminel, aux pieds du tribunal qui doit prononcer sa sentence, me déclarer accusateur contre moi-même; je viens, sondant les replis les plus secrets de ma conscience, en retracer devant vous la honteuse nudité. Est-ce donc trop pour l'audacieux pécheur qui vous outragea tous les jours de sa vie, que de confier une fois tous les mois, à l'oreille de votre représentant ici-bas, l'aveu de mes misères, de mes infirmités spirituelles? Mais dans cet important examen, dans cette sérieuse étude de moi-même, hélas! comment y procéder? comment me flatter d'y réussir, si je n'ai pour moi qu'une mémoire incertaine et mes prétendues lumières? Guidez mes yeux, Seigneur, afin que je ne m'endorme point dans la mort, et que mon ennemi ne dise pas : J'ai eu l'avantage sur lui. Vous qui éclairez tout homme venant au monde, daignez répandre sur moi un rayon de votre divine lumière, pour me faire sortir du péché, du néant où je me suis malheureusement plongé. Mes ténèbres sont si épaisses! ah! je sens que le poids de mon péché me conduit à la mort, et néanmoins je ne puis le reconnaître dans toute son étendue. Mon amour-propre, mes préjugés, et le monde qui applaudit à

mes folies, s'efforcent de me persuader que je ne commets point de mal. Cependant si je dis que je n'ai point péché, je suis un menteur, les ennemis de mon salut l'emportent donc sur moi ; et, comme ils m'ont engagé dans le péché en me flattant, ils m'y retiennent en me déguisant à moi-même. J'ai recours à vous, mon Dieu, faites luire sur moi votre divine lumière, que je voie ce que j'ai osé contre vous, contre le prochain et contre moi-même, les différentes espèces de mes péchés, leur nombre, leur énormité, le bien que j'ai dû faire et que je n'ai point fait; ce qu'il y a de vicieux dans mes pensées et dans mes désirs, afin que je déteste tous mes crimes, que je les confesse et que je travaille à les expier.

PLAN DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Quel vaste champ ouvert à mes réflexions et à tous mes regrets! les lieux que j'ai fréquentés, les personnes que j'ai visitées, les obligations attachées à la profession que j'exerce; ce que je dois à mon Dieu, à chacun de mes frères, ce que je me dois à moi-même, autant d'objets sur lesquels je suis obligé d'interroger mon âme avec la plus sévère attention. Réponds avec sincérité, avec une componction vive, malheureuse et coupable fille de Sion.

PÉCHÉS CONTRE DIEU.

O mon âme, n'as-tu point à te reprocher quelque faute dans le dernier aveu que tu as fait de tes honteuses misères? n'offensas-tu point le Seigneur, ou par négligence dans l'examen, ou par défaut de douleur dans la confession?

N'as-tu pas erré, n'as-tu du moins douté dans quel-ticles de la foi?

T'es-tu efforcée de te corriger de tes dangereuses habitudes?

N'as-tu pas rejeté les moyens les plus propres à produire en toi ce changement salutaire?

T'es-tu surprise volontairement distraite dans tes prières?

Aurais-tu souvent omis, ou le matin le salutaire examen de prévoyance, ou le soir l'indispensable examen de conscience?

En entrant, en restant quelque temps dans la maison de Dieu, mon air, mes gestes, mes manières, ma contenance, mes paroles, tout n'y serait-il point devenu une occcasion de scandale?

Mes exercices de piété, les prières du matin et du soir, la méditation, la lecture spirituelle, la visite au saint Sacrement, les œuvres de miséricorde, ou spirituelles ou corporelles, n'auraient-elles point été, ou en partie, ou même totalement abandonnées?

La parole de Dieu n'a-t-elle point été entendue avec froideur, distraction, dégoût? N'a-t-elle point été reçue dans un cœur mal disposé, ou même ouvert à tous les goûts du siècle?

Tant d'inspirations divines, que la bonté de Dieu multiplie tous les jours, à tous les moments de la vie de ses créatures, n'ont-elles point été promptement étouffées?

O mon âme, les pieux serviteurs de ton Dieu, ceux qui lui sont spécialement consacrés, les pratiques respectables de la dévotion, la prière, le chapelet, l'invocation des saints, le saint sacrifice de la messe, ne seraient-ils point devenus l'objet de ta cruelle et sacrilége dérision?

T'es-tu refusée à compter avec reconnaissance, ou plutôt n'as-tu pas payé de la plus noire ingratitude les

bienfaits journaliers, les faveurs signalées que la bonté divine a daigné t'accorder?

Peux-tu te rendre ce précieux et consolant témoignage, que tes vues aient été droites, et toutes tes intentions pures?

Dans une audacieuse confiance, n'as-tu point présumé de la miséricorde de ton divin Maître, ou par un excès contraire, n'as-tu point montré envers le meilleur des pères une criminelle défiance?

Ce mois écoulé présente à ma mémoire plusieurs œuvres, méritoires en apparence; mais, hélas! l'hypocrisie, la vaine gloire n'en ont-elles point été la cause?

Mon âme, plusieurs fois tu as combattu et vaincu l'ennemi de ton salut; mais en fuyant le péché, quel motif principal t'es-tu proposé? la peine ou l'amour de ton Dieu?

Insensé, si le Seigneur a daigné t'éprouver, ou s'il a eu la miséricordieuse bonté de te punir, tu t'es sans doute laissé échapper en plaintes et en murmures contre ton divin auteur, contre ses œuvres admirables?

Que de fois peut-être, en ta présence, la gloire du Très-Haut a été attaquée, ou la réputation d'un de tes frères compromise; l'as-tu permis, ou par un lâche silence ou par un plus lâche assentiment?

Une trop servile attache aux bienséances du monde ne t'aurait-elle point conduite à négliger le service de ton divin Maître? Ne te serais-tu pas témérairement exposée au danger de l'offenser?

PÉCHÉS CONTRE LE PROCHAIN.

Sous combien de différents aspects tu pourrais, ô mon âme, avoir outragé cette loi sublime d'amour qui doit t'unir si étroitement à tous tes frères!

T'es-tu réjouie de la misère de l'infortuné, ou t'es-tu surprise affligée de la prospérité du prochain?

N'as-tu point nourri quelque animosité, quelque ressentiment en toi-même? avec des lumières suffisantes pour donner un salutaire avis, n'en as-tu point donné de nuisibles, de dangereux même?

Aurais-tu dégoûté, détourné ton frère de tenter ou de couronner une bonne œuvre?

As-tu ménagé le caractère? as-tu surtout, ô mon âme, respecté la réputation des absents?

Par un jeu méprisable, n'aurais-tu point tourné en dérision, ou, par une noire malignité, reproché même des défauts naturels?

N'as-tu point été pour les autres un sujet de scandale? ne les as-tu point portés, entraînés au péché?

Redevable au prochain, n'as-tu point eu la basse et honteuse impudence de nier la dette, ou, sous de vains, de frivoles prétextes, n'as-tu point différé de l'acquitter?

PÉCHÉS CONTRE NOUS-MÊMES.

O mon âme, replie-toi, retourne sur toi-même; quel nouveau sujet de honte et d'alarmes?

N'aurais-tu point conservé, soit une pensée, soit un sentiment, soit un désir, que la sainte pudeur proscrirait?

Obligée de veiller à la conservation de ta dépouille mortelle, ne l'aurais-tu point flattée, ne lui aurais-tu point permis des excès, ou dans la qualité, ou dans la quantité des aliments?

N'aurais-tu point voulu t'innocenter à tes propres yeux, sur la recherche, l'élégance dans les habits; sur la superfluité dans l'ameublement; sur mille dépenses inutiles et frivoles?

Avec le sentiment intérieur, avec l'aveu secret que tu te ferais à toi-même sur la justesse des reproches pour des fautes commises, n'aurais-tu point cherché mille moyens d'une vaine excuse ou d'une justification prétendue?

Par une confiance présomptueuse ne t'es-tu point exposée follement au péril du péché?

N'as-tu point laissé reposer sur tes lèvres des paroles oiseuses, inconsidérées, mensongères?

N'aurais-tu point annoncé dans tes traits, dans ta physionomie, énoncé dans tes paroles précipitées, brusques, dures, rebutantes, insultantes même, un caractère impatient, colère et opiniâtre?

APRÈS L'EXAMEN.

Accablé du poids de mes remords, aussi effrayé qu'indigné contre moi-même, je ne puis assez m'étonner que la foi ne soit pas éteinte, que tout sentiment de votre loi sainte, ô mon Dieu, ne soit pas entièrement étouffé dans l'âme la plus ingrate et la plus criminelle! O le plus tendre des pasteurs, j'ai été la brebis infidèle, mais daignez chercher votre serviteur. Je n'avais point oublié vos commandements; et avec cette précieuse connaissance, j'ai pu m'égarer si longtemps! O quelles voies, grand Dieu, que celles où j'ai marché! je me suis perdu, parce que je vous ai perdu. O vérité qui présidez à toutes choses! je vous ai perdue, parce que j'ai voulu conserver en moi avec vous, tout ce qui n'est qu'illusion et vanité, et vous ne souffrez pas qu'on vous possède avec le mensonge. Et où ai-je été en vous abandonnant, ô Père si plein de douceur, sinon à vous-même, ô Juge irrité et plein de colère? Qui me donnera de retourner à vous? je ne le puis sans vous; votre grâce seule peut me rappeler; c'est elle

qui a invité le prodigue à rentrer dans la maison paternelle, c'est elle qui a conduit la pécheresse chez Simon le pharisien; c'est elle qui a terrassé Paul pour en faire un vase d'élection, et qui l'a remis dans les bras d'Ananie. Qu'elle m'entraîne à un autre Ananie, à un saint confesseur plein de science et de zèle, qui m'instruise de mes devoirs, qui ne se rebute point de mes faiblesses, qui me fasse sentir l'excès de mes égarements, qui me donne des règles sûres pour commencer une généreuse pénitence ; j'espère tout de vous, ô mon Dieu ; oui, vous daignerez être pour l'enfant si malheureux par sa faute, le Consolateur onctueux, le Sauveur compatissant, le Rédempteur ineffable. Ainsi soit-il.

ACTE DE CONTRITION.

Quel affreux saisissement a pénétré mon esprit et mon cœur! le premier n'est que chaos et que ténèbres, le second, que le séjour, le réceptacle des plus noires ingratitudes. Oh! je voudrais me fuir, me cacher à moi-même, tant je me fais horreur. C'est donc ainsi, ô le plus malheureux, ô le plus criminel des hommes, que tu as abusé du temps de ta vie, de la patience, de la miséricorde de ton Dieu! C'est donc ainsi que par tes excès multipliés, centuplés avec une sacrilége impudence, tu veux changer le meilleur des pères dans un juge inexorable! Dirai-je dans l'accent du désespoir : « Montagnes, tombez sur moi, ou plutôt, horrible néant que j'invoquerais sans succès, engloutis-moi dans ton sein! » Non, je n'ajouterai point à mes iniquités ce criminel langage, je suis atteré, mais je ne suis pas sans espoir. Eh! comment ne frisonnerais-je pas au tableau déchirant de ma conscience? quel sujet de confusion pour moi, ô mon Dieu, de tomber tou-

jours dans les mêmes fautes, d'y retomber si facilement, et après avoir tant de fois promis de ne plus les commettre! Ai-je pu pécher en votre présence, pour si peu de chose, connaissant combien le péché vous déplait, et abusant même de vos bienfaits pour vous offenser? O mon Dieu! mon père, le meilleur et le plus patient de tous les pères! apaisez votre colère, pardonnez-moi, et ne me punissez pas selon la rigueur de votre justice. Laissez-vous toucher, ô mon Dieu! par les regrets d'un cœur véritablement contrit, d'un cœur plus touché de ses fautes, pour le déplaisir que vous en avez reçu, que pour la peine qu'elles ont méritée. O vous, qui êtes véritablement bon, et si digne d'être infiniment aimé! pardon, mon Dieu, pour tout le mal que j'ai commis, et que j'ai fait commettre; pardon pour tout le bien que je n'ai pas fait et que je devais faire, ou que j'ai mal fait; pardon pour tous les péchés que je connais et que je ne connais pas; je les déteste, je les désavoue; je voudrais les effacer de mon sang, et réparer, au prix même de tout ce que j'ai de plus cher, le déplaisir qu'ils vous ont causé. Oh! si mes regrets pouvaient égaler mes fautes! Suppléez à ma douleur, Sauveur agonisant dans le jardin des Olives, mettez dans mon cœur une goutte de cette mer d'amertume dont votre âme fut alors inondée; que je sois triste de mon péché, et triste jusqu'à la mort! Ainsi soit-il.

GÉNÉREUSE RÉSOLUTION.

Ai-je donc pu m'égarer, me perdre avec une si cruelle, une si fatale insouciance? Ai-je bien pu, divin auteur de mon être, ma providence, mon bienfaiteur de tous les temps, ai-je bien pu, Seigneur, vous méconnaître avec tant de sang-froid, vous outrager avec tant d'imprudence? O années, ô jours, ô temps qui

ne peuvent être comptés que pour l'enfer, ah! que n'êtes-vous encore dans ma puissance! Que ne puis-je vous ressusciter, heures de ma vie si rapidement et si honteusement écoulées! Oui! sans doute, je devais plutôt mourir que de vous offenser, ô mon Dieu! Mais puisque j'ai eu ce malheur, et que le passé n'est plus à moi, je vais prendre de si fortes résolutions pour l'avenir, qu'avec le secours de votre grâce, je serai désormais sur mes gardes, et plus attentif à ne rien faire qui vous déplaise : j'éviterai avec soin le péché, les sources et les occasions du péché, et particulièrement de celui que l'habitude, la malice ou la faiblesse me font commettre avec plus de facilité. Je veux sincèrement me servir des salutaires moyens qui me seront suggérés par votre ministre, dont j'écouterai toutes les paroles comme si elles sortaient de votre bouche, parfaitement persuadé que c'est vous, mon Dieu, qui me parlez par la sienne dans les avis salutaires qu'il me donne, et que c'est à vous que je réponds et que je promets, dans les réponses et les promesses que je lui fais.

CRI DE CONFIANCE DANS LA MISÉRICORDE DU PÈRE CÉLESTE.

Si je m'en rapportais à de trop justes, mais trop vives alarmes, je ne pourrais plus respirer un moment; oui, si je détournais un seul instant mes regards de la montagne d'amour, du mont sanglant du Calvaire, ah! je sens que la terreur glacerait le sang dans mes veines; mais encore, malgré le sentiment profond de mes misères, je ne puis refuser à mon cœur une douce et filiale espérance. Je ne veux pas me le dissimuler, je sais, ô mon Dieu! jusqu'à quel point je vous ai offensé, et ce que je devrais attendre

AU DERNIER ÉVANGILE.

Illustre chantre de la divinité du Verbe, tendre confident du bon Maître, le vicaire de son amour, l'apôtre de la dilection, heureux Jean, prêtez-moi vos ineffables paroles, pour protester solennellement et de la divinité et de l'humanité réunies, pour le bonheur des hommes, dans la personne de Jésus-Christ. Le Verbe était dès le commencement, et le Verbe était en Dieu. Il était dès le commencement en Dieu; toutes choses ont été faites par lui, ei rien n'a été fait sans lui, et la vie était la lumière des hommes; cette lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Il y eut un homme appelé Jean, envoyé de Dieu ; celui-là vint pour rendre témoignage de la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas lui-même la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à la lumière. La lumière véritable était celle qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. Il est venu dans sa propre maison, et les siens ne l'ont point reçu. Mais il a donné à tous ceux qui l'ont reçu, le pouvoir d'être faits enfants de Dieu; à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même; ET LE VERBE A ÉTÉ FAIT CHAIR, ET IL A HABITÉ PARMI NOUS, et nous avons vu sa gloire, celle du Fils unique du Père, qui est plein de grâce et de vérité.

ni lever sur vous ses regards attendris; mais il charge de ses vœux vos confidents les plus intimes. « Convives « de l'époux, disciples de l'Agneau, mes saints et bien- « heureux protecteurs, intercédez pour moi; vous « surtout, Vierge sainte, mère de grâce, mère de mi- « séricorde, et refuge assuré des pauvres pécheurs, « intercédez en ce moment pour moi, afin que la con- « fession que je vais faire ne me rende pas plus crimi- « nel; mais que j'y trouve au contraire le pardon de « tout le passé et les grâces nécessaires pour ne plus « pécher à l'avenir. Mon bon ange, fidèle et zélé gar- « dien de mon âme, qui avez été témoin de mes « chutes, aidez-moi à m'en relever, et faites que je « trouve dans ce sacrement la grâce de ne plus re- « tomber. »

APRÈS LA CONFESSION.

Me reconnais-je en cet heureux moment? Est-ce donc le même être, qui fut, hélas! trop longtemps le mortel ennemi de son Dieu? Ô Père! ce sont bien les mêmes traits, le même extérieur; mais ce n'est plus le même esprit, le même cœur. O Père! votre fils est changé! ses pensées, ses sentiments ne sont plus indignes de vous! Doux effets, fruits ineffables du sacrement, que je vous admire, que je vous bénis! Et cependant oserai-je me le persuader, ô mon Dieu! que de criminel que j'étais il n'y a qu'un moment, me voici, par la grâce du sacrement, justifié et entièrement lavé de mes taches? Oui, Dieu de bonté, je viens d'être absous, et cette sentence de miséricorde me remet dans vos bonnes grâces, si, comme je le souhaite et je l'espère, j'y ai apporté les dispositions nécessaires. C'est l'effet du sang précieux que vous avez répandu pour moi, aimable Rédempteur des hom-

mes folies, s'efforcent de me persuader que je ne commets point de mal. Cependant si je dis que je n'ai point péché, je suis un menteur, les ennemis de mon salut l'emportent donc sur moi ; et, comme ils m'ont engagé dans le péché en me flattant, ils m'y retiennent en me déguisant à moi-même. J'ai recours à vous, mon Dieu, faites luire sur moi votre divine lumière, que je voie ce que j'ai osé contre vous, contre le prochain et contre moi-même, les différentes espèces de mes péchés, leur nombre, leur énormité, le bien que j'ai dû faire et que je n'ai point fait; ce qu'il y a de vicieux dans mes pensées et dans mes désirs, afin que je déteste tous mes crimes, que je les confesse et que je travaille à les expier.

PLAN DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Quel vaste champ ouvert à mes réflexions et à tous mes regrets! les lieux que j'ai fréquentés, les personnes que j'ai visitées, les obligations attachées à la profession que j'exerce; ce que je dois à mon Dieu, à chacun de mes frères, ce que je me dois à moi-même, autant d'objets sur lesquels je suis obligé d'interroger mon âme avec la plus sévère attention. Réponds avec sincérité, avec une componction vive, malheureuse et coupable fille de Sion.

PÉCHÉS CONTRE DIEU.

O mon âme, n'as-tu point à te reprocher quelque faute dans le dernier aveu que tu as fait de tes honteuses misères? n'offensas-tu point le Seigneur, ou par négligence dans l'examen, ou par défaut de douleur dans la confession?

N'as-tu pas erré, n'as-tu du moins douté dans quelques articles de la foi?

T'es-tu efforcée de te corriger de tes dangereuses habitudes?

N'as-tu pas rejeté les moyens les plus propres à produire en toi ce changement salutaire?

T'es-tu surprise volontairement distraite dans tes prières?

Aurais-tu souvent omis, ou le matin le salutaire examen de prévoyance, ou le soir l'indispensable examen de conscience?

En entrant, en restant quelque temps dans la maison de Dieu, mon air, mes gestes, mes manières, ma contenance, mes paroles, tout n'y serait-il point devenu une occcasion de scandale?

Mes exercices de piété, les prières du matin et du soir, la méditation, la lecture spirituelle, la visite au saint Sacrement, les œuvres de miséricorde, ou spirituelles ou corporelles, n'auraient-elles point été, ou en partie, ou même totalement abandonnées?

La parole de Dieu n'a-t-elle point été entendue avec froideur, distraction, dégoût? N'a-t-elle point été reçue dans un cœur mal disposé, ou même ouvert à tous les goûts du siècle?

Tant d'inspirations divines, que la bonté de Dieu multiplie tous les jours, à tous les moments de la vie de ses créatures, n'ont-elles point été promptement étouffées?

O mon âme, les pieux serviteurs de ton Dieu, ceux qui lui sont spécialement consacrés, les pratiques respectables de la dévotion, la prière, le chapelet, l'invocation des saints, le saint sacrifice de la messe, ne seraient-ils point devenus l'objet de ta cruelle et sacrilége dérision?

T'es-tu refusée à compter avec reconnaissance, ou plutôt n'as-tu pas payé de la plus noire ingratitude les

bienfaits journaliers, les faveurs signalées que la bonté divine a daigné t'accorder?

Peux-tu te rendre ce précieux et consolant témoignage, que tes vues aient été droites, et toutes tes intentions pures?

Dans une audacieuse confiance, n'as-tu point présumé de la miséricorde de ton divin Maître, ou par un excès contraire, n'as-tu point montré envers le meilleur des pères une criminelle défiance?

Ce mois écoulé présente à ma mémoire plusieurs œuvres, méritoires en apparence; mais, hélas! l'hypocrisie, la vaine gloire n'en ont-elles point été la cause?

Mon âme, plusieurs fois tu as combattu et vaincu l'ennemi de ton salut; mais en fuyant le péché, quel motif principal t'es-tu proposé? la peine ou l'amour de ton Dieu?

Insensé, si le Seigneur a daigné t'éprouver, ou s'il a eu la miséricordieuse bonté de te punir, tu t'es sans doute laissé échapper en plaintes et en murmures contre ton divin auteur, contre ses œuvres admirables?

Que de fois peut-être, en ta présence, la gloire du Très-Haut a été attaquée, ou la réputation d'un de tes frères compromise; l'as-tu permis, ou par un lâche silence ou par un plus lâche assentiment?

Une trop servile attache aux bienséances du monde ne t'aurait-elle point conduite à négliger le service de ton divin Maître? Ne te serais-tu pas témérairement exposée au danger de l'offenser?

PÉCHÉS CONTRE LE PROCHAIN.

Sous combien de différents aspects tu pourrais, ô mon âme, avoir outragé cette loi sublime d'amour qui doit t'unir si étroitement à tous tes frères!

T'es-tu réjouie de la misère de l'infortuné, ou t'es-tu surprise affligée de la prospérité du prochain?

N'as-tu point nourri quelque animosité, quelque ressentiment en toi-même? avec des lumières suffisantes pour donner un salutaire avis, n'en as-tu point donné de nuisibles, de dangereux même?

Aurais-tu dégoûté, détourné ton frère de tenter ou de couronner une bonne œuvre?

As-tu ménagé le caractère? as-tu surtout, ô mon âme, respecté la réputation des absents?

Par un jeu méprisable, n'aurais-tu point tourné en dérision, ou, par une noire malignité, reproché même des défauts naturels?

N'as-tu point été pour les autres un sujet de scandale? ne les as-tu point portés, entraînés au péché?

Redevable au prochain, n'as-tu point eu la basse et honteuse impudence de nier la dette, ou, sous de vains, de frivoles prétextes, n'as-tu point différé de l'acquitter?

PÉCHÉS CONTRE NOUS-MÊMES.

O mon âme, replie-toi, retourne sur toi-même; quel nouveau sujet de honte et d'alarmes?

N'aurais-tu point conservé, soit une pensée, soit un sentiment, soit un désir, que la sainte pudeur proscrirait?

Obligée de veiller à la conservation de ta dépouille mortelle, ne l'aurais-tu point flattée, ne lui aurais-tu point permis des excès, ou dans la qualité, ou dans la quantité des aliments?

N'aurais-tu point voulu t'innocenter à tes propres yeux, sur la recherche, l'élégance dans les habits; sur la superfluité dans l'ameublement; sur mille dépenses inutiles et frivoles?

n'expireras-tu point à l'instant d'amour et de douleur ?

ACTE DE DÉSIRS.

Te voilà donc enfin, moment le plus fortuné de ma vie, moment où mon Dieu va me traiter comme son enfant bien-aimé, l'objet touchant de ses complaisances et de ses délices ! Ah ! Dieu de mon cœur, tendre maître, que j'ai longtemps soupiré, que j'ai longtemps désiré cette ineffable alliance, cette union si belle et si glorieuse pour mon âme ! Mes yeux, séchez vos larmes ; mon cœur, bannis tes gémissements ; et toi, sacré tabernacle, donne-moi donc enfin le dépôt inestimable que tu me conservais ! Anges de mon Dieu, portez mon cœur sur vos ailes ; ministre saint, ne mettez plus d'obstacle à mes vœux, ah ! ne différez pas d'un instant ma félicité. Je n'y tiens plus, mon cœur brûle, les traits du saint amour l'ont percé de toutes parts ; une soif ardente, une soif d'amour me dévore ! Je n'y tiens plus ; mon indignité, mes craintes, mon trouble, ma frayeur, tout s'est évanoui ; l'amour seul enflamme mon cœur. Épouse du Cantique, je dis après vous, donnez-moi tout à l'heure le bien-aimé de mon âme, dont l'absence m'a tant fait languir. Tendre amante de Jésus, près de vous je baigne des larmes de mon cœur les pieds de mon Jésus, et j'expire s'il ne me dit aussi tendrement qu'il semblait le dire à Madeleine : Enfant de ma miséricorde, tes péchés ne sont plus un mur de séparation entre toi et ton Père céleste ; approche, tu vas le posséder ; ton amour a effacé toutes les taches de ton âme : viens, fortunée créature, j'ai pris ton cœur pour mon palais ; viens, épouse chérie, viens, il sera le monument de ma miséricorde.

ACTES APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

ACTE D'ADORATION.

Que vois-je ! que contemplé-je dans le fond de mon cœur ! ô paradis, je possède celui qui fait ta gloire, le Dieu trois fois saint devant le trône duquel les épouses sacrées déposent leurs couronnes et chantent à l'envi le cantique de l'Agneau. Quoi ! c'est vous-même, victime adorable, c'est vous que je renferme ! Anges de mon Dieu, donnez-moi vos vœux, vos accents, pour adorer comme vous l'époux céleste que vous voyez, mais que je possède. O reine des cieux, ô tendre mère des hommes ! que j'apprenne de vous l'hommage que je dois rendre à l'adorable vainqueur de mon âme. Élus de mon Dieu, qui de vos adorations perpétuelles faites retentir les voûtes de Sion, prêtez-moi vos voix, vos sentiments. Mon Dieu ! qui suis-je, ô Jésus ! la parole expire sur mes lèvres ; mon silence, ma posture humble et suppliante, la joie, le ravissement marqués dans mes traits, seront plus éloquents que tous mes discours ; je me prosterne et j'adore

ACTE D'AMOUR.

Je ne le dirai plus, mon aimable Jésus ! non, mon cœur languissant ne fera plus cet aveu si pénible. Vous êtes tout aimable, ô mon Dieu, et pourtant, trop ingrat, trop insensible enfant, je ne sais, hélas ! si je vous aime encore. Non, non, tendre père, je ne vous tiendrai plus ce langage désolant ; mon cœur qui vous possède et qui ne forme plus d'autre désir que celui de ne vous perdre jamais ; mon cœur qui ne respire que vous, qui ne voit que vous, qui n'est dévoré que

du vœu le plus ardent de vous conquérir l'univers: mon cœur, dont chaque battement est un transport d'amour, dont chaque soupir est un soupir de regret de ne vous avoir pas aimé dès l'aurore de sa vie; mon cœur me rend ce témoignage qu'il vous aime, que, blessé par son bon maître, c'est à lui complaire, à lui être fidèle, qu'il se consacre jusqu'à son dernier soupir.

ACTE DE REMERCIEMENT.

Qu'avez-vous fait pour votre enfant bien-aimé, ô cher et tendre maître! qu'ai-je reçu de votre main paternelle! quel bienfait ineffable que celui de votre corps et de votre sang précieux! ah! mon Dieu, comment vous rendre le sentiment de ma reconnaissance! Zachée tressaillit d'allégresse parce que vous lui promettiez d'entrer dans sa maison; Madeleine mourait en quelque sorte d'amour, parce que vous souffriez qu'elle arrosât vos pieds sacrés de ses larmes. Le plus chéri de vos apôtres n'était qu'amour, que flammes, parce qu'il reposait sur le sein de son bon maître; mais moi, Seigneur, combien l'honneur que je reçois surpasse celui que vous accordâtes à Zachée! Ce n'est pas dans le centre de ma famille, mais au fond de mon cœur que vous fixez votre aimable demeure. Oh! que Madeleine, quoique honorée de vos tendres faveurs, l'est encore moins que moi! comme elle, vous ne me souffrez pas seulement à vos pieds, mais vous venez vous reposer en moi : et vous, apôtre de la dilection, vous vous penchâtes sur le sein de Jésus, et c'est dans le mien que Jésus réside. Que vous rendre pour tant d'amour, ô mon Dieu? Remerciez-vous vous-...e, et daignez agréer l'hommage que je vous fais ... reste de ma vie, de toutes les paroles de ma

bouche, de tous les battements, de tous les sentiments d'un cœur qui n'appartiendra plus qu'à vous seul.

ACTE DE DEMANDE.

Mon Dieu! qu'ai-je à désirer, qu'ai-je à souhaiter, que puis-je ambitionner sur la terre? En vous possédant, n'ai-je pas tout ce qui peut me rendre heureux ici-bas, et assurer ma couronne immortelle? Oui, cher et tendre maître, rien ne peut manquer à ma félicité, pourvu que je vous sois constamment fidèle, pourvu que je mérite que vous daigniez me continuer vos faveurs si touchantes. Hélas! faible et si lâche, puis-je répondre de moi-même? Non, non, Seigneur, je connais trop ma faiblesse pour compter désormais sur moi-même : mais, la main sur un cœur qui vous renferme, je vous promets des efforts constants, généreux, et je vous conjure de ne pas refuser à votre enfant, le reste de sa vie, un coup d'œil de clémence et de miséricorde. Père céleste, portez-moi dans vos bras, couvrez-moi de l'égide de votre amour, comblez-moi de vos grâces, et faites que mon dernier soupir soit un soupir de la plus tendre gratitude envers vous. Ainsi soit-il.

OFFICE

DE LA FÊTE DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE,

Qui se célèbre le dernier dimanche entre l'Épiphanie et la Septuagésime.

A LA PROCESSION.

℟. (1) Fille de Jérusalem, pourquoi êtes-vous si affligée? Est-ce que vous n'avez point de roi, pour être ainsi dans la douleur? * Fille de Sion, vous verrez *bientôt* la fin de vos maux; le Seigneur vous en délivrera *dans peu*. ℣. Ne fallait-il pas que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire? Fille de Sion. Gloire à Dieu. * Fille de Sion.

℣. Son cœur est *toujours* près d'espérer dans le Seigneur; ℟. Son cœur est fortifié *par cette espérance*; il ne sera point ébranlé.

℟. Filia Jerusalem, quare mœrore contraheris? Numquid rex non est tibi, quia comprehendit te dolor? Filia Sion, liberaberis, redimet te Dominus. (*Mich.* 4, ℣ 8.) ℣ Nonne oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam? (Luc. 24, ℣ 26.) * Filia Sion.

℣ Paratum cor ejus sperare in Domino; ℟ Confirmatum est cor ejus; non commovebitur. (Ps. 3.)

ORAISON.

Nous vous prions, Seigneur, de former dans nos cœurs les

Da, quæsumus, Domine, cordibus nostris intimum

(1) Douleurs de la sainte Vierge au pied de la croix. Elle est soutenue par l'espérance de la résurrection prochaine de son Fils.

veræ pietatis affectum ut in commemoratione Passionis Filii tui, sanctissimæ Matri ejus digne compatientes; salutaris mysterii fructum percipere mereamur. Per eumdem Dominum, etc.

plus tendres sentiments d'une piété sincère, afin que dans le souvenir de la Passion de votre Fils, compatissant comme nous le devons aux douleurs de sa très-sainte Mère, nous méritions de participer aux fruits de ce mystère de notre salut; par le même J.-C. N.-S.

A LA MESSE.

INTROÏT.

Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus, in fimbriis aureis circumamicta varietatibus : adducentur regi virgines post eam : proximæ ejus afferentur tibi. (Ps. 44.)

Toute la gloire de la fille du roi vient de son intérieur, *bien qu'elle soit* toute brillante par la richesse et la variété de ses ornements : des vierges marchant à sa suite seront amenées au roi; ses plus chères compagnes vous seront présentées, Seigneur (1).

Ps. Eructavit cor meum verbum bonum : * Dico ego opera mea regi. *Ibid.* ℣. Gloria Patri. Omnis gloria.

Ps. Mon cœur *plein d'ardeur* a produit une excellente parole : c'est au roi *suprême* que je consacre mes ouvrages. Gloire, etc.

ORAISON.

Deus, qui beatæ Mariæ semper Virginis Cor sanctissimum, spiritualibus gratiæ donis cumulasti, et ad imaginem divini Cordis Filii tui Jesu-Christi caritate et misericordiâ plenum esse voluisti, concede ut qui hujus dulcissimi Cordis memo-

O Dieu, qui avez rempli le cœur très-saint de la bienheureuse Marie toujours Vierge, des dons spirituels de votre grâce, et qui avez voulu qu'à la ressemblance du divin Cœur de Jésus-Christ, votre Fils, il fût plein de charité et de miséricorde, faites qu'en célébrant la mémoire

(1) Beaucoup d'âmes pures et innocentes, formées par les exemples de la reine des Vierges, se consacreront au Seigneur, s'efforceront de plaire à leur époux céleste par les plus sublimes vertus.

de ce Cœur très-doux, et en imitant fidèlement ses vertus, nous puissions représenter en nous J.-C. lui-même, qui vit et règne avec vous, etc.

riam agimus, fideli virtutum ipsius imitatione Christum in nobis exprimere valeamus, qui tecum vivit, etc.

Lecture du Cantique des Cantiques, chap. 8.

Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras; parce que l'amour est fort comme la mort, et le zèle de l'amour est inflexible comme l'enfer : ses lampes sont des lampes de feu et de flammes *que rien ne peut éteindre*. En effet, les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité, et les *plus grands débordements des* fleuves n'auront pas la force de l'étouffer *dans le cœur de ceux qui en sont embrasés*. Quand un homme aurait donné toutes les richesses de sa maison pour *acquérir ce saint et puissant amour*, il les mépriserait comme s'il n'avait rien donné.

Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum: quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio : lampades ejus, lampades ignis atque flammarum. Aquæ multæ non potuerunt extinguere caritatem, nec flumina obruent illam. Si dederit homo omnem substantiam domûs suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

Graduel. Mon cœur est prêt, ô mon Dieu, mon cœur est prêt. ℣. Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, lui qui se nourrit parmi les lis et *qui se plait souverainement dans la pureté*.

Graduel. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum. (*Ps.* 107.) ℣. Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia. (*Cant.* 6.)

Alleluia, alleluia. ℣. Il a réglé en moi mon amour. Soutenez-moi avec des fleurs *aromatiques*; fortifiez-moi par des fruits *odoriférants*; car je languis d'amour.

Alleluia, alleluia. ℣. Ordinavit in me caritatem : fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo. (*Cant.* 2.)

PROSE.

Que la terre retentisse partout de chants d'allégresse; le ciel nous invite à publier la gloire du sacré Cœur de Marie.

Terra lætis sonet
Ubique vocibus.
Cœlum nos admonet
Efferre laudibus
Cor sacrum Virginis.

Cœur admirable, où sont empreints les plus nobles traits de

Cor grande speculum
Omnipotentiæ,

Cor tabernaculum
Cœlestis gratiæ,
Cor templum numinis.
O quis tanti canat
Cordis altum decus?
Vix spiritus queat
Illud angelicus,
Ut decet pangere.
Gemmæ nitidius
Candore niveo,
Solis splendidius
Ardore roseo
Debet effulgere.
Hujus castissima
Cordis integritas,
Hujus sanctissima
Cordis humilitas
Cœlo Verbum rapit.

Cordis virginei
Attractum gloriâ,
Servi formam rei,
In tuo, Maria,
Sinu Verbum capit.

Proh! quàm miris calet
Virgo fervoribus
Divini eum latet
Amoris ignibus
Immersum Cor tuum.
Fontem lætitiæ
Maria possidet:
Telo mœstitiæ
Lædi non accidet
Pectus innocuum?
Accidit, proh! scelus
Et dùm Cor filio
Ensis haurit malus,
Doloris gladio
Cor ejus rumpitur.

Quis luctûs intimi
Sensum possit dare!
Cordis tenerrimi
Dolor est ut mare
Quod ventis tunditur.
Ah! surge protinùs
E portis inferi,
Te, Christe, cominùs

la toute-puissance, auguste sanctuaire de la grâce, temple vivant de la Divinité.

Oh! qui pourra célébrer dignement les sublimes grandeurs de ce Cœur sacré? Un ange y suffirait à peine.

Ni le soleil, cet œil si majestueux de la nature, ni les perles brillantes dont la beauté sans tache ravit nos yeux, ne peuvent approcher de sa splendeur.

Sa parfaite pureté, jointe à son humilité profonde, lui prêtent des charmes assez puissants pour faire descendre sur la terre le Verbe qui règne dans les cieux.

Attiré par le mérite d'un cœur où brillent toutes les vertus, le Verbe divin choisit, ô Marie, votre sein virginal pour prendre la forme d'un esclave, et se charger de nos péchés.

Vierge sainte! quelles célestes ardeurs embrasent votre Cœur tandis qu'il est comme abîmé dans les feux dont le divin amour l'environne et le pénètre!

Marie possède la source même de la joie et des délices: son Cœur innocent pourra-t-il être en butte aux traits accablants de la tristesse?

Hélas! il en ressent les plus cruelles atteintes: une lance meurtrière perce le cœur du fils; en même temps un glaive de douleur déchire le cœur de la mère.

Qui pourrait exprimer la grandeur de ses peines! Cœur le plus tendre et le plus affligé, il est comme une vaste mer que soulèvent les vents déchaînés.

Ah! cher objet de sa tendresse, hâtez-vous de quitter la sombre région des morts; rendez la vie,

ô Jésus, à votre sainte Mère, en vous montrant à elle chargé des dépouilles de l'enfer.

Que cet espoir vous soutienne, ô Mère désolée! vous n'attendrez pas longtemps un sort plus heureux; déjà votre Fils s'élève du tombeau plein de vie et de gloire.

Vainqueur de la mort, Jésus-Christ met le comble aux joies du Cœur de Marie; et quels brasiers d'amour n'y allume-t-il pas!

Elle le voit monter au ciel glorieux et triomphant : son Cœur s'abandonne aux soupirs, brûle du désir de le suivre.

Elle ne voit plus désormais que le ciel; son Cœur, ô divin amour, se consume dans tes flammes dévorantes; enfin, cédant à la violence de ses transports, il meurt et va prendre sa place au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu.

O Cœur sacré, qui êtes l'espoir de la terre et les délices du ciel, faites qu'une ardeur toute divine embrase les cœurs de tous les mortels.

Ainsi soit-il.

Victorem Tartari
Læta cernat parens.

Expecta melius
Factum, Deipara :
En sede Filius
Surgit ab inferâ,
Omni damno carens.

O quale gaudium
Cor Virginis fovet!
Quantum incendium
Amoris commovet
Christi victoria!

Matris intùs salit
Pectus impatiens;
Sequi natum velit
Qui cœlum gestiens
Intrat cum gloriâ.

Illum spectans, face
Colliquescit sacrâ
Donec blandâ nece
Functum volet supra
Quidquid non est Deus.

Cor spes fidelium,
Cor beans sidera,
Fac ut mortalium
Incendat pectora
Fervor æthereus.

Amen.

ÉVANGILE.

Suite du saint Évangile selon saint Luc.

En ce temps-là, le père et la mère de Jésus le trouvèrent dans le temple assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Et tous ceux qui l'entouraient étaient surpris de sa sagesse et de ses réponses. Lors donc qu'ils le virent ils furent étonnés, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi avec nous? Voilà que

In illo tempore, invenerunt puerum Jesum parentes ejus in templo, sedentem in medio Doctorum, audientem illos, et interrogantem eos. Stupebant autem omnes qui eum audiebant, super prudentiâ et responsis ejus. Et videntes admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum: Fili, quid fecisti nobis sic?

Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos. Et descendit cum eis et venit Nazareth : et erat subditus illis. Et Mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.

nous vous cherchions tout affligés, votre père et moi. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois tout *occupé* de ce qui regarde le service de mon Père? Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait. Il s'en alla ensuite avec eux et vint à Nazareth; et il leur était soumis. Or, sa mère conservait *soigneusement* dans son cœur *le souvenir de* toutes ces choses.

OFFERTOIRE.

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. (*Cant.* 5.)

Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour pour lui (1).

SECRÈTE.

Deus, cujus majestati beatissima Virgo Maria immaculatam hostiam immaculata præsentavit; eum qui in Corde ipsius ardebat, in nostris cordibus accende caritatis ignem, quo pariter mundati eamdem tibi hostiam offerre digni habeamur Dominum nostrum Jesum Christum, etc.

O Dieu, à la majesté duquel la bienheureuse Vierge Marie pure et sans tache a présenté l'hostie la plus pure, allumez dans nos cœurs ce même feu de la charité qui brûlait dans le sien, afin qu'il nous purifie comme elle, nous rende dignes de vous offrir la même hostie, Jésus-Christ Notre-Seigneur, etc.

PRÉFACE.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine, sancte Pater omnipotens, æterne Deus;

Il est véritablement juste et raisonnable, il est équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps, en tout lieu, ô Seigneur, Dieu tout-puissant

(1) Une âme qui cherche Jésus-Christ doit prier les Saints qui sont dans le ciel de suppléer à l'impuissance où elle se trouve sur la terre, de témoigner à ce divin époux l'amour qu'elle se sent pour lui. Elle doit soupirer sans cesse après le bonheur de le posséder et de l'aimer éternellement dans la société des Saints.

n'expireras-tu point à l'instant d'amour et de douleur ?

ACTE DE DÉSIRS.

Te voilà donc enfin, moment le plus fortuné de ma vie, moment où mon Dieu va me traiter comme son enfant bien-aimé, l'objet touchant de ses complaisances et de ses délices ! Ah ! Dieu de mon cœur, tendre maître, que j'ai longtemps soupiré, que j'ai longtemps désiré cette ineffable alliance, cette union si belle et si glorieuse pour mon âme ! Mes yeux, séchez vos larmes ; mon cœur, bannis tes gémissements ; et toi, sacré tabernacle, donne-moi donc enfin le dépôt inestimable que tu me conservais ! Anges de mon Dieu, portez mon cœur sur vos ailes ; ministre saint, ne mettez plus d'obstacle à mes vœux, ah ! ne différez pas d'un instant ma félicité. Je n'y tiens plus, mon cœur brûle, les traits du saint amour l'ont percé de toutes parts ; une soif ardente, une soif d'amour me dévore ! Je n'y tiens plus ; mon indignité, mes craintes, mon trouble, ma frayeur, tout s'est évanoui ; l'amour seul enflamme mon cœur. Épouse du Cantique, je dis après vous, donnez-moi tout à l'heure le bien-aimé de mon âme, dont l'absence m'a tant fait languir. Tendre amante de Jésus, près de vous je baigne des larmes de mon cœur les pieds de mon Jésus, et j'expire s'il ne me dit aussi tendrement qu'il semblait le dire à Madeleine : Enfant de ma miséricorde, tes péchés ne sont plus un mur de séparation entre toi et ton Père céleste ; approche, tu vas le posséder ; ton amour a effacé toutes les taches de ton âme : viens, fortunée créature, j'ai pris ton cœur pour mon palais ; viens, épouse chérie, viens, il sera le monument de ma miséricorde.

ACTES APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

ACTE D'ADORATION.

Que vois-je ! que contemplé-je dans le fond de mon cœur ! ô paradis, je possède celui qui fait ta gloire, le Dieu trois fois saint devant le trône duquel les épouses sacrées déposent leurs couronnes et chantent à l'envi le cantique de l'Agneau. Quoi ! c'est vous-même, victime adorable, c'est vous que je renferme ! Anges de mon Dieu, donnez-moi vos vœux, vos accents, pour adorer comme vous l'époux céleste que vous voyez, mais que je possède. O reine des cieux, ô tendre mère des hommes ! que j'apprenne de vous l'hommage que je dois rendre à l'adorable vainqueur de mon âme. Élus de mon Dieu, qui de vos adorations perpétuelles faites retentir les voûtes de Sion, prêtez-moi vos voix, vos sentiments. Mon Dieu ! qui suis-je, ô Jésus ! la parole expire sur mes lèvres ; mon silence, ma posture humble et suppliante, la joie, le ravissement marqués dans mes traits, seront plus éloquents que tous mes discours : je me prosterne et j'adore

ACTE D'AMOUR.

Je ne le dirai plus, mon aimable Jésus ! non, mon cœur languissant ne fera plus cet aveu si pénible. Vous êtes tout aimable, ô mon Dieu, et pourtant, trop ingrat, trop insensible enfant, je ne sais, hélas ! si je vous aime encore. Non, non, tendre père, je ne vous tiendrai plus ce langage désolant ; mon cœur qui vous possède et qui ne forme plus d'autre désir que celui de ne vous perdre jamais ; mon cœur qui ne respire que vous, qui ne voit que vous, qui n'est dévoré que

du vœu le plus ardent de vous conquérir l'univers: mon cœur, dont chaque battement est un transport d'amour, dont chaque soupir est un soupir de regret de ne vous avoir pas aimé dès l'aurore de sa vie; mon cœur me rend ce témoignage qu'il vous aime, que, blessé par son bon maître, c'est à lui complaire, à lui être fidèle, qu'il se consacre jusqu'à son dernier soupir.

ACTE DE REMERCIEMENT.

Qu'avez-vous fait pour votre enfant bien-aimé, ô cher et tendre maître! qu'ai-je reçu de votre main paternelle! quel bienfait ineffable que celui de votre corps et de votre sang précieux! ah! mon Dieu, comment vous rendre le sentiment de ma reconnaissance! Zachée tressaillit d'allégresse parce que vous lui promettiez d'entrer dans sa maison; Madeleine mourait en quelque sorte d'amour, parce que vous souffriez qu'elle arrosât vos pieds sacrés de ses larmes. Le plus chéri de vos apôtres n'était qu'amour, que flammes, parce qu'il reposait sur le sein de son bon maître; mais moi, Seigneur, combien l'honneur que je reçois surpasse celui que vous accordâtes à Zachée! Ce n'est pas dans le centre de ma famille, mais au fond de mon cœur que vous fixez votre aimable demeure. Oh! que Madeleine, quoique honorée de vos tendres faveurs, l'est encore moins que moi! comme elle, vous ne me souffrez pas seulement à vos pieds, mais vous venez vous reposer en moi : et vous, apôtre de la dilection, vous vous penchâtes sur le sein de Jésus, et c'est dans le mien que Jésus réside. Que vous rendre pour tant d'amour, ô mon Dieu? Remerciez-vous vous-même, et daignez agréer l'hommage que je vous fais pour le reste de ma vie, de toutes les paroles de ma

bouche, de tous les battements, de tous les sentiments d'un cœur qui n'appartiendra plus qu'à vous seul.

ACTE DE DEMANDE.

Mon Dieu! qu'ai-je à désirer, qu'ai-je à souhaiter, que puis-je ambitionner sur la terre? En vous possédant, n'ai-je pas tout ce qui peut me rendre heureux ici-bas, et assurer ma couronne immortelle? Oui, cher et tendre maître, rien ne peut manquer à ma félicité, pourvu que je vous sois constamment fidèle, pourvu que je mérite que vous daigniez me continuer vos faveurs si touchantes. Hélas! faible et si lâche, puis-je répondre de moi-même? Non, non, Seigneur, je connais trop ma faiblesse pour compter désormais sur moi-même : mais, la main sur un cœur qui vous renferme, je vous promets des efforts constants, généreux, et je vous conjure de ne pas refuser à votre enfant, le reste de sa vie, un coup d'œil de clémence et de miséricorde. Père céleste, portez-moi dans vos bras, couvrez-moi de l'égide de votre amour, comblez-moi de vos grâces, et faites que mon dernier soupir soit un soupir de la plus tendre gratitude envers vous. Ainsi soit-il.

noster, qui in altis habitat; et humilia respicit in cœlo et in terrâ?

Suscitans à terrâ inopem, et de stercore erigens pauperem.

Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem.

Gloria.

Ant. Fili mi, si sapiens fuerit animus tuus, gaudebit tecum cor meum. (*Prov*. 23, v. 15.)

Psaume 121.

Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.

Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem.

Jerusalem, quæ ædificatur ut civitas : cujus participatio ejus in idipsum.

Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini : testimonium Israël ad confitendum nomini Domini.

Quia illic sederunt sedes in judicio : sedes super domum David.

Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem : et abundantia diligentibus te.

Fiat pax in virtute tuâ : et abundantia in turribus tuis.

Propter fratres meos et proximos meos, loquebar pacem de te.

Propter domum Domini Dei nostri, quæsivi bona tibi.

Gloria.

Ant. Stude sapientiæ, fili mi, et lætifica cor meum, ut possis exprobranti respondere sermonem. (*Prov*. 27, v. 11.)

Psaume 126.

Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam.

Vanum est vobis ante lucem surgere : surgite postquàm sederitis, qui manducatis panem doloris, cùm dederit dilectis suis somnum.

Ecce hæreditas Domini filii, merces fructus ventris.

Sicut sagittæ in manu potentis : ita filii excussorum.

Beatus vir qui implevit desiderium suum ex ipsis : non confundetur, cùm loquetur inimicis suis in portâ.

Gloria.

Ant. Majorem non habeo gratiam, quàm ut audiam filios meos in veritate ambulare. (*Joann*. 3, v. 4.)

Psaume 147.

Lauda, Jerusalem, Dominum; lauda Deum tuum, Sion.

Quoniam confortavit seras portarum tuarum; benedixit filiis tuis in te.

Qui posuit fines tuos pacem : et adipe frumenti satiat te.

Qui emittit eloquium suum terræ : velociter currit sermo ejus.

Qui dat nivem sicut lanam;

nebulam sicut cinerem spargit.

Mittit crystallum suam sicut buccellas; ante faciem frigoris ejus quis sustinebit?

Emittet verbum suum, et liquefaciet ea : flabit spiritus ejus, et fluent aquæ.

Qui annuntiat verbum suum Jacob : justitias et judicia sua Israel.

Non fecit taliter omni nationi : et judicia sua non manifestavit eis.

Gloria.

Ant. Voluntas cordis mei et obsecratio ad Deum, fit pro illis in salutem. (*Rom.* 10.)

CAPITULE, *Eccli.*, XXIV, 12.

Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi: In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices.

HYMNE.

Tenere fletus quis queat æmulos
Pectus Mariæ cùm dolet anxium?
Quis possit æquos, dùm triumphat,
Lætitiæ cohibere motus?

Licet gementes, sidera transvolans,
Nos Virgo natos liquerit orphanos;
Fovere pergit corde Mater,
Et miseros precibus juvare.

Quicumque mundi fluctibus exules
Luctantur, almæ Virginis vocent
Pectus : quietos post periclum
Illa dabit penetrare portus.

O Virgo nunquàm surda vocantibus,
Recondе sacro pectore filios;
Tonantis ictus non veretur
Qui gremio tegitur Mariæ.

Qui pourrait s'empêcher de verser des larmes pour compatir aux douleurs dont le Cœur de Marie fut accablé au pied de la Croix? Qui pourrait aussi se refuser aux sentiments de la plus tendre joie en la voyant monter triomphante au ciel?

En s'élevant au plus haut des cieux, elle laisse orphelins des enfants qui gémissent; mais elle ne les abandonne pas : comme une bonne mère, elle nous porte encore dans son cœur, et dans notre misère, elle intercède pour nous.

O vous donc, tristement exilés de votre véritable patrie, vous tous qui faites effort pour surmonter les flots de cette mer du monde, adressez vos soupirs au Cœur de cette Vierge bienfaisante, elle vous délivrera du danger et vous fera entrer heureusement dans le port.

O Vierge toujours propice à ceux qui vous invoquent, renfermez dans votre Cœur des enfants qui recourent à vous : quand on s'est réfugié dans le sein de

316

Marie, on est à l'abri des vengeances du Tout-Puissant.

Nous sommes, hélas! le triste jouet d'une mer couverte de ténèbres; soyez, Vierge sainte, notre étoile, à la faveur de laquelle nous puissions, dans cette nuit profonde, gouverner notre vaisseau prêt à périr, et conduisez-nous à ces heureux rivages que nous désirons.

Louange suprême vous soit à jamais rendue, Trinité sainte, qui consolez de délices le Cœur de Marie : faites que nous brûlions nous-mêmes de ces flammes sacrées dont ce cœur fut toujours embrasé.

Ainsi soit-il.

℣. Je vous rendrai grâces, Seigneur, de toute l'étendue de mon cœur : ℟. Je raconterai toutes les merveilles que vous avez opérées *en ma faveur.*

Nos triste cæci ludibrium maris,
Ad tuta, Virgo, littora dirige;
Sis stella nobis, quâ profundâ
Nocte ratem dubiam regamus.

Sit summa semper laus tibi, Trinitas,
Quæ Cor deliciis Mariæ reples:
Fac nos adurat quæ perurit,
Virgineum sacra flamma pectus.

Amen.

℣ Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : ℟ Narrabo omnia mirabilia tua. (*Ps.* 9.)

CANTIQUE DE LA SAINTE VIERGE.

Magnificat anima mea Dominum,

Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo,

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

Et misericordia ejus à progenie in progenies, timentibus eum.

Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.

Deposuit potentes de sede : et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis; et divites dimisit inanes.

Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ :

Sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula.

Gloria.

Ant. Dedit confessionem Sancto et Excelso in verbo gloriæ : de omni corde suo laudavit Dominum, et dilexit Deum. (*Eccli.* 47, v. 9.)

(*L'Oraison comme à la Messe ci-dessus, p.* 411.)

A COMPLIES.

LES PSAUMES DU DIMANCHE.

Ant. Per noctem quæsivi quem diligit anima mea. (*Cant.* 3, v. 1.)

HYMNE.

Virgineis titulis matris quæ jungis honores,
Hâc natos foveas nocte benigna tuos.

Vierge sainte, qui avez réuni le titre glorieux de Mère de Dieu et celui de la plus pure des vierges, nous sommes vos enfants; étendez sur nous, pendant cette nuit, les soins de votre tendresse maternelle.

Fulgida stella maris, sæcli dùm mergimur undis,
Sis lux in tenebris, et benefida quies.

Etoile brillante de la mer, nous sommes exposés à périr dans les flots de ce monde : soyez notre lumière au milieu des ténèbres qui nous environnent; soyez le port assuré où nous puissions trouver un véritable repos.

Si sopor obrepit, casti fac mater amoris
Cor vigilans uno spiret amore Dei.

Tandis que nos sens vont s'assoupir par le sommeil, faites, ô Mère du saint amour, que nos cœurs veillent sans cesse, et ne respirent que le divin amour.

O Regina potens, propiùs res aspice nostras;
Dicaris populi vita salusque tui.

Reine du ciel, qui pouvez tout auprès du Tout-Puissant, daignez vous intéresser en notre faveur : soyez la vie et le salut de votre peuple.

Gloria summa Patri; compar sit gloria Nato;
Quo peperit virgo, gloria Spiritui.
Amen.

Gloire souveraine au Père; égale gloire au Fils; gloire au Saint-Esprit, par lequel une vierge a enfanté l'Homme-Dieu.
Ainsi soit-il.

Cantique de saint Siméon. Luc. 2.

Nunc dimittis servum tuum Domine, * secundùm verbum tuum, in pace;

Quia viderunt oculi mei * salutare tuum.

Quod parasti * ante faciem omnium populorum;

Lumen ad revelationem gentium, * et gloriam plebis tuæ Israel.

Ant. Ego dormio, et cor meum vigilat. (*Cant.* 5.)

DÉVOTIONS ET PRIÈRES ORDINAIRES
DE L'ARCHICONFRÉRIE.

Tous les dimanches et fêtes, à sept heures du soir, on célèbre l'Office du Saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. On commence par réciter à genoux en commun et à haute voix la prière *O très-sainte*, etc, qui se trouve à la page 436; ensuite, les psaumes, antiennes et capitule de la fête du Saint Cœur de Marie, p. 417 et suivantes. Au lieu de l'hymne on chante tous les dimanches et fêtes celle qui suit :

Je vous salue, brillante étoile de la mer, qui, en mettant au monde le Sauveur, nous avez heureusement ouvert l'entrée du ciel.

Ave, maris stella,
Dei mater alma,
Atque semper virgo,
Felix cœli porta.

En recevant cette glorieuse salutation de l'ange Gabriel, vous concevez celui qui a fait notre paix avec Dieu, et vous devenez, à meilleur titre qu'Eve, la mère des vivants.

Sumens illud ave
Gabrielis ore,
Funda nos in pace,
Mutans Evæ nomen.

Obtenez la liberté aux captifs et la lumière aux aveugles; obtenez-nous la grâce d'éviter le mal, et demandez pour nous tous les biens dont nous avons besoin.

Solve vincla reis,
Profer lumen cæcis:
Mala nostra pelle,
Bona cuncta posce.

Faites voir que vous êtes véritablement notre mère : faites parvenir nos prières jusqu'à celui qui, pour nous sauver, a bien voulu naître de vous.

Monstra te esse matrem,
Sumat per te preces
Qui pro nobis natus,
Tulit esse tuus.

Vierge incomparable au-dessus de toutes les vierges, faites, par votre puissante intercession, que, délivrés des liens du péché, nous pratiquions, à votre exemple, les vertus de douceur et de chasteté.

Virgo singularis,
Inter omnes mitis,
Nos culpis solutos,
Mites fac et castos.

Vitam præsta puram,
Iter para tutum,
Ut videntes Jesum,
Semper collætemur.

Obtenez-nous cette innocence de mœurs qui conduit à J.-C., afin que, le voyant un jour dans sa gloire, nous goûtions à jamais avec vous la joie et la félicité des saints.

Sit laus Deo Patri,
Summum Christo decus,
Spiritui Sancto :
Tribus honor unus.

Louange à Dieu le Père, louange à J.-C. N.-S., louange au Saint-Esprit : qu'un même et souverain hommage soit rendu à la sainte Trinité.

Amen.

Ainsi soit-il.

Le reste comme le jour de la fête. Après les vêpres le sermon, à la suite duquel on chante le salut suivant :

Tantum ergo sacramentum
Veneremur cernui,
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui.
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.
Genitori genitoque
Laus et jubilatio,
Salus, honor, virtus quoque,
Sit et benedictio;
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio.
Amen.

Adorons avec un profond respect un sacrement si digne de nos hommages : que ce nouveau mystère prenne la place des victimes de l'ancienne loi, et que la foi supplée à la faiblesse de nos sens.
Gloire, louange, bénédiction, puissance, actions de grâces au Père, à son Fils unique, et au Saint-Esprit qui procède de l'un et de l'autre.

Ainsi soit-il.

℣. Panem de cœlo præstitisti eis,
℟. Omne delectamentum in se habentem. (*Sap.* 16.)

℣. Vous avez donné du ciel un pain,
℟. Qui renferme en soi tout ce qu'il y a de délicieux.

OREMUS.

Vide, Domine, infirmitates ovium tuarum : et quod olim ad corporum sanitatem, prodeunte ex vestimentis, virtute efficere dignatus es, nunc ad animarum salutem per hæc sacramenta clementer operare,
Qui vivis et regnas, etc.

PRIONS.

Considérez, Seigneur, les maladies de votre troupeau, et faites, aujourd'hui, ô Dieu de bonté, pour le salut des âmes, par la vertu du sacrement que nous adorons, ce que vous avez daigné opérer autrefois pour la guérison des corps, par votre parole et l'attouchement de vos habits sacrés. Vous qui étant Dieu, vivez et régnez, etc.

LITANIES DE LA SAINTE VIERGE.

Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.
Christ, ayez pitié de nous.	Christe, eleison.
Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleison.
J.-C., écoutez-nous.	Christe, audi nos.
J.-C., exaucez-nous.	Christe, exaudi nos.
Dieu le Père, des cieux où vous êtes assis, ayez pitié de nous.	Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.	Fili, Redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Dieu le Saint-Esprit, ayez pitié de nous.	Spiritus Sancte Deus, miserere nobis.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.	Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Sainte Marie, priez pour nous.	Sancta Maria, ora pro nobis.
Sainte Mère de Dieu,	Sancta Dei Genitrix,
Sainte Vierge des vierges,	Sancta Virgo virginum,
Mère du Christ,	Mater Christi,
Mère de la divine grâce,	Mater divinæ gratiæ,
Mère très-pure,	Mater purissima,
Mère très-chaste,	Mater castissima,
Mère sans tache,	Mater inviolata,
Mère sans corruption,	Mater intemerata,
Mère aimable,	Mater amabilis,
Mère admirable,	Mater admirabilis,
Mère du Créateur,	Mater Creatoris,
Mère du Sauveur,	Mater Salvatoris,
Vierge très-prudente,	Virgo prudentissima,
Vierge vénérable,	Virgo veneranda,
Vierge digne de louanges,	Virgo prædicanda,
Vierge puissante,	Virgo potens,
Vierge clémente,	Virgo clemens,
Vierge fidèle,	Virgo fidelis,
Miroir de justice,	Speculum justitiæ,
Trône de la sagesse,	Sedes sapientiæ,
Cause de notre joie,	Causa nostræ lætitiæ,
Vase spirituel,	Vas spirituale,
Vase honorable,	Vas honorabile,
Vase insigne de dévotion,	Vas insigne devotionis,
Rose mystique,	Rosa mystica,
Tour de David	Turris Davidica,
Tour d'ivoire,	Turris eburnea,
Maison dorée,	Domus aurea,
Arche d'Alliance,	Fœderis arca,
Porte du ciel,	Janua cœli,
Etoile du matin,	Stella matutina,
Santé des infirmes,	Salus infirmorum,

Priez pour nous.

Ora pro nobis.

Refugium peccatorum, ora pro nobis.
Consolatrix afflictorum,
Auxilium Christianorum,
Regina Angelorum,
Regina Patriarcharum,
Regina Prophetarum,
Regina Apostolorum,
Regina Martyrum,
Regina Confessorum,
Regina Virginum,
Regina Sanctorum omnium,
Regina sine labe concepta,
Ora pro nobis.
Agnus Dei, etc., parce nobis, Domine.
Agnus Dei, etc., exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, etc., miserere nobis.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix,
℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Refuge des pécheurs, priez pour nous.
Consolatrice des affligés,
Secours des chrétiens,
Reine des Anges,
Reine des Patriarches,
Reine des Prophètes,
Reine des Apôtres,
Reine des Martyrs,
Reine des Confesseurs,
Reine des Vierges,
Reine de tous les Saints,
O Reine conçue sans péché,
Priez pour nous.
Agneau de Dieu, etc., pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, etc., exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, etc., ayez pitié de nous.
J.-C., écoutez-nous.
J.-C., exaucez-nous.
℣. Sainte Mère de Dieu, priez pour nous,
℟. Afin que nous soyons faits dignes des promesses de Jésus-Christ.

OREMUS.

Gratiam tuam quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde, ut qui Angelo nuntiante, Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per Passionem ejus et Crucem ad Resurrectionis gloriam perducamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

Amen.

ORAISON.

Seigneur, nous vous supplions de répandre votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu, par la voix de l'Ange, l'Incarnation de votre Fils Jésus-Christ, nous arrivions, par sa Passion et sa Croix, à la gloire de sa Résurrection. Par le même J.-C. N.-S.

Ainsi soit-il.

ANTIENNE A LA SAINTE VIERGE.

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix; nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed a periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Sainte Mère de Dieu, nous avons recours à votre protection: ne dédaignez pas les prières que nous vous offrons au milieu des afflictions qui nous accablent; ah! Vierge glorieuse et à jamais bénie, daignez nous

faire échapper à tous les dangers qui nous menacent.

℣. Sainte Mère de Dieu, priez pour nous,

℟. Afin que nous puissions recueillir les promesses de J.-C.

℣. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix,

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

PRIONS.

Dieu de miséricorde, accordez le secours de votre grâce à notre faiblesse, afin que nous qui honorons sur la terre la sainte Mère de J.-C., nous ayons le bonheur de cesser de vous offenser par le péché. Nous vous demandons cette grâce par le mérite de J.-C. N.-S.

OREMUS.

Concede, misericors Deus, fragilitati nostræ præsidium, ut, qui sanctæ *Dei* Genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio à nostris iniquitatibus resurgamus.

Per eumdem Christum.

POUR LA CONVERSION DES PÉCHEURS.

Le verset suivant se chante trois fois :

Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne soyez pas toujours irrité contre nous.

℣. Convertissez-nous, Dieu de notre salut,

℟. Et éloignez de nous votre colère.

Parce, Domine, parce populo tuo, ne in æternum irascaris nobis.

℣. Converte nos, Deus salutaris noster,

℟. Et averte iram tuam à nobis.

PRIONS.

Dieu de clémence et de miséricorde, exaucez les prières et les gémissements que nous vous offrons pour nos frères que le péché conduit à la mort éternelle, afin que, revenus par votre grâce des erreurs de leur vie, ils soient délivrés du malheur éternel, et que votre miséricorde éclate avec abondance, là où le péché a régné avec tant d'excès.

Dieu de miséricorde, à qui seul appartient d'être toujours compatissant et clément, daignez entendre nos prières et nous

OREMUS.

Deus misericors et clemens, exaudi preces quas pro fratribus nostris pereuntibus, gementes in conspectu tuo effundimus : ut conversi ab errore vitæ suæ liberentur à morte; et ubi abundat delictum, superabundet gratia.

Deus, cui proprium est misereri semper et parcere: suscipe deprecationem nostram, ut nos, et omnes fa-

famulos tuos quos delictorum catena constringit, miseratio tuæ pietatis clementer absolvat. Per D. N. J. C. Filium, etc.

Dominus vobiscum.

Benedicamus Domino.

accorder la grâce que la clémence de votre amour nous pardonne à nous et à tous vos serviteurs qui languissent ainsi que nous dans les liens du péché. Nous vous demandons cette grâce par les mérites de J.-C. N.-S., qui vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit, pendant tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

On donne la bénédiction, après laquelle on chante deux fois l'*Adoremus*.

Ensuite le célébrant récite la prière suivante, à haute voix en commun avec les fidèles, à genoux au pied de l'autel, pour les pécheurs qui sont recommandés particulièrement dans toute l'Archiconfrérie :

Pater noster, Ave Maria, Sancta Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis.

En amende honorable et en expiation des péchés publics de la France, de l'impiété, du libertinage, des blasphèmes et des profanations des jours des dimanches et de fêtes, l'Archiconfrérie récite à genoux, devant le très-saint Sacrement, après le Salut, le psaume :

Miserere mei, Deus, * secundùm magnam misericordiam tuam.

Et secundùm multitudinem miserationum tuarum, * dele iniquatem meam.

Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, * et à peccato meo munda me.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, * et peccatum meum contra me est semper.

Tibi soli peccavi, et malum coram te feci, * ut justificeris in sermonibus tuis et vincas cùm judicaris.

Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, * et in peccatis concepit me mater mea.

Ecce enim veritatem dilexisti : * incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.

Asperges me hyssopo et

mundabor : * lavabis me, et super nivem dealbabor.

Auditui meo dabis gaudium et lætitiam : * et exultabunt ossa humiliata.

Averte faciem tuam à peccatis meis, * et omnes iniquitates meas dele.

Cor mundum crea in me, Deus, * et spiritum rectum innova in visceribus meis.

Ne projicias me à facie tuã, * et Spiritum sanctum tuum ne auferas à me.

Redde mihi lætitiam salutaris tui, * et Spiritu principali confirma me.

Docebo iniquos vias tuas, * et impii ad te convertentur.

Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ, * et exultabit lingua mea justitiam tuam.

Domine, labia mea aperies, * et os meum annuntiabit laudem tuam.

Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique : * holocaustis non delectaberis.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus : * cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.

Benigne fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ Sion, * ut ædificentur muri Jerusalem.

Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta : * tunc imponent super altare tuum vitulos.

Gloria Patri, etc.

MESSE DES SAMEDIS.

Tous les samedis, le saint sacrifice est offert à neuf heures du matin à l'autel du saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. Avant de commencer, le célébrant dit du haut de l'autel : M. F., je recommande à vos prières la conversion des pécheurs, pour laquelle je vais offrir le divin sacrifice en l'honneur du très-saint et immaculé Cœur de Marie. N. S. P. le Pape, Grégoire XVI, accorde une indulgence de cinq cents jours aux fidèles qui prieront dévotement à cette intention. Il se met à genoux au pied de l'autel et récite la prière suivante :

Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été

Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à sæculo quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem suffragia, tua petentem auxilia, esse

derelictum. Ego, tali animatus confidentiâ, ad te, Virgo virginum mater, curro et confugio. Noli, Mater Verbi, verba mea despicere; sed audi propitia et exaudi.

abandonné. Animé d'une pareille confiance, Mère du Tout-Puissant, Vierge des vierges, je cours à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O Mère du Verbe incarné, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, daignez les exaucer.

Amen.

Ainsi soit-il.

Après la messe qui doit toujours être celle du saint Cœur de Marie avec les oraisons *pro conversione peccatorum*, à moins que la rubrique ne le permette pas, le célébrant récite à genoux comme avant la messe l'ant. *Sub tuum præsidium*, l'*Ave Maria*, et *Sancta Maria, Refugium peccatorum, ora pro nobis.*

FÊTE DE LA COMPASSION
DE LA SAINTE VIERGE.

Le vendredi de la Passion, fête des Douleurs de Marie, est la seconde fête du saint Cœur de Marie. Ce jour il y a communion générale des Confrères, et indulgence plénière. La messe se dit à neuf heures à l'autel du saint Cœur de Marie, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Pendant la messe on chante le *Stabat Mater* :

Stabat Mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa,
Dùm pendebat filius.

La Mère de Jésus au pied de la Croix, où son Fils est attaché, sent, au dedans d'elle-même, la plus vive de toutes les amertumes.

Cujus animam gementem,
Contristantem et dolentem,
Pertransivit gladius.

C'est là que son âme est percée du glaive de douleur, que le saint vieillard Siméon lui avait prédit.

Quelle tristesse s'empare de cette sainte Mère du Fils unique de Dieu,

O quàm tristis et afflicta
Fuit illa benedicta
Mater Unigeniti!

Lorsqu'elle voit souffrir le plus honteux supplice à un Fils qu'elle sait être le Dieu de gloire!

Quæ mœrebat et dolebat,
Et tremebat, cùm videbat
Nati pœnas incelyti.

Qui pourrait retenir ses larmes en voyant la Mère de Jésus-Christ dans un tel excès de douleur?

Quis est homo qui non fleret,
Christi matrem si videret
In tanto supplicio?

Qui pourrait demeurer insensible, en considérant cette Mère tendre, souffrant avec son Fils?

Quis posset non contristari,
Piam matrem contemplari
Dolentem cum filio?

Elle voit Jésus dans les tourments pour les péchés de sa nation; elle voit son corps déchiré à coups de fouet.

Pro peccatis suæ gentis
Vidit Jesum in tormentis,
Et flagellis subditum.

Ce Fils qu'elle aime uniquement, elle le voit dans la dernière agonie, abandonné de tout le monde, expirer sur une croix.

Vidit suum dulcem Natum
Morientem, desolatum,
Dùm emisit spiritum.

O Mère pleine d'amour, obtenez-moi la grâce de sentir les traits qui vous percent; faites, par vos prières, que je partage avec vous la douleur qui vous pénètre.

Eia Mater, fons amoris,
Me sentire vim doloris,
Fac ut tecum lugeam.

Faites que mon cœur soit embrasé de l'amour de Jésus-Christ, en sorte que je ne pense plus qu'à lui plaire.

Fac ut ardeat cor meum
In amando Christum Deum,
Ut illi complaceam.

Chaste Mère d'un Dieu attaché pour moi sur la Croix, demandez-lui qu'il imprime profondément ses plaies dans mon cœur.

Sancta Mater, istud agas,
Crucifixi fige plagas
Cordi meo validè.

Daignez partager avec moi les tourments de ce Fils adorable, qui veut bien souffrir la mort pour me racheter.

Tui Nati vulnerati,
Jam dignati pro me pati,
Pœnas mecum divide.

Demandez-lui qu'il me fasse sincèrement compatir toute ma vie aux douleurs qu'il endure sur la Croix.

Fac me verè tecum flere,
Crucifixo condolere,
Donec ego vixero.

Mon désir le plus ardent est de me tenir avec vous auprès de

Juxta crucem tecum stare,
Te libenter sociare

In planctu desidero.

Virgo virginum præclara,
Mihi jam non sis amara;
Fac me tecum plangere.

Fac ut portem Christi mortem,
Passionis ejus sortem
Et plagas recolere.

Fac me plagis vulnerari,
Cruce hâc inebriari
O amorem Filii.

Inflammatus et accensus,
Per te, Virgo, sim defensus
In die judicii.

Fac me Cruce custodiri,
Morte Christi præmuniri,
Confoveri gratiâ.

Quando corpus morietur,
Fac ut animæ donetur
Paradisi gloria.
Amen.

℣. O vos omnes qui transitis per viam,

℟. Attendite et vidète si est dolor sicut dolor meus.

cette Croix et de l'arroser de mes larmes.

Vierge incomparable, montrez-vous sensible à mes vœux, et obtenez-moi la grâce de pleurer avec vous.

Que votre divin Fils me fasse porter sans cesse sa Croix et sa mort, et qu'il grave dans ma mémoire les tourments et l'ignominie de sa Passion.

Qu'il me blesse de ses blessures, et que son amour me fasse boire, comme un vin délicieux, les amertumes de sa Croix.

Que cet amour embrase mon cœur : que votre protection, ô Vierge sainte, obtienne pour moi le salut éternel au jour du jugement.

Que la Croix de votre Fils soit ma défense, que sa mort soit ma sûreté, et que sa grâce soit mon soutien.

Et quand mon corps mourra, obtenez à mon âme la gloire de la félicité du ciel.

Ainsi soit-il.

℣. O vous qui traversez ce chemin,

℟. Arrêtez-vous et considérez s'il est douleur semblable à la mienne.

OREMUS.

Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine, apud tuam clementiam, nunc, et in horâ mortis nostræ Virgo Maria mater tua, cujus animam in horâ Passionis tuæ, doloris gladius pertransivit, qui vivis et regnas Deus.
Amen.

PRIONS.

Seigneur, que votre très-sainte Mère, la Vierge Marie, dont l'âme fut percée d'un glaive de douleur au moment de votre mort, intervienne pour nous auprès de vous et nous obtienne la grâce de votre clémence, à l'heure de notre mort.
Ainsi soit-il.

Après la communion, on chante le *Magnificat* en actions de grâces, ensuite les *Litanies de la sainte Vierge.*

INDULGENCES
ACCORDÉES PAR LE SOUVERAIN PONTIFE.

Les Souverains Pontifes, en accordant des indulgences, imposent aux fidèles qui veulent les gagner, l'obligation de prier aux intentions suivantes : 1° pour l'exaltation et la prospérité de la sainte Église romaine, 2° l'extirpation des hérésies, 3° la paix entre les princes chrétiens, 4° la propagation de la foi, et 5° pour notre S. P. le Pape. On peut satisfaire à cette obligation par toutes prières récitées à cette intention. On l'acquitte ordinairement par la récitation de cinq *Pater* et *Ave*. Nous donnons ici cinq excellentes prières qui expriment les cinq intentions susdites, que nous avons extraites d'un bon livre intitulé *Recueil de Prières et de Pratiques de piété*, auquel les SS. PP. ont accordé des indulgences ; elles serviront à fixer dans les esprits les intentions dans lesquelles cette obligation est imposée. La prière préparatoire doit être récitée au commencement du jour où on doit gagner une indulgence.

Oraison préparatoire.

Dieu tout-puissant et éternel, j'ai la confiance que, par le sacrement de pénitence, mes péchés m'ont été remis quant à la coulpe et à la damnation éternelle. Mais comme il me reste encore à satisfaire votre justice par des peines temporelles, j'ai recours au trésor des satisfactions surabondantes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des Saints. Votre Église, qui en est la dispensatrice, me permet aujourd'hui de prendre, dans cette mine inépuisable, de quoi subvenir à mon insuffisance. Daignez, ô Dieu de miséricorde, me faire participer à cette précieuse indulgence que je sollicite. Je déteste de nouveau mes péchés et je prends

ici, avec le secours de votre grâce, l'engagement de n'y plus retomber.

Prière à Dieu le Père, pour l'exaltation de sa sainte Église.

Souvenez-vous, ô Père éternel, de votre Église que vous avez possédée dès le commencement. Reconnaissez-la pour l'épouse de Jésus-Christ votre Fils unique, qui a versé tout son sang pour elle. Daignez, je vous en conjure, l'exalter, la faire briller d'un tel éclat de sainteté, la combler d'une telle abondance de grâce, qu'elle paraisse digne de son divin Époux du prix de sa rançon. Faites que tous ses enfants vous reconnaissent par une foi vive, vous invoquent avec une ferme espérance, et vous aiment d'un amour parfait. *Pater, Ave.*

Prière à Dieu le Fils, pour l'extirpation des hérésies.

O Jésus, vraie lumière qui éclairez tout homme venant dans ce monde, daignez, je vous en supplie, dissiper les ténèbres du schisme et de l'hérésie. Faites que tous suivent la lumière de la vérité, et se hâtent de rentrer dans le sein de la véritable Eglise. O bon Pasteur, ramenez au bercail les brebis égarées, afin qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur. *Pater, Ave.*

Prière au Saint-Esprit, pour la paix entre les princes chrétiens.

O divin Esprit! Esprit d'amour et de paix, qui avez rassemblé tant et de si différentes nations dans l'unité de la foi! répandez sur les princes chrétiens et sur leurs ministres l'abondance de vos grâces. Pénétrez leurs cœurs de cet esprit de charité que vous êtes venu

apporter à la terre. Faites qu'ils ne se laissent jamais entraîner par aucune passion, qu'ils ne méditent jamais aucune entreprise contraire à votre gloire et à la concorde de votre Eglise, mais qu'au contraire ils fassent tous leurs efforts pour conduire avec eux les peuples qui leur sont confiés, à la jouissance de la paix éternelle. *Pater, Ave.*

Prière à la sainte Trinité, pour la propagation de la foi.

Trinité sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, souvenez-vous que les âmes des infidèles sont l'ouvrage de vos mains, et que vous les avez créées à votre image. Laissez fléchir votre juste colère par les prières des saintes âmes et par celles de la sainte Église. Mettez un terme à leur aveuglement; envoyez à ces peuples barbares des hommes vraiment apostoliques qui fassent tous leurs efforts pour propager parmi eux la foi catholique, et accordez-leur enfin la grâce de vous connaître, de vous adorer et de vous aimer. *Pater, Ave.*

Prière pour notre saint Père le Pape.

O Dieu, pasteur et conducteur de tous les fidèles, jetez un regard de prédilection sur votre serviteur N....., que vous avez voulu donner pour chef à votre Église; accordez-lui la grâce de former à la vertu, par ses paroles et ses exemples, le troupeau que vous lui avez confié, afin qu'il puisse parvenir avec lui à la vie éternelle : par N. S. J.-C. Ainsi soit-il, *Pater, Ave.*

Acte d'offrande des actions qu'il serait bon de faire tous les matins.

O Dieu infiniment bon, qui avez laissé à votre Église le pouvoir de remettre les peines dues aux péchés, je vous rends d'humbles actions de grâces pour ce bien-

fait ineffable, et je vous offre toutes les prières et les bonnes œuvres que je ferai dans cette journée, dans l'intention de gagner toutes les indulgences qui peuvent y être attachées. Puissé-je ainsi, en vertu des mérites surabondants de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des Saints, satisfaire à votre justice en ce monde, pour n'avoir plus dans l'autre qu'à louer et à bénir éternellement votre miséricorde. Ainsi soit-il.

PRIÈRES.

Prière en forme de consécration au saint Cœur de Marie de toutes les œuvres de la journée pour obtenir la conversion des pécheurs.

Je vous salue, dès le commencement de ce jour, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Je vous offre, ô ma très-sainte Mère, toutes mes pensées, toutes mes affections, toutes les prières, les aumônes, les actes de piété, de charité, de mortification que je ferai pendant le cours de cette journée. Obtenez-moi la grâce de les faire toutes avec la pureté d'intention, le désir de plaire à Dieu qui peuvent seuls attirer sur moi sa bénédiction. Je les consacre à votre très-saint et immaculé Cœur, en vous priant de les enrichir de ses mérites, de me permettre d'adorer avec lui et par lui la très-sainte Trinité, le divin Cœur de Jésus, et d'implorer par lui et avec lui la grâce de ma conversion et de celle de tous les pécheurs. O Marie, ma bonne Mère, gardez-moi de tout péché pendant ce jour. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Prière de préparation à la messe du saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

Humblement prosterné à vos pieds, ô sainte Mère de Jésus, mon Sauveur, je vous prie de m'obtenir la grâce d'assister au divin sacrifice avec les sentiments de l'adoration la plus profonde, de l'amour le plus tendre, de la reconnaissance la plus vive, et de la contrition la plus sincère de mes péchés. Mon intention, ô ma bonne Mère, est de remercier, par les mérites du divin sacrifice, l'adorable Trinité des grâces infinies dont elle a enrichi votre très-saint et immaculé Cœur; de demander à la divine miséricorde, par les mérites de Jésus-Christ et par la sainteté de votre Cœur, la grâce de ma conversion et celle des pauvres pécheurs. Cœur sacré de Marie conçue sans péché, priez pour moi, protégez-moi. *Ave Maria,* etc.

Prière pour offrir à Marie l'assistance à l'office des vêpres du saint Cœur de Marie, ou toute autre dévotion en usage dans l'Archiconfrérie pour demander en commun la conversion des pécheurs.

O très-sainte, auguste et glorieuse Marie, jetez du haut du ciel un regard de protection et d'amour sur vos enfants réunis au pied de vos autels. Notre intention, sainte Mère de miséricorde, est d'honorer par un culte de vénération, d'amour et de confiance votre très-saint et immaculé Cœur, d'adorer avec lui et par lui la très-sainte Trinité, le divin Cœur de Jésus, et d'implorer, au nom de notre Archiconfrérie, par votre toute-puissante intercession auprès de Dieu la grâce de notre conversion et de celle de tous les pécheurs. O Marie! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. *Ave Maria,* etc.

EXERCICE DE LOUANGES ET DE PRIÈRES.

Nous proposons aux fidèles qui aiment Marie, un exercice de louanges et de prières, pour chacun des jours de la semaine, en l'honneur et à la gloire de cette divine Mère. Nous exhortons en particulier tous les membres de notre Archiconfrérie à réciter dévotement ces prières, chacun des jours auquel elles sont attribuées, et à les offrir à notre bonne Mère, au nom de toute l'Archiconfrérie, afin que chacun de ces hommages partiels soit un témoignage des sentiments de l'ardente charité qui nous unit tous dans le saint et immaculé Cœur de Marie pour la plus grande gloire de Dieu, la conversion de nos pauvres frères et le salut de chacun de nous en particulier. Ces prières ont été composées par saint Liguori, ce vénérable serviteur de Marie, et sont tirées du Recueil d'indulgences.

Les trois *Ave Maria* sont un hommage de réparation au saint Cœur de Marie pour tous les outrages que lui ont faits et que lui font encore par leurs blasphèmes l'impiété, l'hérésie et le libertinage.

Le Saint-Père Pie VII, de sainte et glorieuse mémoire, a accordé, par son rescrit du 21 juin 1808, trois cents jours d'indulgences une fois par jour à chaque fidèle qui les récitera dévotement, et une indulgence plénière une fois par mois, le jour, à leur choix, où ils se confesseront, communieront et prieront aux intentions de l'Église.

LE DIMANCHE.

Voici, ô Mère de Dieu, prosterné à vos pieds un misérable pécheur qui recourt à vous et qui met en vous

toute sa confiance. Je ne mérite pas même un seul de vos regards, mais je sais que depuis que vous avez vu votre Fils donner sa vie pour les pécheurs, vous souhaitez ardemment de les secourir. O Mère de miséricorde, considérez ma misèrs et prenez pitié de moi. Je vous entends appeler par tous le refuge des pécheurs, l'espérance des malheureux réduits au désespoir, l'aide de ceux qui sont abandonnés : soyez donc mon refuge, mon espérance et mon aide; c'est à vous à me sauver par votre intercession. Pour l'amour de Jésus-Christ, secourez-moi, tendez une main secourable à un infortuné qui, après sa chute, se recommande à vous pour que vous l'aidiez à se relever. Je sais que, lorsque cela est possible, vous vous plaisez à venir au secours d'un pécheur; aidez-moi donc, maintenant que vous le pouvez. J'ai perdu à la fois, par mes péchés, la grâce et mon âme; mais voici que je me mets entre vos mains, dites-moi ce que je dois faire pour recouvrer la grâce de mon Dieu, je le ferai sans délai. C'est lui qui m'envoie vers vous afin que vous m'assistiez; il veut que j'aie recours à votre miséricorde, afin que je sois aidé dans la grande affaire de mon salut, non-seulement par les mérites de votre Fils, mais encore par vos prières. Eh bien! j'ai recours à vous; priez pour moi votre divin Fils, et manifestez tout le bien que vous faites à ceux qui se confient en vous : j'ose espérer que je serai exaucé. Ainsi soit-il.

Trois *Ave Maria* en réparation des blasphèmes proférés contre la sainte Vierge.

LE LUNDI.

O très-sainte Marie, reine du ciel, j'ai été pendant un temps l'esclave du démon, mais maintenant je me

consacre pour toujours à votre service. Oui, tant que je vivrai, je veux vous honorer et vous servir, recevez-moi pour votre serviteur, et ne me rejetez pas comme je le mériterais. O ma Mère, j'ai placé en vous toutes mes espérances; je bénis et je remercie le Seigneur qui, dans sa miséricorde, m'a donné cette confiance en vous. Il est vrai que, par le passé, je suis malheureusement tombé dans le péché; mais j'espère, par les mérites de Jésus-Christ et le secours de vos prières, en avoir déjà obtenu le pardon. Cependant cela ne suffit pas, ô ma tendre Mère; une pensée m'afflige, c'est que je puis perdre de nouveau la grâce sanctifiante; les dangers sont continuels, mes ennemis ne s'endorment jamais, et de nouvelles tentations viendront m'assaillir. Ah! protégez-moi donc, aidez-moi contre les assauts de l'enfer, et ne permettez pas que je commette encore le péché et que j'offense de nouveau votre divin Fils. Non, que jamais je ne m'expose à perdre Dieu, le ciel et mon âme; c'est là, ô Marie, la grâce que je vous demande, c'est celle que je désire, et que j'espère obtenir par votre intercession. Ainsi soit-il.

Trois *Ave Maria* en réparation des blasphèmes proférés contre la sainte Vierge.

LE MARDI.

O très-sainte Marie, mère de bonté et de miséricorde, quand je me rappelle mes péchés et que je pense au moment de la mort, je tremble et je me confonds. Mère pleine de douceur, c'est dans le sang de Jésus-Christ et dans votre intercession que je mets toute mon espérance. O Consolatrice des affligés, ne m'abandonnez pas à ce moment; ne dédaignez pas de

me consoler dans cette grande affliction. Si maintenant je suis si tourmenté par les remords, l'incertitude du pardon, le danger de la rechute et la rigueur de la divine justice, que sera-ce alors? De grâce, avant que la mort arrive, obtenez-moi une grande douleur de mes péchés, une véritable conversion et une fidélité constante à Dieu pendant tout le reste de ma vie; et quand je serai arrivé au moment de la mort, ô Marie, mon espérance! aidez-moi dans les cruelles angoisses où je me trouverai; fortifiez-moi, pour que je ne retombe pas dans le désespoir à la vue de mes fautes, que le démon ne manquera pas de remettre devant mes yeux; inspirez-moi alors de vous invoquer plus souvent, afin que je rende le dernier soupir en prononçant votre doux nom et celui de votre divin Fils. Vous avez accordé cette grâce à un grand nombre de vos fidèles serviteurs; je la désire avec ardeur et j'espère aussi l'obtenir. Ainsi soit-il.

Trois *Ave Maria* en réparation des blasphèmes proférés contre la sainte Vierge.

LE MERCREDI.

Très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, combien de fois mes péchés n'ont-ils pas mérité l'enfer! Peut-être que, dès le premier, la sentence portée contre moi aurait été exécutée, si dans votre bonté vous n'aviez retenu la justice divine; vous avez ensuite vaincu la dureté de mon cœur, vous m'avez porté à mettre en vous ma confiance : et qui sait, hélas! combien de fois je serais retombé dans le péché, au milieu des dangers que j'ai rencontrés, si vous ne m'en aviez pas préservé par les grâces que vous m'avez obtenues? Mais, ô ma souveraine! à quoi me serviront vos bontés et les

faveurs dont vous m'avez comblé, si je viens à me damner? S'il fut un temps où je ne vous ai pas aimée, maintenant, après Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses. Ah! ne permettez pas que je vous sois jamais infidèle et que j'abandonne le service de Dieu, qui, par votre canal, m'a accordé tant de grâces; ne permettez pas, ô mon aimable souveraine, que mon sort soit de vous haïr et de vous maudire pour toujours dans l'enfer. Souffririez-vous qu'un de vos serviteurs qui vous aime, se perdît? O Marie, daignez me faire entendre votre réponse : me damnerai-je? Ah! je me damnerai sûrement si je vous abandonne. Mais qui aurait le courage de vous abandonner? qui pourrait oublier un amour comme le vôtre? Non, il ne se perdra pas celui qui se recommande à vous, et qui a recours à vous. Ah ! ma tendre Mère, ne m'abandonnez pas à moi-même, car je me perdrais; faites que toujours je recoure à vous avec confiance. Sauvez-moi, ô vous qui êtes mon espérance; sauvez-moi de l'enfer, et d'abord préservez-moi du péché qui seul peut m'y conduire. Ainsi soit-il.

Trois *Ave Maria* en réparation des blasphèmes proférés contre la sainte Vierge.

LE JEUDI.

O Reine du paradis, qui, placée au-dessus de tous les chœurs des anges, êtes la plus proche du trône de Dieu; du fond de cette vallée de misère, j'ose, tout pécheur que je suis, vous offrir mes humbles hommages et vous supplier de daigner jeter sur moi un regard de compassion. Considérez, ô Marie, au milieu de combien de dangers je suis maintenant et je serai tant que je vivrai, sans cesse exposé à perdre Dieu, mon âme et le

327

ciel ; c'est en vous que j'ai mis toute mon espérance, je vous aime et je soupire après le moment où je pourrai vous voir et vous bénir dans le paradis. Ah ! quand viendra ce jour où, assuré de mon salut éternel, je me verrai à vos pieds? quand est-ce que je baiserai cette main qui a répandu sur moi tant de bienfaits? Il est vrai, ô ma tendre Mère, que pendant ma vie j'ai été très-ingrat envers vous; mais si je parviens au ciel, alors je ne serai plus ingrat : je vous aimerai sans interruption pendant toute l'éternité, et je réparerai mon ingratitude passée par mes louanges et mes actions de grâces continuelles. Je remercie le Seigneur de ce qu'il me donne cette confiance dans les mérites du sang de Jésus-Christ et dans votre puissante intercession. Vos véritables serviteurs ont espéré tous ces biens, et aucun d'eux n'a été trompé dans son espoir ; je ne le serai pas non plus. O Marie, priez votre Fils, par les mérites de sa Passion (comme je le fais aussi de mon côté), de vouloir bien confirmer et accroître sans cesse cette espérance en moi. Ainsi soit-il.

Trois *Ave Maria* en réparation des blasphèmes proférés contre la sainte Vierge.

LE VENDREDI.

O Marie, vous êtes la plus noble, la plus sublime, la plus pure, la plus belle, la plus sainte de toutes les créatures. Oh ! si tous les hommes vous connaissaient et vous aimaient comme vous le méritez ! Mais je me console en pensant que tant de bienheureux dans le ciel et tant de justes sur la terre sont enflammés d'amour à la vue de votre bonté. Je me réjouis surtout de ce que Dieu lui-même vous aime plus vous seule ...us les anges et tous les hommes ensemble. Moi-

même, misérable pécheur, je vous aime, mais je vous aime trop peu. Je désire un amour plus ardent et plus tendre envers vous, et cet amour, c'est à vous à me l'obtenir; car vous aimer est un grand signe de prédestination, et une grâce que Dieu accorde à ceux qui se sauvent. D'un autre côté, ô ma tendre Mère, je reconnais que j'ai les plus grandes obligations à votre divin Fils, et qu'il mérite un amour infini. O vous qui ne désirez autre chose que de le voir aimé, obtenez-moi un grand amour pour lui! Vous pouvez tout obtenir de Dieu; c'est là la grâce que je vous supplie de demander pour moi. Je ne sollicite point auprès de vous les biens de la terre, je ne vous demande que d'aimer mon Dieu, c'est ce que vous désirez ardemment. Serait-il possible que vous ne voulussiez pas favoriser un désir qui vous est si agréable? Non sans doute : déjà j'éprouve que vous venez à mon secours, déjà vous intercédez pour moi. Priez, priez, ô Marie, et ne vous lassez jamais de prier, jusqu'à ce que vous me voyiez dans le paradis, où je serai sûr de posséder et d'aimer toujours mon Dieu et vous-même, ma tendre Mère. Ainsi soit-il.

Trois *Ave Maria* en réparation des blasphèmes proférés contre la sainte Vierge.

LE SAMEDI.

O Marie, très-sainte Mère, quand je pense aux grâces que vous m'avez obtenues, et à l'ingratitude avec laquelle j'y ai répondu, je reconnais qu'un ingrat n'est plus digne de recevoir de nouveaux bienfaits; mais cependant je ne veux pas pour cela me défier de votre miséricorde. O ma puissante Avocate, prenez pitié de moi; vous êtes la dispensatrice de toutes les

grâces que Dieu nous accorde, et il ne vous a rendue si puissante, si riche et si bonne, qu'afin que vous nous secouriez. Je veux me sauver, et c'est pour cela que je remets entre vos mains mon âme et mon salut éternel. Je veux être du nombre de vos serviteurs les plus dévoués, ne me repoussez pas ; vous cherchez sans cesse les misérables pour les soulager, n'abandonnez pas un malheureux pécheur qui a recours à vous ; daignez parler en ma faveur ; votre divin Fils est toujours prêt à faire tout ce que vous désirez. Prenez-moi sous votre protection, et cela me suffit, parce que, si vous me protégez, rien ne sera plus capable de m'effrayer : ni mes péchés, parce que j'espère que vous m'en obtiendrez le pardon ; ni les démons, parce que vous êtes plus puissante que l'enfer ; ni même Jésus-Christ, mon juge, parce qu'une seule de vos prières suffira pour l'apaiser. Protégez-moi donc, ô ma Mère, et obtenez-moi le pardon de mes péchés, l'amour de Jésus, la sainte persévérance, une bonne mort, et enfin le paradis. Il est vrai que je ne mérite pas ces grâces, mais je les obtiendrai si vous les demandez au Seigneur pour moi ; daignez donc intercéder en ma faveur auprès de Jésus. O Marie, ô ma reine, je me confie en vous, c'est dans cette espérance que je trouve mon repos et que je veux vivre et mourir. Ainsi soit-il.

Trois *Ave Maria* en réparation des blasphèmes proférés contre la sainte Vierge.

Prière journalière à la sainte Vierge.

Vierge sainte, divine Marie, ma souveraine et mon asile unique, souffrez que je me mette aujourd'hui sous votre protection spéciale, que je me jette dans vo-

tre sein avec une confiance aveugle, mais infiniment légitime; souffrez encore une fois que je vous prie très-instamment d'être mon espérance dans mes travaux, ma consolation dans mes ennuis, ma force dans mes tribulations. Combattez avec moi dans cette carrière pénible, couronnez-en le terme, et, dans l'instant de mon passage à l'éternité, servez-moi de guide vers le trône éternel, et soyez plus que jamais dans ce redoutable instant, ma mère, mon avocate et ma protectectrice. Ainsi soit-il.

LE RETOUR DU PÉCHEUR

ET SA CONFIANCE DANS JÉSUS SON BON MAÎTRE.

Mon bon Maître, prenez pitié de ma misère, car je tombe à chaque instant, et je blesse toujours votre adorable Cœur, et celui de mon auguste Mère, par de nouveaux outrages, l'abus de vos grâces et mon horrible ingratitude. Mais quelle que soit ma faiblesse, je ne désespérerai jamais, mon bon Maître, de vos miséricordes, et je ne cesserai point d'y recourir par le Cœur de Marie, de m'y confier et de m'y abandonner, parce qu'elles sont inépuisables, et qu'en recourant à vos serments, je trouve toujours en elles un abîme sans fond, d'amour et de bonté, qui n'a d'autres bornes que l'éternité, et qui devient pour moi une source d'espérance qui fera toujours les délices de mon âme et tout son espoir.

Père céleste, c'est au nom de Jésus, votre Fils bien aimé, et par les mérites infinis de sa Passion et de sa mort, que je sollicite ma grâce, et par le Cœur de Marie que je la demande à l'adorable Trinité. Laissez-

vous donc fléchir, ô le Dieu des miséricordes! ô le meilleur et le plus tendre des pères! et ouvrez à ce nouveau prodigue votre cœur paternel, car je reviens à vous dans toute la sincérité de mon cœur et dans toute l'amertume de mon âme, et j'y reviens, mon bon Maître, avec cette ferme confiance, cette bonne volonté, cette tendresse filiale et ce bon propos que vous ne rejetâtes jamais : daignez donc me pardonner.

Père céleste, je vous offre, à chacune de mes respirations, et jusqu'à la dernière, par le Cœur de Marie, le sang adorable de votre divin Fils, et je vous l'offre aussi souvent qu'il s'immole à votre majesté suprême, en réparation, en amende honorable et en satisfaction à votre justice, pour l'expiation de tous mes innombrables péchés, et des outrages sans nombre dont je me suis rendu coupable envers l'adorable Trinité et les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie; daignez donc me les pardonner et les noyer tous dans la piscine salutaire du sang de Jésus-Christ, pour qu'ils ne revivent jamais.

Je vous l'offre encore ce sang adorable, et toujours par le Cœur de Marie, en réparation de tous les crimes dont se sont rendus coupables chacun des malheureux pécheurs qui l'ont crucifié, et qui sont encore sur la terre, et en expiation de toutes les peines dues aux péchés de chacune des âmes détenües dans les flammes du purgatoire, et pour satisfaire entièrement, pour chacune d'elles, à tous les droits de votre rigoureuse justice.

LE CRI DU CŒUR PÉNITENT

AUX PIEDS DU DIEU TROIS FOIS SAINT.

Père céleste, profondément humilié et anéanti devant votre adorable Majesté, le cœur brisé et repentant, le front abaissé dans la poussière, j'ai recours à votre divine miséricorde, qui n'a d'autres bornes que l'éternité, et je la sollicite pour moi et pour chacune des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ et descendues dans les flammes du purgatoire, pour l'amour infini qui vous fit sacrifier au salut de l'homme votre Fils unique et bien aimé, et au nom du Verbe qui s'est fait chair, qui a habité parmi nous et qui a été crucifié pour nous; par la vertu du Saint-Esprit et au nom de Marie, et par le mérite des tourments qu'elle ressentit aux pieds de Jésus expirant, lorsque réunissant dans son cœur, dans son esprit et dans son âme tous les outrages faits par moi et par tous les pécheurs à son cœur adorable, elle lui en offrit dans son cœur brisé de tristesse et transpercé de sept glaives, une douleur bien supérieure à toute celle que j'aurais pu lui en offrir et qu'eût pu lui en offrir chacun des malheureux pécheurs, pour leurs propres crimes.

Père céleste, nos âmes sont encore teintes du sang de l'homme-Dieu; daignez donc nous appliquer tous les mérites et les fruits de son incarnation, de sa naissance, de sa vie, de sa Passion et de son sacrifice, car il a satisfait en toute rigueur à votre divine justice, et il est mort pour nous et à notre place; regardez-nous donc dans ses plaies sacrées, elles sont autant de bou-

ches éloquentes qui plaident notre grâce, et qui vous conjurent de placer sa croix entre votre jugement et nos crimes.

Mère de miséricorde, Marie, daignez nous obtenir la grâce que le sang adorable de la victime sans tache, qui s'est immolée pour notre amour sur l'arbre de la Croix, et qui s'offre et s'immole sans cesse à son Père céleste dans tous les lieux du monde et à tous les instants du jour et de la nuit pour le salut des hommes; la grâce, dis-je, que ce sang adorable que nous avons tant de fois profané et déshonoré, coule à chacune de nos respirations et jusqu'à la dernière sur les plaies de nos âmes, pour les purifier de toutes leurs souillures, les revêtir de sa force, leur donner le courage de combattre et de se vaincre, et les régénérer sans cesse à la vie de la grâce et de l'humilité.

O Jésus! mon adorable Sauveur, donnez-moi, donnez, je vous en conjure, à chacune de nos âmes un peu de part à cette douleur infinie que vous ressentîtes à la vue de nos péchés et de l'horrible abus que feraient les mauvais chrétiens de votre sang, de votre sacrifice et de vos grâces; faites couler de votre divin Cœur dans les nôtres une goutte de ce torrent d'amertume dont le vôtre fut inondé au jardin des Olives, dans les routes du Calvaire et sur l'arbre de la Croix; et si nous ne sommes pas assez heureux pour effacer nos péchés par l'effusion de tout notre sang en mourant pour la défense de notre foi, ah! faites du moins que nous en soyons assez affligés pour les laver continuellement dans nos larmes.

Cœur tout brûlant d'amour de Jésus, mon Sauveur, ayez pitié de nous.

O Marie! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

ORAISON

POUR SE CONSACRER AU SACRÉ COEUR DE MARIE.

O Cœur sacré de Marie toujours vierge et immaculée, Cœur le plus saint, le plus pur, le plus parfait, le plus noble, le plus auguste que la main toute-puissante du Créateur ait formé dans une pure créature; source intarissable de grâces, de bonté, de douceur, de miséricorde et d'amour; modèle de toutes les vertus, image parfaite du Cœur adorable de Jésus-Christ, qui brûlâtes toujours de la charité la plus ardente, qui avez aimé Dieu vous seul plus que les Séraphins, plus que les Anges et les Saints, qui avez donné plus de gloire à la suprême Trinité que ne lui en ont donné les autres créatures par leurs actions les plus héroïques: Cœur de la Mère du Rédempteur, qui avez ressenti si vivement nos misères, qui avez tant souffert pour notre salut, qui nous avez aimés avec tant d'ardeur et de tendresse, et qui méritez, par tous les motifs possibles, le respect, l'amour, la reconnaissance et la confiance de tous les hommes, daignez agréer mes faibles hommages.

Prosterné devant vous, Cœur sacré de la Mère de miséricorde, je vous honore avec le plus profond respect dont je suis capable. Je vous remercie des sentiments de miséricorde et d'amour dont vous avez été si souvent touché à la vue de mes misères; je vous rends grâces de tous les bienfaits que m'a obtenus votre maternelle bonté; je m'unis à toutes les âmes pures, qui trouvent leurs délices et leur consolation à vous honorer, louer et aimer.

Vous serez, ô Cœur tout aimable, vous serez désor-

mais, après le Cœur de votre cher et divin Fils, l'objet de ma vénération, de mon amour et de ma plus tendre dévotion. Vous serez la voie par où j'irai à mon Sauveur, et ce sera par vous que je recevrai ses grâces et ses miséricordes. Vous serez mon refuge dans mes afflictions, ma consolation dans mes peines, mon secours dans tous mes besoins. J'irai apprendre de vous la pureté, l'humilité, la douceur, et puiser dans vous l'amour du sacré Cœur de Jésus-Christ votre Fils. Ainsi soit-il.

LITANIES DU SAINT CŒUR DE MARIE.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Fils de Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit saint, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils de Dieu, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Cœur de Marie, conçue sans aucune tache de péché, priez pour nous.
Cœur de Marie, plein de grâce, priez pour nous.
Cœur de Marie, digne sanctuaire de l'adorable Trinité, priez pour nous.
Cœur de Marie, tabernacle du Verbe incarné, priez pour nous.
Cœur de Marie, cœur selon le cœur de Dieu, priez pour nous.

Cœur de Marie, trône illustre de gloire, priez pour nous.

Cœur de Marie, holocauste parfait du divin amour, priez pour nous.

Cœur de Marie, abîme d'humilité, priez pour nous.

Cœur de Marie, attaché à la croix avec Jésus-Christ, priez pour nous.

Cœur de Marie, siége de miséricorde, priez pour nous.

Cœur de Marie, consolation des affligés, priez pour nous.

Cœur de Marie, refuge des pécheurs et protecteur des justes, priez pour nous.

Cœur de Marie, l'Avocate de l'Église et la Mère de tous les fidèles, priez pour nous.

Cœur de Marie, après Jésus, l'espérance la plus assurée des agonisants, priez pour nous.

Cœur de Marie, Reine des Anges et de tous les Saints, priez pour nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.

℣. O très-sacré et très-aimable Cœur de Marie, Mère de Dieu, priez pour nous,

℟. Afin que nos cœurs soient embrasés du divin amour dont vous brûlez.

ORAISON.

Dieu de bonté, qui avez rempli le Cœur saint et immaculé de Marie des mêmes sentiments de miséricorde et de tendresse pour nous dont le Cœur de Jé-

sus-Christ, votre Fils et le sien, fut toujours pénétré, accordez à tous ceux qui honorent ce Cœur virginal de conserver jusqu'à la mort une parfaite conformité de sentiments et d'inclination avec le sacré Cœur de Jésus-Christ, qui règne avec vous et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

PRIÈRE D'UNE MÈRE A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

O Marie! vierge pure et sans tache, chaste épouse de Joseph, mère tendre de Jésus, modèle accompli des épouses et des mères, je viens à vous, pleine de respect et de confiance; dans les sentiments de la vénération la plus profonde, je me prosterne à vos pieds, et j'implore votre secours. Voyez, ô puissante Marie! voyez mes besoins et ceux de ma famille, écoutez les vœux ardents de mon cœur; je les confie au vôtre, si tendre et si bon. J'espère, par vous, obtenir de Jésus la grâce de bien remplir mes devoirs d'épouse et de mère. Sollicitez pour moi la crainte de Dieu, l'amour du travail et des bonnes œuvres, le goût de la prière et des choses saintes, la douceur, la patience, la sagesse, toutes les vertus que l'Apôtre recommande aux femmes chrétiennes, et qui font le bonheur et l'ornement des familles. Apprenez-moi à honorer mon époux comme vous honoriez saint Joseph et comme l'Église honore Jésus-Christ; qu'il trouve en moi une épouse selon son cœur! Que l'union sainte que nous avons contractée sur la terre subsiste éternellement dans les cieux! Protégez mon époux dans toutes ses voies; je sollicite son bonheur plus encore que le mien. Je recommande aussi à votre cœur maternel mes pauvres enfants; soyez leur mère; formez leur cœur à la piété. Qu'ils ne

s'éloignent jamais des sentiers de la sagesse! qu'ils soient heureux! qu'après notre mort ils se souviennent de leur père et de leur mère! qu'ils prient pour nous! qu'ils honorent notre mémoire par leurs vertus! Tendre mère, qu'ils soient pieux, charitables, toujours chrétiens! et puisqu'ils doivent aussi mourir, que leur vie, pleine de bonnes œuvres, soit couronnée par une sainte mort! Puissions-nous, ô Marie! je vous le demande de tout mon cœur, puissions-nous nous retrouver tous ensemble dans les cieux, pour contempler votre gloire, pour célébrer vos bienfaits, votre amour, et bénir éternellement avec vous votre cher Fils, notre Seigneur Jésus-Christ! Ainsi soit-il.

Ave Maria.

PRIÈRE POUR LE SALUT DE LA FRANCE.

Jésus-Christ, notre divin Sauveur, qui avez dit : Demandez et vous recevrez; cherchez et vous trouverez; frappez et on vous ouvrira; nous vous supplions de regarder avec miséricorde la Nation française que vous avez aimée de prédilection. Nous vous conjurons de lui continuer votre amour malgré ses péchés, de la maintenir dans la foi catholique, apostolique, romaine; de la conserver dans son unité, afin que par votre grâce, défendue contre toute erreur, à l'abri de toute dissension, dévouée à vous servir uniquement en justice et en sainteté, elle puisse constamment marcher vers le but que vous lui avez proposé, et mériter de vous avoir toujours et en tout pour protecteur et pour chef. Nous vous demandons cette grâce par l'intercession et les mérites du très-saint et immaculé Cœur de Marie votre divine Mère. Ainsi soit-il.

FÊTE PATRONALE

DE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES,

Le quatrième Dimanche d'Octobre.

A LA MESSE.

INTROÏT.

Une couronne d'or était sur sa mitre, où l'on voyait gravé le nom de la sainteté et de la gloire souveraine : et cet ornement était plein de majesté.

Ps. Signalez-vous par votre gloire et votre majesté. * Ayez des succès avantageux et régnez.

Gloire au Père, etc. A présent, etc.

Une couronne d'or.

Corona aurea super mitram ejus expressa signo sanctitatis, et gloria honoris : opus virtutis. (*Eccli.* 45.)

Psalm. Specie tuâ et pulchritudine tuâ intende. * Prosperè procede, et regna. (*Psalm.* 44.)

Gloria Patri, etc. Sicut erat, etc.

Corona aurea.

ORAISON.

Dieu éternel et tout-puissant, qui, par les mérites de la bienheureuse Vierge Marie, avez daigné décorer votre Eglise d'un grand nombre de victoires, que vous lui avez fait remporter sur ses ennemis; faites que, rendant grâces à votre divine majesté pour tant de faveurs signalées, nous ayons le bonheur, par l'intercession de la même sainte Vierge, Mère de votre Fils, de

Omnipotens sempiterne Deus, qui Ecclesiam tuam per merita beatissimæ Virginis Mariæ plurimis de hostibus victoriis decorare dignatus es : præsta, quæsumus, nobis tuæ ut de ipsis majestati gratias agentes, ejusdem genitricis Filii tui intercessione, de inimicis animarum nostrarum victores effecti, salutem conse-

quamur æternam. Per eumdem Dominum.

℟. Amen.

triompher des ennemis de nos âmes, et que nous obtenions le salut éternel. Nous vous en conjurons par le même Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

℟. Ainsi soit-il.

ÉPÎTRE.

Leçon du livre des Proverbes.

Ego sapientia habito, et eruditis intersum cogitationibus. Timor Domini odit malum : arrogantiam, et superbiam, et viam pravam et os bilingue detestor. Meum est consilium et æquitas; mea est prudentia, mea est fortitudo. Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt : per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam. Ego diligentes me diligo : et qui manè vigilant ad me invenient me. Mecum sunt divitiæ, et gloria, opes superbæ, et justitia. Melior est enim fructus meus auro, et lapide pretioso, et genimina mea argento electo. In viis justitiæ ambulo, in medio semitarum judicii, ut ditem diligentes me et thesauros eorum repleam.

Moi, qui suis la sagesse, j'habite dans le conseil : je me trouve présent parmi les pensées judicieuses. La crainte du Seigneur hait le mal. Je déteste l'insolence et l'orgueil, la voie corrompue et la langue double. C'est de moi que vient la prudence et la force. Les rois règnent par moi : et c'est par moi que les législateurs ordonnent ce qui est juste. Les princes commandent par moi, et c'est par moi que ceux qui sont puissants rendent la justice. J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher, me trouveront. Les richesses et la gloire sont avec moi, la magnificence et la justice. Car les fruits que je porte sont plus estimables que l'or et les pierres précieuses : et ce qui vient de moi vaut mieux que l'argent le plus pur. Je marche dans les voies de la justice, au milieu des sentiers de la prudence, pour enrichir ceux qui m'aiment, et pour remplir leurs trésors.

GRADUEL.

Astitit regina à dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate. (*Ps.* 44.)

℣. Repulsi sunt inimici

La reine s'est tenue à votre droite, ayant un habit enrichi d'or, et étant environnée de ses divers ornements.

℣. La terreur de son nom fit

fuir ses ennemis; tous les ouvriers d'iniquité furent dans le trouble, et son bras procura le salut du peuple.

ejus præ timore ejus, et omnes operarii iniquitatis conturbati sunt : et directa est salus in manu ejus. (*Mach.* 3.)

Alleluia, alleluia. ℣. Le Seigneur a choisi de nouveaux combats, et il a renversé lui-même les portes des ennemis. Alleluia.

Alleluia, alleluia. ℣ Nova bella elegit Dominus, et portas hostium ipse subvertit. Alleluia. (*Judic.* 5.)

PROSE.

Fille des rois de Juda, Vierge-Mère! en quelque lieu que vous arboriez vos étendards, toujours la victoire accompagne vos pas.

Virgo parens regia, te stipat victoria, ubi signa fixeris.

Toujours vous triomphez, vous mettez en déroute les armées qui traînent après elles le ravage, vous brisez les tubes meurtriers qui vomissent le feu et la mort.

Acies pestiferas, glandes et igniferas, tu triumphans canteris.

Que peuvent contre le ciel les menaces des impies? Vous renversez leurs projets, vous présidez au camp de l'Eternel.

Ætheri minantia dissipas consilia, castris Dei præsides.

Que l'hérésie siége dans la chaire de pestilence; qu'un peuple rebelle frémisse de rage; Vierge guerrière, vous enchaînez leurs efforts.

Hæresis insideat, gens rebellis frendeat; tu bellatrix obsides.

Un pieux monarque vous implore : déjà vous répondez à ses vœux ardents; vous le couvrez de votre armure invincible.

Votis inflagrantibus jam respondes, fortibus armis invictissima.

Pour la gloire de la Mère, le bras du Fils s'est manifesté. Il a combattu avec nous : l'ennemi a été terrassé.

Nati virtus patuit et se nobis miscuit, hostibus acerrima.

Vierge glorieuse! nous déposons à vos pieds nos armes, nous déposons nos boucliers : vous êtes notre plus ferme rempart.

Arma tibi reddimus, clypeos suspendimus, turris munitissima.

Mais des ennemis non moins cruels nous livrent de violents assauts, ces ennemis nous les portons au dedans de nous-mêmes. O vous qui êtes notre mère, soyez propice à vos enfants.

Intùs, mater, gravibus conflictamur hostibus; esto præsentissima.

Tartari nigrantibus condita fornacibus tela scuto destrue.

Emoussez les traits forgés dans les fournaises ténébreuses de l'enfer; qu'ils tombent sans force sur votre bouclier puissant.

Titubantes copias vires perdens impias, cœli palmis acue.

Exterminez l'audacieuse impiété; et, relevant notre courage abattu, enflammez-nous à la vue des palmes célestes.

Amen.

Ainsi soit-il.

ÉVANGILE.

Suite du saint Évangile selon saint Luc, ch. 1.

In illo tempore missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galileæ cui nomen Nazareth, ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen virginis Mariæ. Et ingressus angelus ad eam dixit : Ave, gratiâ plena : Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus. Quæ cùm audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait angelus ei : ne timeas Maria, invenisti enim gratiam apud Deum : ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus *Jesum*. Hic erit magnus, et filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus : et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis. Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? Et respondens angelus dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideòque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.

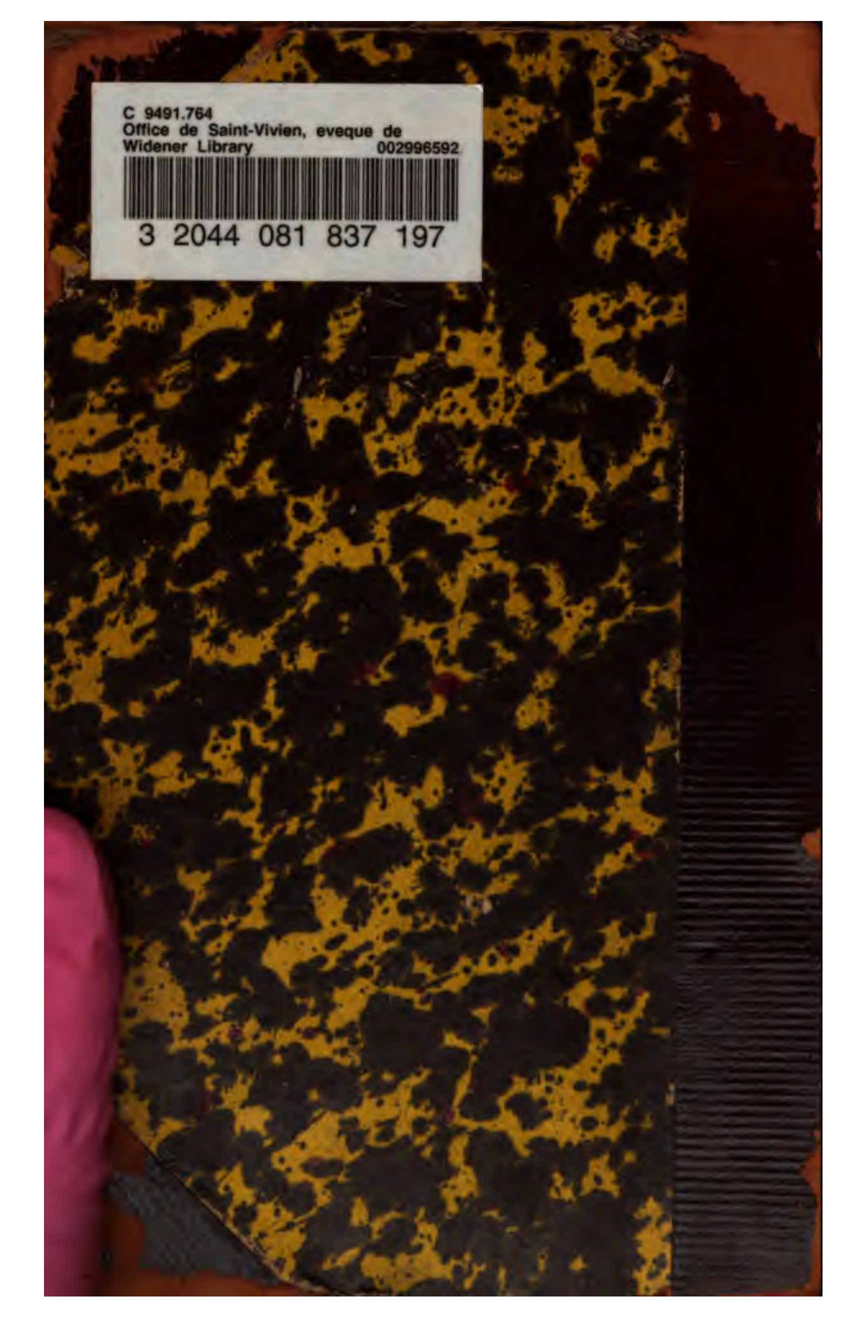
L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth, à une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée, et cette vierge s'appelait Marie. L'ange étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâce : le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Mais elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation. L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut : le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

Imp. BAILLY, DIVRY et Ce, place Sorbonne, 2.


BOOK DUE
CANCELLED
AUG 14 1982


C 9491.764
Office de Saint-Vivien, eveque de
Widener Library 002996592
3 2044 081 837 197